S

SABLE (Ile de), située en Nouvelle-Ecosse, à 85 milles du cap Whitehead, au sud-est du continent et mesurant 20 milles en longueur sur 1 mille de largeur.

En 1505, elle est désignée dans une carte portugaise du nom de **Santa-Cruz** (Sainte-Croix), ainsi que dans celle de Sébastien Cabot, en 1544; en 1548, l'Italien cartographe l'appelle **Isola dell' Arena** (Ile de Sable) et, deux ans après, Jean Freire, Portugais, lui applique la même dénomination, qui lui est affectée depuis. En 1583, d'après le récit de sir Gilbert par Hakluyt (1589), il s'y trouvait du bétail, déposé là « plus de 30 ans auparavant par les Portugais ». En 1598, le marquis de La Roche (V. ce nom) vit ces animaux dans l'île, lesquels servirent d'aliments aux 50 détenus qu'il y débarqua.

En 1633, John Rose de Boston, capitaine du voilier **Mary and Jane,** y fit naufrage et y séjourna trois mois, occupé à construire avec des épaves une barque qui le menât en terre ferme; il rapporta qu'il y avait dans l'île « plus de 800 têtes de bétail et quantité de renards dont plusieurs étaient noirs »; il se forma à Boston une Compagnie pour leur donner la chasse. En 1676, selon la relation de Mgr de Saint-Vallier, en 1686, « les habitants de l'Acadie avaient pris à l'île vaches et bœufs, qui y étaient presque à l'état sauvage et qu'on approchait difficilement, mais qui se domptaient peu à peu, au grand profit de chaque famille de Beaubassin ».

Dans le récit du **Voyage fait en 1603,** Champlain affirme que « le 1er mai, il eut connaissance de l'île de Sable, éloignée de la terre du Cap-Breton de 30 lieues, nord et sud, où il y a un petit lac (Wallace Lake); qu'elle est fort sablonneuse, sans bois de futaie : ce ne sont que taillis et herbages que pâturent des bœufs et des vaches que les Portugais y portèrent, il y a plus de 60 ans, qui servirent beaucoup aux gens du marquis de La Roche qui, en plusieurs années (cinq ans) qu'ils y séjournèrent, prirent quantité de fort beaux renards noirs dont ils conservèrent bien soigneusement les peaux. Il y a force loups marins de la peau desquels ils s'habillèrent, ayant tout dissipé leurs vêtements ».

Les naufrages à l'île de Sable ont été innombrables, depuis la colonisation de l'Acadie jusqu'à nos jours. (V. **Mém. Soc. Roy. Can.**).

BIBL. — G. Patterson, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1894; H. P. Biggar, *The Works of S. Champlain*, t. I, Toronto, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SABREVOIS (Jean-Charles de) (1667-1727), lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis, major.

Né en 1667, il était fils de Henri de Sabrevois, écuyer et seigneur de Sermonville, et de Gabrielle Martin, originaires de Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir). Entré dans la carrière des armes, il reçut en 1682 le brevet de lieutenant au régiment de La Fère. En 1685, on le versa dans le contingent désigné pour servir au Canada : il fit partie, comme lieutenant réformé, de la compagnie du capitaine Daneau de Muy, son futur beau-père.

En 1688, il fut fait lieutenant en pied. En 1695, il accompagne M. de Louvigny dans l'expédition contre les Iroquois de la péninsule ontarienne et, l'année suivante, M. de Frontenac marchant contre ces barbares. Qualifié de « bon officier » par M. de Callières en 1701, il est promu capitaine, l'année suivante. En 1709, sa compagnie fait partie du corps expéditionnaire que conduit M. de Ramezay contre le colonel Nicholson. De nouveau, il est officiellement noté comme « bon officier, agissant et homme d'honneur ». Le 26 juin 1712, on le nomme commandant au

Détroit : pour des motifs inconnus, il ne put s'y rendre qu'en 1715 jusqu'en 1717. Au retour, il formula des plaintes « contre les restrictions que l'on avait mises à son commandement », c'est-à-dire que M. de Vaudreuil et M. de Ramezay avaient résolu « d'empêcher d'y faire le commerce des fourrures, suivant l'usage ». Pour défendre ses intentions, il obtint un congé et se rendit à Paris.

Il y séjourna trois années, reçut pleine justice et l'ordre de recruter « cinquante hommes à Paris ». Décoré aussi de la croix de Saint-Louis, il fut nommé commandant du fort de Chambly. Quand il rentra à son poste, en 1720, le Père de Charlevoix l'y rencontra en 1721. Au bout de quatre ans, M. de Vaudreuil, « qui ne l'aimait point », le destitua de ses fonctions; mais, dans la suite, il encourut le blâme du ministre de la Marine; ce dernier, en 1725, le récompensait en lui accordant la majorité de Montréal. M. de Sabrevois mourut le 19 janvier 1727.

Le 12 octobre 1695, il avait acheté de Jean Vinet une terre de 50 arpents et, quelques mois après, la terre voisine de même superficie, appartenant à Jean Haudecœur. Le 11 août 1697, son épouse, Jeanne Boucher, obtint de son père « qu'il lui fît la même grâce qu'à ses deux autres sœurs, les dames Le Gardeur et de Muy », de lui donner toute l'étendue des « deux terres, achetées par son mari, en arrière-fief, pour un seul hommage et à la charge du revenu d'une année à chaque mutation de possesseur ». M. de Sabrevois avait, en effet, épousé le 16 novembre 1695, Jeanne, fille de Pierre Boucher, qui fut mère de six enfants, entre autres :

Marie-Josèphe, née en 1696, décédée sans alliance en 1777;

Charles, le continuateur de la lignée;

Christophe, sieur de Sermonville (V. ce nom);

Clément, sieur de Bleury (V. ce nom).

M. Pierre Boucher avait bâti son manoir à l'embouchure de la petite rivière Sabrevois, y mit une palissade et fit élever une redoute en face, sur le bord du fleuve; ce fut le fort **Saint-Louis.** Vers 1695, il abandonna ce manoir à sa fille Jeanne et à son gendre : l'habitation prit alors le nom de « château Sabrevois ». Quatre générations s'y sont succédé, et le château devint le domaine de François Piedmont de La Bruère; puis de Joseph-Antoine de La Broquerie; enfin de Charles Taché, époux de Louise-Henriette Boucher de La Broquerie : leur fils, Mgr A.-A. Taché, en ayant hérité, fit don du château aux Pères Jésuites qui en sont encore les propriétaires : c'est aujourd'hui la **Villa la Broquerie** et sert de maison de retraites fermées.

BIBL. — Fr. Daniel, *Les Gr. Fam. fr.*, Montréal, 1865; Coll. des man., Québec, 1885; P.-G. Roy, *Revue can.*, 1919; L. Lalande, *Une Vieille Seign.*, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SABREVOIS (Charles de) (1699-1774), fils aîné du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, major.

Né à Boucherville le 25 novembre 1699, il s'enrôla dans les troupes de la Marine. En juillet 1920, il obtenait une enseigne à l'Ile-Royale ; le 16 mars 1728, une expectative de lieutenant au Canada ; le 20 avril 1729, le brevet de lieutenant.

Le 4 avril 1733, les administrateurs lui faisaient concession d'un terrain « d'environ deux lieues de front le long de la rivière Chambly (Richelieu) sur trois de profondeur, à prendre entre les bornes des seigneuries concédées nouvellement au sieur de Sabrevois de Bleury (V. ce nom) et au sieur de Noyan » : laquelle concession reçut, le 6 avril 1734, la sanction royale. Mais n'ayant pu y établir que deux familles, il la perdit en 1741. En 1734, il fut promu capitaine et gratifié du commandement du Détroit jusqu'en 1738. En 1739, il suivit M. de Longueuil en Louisiane contre les Chicachas, alliés des Anglais. Un autre rôle porte qu'il reçut en 1741 une expectative de compagnie et qu'il fut nommé capitaine le 27 avril 1742. En janvier 1746, il était détaché, avec le chevalier de Niverville, enseigne, et 53 Iroquois, pour se rendre au lac Champlain, afin d'observer les mouvements des ennemis; puis il accompagna M. de Rigaud dans son expédition en Nouvelle-Angleterre. En 1747, M. de La Galissonnière lui confia le commandement du fort Saint-Frédéric; après deux ans, il reprenait celui de Détroit jusqu'en 1751.

Entre temps, ses services lui avaient mérité la croix de Saint-Louis. Puis il paraît avoir séjourné à Montréal, où il signa plusieurs contrats en 1752, 1753, 1754. Le 1er novembre 1750, M. de La Jonquière lui restituait sa seigneurie sur la promesse de remplir les conditions légales.

Le 1er janvier 1759, il fut promu major des Trois-Rivières. Après la chute de Québec et lors du changement de régime, M. de Sabrevois passa en France et se retira en Touraine avec les autres officiers canadiens. Le chevalier de Longueuil, qui était leur commandant, ayant obtenu, en 1763, la faculté de retourner au pays, le roi désigna le major pour le remplacer.

Le 26 avril 1774, le président du Conseil de la Marine écrit qu'il a appris la mort de M. de Sabrevois, « autrefois major de ville au Canada, et qui était chargé des paiements des pensions aux officiers retirés en Touraine ».

Avec lui s'éteignit la branche aînée, qui ne

porta pas d'autre nom que celui de Sabrevois (V. **Bleury, Sermonville**).

Bibl. — Fr. Daniel, *Les Gr. Fam. fr.*, Montréal, 1863; P.-G. Roy, *La Rév. can.*, Montréal, 1919; Bull. des Rech. hist., année 1925.

SACHE (Louis-Césaire) (1813-89), prêtre, Jésuite, professeur, vicaire, directeur, recteur, procureur.

Il naquit à Beaumont-la-Ronce, en Indre-et-Loire, le 23 décembre 1813, étudia les éléments du latin chez son curé, entra au petit et au grand séminaire de Tours. Ordonné prêtre en 1838, il exerça deux ans les fonctions de vicaire, lorsqu'il demanda son admission au noviciat des Jésuites de Saint-Acheul, le 18 septembre 1840, et y prononça ses vœux en 1842. Ayant professé à Brugelette en Belgique(1842-43), il devint étudiant en théologie à Laval (France) (1843-45). Le 23 mars de cette année, l'obédience l'envoya à Montréal.

Il débuta comme vicaire à Laprairie (1865), donnant aussi des missions dans le diocèse. Le 31 juillet, Mgr Bourget lui confia la direction du collège de Sainte-Thérèse, qu'il sut organiser avec tact et fermeté. En 1849, il entreprit la fondation de la maison de Québec avec l'assistance du Père Faleur; il y seconda l'établissement de l'Asile du Bon-Pasteur et fut le promoteur d'autres institutions. En 1853, on lui confia la direction du noviciat de l'Ordre au Saut-au-Récollet jusqu'en 1862, puis le rectorat du collège Sainte-Marie de Montréal (1862-66), époque où il jeta les fondements des églises du Sacré-Cœur et du Gésu. De nouveau, maître des novices (1866-71), il mène ensuite la vie de Père spirituel, en dépit de ses infirmités (1871-81), devenant alors supérieur de la résidence de Québec, où il célébra ses noces d'or en 1887 et décéda le 24 octobre 1889.

Bibl. — H.-E. Duguay, *Le R. P. Sachè, S. J.*, Montréal, 1890; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé can.*, ib., 1910.

SACQUESPEE (Philippe-Joachim de), (1704-67), cadet, enseigne, lieutenant, capitaine.

Il appartenait à une vieille famille noble de Champagne, connue dès le XV[e] siècle, et qui possédait les seigneuries de Béquincourt, Gomicourt, Voipreux, etc. Son père, Henri-Philippe, seigneur de Voipreux, garde du corps du roi, lieutenant des aides et gabelles à Laval, épousa en janvier 1699 Marguerite, fille de Charles Tronçon, marchand drapier à Châlons; entre autres enfants issus de cette union, on cite les noms de Charlotte, mariée (1744) à Jean Gilbert; Marguerite, religieuse de la Congrégation à Château-Thierry, et Joachim.

Ce dernier, né en 1704, vint au Canada en qualité de cadet; le 9 juillet 1755, il se battit à la bataille de Monongahéla, devint successivement enseigne, lieutenant, capitaine. Le jeune officier épousa, le 9 novembre 1725, Louise Trottier de La Bissonnière, qui mourut en 1732, lui ayant donné trois enfants : **Marguerite** (1726), **Philippe** (1728), **Louis** (1729); en secondes noces, Marie-Jeanne de Lorimier qui n'eut aucun enfant. M. de Sacquespée mourut à Montréal, le 5 novembre 1767.

Bibl. — *Nova Francia*, Paris, octobre 1926; Bull. des Rech. hist., année 1926.

SACRE-CŒUR DE JESUS (Société du), instituée en vue de l'instruction et de l'éducation des jeunes personnes et de l'œuvre des retraites.

Fille d'un vigneron de Joigny (Yonne), Madeleine-Sophie Barat, née le 12 décembre 1779, reçut de son frère prêtre, futur Jésuite, une instruction secondaire complète : latin, grec, italien, espagnol, mathématiques, philosophie. En 1800, le Père Varin d'Ainvelle, ancien officier devenu Jésuite, servit de directeur à la jeune fille, qui avait groupé un essaim de jeunes compagnes, désireuses d'enseigner à d'autres enfants la religion et les diverses connaissances humaines.

Le 21 novembre, dans une mansarde de Paris, le Père consacrait au Sacré-Cœur la Société naissante. Peu après, le groupe ouvrait sa première maison à Amiens (1801). Les vocations ne tardent pas à se multiplier : en 1810, la Société fondait aux Etats-Unis. En 1826, Léon XII approuva les Constitutions. La fondatrice tint les rênes du gouvernement jusqu'à son décès, le 25 mai 1865, à Paris. Pie X l'a proclamée Bienheureuse le 24 mai 1908; et, le 25 mai 1925, Pie XI l'a inscrite au catalogue des Saintes. La Société compte environ 6.500 membres, dont 3.900 professes de chœur, et 152 maisons dans l'univers.

En 1842, les Religieuses s'installent à Saint-Jacques-de-l'Achigan; puis à Saint-Vincent-de-Paul, en 1846; enfin, au Saut-au-Récollet, en 1858. Depuis, il existe 4 autres maisons à Montréal, une à Halifax, une à Vancouver City, plus 28 aux Etats-Unis.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; R. P. Brou, *Etudes*, Paris, 1925; Can. eccl., Montréal, 1930.

SACRE-CŒUR DE JESUS (Congrégation des Sœurs du), ayant pour but l'instruction des enfants, surtout dans les écoles rurales, ainsi que les œuvres hospitalières.

L'Institut a pris naissance à Saint-Jacut (**Jacques** en breton se prononce **Jacou, Jacut**), petite paroisse du diocèse de Vannes, en Bretagne. Angélique Le Sourd (1767-1835), orpheline à dix ans, éducatrice des plus jeunes au foyer, bergère, assistante des pauvres et malades, s'associa trois compagnes en 1816, sous la direction du curé, M. Barbé, puis de son successeur, M. Corvoisier. Trois ou quatre autres compagnes plus jeunes s'unirent à elles sous le même toit, pour l'enseignement des petites filles et la visite aux malades pauvres et aux mourants. Le 26 mai 1823, Mgr de Bruc, évêque de Vannes, approuva les statuts, rédigés par M. Barbé, qui mourut l'année suivante. Le 17 janvier 1827, une ordonnance de Charles X consacra l'existence légale de la Congrégation, simple établissement isolé, gouverné par une Supérieure locale. En 1854, il existe sept maisons, et l'Institut est autorisé « comme dirigé par une Supérieure générale ». Les premières professions religieuses eurent lieu le 28 septembre 1828. C'est en 1904 seulement que la Congrégation essaima en Afrique, en Belgique, en Angleterre, en Amérique.

En septembre 1902, les Pères Oblats accueillent les Sœurs au scolasticat d'Ottawa, avec l'autorisation de Mgr Duhamel. Depuis, elles ont fondé 6 autres maisons dans le diocèse, aux diocèses de Mont-Laurier 5, de Montréal 5, de Joliette 2, de Pembroke 1; 8 aux Etats-Unis.

Bibl. — Notice de la Congr., Vannes, 1921; Can. eccl., Montréal, 1930.

SACRES-CŒURS DE JESUS ET DE MARIE (Congrégation des Sœurs des), vouée à l'instruction des petites filles de la campagne et principalement des pauvres.

L'Institut des Sœurs des Sacrés-Cœurs dites de Mormaison (Vendée) a été fondée aux Brouzils, commune du même département. Fils d'un ouvrier maréchal, Pierre Monnereau naquit à Saint-Martin-des-Noyers (Vendée), le 29 juillet 1787, entra au séminaire et fut ordonné prêtre le 25 août 1811. Après avoir été vicaire aux Sables-d'Olonne et dans trois autres paroisses, il fut nommé curé des Brouzils en 1814 et y vécut 42 années. L'éducation des enfants captiva son attention; mais nulle part de Religieuses pour cette œuvre. D'entente avec l'institutrice isolée, une dame Macé, il groupa quelques élèves auxquelles se joignit Marie-Charlotte Payraudeau, qui sortait de pension. Le 19 mars 1818, les premières Sœurs faisaient profession : tout s'était organisé avec l'approbation diocésaine de Luçon. Néanmoins Mgr Soyet voulut bien, sur place, le 5 mai 1824, confirmer la vitalité de la fondation. Mais, en 1837, des nécessités urgentes firent transférer l'établissement à Mormaison, puis le noviciat en 1839. Le fondateur mourut le 26 avril 1856, ayant composé de sa main, en 1844, le livre des Constitutions. Rédigées en conformité avec le code nouveau, elles sont mises à l'essai, depuis 1918, par un bref de Rome.

Au Canada, les Sœurs ont accepté en 1913 la desserte du Collège apostolique des Pères du Saint-Esprit, à Ironside ou Saint-Alexandre, au diocèse d'Ottawa. En 1922, elles ont pris l'école de Parent; en 1924, celle de Senneterre.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SADLIER (Mary Ann) (1820-1903), auteur de romans irlandais, d'essais et de biographies.

Fille aînée de Francis Madden, elle naquit à Cootehill, comté de Cavan, en Irlande, le 21 décembre 1820. La famille émigra au Canada vers 1830 En 1846, elle épousa James Sadlier, décédé en 1869, copropriétaire de l'association d'imprimerie D. et J. Sadlier à New-York, à Boston, à Montréal. Sa vie s'écoula en grande partie dans la première ville, où elle entra en relation avec Thomas D'Arcy Mac Gee (V. ce nom). Au déclin de sa carrière, elle revint à Montréal, où elle mourut le 5 avril 1903.

Elle a composé un grand nombre de romans relatifs à la vie des Irlandais dans leur île et en Amérique, d'essais et de biographies. En 1869, elle a édité à New-York **The Poems of D'Arcy Mac Gee**, précédés d'une introduction biographique.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men and Women*, Toronto, 1898 et *Bibl. can.* Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SAGAMITE, mot français dérivé du terme micmac **sogmoipi** ou « repas des chefs », selon l'abbé Maurault; **sagamiteou** en algonquin et montagnais signifie proprement « de l'eau ou du brouet chaud », d'après le Père Le Jeune, qui ajoute « maintenant ils étendent sa signification à toutes sortes de potages et de bouillies ».

La sagamité, qu'ils aiment beaucoup, est faite de farine de blé d'Inde. Ils y mêlent de l'huile, du poisson, de la graisse d'ours, ainsi que des fraises et framboises. Ils mordent parfois dans un morceau de graisse blanche figée, comme nous mordrions dans une poire : voilà leur bonne chère (**Relat. de 1632-33**).

Tous les Indiens de la Louisiane usaient aussi de ces procédés; mais leur sagamité

était bien plus variée et plus savoureuse, surtout en raison du gibier de terre, d'air, de mer ou de rivière, ainsi que des baies et fruits de toutes sortes qui abondaient autour d'eux : noix, pêches, prunes, et le reste, et aussi des légumes.

Servir la **sagamité** et les ingrédients nécessaires était une marque d'accueil amical, d'alliance et de bonne entente. Elle était, de la part des Européens, un témoignage de sympathie et une récompense de quelque service signalé. On la servait aussi, en guise de suprême festin, aux prisonniers voués à la torture et au supplice.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 73, Cleveland, 1903.

SAGAMO, terme abénakis ou algonquin-micmac qui signifie **Celui qui est chef.**

En Acadie, le chef ou capitaine seul portait cette dénomination. Elle passait comme un héritage à l'aîné de la famille la plus puissante et la plus nombreuse. Néanmoins cette haute dignité était élective et non héréditaire en principe. Ses attributions étaient d'entretenir les chiens de chasse, de construire les canots de pêche, d'approvisionner la tribu entière, de régler les litiges, de déclarer la guerre et de la diriger. Le Sagamo présidait les conseils ou assemblées de la tribu, recevait les ambassadeurs étrangers, s'associait aux autres sagamos fédérés, pour traiter toutes les questions d'intérêt général.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 73, Cleveland, 1903.

SAGARD (Gabriel-Théodat) (†1650), Frère convers de l'Ordre des Récollets, missionnaire en Huronnie, auteur de l'**Histoire du Canada.**

On ignore le lieu et la date de sa naissance, et l'époque de son entrée en religion. Il écrit « qu'il a été de communauté au couvent de Metz »; qu'il passa par « le duché de Luxembourg ». En 1614, il était « au service du Père Provincial de Saint-Denis, quand M. Houël, au nom de Champlain, vint demander au Père Garnier de Chapouin des missionnaires pour la Nouvelle-France ».

« J'eusse bien désiré dès lors d'être de la partie.» En 1623, il fut adjoint au Père Nicolas Viel, désigné comme missionnaire au Canada. « Nous partîmes de Paris, le 18e de mars, à pied et sans argent, et arrivâmes à Dieppe, où il nous fallut embarquer le même jour, peu avant minuit. » Il raconta plus tard les incidents du voyage, l'arrivée à Gaspé, le trajet à Tadoussac, sur **la Madeleine** et sur **la Réalle** jusqu'à Québec. C'était le 29 juin. « Après quoi, nous prîmes résolution, les Pères Joseph et Nicolas, et moi, de passer aux Hurons » (V. **Le Caron**). En cours de route, il perdit, paraît-il, par mégarde « tous les mémoires qu'il avait faits des pays, chemins, rencontres et autres choses remarquables que nous avions vues, depuis Dieppe en Normandie jusque-là ». Il ne séjourna en Huronnie que dix mois. Le printemps suivant (1624), revenu à Québec, il était rappelé en France par un ordre du Provincial Polycarpe du Fay. Il s'embarqua pour la France, à l'automne.

Ce ne fut qu'en 1632 qu'il publia, à Paris : **Le Grand Voyage au Pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la Mer Douce, ès derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada.** L'ouvrage était divisé en deux parties de longueur inégale : dans la 1re partie, il traite de quelques remarques préliminaires (Ch. I), de la traversée de l'Océan (Ch. II), du panorama de Québec (Ch. III), du trajet pénible et difficile sur le Saint-Laurent et sur l'Ottawa, à travers le Nipissing et les Lacs, jusqu'au pays des Hurons (Ch. IV et V); dans les 17 chapitres suivants et les quatre premiers de la 2e partie, il fait la description des usages et des coutumes des Sauvages, de leurs mœurs et festins, de leurs mariages et sépultures, de leurs superstitions à la pêche et à la chasse, de la culture rudimentaire et de leurs sorcelleries. Enfin, il fait le récit de son retour à Québec et en France (Ch. V). Comme appendice, il ajoute à son volume un **Dictionnaire de la langue huronne**, essai modeste et superficiel, en raison même d'un séjour éphémère dans le pays. D'ailleurs, il avoue que « nos Hurons changent tellement leurs mots, qu'à succession de temps l'ancien huron est presque tout autre que celui de présent, et change encore ».

Quatre ans après, il refait une autre édition de l'ouvrage, en l'intitulant : **Histoire du Canada et Voyages que les Frères Mineurs Récollets y ont fait pour la conversion des infidèles (Paris, 1636) : ouvrage divisé en quatre livres.** Il promettait au public un autre volume. Comme, par l'ordre du cardinal de Richelieu, les Jésuites restaient seuls maîtres du champ à cultiver au Canada, à l'exclusion des Récollets (1632), son dessein formel était destiné à rappeler les travaux de ses Frères en Nouvelle-France, de l'année 1615 à 1629.

Le livre Ier commence par l'insertion du bref du Nonce apostolique, Guy Bentivoglio, publié à Paris (20 mars 1618), sous l'autorité du pape Paul V, et des lettres patentes du roi Louis XIII; il contient aussi une lettre ou **Relation** du P. Jamet au grand vicaire de Pontoise et la réponse de messire des Boves, ainsi qu'une requête des colons et des missionnaires au roi, au vice-roi et aux associés (1621). L'auteur rapporte une série de faits

qu'il tenait du Père Piat et d'autres personnages (Ch. 8 et 9).

Les **livres II et III** ne sont guère que la reproduction du texte même du **Grand Voyage**, avec quelques légères additions; les matières sont réparties en chapitres plus courts pour l'agrément du lecteur. Sagard y a transcrit la lettre de son rappel à Paris, le récit de l'accueil qu'il fit à deux Iroquois captifs, les aventures d'une Indienne survenues après son départ. Il agrémente sa narration de la traversée des conversations et des discussions entre les hommes de l'équipage et les passagers. Puis il s'embrouille de hors-d'œuvre : citations de la Bible, des auteurs profanes, des travaux des Récollets dans les autres continents du globe.

Le **livre IV** relate d'importants documents; une lettre du P. Lalemant, S. J., datée de Québec en 1625, une autre du P. Le Caron relative à son séjour parmi les Neutres. Le reste, il l'a connu par ouï-dire. En général, le chroniqueur a eu recours aux ouvrages de Lescarbot et de Champlain, des Jésuites eux-mêmes, qu'il ose blâmer « de publier ainsi leurs vertus ». Il est le seul à consigner le récit du voyage et les événements du printemps de 1617, Champlain étant resté en France.

En résumé, il a contribué pour une bonne part à éclairer les quinze premières années de la Nouvelle-France, surtout au point de vue religieux; il se tait sur l'administration, le commerce, la moralité des colons, les ressources naturelles et l'avenir de la colonie. A Paris, il se rendit auprès du vice-roi, le duc de Montmorency, pour le prier de porter remède aux libertés que prenaient les Calvinistes, qui, dit-il, « chantaient leurs marottes, devant les sauvages venus à la traite, durant la célébration de la messe ». Il continua ainsi, durant quatre ans encore, à s'intéresser à l'œuvre des missions.

Il a paru dans **Nova Francia**, livraison d'avril 1926, un curieux document concernant Sagard, en octobre 1638 : c'est une requête présentée au roi par le Gardien des Cordeliers à Paris, attestant « que le cardinal Barberini, protecteur de l'Ordre, assigna le 20 novembre 1636 une obédience au Frère Sagard pour demeurer dans leur couvent ». Les Récollets réclamèrent contre le transfuge sa réintégration dans le leur; la chose est assignée en délibéré devant le Conseil du roi, sans que l'on connaisse le résultat de l'arrêt.

Plusieurs historiens ont écrit : le **Père Sagard**; il était **Frère** lai.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1903; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New-France*, Toronto, 1901; O. M. Jouve, *Les Français et le Can.*, Québec, 1925; S. Marion, *Relat. des Voy. fr.*, Paris, 1923; *Nova Francia*, Paris, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAGEAN (Mathieu), coureur de bois, compagnon de La Salle, aventurier de renom.

Jean Sagean était un Bordelais, mais son nom n'est pas mentionné dans la liste des soldats de Carignan; son épouse, Marie de La Rente, était native de Morans (Charente-Inférieure). Ils habitaient Lachine. Leur fils Mathieu savait lire, mais ne savait pas écrire. Après une série d'aventures incroyables, il en dicta le récit à un écrivain du roi, attaché à l'intendance maritime de Brest.

En 1699, époque où la narration a été consignée par écrit, il y avait environ vingt ans que Mathieu, âgé de dix-huit ans, s'était mis au service du sieur de La Salle qu'il aurait suivi jusqu'à l'embouchure du Mississipi, en avril 1682. L'aventurier raconte qu'en 1683, M. de Tonti, commandant aux Illinois, lui accorda, ainsi qu'à onze Français et à deux Sauvages, l'autorisation de faire des découvertes au delà des sources du Mississipi. Le groupe se rendit au Nouveau-Mexique, dont il décrit villes et villages, les vallées et les gorges de montagnes où ruisselait l'or : ils en rapportent chacun quatre livres. Revenus à Lachine par Michillimakinac, Mathieu constate les ruines du grand massacre de 1689 : toute sa famille y a péri.

L'année suivante, le groupe d'amis, avec un jeune Sauvage, descend à Québec, de là à la rivière Saint-Jean; puis ils s'en vont prisonniers à Salem et à Boston; puis s'embarquent pour New-York, où Sagean est envoyé en mission au fort Orange négocier la délivrance des prisonniers détenus par les Iroquois. En 1691, une révolution éclate à New-York, les Français sont emprisonnés : Sagean et Turpin dit Lachance réussissent à s'évader, gagnent le New-Jersey et New-Castle. En 1692, ils achètent une chaloupe en vue de remonter vers l'Acadie : mais en route ils sont capturés par un flibustier anglais qui les emmène à Bahama, en Floride, puis à Cuba et aux Açores. Le récit conduit ensuite le lecteur sur le littoral occidental de l'Afrique, au Cap-Vert, en Gambie, à Madagascar; dans l'Océan Indien jusqu'à Bombay. A Surate, Sagean s'embarque sur **le Josias**, navire anglais en partance pour la Chine : il mentionne les six missionnaires Jésuites à bord. Naviguant depuis six ans, il s'embarque, le 14 février 1699, sur **le Nassau**, faisant voile pour Londres. De là il se rend à Nantes, puis à Brest, où il se présenta à l'intendant de la marine. Celui-ci lui ordonna de dicter sa Relation à un écrivain : elle est reproduite en détail dans les **Découvertes des Français.**

Bibl. — P. Margry, *Les Déc. des Fr.*, t. VI, Paris, 1889; S. Marion, *Relat. des Voy. fr. au XVIIe siècle*, Paris, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAGUENAY (**Saki-nip**, en algonquin, « eau qui se précipite »), mot qui a servi à désigner, dès l'origine, le « royaume » et « le fleuve ».

Dans le récit du second voyage de Cartier, on lit : « Le 13e jour du mois d'août (1535), nous partîmes de la dite baie Saint-Laurent (V. ce mot). Et par les deux Sauvages, que nous avions pris le premier voyage, nous fut dit que c'était où commençait le royaume du Saguenay, à la terre du nord, allant vers le Canada (Stadaconé). La rivière sort d'entre hautes montagnes et entre dans le dit fleuve, laquelle est fort profonde, étroite et très dangereuse à naviguer. »

Quant au mystérieux « royaume », il écrit encore que, après avoir nommé le Mont-Royal près d'Hochelaga (Montréal), « les Sauvages nous montraient une grande rivière (Ottawa) qui descend de l'occident comme le dit fleuve (Saint-Laurent). Nous estimons que c'est la rivière qui passe par le **royaume et province** du Saguenay, où il y a infinie quantité d'or, de rubis et autres pierres précieuses et y sont les hommes blancs, comme en France et accoutrés de draps de laine ».

En réalité, Cartier s'approchait, plus qu'on ne l'eût soupçonné, de la vérité, car les sources de la Gatineau, tributaire de l'Ottawa, se trouvent à peu de distance de celles de la rivière **Chamouchouan**, qui se déverse dans le lac Saint-Jean, d'où sort le Saguenay lui-même. Ainsi la région qui s'étend entre l'Ottawa, et ce dernier fleuve encerclait virtuellement le royaume de ce nom. Champlain adopta l'hypothèse dans la suite.

Bibl. — H. P. Biggar, *The Voy. of Jacques Cartier*, Ottawa, 1924; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAGUENAY (Rivière) ou **Sakinip** (eau en torrent) des Montagnais, selon Laverdière, l'un des tributaires du Saint-Laurent, à 120 milles de Québec, mesurant un parcours de 100 milles sur une largeur variable de 100 à 1.000 pieds et à près de 3.000 à son embouchure de Tadoussac (V. **Saint-Jean, lac**).

« Le 11e jour de juin 1603, écrit Champlain, je fus à quelque douze ou quinze lieues dans le Saguenay, qui est une belle rivière et a une profondeur incroyable, — dans son fiord ou estuaire —; car je crois, selon que je l'ai entendu deviser d'où elle procède, que c'est d'un lieu fort haut, d'où il descend un torrent d'eau d'une grande impétuosité; mais l'eau qui en procède n'est point capable de faire un tel fleuve, qui néanmoins ne tient que depuis ce dit torrent, où est le premier saut, jusques au port de Tadoussac, qui est l'entrée de la dite rivière du Saguenay, où il y a quelque 45 ou 50 lieues — 112 jusqu'au lac Saint-Jean et 71 milles en aval de Chicoutimi —; et une bonne lieue et demie de large au plus, et un quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courant d'eau. Toute la terre que j'ai vue, ce ne sont que montagnes de rochers la plupart couvertes de bois de sapins, cyprès et bouleaux, terre fort mal plaisante, et je n'ai point trouvé une lieue de terre plaine, tant d'un côté que de l'autre. Il y a quelques montagnes de sable et îles en la dite rivière qui sont hautes, élevées. Enfin ce sont de vrais déserts inhabitables d'animaux et d'oiseaux; car je vous assure qu'allant chasser par les lieux qui me semblaient les plus plaisants, je ne trouvai rien qui soit, sinon de petits oiseaux qui sont comme des rossignols et hirondelles, lesquels viennent en été, à cause du froid excessif qu'il y fait, cette rivière venant de devers le nord-ouest. »

Bibl. — H. P. Biggar, *The Works of Champ.*, vol. I, Toronto, 1923.

SAILLY (Louis-Artus de) (1623-68), caporal de la quatorzième escouade de la milice de Ville-Marie et juge royal.

Après avoir essayé du négoce à la Martinique en 1657, M. de Sailly vint à Montréal avec sa femme, Anne-Françoise Bourduceau, d'Amiens. Protégé par l'abbé Souart, Sulpicien, associé de son beau-père Médéric Bourduceau, conseiller du roi, il acquit quelques immeubles à Ville-Marie. Au mois de janvier 1663, M. de Sailly est nommé caporal de la quatorzième escouade de la milice. Puis, lors de l'établissement d'une sénéchaussée royale par le Conseil souverain, en vue d'enlever le droit de justice aux seigneurs de l'île (Sulpiciens), il fut promu juge royal. Il siégea jusqu'au 15 septembre 1666, époque où M. Talon abolit l'institution en faveur des seigneurs naturels du lieu. Néanmoins, dans les actes où il figure, M. de Sailly conserva son titre jusqu'à son décès, survenu en 1668. Sa veuve et ses enfants retournèrent en France, car on ne rencontre plus leurs noms dans les documents privés ou officiels.

Bibl. — E.-Z. Massicotte, *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

SAINT-AUGUSTIN (Marie-Catherine ou Mère) (1632-68), Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Fille de Jacques-Simon, sieur de Longpré et de Françoise Gourdeau, elle naquit le 3 mai 1632 à Saint-Sauveur-le-Vicomte (dans la Manche), et reçut au baptême le nom de Ma-

rie-Catherine. Toute jeune, elle se consacra à Dieu par les trois vœux. Agée de treize ans, elle se fit admettre chez les Hospitalières de Bayeux avec l'intention de n'en sortir que pour se rendre aux Missions du Canada. Après sa profession en 1648, on la désigna pour la maison de Québec, où elle arriva le 10 août avec deux compagnes. Sa vie fut une suite de merveilles et de vertus : elle a été écrite par le Père Ragueneau (V. ce nom). Elle mourut avec les signes de la prédestination en 1668, à l'Hôtel-Dieu, où l'on conserve ses restes. L'on a commencé à Québec son procès de béatification.

Bibl. — H.-R. Casgrain, *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, Québec, 1878; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; N.-E. Dionne, *Servit. et Servant. de Dieu*, Québec, 1904.

SAINT-BENOIT (V. Ordre).

SAINT-CASTIN (Jean-Vincent d'Abbadie, seigneur et baron de) (1652-1707), enseigne, lieutenant, capitaine, commandant. — **Saint-Castin,** bourg actuel, près de Pau (Basses-Pyrénées).

La maison d'Abbadie de Maslacq, d'origine très ancienne, formait au XVII[e] siècle quatre branches, connues sous les noms d'Abbadie d'Arboucave, d'Abbadie de Saint-Germain, d'Abbadie de Camou, d'Abbadie de Saint-Castin (V. Mém. S. R. C., 1902).

Jean-Jacques d'Abbadie de Saint-Castin, seigneur de Herrère, Escout et Ecou, né le 1[er] novembre 1620, obtint de Louis XIV l'érection de son domaine en baronnie (1654). En 1649, il épousa Isabeau de Béarn de Bonasse, laquelle mourut de la peste le 17 novembre 1652, âgée de 21 ans : le baron décéda avant le 16 février 1666, laissant trois orphelins : **Marie,** qui épousa Jean de Labaig; **Jean-Jacques,** mort sans postérité; **Jean-Vincent,** né en 1652 (V. Bull. des Rech. hist., 1903).

Ce dernier entra jeune dans le régiment de Carignan qu'il suivit à Québec en 1665, en qualité d'enseigne dans la compagnie du sieur de Chambly. Retourné en France, il fut choisi comme lieutenant dans les troupes de M. de Grandfontaine qu'il suivit à Pentagouët en 1670. Le jeune officier ne tarda guère à s'attacher au langage, aux coutumes et aux mœurs des Abénaquis. Vers 1680, il épousait **Mathilde Mataconando,** fille de leur grand chef, auquel il succéda comme commandant à la guerre.

On sait que, en 1674, M. de Chambly avait remplacé le premier gouverneur, M. de Grandfontaine. Il hospitalisa, à la façon française, un certain John Rhoades, que la chronique désigna comme « un Anglais déguisé ». Ce dernier revint, en effet, tôt après, avec un forban hollandais accompagné de 200 hommes, qui s'empara du fort par surprise. M. de Chambly (V. ce nom) soutint un siège d'une heure, fut blessé et capitula. On pilla le fort qui fut démantelé et abandonné. En 1676, retour des pirates hollandais, qui furent expulsés par des marins bostonnais : ils rendirent la place aux Français et M. de Saint-Castin en prit possession. Il y organisa un comptoir de traite et d'échange entre Anglais et Abénaquis, qui lui procura, selon M. de La Hontan (V. ce nom) la somme énorme de 300.000 louis. Simultanément, il avait un second dépôt de commerce à Port-Royal jusqu'en 1684. Dès lors, la compétition éclata entre lui et le gouverneur trafiquant, neveu de M. Talon, François Perrot (V. ce nom). Le colonel Dongan (V. ce nom), bien que catholique et ami du duc d'York, éleva des prétentions sur les territoires situés entre Pentagouët et la rivière Sainte-Croix.

En 1687 le baron en écrivit au gouverneur général de Québec, accusant Perrot de négliger les devoirs de sa charge et d'user d'injustices à son égard, s'appuyant sur le témoignage de M. l'abbé Petit (V. ce nom), curé de Port-Royal, homme compétent et sans préjugé (V. **Coll. of the Maine Hist. Soc.,** t. VII). En 1688, un parti de 50 hommes de Boston s'établit à Penobscot. M. Nelson était l'agent le plus actif dans la lutte. Néanmoins, Perrot eut pour successeur M. de Menneval (V. ce nom), qui avait ordre, dans ses instructions, de supprimer le commerce de M. de Saint-Castin avec les Anglais. Mais la même année, Andros (V. ce nom), gouverneur de Boston, fit piller le magasin de M. de Saint-Castin, selon l'affirmation du marquis de Denonville: ce fait souleva contre les Anglais l'indignation et exigea la revanche armée des Abénaquis. En mai 1690, M. de Saint-Castin suivit le parti de guerre de M. de Portneuf jusqu'à Kaskébé (Casco-Bay), où le capitaine Sylvanus Davis dut capituler avec 70 hommes de garnison.

Dans les fréquentes rencontres qui suivirent, sous le gouvernement de M. de Frontenac, M. de Saint-Castin se contenta du rôle de médiateur : il renseignait évidemment les capitaines français de la situation des agglomérations anglaises. Il accompagna, en 1696, le sieur d'Iberville au siège de Pemquid, ayant sous ses ordres 240 Abénaquis : il écrivit une lettre au commandant Chubb, lui conseillant de se rendre avec la garnison, de peur qu'il ne tombât aux mains des Sauvages. Ainsi le baron se distingua partout en faveur de la Couronne de France.

Le 14 octobre 1689, le roi lui accorda une concession de « deux lieues de front, à pren-

dre en terres non concédées le long de la rivière Saint-Jean, joignant les terres de Jemsec, sur une pareille profondeur de deux lieues » (V. Mém. S. R. C., 1899). Le 30 octobre 1701, M. de Brouillan écrivait de Port-Royal au ministre de la Marine : « Le sieur de Saint-Castin que l'on accuse de commercer avec les Anglais, retourne en France pour rendre compte de sa conduite. Il est certain qu'il a conservé fidèles à la France les Sauvages de la frontière où il habite. »

Le 16 janvier 1703, à Oloron (France), messire Vincent d'Abbadie accepta une obligation de 24.000 livres, de la part de Jean de Labaig, conseiller du roi et son beau-frère, en représentation des sommes à lui dues par noble Jacques de Béarn, sieur de Bonasse, sur la vente de son patrimoine. Cet acte porte aussi quittance du dit sieur de Labaig, en faveur du baron, « des fournitures et avances qu'il a faites pour lui, pendant son absence hors du royaume, comme son procureur, depuis 22 ans ou environ, en diverses affaires jusques à présent ».

La même année, plusieurs Anglais pillèrent la maison de son fils et firent un grand butin, tout en lui témoignant des sentiments d'amitié. En 1704, l'une des filles du baron dit au colonel Church (V. ce nom), qui l'avait arrêtée, que son époux avait rejoint son père en France. En 1706, le ministre lui intima l'ordre de retourner en Acadie. Il dut mourir l'année suivante; car en 1708, M. de Subercase écrivait au ministre « que son fils était dépouillé de ses biens en France sous prétexte d'illégitimité, bien qu'il ait la preuve du contraire par les certificats des missionnaires; que son héritage était détenu par le lieutenant-général d'Oléron, le premier chicaneur d'Europe, qui se l'attribuait depuis plusieurs années ».

On lit dans les **Mémoires français** aux Archives du Massachusetts : « En 1689, il y avait à Pentagouët un prêtre, un homme marié, un adolescent au-dessous de 15 ans, et une femme mariée; en 1693, les habitants sont M. de Saint-Castin, âgé de 57 ans — ainsi il serait né en 1636 — sa femme et un fils; Jean Renauld, âgé de 38 ans, sa femme et 4 enfants; un certain Des Lines, âgé de 40 ans, sa femme Jeanne Granger et 3 enfants. » Dans un **Mémoire** de M. Tiberge, daté du fort Nachouat (Fredericton), le 1er octobre 1695, il est dit : « Je n'ai connu que trois habitants de la rivière Pentagouët : à savoir, M. de Saint-Castin, qui est dit posséder plus de 40.000 liv., un nommé Renauld, son domestique, et un autre nommé Des Lines. Ce dernier a une femme et ses enfants; ainsi en est-il de M. de Saint-Castin, qui a vécu avec des **squaws** longtemps et s'est marié à l'une dans la suite. Tous trois avaient des habitations; mais, depuis la guerre, les Anglais les ont brûlées, de sorte qu'ils sont maintenant obligés de cacher leurs marchandises au loin dans les bois pour les soustraire au pillage. »

Le baron de La Hontan, qui vécut dans ces parages, de 1683 à 1694, écrit que « le sieur de Saint-Castin n'a jamais changé de femme, afin de montrer aux Sauvages que Dieu ne saurait aimer les gens inconstants ».

Selon l'honorable Jean Godfrey, de Bangor (Maine), Mathilde lui donna **Anselme** et **Anastasie.** Une seconde épouse, Marie Pedianskge, fut mère de plusieurs autres enfants. Le 31 octobre 1707, l'abbé Gaulin (V. ce nom), qui remplaçait le Père Justinien absent de Port-Royal, célèbre le mariage d'Anselme, avec Charlotte D'Amours; le 4 décembre suivant, celui d'Anastasie avec le sieur Alexandre Le Borgne de Bellisle; le même jour celui de Térèse de Saint-Castin avec Philippe Mius de Pobomcoup. Cet écrivain rend au baron le témoignage de la vérité et de l'admiration.

Le nom de M. de Saint-Castin, sous la forme anglaise de **Castine,** est resté attaché à un village du Maine, situé à l'embouchure de Penobscot.

Bibl. — *Collect. of the Maine, Hist. Soc.*, t. VII, art. III, Bath, 1876; Rapp. des Arch. féd., Ottawa, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Arch. can., Ottawa.

SAINT-CASTIN (Bernard-Anselme d'Abbadie, baron de) (1689-1728), fils du précédent, lieutenant et chef militaire des Abénaquis.

Né en 1689, il avait un demi-frère, nommé Joseph, frère de Mme Mius de Pobomcoup. Il étudia au séminaire de Québec jusqu'en 1704 et il devait se distinguer sur les champs de bataille; les historiens l'ont souvent confondu avec son père. Au printemps de 1707, le gouverneur Dudley de Boston (V. ce nom) envoya assiéger Port-Royal le colonel March (V. ce nom) avec 1.500 hommes.

M. de Subercase (V. ce nom), gouverneur de Port-Royal, fit appel au jeune baron et à ses Abénaquis. Il l'envoya à la tête de 80 combattants, Français et Sauvages, intercepter l'avant-garde de 300 Anglais qui poursuivaient le bétail acadien. Dans une embuscade, formée de six indigènes seulement, laissant les troupes à la vue de l'ennemi, il tenta la surprise et tua six hommes; puis rejoignant le corps de troupes, il chargea les Anglais avec tant de vigueur qu'il les força à se retirer au camp en désordre. Le colonel March essaya d'autres attaques; mais il se retira à la baie de Casco, sans avoir remporté aucun succès. M. de Subercase, dans un rapport

adressé au ministre, avoua que, sans la présence du baron, il n'eût pas osé répondre du résultat. Le colonel March, ainsi que les colonels Wainwright et Appleton, fut censuré à Boston. Le gouverneur augmenta les troupes du corps expéditionnaire des mêmes officiers qu'il mit sous les ordres de trois Conseillers, les colonels Hutchison, Townshend et M. Leavett, munis de pleins pouvoirs.

Le 20 août suivant, les vaisseaux étaient dans le Port-Royal; mais ni officiers, ni soldats, ne se trouvaient en état ou d'humeur d'assurer un triomphe. Les Français, malgré leur petit nombre, secondés par un détachement de 60 Canadiens arrivés avant le premier siège, étaient en bonne condition de défense sous la main habile de leur gouverneur. Celui-ci mit toute sa confiance dans le baron, qu'il envoya avec 150 hommes faire une embuscade non loin des Anglais. Arrivé à une portée de fusil, M. de Saint-Castin commanda trois décharges successives qui forcèrent l'ennemi à se rabattre vers leurs embarcations. Puis, M. de Subercase détacha le sieur de La Boularderie (V. ce nom) renforcer le baron avec 150 combattants, ayant ordre de suivre l'ennemi s'il tentait l'embarquement; de plus, il se mit aussi à la tête de 150, laissant le commandement du fort au sieur de Bonaventure. Brûlant d'impatience, M. de La Boularderie engagea deux furieux assauts, à la tête de 60 à 80 braves, sautant d'un retranchement à l'autre jusqu'à ce qu'il tombât blessé de deux coups de sabre. Le baron et Antoine de Saillant le suivaient avec ardeur; ils prirent sa place, quand on en vint à un corps à corps avec des haches et des crosses de mousquets : douze ou quinze cents Anglais furent forcés de reculer de quinze pas vers les vaisseaux. M. de Saint-Castin et son compagnon furent blessés et mis hors de combat; leurs hommes se retirèrent dans la forêt. A cette vue, les officiers ennemis rallient leurs troupes et se mettent à leur poursuite jusqu'à ce que les Français fissent volte-face pour les recevoir: ils se retirèrent à leur tour, après quelques décharges. Peu après, M. de Subercase envoya Granger, un brave habitant, avec le détachement de M. de La Boularderie donner l'assaut aux Anglais, qui se rembarquaient en hâte et en confusion : le 1er septembre, ils étaient de retour à Boston.

M. de Saint-Castin était grièvement blessé à la cuisse.

Sa bravoure ajouta beaucoup à son crédit. Le 31 octobre, il épousait à Port-Royal Charlotte D'Amours, fille de Louis de Chauffours, enseigne d'infanterie, et de Marguerite Guyon de Québec, en présence du gouverneur et des officiers. En 1710, le siège de Port-Royal fut confié au général Nicholson (V. ce nom), qui amena à bord de 36 transports une armée de 3.400 habitants. M. de Subercase dut capituler et eut les honneurs de la guerre. Comme il fallait soumettre les articles de la reddition au gouverneur de Vaudreuil, on lui délégua M. de Saint-Castin et le major Robert Livingston.

Tous deux se rendirent à Pentagouët, où trois Sauvages leur servirent de guides pour le voyage par eau. Le lendemain du départ, le canot du major se renversa, emportant dans le courant son fusil et le guide indien lui-même. Plus tard, les glaces brisèrent l'autre canot et il fallut effectuer le trajet à pied, à travers plaines et montagnes, rivières et lacs, brouillards et tempêtes : les deux délégués, après quinze jours, se virent réduits à se nourrir de mousses, de feuilles, de baies sèches. Ils n'atteignirent Québec que le 16 décembre, complètement épuisés et affamés. M. de Vaudreuil s'empressa de les restaurer.

Mais la nouvelle de la perte de l'Acadie l'atterra. Il pensa aussitôt à se garantir l'obédience des Sauvages. Il fit choix d'Anselme de Saint-Castin pour les conserver dans la fidélité au roi. M. Raudot approuva ce projet et les administrateurs donnèrent au baron une commission de lieutenant à Pentagouët (1er janvier 1711). « M. de Vaudreuil a promené partout le major et le baron, jusqu'à les faire entrer dans les couvents de filles, sans exception, où l'Anglais a causé, à sa vue, tous les scandales les plus surprenants, non seulement par rapport à la pudeur, mais aussi par rapport à la religion : à tel point que dans l'Hôpital-Général, gouverné par des Religieuses, après avoir mis la modestie de ces pauvres filles à bien des épreuves, ayant trouvé une statue de Saint Michel, il commit contre le saint et son image toutes les injures les plus grossières, et mêla tout cela de beaucoup d'impiétés et de blasphèmes contre le culte que nous rendons aux saints » (V. A. Gosselin, **l'Egl. du Can.**, t. I).

Dès son retour à Pentagouët, le baron, de concert avec l'abbé Gaulin, conçut le projet de reprendre Port-Royal; il envoya 40 Abénaquis, commandés par un certain d'Aymelle, aider à l'entreprise. En 1713, le traité d'Utrecht n'affectait pas les droits des aborigènes, qui continuèrent à considérer le baron comme leur chef. Deux ans après, M. de Saint-Castin se rendit en France.

On lit dans les Archives de Pau des documents précis. Admis aux Etats du Béarn dans l'ordre de la noblesse, le 28 avril 1717, pour la terre de Saint-Castin, « Bernard-Anselme d'Abbadie donna quittance de la somme de 16.000 liv., 13 sols, en faveur de messire Jean, vicomte d'Escoux, le 30 juillet 1719 ».

Au mois d'août 1721, les Français, ayant réuni environ 200 Abénaquis de Nascouat et de Pentagouët, se rendirent à l'île Arrowsic en 90 canots et tinrent une conférence avec le capitaine Pennhallow, commandant du fort. Il fut prié de retirer les Anglais de certaines localités, où ils avaient empiété sur leurs droits, dans l'espace de trois semaines : c'était à peine autrement de voir leur bétail tué et leurs demeures incendiées. On considéra cette démarche où paraissaient les Pères Rasle et de La Chasse, ainsi que le baron en uniforme, comme un acte d'hostilité. Le gouvernement de Boston, une fois informé, ordonna l'arrestation immédiate de Saint-Castin.

A peine était-il rentré à son domicile de Pentagouët, qu'un voilier anglais, commandé par un officier de sa connaissance, vint mouiller au port. Invité à s'y rendre pour se rafraîchir, le baron s'exécuta sur-le-champ. Dès qu'il fut à bord, on hissa les voiles: on le menait aux prisons de Boston. Il fallut nommer un comité d'enquête, qui interrogea le prévenu : — « Je n'ai, dit-il, reçu aucun ordre du gouverneur du Canada autorisant ma présence à Arrowsic. J'ai toujours vécu avec mes parents et ma tribu à laquelle je commande. J'aurais forfait à ses intérêts en négligeant de les sauvegarder à la conférence. Mon uniforme est requis par ma position, qui est le grade de lieutenant en pied du roi de France. J'ai la plus haute amitié pour les Anglais. Ma disposition est d'empêcher mon peuple de les molester et tous mes efforts tendent à le garder en paix avec eux. » Le rapport du comité fut agréé des deux Chambres, politique et judiciaire, et le gouverneur Shute livra le prisonnier à la liberté, sans qu'il eût fait aucune réponse à la demande du marquis de Vaudreuil, réclamant l'élargissement du détenu. M. de Saint-Castin fut emprisonné en décembre et ne fut libéré qu'au bout de cinq mois.

Le Père Rasles fut tué en 1724. On imagina de conclure un traité avec les Sauvages. Au mois de février, les tribus, pressées par le baron, consentirent une entrevue au fort **Saint-George**. Par malheur, dans l'intervalle, le capitaine Heath vint attaquer Français et indigènes à Pentagouët et incendia les 50 ou 60 maisons désertées. Ce fait d'hostilité rompit les négociations, qui furent néanmoins reprises au mois de juin. Mais, en juillet, le capitaine John Pritchard vint saisir une barque chargée de fourrures et appartenant à Joseph d'Abbadie. Le fait a été, dans une requête du frère du baron, signalé au lieutenant-gouverneur Dummer, le 23 juillet 1725 (V. Collect. of Maine, t. VII). On lui donna, sans doute, entière satisfaction, car le 15 décembre, on signa le « Traité Dummer » avec les tribus, lequel dura jusqu'en 1744.

Dans une lettre, citée textuellement par M. Godfrey, le Père Etienne Lauverjat, S. J., les deux frères d'Abbadie, Anselme et Joseph, sont accusés avec force, ainsi que leur neveu de Bellisle, de favoriser les Anglais et de seconder le détachement des Sauvages de la fidélité à la France (8 juillet 1728). Une autre lettre de M. de Beauharnois au ministre, le 1er octobre 1731, accuse réception d'une correspondance de M. de Saint-Castin, avouant que les Anglais fondaient des établissements considérables sur la frontière des territoires indiens qu'ils visaient à occuper par force. Quoi qu'il en soit, les Abénaquis retournèrent à l'alliance avec les Français dans la suite.

On ignore encore le lieu et la date exacte de la mort du baron. Mais on sait que sa femme décéda à Pau, le 27 février 1734, à l'âge de 45 ans et fut inhumée le lendemain dans l'église Notre-Dame de cette ville. Ils avaient eu trois filles : **Marie**, né à Québec vers 1711, qui épousa à Oloron Pierre de Bourbon, avocat au Parlement de Navarre, souche d'une nombreuse famille encore existante; **Brigitte**, qui étudia au monastère des Ursulines de Québec, marraine de sa sœur dans l'église de Saint-Martin de Pau; **Louise**, née à Pau, le 23 février 1716, mariée en cette ville (23 juin 1735) à Bertrand de Sarthopon, d'Accous, praticien.

Bibl. — Collect. of the Maine Hist. Soc., t. VII, Bath, 1876; Mém. Soc. Roy. Can., 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J. Maurault, *Hist. des Abén.*, passim, Québec, 1866; *Colon. Docum.*, vol. IX, New-York; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 69, Cleveland, 1901.

SAINT-CHARLES (Rivière), cours d'eau de la rive nord, qui se déverse dans le bassin de Québec.

Le 14 septembre 1535, jour de la fête de L'Exaltation de la Croix, Jacques Cartier lui donna le nom de rivière **Sainte-Croix**. Mais en 1619, les Récollets (V. ce nom), protégés et dotés par le grand vicaire, Charles des Boves (V. ce nom), changèrent l'appellation antique en rivière **Saint-Charles**, qui baignait l'enclos de leur couvent, bâti sur le site actuel de l'Hôpital-Général.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-COSME (Jean-François Buisson de) (1667-1706), prêtre du Séminaire de Québec, missionnaire en Acadie et aux Tamarois.

La famille Buisson était originaire de la paroisse Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe); faute d'une virgule, on l'a quasi anobli en ajou-

tant de Saint-Cosme. Michel Buisson épousa à Québec, le 8 novembre 1663, Suzanne Delicerace, Bordelaise : leur fils aîné Jean-François y fut baptisé, le 6 février 1667, entra au séminaire en 1675 et fut ordonné prêtre le 2 février 1690. En 1692, peut-être avant, on l'envoya dans les missions de l'Acadie, où il demeura jusqu'à l'hiver de 1697.

En juillet 1698, il partait avec les abbés de Montigny et Davion pour la mission des Tamarois, que l'évêque venait de confier au Séminaire. A l'automne, trois autres allaient les rejoindre, les abbés Bergier et Bouteville, et Michel Buisson, frère de Jean-François, âgé de dix-sept ans et minoré, afin d'y apprendre les langues indigènes.

La **Relation** de Pénicaut rapporte que M. de Saint-Cosme était venu avec trois Français jusqu'aux Natchez; qu'il repartit avec eux pour aller voir M. de Bienville au fort de Mobile; qu'en descendant le fleuve, comme ils s'étaient cabanés sur le bord pour y passer les nuits, un parti de 80 **Chétimachas** les avait rencontrés endormis et les avaient assassinés; que le petit esclave, qui accompagnait M. de Saint-Cosme s'étant sauvé, en avait apporté la nouvelle. « Peu de jours après, M. de Bienville et M. Juchereau de Saint-Denis (V. ces noms) formèrent un parti de 200 Sauvages avec 10 Français et les firent marcher contre les Chétimachas. On en tua 15 et on fit 40 prisonniers, hommes, femmes et enfants. Parmi eux, il y avait un des Sauvages qui avait tué M. de Saint-Cosme, à qui il avait donné cinq coups de flèche. On lui mit les fers aux pieds et aux mains. A la Mobile, M. de Bienville le fit attacher au cheval de bois et on lui cassa la tête. » C'était en 1706, et non 1703, date assignée au fait par Pénicaut.

M. Michel de Saint-Cosme apprit l'idiome des Tamarois et, en 1703, il revint à Québec recevoir les onctions sacerdotales, le 27 avril 1704. Faible de santé, il demeura au pays, et mourut le 18 février 1712.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P. Margry, *Découv. des Français*, t. V, Paris, 1889; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé*, Montréal, 1910.

SAINT-DENIS (Nicolas Juchereau, sieur de) (1627-92), colon, commandant de la milice locale, membre du Conseil souverain, anobli par le roi. — **Saint-Denis**-d'Authou, de Moronval, des Puits, les Ponts, sont quatre communes d'Eure-et-Loir.

Il était le deuxième des quatre enfants de Jean Juchereau (V. ce nom) et naquit vers 1627 à La Ferté-Vidame : le premier il adopta le titre de **sieur de Sant-Denis**. « Il tourna ses soins, écrit le Père de Charlevoix, du côté de la culture des terres; mais, plus d'une fois, il fut obligé de suspendre ses travaux. Dans le dessein de protéger les colons contre l'insolence des Iroquois, il avait formé une compagnie de milice. A sa tête, il suivit M. de Courcelle dans son expédition contre les Agniers (1666); sa conduite en cette circonstance fut si honorable que le commandement lui en fut donné à perpétuité. En 1670, le Père Albanel lui demanda deux Français pour l'accompagner vers les régions des sauvages Papinachois et Ounamiois, parce qu'il le savait aussi zélé pour la gloire de Dieu que pour les intérêts de la Compagnie, dont son père était commis avec son oncle Des Châtelets (V. ce nom). En 1672, il montra le même empressement à obliger le Père Dablon. Ce fut surtout en 1690 qu'il se signala, durant trois jours et à trois assauts des ennemis. Nous eûmes dix ou douze blessés près de la rivière Saint-Charles, dont le plus considérable fut M. de Saint-Denis, seigneur de Beauport, qui commandait sa milice : il avait alors plus de 60 ans et combattit avec beaucoup de valeur jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. C'est à la suite de cette défense que le roi lui accorda des lettres de noblesse, en février 1692. » Comme trophée, il reçut l'un des six canons pris à l'ennemi.

Il décéda le 4 octobre suivant. Il avait épousé, le 22 septembre 1649, Marie-Térèse Giffard, qui vécut jusqu'en 1714, après lui avoir donné douze enfants :

Marie-Anne, née le 14 août 1653, épousa (20 nov. 1669) François Pollet de Lacombe Pocatière (V. ce nom) et ensuite François-Fortuné Ruette d'Auteuil (V. ce nom);

Charles, né le 6 décembre 1655, sieur de Saint-Denis et de Beaumarchais, nom d'une terre située sur la seigneurie de Beauport qu'il reçut (1689) de son oncle, messire de Lauzon-Charny, prêtre demeurant chez les Jésuites à La Rochelle. En 1691, M. de Frontenac lui accordait la commission de lieutenant réformé. En 1694, le roi lui confère celle de premier juge royal ou de lieutenant-général de la juridiction de Montréal. Après l'incendie de l'Hôtel-Dieu (février 1695), il convoque une assemblée et souscrit le premier 100 liv. pour la reconstruction (V. Faillon, **J. Mance**, t. II). Le 15 octobre 1696, il est autorisée par le Conseil à passer en France pour exposer ses plans d'une tannerie à établir au Mississipi: il subit un échec; mais un autre voyage en 1699 est couronné de succès : le roi lui permet de s'y rendre avec 24 hommes (juin 1701). Il fit un établissement à l'entrée de la rivière **Ouabache** (Wabash), voie la plus courte du Canada à la Louisiane; il était accompagné du Père Jean Mermet, missionnaire des Illinois, qui trouva les

Sauvages indociles et superstitieux. En 1703, Charles mourut inopinément et son poste fut presque abandonné (V. Margry, t. V). Il avait épousé, le 21 avril 1692, Denise-Térèse Migeon de Branssat (V. ce nom), qui lui donna cinq enfants, dont deux, Daniel et Philippe, moururent au berceau; Marie-Catherine, née le 23 septembre 1693, épousa J.-B. Le Gardeur de Repentigny; Joseph-Charles (9 août 1696); Louise-Anne-Térèse (21 octobre 1699) entra au monastère des Ursulines;

Ignace, qui fut le continuateur de la lignée;

Charlotte-Françoise, née le 1er février 1660, se maria à François Viennay-Pachot (V. ce nom);

Madeleine-Louise, née le 11 juillet 1662, mariée à Alexandre de Saint-Martin (V. ce nom);

Marie-Térèse, née le 8 novembre 1664, s'unit à Pierre La Lande-Gayon et devint mère de cinq enfants, dont la plus jeune, portant le nom de sa mère, épousa François Aubert de La Chesnaye;

Catherine, née le 18 octobre 1668, mariée à Pierre Aubert de Gaspé, ne laissa aucun enfant;

François, né le 16 septembre 1670, sieur de Volezar (V. ce nom);

Joseph, né le 8 janvier 1673, sieur des **Aulnaies,** qui reçut de Frontenac (1679), à titre de fief et seigneurie, « les terres situées sur le fleuve Saint-Laurent entre celles des sieurs de La Durantaye et de La Bouteillerie », il mourut le 11 novembre 1694; il a laissé son nom à Saint-Roch-des-Aulnaies;

Louis, né le 17 septembre 1676, passa en Louisiane avec le sieur d'Iberville (V. ci-après);

Jacqueline-Catherine, née le 4 septembre 1679, entra au monastère des Ursulines et prit le nom de Sœur Marie des Séraphins : elle mourut en 1722.

Bibl. — V. la suivante.

SAINT-DENIS (Louis Juchereau, sieur de) (1676-1744), fils du précédent, capitaine en Louisiane, explorateur, fondateur du fort des Natchitoches.

Né à Québec le 17 septembre 1676, il passa en France encore adolescent : on ne sait s'il accompagna le sieur d'Iberville à la baie d'Hudson. Lors de son second voyage à la Louisiane (1699-1700), il était parmi les Canadiens à bord de **la Renommée** et M. d'Iberville le fit **officier bleu,** ou officier créé pour servir, faute de major. Quand on eut installé le fort **Maurepas** à 18 lieues en amont de l'embouchure du Mississipi, il devint le lieutenant du sieur de Bienville, qui remplaça bientôt (août 1701) M. de Sauvolle au fort de Biloxi. Tous deux, avec une poignée de compatriotes de la Nouvelle-France, avaient fait une expédition fort pénible sur la rivière Rouge.

M. de Saint-Denis ne tarda pas à se familiariser avec les idiomes des tribus et à s'assurer leur attachement. En 1702, il accompagna les sieurs de Bienville et de Tonti, à la tête de 70 Français et de 800 Sauvages, qui allaient châtier les Alibamons du meurtre de quatre compatriotes. En 1705, il commanda un autre parti chargé de venger la mort de l'abbé de Saint-Cosme sur les Chétimachas. En 1705, il accueillait à Maurepas les réfugiés des Natchitoches décimés et les fit adopter par les Colapissas : puis vint l'ordre d'abandonner **Maurepas** et de transporter à Mobile matériaux et munitions. Peu après, nouveau coup de main contre les Chétimachas. Au retour à Mobile, « soit qu'il ait subi quelques mécontentements, soit qu'il n'aimât point à être enfermé dans une garnison, il s'en alla avec douze compagnons demeurer au Biloxi ». En 1708, il y reçoit M. Diron et M. de Bienville qu'il accompagna ensuite, en amont du grand fleuve, jusqu'aux Collines-Brûlées.

En 1713, M. de Lamothe-Cadillac lui confia la mission de mettre la colonie en relations commerciales avec les présides espagnols du Nouveau-Mexique; il convint avec lui qu'il laissât pour 10.000 liv. de marchandises en dépôt chez les Natchitoches. Le 23 août 1714, il partit de l'île Dauphine, muni d'un passeport signé du gouverneur et accompagné de 22 Français, parmi lesquels se trouvait Pénicaut (V. ce nom). Au village des Natchitoches, situé dans un îlot de la **Rivière-Rouge,** à environ 40 lieues de son confluent avec le Mississipi, il construisit un fortin et un magasin, où il laissa la moitié de sa troupe, avec quelques instruments de culture. Résolument, avec ses douze hommes et des guides sauvages, il prit la route vers l'Ouest et, en 20 jours, arriva aux **Assinaïs,** où il fit acte de prise de possession. Là, il détermina 25 Indiens à l'accompagner jusqu'à la mission Saint-Jean-Baptiste ou **Presidio del Porto.**

Le gouverneur espagnol de la place, le capitaine don Remon Sanché (Sanchez) de Navarro, donna avis par exprès au duc de Livarès, vice-roi du Mexique, de l'arrivée de M. de Saint-Denis : celui-ci fut mandé à Mexico, où il se présenta le 5 juin 1715. Livarès, ayant lu ses lettres de créance, le fit jeter en prison durant plus de trois mois. Heureusement quelques Français qui servaient chez les Espagnols et qui avaient bien connu M. d'Iberville, apparenté par sa femme

à M. de Saint-Denis, parlèrent en sa faveur; et le vice-roi engagea le captif à servir le roi et lui promit une compagnie de cavalerie: ce qu'il refusa, étant lié par serment au roi de France. Puis Livarès apprit qu'il avait fait la cour, à Rio del Norte, à l'une des filles de Remon et le pressa davantage à céder à ses propositions de naturalisation, en vertu de cette future union : il le remit alors en liberté. Après quelque temps, lorsqu'il était sur le point de partir, le vice-roi lui donna une bourse bien remplie et un beau cheval de son écurie, lui disant de conduire neuf missionnaires aux nations de l'est. L'officier canadien se chargea volontiers de la mission et il partit le 29 octobre 1715. A Saint-Jean-Baptiste, il fut l'hôte de Remon Sanche de Navarro. Celui-ci, huit jours après, apprit avec chagrin que quatre villages indigènes se préparaient à un lointain exode, étant mécontents des agissements des cavaliers espagnols dans leurs campements. M. de Saint-Denis lui servit d'intermédiaire : il réussit à tout mener à bonne composition. Ce service désintéressé amena le gouverneur à donner à l'officier la main de sa fille aînée Dona Emmanuelle. Un Père Cordelier d'Espagne bénit leur union, deux mois après. M. de Saint-Denis, au bout de huit mois de séjour chez son beau-père, partit avec le frère de ce dernier, don Juan de Navarro, pour se rendre aux Assinaïs et de là auprès de M. de Lamothe-Cadillac : il arriva à Mobile le 25 août 1716.

Quelques semaines plus tard, l'explorateur proposa aux sieurs Graveline, de Léry, de La Frenière, Beaulieu et Derbanne, de former une société de commerce qui traiterait avec les Espagnols; ayant acheté pour 43.000 liv. de marchandises, ils partirent de Mobile, le 10 octobre 1716 et atteignirent les Natchitoches le 25 novembre. M. de Saint-Denis prit seul les devants avec les deux tiers des marchandises. Le 24 décembre, il était rendu aux Assinaïs, où il trouva les Espagnols. Le 6 avril 1717, il se présentait chez son épouse; mais on lui confisqua ses effets. Il se porta à Mexico, où on finit par les lui faire restituer et il en reçut un bon prix. Le 24 mars 1718, il revint à l'île Dauphine avec sa famille. « En 1718, écrit Pénicaut, il alla s'établir au vieux Biloxi, parce qu'il avait eu une pique avec le gouverneur de Bienville : il y fit venir demeurer tous les esclaves et apporter tous ses effets. » L'année suivante, il rassemblait les Sauvages du voisinage pour seconder les défenseurs de la colonie contre les Espagnols qui venaient de reprendre Pensacola. Quand parut l'escadre de M. de Champmeslin, il conduisit les mêmes Indiens le long du rivage, afin de cerner la place par terre, tandis que la flotte l'assiégeait par mer. Après la capitulation, il fit admirer à l'amiral et aux officiers le divertissement des danses sauvages; il harangua les alliés dans leur langue et les exhorta à la fidélité au roi.

Le 1er juillet 1720, M. de Saint-Denis était nommé commandant de la **Rivière-aux-Cannes** par la Compagnie des Indes. Le 31 mars suivant, elle lui accordait une gratification de 5 % sur le bénéfice de la vente des marchandises. Le 2 décembre 1721, son mandat de commandant était étendu aux Nassonites. Jusque-là il avait agi en qualité de volontaire, sans solde, ni rang. En 1722, le roi lui décerna le brevet de capitaine d'une compagnie et celui de gouverneur du fort des Natchitoches, où sa famille vint le rejoindre. « Au mois d'octobre 1731, 200 Natchez marchaient contre ce fort, dans le dessein d'exterminer cette nation fidèle et de se rabattre ensuite sur les Tonicas. Déjà ils étaient maîtres du village, quand ils furent arrêtés par M. de Saint-Denis. Avec ses 22 soldats et quelques Espagnols, le commandant sut tenir l'ennemi en respect jusqu'à l'arrivée des peuplades environnantes, qui l'aidèrent à le culbuter en lui infligeant des pertes sensibles. »

Le 31 mai 1740, M. de Saint-Denis cédait, par acte notarié à la Nouvelle-Orléans, à ses nièces, Madeleine et Anne de Saint-Martin (V. ce nom), un terrain lui appartenant à Beauport. Le 3 avril 1741, il écrivit une intéressante lettre à la seconde, mariée à M. Aubert de La Chesnaye : « J'ai reçu votre lettre du 12 mai 1739 par l'occasion de M. de Rouville. La guerre des Chicachas m'a empêché de trouver occasion pour le Canada, cette même année. Je profite de celle des chers Pères Jésuites pour la présente. J'avais toujours eu espérance de revoir mon cher pays et ma chère famille, mais la découverte du Mexique m'en a empêché. J'ai jeté les yeux sur une demoiselle de pays-là et l'ai mariée, et j'ai toujours vécu très content avec elle. Nous avons eu 7 enfants : Dieu a disposé de deux et des cinq, trois sont filles et deux garçons. Bien que dépourvus des biens de la terre, nous vivons tout doucement. Je n'ai pas vu un seul de mes parents en ces pays-ci et je me trouve hors d'état par mon âge d'espérer d'en voir jamais. Après tout, je ne conseille à aucun d'eux d'y venir, car je puis vous assurer que c'est un indigne pays; heureux celui qui en peut sortir, plus heureux encore celui qui n'y est jamais venu et, quelque âgé que je sois, je souhaiterais en être dehors. Vous apprendrez sans doute par les vaisseaux de France la mort de Mme de Béthume (veuve d'Iberville), qui mourut l'an passé » (V. **La Fam. Juch.**).

M. Lepage Du Pratz, auteur d'une **Hist. de la Louisiane** (1758) fait du commandant les

plus expressifs éloges. M. de Saint-Denis fit rédiger son testament, le 26 mars 1744, et décéda le 11 juin suivant, et son épouse le 16 avril 1758. Enfants :

Marie-Rose, épouse de J. de La Chaise (V. ce nom);

Marie-Pétronille, épousa (1746) A. de Mézières, commandant du fort;

Marie-des-Neiges, née en 1734, mariée en 1754 à don Manuel de Soto Bermudes et mère de plusieurs enfants;

Pierre-Antoine, né en 1740, entra dans l'armée, devint chevalier de Saint-Louis et mourut célibataire en 1782;

Louis-Charles, lieutenant en 1765, alcade ordinaire de la Nouvelle-Orléans en 1770, décédé à Natchitoches en 1778;

Marie-Dolorès-Simone, qui épousa Césaire Le Blanc, le 9 juin 1750, originaire de Marseille, commandant du fort de Natchitoches et chevalier de Saint-Louis; ils eurent deux enfants : Jacques-Maurice, commandant du poste d'Atakabas, militaire plein d'honneur et bon Français; Louis-Charles, qui épousa en 1772 Elisabeth Pomponne d'Ernéville, qui lui donna douze enfants.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Jucher.*, Lévis, 1903; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Ind.*, Paris, 1907; Baron de Viliers, *Les Dern. Ann. de la Louis. fr.*, ib., 1903; P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. V et VI, ib., 1889.

SAINT-DENIS (Louis-Barbe Juchereau, sieur de) (1741-1833), lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis.

Il était le quatrième des fils de Joseph-Charles de Saint-Denis et le petit-fils de Charles Juchereau, lieutenant de la juridiction civile et criminelle de Montréal. Son père né à Montréal, le 9 août 1696, alla s'établir à Saint-Domingue en 1725; le 23 septembre 1727, il fut nommé Conseiller au Cap-Français, puis procureur-général et doyen du Conseil supérieur, le 6 juin 1740, ayant acquis l'une des plus riches habitations de la localité; il mourut le 18 mai 1765, ayant eu de son épouse, Marie-Térèse, fille de Joseph Bacon de Cazelle, écuyer et major des milices, quatre enfants : l'aîné entra dans la marine et mourut des fièvres en 1741; le cadet embrassa la même carrière et périt aussi des fièvres; leur sœur épousa, au Cap-Français, M. de Lantillac, comte de Sedière, et mourut à Tours en 1768, n'ayant eu qu'une fille, Mme de Vergennes, morte sans postérité ; **Louis-Barbe,** qui naquit le 23 mars 1741 à Saint-Jean-Baptiste du Trou (Saint-Domingue).

Son père l'envoya en France suivre son cours d'études. Il entra dans l'armée. Lieutenant-colonel des Gardes françaises, il servit avec distinction durant la guerre de Sept ans, surtout sur les champs de bataille de Hastenbeck et de Minden. Il mérita la croix de Saint-Louis. Il mourut à Tours en 1833, étant alors haut-justicier de Lengny, Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire), seigneur de Thuillay et de Laroche-Bézard (Vendée) ; Mme Viger-Lebrun, qui dessina son portrait, affirmait qu'elle n'avait jamais reproduit les traits d'un aussi bel homme. Il avait épousé à Paris, le 22 février 1774, Hélène-Mélanie, fille de Léon, marquis de Barbançois-Villegongis, et d'Hélène-Louise Le Féron : le roi lui octroya, ce jour même, le titre de marquis. Ils eurent sept enfants :

Agathe, née au château de Lengny, le 30 janvier 1777, mourut sans alliance, le 23 mai 1850;

Adèle, née le 13 mai 1781, mariée à Léon Dupuy, de Cognac, et morte sans enfant en avril 1827;

Amédée-Louis-Vincent, marquis de Saint-Denis, né le 30 décembre 1782, engagé volontaire en 1800, fit la campagne de Dalmatie, d'Illyrie, de Portugal, dans l'armée de Junot, avec le grade de chef de bataillon, fut blessé grièvement au bras à la bataille de Toulouse et mourut le 16 novembre 1858, au château de la Guignardière (Vendée); il avait épousé Clémentine, fille de Victor de Trémont, receveur-général des finances, laquelle mourut sans postérité et il passa son nom et son titre à Jean-Léon Lecoq, baron d'Hervey, fils de sa sœur Mélanie;

Constance-Hélène, née le 25 octobre 1786, mariée à Tours (20 avril 1818) à François-Auguste Le Maire de Marne, brigadier des gardes du corps du roi, chef d'escadron d'état-major, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, à qui elle donna une fille, Marie-Antoinette (7 fév. 1825) : elle épousa (23 oct. 1848) à Tours Jules Torterüe de Sazille, qui en eut trois enfants : Clémentine (17 oct. 1849), mariée (10 nov. 1880) à Maximilien Techtermann, originaire de Fribourg; Joseph-Gustave (17 février 1852), officier d'infanterie décédé à Cannes (10 avril 1883); René (11 mars 1854), officier d'infanterie, marié (22 juillet 1885) à Jeanne Martin de la Bastide;

Mélanie, née le 28 janvier 1789 et décédée en 1844, s'étant d'abord unie à Laurent Trousset (1807), commissaire ordonnateur en chef des guerres, mort à l'ennemi près de Vilna (1812), laissant deux filles et un fils : Laurette, née au Portugal en 1808, mariée au marquis Frank de Noé, pair de France, chevalier de la Légion d'honneur qui en eut quatre enfants: Roger, Samuel, Francis et Marc; Sophie, née le 11 mars 1811, mariée (1833) au comte Irénée de Luppé, qui en eut trois enfants : Henri,

Maurice, Olivier; en secondes noces (1819), Mélanie épousa Alexandre Lecocq, baron d'Hervey, intendant militaire à Rouen : leur fils Jean-Léon (1823) prit le titre de marquis de Saint-Denis et mourut à Paris le 2 nov. 1892, sans postérité;

Simon (1791-1804); **Charles**, né à Tours le 25 janvier 1796, mousquetaire de la garde royale (1815), capitaine dans les lanciers, décoré de la Légion d'honneur (1823), démissionnaire en 1830, décédé à Loches (1872); de son mariage avec Joséphine de Ponard il eut deux filles : Noémi et Xavérine.

Quelques descendants, du nom de Duchesnay, ont pris également l'appellation additionnelle de **Saint-Denis.**

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SAINTE-ANNE (Congrégation des Sœurs de), ayant pour fin la formation chrétienne des enfants dans les écoles rurales et les pensionnats, les œuvres de charité dans les missions.

La Congrégation a pris naissance à Vaudreuil, en 1850, par l'entente entre Mgr Bourget et la Mère Marie-Anne (V. ces noms). En 1838, Marie-Esther Blondin, la future fondatrice, devenait l'assistante de Suzanne Pinault à l'école de Vaudreuil : elle l'y remplaça à titre de directrice, de 1839 à 1848. Quelques enfants de Marie secondèrent ses travaux dans la tâche. Elle conçut alors le projet d'une communauté enseignante et le soumit à l'évêque, qui l'agréa et lui permit, avec des compagnes, de faire l'essai loyal de la vie religieuse : après deux ans de ce noviciat, le prélat recevait à Vaudreuil leurs premiers vœux et instituait la directrice Supérieure avec l'appellation de Mère Marie-Anne. En 1853, la communauté comptait 22 professes, 6 novices et 6 postulantes. Mgr Bourget transféra, l'année suivante, la communauté dans un spacieux couvent situé à Saint-Jacques-de-l'Achigan; puis en 1861, à Lachine dont le nom reste accolé à celui de l'Institut. La fondatrice décéda le 2 janvier 1890 à l'âge de 81 ans : elle laissait 43 maisons, desservies par 597 Religieuses. Aujourd'hui l'Institut se répartit en provinces :

1. **Province du Sacré-Cœur** avec 10 couvents : 8 dans le diocèse de Joliette; 2 dans celui de Montréal : 195 Sœurs;

2. **Province de N.-D. du Bon-Conseil** avec 15 maisons : 10 au diocèse de Montréal; 4 dans celui de Valleyfield; 1 dans celui d'Ottawa : 203 Religieuses;

3. **Province de Saint-Joachim**, avec 17 maisons : toutes sont sises au diocèse de Montréal : 280 Religieuses;

4. **Province de Sainte-Marie**, avec 20 maisons : 4 dans le diocèse de Boston (Mass.); 2 dans celui d'Albany (N. Y.); 3 dans celui de Providence (R. S.); 11 dans celui de Springfield (Mass.) : 300 Religieuses;

5. **Province de Saint-Joseph**, située dans l'Ouest canadien et américain, avec 18 maisons : 6 dans le diocèse de Victoria et 7 dans celui de Vancouver (C. B.); 3 dans la Préfecture de l'Alaska; 1 dans la Préfecture de Yukon et Prince-Rupert; 1 dans le diocèse de Seattle (W.) : 200 Religieuses.

L'Institut a reçu, le 14 mars 1864, un bref laudatif de Pie IX; le 2 mai 1884, un décret d'approbation de la Congrégation; le 6 janvier 1903, un autre de confirmation définitive des Constitutions. En 1930, il dénombre 1.542 professes dans 83 établissements.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE (Sanctuaire et Pèlerinage de), à l'origine chapelle et succursale, bâtie en faveur des premiers colons de la région et devenue un lieu de pèlerinage le plus fréquenté du Canada.

L'arrivée des colons datait de 1650. L'un d'eux, Etienne de Lessart, offre, en 1657, « deux arpents de front pour la construction d'une église ou chapelle, où les habitants puissent assister au service divin et participer aux sacrements ». L'abbé de Queylus (V. ce nom), installé à Québec, agréa la généreuse offrande : le 15 mars de l'année 1658, il délégua l'abbé Vignal (V. ce nom) qui bénit l'emplacement, où l'édifice serait édifié en l'honneur de **sainte Anne.** M. d'Ailleboust, gouverneur intérimaire et présent à la cérémonie, en posa la première pierre. Mais, en 1661, la desserte de la **côte de Beaupré** fut dévolue à l'abbé Thomas Morel, l'un des prêtres français du séminaire, récemment débarqué en rade de Québec.

Ce résident ne tarda point à construire un nouvel édifice, assis sur un terrain donné encore par M. de Lessart: longue seulement de 40 pieds, la chapelle en bois fut livrée au culte en 1662; avec une statue de la Sainte, dorée et conservée jusqu'à nos jours. Les prodiges commencèrent à se manifester, « depuis six ans » affirme la **Relation des Jésuites** en 1667. La chapelle en bois fut remplacée en 1675 par une grande église en pierre, grâce au talent de M. Filion, qui se noya en 1679. Il est probable que Mgr de Laval ne fut pas étranger au titre de **Sainte-Anne**, attribué en 1666 au fort du lac Champlain par M. de La Motte. Au retour de l'expédition contre les Agniers, en 1667, M. de Tracy, M. de Cour-

celle et les officiers accomplissaient un pèlerinage à Beaupré. De plus, le prélat mit sous la protection et le vocable de la sainte la confrérie qu'il érigea à Québec pour les hommes de la classe ouvrière dans une chapelle de la cathédrale, et à laquelle il traça, en 1678, de sages règlements.

Telles sont les origines authentiques de ce célèbre lieu de pèlerinage où, écrivit Marie de l'Incarnation, « on voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades, de quelque maladie que ce soit, recevoir la santé ». En 1688, le chevalier de Troyes (V. ce nom) promit, à l'assaut du fort anglais de la baie, de suspendre à Beaupré le drapeau britannique qui flottait sur le donjon du fort **Quitchichwan**, qu'il appela le **fort Sainte-Anne**, aujourd'hui **Albany** sur la baie James.

La basilique mineure a été consumée par le feu, le 29 mars 1922, et remplacée par un nouvel édifice de matériaux incombustibles. Les Révérends Pères Rédemptoristes ont été mis en charge et à la desserte du sanctuaire — ainsi que de la paroisse qui dénombre 2.750 âmes — en l'année 1879 : ils ont consigné, en cinquante années, un total d'environ 7 millions de pèlerins, ainsi que bien des miracles.

Bibl. — A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, t. I, Québec, 1890; O.-M. Jouve, *Le Frère Didace Pelletier*, ib., 1920; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Canada ecclés., Montréal, 1930.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE (Collège de), institué en considération de la formation classique et agricole des jeunes gens de profession libérale.

Le fondateur, le 2 juillet 1827, était le curé de la localité. Fils de François Painchaud, navigateur, et de Marie-Angélique Drouin, Charles-François naquit à l'Ile-aux-Grues, comté de Montmagny, le 9 septembre 1782, fit ses études classiques et théologiques à Québec et fut ordonné prêtre à l'Ange-Gardien le 21 septembre 1805. Vicaire à la cathédrale (1805-1806), curé de Carleton sur la baie des Chaleurs (1806-14), avec la desserte de Percé, Bonaventure et Ristigouche, on le transféra à Sainte-Anne qu'il desservit jusqu'en 1838.

Le 2 juillet 1827, il fondait le collège, avec les revenus de la cure, la coopération des paroissiens, les souscriptions d'amis et de citoyens des alentours. Les classes s'ouvraient le 1er octobre 1829. En 1834, l'institution reçut son existence civile ou incorporation, en vertu d'un acte de la législature, amendé en 1862. Dès les débuts, l'on adopta le programme classique, consacré par un usage immémorial. L'horticulture y fut longtemps en honneur par l'épanouissement des jardins scolaires. En 1842, les études furent divisées en deux cours: le classique et le commercial français-anglais. En 1863, le collège a été affilié à l'Université Laval.

En 1859, M. François Pilote a fondé une **Ecole d'Agriculture**, aujourd'hui établie dans un édifice spécial : il comporte un enseignement technique et pratique, qui n'exclut ni la



Fr. Painchaud.

religion, ni la littérature. Le cours est réparti en deux degrés : **Cours d'agriculteurs** en deux années, **Cours d'agronomie** en trois ans couronnés par un diplôme de l'Université.

Successivement le collège subit des agrandissements en 1842, 1855, 1900 et 1913. Deux fois les édifices ont été détruits par l'incendie; en 1925, le tremblement de terre y a causé des dommages, bien qu'ils soient construits à l'épreuve du feu : ils mesurent 1.950 pieds.

Le fondateur, décédé dans sa cure le 9 février 1838, fut inhumé à l'Ile-aux-Grues; en 1891, ses restes ont été transférés à Sainte-Anne. La famille Painchaud était originaire du diocèse d'Avranches en Normandie.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, Montréal, 1910; Alman. de *L'Act. cath.*, Québec, 1917 et 1924.

SAINTE-CHRETIENNE (Congrégation des Sœurs de), vouée à l'enseignement dans les écoles et aux œuvres de charité : orphelinats, ouvroirs, patronages, crèches, écoles ménagères, vieillards, infirmes.

Gaspard-Jean-André-Joseph Jauffret naquit

le 13 décembre 1759 à La Roque-Brussane (Var), appartenant alors au diocèse d'Aix; et suivit le cours des études classiques au collège de Toulon. Ses parents le destinaient au barreau; mais l'adolescent, sentant une forte inclination à l'état ecclésiastique, quitta l'école de droit pour entrer au grand séminaire. A Aix, il suivit à l'Université le cours de théologie et y prit ses grades. Elevé au sacerdoce (1782 ou 1783), il fut nommé chanoine de la collégiale d'Aups, près de Draguignan (Var). Toutefois, entraîné par ses goûts d'étude, il se rendit à Paris pour se perfectionner à la Sorbonne dans les sciences ecclésiastiques. Bientôt, la Révolution le ramena en Provence, où il se dévoua secrètement au bien des âmes durant le cours de la tourmente dévastatrice. Au lendemain du Concordat (1801), le cardinal Fesch le choisit comme premier vicaire général de Lyon; puis, l'Empereur le prit pour aumônier à sa cour. Le 15 juillet 1806, il le fit nommer évêque de Metz et sacrer, le 8 décembre suivant, par le cardinal Fesch dans la chapelle des Tuileries.

Le 20 avril 1807, le prélat érigea canoniquement l'Institut des Religieuses de la **Sainte-Enfance de Jésus et de Marie.** Afin de le distinguer de Sociétés presque homonymes, il lui assigna un second patronage, celui de **sainte Chrétienne.** Cette vierge du IVe siècle, qui professait notre foi, fut emmenée captive chez les Ibériens, peuplade située entre la mer Noire (Pont-Euxin) et la mer Caspienne. Ces infidèles furent surpris de la manière dont elle pratiquait sa religion, surtout de son assiduité à la prière, pendant même une partie des nuits. La merveilleuse guérison d'un enfant qu'elle obtint fit connaître son crédit à la reine qui, elle aussi, était malade : s'étant fait porter auprès de la jeune captive, elle se vit guérie à son tour. La famille royale ne tarda point à se convertir. L'on érigea une sorte d'église : sur les conseils de la jeune fille, on demanda à l'empereur Constantin, récemment baptisé, des prêtres qui vinrent compléter l'œuvre de la conversion des Ibères. Ceux-ci, ignorant le nom de l'esclave qui avait été leur **apôtre,** l'appelèrent **Chrétienne** et l'honorèrent d'un culte public après sa mort : elle est encore honorée, dans cette région, sous le nom de **sainte Nina;** mais le martyrologe a consigné, le 15 décembre, **sainte Chrétienne.**

M. Tailleur, marié à Jeanne Boisteau et amodiateur des terres de M. de Juvigny, habitait le village de Distroff, à deux lieues de Thionville, en Lorraine : en 1762, y naissait Victoire, la seizième au foyer, qui fut mise au pensionnat tenu à Metz par les Religieuses de la Propagation de la Foi. Le 28 août 1786, elle épousait Alexis de Méjanès, natif du Rouergue et capitaine d'infanterie au régiment du Hainaut, en garnison à Thionville. A la Révolution, il prit sa retraite, revint à la religion et se fit pharmacien à Argancy; il mourut sans postérité, le 7 mars 1801. Sa veuve, charitable envers les pauvres et les malades depuis son enfance, se donna par vœu au Ciel, s'entoura de quelques amies zélées pour mener une vie commune en adoptant une sorte de Règle religieuse.

Le 20 avril 1807, Mgr Jauffret présida la profession de Mme de Méjanès et de deux de ses plus anciennes compagnes : la Congrégation de la **Sainte-Enfance de Jésus et de Marie** était née et fut civilement sanctionnée par un décret impérial, le 12 août suivant. La fondatrice, en présence de l'évêque, reçut le costume le 19 septembre et neuf Sœurs l'imitaient le 28 du même mois. En 1808, la communauté quitta Argancy pour s'installer à Metz : elle dénombrait déjà 42 Religieuses et 50 aspirantes. Aussitôt, elle commença à essaimer à Longwy, à Rethel, à Rocroy, à Fumay, etc. En 1811, l'Empereur transféra Mgr Jauffret à Aix. Mais, à la suite des événements de 1814, Mgr Jauffret revint à Metz. Dans un voyage à Paris, il y mourut inopinément, dans la nuit du 12 mai 1823. La fondatrice termina en 1831 l'impression des **Statuts et règlements** de son Institut : elle s'endormit doucement dans le repos éternel, le 2 octobre 1837.

Le 23 avril 1888, Léon XIII approuva la Congrégation et, le 19 mai 1889, ses Constitutions. En 1930, l'Institut dénombre 41 couvents en France, 6 en Belgique, 3 en Autriche, 6 aux Etats-Unis, tous desservis par un personnel de 1.150 Religieuses.

C'est au lendemain de la désastreuse conflagration de la ville de Salem en partie (1914) que les Sœurs obtinrent du cardinal Bégin l'autorisation de s'établir à Saint-Malachie de Dorchester; puis à Giffard, où elles dirigent une école et ont ouvert un noviciat.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930; *Alman. de l'Action cath.*, Québec, 1917; Dom Baudot, *Dict. hagiogr.*, Paris, 1925; Publication : *Les Ordres Relig.*, ib., 1922.

SAINTE-CROIX (Ile et Rivière), situées dans la baie de Passamaquoddy, au sud du Nouveau-Brunswick. L'île a changé de noms: **Saint-Croix** en anglais, **Dochet** (pour Doucette), **Ile-Neutre** (Neutral Island).

Le parti d'exploration du sieur de Monts (V. ce nom) y abordait le 26 juin 1604. Au sentiment de Champlain, « elle peut avoir 800 à 900 pas de circonférence, remplie de sapins, bouleaux, érables et chênes ; de soi elle est en fort bonne situation, et il n'y

à qu'un côté où elle baisse d'environ 40 pas qui est à fortifier, les côtes de la terre ferme en étant des deux côtés éloignées de quelque 900 à 1.000 pas : ce lieu est nommé par le sieur de Monts **Sainte-Croix** ». « Et d'autant, ajoute plus tard Lescarbot, que, à deux lieues au-dessus, il y a des ruisseaux qui viennent **comme en croix** se décharger dans ce large bras de mer. »

Le sieur de Monts s'y installa en automne, construisant logis personnel, maison commune, magasin, forge, logement des suisses et des charpentiers, four, cuisine, palissade, logis du curé Aubry (V. ce nom). Trente-cinq hommes y succombent du scorbut durant l'hiver et l'on déguerpit pour le Port-Royal.

En 1610-12, l'île fut le refuge du capitaine Platrier qui paya une redevance à M. de Poutrincourt; mais il paraît l'avoir aussi abandonnée avant le pillage du pirate Argall en 1613. Elle demeura inhabitée jusqu'en 1684, année où le sieur de Saint-Aubin s'y installa avec quelques colons. En 1695, sa seigneurie de Passamaquoddy est attribuée à Michel Chartier de Lotbinière, qui y établit un comptoir de commerce pour les fourrures et la pêcherie. Lorsque, le 7 juin 1704, le colonel Benjamin Church s'y présente, avec le projet de venger le massacre des colons anglais du **Main-Land** — devenu **Maine**), — tout le personnel de l'habitation a disparu avec les indigènes du voisinage, excepté une mère et ses deux enfants.

En 1797, les Loyalistes (V. ce mot) de Saint-Andrews la viennent reconnaître et y découvrent les ruines du premier établissement.

Toutefois on attribue cette découverte aux Commissaires chargés, en 1798, de délimiter les frontières du Maine.

La dénomination d'**Ile-Neutre** fut imposée en 1812, en raison des conjonctures politiques et militaires; les voisins du littoral du Maine, ne pouvant, durant les hostilités, s'approvisionner de certains articles de commerce qu'en les recevant d'un port **neutre**, l'île servit à ce dessein de nécessité urgente.

Bibl. — W. F. Ganong, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1896; *Acadiensis*, revue, vol. 4, Saint-Jean (N.-B.), 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINTE-CROIX (Pères et Frères de) (V. Congrégation).

SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS (Congrégation des Sœurs de), vouée à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse.

La Congrégation eut pour berceau Le Mans, dans la Sarthe, et pour fondateur le même prêtre que les **Pères de Sainte-Croix**, Basile-Antoine-Marie Moreau. Il songeait au service du collège; mais Pie IX l'exhorta « à consacrer ses Filles à l'éducation ». Le 4 septembre 1841, le Père Moreau (1799-1874) donnait le costume à quatre aspirantes, qui faisaient profession en 1844, possédant leurs Constitutions depuis deux ans. Le nom de la première Supérieure, Marie des Sept-Douleurs, est demeuré en vénération à côté de celui du fondateur.



Mère Marie des Sept-Douleurs.

Le 27 mai 1847, Mgr Bourget vit sa demande exaucée par ce dernier, qui lui envoya un premier essaim de Religieuses, près du collège des Pères à Saint-Laurent, île de Montréal. De 1847 à 1882, neuf fondations se succédèrent. Puis, le 10 janvier 1883, Rome sépara la branche canadienne de la Congrégation du Mans, en créant son autonomie. Aujourd'hui ce rameau de France s'est étendu : la Congrégation compte 64 établissements, desservis par plus de 1.160 Religieuses. Il existe aux diocèses de Montréal, 31 maisons; de Joliette, 1; d'Alexandria, 3; de Pembroke, 1; de Mont-Laurier, 6; d'Ottawa, 2; au Vicariat de Grouard, 3; aux Etats-Unis, 22; plus, en 1928, une mission au Bengale oriental, à Neakhali.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-ELISABETH (Congrégation des Sœurs Franciscaines de), instituée pour soi-

gner les malades et les infirmes hospitalisés.

La Congrégation a été fondée en Autriche. En 1910, les premières Sœurs sont venues au diocèse de Prince-Albert. Mais, en 1913, munies de l'autorisation du Saint-Siège, elles se sont séparées du tronc pour former une branche autonome : la maison mère a son siège à Humbolt en Saskatchewan, où elle dirige l'hôpital Sainte-Elisabeth : cette institution dépend de l'**Abbaye Nullius** et est desservie par 46 Religieuses et 10 novices. A Macklin, diocèse de Prince-Albert, les Sœurs ont ouvert, en 1922, l'hôpital Saint-Joseph avec 10 professes; à Scott, l'hôpital Saint-Francis, avec 4; à Cudworth, l'hôpital Saint-Michel, avec 6; à Muenster, elles desservent le collège Saint-Pierre avec 7 Religieuses.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

SAINTE-ENFANCE DE JESUS ET DE MARIE (V. **Sainte-Chrétienne**).

SAINTE-FAMILLE (Association et Fête de la), ayant pour objet l'Enfant-Jésus, soumis à Marie et à Joseph et traçant à toutes les familles chrétiennes un programme de vertus pour s'instruire à son école.

L'association et la fête ont pris naissance au Canada (V. Dom Baudot, **loc. cit.**). En 1662, le Jésuite Chaumonot se rendit, de Québec à Ville-Marie, portant secours et vivres aux colons, réduits à une grande misère : il y séjourna quatorze mois au Séminaire, faisant la connaissance de la veuve du gouverneur d'Ailleboust (V. ce nom). Elle s'appelait Barbe de Boulogne et restait sans postérité. « Cette dame, écrit le Père en 1663, eut la pensée de trouver quelque puissant moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la sainte Famille du Verbe incarné, en instituant une **Société** ou **Confrérie**, où l'on fût instruit de la manière dont on pourrait, dans le monde même, imiter Jésus, Marie et Joseph ». Le Père résolut aussitôt, muni des signatures du Sulpicien Souart, de Marguerite Bourgeoys, de la Mère de Brésolles de l'Hôtel-Dieu et de Mme d'Ailleboust, de convaincre Mgr de Laval de l'opportunité d'exécution du projet : le prélat lui permit à Québec d'assembler, tous les quinze jours, femmes et filles, pour être admises dans cette nouvelle Société qu'il approuva en 1664. Le 28 janvier 1665, Alexandre VII lui accordait des indulgences. Le 14 mars suivant, l'évêque publiait un mandement précis et détaillé, qui érigeait **la Confrérie** et dédia son Séminaire à la **Sainte-Famille** : elle s'établit à Ville-Marie et dans les autres paroisses.

Dès 1665, sur les instantes prières du clergé et des fidèles, le Vicaire apostolique, ayant partout distribué des images de la Sainte-Famille, permit d'en célébrer la fête le 2e dimanche après l'Epiphanie, jour auquel le pape avait attaché une indulgence plénière pour une visite à la chapelle de la confrérie, dans l'église paroissiale de Québec. Le clergé disait l'office et la messe de l'Annonciation.

Le prélat, au surplus, chargea les abbés de Bernières et de Maizerets, les Jésuites Dablon et Bouvart, de composer un office et une messe appropriés à la solennité. Leur travail fut adressé à M. de Santeuil, chanoine de l'abbaye Saint-Victor, à Paris, qui le corrigea et mit dans un style plus élégant prose et hymnes, qu'il renvoya à Québec : le chant de la messe et de l'office fut composé par l'abbé Charles-Amador Martin (V. ce nom). Le 4 novembre 1684, l'évêque établit canoniquement la fête par un mandement, qui ordonnait l'usage du nouvel office et de la nouvelle messe.

En 1690, lorsque Phipps assiégeait Québec, l'histoire rapporte que l'on hissa à dessein, comme un palladium, au sommet de la cathédrale, le tableau de la Sainte-Famille, qui est conservé chez les Ursulines. On transféra la solennité au 2e, puis au 3e dimanche après Pâques : Innocent XI transféra aussi l'indulgence.

En 1865, Mgr Bourget obtint de Rome, pour son diocèse, l'approbation de l'office et de la messe de la Sainte-Famille, approbation étendue ensuite aux autres diocèses de la province de Québec.

Léon XIII, en 1893, exprima le désir de voir établies dans l'Eglise des associations du même genre et fixa au 3e dimanche après l'Epiphanie la fête en question pour les diocèses qui la voudraient célébrer. Il convient de citer, dans ses **Lettres apostoliques**, le passage qui suit : « Ce culte de la Sainte-Famille a donc été en grand honneur depuis le XVIIe siècle et propagé de tous côtés en Italie, en France, en Belgique; il s'est répandu dans presque toute l'Europe; puis il a franchi les vastes plaines de l'Océan et s'est étendu par la région canadienne dans l'Amérique pour y fleurir sous les plus heureux auspices. »

Benoît XV, en octobre 1921, a étendu cette fête à l'Eglise universelle et a décidé en même temps qu'elle serait célébrée, le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie.

Bibl. — Dom J. Baudot, *Catéch. liturg.*, t. II, Tours, 1923; A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, t. I, Québec, 1890.

SAINTE-FAMILLE DE BORDEAUX (Congrégation de la), embrassant sous la même juridiction plusieurs branches d'institutions

religieuses, adaptées aux diverses classes sociales et aux œuvres qu'elles comportent.

Pierre-Bienvenu Noailles naquit à Bordeaux, le 27 octobre 1793, et y mourut le 8 février 1861. En octobre 1816, il entrait au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Son frère Armand, devenu prêtre plus tard, a noté que Pierre, en priant avec ferveur à l'oratoire de Notre-Dame de Lorette à Issy, eut une apparition de Marie qui lui révéla, qu'elle aurait pour agréable une Œuvre consacrée à la protection des jeunes filles, exposées aux périls du monde. Ordonné prêtre le 5 juin 1819, M. Noailles fut nommé vicaire à Sainte-Eulalie de Bordeaux. Le 20 mai 1820, autorisé par Mgr d'Aviau et avec le concours de trois personnes, Aimée sa sœur aînée, Caroline Romain, Seconde Giraudet, il jeta les fondements de la Congrégation de la Sainte-Famille, dont il fut, l'espace de 40 ans, le directeur et le « bon Père ». Notre-Seigneur agréa l'œuvre naissante. En effet, le 3 février 1822, dans l'oratoire de la communauté, il daigna apparaître vivant dans la Sainte Hostie, exposée à l'adoration des Religieuses et de personnes pieuses, durant presque une demi-heure. Ce miracle, dont, à plusieurs reprises, l'Ordinaire reconnut l'authenticité, servit beaucoup au développement de l'Institut; car, en peu d'années, il s'enrichit de plusieurs branches ou catégories de Sœurs. En 1929, on a introduit à Rome la cause de la béatification du Fondateur.

L'association de la Sainte-Famille fut, le 30 août 1831, canoniquement érigée par Mgr de Cheverus; par décret du 5 septembre 1842, louée et recommandée par Grégoire XVI; confirmée par Pie IX, le 24 juillet 1850. Elle comprenait alors sept branches : les Sœurs Agricoles, les Dames de Lorette, les Solitaires, les Sœurs de Sainte-Marthe, qui ont été rattachées aux suivantes : modifications décrétées par Pie X (18 déc. 1903).

Quatre branches constituent actuellement la Sainte-Famille : les Sœurs de Saint-Joseph, qui consacrent leurs soins à la double classe des ouvrières et des orphelines; les Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui se dévouent à l'éducation primaire, aux pensionnats pour la classe moyenne, aux externats, salles d'asile, dispensaires; les Sœurs Missionnaires, destinées aux œuvres dans les missions lointaines; les Sœurs de l'Espérance, vouées au soin des malades à domicile, surtout ceux de la classe aisée, sans toutefois délaisser l'assistance des pauvres.

L'Institut compte, en 1928-29, environ 184 établissements, desservis par 3.800 Religieuses, dans l'Ancien et le Nouveau Monde.

Les Sœurs de l'Espérance se sont établies à Montréal en 1901, à la demande de Mgr Bruchési; à Québec, en 1903, à l'appel du cardinal Bégin; à Saint-Laurent, île de Montréal; à Québec : ouvroir, dispensaire, un hôpital et clinique. Gardes de jour et de nuit, elles servent les malades à domicile, sans distinction de nationalité ou de religion.

Bibl. — Notice spéc. de la Congrégation, Bordeaux; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-FAMILLE DE SHERBROOKE (V. Petites Sœurs).

SAINTE-FOY (Victoire de), revanche entreprise par le chevalier de Lévis, en vue de reprendre la ville de Québec.

Durant l'hiver de 1759, M. de Lévis organisa à Montréal, d'accord avec le gouverneur de Vaudreuil, la revanche de la défaite et de la mort de Montcalm. Il caressait l'espoir que le roi et son Conseil n'abandonneraient jamais la colonie et lui enverraient de puissants secours. Sa persuasion se communiqua aux soldats réguliers et aux troupes de la milice.

Dès le printemps, tous les préparatifs une fois terminés, il charge M. de Bougainville de la défense de l'est, le capitaine Pouchot de l'ouest et se réserve avec Bourlamaque un retour offensif sur la capitale, à la tête d'un effectif d'environ 6.900 hommes. Ces troupes s'ébranlent le 20 avril, les unes descendant par eau, de Montréal à la Pointe-aux-Trembles, où les autres les rejoignent le 25; le lendemain, l'avant-garde se met en mouvement, commandée par M. de Bourlamaque, et marche vers la Vieille-Lorette pour atteindre les hauteurs de Sainte-Foy, en traversant les marais de la Suette, la nuit du 26 avril. Ni le tonnerre, ni la pluie d'orage, ne ralentissent la marche des soldats, qui prennent possession des maisons.

Là, un bois d'une demi-lieue sépare l'avant-garde des troupes ennemies. Elle le franchit, le matin, et se trouve en vue des Anglais à 200 toises du coteau. Par une marche de flanc, elle s'établit sur la route de Sainte-Foy. Le corps des troupes défile par la droite, en silence. Mais Murray a le temps de retirer ses troupes du Cap-Rouge avant d'être coupées par les deux ailes françaises, d'amasser les munitions dans l'église et d'y mettre le feu. Le chevalier de Lévis commença l'attaque sur son arrière-garde jusqu'à la demeure et le moulin de Dumont, sis à une demi-lieue des remparts de Québec. Les hommes que Murray y posta, pour la nuit du 26, allèrent se retrancher sur les Buttes-à-Neveu.

Rentré en ville, Murray se porte en avant, le 26 avril, à la tête de la garnison, laissant environ 400 combattants sur place : il s'avance sur deux colonnes avec 3.000 hommes, 22 pièces de canons et obusiers. A cette vue, M. de Lévis renvoie le gros des siens sur les Plaines d'Abraham. Murray développe sa ligne principale sur un quart de lieue, en avant des Buttes : quatre bataillons et les Montagnards écossais, commandés par Burton, forment la droite, à cheval sur la route de Sainte-Foy; quatre bataillons, sous les ordres de Fraser, forment la gauche, à cheval sur le chemin Saint-Luc; plus deux bataillons de réserve; en outre, la droite était couverte par le corps d'infanterie légère du major Dalling, et la gauche par la compagnie de Rangers et 100 volontaires de la garnison. L'ordre de l'attaque est alors donné.

L'avant-garde française de dix compagnies de grenadiers s'était mis en ordre de bataille, partie dans une ancienne redoute au levant du Foulon, partie dans la maison et le moulin Dumont; les trois brigades de droite à peine formées au moment de l'assaut des Anglais. Le général Murray s'applique à enlever le moulin par des forces supérieures. Mais Lévis se replie du moulin sur la lisière du bois en arrière, afin de rallier les brigades qui arrivaient de ce côté. C'est durant ce recul que Bourlamaque tombe grièvement atteint d'un boulet qui tue sous lui son cheval. Ses troupes, restées sans recevoir d'ordre, voyant vers les bâtiments les grenadiers aux prises avec un ennemi double en nombre, s'élancent d'elles-mêmes à leur secours : en face des Montagnards, les grenadiers attaquent au pas de charge : maison et moulin sont pris et repris plusieurs fois à l'arme blanche; enfin, ils leur restent et à leurs officiers, le capitaine d'Aiguebelle et le colonel d'Alguier; ils y périrent presque tous.

Pendant cette action, M. de Lévis lançait une partie de l'aile droite contre la redoute qu'elle avait abandonnée pour se replier; elle est reprise par les Canadiens ainsi que le bois à pic sur le bord du fleuve, sous la conduite de M. de Saint-Luc entouré de ses Sauvages. Le feu devint très vif, les miliciens se couchant pour recharger les armes et se précipitant ensuite pour fusiller les canonniers sur leurs pièces. Les Montréalais, animés par M. de Repentigny, se distinguent, malgré la mort du colonel Réaume, en arrêtant seuls en rase campagne le centre de l'armée ennemie. Le mouvement offensif de Murray avait échoué. Les Français allaient assaillir à leur tour. Le chevalier ordonna de refouler l'aile gauche du chemin Saint-Louis sur celui de Sainte-Foy à la baïonnette : il voulait la culbuter dans la vallée Saint-Charles. Le colonel Poulhariès, avec une brigade, fond sur les Anglais, traverse leurs rangs et les met en fuite. M. de Lévis, témoin de la débandade de l'ennemi, enfonce sa droite et la pousse de front : la déroute des Anglais est complète.

Les Franco-Canadiens les poursuivent au pas de course; mais la fuite est si rapide et les portes de la ville si proches qu'on ne pouvait réussir à en intercepter l'entrée aux fuyards. L'ennemi laissa aux mains des vainqueurs artillerie, munitions, outils de retranchement, les morts et une partie des blessés : 1.124 en tout ou plus du tiers de l'armée. D'après l'aveu de John Knox dans son **Journal**, les Français auraient repris Québec en y pénétrant sur l'heure : ils étaient exténués. Ils eurent 833 hommes tués ou blessés, parmi lesquels un chef de brigade, six chefs de bataillons, 96 autres officiers, n'ayant eu d'ailleurs à opposer aux 22 canons de Murray que trois petites pièces de campagne, traînées à bras dans les marais de la Suette. Les Sauvages, qui s'étaient la plupart tenus dans le bois de Sillery durant le combat, se répandirent sur le champ du carnage pour lever les chevelures : M. de Lévis fit cesser ce massacre, dès qu'il en fut informé. L'action avait duré presque deux heures.

Dès le même soir du 28 avril, on commença les travaux du siège à huit cents verges des remparts, sous la direction de M. de Pontleroy, ingénieur en chef, et de Montbeillard, commandant de l'artillerie. Murray se fortifia de son mieux, possédant un matériel complet et des munitions : il allait tergiverser et ne comptait que sur l'arrivée de la flotte d'Europe. « Si une flotte française l'eût devancée, écrit Knox, la ville serait retombée au pouvoir des vainqueurs de Sainte-Foy ».

Onze jours après, une frégate britannique entrait en rade (9 mai), acclamée par les assiégés, durant une heure entière. La frégate **Lowestoffe** fut suivie, le 15, de l'apparition de deux autres vaisseaux, **The Vanguard** et **The Diana.** Aussitôt M. de Lévis se détermina à lever le siège, par crainte d'être coupé dans sa retraite et de perdre ses magasins; c'était pendant la nuit du 16 mai.

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; A. G. Doughty, *The Siege of Quebec;* et *Captain John Knox's Journal*, 3 vol., Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Le Monde illustré*, Montréal, vol. 5, 1888-89.

SAINTE-HELENE (Ile), située dans le Saint-Laurent en face du centre de la ville de Montréal, et mesurant 123 acres environ en superficie.

C'est en 1611 que M. de Champlain la revoit. Il écrit que, au milieu du fleuve, « il y a une île d'environ trois quarts de lieue de

circuit, capable d'y bâtir une bonne et forte ville, et qu'il l'a nommée île **Sainte-Hélène**». C'était le nom même de son épouse, Hélène Boullé (V. ce nom). En juillet de la même année, le chef sauvage, appelé **Outetocos** et noyé au Saut Saint-Louis, y fut inhumé : « Ils le portèrent dans l'île, où ils firent leurs cérémonies accoutumées, qui est de chanter et de danser sur la fosse, suivies de festins et de banquets ». Le 27 mai 1613, c'est de l'île que Champlain part avec quatre Français et un Sauvage pour remonter l'Ottawa jusqu'à l'Ile-aux-Allumettes.

Après le décès de Champlain en 1635, l'île tomba en déshérence. En 1664, elle appartient à M. de Lauzon comme seigneur de la Citière. En 1665, elle passe à M. Charles Le Moyne par acte de concession, signé le 10 mars à Paris par le précédent propriétaire : l'année précédente, les Iroquois y avaient massacré Pierre Maignan et Jacques. En 1668, l'île fait partie de la seigneurie de Longueuil. En 1687, M. de Denonville y rassemble son armée, forte de 2.032 combattants.

En 1723, il y existe un manoir, habité par intervalles, jusqu'en 1840, par les anciens seigneurs.

Lors de la Confédération, l'île passa au domaine du gouvernement qui, en 1874, autorisa la municipalité de Montréal à y ouvrir un parc public encore existant. Au nord-est, une garnison de réguliers séjourna, de 1818 à 1870; puis une autre de miliciens (1870-1907); il n'y reste plus qu'un dépôt de munitions. Le nouveau pont de Montréal, qui s'appuie au centre sur l'île, la reliera ainsi à Longueuil et à la cité (1930).

Bibl. — L.-R. de Lorimier, *La Rev. Can.*, Montréal, 1907; Bull. des Rech. hist., années 1926 et 1927.

SAINTE-HELENE (Jacques Le Moyne, sieur de) (1659-90), cadet, enseigne, lieutenant, commandant. — **Sainte-Hélène**, île située en face de Ville-Marie, fief de son père.

Le second des quatorze enfants de Charles de Longueuil naquit à Ville-Marie le 16 avril 1659 et entra en qualité de cadet dans les troupes du détachement de la marine. En 1680, une sédition éclata à Ville-Marie, pour protester contre l'ingérence de M. de Frontenac et du Conseil souverain dans les affaires locales : le nom de M. de Sainte-Hélène paraît à côté des noms des notables, mais le mouvement n'eut aucune suite. En 1684, il suivit son père dans les rangs de l'expédition de M. de La Barre contre les Tsonnontouans; au mois de juin, il se battit en duel avec M. Perrot, gouverneur interdit : tous deux s'infligèrent des blessures.

Deux ans après, il est premier lieutenant dans le corps expéditionnaire que conduisait à la baie James M. le chevalier de Troyes (V. ce nom). Le **Journal** de ce dernier ne contient que des éloges intéressant l'obéissance et l'endurance, la hardiesse et la bravoure de M. de Sainte-Hélène, soit dans le trajet de Montréal à la baie, soit dans l'assaut et la prise des trois forts anglais : il revint à Ville-Marie avec le chevalier et ses hommes. En 1687, M. de Denonville écrit au ministre qu'il a conféré au sieur de Sainte-Hélène la lieutenance du sieur de Merville. Les associés de la Compagnie du Nord s'empressèrent de ravitailler la garnison de M. d'Iberville, commandant à la baie. Ils firent choix du lieutenant, qui partit le 5 juillet 1689, avec 30 hommes de recrue. Il se trouvait parmi eux « nombre de matelots qui avaient pour mission de ramener à Québec les navires anglais capturés à la baie ». M. de Sainte-Hélène y séjourna « jusqu'à ce que le temps serait passé que l'on ne pourrait plus craindre l'arrivée de quelques navires anglais, avant l'automne ».

Il revint donc avant les glaces, quelques jours après le débarquement de son frère d'Iberville à Québec, le 28 octobre.

A la fin de l'année 1689, M. de Frontenac, à peine débarqué à Québec, s'empresse d'organiser trois partis de guerre contre les colons de la Nouvelle-Angleterre. « Le premier parti, écrit le Père de Charlevoix, se formait à Montréal et devait être composé de 110 hommes, Français et Sauvages, commandés par les sieurs d'Ailleboust de Manthet et de Sainte-Hélène. Il se mit en campagne, au mois de janvier 1690. Après cinq jours de marche, on tint conseil et l'on prit le chemin de **Corlaer**, durant neuf jours. A deux lieues du bourg, on rencontre quatre sauvagesses, qui donnèrent toutes les lumières. On résolut d'attaquer en arrivant. M. de Montigny, s'opiniâtrant pour entrer dans une maison, reçut deux coups de pertuisane, qui le mirent hors de combat. Mais M. de Sainte-Hélène étant survenu, la maison fut forcée et les blessures de M. de Montigny vengées par la mort de tous les défenseurs. La perte des Anglais fut estimée à plus de 400.000 livres. »

Le 18 octobre 1690, M. de Sainte-Hélène, « qui passait pour bon tireur », selon le chevalier de Troyes, pointait contre le vaisseau de l'amiral Phipps avec tant d'adresse qu'il abattit son grand pavillon. Deux jours après, le général Walley tenta une avance habile : longeant la petite Rivière, il pensait atteindre le gué qui le mènerait au pied de Québec, tandis qu'une partie de ses troupes contiendrait les miliciens de Beauport et les couperait de la ville. Les frères de Longueuil et de Sainte-Hélène ne lui en laissèrent pas le loisir : à la tête de 200 volontaires, ils lui bar-

rèrent le chemin du gué; puis, combattant toujours en tirailleurs, ne faisant feu qu'à coup sûr, ils ramenèrent les Anglais sur leurs positions du matin. Par malheur, tous deux furent blessés dans l'action : le premier légèrement, le second gravement à la jambe; il mourut de sa blessure le 4 décembre suivant à l'Hôtel-Dieu, « regretté de toute la Colonie qui perdit en lui un des plus aimables cavaliers et des plus braves hommes qu'elle eût jamais eus ». (Père de Charlevoix).

Le 7 février 1684, il avait épousé à Ville-Marie Jeanne Dufresnoy Carion et en eut trois enfants :

Agathe, posthume (1691);

Marie-Jeanne, née le 21 novembre 1688, mariée le 7 août 1712 à René Gauthier de Varennes (V. ce nom);

Jacques, né le 26 janvier 1690, garde-marine à Rochefort en 1706, présent à bord du **Juste**, à la mort de Pierre d'Iberville (V. ce nom), passé à la Louisiane avec ses oncles de Bienvielle, de Sérigny, de Châteauguay, aide de camp du premier en 1711, avec expectative d'enseigne, sujet de mécontentements pour lui par ses frivoles dépenses. M. Bénard de La Harpe (V. ce nom) a raconté sa fin tragique en ces termes : « Dans le mois de juillet 1715, une pirogue, conduite par les Alibamons, arriva à Mobile avec un Canadien et un Anglais; ils rapportèrent que les tribus sauvages de la Caroline étaient tombées sur les villages des colons anglais et les avaient massacrés, y compris deux hommes de Port-Royal; cette révolte a coûté 800 pertes de vie. M. de Sainte-Hélène se tenait en ce moment dans la cabane de l'un des Chicachas avec plusieurs Anglais réfugiés. Comme un des chefs allait lui dire de se mettre à l'écart et de ne rien craindre, deux jeunes Sauvages, qui s'étaient glissés dans la cabane, le virent et, le prenant pour un Anglais, le tuèrent à bout portant; il fut vivement regretté de toute la colonie. »

Bibl. — I. Caron, *Journ. du chev. de Troyes*, Beauceville, 1918; H. Lorin, *Le comte de Frontenac*, Paris, 1895; P.-G. Roy, *Les Petit. Choses de notre Hist.*, 3e série, 1922; P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. 6, Paris, 1889; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SAINTE-MARIE (Collège), institué dans le dessein de préparer par un cours classique complet les jeunes gens aux carrières ecclésiastiques et libérales.

Sur les instances réitérées de Mgr Bourget, six Pères de la Compagnie de Jésus venaient s'établir, le 13 mai 1842, dans la ville de Montréal. Le Père Félix Martin, recteur, se fit bientôt le fondateur du collège, en 1848, dans une maison des rues Dorchester et Saint-Alexandre. En 1851, le personnel prenait possession du vaste édifice de la rue Bleury et érigea bientôt l'église du Gésu. Le 2 février 1889, le pape Léon XIII accordait au collège le privilège de conférer les grades de l'Université Laval.

La même année, le collège ouvrait des classes spéciales aux élèves de langue anglaise, désireux de faire des études secondaires. Au mois de septembre 1896, ce cours fut muni d'un local séparé, qui s'appelle **Collège Loyola**, situé à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Détruit par un incendie, le collège anglais fut transféré, en 1898, à la rue Drummond, où il n'a cessé d'être prospère; enfin à Montréal-Ouest.

Le nouveau collège Brébeuf (V. ce mot) a fait de celui de Sainte-Marie un externat.

Bibl. — Guide de Montréal, 1910, libr. Beauchemin.

SAINTE-MARIE DE LA PRESENTATION (Institut des Sœurs de), destiné à l'enseignement dans les pensionnats et les écoles primaires, à l'œuvre des hôpitaux, orphelinats, sourds-muets et au service extérieur des collèges.

La Congrégation a pris naissance, en 1826, en Bretagne. Joachim Fleury, né à Plumaugat (Côtes-du-Nord), le 21 février 1762, élève au collège des Laurents à Dinan, entré au grand séminaire de Saint-Malo situé à Saint-Méen en 1779, fut ordonné prêtre en 1786 et nommé aussitôt vicaire à Landujan (Ille-et-Vilaine), jusqu'en 1792. Survint la Terreur qui l'obligea à choisir entre le serment à la Constitution civile du clergé, la mort sur l'échafaud ou l'exil : en 1792, il s'exila à l'île de Jersey, où il séjourna sept années. Au retour, son évêque le donna comme auxiliaire à son oncle, le curé René Fleury, dans les deux grandes paroisses de Plumaugat et Broons (1799-1804). Vicaire de l'avant-dernière (1804-17), puis recteur de la seconde (1817-25), il créa son œuvre d'apostolat en 1826 et mourut, grand vicaire forain et chanoine honoraire, le 15 mars 1849.

Le Ciel lui ménagea, pour la fondation de l'Institut, le concours de Louise-Gabrielle Lemarchand (**Mère Saint-Louis**, plus tard). Née à Broons le 1er octobre 1800, elle reçut son instruction au foyer et à l'école de Marie Loyale. Après avoir recruté des compagnes en 1826, elle prononça avec elles les premiers vœux, le 25 août 1828, devint Supérieure générale (1826-38), assistante (1838-42), vit les Constitutions approuvées par Mgr Le Mée, le 20 juillet 1845, dirigea comme supérieure l'école de Plestan (1842-83), retourna à la maison mère, où elle décéda le 19 novembre, et fut inhumée le 21, jour de la fête patro-

nale des Sœurs de Sainte-Marie de la Présentation.

La Congrégation s'est tellement développée qu'elle dénombre, en 1930, un personnel de 1.275 Religieuses, qui desservent des établissements en France, où est la maison mère à Broons, en Angleterre, en Belgique, en Hollande. Aux Etats-Unis, outre huit maisons enseignantes dans le Dakota, il existe 2 hôpitaux dans l'Illinois, plusieurs dans les collèges de l'Orégon, Notre-Dame dans l'Indiana, d'autres à Baltimore, à Washington, à la Nouvelle-Orléans.

La première maison au Canada s'est établie en 1921 à Chicoutimi-Ouest.

Bibl. — Notes de la maison mère de Broons; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-MARIE DE NAMUR (Congrégation des Sœurs de), instituée pour la formation des enfants dans les écoles paroissiales et des jeunes filles dans les pensionnats.

L'Institut eut pour fondateur Nicolas-Joseph Minsart, né le 6 octobre 1769 à Linsmeau dans le Brabant, dom Jérôme à l'abbaye cistercienne de Boneffe, chassé par la Révolution française, devenu vicaire à Saint-Jean de Namur, curé de cette paroisse, puis de Saint-Loup, zélateur des Instituts religieux des environs. En 1819, il installa deux pieuses filles dans une maisonnette de Namur, qui ouvrirent un atelier de couture pour les petites filles de la paroisse. D'autres ouvrières vinrent partager leur labeur. Le 21 septembre 1834, la Congrégation était canoniquement érigée : le fondateur mourut le 11 mai 1837. L'œuvre comptait 8 professes et 8 novices, la Supérieure, Claire de Jésus, ayant 26 ans. Dotée de talents extraordinaires, elle gouverna l'Institut, l'espace de 36 années; elle en fut en vérité la fondatrice, laissant à son décès 17 maisons en Belgique.

La Congrégation a essaimé aux Etats-Unis (1863), au Texas (1874), au Canada (1885), en Angleterre (1896), au Congo (1923). Le 4 décembre 1886, trois Religieuses s'établirent dans le diocèse d'Ottawa, dans la paroisse de Vankleek-Hill, dans celle de Saint-Eugène (1901), à Masson (1902), à Chapleau (1925) dans le Vicariat apostolique de l'Ontario-Nord, à Sainte-Rose près d'Ottawa.

Bibl. — Notes de la maison mère; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-MARTHE DE SAINT-HYACINTHE (Congrégation des Sœurs de), instituée pour les travaux du ménage et l'entretien des séminaires, évêchés, maisons d'éducation, ainsi que les œuvres de charité corporelle et spirituelle.

En 1883, le chanoine J.-B. Ouellette, élu Supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, entreprit de créer une communauté préposée à la tenue du ménage. Mgr Moreau (V. ce nom) adopta son projet et lui désigna Eléonore Charron comme fondatrice, en mettant l'œuvre sous la protection de sainte Marthe. Le 15 août, l'Institut était fondé et, le 8 décembre, 10 Sœurs revêtaient l'habit religieux. Huit d'entre elles prononçaient les vœux, le 17 décembre 1884. La fondatrice est décédée le 11 février 1912. Son Institut a reçu l'existence légale, le 20 janvier 1920, et les Constitutions ont été déposées à Rome en 1926.

Les Sœurs possèdent 6 maisons dans le diocèse, une autre à Gaspé (1925) au séminaire des Jésuites; une à Enfield (N.-H.), États-Unis; à l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTE-MARTHE (Congrégation des Sœurs de), établie pour l'entretien du ménage à l'Université, le soin des malades dans les hôpitaux, l'éducation de la jeunesse et la direction des orphelinats.

La première communauté a été constituée à Antigonish (N.-E.) par Mgr Cameron (V. ce nom), le 16 juillet 1900. L'Institut compte surtout des Religieuses de langue anglaise et s'est rapidement développé : il dénombre un personnel d'environ 90 à 100 professes. La maison mère et le noviciat sont à la résidence de Béthany, à Antigonish, où les Sœurs desservent le collège ou couvent Sainte-Marthe, ainsi que l'hôpital de même dénomination. Elles ont aussi des établissements à Glace Bay, hôpital; à Sydney, hôpital et école; à Inverness, hôpital; à Margaree, école; à Little Bras-d'Or, école et orphelinat; au séminaire Saint-Augustin de Toronto et à l'école Saint-André; à Lethbridge (Alta), hôpital.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

SAINT-ESPRIT (Société et Congrégation du), ayant pour but la formation des clercs à l'origine et, dans la suite, l'évangélisation des infidèles, spécialement de race noire (C. S. Sp.).

Le nom de Spiritains fut donné, au début du XVIIIe siècle, aux membres de la petite Société, fondée à Paris par un jeune prêtre du diocèse de Rennes, en Bretagne. Claude-François Poullart des Places y naquit, le 26 février 1679, et mourut à Paris le 12 octobre 1709, après avoir groupé quelques « pauvres écoliers » en Sorbonne, qui furent le premier

noyau de la **Société du Saint-Esprit**. « Messire C.-F. Poullart des Places en 1703, aux fêtes de la Pentecôte, le 20 mai, n'étant alors qu'aspirant à l'état ecclésiastique, a commencé l'établissement de la dite communauté du Séminaire consacré au Saint-Esprit, sous l'invocation de la Vierge conçue sans péché, et, s'étant engagé ensuite dans l'état ecclésiastique jusqu'au sacerdoce, il l'a gouvernée jusqu'à sa mort » (V. Arch. du Sém. du Saint-Esprit). Outre le Séminaire de Paris, la Société accepta, dans la suite (1737), la direction des Séminaires de Meaux et de Verdun.

Quelques sujets d'élite du Séminaire voulurent s'agréger à la Société naissante, mais en fort petit nombre, pour l'enseignement. Les autres séminaristes, à la fin de leurs études théologiques et de leur probation, étaient mis à la disposition des évêques de France, ou des Vicaires apostoliques pour les Colonies françaises.

Plusieurs **Spiritains** (élèves ordonnés au Séminaire) suivirent, en Bretagne et en Vendée, le Père Grignion de Montfort; d'autres s'en allèrent aux Indes orientales; quelques-uns dans l'Amérique du Nord. Le Séminaire fournit ainsi bon nombre de sujets distingués au Séminaire des Missions-Etrangères de la rue du Bac à Paris, qui les a dirigés sur l'Acadie : pour cette raison, les historiens ont très souvent confondu la source avec le canal, les Prêtres ou **Messieurs du Saint-Esprit**, avec ceux des Missions-Etrangères. Nul des premiers n'est signalé en Acadie, au Cap-Breton, à Terre-Neuve, au Labrador : les Spiritains n'étant constitués que des directeurs des étudiants ecclésiastiques.

Supprimé par la Révolution, le Séminaire du Saint-Esprit reprit une sorte de renaissance, qui lutta péniblement, durant bien des années, à l'encontre des circonstances sociales. Rome, il est vrai, avec le concours ou l'accord du gouvernement français, l'amena au dessein d'assurer **spécialement** le service religieux dans les Colonies. Mais la Communauté, assure-t-on, végétait dans le recrutement et l'expansion de son apostolat.

Quand soudain surgit une sorte de prodige de renouveau et de vitalité providentielle. François-Marie-Paul Libermann (1803-52), Israélite de Saverne converti au catholicisme, avait fondé à Amiens, en 1841, avec deux amis, Tisserand et Le Vavasseur, d'origine créole, la petite **Société du Saint-Cœur de Marie**, dans le dessein bien déterminé d'évangéliser la race noire, d'en civiliser les esclaves et les affranchis. Cette fondation se trouva comme spirituellement apparentée à la famille des Pères du Saint-Esprit, dotée de la même mission en Afrique et ailleurs.

Aussi bien, après les accords d'une convention préalable, le jour de la Pentecôte de l'année 1848, s'effectuait l'union des deux Sociétés de Missionnaires, formant ainsi dans l'Eglise la **Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie.** Promu supérieur général, le Père Libermann mourut le 2 février 1852 : il a été déclaré **Vénérable**, le 1er juin 1876.

L'histoire a consigné antérieurement la date des approbations canoniques, décernées par le Saint-Siège, à la fondation des **Prêtres du Saint-Esprit** par l'abbé Cl.-Fr. Poullart des Places : savoir 1734, avec reconnaissance royale la même année et en 1816; 1824, 1848, 1855; en 1901, reconnaissance légale et, en 1909, approbation papale.

Le Séminaire français à Rome a été érigé en 1853, au lendemain de l'union des deux Congrégations. En 1855, les vœux professionnels, jusqu'alors privés ou individuels, sont rendus obligatoires. En 1878, la Règle est provisoirement agréée à Rome, approuvée en 1909, définitivement sanctionnée en 1922, en conformité avec le Code canonique. En 1925, la Congrégation dénombre 203 maisons ou résidences, 20 missions en Afrique et en Amérique, 2.000 Pères ou Frères.

En 1905, l'Institut a fondé un collège apostolique au diocèse d'Ottawa, à Saint-Alexandre d'Ironside, dans la Province de Québec. L'établissement s'est rapidement développé, signalé à Québec par ses succès, comprenant un personnel de 16 professeurs, de 15 scolastiques, de 13 Frères coadjuteurs, d'environ 200 élèves.

Bibl. — *Nova Francia*, revue, Paris, 1925; R. P. Archambault, S. J., *Au Service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. eccl., ib., 1930; El. Maire, *Hist. des Inst. rel. et miss.*, Paris, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif., cath.*, ib., 1929; R. P. H. Le Floch, *Vie de Cl.-Fr. Poullart des Places*, ib., 1907; Card. Pitra, *Vie du Vén. Fr.-M.-P. Libermann*, ib., 1882.

SAINTE-THERESE DE BLAINVILLE (Petit Séminaire de), institué en vue de la formation classique des aspirants au sacerdoce.

Fils du capitaine Dominique Ducharme et de Marguerite Charlebois, Charles-Joseph naquit à Lachine le 10 janvier 1786, entra jeune au collège de Montréal, devint commis dans une maison de commerce durant trois ans, retourna finir son cours classique en 1811. Il étudia la théologie à Québec, où il fut ordonné prêtre le 9 octobre 1814. Nommé vicaire à Saint-Laurent, près de Montréal (1814-16), il reçut la cure de Saint-Thérèse qu'il administra jusqu'en 1849.

Arrivé en octobre 1816, le jeune curé ne trouva qu'une église inachevée, un presbytère délabré; il n'y avait ni école, ni instituteur.

Les Protestants du lieu rêvaient d'y installer une Académie royale. « Pour parer le coup, écrivait M. Ducharme en 1825, je me mis à enseigner le latin à cinq ou six adolescents. » En 1830, le professeur avait conduit le premier cours jusqu'à la rhétorique. Joseph Duguet, l'un de ses élèves, qui avait des aptitudes à l'enseignement, seconda ses efforts et mérita, en 1840, de devenir son vicaire : en 1837, le cours d'études est complet, des éléments à la philosophie.



Ch.-J. Ducharme.

Mgr Bourget, coadjuteur de Mgr Lartigue, apprécia vivement l'œuvre, née de tant de dévouement. En 1841, l'institution est érigée en petit séminaire, reçoit de l'évêque ses règlements et, en 1845, se voit incorporer civilement. En 1847, le curé établit également le couvent des Sœurs de la Congrégation : retiré en 1849 du ministère, il mourut le 25 mars 1853. A cette date, l'institution avait donné au diocèse 31 prêtres et 12 ecclésiastiques.

Son successeur, M. Stanislas Tassé, organisa l'œuvre au point de vue matériel, intellectuel, religieux, jusqu'en 1870. En 1875, un incendie dévora les dépendances. En 1881, une seconde conflagration consuma le séminaire tout entier. Une restauration moderne a remis l'œuvre dans un état de prospérité continue, avec installation de laboratoires et de bibliothèques.

Bibl. — *Echo du Cabinet de Lect. paroiss.*, Montréal, 1864; *Alman. de l'Action cath.*, Québec, 1926; J.-B.A. Allaire, *Dict. biogr.*, t. I, Montréal, 1908; *Ann. Thérès.*, revue locale, passim.

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE LYON (Congrégation des Sœurs de), instituée pour l'éducation des filles, la direction des orphelinats et des écoles maternelles, le soin des malades dans les hôpitaux.

Deux jeunes filles vivaient à Lyon avec leurs parents, tenant un ouvroir de tissage de soie comprenant une vingtaine de filles. L'aînée, Elisabeth, entra dans le cloître; Anne la cadette, soutint le foyer durant 24 années. Anne Rollet (1789-1855) inspira aux ouvrières, ses compagnes de tissage, le goût de la prière, du travail, de l'assistance des pauvres et des malades. Son père étant décédé, elle les organisa en une Société religieuse. Le 15 décembre 1837, Mgr de Pin, archevêque de Lyon, les autorisa à revêtir un costume, qui leur est échu en héritage dans la suite, et fit recevoir leurs vœux de religion en 1838, sous le nom de **Sœurs de Saint-François d'Assise de Lyon.** En 1853, la Congrégation fut reconnue par décret impérial, comme « enseignante et hospitalière ». Anne Rollet, **Mère Saint-Agnès** en religion, mourut en 1855. L'Institut a reçu un bref laudatif, le 5 août 1896, puis l'approbation le 10 juin 1898.

Les Sœurs vinrent en 1904, sur la demande du curé Lambert, se fixer à Beauceville, d'où le cardinal Bégin les appela à fonder un hôpital à Québec (1912), puis 6 écoles ou pensionnats dans le diocèse; à Montréal (1926) elles ont la direction de l'Hôpital Français.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930; *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1918.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (Université du Collège), instituée à l'origine pour le recrutement sacerdotal et, dans la suite, pour la préparation de la jeunesse aux professions libérales.

En 1853, Mgr Mac Kinnon (V. ce nom) ouvrait à Arichat un collège ecclésiastique, au moins temporaire : ses débuts furent très modestes, aussi bien que les bâtiments. En 1855, transféré à Antigonish, on le baptisa **Collège Saint-François-Xavier** dans un local convenable, grâce à un legs de 5.800 liv. st. et, en 1858, à un don de 20.000 fr. de la Société des Missions-Etrangères de Paris. Les étudiants, en 1856, au nombre de 50, se partageaient en internes et en externes : les ecclésiastiques peu nombreux ne furent admis en philosophie et en théologie que jusqu'à l'année 1863. Dès lors, le gouvernement ne vit aucun obstacle pour ses gratifications à « un collège ». En 1866, il lui octroyait, par un vote de la législature de la Nouvelle-Ecosse, le titre d'Université avec ses droits et privilèges. Bien que l'institution pût escompter de brillants débuts, les difficultés

surgissaient soudain, entre autres : le diocèse d'Arichat, encore dans la période de sa formation, eut besoin des deniers des fidèles pour églises et presbytères; le peu de ressources de colons quasi nouveaux, sans nulles lettres ni besoin d'en acquérir; les forces physiques de Mgr Mac Kinnon évanouies et sa mentalité déprimée, durant les dernières années de son administration. Ainsi, l'institution périclitait et demeurait à peine stationnaire.

En 1871, Mgr Cameron (V. ce nom) prit charge du diocèse et procéda sur-le-champ « à galvaniser le collège en une vie nouvelle », ouvrant des cours de mathématique et de chimie, bâtissant à l'est l'aile actuelle, avec ses propres fonds et ceux de son clergé (1880). Toutefois, le collège ne comptait que 50 élèves et 5 professeurs. En 1881, le gouvernement lui retira sa dotation annuelle de 1.500 dollars. Aussitôt, l'énergique prélat adresse un pressant appel à ses diocésains, qui s'empressèrent de lui en verser 20.000. A partir de 1882-83, commence la période d'un solide et incessant progrès : en 1888, érection de l'aile de l'ouest; en 1895, ajoutage de dépendances; en 1898, un troisième corps de bâtiment réunit les deux ailes. De plus, trois autres constructions en sont séparées : la chapelle, la salle des sciences, la salle Mockler, en 1910, 1912 et 1915.

Les cours d'études embrassent toutes les matières, adoptées par les programmes universitaires pour les Lettres et les Sciences. Le corps professoral est constitué de maîtres, munis de leurs grades respectifs : une vingtaine enseignent environ 200 étudiants. Bibliothèque, gymnase, ferme acquise en 1908, toutes les accommodations modernes que comporte un collège devenu Université.

Bibl. — *Notice sur l'Univ. du Coll.*, par Mgr H.-P. Mac Pherson, D. D., Antigonish, 1929.

SAINT-FREDERIC (Fort), érigé en 1727 par M. de Beauharnois, pour arrêter l'invasion des Anglais en Nouvelle-France.

Le gouverneur lui donne cette appellation en mémoire et en l'honneur du comte Frédéric Phélippeaux de Maurepas, alors ministre de la Marine (Bull. des Rech. hist., 1897).

Le lac Champlain, affirme l'abbé F.-L. Adam, commence à White-Hall (Etat du New York), où j'ai exercé le ministère, six années durant, visitant tous les lieux illustrés par la valeur et la bravoure de nos ancêtres. Cette localité est située à 40 milles au sud de Saint-Frédéric; le fort de **Crown Point** à 6 milles du village de même nom.

Le fort Saint-Frédéric était relativement peu considérable, bien moins important que celui de Carillon. A la **Pointe-à-la-Chevelure**, le lac Champlain dévie au nord-est et se rétrécit considérablement : il forme une longue et large baie, aujourd'hui nommée **Bulwaga**, mot d'origine inconnue, et sépare de la terre ferme la longue pointe — ou presqu'île — sur laquelle était situé le fort Saint-Frédéric, dont on voit encore des débris de ruines peu importantes : un chemin creux ouvert vers le lac, quelques voûtes en briques, des excavations, le tracé de ce qui semble avoir servi d'alignement des rues du village. Des habitations se dressaient, en effet, sous le canon du fort, centre d'échanges et de commerce de fourrures, au XVIII[e] siècle.

M. de Bourlamaque, avant d'opérer sa retraite sur Carillon (1759), à l'approche de la nombreuse armée du général Amherst, fit sauter le fort Saint-Frédéric. Ce fut à quelque distance de ce fort que le généralissime commença l'érection des nouvelles fortifications, appelées **Crown Point**, au coût, dit-on, de deux millions de livres sterling.

Les fossés, les terrassements ou remparts, les bastions étaient d'une parfaite exécution, le point de défense paraissant d'une exceptionnelle importance stratégique. Aussi bien, l'invasion de la contrée, les expéditions, comme celles de Montcalm au lac George, de William-Henry, de Carillon, n'étaient plus possibles : le fort Crown Point, capable de loger des milliers de combattants, était le boulevard et la clef du pays. Mais tous ces immenses travaux étaient inutiles, pour le moment : il n'y fut jamais tiré un seul coup de canon.

Les murailles des casernes, surtout celles des quartiers réservés aux officiers, sont encore dans un état relatif de conservation.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SAINT-GEORGES (Laurent Quetton de) († 1821), soldat et négociant.

Il vint au Canada dans le groupe des Emigrés royalistes (V. ce mot), conduits par M. de Puisaye en 1798. Il se fixa dans le comté Markham, au nord de York (Toronto). Il fut le seul à prospérer dans ses affaires. S'étant livré à la traite des pelleteries, il ouvrit en 1805 un magasin de commerce en gros à York. En 1815, ayant amassé quasi une fortune, il retournait en France pacifiée, laissant l'administration de ses biens et du magasin aux mains de John Spred Baldwin : il décéda à Orléans, le 8 juin 1821.

Il avait d'abord épousé à Windham la fille d'un forgeron, Jean-Baptiste Vallière et, à son retour en France, Adèle de Barbeyrac de Saint-Maurice. De sa première union il eut un

surgissaient soudain, entre autres : le diocèse d'Arichat, encore dans la période de sa formation, eut besoin des deniers des fidèles pour églises et presbytères; le peu de ressources de colons quasi nouveaux, sans nulles lettres ni besoin d'en acquérir; les forces physiques de Mgr Mac Kinnon évanouies et sa mentalité déprimée, durant les dernières années de son administration. Ainsi, l'institution périclitait et demeurait à peine stationnaire.

En 1871, Mgr Cameron (V. ce nom) prit charge du diocèse et procéda sur-le-champ « à galvaniser le collège en une vie nouvelle », ouvrant des cours de mathématique et de chimie, bâtissant à l'est l'aile actuelle, avec ses propres fonds et ceux de son clergé (1880). Toutefois, le collège ne comptait que 50 élèves et 5 professeurs. En 1881, le gouvernement lui retira sa dotation annuelle de 1.500 dollars. Aussitôt, l'énergique prélat adresse un pressant appel à ses diocésains, qui s'empressèrent de lui en verser 20.000. A partir de 1882-83, commence la période d'un solide et incessant progrès : en 1888, érection de l'aile de l'ouest; en 1895, ajoutage de dépendances; en 1898, un troisième corps de bâtiment réunit les deux ailes. De plus, trois autres constructions en sont séparées : la chapelle, la salle des sciences, la salle Mockler, en 1910, 1912 et 1915.

Les cours d'études embrassent toutes les matières, adoptées par les programmes universitaires pour les Lettres et les Sciences. Le corps professoral est constitué de maîtres, munis de leurs grades respectifs : une vingtaine enseignent environ 200 étudiants. Bibliothèque, gymnase, ferme acquise en 1908, toutes les accommodations modernes que comporte un collège devenu Université.

Bibl. — *Notice sur l'Univ. du Coll.*, par Mgr H.-P. Mac Pherson, D. D., Antigonish, 1929.

SAINT-FREDERIC (Fort), érigé en 1727 par M. de Beauharnois, pour arrêter l'invasion des Anglais en Nouvelle-France.

Le gouverneur lui donne cette appellation en mémoire et en l'honneur du comte Frédéric Phélippeaux de Maurepas, alors ministre de la Marine (Bull. des Rech. hist., 1897).

Le lac Champlain, affirme l'abbé F.-L. Adam, commence à White-Hall (Etat du New York), où j'ai exercé le ministère, six années durant, visitant tous les lieux illustrés par la valeur et la bravoure de nos ancêtres. Cette localité est située à 40 milles au sud de Saint-Frédéric; le fort de **Crown Point** à 6 milles du village de même nom.

Le fort Saint-Frédéric était relativement peu considérable, bien moins important que celui de Carillon. A la **Pointe-à-la-Chevelure**, le lac Champlain dévie au nord-est et se rétrécit considérablement : il forme une longue et large baie, aujourd'hui nommée **Bulwaga**, mot d'origine inconnue, et sépare de la terre ferme la longue pointe — ou presqu'île — sur laquelle était situé le fort Saint-Frédéric, dont on voit encore des débris de ruines peu importantes : un chemin creux ouvert vers le lac, quelques voûtes en briques, des excavations, le tracé de ce qui semble avoir servi d'alignement des rues du village. Des habitations se dressaient, en effet, sous le canon du fort, centre d'échanges et de commerce de fourrures, au XVIII[e] siècle.

M. de Bourlamaque, avant d'opérer sa retraite sur Carillon (1759), à l'approche de la nombreuse armée du général Amherst, fit sauter le fort Saint-Frédéric. Ce fut à quelque distance de ce fort que le généralissime commença l'érection des nouvelles fortifications, appelées **Crown Point**, au coût, dit-on, de deux millions de livres sterling.

Les fossés, les terrassements ou remparts, les bastions étaient d'une parfaite exécution, le point de défense paraissant d'une exceptionnelle importance stratégique. Aussi bien, l'invasion de la contrée, les expéditions, comme celles de Montcalm au lac George, de William-Henry, de Carillon, n'étaient plus possibles : le fort Crown Point, capable de loger des milliers de combattants, était le boulevard et la clef du pays. Mais tous ces immenses travaux étaient inutiles, pour le moment : il n'y fut jamais tiré un seul coup de canon.

Les murailles des casernes, surtout celles des quartiers réservés aux officiers, sont encore dans un état relatif de conservation.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SAINT-GEORGES (Laurent Quetton de) († 1821), soldat et négociant.

Il vint au Canada dans le groupe des Emigrés royalistes (V. ce mot), conduits par M. de Puisaye en 1798. Il se fixa dans le comté Markham, au nord de York (Toronto). Il fut le seul à prospérer dans ses affaires. S'étant livré à la traite des pelleteries, il ouvrit en 1805 un magasin de commerce en gros à York. En 1815, ayant amassé quasi une fortune, il retournait en France pacifiée, laissant l'administration de ses biens et du magasin aux mains de John Spred Baldwin : il décéda à Orléans, le 8 juin 1821.

Il avait d'abord épousé à Windham la fille d'un forgeron, Jean-Baptiste Vallière et, à son retour en France, Adèle de Barbeyrac de Saint-Maurice. De sa première union il eut un

un fils et une fille; de la seconde, un fils, appelé Henri, qui vint au Canada en 1846 ou 1847, et administra les biens paternels jusqu'à son décès à Oak Ridges, non loin de Toronto, en 1893.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Les Eccléss. et les Royal. fr. réfugiés au Can.*, Québec, 1905; Bull. des Rech. hist., année 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can., Biogr.*, Toronto, 1926.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Traité de), par lequel Richelieu exigea le retour à la Couronne de France de la colonie d'outre-mer. — Ville de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, située à 23 kil. de Paris.

Son origine remonte au xe siècle. Elle se forma au sommet d'un mamelon, près d'un couvent, dans la forêt nommée Lévia, racine du mot Laye. Dès cette époque, elle servit de résidence royale. Le château, restauré et agrandi par François Ier, fut embelli par Louis XIV, qui y donna l'hospitalité à Jacques II d'Angleterre, détrôné par son gendre Guillaume III.

Les préliminaires du traité (29 mars 1632) furent traînés en longueur, conformément aux desseins secrets du cardinal de Richelieu. En effet, le 21 octobre 1629, Champlain renseigne, sur la capitulation de Québec (20 juillet), M. de Châteauneuf, ambassadeur de France à Londres. La paix de Suse, dans la Province de Turin (Italie), ménagée par Venise, datait du 24 avril 1629 et stipulait que « les prises anglaises ou françaises seraient restituées réciproquement, à l'issue des deux mois qui suivent la convention ». Devant les réclamations de M. de Châteauneuf, Charles Ier reconnaissait comme caduque la prise de Québec. En novembre, Champlain convie à Londres M. de Lauzon, principal directeur des Cent Associés; sur son refus, il se rend à Dieppe, à Rouen, à Paris, où il entretient le roi, le cardinal, les douze directeurs de la Compagnie.

En 1630, M. de Châteauneuf reçoit instruction de réclamer la restitution de Québec, de Port-Royal, des fourrures du magasin et du mobilier des sieurs De Caen, saisis par les Kirke. Charles Ier, par son ambassadeur à Paris, lord Dorchester, promet la restitution de Québec et des dédommagements, sans mentionner Port-Royal, occupé par les Ecossais d'Alexander. Les Cent Associés, ainsi rassurés, font équiper une troisième flotte pour le mois d'avril : le cardinal de Richelieu charge l'amiral de Razilly de protéger leurs quatre vaisseaux par six bâtiments de guerre, à toute éventualité. Mécontentement subit et frayeur de Charles Ier. Richelieu consent à écarter la flotte de l'amiral, mais il cherche à temporiser, à cause du démêlé de Mantoue qui se pacifie, en avril 1631, par le traité de Cherasco.

Les vaisseaux des Cent Associés se rendent, deux en Acadie, et deux au Cap-Breton, à Miscou, à Tadoussac. En 1631, négociations entre M. de Fontenay-Mareuil, successeur de M. de Châteauneuf et M. de Vic, attaché à l'ambassade de lord Dorchester (janvier-mars) ; entre lord Montague, délégué spécial, et le Conseil du roi, à Dijon (9 avril); entre l'ambassadeur de France et le Conseil privé, à Londres (mai); à Paris, entrevue où l'on discute sur le versement de la dot de Henriette de France, reine d'Angleterre (juin); entre sir Isaac Wake et Bourlamachi d'une part et Le Bouthillier de l'autre à Compiègne, à Monceaux, à Troyes, à Fontainebleau, « course aux oies, écrit Wake, selon les déplacements de la Cour » (août-octobre); puis à Château-Thierry, à Metz (décembre-février 1632).

Enfin, le 29 mars, a lieu la signature du traité à Saint-Germain-en-Laye, près de Versailles. Richelieu exige que tous les vaisseaux avec leur cargaison conservée, ou, si elle est vendue, la restitution du prix de la valeur estimée, soient réciproquement restitués; remise soit faite, durant l'été, des places de Québec et de Port-Royal; liberté du trafic soit reconnue, dans l'année courante, aux commerçants des deux nations.

Ce traité eut pour conséquence : un mécontentement général en Grande-Bretagne où l'on aspirait déjà à garder les pêcheries acadiennes, la déception des frères Kirke et de W. Alexander que Charles Ier nomma comte de Sterling (août 1632), l'animosité du roi lui-même qui recevait sans doute douze cent mille livres de dot, non versée depuis 1625, mais qui se voyait contraint de rendre 42.000 livres de dommages-intérêts.

Bibl. — H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N.-Fr.*, Toronto, 1901; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

SAINT-GREGOIRE (Ordre de), institué à Rome par le Pape Grégoire XVI, le 1er septembre 1831, pour récompenser le courage militaire et le mérite civil.

Les Ordres pontificaux de chevalerie ont été maintenus après la chute du pouvoir temporel en 1870. En 1929, le règlement de la question romaine n'apporte donc à ce sujet aucune modification. Ces Ordres sont au nombre de six :

1° Ordre Suprême du Christ, institué par Jean XXII, le 14 mars 1322. C'est le plus rarement accordé. Ses titulaires ont été (1880-1930) des personnages éminents de Russie,

d'Allemagne, de Bavière, du Portugal, d'Autriche, d'Italie, du Luxembourg, du Brésil;

2° **Ordre de l'Eperon d'Or** ou **Milice dorée** qui, d'après la tradition, remonterait à Constantin et qui, supprimé ensuite, fut restauré par Pie X, le 7 février 1905 : la plupart des titulaires sont encore vivants ;

3° **Ordre de Pie IX,** institué par ce pape, le 27 juin 1847;

4° **Ordre de Saint-Sylvestre,** institué par Grégoire XVI, le 31 octobre 1841, et réformé par Pie X, le 7 février 1905;

5° **Ordre du Saint-Sépulcre,** qui remonte au temps des croisades, restauré par Pie IX, le 24 janvier 1868, et réformé par Pie X, le 3 mai 1907;

6° **Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,** institué par Grégoire XVI, le 1er septembre 1831 : le plus répandu de tous, comprenant des grands-croix, commandeurs, chevaliers, au titre militaire et au titre civil. Saint Grégoire le Grand a gouverné l'Eglise, de 590 à 604.

Cet Ordre est divisé en quatre classes :

1. Les grands-croix de 1re classe portent en sautoir un grand ruban rouge liseré de jaune qui soutient, sur le flanc droit, la décoration de l'Ordre et, sur la poitrine, une plaque entourée de rayons ;

2. Les grands-croix de 2e classe portent la croix au cou et une plaque sans rayons;

3. Les commandeurs ont la croix suspendue au cou par une cravate rouge liserée de jaune;

4. Les chevaliers portent une croix à la boutonnière.

La décoration est une croix à huit pointes en émail rouge : au centre, dans un cercle en émail bleu, se détache en or la tête du saint avec la colombe, visible quand il prêchait, et symbole du Saint-Esprit; autour de ce cartouche, les mots latins **Sanctus Gregorius Magnus,** et en revers **Gregorius XVI, P. M.** (Pontifex Maximus). **Anno I. Pro Deo et Principe.**

Le costume se compose d'une tunique vert sombre, avec des ornements en argent, représentant des feuilles de chênes; l'épée se termine par une garde de nacre avec la dragonne en or; le chapeau est un claque à plumes noires.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Bauceville, 1925.

SAINT-HYACINTHE (Séminaire de), institué en considération de l'enseignement classique et de la préparation des jeunes gens à l'état ecclésiastique.

Il a été fondé, en 1809, à Saint-Hyacinthe par Messire Antoine Girouard, curé du lieu. La famille Girouard était originaire de Montluçon, dans l'Allier. Une branche canadienne se transplanta à Montréal en 1716, où Antoine épousa Marie-Anne Barré en 1723 : c'est de cette tige que descendait le juge de la Cour suprême, Désiré Girouard. Une branche acadienne, ayant une ascendance commune, s'établit à Port-Royal, avant 1671, dans la personne de François Girouard, alors âgé de 50 ans : en 1752, un état officiel constate que quinze familles Girouard s'étaient fixées dans



A. Girouard.

les villages de la Pointe-Beauséjour. Cette famille compte un grand nombre de descendants à Bouctouche, à Arichat, dans la vallée du Richelieu; elle a produit des hommes de renom : entre autres l'abbé Antoine Girouard, ancien curé d'Arichat, puis de Saint-Hyacinthe (V. ce mot).

Le curé n'eut, durant sept ans, d'autre local que son presbytère pour l'enseignement de ses élèves avec le secours de deux ou trois ecclésiastiques : l'abbé Cooke (V. ce nom) était l'un d'eux. En 1816, M. Girouard avait aménagé le **Vieux Collège** sur l'emplacement de la cathédrale actuelle et de l'évêché : c'était un don gracieux des seigneurs Debartzch, Delorme et Dénéchaud. Leur successeur M. J. Dessaules et son épouse, née Papineau, continuèrent leur attachement à l'œuvre : Louis-Joseph Papineau obtint du Parlement une allocation pécuniaire en faveur du fondateur et du développement de son entreprise.

Le premier cours régulier se termina en 1826. M. Girouard resta Supérieur de fait jusqu'à sa mort en 1832, l'évêque de Québec se réservant le titre jusqu'à sa translation, en

1836, à Mgr Lartigue, avec la cession de l'immeuble et des constructions.

La corporation du collège ou séminaire obtint la reconnaissance légale par un acte du Parlement en 1833, lequel fut sanctionné par une proclamation royale en 1835 : elle reçut les droits ordinaires d'acquérir, de posséder, d'aliéner, d'administrer, de faire règles et règlements, d'organiser librement le système d'éducation, pour les fins d'éducation de la jeunesse du pays. Aussitôt, l'évêque de Montréal lui transféra par acte notarié la propriété des biens, à lui légués par le fondateur; il restait Supérieur de la maison, bientôt appelé **Petit Séminaire.** Les curés de campagne s'inscrivirent successivement sur la liste des bienfaiteurs de l'œuvre. Une Association, composée de prêtres et de laïques, travailla énergiquement au recrutement des élèves. En 1842, Mgr Bourget accordait au séminaire l'érection canonique. M. l'abbé J.-C. Prince (V. ce nom) en fut le directeur, de 1831 à 1840; et M. l'abbé Joseph Larocque (V. ce nom) lui succéda.

Vers 1850, l'on sentait la nécessité d'un plus vaste local. M. Cadoret, négociant de la ville, fit don d'un terrain, situé à proximité; et les curés vinrent au secours de la corporation. En 1853, Mgr Bédini bénissait les nouveaux édifices. L'année suivante, un incendie mit en cendres le **Vieux Collège.** Il convient de reconnaître que les ministres d'Etat avaient voté des subsides en disant : « **Faites grand et beau.** » En 1884, Mgr Fabre fit la dédicace de la chapelle.

Le séminaire est affilié à l'Université Laval, dont il suit les programmes d'enseignement secondaire. Après un nouvel incendie, on a reconstruit (1927-28) une partie du collège et de la chapelle.

Bibl. — Sém. de Saint-Hyac., *Aperçu hist.*, 1899; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-IGNACE (Jeanne-Françoise Juchereau, Mère) (1650-1723), Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec et auteur d'une **Histoire de l'Hôtel-Dieu.**

Fille de Jean Juchereau de La Ferté et de Marie Giffard, elle naquit à Québec le 7 juillet 1650. Agée de 12 ans, elle entra à l'Hôtel-Dieu à titre de pensionnaire et prit, deux ans après, le voile des novices : on lui donna le nom de Sœur Saint-Ignace, que lui avait légué sa tante Hospitalière. Successivement elle exerça les fonctions de maîtresse des novices et de Supérieure, ainsi que d'assistante. Ce fut sous son administration que Mgr de Saint-Vallier fonda l'Hôpital-Général (1693-99), qu'une aile fut ajoutée au monastère et que l'Ile-aux-Oies fut concédée à l'Hôtel-Dieu. Elue Supérieure, pour la huitième fois, en 1713, elle ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait la conduire au tombeau: le mal la condamnait à plus de huit ans d'inaction. Elle en profita pour compiler les annales manuscrites de la maison, depuis sa fondation, et avec l'aide de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène. Elle mourut le 14 janvier 1723.

L'abbé de La Tour, desservant les Hospitalières et doyen du Chapitre, se procura une copie du manuscrit, en 1730 : l'année suivante, il retournait en France. En 1751, il fit imprimer, à ses frais et à l'insu des Religieuses de Québec, le volume intitulé : **Histoire de l'Hôtel-Dieu** de Québec, et sans nom d'auteur, chez le libraire Jérôme Légier de Montauban. Cette impression est chargée de fautes typographiques. L'original a été heureusement conservé aux archives du monastère.

L'ouvrage, simple récit chronologique des événements, dont l'auteur a été témoin oculaire et auriculaire, comprend une courte **Dédicace** à toutes les Hospitalières contemporaines (1716). Elle y a exprimé l'idée inspiratrice de ses Annales, lorsqu'elle affirme que « elle ne s'est pas bornée à ce qui touche l'histoire de la maison », mais qu'elle raconte ce qui regarde la colonie en général, les personnes qui l'ont gouvernée et qui se sont distinguées par leurs vertus : « qu'on voit aussi des choses très édifiantes dans les Sauvages convertis et les ouvriers évangéliques ». Dans un **Avant-Propos** plus ample, elle touche aux découvertes et aux explorations, depuis le règne de Henri VII d'Angleterre (1499) jusqu'à celui de Louis XIII de France (1643). Faute de documentation exacte, le texte fourmille d'erreurs et d'anachronismes, concernant les précurseurs de Jacques Cartier et ses continuateurs.

L'ouvrage est tout simplement divisé en 2 livres : l'un part des origines de l'Institut à Dieppe jusqu'au départ de Talon (1633-72); l'autre de l'arrivée de M. de Frontenac à la mort de Louis XIV (1672-1716).

Le **Livre Premier** introduit tout de suite le lecteur au cœur du sujet : à savoir la nécessité de fonder un Hôtel-Dieu à Québec, raison entrevue et inspirée du Père Le Jeune dans ses **Relations** (1632-36) : « Fréquentes maladies des hommes d'équipages et des passagers pendant une longue navigation, rigueur du climat pour les émigrés français, soins à donner aux malades indigènes, à leurs vieillards et infirmes et concours indirect à leur conversion ou à leur civilisation. » La fondation ne pouvait relever que des dons généreux et constants de la charité opulente de la Cour et des nobles femmes de France : Richelieu et la duchesse d'Aiguillon en pren-

nent l'initiative, et en sollicitant un petit groupe de Religieuses missionnaires à l'Hôtel-Dieu de Dieppe, et en assurant la fondation par une rente annuelle convenable et garantie par un capital élevé. La suite des événements se déroule constamment selon l'ordre chronologique presque année par année. L'auteur, entrée à l'âge de douze ans (1662), a connu les fondatrices venues à Québec le 1er août 1639. Plus tard, en vertu de son mandat de Supérieure, elle les a amenées à consigner par écrit leurs lointains souvenirs. Elle insère textuellement dans son ouvrage ces notes, qui rappellent les circonstances de temps et de personnes à l'origine de l'œuvre et qui sont parfois inexactes ou incomplètes. Néanmoins, elles précisent les détails de l'élection, du départ, de la traversée, du débarquement, des péripéties et des premiers essais d'établissement à Québec, à Sillery, à la basse et à la haute ville. Lentement on voit revivre leur œuvre de miséricorde corporelle, tant à l'égard des colons, des soldats, des marins, des dames hospitalisées qu'à l'endroit des Sauvages domiciliés ou nomades. On voit aussi se dessiner une galerie de portraits des personnages religieux, civils, militaires, gouverneurs et intendants. La peinture est assombrie par les incessantes alertes des Iroquois, qui viennent s'embusquer jusqu'autour de Sillery et dans l'île d'Orléans : les alarmes ne prennent fin qu'avec l'arrivée de M. de Tracy et du régiment de Carignan; les troupes débarquent en nombre, mais 130 malades sont hébergés « le même jour » à l'Hôtel-Dieu.

Le **Livre Deuxième,** qui traite d'une ère pacifique de vingt années, expose les progrès du monastère, et se borne presque exclusivement au récit des faits domestiques : élections triennales, maladies et décès des Religieuses, relations avec les personnages du dehors et les pensionnaires. En 1690, l'invasion de Phipps est esquissée avec des détails plus ou moins contrôlés; le siège de Québec est suivi d'un triomphe qui fait tressaillir l'annaliste. « Tout diminuait dans la ville, excepté la faim; nous n'avons plus ni vivres, ni munitions. Les boulets tombaient sur notre terrain en si grand nombre que nous en envoyâmes jusqu'à 26 en un jour à ceux qui avaient soin des batteries pour les renvoyer aux Anglais. » Ces données sont agrémentées de quelques portraits en miniature, comme celui de M. de Frontenac, de M. de Courcelle, des intendants Duchesneau et de Meulles, de M. de La Barre et de Denonville, de Mgr de Laval et de Mgr de Saint-Vallier. L'auteur insiste sur la fondation de l'Hôpital-Général et de l'Institut Charron, de la chapelle de Notre-Dame de Lorette par le Père Chaumonot « en reconnaissance des grâces signalées qu'il reçut en Italie de la Très Sainte Vierge ». Le récit se termine sur la signature du traité d'Utrecht et l'exposé de quelques détails sur la mortalité causée par la picote et la maladie de Siam (V. **Hôtel-Dieu**).

Bibl. — M. Françoise Juchereau de Saint-Ignace, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, 1751; H.-R. Casgrain, *Hist. de l'H.-D. de Québec*, Québec, 1878.

SAINT-JEAN (Rivière). Ce fleuve, qui se déverse dans la baie de Fundy, mesure 445 milles de longueur, prend sa source dans le Maine, est navigable jusqu'à la grande chute tombant de 225 mètres de hauteur.

« Nous arrivâmes à l'embouchure d'une rivière des plus grandes et profondes qu'eussions encore vues, que nous nommâmes la rivière **Saint-Jean,** pour ce que ce fut ce jour-là (24 juin 1604) que nous y arrivâmes. Cette rivière est dangereuse, si on ne reconnaît bien certaines pointes et rochers qui sont des deux côtés. Elle est étroite en son entrée, puis vient à s'élargir; et, ayant doublé une pointe, elle étrécit derechef et fait comme un saut entre deux grands rochers, où l'eau y court d'une grande vitesse » (**Champlain's Works,** Toronto, 1922). Les indigènes l'appelaient **Men-an-Quesch** (Ménagouèche) ou à peu près « Place des gens puissants », en raison de la redoutable tribu des Malécites, échelonnés sur ses deux rives.

A quelques milles en amont du fleuve se dresse un îlot dans la **Longue Passe** (Long Reach), jadis appelé des Sauvages **Eménénic** et de nos jours **Caton's Island.** C'est là que, en 1611, vint se fixer un petit groupe de marins trafiquants de Saint-Malo. Il s'y déroula, le 15 novembre, un tragique épisode, consigné dans la **Relation** du Père Biard.

(Fort). En 1630, la Compagnie des Cent Associés envoya le capitaine Marot et des artisans bâtir, au bénéfice du sieur La Tour, un fort et une résidence convenables. Après une sérieuse étude des documents, M. Ganong croit pouvoir localiser ce fort juste au fond de l'estuaire ou port actuel, en ligne droite avec l'entrée, sur la pointe appelée aujourd'hui **Portland Point,** s'appuyant sur un commentaire du texte de Nicolas Denys, « comme dans celui que fit bâtir le feu sieur de La Tour ». Ce fort fut pris par le sieur d'Aunay en 1645, puis rendu ensuite à son propriétaire, utilisé par les Français et occupé finalement par les Anglais.

Sur la pointe occidentale, en face de l'île Navy, « sur une petite butte, d'Aunay fit bâtir son fort, que je n'ai pas trouvé bien placé

à mon avis (auj. **Old Fort**), pour être commandé d'une île (**Navy**) qui est tout proche, plus élevée, et derrière laquelle tous navires se peuvent mettre à couvert du fort, dans lequel il n'y a que l'eau de puits qui n'est pas bien bonne, non plus que celle hors du fort » (**Denys' Descrip.**).

Vraisemblablement, le fort La Tour fut appelé dans la suite par les Français **Fort de la Rivière Saint-Jean**; celui du sieur d'Aunay devint successivement **Fort Martignon** du nom du seigneur (1672), **Fort Saint-Jean** de M. de Villebon, **Fort Menagouèche** et **Saint-Frédérick** des Anglais.

Il y eut une série de forts, créés à diverses époques, le long du fleuve Saint-Jean : 1° **Meductic**, camp sauvage palissadé, situé sur le moyen cours, entre la concession Clignancourt et celle de Bellefond; 2° **Nachouac** ou **Saint-Joseph**, bâti en 1692 par M. de Villebon, à l'angle supérieur du confluent de la rivière du même nom avec le fleuve; il fut pris par les Anglais en 1696 et abandonné en 1700; 3° **Jemsek**, commencé probablement par Thomas Temple (V. ce nom) en 1659 « comme dépôt de fourrures », à 50 milles en aval du fleuve, concédé en 1676 par M. de Frontenac au sieur de Soulanges : on lit dans l'acte de concession : « Il a fait diverses réparations et augmentations au fort de **Gemisik**, afin de le rendre logeable et de défense, n'y ayant auparavant qu'un petit logement de bois tout ruiné, entouré seulement de quelques palissades à demi tombées par terre; en sorte que pour réédifier le tout, il lui aurait coûté beaucoup et se verrait encore contraint d'y faire de grandes dépenses pour le remettre en état, à cause de la ruine entière qu'en ont fait les Hollandais en le faisant prisonnier dans le dit fort, il y a deux ans »; 4° **Nerepis** ou **Boishébert** (V. ce nom), originairement fort indien dont parle M. de Villebon en 1697, comme étant « le fort des Sauvages », situé à l'embouchure de la rivière de même nom. C'est en 1753 que M. de Boishébert s'y établit « à 20 milles en amont du fleuve, ayant 20 canons et 200 hommes ». Il n'en reste plus aucun vestige; 5° **Martignon**, du nom du seigneur (1672), occupait la place de celui du sieur d'Aunay; 6° **Saint-Jean**, sur le même site, œuvre de M. de Villebon en 1700, qui fut abandonné sur l'avis de M. de Brouillan la même année, à sa mort; 7° **Ménagouèche**, reconstruit en 1749 par les troupes françaises et démoli partiellement en 1755; 8° **Frederick**, relevé en 1758 par Monckton et ainsi nommé par lui; il en reste encore des traces et on l'appelle le **Vieux Fort** (Old Fort).

(Seigneuries). Concessions faites au seigneur propriétaire et titulaire, ainsi qu'à ses héritiers, avec droits de pêche, de chasse, de trafic et de justice dans les litiges.

1° **Sainte-Croix**, seigneurie concédée en 1632 par la Compagnie de la Nouvelle-France à la Compagnie de Razilly (Claude et Isaac, frères) : « L'étendue des terres et pays qui ensuivent, à savoir la rivière et baie Sainte-Croix, îles y contenues, et terres adjacentes d'une part et d'autre en Nouvelle-France, de l'étendue de douze lieues de large, à prendre le point milieu en l'île Sainte-Croix, où le sieur de Monts a hiverné, et vingt de profondeur, depuis le Port-aux-Coquilles, qui est l'une des îles de l'entrée de la rivière et baie Sainte-Croix, chaque lieue de 4.000 toises de long »;

2° **Passamaquoddy** (23 juin 1684) est une seigneurie octroyée à Jean Sarreau, sieur de Saint-Aubin, savoir « cinq lieues de front sur le littoral et cinq autres à l'intérieur en profondeur à l'endroit appelé **Pascomady** (sic) et ses environs, avec les îles et îlots en face de cette étendue, ensemble un îlet de rochers distant d'environ six lieues pour pêcher les loups-marins, et aussi une île nommée **Archimagan** — à l'embouchure Pentagouet — et les îlets sur un pourtour de deux lieues »;

3° **Magaguadavic** (10 juillet 1691), censive accordée à Jean Meunier, habitant de l'Acadie, « deux lieues de front sur deux de profondeur sur la petite rivière appelée des Indiens Magaguadavic, à savoir une lieue de front sur chaque rive en face l'une de l'autre, les deux dites lieues de front et les deux en profondeur à être prises sur les terres non concédées à une distance d'environ cinq lieues au-dessous de Passamaquoddy, dans la direction du nord-est »;

4° **Grand Manan** (14 avril 1693), île concédée en seigneurie à Paul d'Aillebout, sieur de Périgny (V. ce nom), « ensemble les îles, îlots et battures qui se peuvent trouver près et autour de l'île »;

5° **Scoudic** (8 juillet 1695), seigneurie confirmée le 19 mai 1696 au sieur Michel Chartier de Lotbinière, habitant de l'Acadie, « d'une lieue de front de chaque côté de la rivière d'Escoudet (Scoudic) sur une lieue et demie de profondeur, à commencer du côté du sud-ouest à la terre du sieur de Saint-Aubin en descendant la dite rivière ».

Bibl. — W. F. Ganong, *Mém. Soc. Roy. Can.*, tabl. gén., 1908.

SAINT-JEAN (V. Ile Saint-Jean).

SAINT-JEAN (Lac) ou **Pieconagami** (lac plat) des indigènes du Porc-Epic, découvert en 1647 par le Père de Quen et ainsi nommé par le Père Crépieul, en 1652.

« Ce lac est si grand qu'à peine en voit-on les rives; il semble être d'une figure ronde; il est profond et poissonneux, car on y pêche brochets et perches, saumons et truites, poissons dorés et blancs, carpes et autres espèces » (V. Thwaites, vol. 31). « Ce lac que les Sauvages appellent **Piegouagami** et que nous avons nommé le lac de **Saint-Jean,** fait le pays de la nation du Porc-Epic. Il est éloigné de Tadoussac de cinq ou six journées. Il paraît d'une figure ovale, et de 50 lieues ou environ. Il est enflé par dix rivières qui remplissent son bassin, et qui servent à quantité de petites nations répandues dans ces grandes forêts, qui viennent trafiquer avec les Sauvages qui habitent, une partie de l'année, sur les rives de ce lac, lequel se décharge par quatre ou cinq canaux qui ayant couru séparément quatre ou cinq lieues, se rejoignent ensemble pour faire une seule rivière, que nous appelons le Saguenay, laquelle se vient dégorger dans le Saint-Laurent, auprès de Tadoussac. »

En 1844, Mgr Signay y appelait les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qui ont évangélisé les indigènes de toutes ces régions, jusqu'à nos jours.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, vol. 72, Cleveland, 1903.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (Fort), construit en 1665 pour couvrir l'île de Montréal des surprises iroquoises.

Abandonné par M. de Bougainville, il fut occupé en 1760 par les troupes de Haviland (V. ce nom). Le 18 septembre 1775, l'armée du général Montgomery, forte d'environ un millier d'hommes, vint assiéger ce fort tout en bois, défendu par 500 combattants commandés par le major Preston, plus une centaine de volontaires Canadiens, sous les ordres des officiers de Belestre, de Longueuil et Mackay. La capitulation, le 18 octobre, du fort Chambly par le major Stefford, donna à Montgomery un renfort assez considérable et quantité de munitions. En un seul jour, les assiégeants purent tirer 850 coups de canon et 120 bombes. Le 1er novembre, le général américain envoie une sommation à Preston, qui signa la capitulation, le lendemain : le siège avait duré quarante-cinq jours, durant lesquels on eut 14 tués ou morts de leurs blessures, 17 blessés grièvement et 60 autres légèrement. L'on a conservé la liste des officiers et des volontaires Canadiens, qui furent emmenés en captivité aux Etats-Unis.

En 1776, le fort fut incendié par l'armée révolutionnaire en retraite.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; P.-G. Roy, *Les Pet. Choses de notre hist.*, 2e série, Lévis, 1919.

SAINT-JOSEPH (Congrégation des Sœurs de), instituée en faveur de la formation des jeunes filles, des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

Le 15 octobre 1650, Mgr de Maupas, évêque du Puy (France), fondait cet Institut, qui se répandit dans la suite dans le Midi de la France et à l'étranger. Peu à peu, chaque évêque résolut d'avoir les Religieuses sous sa dépendance immédiate : cause des divers rameaux de l'Institut primitif.

Ier Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier.

En 1683, Mgr Jean-Baptiste de La Croix, comte de Saint-Vallier, voulut fonder une communauté à proximité du château de ses ancêtres : il demanda au Puy un essaim de Religieuses, fondatrices des « Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier ». Elle traversa victorieusement la tourmente révolutionnaire. En 1875, Pie IX lui accorda une approbation laudative, qui devint définitive sous Léon XIII, en 1890.

En 1903, les Sœurs sollicitèrent, en raison de la proscription des Religieuses enseignantes en France, la faveur de s'établir à Québec : elles possèdent aujourd'hui 8 établissements dans le diocèse (V. **Saint-Joseph,** ci-après).

IIe Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de Toronto.

Le 15 octobre 1851, Mgr de Charbonnel (V. ce nom) établissait les mêmes Religieuses du Puy à Toronto, avec les mêmes fins primordiales. Le 5 août 1925, Rome a approuvé définitivement leurs Constitutions.

La Congrégation, exclusivement de recrue anglaise, possède dans le diocèse 18 écoles et 5 hospices ou asiles; aux diocèses de Victoria (C.-B.), 1 hôpital; au Yukon, 1 couvent; à Winnipeg, à Vancouver, à Saint-Boniface : écoles et hôpital.

IIIe Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de Hamilton.

La Congrégation a été établie à Hamilton en 1852, où elle dirige 12 écoles séparées et l'hôpital Saint-Joseph; elle compte dix autres établissements dans le diocèse, dirigés par 198 Religieuses.

IVe Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de London.

Dans la ville, les Religieuses dirigent 9 établissements; et, dans le diocèse, 13 autres avec un hôpital à Chatham. Elles ont une Supérieure générale et un noviciat.

Ve Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de Peterborough.

Leur but est l'éducation de la jeunesse, le soin des malades et des vieillards, la direction des orphelinats. Fondé en 1890, l'Institut compte 8 maisons en ville et 6 dans le dio-

cèse; 6 autres dans le diocèse du Saut-Sainte-Marie; 1 dans celui d'Ottawa et 1 à Alexandria.

VI° **Rameau. — Sœurs de Saint-Joseph de Pembroke.**

La Congrégation s'est détachée de la précédente en 1921 et dirige dans le diocèse 6 établissements, desservis par 69 professes et 26 novices.

Bibl. — *Alman. de l'Action cath.*, Québec, 1917; Can. eccl., Montréal, 1930.

SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE (Congrégations des Sœurs de), ayant pour fin l'instruction des enfants des deux sexes dans les écoles primaires et supérieures, sans exclusion de la visite aux malades.

Dès son intronisation à Saint-Hyacinthe, Mgr Moreau (V. ce nom) se préoccupa de la formation des enfants : il forma le projet de pourvoir de Religieuses les écoles primaires de son diocèse. Elisabeth Bergeron, de la ville même, consentit à l'exécution de ce dessein, avec des compagnes, Blanchette, Langevin, Saint-Germain. Le 12 septembre 1877, les quatre fondatrices s'enfermaient, par ordre du prélat, dans la petite école du village de la Providence. Un nouvel arbrisseau allait germer dans l'Eglise : l'Institut de Saint-Joseph. En août 1881, la Communauté vint se fixer en ville et reçut bientôt la personnalité civile. Le 19 mars 1882, l'évêque fondateur confirmait à ses Filles leur existence canonique.

La Congrégation ne comporte qu'une classe de Sœurs, les unes livrées à l'enseignement, les autres aux travaux manuels. Elles ne tiennent point de pensionnats et n'acceptent pas la propriété des maisons où elles se dévouent. Leurs professes atteignent le chiffre de 335, qui dirigent 70 écoles paroissiales, dont 33 dans le diocèse; 2 dans celui de Saint-Boniface (Mass.); 1 dans le diocèse de Winnipeg; 1 dans celui de Régina; 1 dans le Vicariat Keewatin et 1 dans celui de Manchester (E.-U.).

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER (Sœurs de), Congrégation spécialement instituée pour le soulagement spirituel et corporel du prochain.

En 1650, le Père Jésuite, Jean-Paul Médaille, concevant le dessein d'un Institut de vie contemplative et active, le communiqua à Mgr de Maupas, évêque du Puy-au-Velay. Ce prélat, le 15 octobre suivant, réunit à l'hôpital des orphelines, les exhorta à l'amour ardent de Dieu et à la plus parfaite charité du prochain, les mit sous la protection et le vocable de saint Joseph en les revêtant de l'habit religieux. Cette institution devint très prospère et se propagea dans les villes du Midi.

En 1683, Mgr de Saint-Vallier, préconisé évêque de Québec, demanda un essaim à la ruche mère du Puy. Deux Sœurs, Anne-Félix et Marie de Combes, vinrent inaugurer l'établissement de la Communauté de **Saint-Joseph** à Saint-Vallier même. A l'exception de celle-ci, toutes les autres maisons furent emportées par la tourmente de 1793 : une demi-douzaine de Sœurs furent guillotinées.

Lee couvents de Saint-Vallier sont autorisés par Charles X en 1827. En 1875, Pie IX accorda une approbation temporaire aux Constitutions, qui furent définitivement confirmées par Léon XIII en 1890.

En 1903, les Sœurs, devant la persécution officielle, obtenaient du cardinal Bégin l'autorisation de s'établir dans le diocèse canadien de leur fondateur; Son Eminence leur désigna comme mission Saint-Jean-Port-Joli, puis Montmorency, l'Islet, Bellechasse, Québec, Courville. A Notre-Dame-du-Chemin se trouve le noviciat; un pensionnat aussi qui, l'été, ouvre ses portes aux retraites fermées. La chapelle est devenue le Centre canadien de « l'Union de Saint-Joseph pour la bonne mort ».

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINT-JULIEN (Sieur de) (1696-1759), cadet, lieutenant, capitaine, major, commandant, lieutenant-colonel.

Originaire de Lunel (Hérault), il entra au régiment de l'Artois, le 6 mai 1709, devint lieutenant le 22 octobre 1710, capitaine le 22 novembre 1727, capitaine des grenadiers le 30 décembre 1744, major le 1er janvier 1746, commandant de bataillon le 12 mars 1746, lieutenant-colonel à Louisbourg, le 19 février 1755.

Il se rendit à Louisbourg au printemps avec le second bataillon du régiment d'Artois et un autre de celui de Bourgogne, dont il reçut (10 avril) le commandement sous l'égide du gouverneur, M. de Drucour. Le 1er septembre, il fut désigné comme gouverneur intérimaire, à toute éventualité.

En 1758, il prit une part active à la défense de la capitale. Le 8 juin, il contraignit, avec un détachement de troupes, l'impétueux Wolfe à battre en retraite. Mais les Anglais opéraient leur descente à terre, à son insu, à cause de l'épaisse fumée, provenant de son

engagement et du tir des frégates. Quand il en fut averti, il hésita, perdit du temps, et au lieu d'ordonner une brillante attaque immédiate contre une poignée d'hommes aux mousquets mouillés, il se vit assaillir, sur le flanc et par derrière, par un ennemi affluant sur le rivage. Ses troupes, il est vrai, avaient séjourné, en une semaine ou une quinzaine, dans les tranchées humides et n'étaient pas en condition de soutenir un choc si prompt et si impétueux : elles se débandèrent et gagnèrent la ville, poursuivies par les troupes légères de Wolfe. Il avait manqué l'occasion favorable. M. de Saint-Julien mourut en 1759.

Bibl. — J. S. MacLennan, *Louisbourg*, 1919; Knox's *Hist. Journal*, Toronto, 1916.

SAINT-LAURENT (Fleuve), déversoir des grands lacs intérieurs — Supérieur, Huron, Erié, Ontario, — qui forment alors trois parties du fleuve : Saint-Laurent **supérieur** à sa sortie du dernier lac, le **moyen** avec ses tributaires, l'**inférieur** au-dessous de Québec, grossi par ses affluents jusqu'au golfe et à l'Atlantique.

L'origine de l'appellation a été attribuée d'ordinaire par les historiens et les géographes contemporains à Jacques Cartier, à son second voyage (1535), qui le nomma, le 10 août, en l'honneur du saint du calendrier. D'après une étude de M. H. P. Biggar, érudit si sûrement documenté, J. Cartier mouilla ses voiliers, le 9 août, dans une baie de la côte nord, appelée aujourd'hui **Baie-du-Pillage** et son port **Sainte-Geneviève** : il la dénomma, le lendemain, baie de **Saint-Laurent**. Le navigateur et découvreur Malouin, ajoute M. Biggar, appela **rivière d'Hochelaga** le moyen fleuve, au-dessus de Québec. En 1552, sept ans après la publication du *Brief Récit* de Cartier, Gomara mentionne « la grande rivière de Saint-Laurent ». En 1556, Ramusio imprime la même appellation. En 1569, Mercator fait graver sur sa carte **Sinus S. Laurentii** (Golfe de Saint-Laurent) et est, sur ce détail, suivi par Ortellius, Belleforest et Thévet. En 1580, Florio, traduisant Ramusio, passe la dénomination à Richard Hakluyt. En 1603, Champlain l'appelle **Rivière de Canada,** nom qu'adopte aussi Marc Lescarbot en 1609, « plutôt, dit-il, que rivière d'Hochelaga ou de Saint-Laurent ».

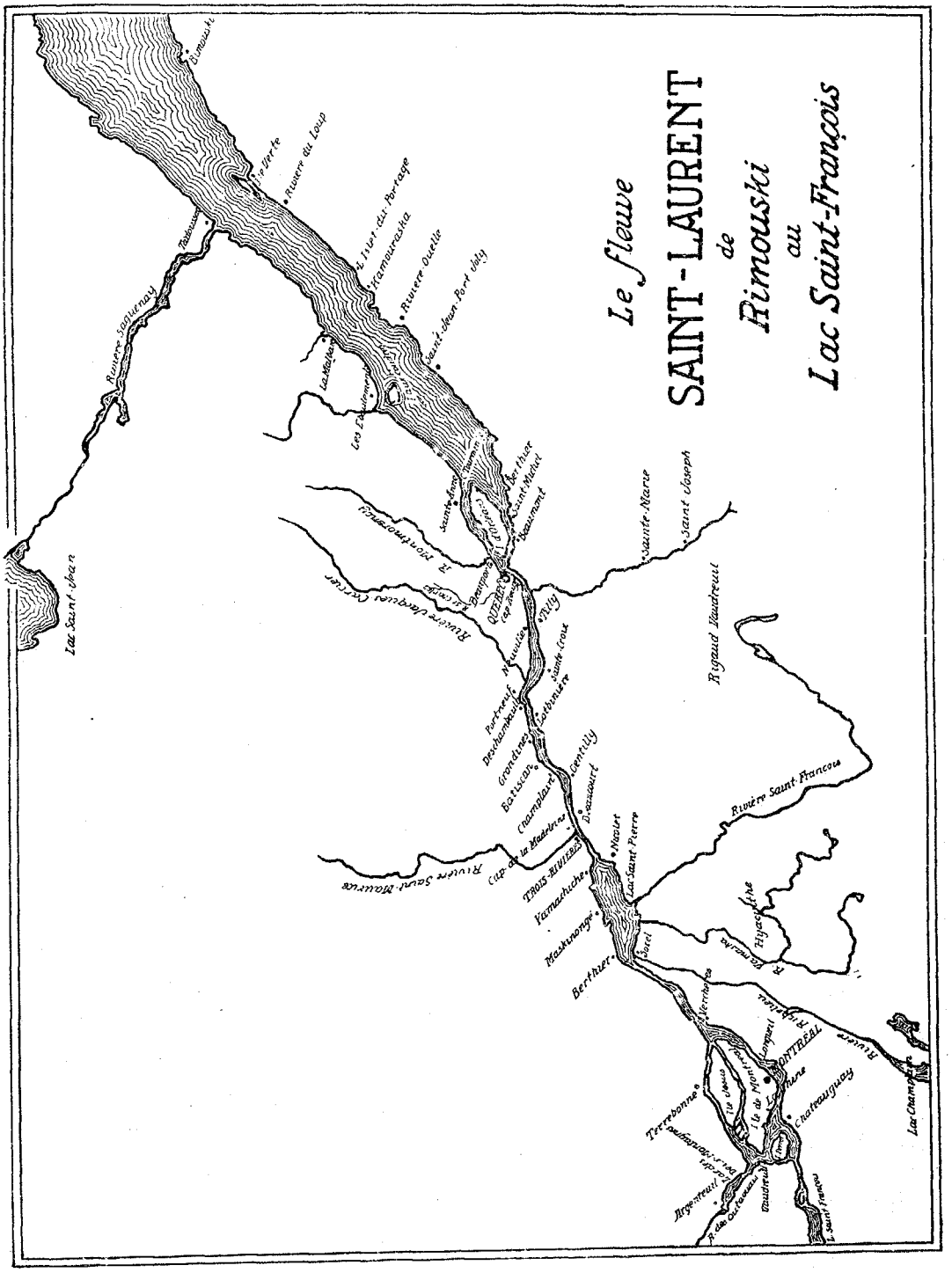
Mais en 1613, et dans ses récits suivants jusqu'en 1632, Champlain s'empara définitivement du nom de **Saint-Laurent,** qui restera désormais attaché au fleuve et au golfe. Ce golfe ou estuaire du grand fleuve, large de 180 kil. à l'entrée, est coupé en deux grands bras, entre les côtes du Labrador et de la Gaspésie, par la froide île Anticosti, longue de 220 kil. Le golfe communique avec l'Atlantique par deux autres passes : le détroit de Belle-Isle et le détroit de Canso (V. **Canseau**) : ce dernier, fort important pour le cabotage, a une longueur de 28 kil. entre la Nouvelle-Écosse et le Cap-Breton. Mais une branche du courant polaire s'engouffre dans le détroit de Belle-Isle — formé par une île ovale dont les rochers se dressent sur l'Atlantique — qu'il encombre de glaçons.

Le **fleuve** Saint-Laurent est l'un des cours d'eau les plus puissants et les plus attrayants du monde, à partir de son estuaire et de son embouchure. Historiquement, J. Cartier est le premier Européen qui ait, au nom et aux frais du roi de France, François Ier, remonté le cours inférieur, puis le moyen jusqu'au pied du supérieur : grandiose et audacieuse entreprise, à cette époque éloignée. Ses voiliers, ne jaugeant pas plus de 80, 100 et 120 tonnes, franchirent les passes et doublèrent îles et îlots. Le hardi Breton a été longtemps le seul à effectuer cet essai de navigation. Aussi bien, il reprit avec habileté et succès le même trajet, en 1541-42. Cinquante années plus tard, Samuel de Champlain commandait des vaisseaux d'un plus fort tonnage. Sa prudence et son expérience d'homme de mer le conduisirent à les mouiller à l'escale de Tadoussac : ainsi, jamais **le Don-de-Dieu,** ni aucune autre de ses embarcations transatlantiques, ne se transportèrent à l'étranglement du fleuve, entre Québec et Lévis, les deux promontoires jumeaux de nature.

Toute la période de la Domination française servit à confectionner, dans la suite des années, des cartes marines que les navigateurs et les pilotes réclamaient des ingénieurs hydrographes. Et l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècles a enregistré, dans ses lugubres fastes, les naufrages et les désastres qui engloutirent des vies humaines et des pertes de biens considérables au fond du fleuve.

L'**utilité** de la colonisation, des débuts à la fin du Régime français, a escompté admirablement le « **chemin qui marche** ». C'est, en réalité, grâce à une providentielle disposition du roi, de son Conseil, du gouverneur et de l'intendant, que le fleuve Saint-Laurent, ainsi que grand nombre de ses magnifiques tributaires, affluents et confluents, a servi de voie commode, sûre et efficace à la plantation de ces centaines de clochers paroissiaux, aujourd'hui l'objet de l'étonnement et de l'admiration des passagers à bord des vapeurs, qui remontent son cours : par là s'est opérée la colonisation de la Nouvelle-France. L'utilisation est venue rehausser l'agrément du grandiose panorama.

Aussi bien, la **poésie, la littérature,** les


Le fleuve
SAINT-LAURENT
de
Rimouski
au
Lac Saint-François
Rimouski
Rivière du Loup
Trois-Pistoles
Rivière Saguenay
Lac Saint-Jean
Rivière Ouelle
Saint-Jean Port Joly
Les Eboulements
Baie-Saint-Paul
Saint-Joachim
Saint-Ambroise
Beaupré
Québec
Île d'Orléans
Rivière Chaudière
Rivière Etchemin
Lauzon
Saint-Nicolas
Saint-Joseph
Sainte-Marie
Rigaud Vaudreuil
Rivière Saint-François
Rivière Saint-Maurice
Cap de la Madeleine
Trois-Rivières
Yamachiche
Maskinongé
Berthier
Sorel
Verchères
Terrebonne
Montréal
Île de Montréal
Île Jésus
Châteauguay
Lac Champlain
Portneuf
Deschambault
Grondines
Batiscan
Champlain
Lotbinière
Sainte-Croix
Lévis
Saint-Michel
Beaumont
Saint-Thomas
Berthier
Lavaltrie
Lachenaie
Repentigny
Pointe-aux-Trembles
Pointe-aux-Prairies
Rivière des Prairies
Rivière des Mille-Îles
Rivière des Outaouais
Île Perrot
Île de la Visitation
Île Bizard
Île Dorval
Île Saint-Pierre
Île Saint-Paul
Île Saint-Jean
Île Saint-Ignace
Île Saint-Thérèse
Île Saint-Jean
Île Saint-Jean
Île Saint-Jean

arts d'agrément se sont donné libre expansion sur le papier et sur la toile, pour chanter les charmes et peindre les beautés, les grâces crêmes, des rives, des baies, des îles, des paysages et des Laurentides. Le littoral interminable du Saint-Laurent présente aux lettrés et aux artistes une intarissable source des plus captivantes scènes de la nature.

Toutefois, la suprême importance s'est concentrée sur le **commerce** et les **industries** (V. ces mots). La Nouvelle-France en a inauguré l'exploitation et l'utilisation : les **pêcheries** surtout : anguilles, marsouins, poissons de toutes sortes, saumons, truites, etc. Rivières et lacs eux-mêmes abritent les migrations d'espèces qui se perpétuent en se reproduisant sur leurs bords. Jadis, outre la pêche indispensable à l'alimentation coloniale, l'on se procurait les huiles, non moins nécessaires aux usages domestiques, à tous égards.

A l'époque contemporaine, où la navigation a pris des développements inattendus, le **commerce** par mer et par eau fluviale a suscité une âpre concurrence et des compétitions fort scientifiques. La longueur du fleuve Saint-Laurent navigable — 680 kil., du lac Ontario à Québec, et de près de 2.000 kil., de Montréal à Belle-Isle — en fait une voie maritime de premier ordre. C'est pourquoi les Chambres de Commerce, les directeurs des chemins de fer et des Compagnies de navigation insistent auprès des pouvoirs publics : tous appellent de leurs vœux que le terminus des vapeurs océaniques ne soit pas limité à la rade de Québec. Ils approuvent l'exécution, aussi rapide que possible, des travaux convenus, qui doivent assurer un **chenal permanent,** profond de 35 pieds, reliant le port de Montréal à l'Océan. Lorsque les travaux ont été entrepris (1910), l'on escomptait leur achèvement en 30 années. Aujourd'hui, l'on estime que l'ensemble peut être terminé en cinq ou six ans. Ainsi, des navires de grand tonnage et bien plus rapides, des taux bancaires d'assurances, échelonnés en vertu de la facilité d'accès aux ports, militent en faveur d'une exécution plus rapprochée : c'est, d'ailleurs, la condition pressante, si Montréal et Québec aspirent à maintenir leurs chances et leurs probabilités dans la concurrence avec les ports des Etats-Unis.

D'autre part, le monde entier connaît la **fermeture forcée** du grand fleuve, presque l'espace de sept mois et demi sur douze. On sait que, jadis, l'intendant Talon chercha des combinaisons pour obvier efficacement à cet énorme inconvénient : il tenta de frayer une voie praticable, entre Lévis ou la Chaudière et Saint-Jean ou Pentagouët, ou Chibouctou (Halifax) : sa mauvaise santé vint ruiner les projets, qu'on ne réalisa point malheureusement dans la suite, en lui imposant le climat tempéré de France.

De nos jours, ont surgi d'autres plans et d'autres ressources. M. Robert Redford, président de la Fédération de la marine marchande, appelle une enquête approfondie sur le régime du Saint-Laurent, lorsqu'il est emprisonné dans les glaces. L'Administration, d'ailleurs, s'est appliquée à construire des barrages, entre certains îlots situés non loin de Sorel, dans la détermination de constater leur efficacité sur le niveau des eaux. Plusieurs ingénieurs très experts croient pouvoir assurer que les ports du parcours, Montréal, Trois-Rivières, Québec, sauraient rester ouverts à la navigation **deux mois de plus :** l'un à l'automne, l'autre au printemps. En effet, des brise-glaces ont pu récemment convoyer plusieurs steamers en aval de Québec jusqu'à la ligne des eaux libres en plein hiver : la réussite de cette tentative est de nature à encourager les promoteurs de la navigation hivernale.

Quant à l'**industrie**, la captation par barrages détournés de certains endroits déterminés du Saint-Laurent est un problème réalisé, depuis plus de trente ans (V. **Papeteries, Forces hydrauliques**). Qu'il suffise de faire mention d'une application toute récente : la force ou énergie hydroélectrique déjà utilisée au cours du fleuve se compte par millions de chevaux.

Mais celle-ci, que l'on est à la veille de développer, est l'une des plus considérables au pays entier. C'est M. R. O. Sweezy, président de la **Power Corporation** de Beauharnois sur le Saint-Laurent supérieur qui équipe actuellement l'usine. Les autorités accordant à la Compagnie le tonnage d'un additionnel, la force qu'il lui est possible de développer à Beauharnois pourra atteindre 2 millions de chevaux : c'est, semble-t-il, l'usine la plus importante du monde. La valeur annuelle de l'énergie ainsi produite, selon l'avis de l'ingénieur Président, peut être estimée, quand l'industrie la pourra absorber, à $ 300 millions : soit la valeur du blé canadien, en une année moyenne.

Il reste vrai d'affirmer que la captation des tributaires du Saint-Laurent, ainsi que des lacs qui les alimentent souvent, est d'une réalisation plus commode et moins dispendieuse.

BIBL. — H. P. Biggar, *The Voy. of J. Cartier*, Ottawa, 1924; Mém. Soc. Roy. Can., ib., 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *France-Amér.*, revue mens., Paris, 1930.

SAINT-LAURENT (Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denis, comtesse de) (1660-1732), acheteuse du comté de ce nom.

La famille Berthelot était originaire de Bretagne, où elle a formé plusieurs branches, l'une desquelles s'établit en Picardie. Ce fut en faveur de celle-ci que l'île d'Orléans fut érigée en comté, sous le titre de Saint-Laurent. François Berthelot, né en 1626, fils cadet de Simon et de Catherine Germain, fut secrétaire du roi et des commandements de Mme la Dauphine, commissaire général d'artillerie, conseiller d'État. C'est lui qui fut fait comte de Saint-Laurent, sans qu'il vînt au Canada : il mourut le 3 février 1712.

Le 17 décembre 1680, M. Vianney-Pachot (V. ce nom) épousa à Beauport, en secondes noces, Charlotte-Françoise, fille de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, seigneur du lieu, et de Marie-Thérèse Giffard; devenue veuve en 1698, elle se remaria à Québec avec François de La Forest. Durant plusieurs années, elle fut en procès avec M. François Berthelot (V. Ignotus, **La Presse**, journal de Montréal, 5 et 19 avril 1903).

Ayant acheté le comté de Saint-Laurent, elle se fit appeler **comtesse** jusqu'à son décès, le 28 décembre 1732. En 1707, l'intendant Raudot avouait au ministre que « elle était hautaine, impérieuse, de femme de marchand devenue comtesse, ne se faisant pas appeler Mme de La Forest, mais partageant sa qualité avec les seize enfants qu'elle a donnés au sieur Pachot ».

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Arch. can., *Suppl. du Rapp.*, Ottawa, 1899.

SAINT-LOUIS (Ordre royal et militaire de), institué en avril 1693 par Louis XIV et confirmé en 1719 par le Régent, en vue de récompenser le mérite des officiers dévoués au service du royaume.

En 1469, Louis XI établit l'**Ordre de Saint-Michel**, ainsi appelé du saint patron dont Jeanne d'Arc s'était inspirée. Le motif secret du roi était de s'attacher les grands feudataires du royaume, nommés tout de suite parmi les 36 chevaliers de l'Ordre.

En 1578, tombé en discrédit par les abus, il fut remplacé par l'**Ordre du Saint-Esprit**, créé par Henri III, en considération de l'exaltation de la foi et de la religion catholique, dans la lutte contre les Huguenots. Le nombre des membres était fort restreint, et les initiés portaient le cordon bleu : 100 chevaliers, 9 cardinaux ou prélats portant le titre de chevaliers-commandeurs, 87 commandeurs civils, 4 grands-officiers, un chancelier, un prévôt-maître, un grand-trésorier, un secrétaire. Chacun des commandeurs percevait une pension de 1.000 liv., et l'on désignait leur groupe par la dénomination de **Cordons-Bleus**.

En avril 1693, Louis XIV institua l'**Ordre royal et militaire de Saint-Louis**. Il le dota d'un revenu de 306.000 livres. Les 8 grands-croix recevaient chacun une pension de 6.000 livres; les 24 commandeurs, 4.000 ou 3.000 livres chacun; et le reste était réparti entre les chevaliers dont 20 à 2.000 liv., 24 à 1.500 livres, d'autres à 1.000 et les derniers à 800 livres. Mais le Régent, en 1719, porta le nombre des chevaliers de 128 à 413, tous dotés d'une pension, échelonnée de 200 à 2.000 livres.

Pour être admis dans l'Ordre, il fallait avoir fourni au moins 28 années de service militaire comme officier ou s'être distingué par quelque action d'éclat, faire serment de vivre et de mourir dans la religion catholique, d'être fidèle au roi et de lui obéir.

Au Canada, c'est le gouverneur qui, d'ordinaire, conférait l'investiture aux chevaliers, en se conformant aux rites prescrits, qui étaient traditionnels :

Le futur chevalier se mettait à genoux, découvert et les mains jointes, devant le gouverneur debout et couvert, et répétait la formule du serment lue par le représentant du roi. Celui-ci tirait alors son épée du fourreau et en donnait au récipiendaire un coup du plat sur chaque épaule. Il l'embrassait ensuite en lui disant : « Au nom de Sa Majesté et suivant le pouvoir qu'elle m'en a donné, de par saint Louis, je vous fais chevalier. »

Puis il remettait la croix de l'Ordre avec le ruban rouge. La croix était d'or, à huit pointes perlées, émaillée de blanc bordée d'or, cantonnée de fleurs de lis d'or. Elle portait d'un côté, au centre, l'effigie de saint Louis, cuirassé et revêtu du manteau royal, tenant de la main droite une couronne de laurier, de la gauche une couronne d'épines avec les clous de la Passion. Sur le cercle d'azur qui entourait le médaillon, était inscrite, en lettres d'or, la devise : **Ludovicus Magnus instituit 1693**. Au revers, on voyait sur émail rouge une épée flamboyante passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, avec la légende en lettres d'or : **Bellicæ Virtutis Præmium**.

Le ruban était rouge couleur de feu. Les grands-croix ou **Cordons-Rouges** portaient la croix en écharpe, attachée à un ruban, large de quatre doigts : leur justaucorps et leur manteau étaient décorés d'une croix en broderie d'or. Les commandeurs portaient aussi la croix en écharpe, attaché à un ruban moins large et n'avaient pas droit à la croix brodée. La croix des chevaliers était attachée à la poitrine par un petit ruban.

Parmi les Canadiens qui furent grands-croix, il y eut deux des fils du premier gouverneur de Vaudreuil; en outre, cinq ou six

commandeurs et des chevaliers par douzaines.

Dans la liste des chevaliers on voit le nom de **Nescambouet**, le chef abénaquis, le seul Sauvage qui reçût la croix des mains du roi: Sa Majesté lui fit cadeau d'une épée d'honneur et lui accorda une pension de **huit francs** par jour.

Au décès, la croix devait être remise aux administrateurs de la colonie. Mais après 1760, plusieurs familles canadiennes ont conservé ce souvenir de l'honneur et de la bravoure.

Le roi Lous XVI porta le nombre des grands-croix à 40 et à 80 celui des commandeurs.

Beaucoup d'officiers canadiens méritèrent, par leurs actes héroïques, cette marque d'honneur, dont les officiers français se montraient si jaloux.

Bibl. — Encycl. du XIX[e] siècle; Th. Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911; P.-G. Roy, *Les Pet. chos. de notre hist.*, 1re série, Lévis, 1919.

SAINT-LUSSON (Simon-François Daumont, sieur de) († 1673), écuyer, officier civil envoyé au Canada par le roi, commissaire subdélégué.

Il arriva à Québec en 1663, selon M. Sulte, avec le commissaire enquêteur, le sieur Dupont-Gaudais. Le 6 janvier 1664, il se fait donner une terre d'habitant au fief Hébert, près de Beauport, sans que l'on trouve son nom dans le recensement des années 1666-67, faute sans doute d'avoir pu recruter des censitaires.

En 1670, M. Talon le nommait commissaire subdélégué « pour la recherche de la mine de cuivre au pays des Outaouas, Nez-Percés, Illinois et autres nations sauvages, découvertes et, à découvrir en l'Amérique septentrionale, du côté du lac Supérieur ou Mer-Douce ».

Dans le procès-verbal de la prise de possession des pays de l'Ouest, le 14 juin 1671, M. de Saint-Lusson ajoute: « Il nous a ordonné de planter la croix à la première bourgade, pour y produire les fruits du christianisme, et l'écu de France, pour y assurer l'autorité de Sa Majesté et la domination française; ayant fait notre premier débarquement au village de Sainte-Marie-du-Sault, nous avons fait assembler les nations proches et éloignées, au nombre de quatorze, auxquelles nous avons fait interpréter notre commission par le sieur Nicolas Perrot, faisant dresser une croix et un bois de cèdre auquel nous avons arboré les armes de France, en disant, par trois fois et à haute voix, le nom de Louis XIV : Nous prenons possession de tout le pays jusqu'à la Mer-du-Sud » : suivent les signatures (V. E. Gagnon, **Louis Jolliet**).

D'après M. Bacqueville de La Potherie, le sieur de Saint-Lusson alla « faire ensuite la découverte de la mine au lac Supérieur, en la rivière **Antonagan**; mais sa conduite fut si irrégulière dans cette entreprise que je me contenterai de rapporter qu'on le fit passer en Acadie » (V. t. II).

En effet, il s'y rendit à l'automne, avec instruction d'examiner la route de la rivière Pentagouët, d'où il revint le 11 novembre, « si abattu des fatigues de son voyage, écrit Talon à Colbert, et si affaibli par la faim qu'il a soufferte, que je doute qu'il puisse aller en France pour vous informer lui-même de ce qu'il a vu dans les Rivières **Pemkuit** (Pentagouët) et **Kenebeki**, toutes deux couvertes de belles habitations anglaises ».

Néanmoins M. de Saint-Lusson s'embarqua à bord du **Saint-Jean-Baptiste**, parti le dernier octobre de Québec. Il arriva au port de Dieppe, le 10 janvier 1672, « conduisant avec lui, dit M. Faillon, un orignal vivant, âgé d'environ six mois, un renard et 12 grandes outardes, qu'il s'empressa d'aller présenter au roi. Ce navire, qui était de 300 tonneaux, portait 10.000 livres de castor, valant alors quatre francs et demi la livre, 400 peaux d'orignaux, diverses pierres (minéraux), du bois, de la poix et beaucoup d'autres productions du pays » (V. t. III).

Il ne tarda pas probablement à revenir, puisque, à la fin de 1672, il fut gratifié d'une concession seigneuriale au bas du Saint-Laurent. Marié en France à Marguerite Perrin, il fit baptiser son fils, nommé **Jean-Baptiste**, le 24 juin 1673. Deux ans après, sa veuve épousait Julien Bouin et mourut elle-même cinq ans plus tard.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1918; P. Margry, *Découv. des Français*, t. I, Paris, 1881; R. G. Thwaites, *The Jes., Relat.*, t. 73; E. Gagnon, *Louis Jolliet*, Montréal, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-MARTIN (Joseph-Alexandre de l'Estringuan, sieur de) (1659-1723), enseigne de vaisseau et capitaine.

Fils de Nicolas de l'Estringuan, écuyer, sieur de Saint-Martin, et d'Anne Jacquier, il naquit vers 1659 à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Selon le rapport officiel de M. de Callières, en 1701, « le sieur de Saint-Martin, âgé de 45 ans, a été fait lieutenant réformé dans le régiment de la marine en 1673, et lieutenant en pied dans la même année, garde de la marine en 1684 et est venu, la même année, lieutenant en Canada » (V. Bull. des Rech. hist., 1920). D'après Laffilard, il fut nommé garde-marine à Rochefort le 1er mars 1684, lieutenant réformé au Canada en juillet, lieutenant en pied le 1er mars 1688, capitaine ré-

formé en 1691, confirmé le 1er mars 1693, enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, capitaine dans les troupes de la marine le 12 mai 1697. En 1717, il demandait la charge de commandant des troupes, laissée vacante par la mort du marquis d'Aloigny, faisant valoir son titre d'ancienneté de service et sa campagne d'Alger. M. de Vaudreuil refusa de reconnaître ses capacités pour cette fonction. En 1722, il le notait ainsi : « Le sieur de Saint-Martin, âgé de 65 ans, n'a aucune mauvaise qualité; il a une bonne conduite et est plus propre à servir dans une place qu'à marcher en campagne ». Cette même année, M. de Saint-Martin recevait la croix de Saint-Louis. Il dut mourir peu après, puisque Laffilard affirme que son successeur prit la tête de sa compagnie, le 15 mars 1723.

Il s'était marié à Ville-Marie, le 1er septembre 1694, avec Madeleine-Louise Juchereau de Saint-Denis, fille du seigneur de Beauport. Une fille, **Marie-Anne-Josette,** issue de cette union, se maria **à la gaumine** (V. ce mot) à l'église de Beauport avec Louis de Montéléon, officier des troupes de la marine. Ce mariage donna lieu à deux longs procès, l'un devant l'officialité de Québec et l'autre devant les autorités civiles. Le mariage fut renouvelé devant l'autorité compétente.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., année 1920.

SAINT-MARTIN (Jean-Jacques Gorge, sieur de), originaire du diocèse de Vienne, en *Dauphiné.*

Il était fils de Jean-Baptiste Gorge et de Gabrielle Flaseur. En 1750, il fut promu lieutenant et, en 1756, servait aux environs de Carillon sous les ordres de M. de Lévis, qui semblait lui porter une haute estime. Le 1er mai 1757, il recevait le commandement d'une compagnie. Il suivit, la même année, M. Rigaud de Vaudreuil dans son expédition contre le fort George, comme commandant de la première division. Il se distingua par sa bravoure et sa prudence, dans les combats livrés autour de Québec assiégé. A la fin de l'été de 1759, il fut promu chevalier de Saint-Louis, sur la recommandation du marquis de Montcalm.

C'est lui que Vergor (V. ce nom) releva au poste du Foulon : ce qui amena le désastre des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. Durant l'hiver, il fut mis à la tête d'un détachement qui ne cessa de harceler les Anglais, qui hivernaient à la Pointe-Lévis; le chevalier de Lévis le comble d'éloges dans son **Journal.** Le 28 avril 1760, il fut mortellement blessé à Sainte-Foy et mourut le 8 mai suivant.

Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 18 octobre 1751, Marie-Louise-Gabrielle, fille de Charles Le Gardeur de Croizille et de Marie-Anne-Geneviève Robineau de Portneuf, qui donna naissance à sept enfants et décéda en 1761, entre autres :

Nicolas et **Charles,** jumeaux, nés le 10 août 1753;

François-Antoine (1755); **Jean-Baptiste** (1756); **Marie-Gabrielle** (1757) : ils ont laissé des descendants.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau, Lévis,* 1903.

SAINT-MAURICE (Forges), établies sur la seigneurie de même nom, à neuf milles des Trois-Rivières, le long de la rivière Noire que longeait le fief.

Le 10 juin 1668, M. Talon donne à **Maurice Poulin,** sieur de la Fontaine, procureur du roi aux Trois-Rivières, permission de faire travailler sur une terre, avec promesse de lui en fournir un titre de concession; ce titre fut signé en faveur de sa veuve, Jeanne Jallaut, le 4 août 1676. En 1670, Maurice Poulin découvrit les gisements de fer dans son terrain. Le sieur de La Potardière, ingénieur, chargé de les examiner, en fit à Colbert un rapport favorable; mais rien ne fut réalisé pratiquement, à cause du départ de Talon.

En 1729, le petit-fils de Maurice Poulin, le sieur de Francheville, négociant à Montréal, seigneur de Saint-Maurice, implora du roi le privilège de fouiller les mines à ses dépens. En 1730, Sa Majesté lui accorda l'objet de sa requête, lui faisant même la remise de l'octroi du dixième, appartenant à la Couronne. M. de Francheville décéda avant d'avoir commencé les travaux d'exploitation; sa veuve remit au roi le privilège. Le 2 avril 1737, le Conseil d'Etat permit aux sieurs Olivier de Vezins, originaire du diocèse de Toul et maître de forges, Cugnet, Taschereau, Simonet, Gamelin, de faire suite au projet, leur octroyant le privilège pour vingt ans. En 1739, une seconde forge fut bâtie près de la première, sur les représentations de M. de Léry. Toutefois, en 1752, M. Franquet constatait que « cette industrie faisait vivre les ouvriers, mais donnait un déficit au roi ». Peter Kalm (V. ce nom) la visita, en 1748, et avouait qu'il était « surprenant que le roi se trouvait à perdre dans cette exploitation », malgré son bon rendement annuel.

En 1760, M. de Courval, descendant de Poulin, reçut des ordres de Burton aux Trois-Rivières, pour la bonne administration des Forges. Le gouvernement britannique avait confié la régie à une Compagnie sociale, que représentaient deux directeurs, Christophe Pélissier et Pierre de Sales Laterrière (V. ce nom). Dans ses **Mémoires,** ce dernier a laissé

des Forges une exacte description, ayant exercé la charge durant cinq années (V. Bull. des Rech. hist., 1918). En 1775, Pélissier épousa la cause des Anglo-Américains, fit des avances de 2.000 louis aux troupes et passa la frontière. Cette félonie entraîna l'emprisonnement à Québec, durant trois années, de M. Laterrière, de Picard, le teneur de livres, et de Voligny le contremaître, tous trois honnêtes et innocents.

Dans la suite, les usines ont continué de fonctionner par intervalles jusqu'en 1883; l'épuisement du minerai les a fermées pour toujours. Les Forges de Radnor, ouvertes en 1854 par une Compagnie, ont fonctionné jusqu'en 1908 et disparu, faute de minerai.

On sait de quelle immense utilité fut, par ses produits du service domestique, cette industrie sous le Régime français.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I et II, ib., 1913-20.

SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGE (Ordre de), institué en 1818 par George III d'Angleterre et le Régent.

En 1850, 1868, 1877, 1887, 1900, la Reine Victoria l'a étendu, en vue de récompenser les services rendus par les Maltais, par les sujets britanniques à l'étranger et dans les colonies de la Couronne et de l'Empire.

L'Ordre comprend au moins 100 chevaliers grands-croix, sans compter les membres honoraires, 300 chevaliers-commandeurs et 690 compagnons.

Les insignes varient, selon les trois degrés d'initiation : les premiers sont autorisés à porter des agrafes ou supports et à entourer leur cotte d'armes d'un collier, d'un ruban, de la devise de l'Ordre; les seconds à entourer leur bras de rubans et de la devise; les troisièmes à suspendre leur insigne au bras comme brassard. Ces insignes sont assez complexes et comprennent une **étoile**, de sept rayons d'argent avec la croix de Saint-Michel et de Saint-George au centre; le **collier** d'or, formé d'une série de lions couronnés, de la croix de Malte en émail blanc, avec les monogrammes des deux saints; la **croix d'argent**, émaillée de quatorze points et bordée d'or, ayant au centre : à l'envers Saint Michel et au revers Saint George; le **manteau** en satin bleu, bordé en soie d'or, relié par cordon bleu et écarlate; le **chapeau** en satin bleu avec étoile et rubans.

Bibl. — Debrett's *Peerage*, etc., London, 1923.

SAINT-OURS (Pierre de) (1643-1724), enseigne, lieutenant, capitaine d'une compagnie au régiment de Carignan, seigneur de Saint-Ours, commandant à Montréal, chevalier de Saint-Louis.

La lignée de ses ascendants se retrace sans interruption jusqu'en 1339. Leur château de Saint-Ours était situé au Petit-Port, anse de l'Isère, au bord de la route allant de Veurey aux bains ou coudes de l'**Eschaillon**. Au dix-septième siècle, la famille se fixa au château de Veurey, à environ douze milles de Grenoble (Dauphiné). Henri de Saint-Ours, de son alliance avec Jeanne de Calignon, eut quatre enfants : **Pierre**, tige de la branche du Canada; **Louis**, seigneur de l'Eschaillon; **Antoine** et **Marguerite**.

Né en 1643, l'aîné « fut fait enseigne à 14 ans et capitaine au régiment de Carignan-Salières le 7 février 1665 » (Bull. des Rech. hist., 1920). Peu après son arrivée à Québec, il se dévoua aux travaux de fortifications sur le Richelieu, et suivit M. de Tracy contre les Agniers. Le jeune officier se décida, avec d'autres de son rang, à s'établir au Canada. Le 8 janvier 1668, il épousait à Champlain Marie Mullois, fille de Thomas, sieur de la Borde, lieutenant des carabiniers, de la ville de Blois, qui lui donna dix enfants.

Le 29 octobre 1672, M. Talon lui concède, « en considération des bons et utiles et louables services qu'il a rendus à S. M. en différents endroits, tant de l'ancienne France que de la nouvelle, et en vue de ce qu'il témoigne vouloir rendre encore ci-après, l'espace de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent depuis la borne de concession de M. de Contrecœur jusqu'à celle de M. de Saurel ». Le 3 novembre suivant, il lui accorde un nouveau domaine, situé sur la rivière de l'Assomption, « d'une lieue de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, tant en considération du nom Louis, imposé au nouveau baptisé, que pour compenser le seigneur de l'espace qui peut manquer aux deux lieues qui lui avaient été promises dans la première concession ». Le 25 avril 1674, M. de Frontenac cède à M. de Saint-Ours les îles, île Plate ou de Saint-Ours, et île **Duval**, qui se trouvent dans le fleuve en face de la seigneurie première, ou de Saint-Ours. L'année précédente, le gouverneur avait convoqué, pour ériger le fort Cataracoui, M. de Saint-Ours, les autres officiers et des soldats établis dans leurs concessions.

Le seigneur s'empressa de bâtir un manoir sur la rive nord-est d'un ruisseau : il était fait de poutres équarries, mesurant 50 pieds de long sur 18 de large, un étage avec comble à pignon et étant lambrissé en planches. Son frère, Louis d'Eschaillon, passé au Canada avec lui dans le même régiment, consentit à partager ses travaux de défrichement; puis il s'en retourna au pays des ancêtres.

M. de Saint-Ours fragmenta son domaine entre les soldats de sa compagnie, devenus ses *censitaires* : savoir Louis Charbonnier, dit Saint-Laurent; Laurent Bony, dit Lavergne; François Larose, dit Deguire; André Marigny, dit l'Eveillé; Louis Jean, dit Lafontaine; Saint-Germain, dit Gazaille; Mathieu Battanchon, dit La Lande; Méri Herpin, dit le Poitevin; Luc Poupart, dit Lafortune; Jean Célurier, dit Des Lauriers; Mathurin Baulnier, dit La Perle; Antoine Armand, dit Larose; Pierre Dextras, dit Lavigne; Pierre Ménard, dit Saintonge (devenu Saint-Onge); Jean Pinsonneau, dit Lafleur; François Chèvrefils, dit Lalime; Nicholas Bonnin, dit Saint-Martin; Jean-François Herpin, dit Tourangeau; Mathurin Collin, dit La Liberté; Pierre Lancougné, dit Lacroix; Antoine Hémery, sieur de Coderre. Herpin est devenu Arpin dans la suite. Les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours étant voisines s'échangent quelques colons. En 1675, le seigneur et ses censitaires ont érigé une chapelle, qui fut bénite par l'évêque, la même année. En 1681, le recensement accuse une population de 84 âmes à Saint-Ours, avec 55 bêtes à cornes et 135 arpents en culture.

En 1688, M. de Denonville écrit au ministre : « Je dois rendre compte de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité, et toutes nobles ou vivant comme telles. La famille de Saint-Ours est à la tête. Il est bon gentilhomme du Dauphiné, chargé d'une femme et de dix enfants. Le père et la mère me paraissent dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ses enfants ne s'épargnent pas, car j'ai vu deux grandes filles couper des blés et tenir la charrue ». M. de Saint-Ours demande au gouverneur un emploi lucratif : il obtient le commandement de Ville-Marie. Cette charge lui inspire de réorganiser sa compagnie, avec quelques anciens soldats célibataires et un bon groupe de jeunes Canadiens. Le 8 août 1690, il passa un contrat avec le maçon Debut, qui s'engagea à lui construire une résidence.

Mais, à l'automne de 1691, les Iroquois tombent à l'improviste sur la seigneurie et celle de Contrecœur; ils brûlèrent plusieurs habitations et pillèrent durant huit jours. « Sept jeunes garçons et filles, gardant les bestiaux, avaient été pris et emmenés par ces barbares ». Marie-Anne de Saint-Ours, âgée de 16 ans, était allée avec des enfants à la pêche aux écrevisses sur l'île de Saint-Ours; elle y fut surprise par un parti ennemi. Gagner son canot avec ses compagnes et se jeter à la nage, pour le conduire, est pour elle l'affaire d'un instant. En dépit des flèches qu'on lui décoche, elle atteint le fort de Contrecœur, après avoir franchi la distance d'un quart de lieue.

En 1704, M. de Saint-Ours est décoré de la croix de Saint-Louis.

Devenu veuf, il contracte une nouvelle alliance avec Marguerite Le Gardeur de Tilly. L'année suivante, il faillit mourir à Ville-Marie d'une grave indisposition; il fit rédiger son testament devant notaire. En 1710, il se retire du service et loue sa maison de Montréal. En 1721, nouveau testament qui a été conservé et reproduit dans l'Histoire de la Famille (V. t. I). Il mourut le 27 octobre 1724.

Les enfants issus du premier mariage étaient, selon Tanguay : **Louis** (1668); **Jean-Baptiste d'Eschaillon** (V. ce nom) **et Marie-Barbe**, jumelle (1669); **Pierre** (1673); **Marie-Anne** (1675); **Angélique** (1676); **Elisabeth** (1679); **Jeanne** (1680); **Joseph** (1681); **Marie-Térèse** (1685) et **Marie-Madeleine** (1688). — (V. **Eschaillon**).

Bibl. — J.-E. Roy, *Rapp. sur les Arch.*, Ottawa, 1911; A. Couillard-Després, *Hist. de la seign. de Saint-Ours*, Montréal, 1915, t. I; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-OURS (Pierre, chevalier de) (1673-1750), fils du précédent, enseigne, aide-major, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi.

Né en 1673, il s'enrôla dans les troupes de la marine, obtient une commission d'enseigne (2 janvier 1694) qui lui fut confirmée, le 15 avril 1695. En 1706, il exerçait les fonctions d'aide-major. Deux ans après, il prit part, sous les ordres de son frère d'Eschaillon, à l'expédition qui alla dévaster Haverhill. Le 5 mai 1710, il fut promu lieutenant et, le 1er juillet 1718, capitaine d'une compagnie. M. de Beauharnois le chargea, en 1736, d'une expédition à la Pointe-à-la-Chevelure. Le 25 mars 1738, il était décoré de la croix de Saint-Louis. En février 1748, on le nommait lieutenant de roi aux Trois-Rivières. En avril 1752, son grand âge et ses infirmités le forçaient à se retirer du service, avec une pension de 2,000 livres. Il mourut à Montréal le 16 mars 1750.

Le chevalier de Saint-Ours avait d'abord épousé à Montréal Hélène-Françoise Céloron de Blainville (1688-1729), qui lui donna sept enfants dont cinq moururent en bas âge; **Marie-Louise** (1715), mariée (1737) à François Le Gardeur; **François-Xavier** (1717), marié à Térèse Hertel de Cournoyer, qui lui donna cinq enfants; en secondes noces (1736), il s'unit à Marie-Claire Dagneau, qui fut mère de deux enfants.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1919.

SAINT-OURS (Pierre Roch de) (1712-82), neveu du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Il était le cinquième des huit enfants de Jean-Baptiste de Saint-Ours, sieur d'Eschaillon (V. ce nom). Créé enseigne en 1733, il fut fait lieutenant en 1744 et capitaine en 1748. Il participa aux différentes campagnes de l'époque et se distingua dans les rencontres contre les Anglais. Aussi bien, méritait-il la croix de Saint-Louis (janv. 1759). Il ne négligea rien pour faire fructifier ses domaines.

En 1752, il obtint de M. de La Jonquière une concession nouvelle de quatre lieues et demie en profondeur « pour en jouir à perpétuité ». Le 30 juin 1745, il épousa à Québec Louise-Charlotte Deschamps de Boishébert. Avant la fin du régime français, M. de Saint-Ours racheta plusieurs parts de la seigneurie, qui avaient échu en héritage à ses beaux-frères ou oncles par alliance. Après la Cession de la colonie, il fit un grand nombre de concessions; mais en 1762, il obtint du gouverneur, Thomas Gage, le retour à son domaine de toutes les terres non mises en valeur. Il acquit également à Montréal un certain nombre de propriétés importantes. Le gouverneur Carleton l'appela à siéger au Conseil législatif. M. de Saint-Ours mourut à Montréal, le 24 septembre 1782, et son épouse le 25 mai 1795. Quatre enfants leur survivaient : **Paul-Roch** de l'Eschaillon (1747), **Charles-Louis** (1753), **Charles-Quison** (1760), **Geneviève** (1750).

Bibl. — A. Couillard-Després, *Hist. de la seign. de Saint-Ours*, Montréal, 1915.

SAINT-OURS (Charles-Louis-Roch, seigneur de) (1753-1834), fils cadet du précédent, appelé le chevalier, lieutenant, aide de camp du gouverneur, lieutenant-colonel, conseiller législatif.

Il naquit à Québec en 1753. En 1775, il s'enrôla dans la milice, fut fait prisonnier avec un parti de volontaires, emmené aux Etats-Unis, libéré en 1777. Le 26 juin de cette année, il était promu lieutenant de la compagnie de M. de Rouville. Il ne servit que l'espace de quelques mois : Guy Carleton le fit son aide de camp jusqu'en 1794.

En 1785, il entreprit un voyage en Europe, se présenta à George III, à la Cour de Versailles, à Frédéric de Prusse; mais il ne trouva point le loisir de visiter en Dauphiné le berceau de ses ancêtres. En 1790, lord Dorchester le créa lieutenant-colonel des milices de Chambly et, en 1794 major des mêmes milices. Le 2 décembre 1808, il est promu membre du Conseil législatif jusqu'à son décès; toutefois, le 30 octobre 1830, il fut représentant à la Chambre d'Assemblée du comté de Richelieu, et résigna son mandat le 4 juillet 1832. Il mourut le 11 novembre 1834, ayant épousé, à son retour d'Europe, Josephte Murray, nièce du gouverneur de ce nom, qui lui donna plusieurs enfants :

Josephte-Marie, née le 10 mars 1793, mariée le 25 juillet 1815 à Pierre-Dominique Debartzch et mère de quatre filles;

Charles-Pierre, qui vécut de 1798 à 1816; il se noya dans le Richelieu; **François-Roch,** le suivant.

Bibl. — A. Couillard-Després, *Hist. de Saint-Ours*, t. II, Montréal, 1917.

SAINT-OURS (François-Roch, seigneur de) (1800-39), fils du précédent, lieutenant, aide-major, député, conseiller législatif, shérif.

Il naquit à Saint-Ours le 23 octobre 1800. En 1818, le gouverneur Sherbrooke le promut au grade de lieutenant de la milice du district et, peu de mois après, à celui d'aide-major.

Le 28 août 1824, les électeurs du comté de Richelieu le choisirent pour leur représentant à la Chambre d'Assemblée pour 6 ans. Le 1er janvier 1831, il fut appelé à siéger au Conseil législatif. Le 21 mars 1837, lord Gosford lui offrit la charge de shérif de Montréal, qu'il refusa d'abord, et accepta ensuite (V. Bull. des Rech. hist., 1919).

L'emprisonnement des **Patriotes,** parents et amis, vint redoubler ses déboires. Il mourut le 10 novembre 1839.

Il avait épousé, le 23 mai 1833, Hermine-Marie Duchesnay, qui lui donna quatre enfants, entre autres :

Louise-Hermine, née le 21 avril 1834 et décédée le 19 septembre 1900, sans alliance;

Caroline-Virginie, née le 24 juillet 1835, mariée en 1868 à Alexandre-Edouard Kierskowski, veuf de Louise Debartzch;

Henriette-Amélie, née le 25 juillet 1837, mariée à Joseph-Adolphe Dorion (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Salaberry*, Lévis, 1905; A. Couillard-Després, *Hist. de Saint-Ours*, t. II, Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-OVIDE (Joseph de Brouillan, sieur de) (1676-1747), garde-marine, lieutenant, capitaine, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis, deuxième gouverneur de l'Ile Royale.

Il était le neveu de Jacques de Brouillan (V. ce nom). Né en 1676, il entra en 1689 au service du roi dans les gardes-marine. En 1691, il suivit son oncle à Plaisance (Terre-Neuve), où il prit part à divers combats, soit de défense de la place contre les flottes anglaises, soit d'attaque contre les postes britanniques de l'île, montant en grade et recevant plusieurs blessures.

En 1710, dans une rencontre à bord de la frégate **la Valeur**, il en reçut deux, fut fait prisonnier et emmené en Angleterre. Mis en liberté, il passa en France, où le ministre de la Marine lui intima l'ordre, au printemps de 1713, de s'embarquer comme commandant sur **le Semslack**, bâtiment pris aux Hollandais (1703), avec quatre officiers, deux cadets et 15 soldats, qui avaient séjourné à l'île d'Oléron depuis leur rapatriement de Port-Royal (1710). Arrivé à Plaisance, le bâtiment prit à bord l'ingénieur et major de L'Hermitte, les officiers Denys de La Ronde et de La Vallière, Canadiens, 25 soldats, 116 pêcheurs avec 10 femmes et 25 enfants, une maigre quantité de provisions. C'était le 23 juillet 1713. M. de Saint-Ovide avait ordre de gagner ensuite Québec et d'y embarquer 50 soldats d'élite, des artisans et des ouvriers de métier industrieux. Mais **le Semslack** ne put effectuer ce second voyage à temps. Aussi bien M. Bégon affréta le navire de M. de La Boularderie, sur lequel il fit embarquer les soldats, commandés par les sieurs de Rouville et Péan, *et qui arriva au cap Breton avant* **le Semslack.**

La prise de possession est conçue en ces termes : « En l'an 1713, le second jour de septembre, nous, Joseph-Ovide de Brouillan, lieutenant de roi à Plaisance, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, commandant le navire de S. M. le **Semslack**, avec M. de L'Hermitte, major et ingénieur, les sieurs de La Ronde et de Rouville, capitaines, et les officiers nommés ci-dessous, avons pris possession de l'île du Cap-Breton, située à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, suivant les ordres de S. M. Très Chrétienne, datés du 20 mars de la présente année, pour y établir les habitants de Plaisance, de Saint-Pierre et autres lieux, qui ont été cédés par le traité de paix à la Reine de la Grande-Bretagne. Nous déclarons et attestons que nous n'avons trouvé dans l'île qu'un seul habitant français et 25 à 30 familles sauvages; et que la dite île a été concédée, il y a environ 80 ans, aux sieurs Denys de Tour, qui y ont bâti deux forts, l'un à la baie **Sainte-Anne** et l'autre au port **Saint-Pierre**, près du détroit de Canceau, dont nous avons pu retracer les ruines; et que, après avoir visité tous les ports de l'île qu'on nous a indiqués, nous avons pensé et décidé que nous ne pouvions faire meilleur choix présentement que du port **Saint-Louis**, connu antérieurement comme le **Port-à-l'Anglais**, où nous avons débarqué, aujourd'hui, troupes, munitions de guerre et provisions, que nous avons commis aux ordres de M. de L'Hermitte ». (V. **Ile-Royale**).

M. de Saint-Ovide retourna en France sans délai, et arriva avec le **Semslack** au commencement de décembre à l'île d'Aix. En son absence, les premiers colons campèrent sur le barachois et le ruisseau qui s'y déverse, à gauche du futur Louisbourg. En 1714, à peine de retour en juillet, M. de Saint-Ovide députa à Annapolis les capitaines de Pensens et de La Ronde solliciter du gouverneur Nicholson l'exode des Acadiens vers l'Ile-Royale: le rusé vainqueur inventa poliment des prétextes d'atermoiement. A la même date (23 juillet), M. de Costebelle quittait Plaisance qu'il avait remise au colonel Moody et venait occuper son gouvernement.

Lorsque, en 1715, le ministre opta pour le siège de la capitale à Port-Dauphin, M. de Saint-Ovide devait commander deux compagnies à Louisbourg; un peu plus tard, le gouverneur et l'ordonnateur de Soubras voulurent le déplacer avec les troupes, l'envoyant au Port-Toulouse. Dans une lettre au ministre, M. de Saint-Ovide est noté de la façon suivante par le gouverneur : « C'est un dévot qui prie Dieu longtemps et il a tous les talents d'un homme d'épée et d'un écrivain, mais il est exagéré ». (V. Mac Lennan). Il l'envoya alors au Port-Dauphin à la tête des troupes.

En octobre 1716, au départ de M. de Costebelle en France, il exerce les fonctions de lieutenant de roi; le gouverneur ne revint que pour mourir le 6 septembre 1717. Sa succession fut déférée à M. de Saint-Ovide et appuyée par l'opinion publique dans une pétition quasi dithyrambique : « Oui, Monseigneur, l'officier et le soldat, le marchand et l'habitant, les pasteurs et leurs troupeaux, tous élèvent la voix et forment des vœux en sa faveur. » Il eut à faire face à la famine, en 1718 et 1719 : il envoya à Québec tous les soldats, à l'exception de 150 environ. Mais les vaisseaux marchands ne tardèrent pas à apporter l'abondance des provisions. Les soucis de M. de Saint-Ovide se concentraient d'abord sur le choix définitif de la capitale; le 9 janvier 1719, il demanda une décision au ministre de la Marine, en optant lui-même pour Port-Dauphin; le roi et son Conseil décidèrent en faveur de Louisbourg. Il travailla aussitôt à l'administration de son domaine : aux fortifications, à l'immigration des Acadiens, à l'entente avec les fonctionnaires civils et les officiers des troupes, à la suppression de l'ivrognerie et au commerce illicite. Toutefois, au sentiment de M. Lauvrière (V. t. I), c'était un indolent, paralysé par le mauvais vouloir de son ordonnateur, M. de Mézy, et de son fils qui lui succéda, Le Normant de Mézy, aussi peu énergique avec ses administrés qu'avec ses voisins anglais. Il est évident que, en 1718, à propos de l'incident de Canseau (V. **Ile-Royale**), le gouverneur se montra faible et pusillanime (V. Mac Lennan). En

1721, M. de Saint-Ovide passa en France, laissant l'administration à M. de Bourville (V. ce nom). Dans la suite, il ne s'accorda guère avec M. de Mézy, qui fut rappelé et remplacé par son fils. En 1732, le Ruby apporta la vérole dans la colonie, qui fut aussi affligée par une famine.

Deux ans après, éclatait la guerre entre la France et l'Autriche. Aussitôt le gouverneur communiqua ses projets de défense au ministre, en prévision de l'intervention anglaise dans le conflit européen : ces plans lui font le plus grand honneur; car dix ans après, si on les eût adoptés, le sort de Louisbourg (1745) eût changé. En 1737, nouvelle famine. Toutefois, M. de Saint-Ovide s'ingénia si bien à la neutraliser qu'il put prendre un congé à l'automne de l'année suivante : M. de Bourville le remplaça de nouveau. Il espérait sans doute revenir à son gouvernement, puisqu'il venait d'obtenir une large concession, auprès du port de Louisbourg, et une autre près de Miré. Arrivé en France, il écrivit au ministre, qui lui répondit de venir se justifier des accusations portées contre lui. Il lui reprocha d'avoir pris des parts dans le contrat de l'entrepreneur Ganet, chargé des travaux des fortifications; ce que le gouverneur nia formellement, avec témoins en sa faveur; d'avoir aussi exercé un trafic illicite, opposé à ses fonctions. Le ministre, non convaincu par les explications de l'inculpé, accepta sa démission. M. de Saint-Ovide, portant les cicatrices de quatre blessures et le poids de 47 années de service, reçut une pension de 3000 livres. On pense qu'il mourut vers 1747.

Bibl. — E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-PAUL (Jean-Amador Godefroy, sieur de) (1640-1730), interprète et marchand de fourrures. — **Saint-Paul**, bourg dans l'Orne; **Saint-Paul-de-Courtonne**, bourg dans le Calvados.

Le septième des enfants de Jean-Baptiste de Linctot (V. ce nom), il naquit aux Trois-Rivières le 18 juillet 1649 et fut la tige de la quatrième ramification de la famille Godefroy; il eut pour parrain le célèbre réfugié Charles-Amador de La Tour (V. ce nom). Comme son père et ses frères, il apprit les idiomes montagnais, algonquin, iroquois et se fit interprète au service de M. de Frontenac et de M. de La Barre qu'il suivit dans son expédition. Il mourut aux Trois-Rivières, où il avait exercé le commerce des pelleteries avec les tribus sauvages, le 10 septembre 1730.

Il se maria d'abord, le 11 novembre 1672, à Madeleine Jutras dite Lavallée, qui fut mère de deux enfants; ensuite, le 22 juillet 1682, à Françoise Le Pellé dite Labaie, qui lui en donna cinq :

Jean-Baptiste, né en 1676, et mort en 1761, épousa (1726) Madeleine Lemaistre Lamorille qui donna naissance à trois enfants : Marie-Anne (1727-1808), mariée (1755), à Joseph Jutras; Françoise (1729-99), mariée à Jacques Duguay-Duplessis; Jean-Baptiste (1731);

Barbe (1677-1758), mariée (1700) à Antoine Le Pellé dit Desmarets, arpenteur du roi, décédé en 1736 père d'une nombreuse famille;

Françoise (1683-1770), mariée (1729) à Jean Boucher de Montbrun;

Madeleine (1688-1759), mariée (1738) à René Boucher.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Godefroy*, Lévis, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-PERE (Jean de) (1618-57), greffier, premier notaire, syndic, receveur des aumônes.

Issu de l'union d'Etienne et d'Etiennette Julien, il naquit à Dormelles, en Gâtinais (Seine-et-Marne) vers 1618, et vint probablement à Ville-Marie en 1643 avec Louis d'Ailleboust. Le 3 novembre 1647, il signe un acte comme parrain et, le 4 janvier 1648, son premier acte de notaire ou greffier. Il exerça sa fonction de façon intermittente, de 1648 à 1657 : d'abord, de janvier 1648 à juillet 1651; puis du 10 avril 1655 à sa mort. Le nombre de ses actes notariés s'élève à 35, dont 15 sont de la main de M. de Maisonneuve, 14 de la sienne, 6 d'une main inconnue. De plus, il fut élu syndic de la communauté des habitants de Ville-Marie en 1651 et, trois mois après, on le nomma « receveur des aumônes qui seraient faites en faveur de la construction de l'église projetée ».

Les Iroquois maraudeurs autour de la place le 25 octobre 1657 le surprirent avec son beau-père et un serviteur, nommé Jacques Noal ou Noël : tous trois furent tués sur-le-champ. Le notaire avait épousé Mathurine, fille de Nicolas Godé, menuisier, et de Françoise Gadois, qui fut mère de deux enfants : **Claude**, né en 1655, qui se noya le 4 août 1662; **Agathe**, née le 27 février 1657, mariée à Pierre Le Gardeur, à Repentigny. La veuve se remaria avec Jacques Le Moyne (V. ce nom).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925 et année 1927; Mém. Soc. Roy. Can., année 1915; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat., tabl. gén.*, Cleveland, 1901.

SAINT-PIERRE (Lac), situé à 7 milles en amont de la ville des Trois-Rivières, mesu-

rant environ 35 milles de long sur 10 de large.

Ce fut le 29 juin 1603 que Champlain lui attribua cette appellation, en raison de la fête des apôtres Pierre et Paul. Il écrit « que, le samedi, il partit des Trois-Rivières et alla mouiller l'ancre à un lac, où il y a quatre lieues; que tout ce pays depuis les Trois-Rivières jusques à l'entrée du lac est terre à fleur d'eau, et du côté du sud, quelque peu plus haute; que la dite terre est très bonne et la plus plaisante qu'il eût encore vue, et les bois sont assez clairs, qui fait qu'on les pourrait traverser aisément; que, le lendemain, 29 juin, l'on entra dans le lac, qui a quelque 15 lieues de long et quelque 7 ou 8 de large ». Evidemment, contrairement à la sûreté de son coup d'œil habituel, Champlain a majoré les dimensions du lac.

Bibl. — H. P. Biggar, *The Works of Champlain*, t. I, Toronto, 1922; Bull. des Rech. hist., fabl. gén., 1925.

SAINT-PIERRE (Jacques Le Gardeur, sieur de) (1701-55), enseigne, lieutenant, commandant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Jean-Paul Le Gardeur de Repentigny (V. ce nom) prit le titre de Saint-Pierre; il naquit à Ville-Marie le 4 octobre 1661, entra dans les troupes et devint lieutenant réformé en 1690; les administrateurs le qualifiaient de l'épithète de « crapuleux ». Le rapport militaire de 1701, rédigé par M. de Callières, affirme qu'il fut fait lieutenant en 1689 et qu'il servait encore en cette qualité. Le 15 septembre 1692, il se maria à Repentigny avec Marie-Joseph Le Neuf de La Vallière et en eut cinq enfants : **Marguerite** (1693), mariée à Henri Hiché (V. ce nom); **Agathe** (1696-1729), mariée (1727) à Charles Nolan.

Jacques naquit à Ville-Marie le 24 octobre 1701. Dès l'âge de quinze ans, il commença sa carrière chez les indigènes; puis, il entra au service dans les troupes. En 1732, il est enseigne et, en 1735, nommé commandant du fort Beauharnois chez les Sioux, sur le lac Pépin (V. ce mot) jusqu'en 1737. Devenu lieutenant, il commanda, la même année, une compagnie détachée, pour voler au secours de M. de Bienville, qui allait soumettre les Chicachas en Louisiane ou le Mississipi; on assure qu'il érigea un poste sur la rivière des Yazous, dans l'Alabama actuel. En 1745, il conduisit un parti d'éclaireurs au fort Saint-Frédéric : et de là, il prit la route de l'Acadie. En 1747, on lui confia le commandement du poste le plus considérable sur les grands lacs, le fort de Michillimakinac.

En 1749, on le désigna comme successeur à M. de Noyelles, successeur ou héritier lui-même de la tâche de M. de La Vérendrye. Le chevalier François, fils de ce dernier, semblait le personnage le plus méritant et le mieux informé dans l'Ouest. On choisit M. de Saint-Pierre, bouillant officier qui avait dû évacuer le fort Beauharnois, à la suite du massacre du Lac-des-Bois. Le chevalier, écrit le Père Morice, demanda à servir sous lui. M. de Saint-Pierre s'y refusa. Il fit de sincères efforts pour amener les indigènes à cesser leurs dissensions mutuelles. Mais ses manières personnelles n'étaient guère conciliantes. Au lieu d'atteindre son but, il s'aliéna les sympathies des naturels, restés loyaux à M. de La Vérendrye, alors même que cet officier avait cru devoir leur donner le même conseil.

M. de Saint-Pierre était capitaine et avait pour lieutenant le chevalier Boucher de Niverville; il lui donna ordre d'aller établir un poste à trois cents lieues plus haut que le fort Postoyac, en 1750. Il devait le rejoindre; mais la lutte réciproque des Sauvages vint l'arrêter à temps. Le 22 février 1752, il se trouvait au fort la Reine avec cinq hommes seulement, les quatorze autres étant partis à la chasse, quand environ 200 Assiniboines envahirent son établissement; il les gourmanda vivement et mit de force à la porte quatre des intrus. Un soldat vint bientôt l'avertir que la bande s'apprêtait à le tuer. Aussitôt le capitaine saisit un tison et, entrant dans la poudrière brusquement, il y défonça l'extrémité de deux barils. « Tuez-moi, s'écrie-t-il, je ne mourrai pas seul! » Et il feignit d'y appliquer le tison : les Peaux-Rouges de décamper à la hâte. En juillet, M. de Saint-Pierre partit pour le Grand-Portage de l'Est avec tous ses gens et sa cargaison de fourrures, confiant le fort à la garde d'un groupe d'Assiniboines amis : quatre jours après, le fort la Reine était réduit en cendres. Ayant hiverné à la Rivière-Rouge, il retourna à Montréal le 20 septembre 1753.

On l'envoya sans délai au secours de M. de La Malgue de Marin, sur la rivière Ohio : il trouva l'officier mort à la Rivière-aux-Bœufs. En décembre, le major et célèbre Washington vint le sommer, au nom du gouverneur de la Virginie, Dinwiddie (1752-58), de se retirer de ces régions. Le commandant français le reçut avec courtoisie, et, au bout de trois jours, il lui remit la réponse au gouverneur: sa lettre est un modèle de fermeté militaire et de noblesse chevaleresque (15 décembre 1753) (V. Bull. des R. h., année 1899).

De retour au Canada, ayant cédé le commandement à M. de Contrecœur, il fut mis en 1755 à la tête des Sauvages alliés qui étaient versés comme éclaireurs dans le corps commandé par le général Dieskau (V. ce nom).

Il fut tué dans le premier engagement de la bataille du lac George, le 8 septembre.

Il avait épousé à Québec, le 27 octobre 1738, Marie-Joseph Guillemin (V. ce nom) qui ne lui donna aucune postérité. M. P. Margry a consigné ses **Lettres** au tome VI[e] de ses **Découvertes.**

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, t. I, Montréal, 1922.

SAINT-SAUVEUR (André Grasset de) (1738-92), prêtre, chapelain, chanoine, massacré aux Carmes et déclaré Bienheureux (1926).

Fils de Jean Grasset, homme noble et capitaine, et de Louise Roussel, André de Saint-Sauveur naquit à Saint-Pierre de Montpellier le 20 décembre 1720, fit ses études supérieures et se fit inscrire au barreau. En 1747, il est nommé secrétaire-général des Colonies. Deux ans après, il débarque à Québec en qualité de secrétaire de M. de La Jonquière, qui lui accorda un siège au Conseil supérieur, le 1[er] mai 1750. Le gouverneur décédé en 1752, M. de Saint-Sauveur devint, au mois d'août, secrétaire de M. de Rigaud, gouverneur de Montréal; puis le 10 juillet 1755, il accepte la même charge auprès du gouverneur de Vaudreuil. En 1753, il était entré en société commerciale avec M. Joseph Douaire de Bondy; et, en 1756, avec Pierre Revol, négociant de Québec, pour l'exploitation du poste de Gaspé. Les trois années suivantes, il obtint des congés de traite et ravitailla de marchandises les tribus du Détroit, de Michillimakinac, des Illinois. Avant et après le traité de Paris, il essaie, pour le compte du roi, d'acheter à bas prix les lettres de change et les billets de monnaie. Le marquis de Montcalm et d'autres écrivains se plaisent à l'accuser de scandaleuses opérations. Le gouverneur Murray lui-même eût voulu l'arrêter « pour sa friponnerie et son commerce illicite ».

Le 9 décembre 1764, M. Grasset est rendu à Calais avec sa famille qu'il y établit et alla se constituer prisonnier à Paris. Les Commissaires, chargés de la liquidation des dettes du Canada, le mirent « hors de cour ». En 1766, il dut toucher 317.202 liv. pour ses lettres de change. En 1772, il est consul de France à Trieste et en 1780, aux Iles Vénitiennes. Rentré en France en 1789, il mourut ruiné, en 1794, à l'Hospice des Incurables.

Il avait épousé, en 1752, Marie-Anne, fille de Charles Nolan de La Marque et de Marie-Anne Le Gardeur de Saint-Pierre, qui lui donna deux filles; en secondes noces, en 1756, Marie-Josèphe, fille de Jacques Quesnel-Fonblanche, marchand de Montréal, et de Marie-Anne Franquelin, qui fut mère de cinq fils, entre autres :

Jacques (1757-1810), vice-consul en Hongrie, auteur d'une vingtaine d'ouvrages;

André (1761-1830), consul, commissaire, retiré à Sézanne (Marne);

André, né le 3 avril 1758, baptisé à Montréal, élevé à Calais et à Sens, entré dans la carrière ecclésiastique, nommé, le 28 août 1779, chapelain de Saint-Eutrope à Sens, fait diacre et chanoine le 20 mars 1781, trésorier de la cathédrale le 9 septembre 1783. Le serment à la **Constitution civile** fut exigé des prêtres et des évêques, en 1790 et 1791 : M. Grasset quitta Sens et alla se faire hospitaliser chez les Eudistes à Paris, avec une soixantaine de prêtres. Le 2 septembre, ils se trouvaient renfermés au couvent des Carmes, où ils furent tous massacrés. Pie XI les a béatifiés, le 17 octobre 1926 : trois évêques et 198 prêtres.

Bibl. — O. Maurault, P. S. S., *L'Action fr.*, Montréal, juillet 1927; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3[e] série, Lévis, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINTS-CŒURS DE JESUS ET DE MARIE (Congrégation des Sœurs des), instituée dans le dessein de soigner les malades dans les hospices et de donner l'instruction aux jeunes filles.

Née le 20 octobre 1798 à Saint-Malo, Amélie-Virginie Fristel se dévoua, dans le monde, aux œuvres de miséricorde corporelle et chrétienne : en 1822, elle entra dans le Tiers-Ordre de la Mère Admirable du missionnaire Jean Eudes : ce fut l'initiation à son œuvre postérieure. En 1837, elle installait un ouvroir, où l'on travailla pour les pauvres et l'on fonda une salle paroissiale de lecture. Un homme charitable, M. Henri Lemarié, lui légua sa propriété des Chênes : ce qui amena l'appellation : **Asile de Notre-Dame des Chênes.** Dans la suite, la fondatrice obtint de Mgr Godefroy Saint-Marc, archevêque de Rennes, l'autorisation de fonder, à Paramé, la Congrégation : la profession des sept premières Religieuses y eut lieu, le 11 novembre 1853.

Les Sœurs ont fondé, en 1905, au diocèse de Joliette, l'œuvre des Petites Ecoles, qui comprend aujourd'hui 16 autres succursales, sans compter les autres maisons dans les diocèses de Halifax, d'Ottawa, de Québec et de Chatham.

Bibl. — R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINTS-NOMS DE JESUS ET DE MARIE (Institut des Sœurs des), fondé en vue de

l'instruction, de la formation morale et chrétienne des jeunes filles.

La Congrégation a pris naissance à Longueuil, en 1843. Eulalie Durocher ou Mère Marie-Rose (V. ce nom) s'associa deux compagnes, Mélodie Dufresne et Henriette Céré. Mgr Bourget (V. ce nom) seconda la fondation; les Pères Oblats, surtout le Père Allard, créèrent et dirigèrent le noviciat des trois fondatrices, tandis que M. Brassard, curé de Longueuil, s'occupa du temporel de la communauté. Le 28 octobre 1843, les postulantes, réunies dans l'école de la Fabrique, entraient en retraite; et le 28 février 1844, elles prenaient l'habit et le nom religieux : **Marie-Rose, Marie-Agnès** et **Marie-Madeleine.**

Le 8 décembre suivant, l'évêque de Montréal ayant reçu la profession des Sœurs, érigea canoniquement l'Institut, lequel fut doté de la personnalité civile, le 17 mars 1845. La fondatrice décéda le 6 octobre 1849. Le 27 octobre 1927, sa cause de béatification fut inscrite pour le procès de l'Ordinaire. En 1849, elle laissait à son œuvre une quarantaine de Religieuses, réparties dans quatre établissements. En 1860, la maison mère fut transférée de Longueuil à Hochelaga et, en 1925, à Outremont.

En 1863, Pie IX décerna à la Congrégation un bref laudatif; puis, un décret d'approbation le 4 septembre 1877. Le 22 décembre 1886, la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers approuvait les Constitutions par mode d'essai et, le 26 juin 1901, Léon XIII définitivement. L'Institut, en 1930, comprend 181 établissements, 2.482 Religieuses professes, réparties en 12 Provinces, la maison mère (1925) étant au Mont-Royal :

1. **Province d'Hochelaga :** 9 maisons, pensionnats ou écoles;

2. **Province de Montréal :** un externat et 10 écoles;

3. **Province de Maisonneuve** au diocèse de Montréal : un pensionnat et 9 écoles;

4. **Province de Longueuil** au diocèse de Montréal : un pensionnat et 11 écoles; diocèse de Saint-Hyacinthe : 3 écoles;

5. **Province de Valleyfield** au diocèse de même nom : pensionnat, externat, école normale, 12 écoles;

6. **Province de Joliette** au diocèse de ce nom : 6 écoles; diocèse de Montréal : 2; diocèse des Trois-Rivières : 2;

7. **Province de Sherbrooke** au diocèse de ce nom : une procure et 8 écoles;

8. **Province de l'Ontario** au diocèse de London : deux académies et 10 écoles; plus, 2 maisons à Détroit (Mich.) et 1 à Chicago (Ill.);

9. **Province du Manitoba** au diocèse de Winnipeg : collège et académie, 4 écoles; au diocèse de Saint-Boniface : 5 écoles, et 1 à Duluth (Minn.);

10. **Province de New-York** (E.-U.) : 15 maisons dans l'Etat de ce nom; 7 en Floride; 1 à Washington (D. C.);

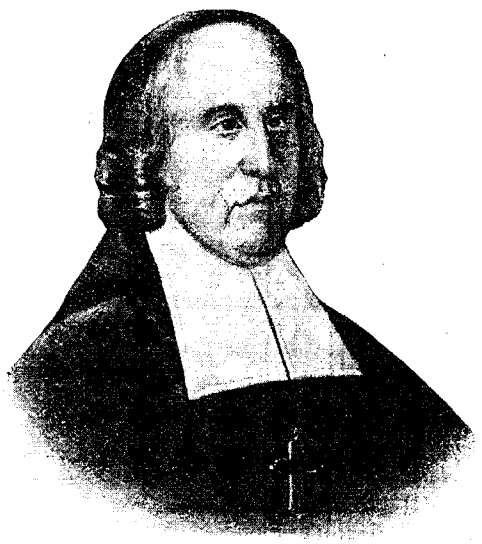
11. **Province de Californie :** 20 établissements dans cet Etat;

12. **Province de l'Orégon** (V. ce mot) : 32 maisons dans l'Etat et 13 dans celui de Washington.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie,* Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SAINT-VALLIER (Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de) (1653-1727), prêtre, docteur, chanoine, aumônier, fondateur, grand vicaire, deuxième évêque de Québec. — **Saint-Vallier-sur-Rhône,** chef-lieu de canton dans la Drôme; **Chevrières,** bourg actuel de l'Isère.

Son aïeul, Jean de La Croix, seigneur de Chevrières, d'Ornacieux, de Pisançon, comte de Saint-Vallier et de Vals, fut conseiller au



Mgr de Saint-Vallier.

Parlement du Dauphiné, puis en 1585 avocat général au même parlement. Il embrassa le parti de la Ligue; mais dans la suite, Henri IV le fit président à mortier à Grenoble et le nomma son ambassadeur extraordinaire à la Cour de Savoie. En 1606, devenu veuf à cinquante ans, on le sacra évêque de Grenoble; il soutint la lutte contre les Huguenots, fut convié à la Cour en qualité de Conseiller d'Etat ordinaire, assista aux Etats-Généraux

de 1614 et à l'Assemblée des Notables en 1618, et mourut alors à Paris.

Son fils cadet, Alphonse, lui succéda sur le siège épiscopal. L'aîné, Jean, hérita de ses titres et de ses biens, parvint aux plus hautes charges de la magistrature et fut créé marquis par le roi, le 10 avril 1645. Il venait d'épouser, depuis deux ans, la fille unique de messire Jacques de Sayve, chevalier, seigneur de l'Echigny et de Chamblanc, conseiller du roi et président à mortier au parlement de Dijon : il mourut le 10 décembre 1680, père de dix enfants, entre autres : **Pierre-Félix** (1644-99), marié à Jeanne de Rouvray, fille du duc de Saint-Simon; conseiller du roi, il fut aussi colonel des gardes de la porte du palais; il est l'ancêtre en ligne droite des descendants actuels, le marquis de Saint-Vallier, ancien officier des gardes du corps, le comte de Saint-Vallier; **Madeleine** et **Isabelle** devinrent Religieuses; **Barbe**, mariée (1664) à Louis-Gabriel de Sabran-Pontevez; **Anne**, mariée (1655) à Gabriel de Prunier, baron de Saint-André et président du parlement du Dauphiné; **Angélique**, mariée (1677) à Louis Rostaing de Clermont, marquis de Montoison.

Jean-Baptiste, le septième enfant, né le 14 novembre 1653 à Grenoble, fut admis de minorité chevalier, à l'âge de dix ans, par bref du pape Alexandre VII, le 13 octobre 1663, et abbé de Chevrières. Il reçut sous le toit paternel et au collège de sa ville natale une solide éducation générale. En 1672, il fut proclamé docteur en Sorbonne, élevé au sacerdoce en 1675, investi du canonicat de l'église collégiale de Grenoble et du mandat de député à l'Assemblée du clergé de France, à Paris. Le 14 juillet 1676, le roi l'agréait en qualité d'aumônier ordinaire à la Cour. En 1678, il accompagne Louis XIV en Flandre, où il se dévoue au chevet des blessés et des mourants. En raison de son zèle charitable envers les indigents, les infirmes et les détenus, Sa Majesté offrit de le présenter comme candidat à l'évêché de Tours, puis de Marseille; il déclina modestement les faveurs royales. En 1683, l'aumônier fonde un hôpitel à Saint-Vallier-sur-Rhône, au diocèse de Valence, et, pour le desservir, l'Institut des **Sœurs Saint-Joseph de Saint-Vallier** (V. ce mot).

En 1684, Mgr de Laval vint déposer aux pieds du roi sa résignation d'évêque de Québec : elle fut agréée. Aussitôt il se choisit un successeur dans la personne de l'abbé de Saint-Vallier, fort recommandé par les Jésuites. En attendant l'approbation canonique de Rome, il confère à l'élu la juridiction de grand vicaire et lui confie la mission de visiter son futur diocèse. En 1683-86, l'abbé s'embarque à La Rochelle en même temps que le gouverneur de Denonville et sa famille, abordant à Québec le 30 juillet. Sa visite dure quinze mois. De retour en France le 1er janvier 1687, il rédige un récit de voyage imprimé à Paris en 1688 sous le titre de : **Etat présent de l'Eglise et de la colonie dans la Nouvelle-France ou Lettre de M. l'évêque de Québec, où il rend compte à un de ses amis de son premier voyage au Canada.** Ce plaidoyer en faveur de la Colonie, qui s'étend de Montréal à l'Acadie, renferme quelques importants détails historiques.

Préconisé par le pape le 27 juillet 1687, le successeur de Mgr de Laval, démissionnaire le 4 janvier 1688, fut sacré le lendemain à Saint-Sulpice par Mgr G.-N. Colbert, coadjuteur de Rouen. Le marquis de Denonville avait mandé dans l'intervalle à la Cour que les habitants appelaient de leurs vœux le retour simultané des deux prélats. Comblé de présents à la Cour, l'évêque accoste à Québec, le 1er août, et fait son entrée solennelle aux applaudissements des fidèles. Il se livre tout entier aux devoirs de sa charge. Après un séjour de trois mois au Séminaire, il le désagrégea des Missions-Etrangères et prit possession d'une maison acquise par lui en 1686, sauf à se construire ensuite un palais épiscopal. Puis il hâta les travaux de sa cathédrale et de l'église de la basse ville. Il porta le nombre des cures de 25 à 40, voyageant sans cesse entre Québec et Ville-Marie, et faisant ses visites officielles.

En juin 1689, l'évêque va installer les Récollets à Plaisance de Terre, à l'île Saint-Pierre, et se rend en Acadie, ne revenant qu'à la fin de l'automne. En 1690, il est à Montréal quand la flotte bostonnaise vient assiéger Québec : le 9 novembre, il convoque le premier synode. Au printemps de 1691, il s'embarque pour la France, où le roi approuve le règlement qui désaffectait les cures de l'œuvre cléricale du Séminaire et autorise l'érection civile de l'Hôpital-Général. Dans ce dessein, Mgr de Saint-Vallier acquiert du Supérieur des Récollets de Paris le couvent de Notre-Dame-des-Anges : il est de retour le 12 août 1692. Durant deux années, il étend sa sollicitude à la question de la vente des spiritueux, de la licence des mœurs, à celle du luxe, des représentations du **Tartufe**, du libertinage de certains officiers, à la fondation de l'Hôpital-Général en 1693, de l'Institut des Frères Charon (V. ce nom), à l'évangélisation des tribus indigènes de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi, aux démêlés de préséance avec M. de Callières et les Récollets, aux édits et ordonnances du Conseil souverain.

Le 20 octobre 1694, il prend la mer, jugeant

que sa présence est nécessaire à la Cour et il n'arrive à Paris que vers le 15 janvier 1695. Il s'empresse de visiter ses trois abbayes-prébendes, Maubec, Lestrées, Bénévent et d'y prêcher la retraite annuelle. Mais à la Cour, les rapports venus du Canada lui sont officiellement défavorables : l'on sollicite vivement sa démission. Aussi le roi lui refuse-t-il le retour à Québec. Conscient de la pureté de ses intentions, moins conscient peut-être des suites de ses actes d'autorité, le prélat s'obstine à maintenir ses droits, à assumer toute responsabilité. Le roi, qui le considère avec estime, condescend à lui octroyer, le 2 mai 1697, la permission tant sollicitée : et le Prélat arrive à Québec vers la mi-août.

Durant les trois années suivantes, il consolide l'œuvre de son Hôpital-Général et préside à l'installation d'un essaim d'Ursulines aux Trois-Rivières, le 10 octobre. Le 28 novembre 1698, il assiste au décès du comte de Frontenac, puis à l'avènement de M. de Callières, redevenu son ami. Il seconde aussi la fondation de plusieurs couvents des Sœurs de la Congrégation, le développement des missions de l'Acadie et du Mississipi, des cures fixes, des paroisses nouvelles. De nouveau, il condamne les excès du luxe et de l'intempérance, et il convoque un troisième, puis un quatrième synode diocésain. Alors il s'apprête à repasser en France.

Le 29 novembre 1700, le vaisseau qui le porte entre au port de La Rochelle. A Versailles, le prélat se voit accueillir avec bienveillance en raison des flatteuses dépêches de M. de Callières. Auteur d'un **Catéchisme**, d'un **Rituel**, d'**Ordonnances diocésaines**, il fait imprimer le premier en 1702, le second en 1703, ainsi que le troisième ouvrage, les deux derniers restant en vigueur jusqu'en 1864 dans le diocèse. Il se rendit à Rome et reçut un paternel accueil du pape Clément XI, comme le premier évêque ad limina de l'Amérique du Nord. En juin 1704, accompagné de 18 ecclésiastiques qu'il a recrutés pour son diocèse, il s'embarque à bord de la Seine, vaisseau du roi. Faute d'être convoyé en temps de guerre, le bâtiment est assailli en haute mer par quatre navires anglais; après une défense de huit heures, la Seine est capturée, conduite à Londres et sa cargaison vendue 1.330.000 livres. L'on détient prisonniers, durant cinq ans, les hommes de l'équipage et les passagers. L'évêque et son clergé sont relégués un an à Rochester, deux ans à Farham et deux autres à Peterhead : ils exerçaient le ministère à la prière du pape, autant qu'il leur fut possible. Rendu à la liberté en 1709 et repassé en France, il se vit retenu par le roi, qui espérait obtenir sa résignation. Ce n'est que le 17 août 1713 que le prélat revit son troupeau : il choisit ses appartements à l'Hôpital-Général.

Le 22 juin 1713, le roi nomma coadjuteur de Québec le Père Louis-François de Mornay, Gardien du couvent des Capucins de Meudon : il fut sacré en 1714 et ne vint jamais à Québec remplir son mandat. Ainsi, Mgr de Saint-Vallier fut confiné à l'isolement et chargé du poids de toutes les obligations du ministère pastoral dans un immense diocèse. Il dut se dépenser, douze ans encore, jusqu'à l'épuisement de ses forces. En 1716, il obtint, au tombeau du Frère Didace Pelletier (V. ce nom), une guérison réputée miraculeuse. En 1725, une dernière fois il fit la visite du diocèse. Le jour de la Toussaint 1727, il tomba de faiblesse et la fièvre le dévora jusqu'à son décès, le 26 décembre. Ses funérailles, sur l'ordre de l'intendant Dupuy (V. ce nom), son légataire universel, eurent lieu, non à la cathédrale selon les desseins du vicaire capitulaire, M. Boulard, mais à la chapelle de l'Hôpital-Général; elles s'accomplirent, à la suite de regrettables démêlés, à la tombée de la nuit et sans pompe, le 2 janvier 1728.

Le total des sommes qu'il avait dépensées s'élevait au chiffre de 600.000 liv. environ, dont le tiers provenait de son patrimoine personnel. Sa mémoire méritait mieux qu'un poème héroï-comique, composé par l'abbé Etienne Marchand (1707-71), son auteur présumé, et reproduit dans le **Bulletin des Recherches historiques**, en 1897 : **Les Troubles de l'Egl. du Can. en 1728.**

Bibl. — *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôp. Gén.*, Québec, 1882; Mgr H. Têtu, *Les Evêq. de Québec*, ibid., 1889; A. Gosselin, *Hist. de l'Egl. du Can.*, t. I, Avant la Conquête, ibid., 1911 J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du clergé*, t. III, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAINT-VILME (Hector-Pierre d'Ailleboust, sieur de) (1691-1746), garde-marine, enseigne de vaisseau, marchand de fourrures. — **Saint-Villemer**, bourg actuel dans l'Yonne (Bourgogne).

Le troisième enfant de Pierre d'Argenteuil (V. ce nom) et de Marie-Louise Denys, il naquit à Ville-Marie le 26 septembre 1691, entra dans la marine comme garde, sous la conduite de son oncle Denys, sieur de Bonaventure. En 1709, il est à Plaisance de Terre-Neuve avec ses trois frères, Charles-Joseph, Louis et Jean; en 1720, il se trouve à La Rochelle. Le 31 octobre 1726, il épouse à Louisbourg Renée d'Accarette, fille de Jean et de Marie-Anne Gilbert, qui avaient résidé à Plaisance. Etabli alors au Port-Lajoie (Charlottetown), dans l'île Saint-Jean, il se livra au commerce entre l'Acadie et les Antilles. En

1745, la prise de Louisbourg par les Anglo-Américains « le jette avec sa famille sur le pavé à Rochefort, ayant tout perdu ». En 1746, il s'embarque pour la Martinique; mais reparti le 18 août, il mourut à bord du vaisseau, qui accosta à Québec le 25 octobre. La famille ne revint à Louisbourg qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, le 14 septembre 1749.

M. de Saint-Vilmé avait eu de son mariage avec Renée d'Accarette plusieurs enfants, entre autres :

Pierre-Charles, né en 1727, décédé avant son père;

Louise (1728-1805) résida tour à tour en France, à la Martinique, à Cuba, où elle mourut sans alliance;

Jean-Baptiste (1733-95), cadet à l'Ile-Royale en 1747, enseigne en second le 15 avril 1750 et en pied en 1754, lieutenant le 1er mai 1757, capitaine des troupes à la Guyane en 1764;

Antoine (1735-99), sieur de Carillon;

Marguerite (1735-64), mariée à René Potier de Pommeroy;

Michel (1738-1800), capitaine dans les troupes de la marine à Cayenne et à Haïti;

Louis (1740-1805), nommé le chevalier d'Ailleboust, enseigne en 1761, marié à Saint-Domingue, où il fut massacré.

Suzanne (1742-1806), mariée à l'Assomption avec Joseph Chaput.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SALABERRY (Michel d'Irumberry de) († 1768), capitaine au long cours et de flûte, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

La maison d'Irumberry tirait son nom d'un château seigneurial situé au pays de Cize, non loin de Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). Elle était de la branche cadette de l'illustre famille vicomtale de Sault, issue elle-même en ligne directe des rois de Navarre et qui vit ses rameaux s'étendre en Gascogne, en Béarn, en Labourd, et y occuper un rang considérable dans la haute noblesse. Pendant plusieurs générations, la famille d'Irumberry se subdivisa en deux branches dont la cadette disparut, en 1871, avec son dernier représentant. Celle d'Irumberry de Salaberry est aujourd'hui subsistante en France et au Canada.

En 1587, un sieur de Salaberry, sur le champ de bataille de Coutras (Gironde), tua un gendarme ennemi, fier de sa haute taille et de sa force, et en blessa un autre qui lui demanda grâce, renversé à terre, et qu'il épargna aussitôt. En ce moment parut le roi de Navarre, Henri IV de Bourbon, toujours intrépide au plus fort de la mêlée : il cria au vainqueur avec son ordinaire gaieté : **Force à superbe, mercy à faible!** « Voilà ta devise, Salaberry. »

Fils de Martin et de Marie de Michelance, Michel de Salaberry naquit dans la paroisse Saint-Vincent de Ciboure, en Gascogne, entra jeune dans la marine marchande et devint capitaine au long cours en 1735. Le 14 mai de la même année, il contracte alliance à Québec



Colonel de Salaberry.

avec Catherine Rouer de Villeray (V. ce nom). En 1742, il est propriétaire du **Fidèle**. En 1745, le ministre de la Marine, M. de Maurepas, le charge de ravitailler Québec. M. de Salaberry met à la voile de La Rochelle, le 16 novembre, jette l'ancre aux îles Saint-Pierre de Terre-Neuve, le 6 janvier 1746, et se voit contraint par la tempête de gouverner vers la Martinique, où il aborde le 11 février suivant. Ayant fait radouber **la Marie**, il se remet en route, le 20 avril, escorté d'un corsaire français : celui-ci arrêté par un corsaire anglais, engage la lutte, pendant que **la Marie** poursuit sa course et entre en rade de Québec, le 6 juin. Le 3 août, M. de Beauharnois, alarmé des nouvelles d'une invasion anglaise, lui fait faire le guet en bas du fleuve, deux mois durant, et recommande vivement l'action du capitaine, dans sa dépêche d'octobre au ministre. Aussitôt le roi délivre à M. de Salaberry une commission dans sa marine de guerre, « ayant apporté à Québec sa cargaison bien conditionnée ».

En 1750, on le fait capitaine de flûte, servant sur la frégate **Anglesea**, sous le lieutenant de vaisseau Gomain. En 1752, il commande la flûte **le Chariot Royal**, chargé de transmettre les dépêches officielles aux administrateurs de l'Ile-Royale. Le 26 novembre 1757, il est promu lieutenant de vaisseau et commande **la Fidèle** à destination de Louisbourg, en 1758. En 1760, il se retire en France. Le roi lui octroie, en 1766, la croix de Saint-Louis et, le 18 août 1767, le dote d'une pension de 1.000 livres. Le chevalier mourut à La Rochelle en 1768.

De sa première union, en 1735, il eut quatre filles, entre autres :

Louise-Angélique, née en 1733, décédée en France sans alliance;

Louise-Geneviève, née en 1739, Religieuse de l'Hôpital-Général de Québec (1753-1823).

Le 30 juillet 1750, M. de Salaberry se remaria à Beauport avec Madeleine-Louise, fille d'Ignace Juchereau Duchesnay de Saint-Denis (V. ce nom), qui fut mère d'un fils unique, continuateur de la lignée.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Petit. Choses de notre Hist.*, 4e série, Lévis, 1922.

SALABERRY (Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de) (1752-1828), fils du précédent, officier, député, magistrat, surintendant des Indiens, conseiller exécutif, inspecteur des forêts, colonel, conseiller législatif.

Né à Beauport le 4 juillet 1752, il fut le premier élève admis au séminaire de Québec, après sa conquête, et il termina ses études en France. En 1775, il s'enrôle dans les rangs des volontaires et, le 3 novembre, il est fait prisonnier au fort Saint-Jean, ayant reçu deux blessures pendant le siège. En 1777, il est encore sous les armes et cerné avec l'armée du général Burgoyne, qui est pris à Saratoga, le 16 octobre. A la paix de 1783, l'officier est mis à la demi-solde.

En 1785, il se rend à Paris, où il visite un cousin, appelé Charles-Victoire, président de la Cour des Comptes, fils de Charles-François de Salaberry, chevalier, seigneur de Mareuil, et de Marguerite-Hermine Ogier. Ce cousin en haut crédit l'accueille à bras ouverts dans son luxueux hôtel, le présente à la Cour où il baise la main du Dauphin fils de Louis XVI, et le fait assister à l'ascension du ballon des frères Montgolfier. Avant son départ de Paris, au mois de mai, M. de Salaberry se fait délivrer par son cousin une attestation de parenté qui pût faire foi à l'occasion; elle a été conservée dans la famille de M. R. La Roque de Roquebrune, de Montréal (V. **Nova Francia,** juin 1925).

Aux premières élections du Bas-Canada, en juin 1792, M. de Salaberry fut élu par les comtés de Québec et de Dorchester; il opta pour ce dernier, du 11 janvier 1793 au 31 mai 1796; mais simultanément, le 2 avril 1794, on lui décernait le mandat de juge de paix au district de Québec. A la fin de 1795, le régiment Royal Canadien étant recruté, il fut fait major; le licenciement eut lieu en septembre 1802. Toutefois, le 17 janvier 1801, l'officier fut nommé député-surintendant des Indiens du district. En juillet 1804, les électeurs de Québec le choisirent pour leur représentant à la Chambre d'Assemblée; puis, le 30 mai 1808, ceux du comté Huntingdon l'honoraient du même mandat; le 10 décembre suivant, le gouverneur Craig en fit un membre honoraire de son Conseil exécutif et, le 29 décembre, le choisit comme inspecteur des forêts provinciales. En octobre 1809, il brigua les suffrages de la basse ville de Québec; les électeurs donnèrent la préférence à M. Pierre Bédard. En 1812, en dépit de son âge avancé, M. de Salaberry prit les armes et servit en qualité de colonel du 1er bataillon de la milice d'élite incorporée. Le 4 décembre 1817, lord Sherbrooke l'appela à siéger au Conseil législatif. Le duc de Kent lia une durable amitié avec la famille de Salaberry, acceptant d'être le parrain de l'un des enfants.

Décédé à Québec le 22 mars 1828, après trois ans de souffrances, le défunt fut inhumé le 26 dans l'église paroissiale de Beauport. Il avait épousé à Montréal, le 18 avril 1781, Françoise-Catherine, fille de Joseph-Hertel de Saint-François, seigneur de Pierreville, et de Suzanne Blondeau, et décédée en janvier 1824, mère de dix enfants, entre autres :

Charles-Michel, le continuateur de la lignée;

Catherine-Adélaïde, née en 1782, décédée en 1839, sans alliance;

Maurice-Roch, né en 1783, enseigne en 1803 au régiment Royal du duc de Kent, passé en Angleterre aussitôt, détaché aux Indes orientales en 1807, décédé des fièvres intestinales en 1809, à Tomboodra;

François-Louis, né en 1785, enseigne en 1799, et en 1804 au 60e régiment de ligne, lieutenant en 1805 au Royal Ecossais, passa en Angleterre avec son frère, puis aux Indes, où il mourut à Secumderabad, en 1811;

Charlotte-Hermine-Louise-Catherine, née en 1787, mariée en 1808 à Michel-Louis Juchereau-Duchesnay (V. ce nom), décédée, en 1824, mère de onze enfants;

Catherine-Emilie-Charlotte, née en 1788, décédée à Beauport sans alliance, en 1861;

Edouard-Alphonse, né en 1792, filleul du duc de Kent, instruit par lui en 1806 au collège militaire de Marlow et à l'école du génie

de Woolwich, tué le 6 avril 1822, à l'attaque de Badajoz en Estramadure (Espagne).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Salaberry*, Lévis, 1905; *Nova Francia*, revue de Paris, juin 1925.

SALABERRY (Charles-Michel d'Irumberry de) (1778-1829), fils aîné du précédent, volontaire, enseigne, lieutenant, capitaine, major, aide de camp, lieutenant-colonel, compagnon du Bain, conseiller législatif.

Né à Beauport le 19 novembre 1778, il s'enrôle comme volontaire en 1792 le 44e régiment. En 1794, le duc de Kent le fait faire enseigne au 60e, qu'il va rejoindre aux Indes occidentales : on le promut lieutenant, le 23 août. Détaché à la Guadeloupe où commande le général Prescott, il se trouve en décembre sur les remparts, au bombardement du fort **Mathilde** : trois hommes de son détachement sortent seuls indemnes de l'effroyable lutte. Le duc de Kent, commandant à Halifax, le fait entrer dans son régiment, lui accorde un congé à Beauport; au retour, le jeune officier faillit périr dans un naufrage à l'île Saint-Jean, en 1796. L'année suivante, il passe à la Martinique, puis à la Jamaïque, et est promu capitaine en 1799. En 1803, nouveau congé à Beauport. En 1806, on le charge de compléter plusieurs régiments par des recrues. En 1808, il est major de brigade en Irlande et, l'année suivante, il prend part à la malheureuse expédition à l'île Walcheren en Hollande. En 1810, le duc de Kent le fait admettre en qualité d'aide de camp par le général Rottenburg passant au Canada.

Deux ans après, sir George Prévost, menacé de la seconde invasion américaine (V. ce mot), lui confie la mission de lever, parmi ses compatriotes, un corps d'élite, appelé **Voltigeurs Canadiens** : grosse entreprise que de former à la discipline et au maniement des armes les recrues, assemblées de tous côtés. Le lieutenant-colonel, en vertu de sa vigueur de caractère tempérée par une gauloise gaieté, y réussit, comme par enchantement.

La troisième armée américaine, sous les ordres du général Dearborn, avait pris de chemin de Saint-Jean et d'Odelltown pour marcher sur Montréal : les **Voltigeurs** furent chargés de lui barrer le passage, en 1812. M. de Salaberry organisa la défense par des mouvements si rapides que l'ennemi ne put atteindre l'Ile-aux-Noix; le gouverneur Prévost l'en félicita vivement dans un ordre du jour. Le 20 septembre 1813, le général Hampton franchit la frontière avec 5.553 réguliers et miliciens. D'Odelltown à L'Acadie, chemins impraticables et coupés par les Voltigeurs, outre des abattis considérables : l'ennemi retourne à Four-Corners. Le 21 octobre, nouvelle tentative de Hampton, voulant trouver un passage par la rivière Châteauguay (V. ce mot). Le 26, les envahisseurs ouvrent le feu auquel répond la fusillade des Voltigeurs sur toute la ligne. M. de Salaberry, grimpé sur une souche, à l'extrême gauche de ses troupes, distinguait tous les mouvements, sans être aperçu, carabine en main, dirigeant le tir de la voix et du geste, pendant que retentit le bruit des cors et des trompettes, à intervalles dans les bois, pour simuler le grand nombre des combattants. A 6 heures du soir, l'ennemi bat en retraite et se décide à repasser la frontière : ses pertes étaient considérables, tandis que le héros de Châteauguay n'avait perdu que deux hommes.

Le 25 janvier 1814, l'Assemblée du Bas-Canada vota une résolution de remerciements au colonel et à ses braves; le Conseil législatif l'imita, le 2 février. Le prince Régent et le duc de Kent les déclarèrent les **sauveurs du pays**, faisant frapper une médaille commémorative de Châteauguay.

Le 25 juillet 1815, le héros fut mis à la demi-solde et renonça désormais à la carrière des armes, fixant sa résidence familiale à Chambly. Le 5 février 1817, il était fait Compagnon du Bain, en reconnaissance de services échelonnés sur une carrière de 35 années. Le 14 décembre 1818, on l'appela à siéger au Conseil législatif à côté de son père. Le **Léonidas Canadien** se sentit frapper d'apoplexie dans une réunion domestique, le 26 février 1829) et y succombait le lendemain.

Il avait épousé à Chambly, le 14 mai 1812, Marie-Anne-Julie, fille de Jean-Baptiste-Melchior Hertel, seigneur de Rouville, et de Marie-Anne Hervieux, laquelle se remaria en 1840 au colonel John Glen, originaire de Barronquilla, province de Carthagène (Amérique du Sud), et mourut à Saint-Mathias de Rouville en 1855. M. de Salaberry fut père de sept enfants :

Melchior-Alphonse, le continuateur de la lignée (V. ci-après);

Marie-Anne-Hermine, née en 1815, mariée en 1836 au docteur Jacob Glen qui mourut en 1837, décédée en 1844, laissant un fils, Charles-Edward, né en 1836, médecin et célibataire;

Charlotte-Emilie, née en 1817, mariée en 1838 à Auguste Hatt, surintendant des travaux publics à Saint-Ours qui mourut en 1853, décédée à Montréal, en 1896, mère de neuf enfants;

Louis-Michel, né en 1818, décédé célibataire en 1870;

Charles-René-Léonidas, né en 1820, ingénieur au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1855-60), premier lieutenant-colonel du 9e Voltigeurs de Québec, agent fores-

tier de toute la région de Montréal, commissaire adjoint au fort Garry (1869-70) pour apaiser la révolte des Métis, décédé à l'Assomption le 25 mars 1882.

Le 30 janvier 1849, il épousa à Saint-Mathias Victorine-Cordélia, fille de Timothée Franchère et d'Anne-Eléonore Faribault, laquelle mourut en 1855, mère de : Léonidas-Charles, né en 1849, lieutenant au bataillon de Québec dans l'expédition de la Rivière-Rouge en 1870, avocat en 1873 à Montréal et en 1883 aux Etats-Unis, mort sans postérité à New-York en 1903; Anne-Cordélia-Lilia, née en 1851, mariée en 1874 à Louis-René Hertel La Roque de Roquebrune, et mère de onze enfants.

Le 1er septembre 1869, il se remaria à Chambly à Louise-Joséphine, fille de Joseph Allard, seigneur du lieu, et d'Adèle Soupras, et décédée en 1877, mère de quatre enfants, entre autres : Joseph-Alexandre-René, né en 1870, avocat en 1896 à l'Assomption d'abord, puis à Hull, marié en 1894 à Caroline-Rachel, fille du docteur Charles Faribault et de Catherine Leprohon, père de Louise-Marguerite-Marie (1896), mariée en 1928 à M. Harcourt-Forest; d'Arthur-Bernard-Charles (1898), mort accidentellement sur son avion au lac Saint-Jean (1923)); d'Albert-Jean, né à Hull en 1902; Julie-Mathilde-Charlotte-Alice, née en 1872, mariée en 1899 à Montréal à James Graham Lewis, marchand de ferronnerie, et décédée en 1900, mère de Joseph de Salaberry Lewis; Marie-Thérèse-Emilie, née en 1874, mariée à Montréal en 1897 à Charles Archer, avocat, mère d'Eugénie Pauline (1898).

En troisièmes noces, il s'unit à Joliette, le 3 novembre 1880, à Marie-Louise, fille de Joseph Bâby, notaire;

Charles-Maurice-Juchereau, né en 1824, tué dans un accident de chasse en 1837;

Catherine-Eugénie, née en 1825, décédée victime du choléra en 1832.

BIBL. — V. la précédente.

SALABERRY (Melchior-Alphonse d'Irumberry de) (1813-67), fils aîné du précédent, conseiller législatif, aide de camp, député, avocat, coroner, député-adjudant-général de la milice, lieutenant-colonel.

Né à Saint-Philippe de Laprairie, où cantonnait le régiment de son père, le 20 mai 1813, il reçut une éducation conforme à la distinction familiale. En 1829-30, lord Aylmer offre à l'adolescent une commission dans l'armée; mais sa mère refuse poliment et fermement cette offre; et le gouverneur voulut demeurer néanmoins le protecteur du jeune de Salaberry.

Le 22 août 1837, celui-ci était appelé à siéger au Conseil législatif, qui ne se réunit point, la Constitution étant suspendue le 27 mars 1838. Durant la Rébellion, il rassembla au fort de Chambly une trentaine de volontaires pour le défendre des insurgés. Convié à prendre un fauteuil au Conseil spécial (V. ce mot) en 1839, il déclina l'invitation; mais le 4 mai, sir John Colborne le fit aide de camp surnuméraire.

Le 8 avril 1841, les électeurs de Rouville l'envoyaient siéger à la Chambre, qui fut prorogée en février 1842. Admis au barreau en 1843, il forma une société légale avec M. Robert-Shore Bouchette et devint coroner de Montréal en 1847. Le 1er juillet 1848, le gouvernement lui confia la charge de député-adjudant-général de la milice. En 1858, quand le colonel de Rottenburg abandonna son poste d'adjudant-général, le lieutenant-colonel de Salaberry était tout désigné pour la succession : mais la fonction resta sans titulaire. Décédé à Québec le 27 mars 1867, il fut inhumé le 30 avec les honneurs militaires dans l'église de Beauport.

Marié à Montréal, le 22 septembre 1846, à Marie-Emilie, fille de Louis Guy, conseiller législatif, et de Josèphe de Curot, il en eut huit enfants, entre autres :

Mathilde-Amélie, née en 1848, mariée (1869) à Joseph-Guillaume Bossé (V. ce nom);

Sauveur-Alfred-Maurice-Romain, né en 1851, ingénieur, célibataire;

Henri-Oscar-Paschal, né en 1853, notaire, célibataire;

Hermine-Cécile, née en 1855, sans alliance; elle fut présentée à la Cour d'Angleterre, en 1895, par S. A. R. la Princesse Louise, duchesse d'Argyll. Elle est décédée à Paris en 1925 et fut inhumée dans le caveau de la famille de Salaberry, au château de Fossé (Loir-et-Cher), en présence de ses cousins : le comte de Salaberry, le comte de Montlivault, M. La Roque de Roquebrune, Mme de Gargan, la comtesse de La Vaulx, le marquis de Tristan et M. Parent du Châtelet : Mlle Marie de Beaujeu, amie de la défunte, assistait à la cérémonie;

Châteauguay-Georges-Hippolyte-Guy, né en 1857, notaire, marié à Mme veuve Berthelot, née Prévost.

BIBL. — V. la précédente; Notes de la famille.

SALESIENS DE DON BOSCO ou **Société de Saint-François de Sales,** instituée dans le dessein de subvenir aux besoins de l'adolescence et de la jeunesse, surtout destituées des secours ordinaires de la société.

Don Jean Bosco, né le 15 août 1815, au hameau de Murialdo, près de Turin (Italie),

et issu d'une très humble famille, entra dans les ordres et se dévoua, aussitôt après son ordination sacerdotale (1841), aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle.

Il commença par l'éducation d'un orphelin, qui lui amena d'autres infortunés compagnons : ce qui nécessita la création d'un patronage d'enfants vagabonds et abandonnés : en une seule année (1842) au nombre de 20, et de 300 en 1846. Ce patronage devint un refuge pour les pauvres enfants sans abri. Cette merveilleuse œuvre de Turin provoqua l'attention et, en vertu de sa bienfaisance, se vit apprécier de l'Europe entière, et même de l'Amérique et de l'Asie.

Une pareille expansion exigeait des collaborateurs. Des prêtres de Turin vinrent assurer Don Bosco de leur concours. Mais, la Providence lui réservait la surprise de coopérateurs, suscités dans les rangs des enfants du peuple qu'il avait recueillis. Sa grande foi lui inspira de les préparer au sacerdoce; surprise plus grande: en 1857, une quinzaine formaient une communauté, réunie sous ses soins et acceptant une Règle ou genre de vie religieuse. La **Société** se fonde sous le vocable de **Saint-François de Sales,** laquelle vit sa Règle approuvée le 18 décembre 1859, avec un décret laudatif le 23 juillet 1864, et finalement accréditée par Rome le 3 avril 1874. Le fondateur est mort le 21 janvier 1888, a été déclaré Vénérable le 23 juillet 1907, béatifié le 2 juin 1929.

En 1927, la statistique accuse 35 provinces, 543 maisons, 6,682 religieux. Les Salésiens dirigent l'église des Italiens à Toronto.

Bibl. — A. Battandier, *Ann. Pont. cath.*, Paris, 1907 et 1929; Can. ecclés., Montréal, 1930.

SALIERES (Henri de Chastelard, marquis de), ancien maréchal de camp, colonel, commandant du régiment de Carignan-Salières. — **Le Châtelard,** bourg en Savoie.

Johann von Balthazar, officier allemand engagé dans l'armée suédoise, fut attiré au service de la France par son ami, Henri de Chastelard : il débuta comme capitaine dans le régiment de Gassion. Devenu lieutenant-colonel en 1641, il conduisit six compagnies de ce corps en Espagne : et ce détachement fut le noyau du régiment de Balthazar.

La branche cadette de la Maison de Savoie, actuellement régnante en Italie, tire son nom de la petite ville de Carignan (**Carignano**), située sur le Pô, à 23 kil. en amont de Turin, capitale de la province de ce nom. Erigé en principauté, Carignan devint l'apanage de Thomas-François, 3e fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et de Catherine-Michelle d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne. Le prince de Savoie-Carignan, Thomas-François (1596-1656), tige de la branche actuelle régnante, qui, lui aussi, avait combattu en Espagne, devint lieutenant-général en France et commanda les Français en Italie. C'est à cette époque qu'il leva le régiment de Carignan. La paix étant signée en 1659, le régiment du prince et celui du lieutenant-colonel formèrent un même corps, appelé **Carignan-Balthazar.** Peu après, celui-ci s'étant retiré, M. de Chastelard le remplaça et le régiment fut désigné sous le nom de **Carignan-Salières.**

A la fin de mai 1665, M. de Salières et huit compagnies sortaient du port de La Rochelle et arrivaient devant Québec, le 17 août. Le 25, M. de Tracy fait marcher M. de Sorel avec sa compagnie pour ériger un fort à l'entrée de la rivière Richelieu; il donna cet ordre à l'insu du colonel, qui voulut protester contre ce silence. Le 2 septembre, le chef lui commande d'aller avec sept compagnies en dresser un autre à l'entrée du lac Champlain, sans qu'on lui donnât ni charpentier ni ouvrier; le soir du 28, la troupe arriva au fort **Saint-Louis** (Chambly), où le colonel reçut l'ordre de construire à trois lieues plus loin, au-dessus du rapide; le 2 octobre, on commença l'abatis des grands arbres, qui dura six jours, et un îlot voisin fournit le bois pour planches et palissades : les soldats creusent un fossé large d'un pied et demi, profond de quatre pieds, pour y planter les pieux. La **Relation** de 1665 avoue « que l'on osait à peine espérer que l'ouvrage dût être fait avant les neiges; mais le colonel, qui a blanchi sous les armes et qui, par le nombre des années, n'a rien perdu encore de sa vigueur, ni de son courage, ayant mis le premier la main à l'œuvre, a si bien animé les soldats par son exemple que le fort a été heureusement achevé au jour de **sainte Thérèse,** d'où il a tiré son nom ».

Survinrent des Sauvages alliés allant à la chasse vers le lac Champlain : M. de Salières, pour reconnaître le pays, leur adjoignit 10 hommes, commandés par M. de Porte, capitaine réformé et M. Mignarde, lieutenant de la colonelle. Le 20, il dut céder à contre-cœur au gouverneur de Courcelle 36 hommes et leurs officiers, pour aider à ouvrir un chemin, du fort Sainte-Thérèse au fort Saint-Louis. De retour à Québec, il écrivit par les derniers vaisseaux au ministre Louvois de lui accorder son congé, si M. de Tracy ne devait pas demeurer au Canada. Le 15 novembre, rendu à Ville-Marie pour ses quartiers d'hiver, M. de Salières reçut la visite de guerriers Iroquois dont il parle dans son **Mémoire.**

M. de Courcelle fit avertir le colonel d'être prêt à marcher avec 80 hommes d'élite, le

28 janvier, pour les accompagner au fort Saint-Louis et emporter des vivres pour six semaines. Le 25, à la tête de 40 soldats, M. de Salières alla aplanir les dunes de glace sur le fleuve et faire un chemin pour les traînes: la troupe partit le 27, le colonel prenant le devant en raquettes, et arriva le soir à Sainte-Thérèse, où il fallut les rallier. Là, le colonel voulut s'assurer de l'équipement des soldats : point de raquettes, peu de haches, nul grappin, une paire de souliers indigènes et une paire de chaussons par homme, une couverte par trois, surtout **nul guide sauvage.** Le 29, il donne ses avis aux officiers et aux soldats et il rentre à Ville-Marie. Du 7 au 10 février, arrivaient à l'hôpital des gens gelés au cours de l'expédition et d'autres des forts Saint-Louis et Sainte-Thérèse; puis l'on apprit tous les incidents malheureux de l'imprudente équipée du gouverneur de Courcelle (V. ce nom).

Le 16 juin, M. de Salières quitte Ville-Marie et descend à Québec recevoir les ordres de M. de Tracy. Ce ne fut que le 14 septembre que les troupes prirent le chemin qui menait au pays des Agniers : soit en tout 700 soldats, 400 miliciens et 700 Sauvages. Là s'arrête le **Mémoire** de M. de Salières (V. R. Roy et G. Malchelosse, **op. cit.).**

Le colonel, que son fils, âgé de quinze ans, avait accompagné, retourna en France à l'automne de 1667, emmenant cinq Sauvages captifs. On le perd de vue dans la suite. Son régiment, licencié sur place et laissant au Canada ses officiers et 400 colons, fut rétabli : le roi le fit de seize compagnies, l'une restant la colonelle de Salières, dont son fils devint le capitaine. En 1718, le Régent le fit consentir à ne plus arborer le drapeau blanc dans sa compagnie, le dédommageant du brevet de colonel.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1902; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén.; Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SALVERTE (Périer de), garde-marine, enseigne, lieutenant, chevalier de Saint-Louis, capitaine, commissaire, chef d'escadre.

Il était le frère de M. Périer, gouverneur de la Louisiane (V. ce nom). On le qualifie de bon officier, sachant bien son métier, à Dunkerque en 1702; il y est garde-marine en 1705, navigue ensuite sur **l'Héroïne** (1705), **le Jersey** (1706), **le Protée** (1707), **le Château de Delphe** (1709), **le Zéphir** (1710) et, fait prisonnier, il est interné six mois en Angleterre (1711); puis il commande **le Lion** en course (1712-13) et monte **le Grafton** (1714-17); en 1720, il commande un vaisseau de la Compagnie des Indes. En 1721, il est promu enseigne de vaisseau au Havre et de nouveau, en 1724, il est au service de la Compagnie. Le 1er avril 1730, il est fait lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 13 mai 1738; puis il commande **la Somme, la Méduse, le Fleuron, l'Astrée** et **le Juste** en 1740. Le 1er mai 1741, devenu capitaine de vaisseau, il commande **le Dauphin Royal, le Mars** (1754-45), **le Northumberland** (1747). Nommé, le 17 février 1750, commissionnaire général d'artillerie, il est promu chef d'escadre en 1752.

M. de Salverte se distingua durant la Guerre de Succession d'Espagne, où il avait en 1712, avec **le Lion**, enlevé en une seule croisière 38 bâtiments de toute espèce. Au service de la Compagnie des Indes, il s'empara au Sénégal, en quelques jours de siège, des forteresses **Arguin** et **Portendick**, occupées par les Hollandais. En 1744, M. de Maurepas le nomma gouverneur suppléant de l'Ile-Royale à la place de M. de Châteauguay (V. ce nom), retenu par la malaria à La Rochelle; M. de Salverte, qui montait **le Mars**, tenta d'atteindre Louisbourg mis en danger : en mer, il en apprit la capitulation (1745) et retourna en France, après une escale à Terre-Neuve. En 1755, lorsque l'amiral Du Bois de La Motte (V. ce nom) se porta au secours de Québec qu'il devait ravitailler, M. de Salverte conduisit au retour sa flotte à Louisbourg, déjouant les plans de l'amiral Boscawen; bien plus, l'habile marin réussit à l'en sortir et à la sauver d'un désastre certain.

Son fils était nommé garde-marine à Brest, le 9 avril 1745 et l'accompagna sur **le Mars.** Il arma ensuite sur **le Caribou, le Northumberland, l'Intrépide** et il fut fait enseigne de vaisseau en 1748, sous-lieutenant d'artillerie le 1er janvier 1750; puis, il servit sur **le Maréchal-de-Saxe** et sur **le Conquérant** (1751-1752).

Bibl. — P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes occid.*, Paris, 1907; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Ch. de La Roncière, *Une Epopée canadienne*, Paris, 1930.

SANDHAM (Alfred) (1838-1910), journaliste, historien, numismate.

Fils de John et d'Elizabeth Tait, il naquit à Montréal, le 19 novembre 1838, étudia aux écoles primaires, qu'il abandonna pour se former lui-même par ses lectures. En 1864, il devint secrétaire de l'**Association chrétienne des Jeunes Gens** (Y. M. C. A.), charge qu'il exerça durant onze années.

En 1869, il fut l'un des fondateurs de la **Société numismatique et antiquaire** de Montréal, et, en 1872, du **Journal** qui en fut l'organe. En 1878, il alla s'établir à Toronto, où

28 janvier, pour les accompagner au fort Saint-Louis et emporter des vivres pour six semaines. Le 25, à la tête de 40 soldats, M. de Salières alla aplanir les dunes de glace sur le fleuve et faire un chemin pour les traînes: la troupe partit le 27, le colonel prenant le devant en raquettes, et arriva le soir à Sainte-Thérèse, où il fallut les rallier. Là, le colonel voulut s'assurer de l'équipement des soldats : point de raquettes, peu de haches, nul grappin, une paire de souliers indigènes et une paire de chaussons par homme, une couverte par trois, surtout **nul guide sauvage.** Le 29, il donne ses avis aux officiers et aux soldats et il rentre à Ville-Marie. Du 7 au 10 février, arrivaient à l'hôpital des gens gelés au cours de l'expédition et d'autres des forts Saint-Louis et Sainte-Thérèse; puis l'on apprit tous les incidents malheureux de l'imprudente équipée du gouverneur de Courcelle (V. ce nom).

Le 16 juin, M. de Salières quitte Ville-Marie et descend à Québec recevoir les ordres de M. de Tracy. Ce ne fut que le 14 septembre que les troupes prirent le chemin qui menait au pays des Agniers : soit en tout 700 soldats, 400 miliciens et 700 Sauvages. Là s'arrête le **Mémoire** de M. de Salières (V. R. Roy et G. Malchelosse, **op. cit.).**

Le colonel, que son fils, âgé de quinze ans, avait accompagné, retourna en France à l'automne de 1667, emmenant cinq Sauvages captifs. On le perd de vue dans la suite. Son régiment, licencié sur place et laissant au Canada ses officiers et 400 colons, fut rétabli : le roi le fit de seize compagnies, l'une restant la colonelle de Salières, dont son fils devint le capitaine. En 1718, le Régent le fit consentir à ne plus arborer le drapeau blanc dans sa compagnie, le dédommageant du brevet de colonel.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1902; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén.; Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SALVERTE (Périer de), garde-marine, enseigne, lieutenant, chevalier de Saint-Louis, capitaine, commissaire, chef d'escadre.

Il était le frère de M. Périer, gouverneur de la Louisiane (V. ce nom). On le qualifie de bon officier, sachant bien son métier, à Dunkerque en 1702; il y est garde-marine en 1705, navigue ensuite sur **l'Héroïne** (1705), **le Jersey** (1706), **le Protée** (1707), **le Château de Delphe** (1709), **le Zéphir** (1710) et, fait prisonnier, il est interné six mois en Angleterre (1711); puis il commande **le Lion** en course (1712-13) et monte **le Grafton** (1714-17); en 1720, il commande un vaisseau de la Compagnie des Indes. En 1721, il est promu enseigne de vaisseau au Havre et de nouveau, en 1724, il est au service de la Compagnie. Le 1er avril 1730, il est fait lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 13 mai 1738; puis il commande **la Somme, la Méduse, le Fleuron, l'Astrée** et **le Juste** en 1740. Le 1er mai 1741, devenu capitaine de vaisseau, il commande **le Dauphin Royal, le Mars** (1754-45), **le Northumberland** (1747). Nommé, le 17 février 1750, commissionnaire général d'artillerie, il est promu chef d'escadre en 1752.

M. de Salverte se distingua durant la Guerre de Succession d'Espagne, où il avait en 1712, avec **le Lion**, enlevé en une seule croisière 38 bâtiments de toute espèce. Au service de la Compagnie des Indes, il s'empara au Sénégal, en quelques jours de siège, des forteresses **Arguin** et **Portendick**, occupées par les Hollandais. En 1744, M. de Maurepas le nomma gouverneur suppléant de l'Ile-Royale à la place de M. de Châteauguay (V. ce nom), retenu par la malaria à La Rochelle; M. de Salverte, qui montait **le Mars**, tenta d'atteindre Louisbourg mis en danger : en mer, il en apprit la capitulation (1745) et retourna en France, après une escale à Terre-Neuve. En 1755, lorsque l'amiral Du Bois de La Motte (V. ce nom) se porta au secours de Québec qu'il devait ravitailler, M. de Salverte conduisit au retour sa flotte à Louisbourg, déjouant les plans de l'amiral Boscawen; bien plus, l'habile marin réussit à l'en sortir et à la sauver d'un désastre certain.

Son fils était nommé garde-marine à Brest, le 9 avril 1745 et l'accompagna sur **le Mars.** Il arma ensuite sur **le Caribou, le Northumberland, l'Intrépide** et il fut fait enseigne de vaisseau en 1748, sous-lieutenant d'artillerie le 1er janvier 1750; puis, il servit sur **le Maréchal-de-Saxe** et sur **le Conquérant** (1751-1752).

Bibl. — P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes occid.*, Paris, 1907; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Ch. de La Roncière, *Une Epopée canadienne*, Paris, 1930.

SANDHAM (Alfred) (1838-1910), journaliste, historien, numismate.

Fils de John et d'Elizabeth Tait, il naquit à Montréal, le 19 novembre 1838, étudia aux écoles primaires, qu'il abandonna pour se former lui-même par ses lectures. En 1864, il devint secrétaire de l'**Association chrétienne des Jeunes Gens** (Y. M. C. A.), charge qu'il exerça durant onze années.

En 1869, il fut l'un des fondateurs de la **Société numismatique et antiquaire** de Montréal, et, en 1872, du **Journal** qui en fut l'organe. En 1878, il alla s'établir à Toronto, où

il fut élu secrétaire (1878-82) de la même Association. Il se livra alors au journalisme religieux et lança **The Christian Witness,** qui obtint un vrai succès financier. Il mourut à Toronto, le 25 décembre 1910.

On lui attribue les ouvrages suivants : **Coins, tokens and medals of Can.,** Montréal, 1869; **Supplement,** 1872; **Mac Gill College and its Medals,** 1872; **Hist. of Y. M. C. A.,** 1873. En 1857, il avait épousé Christiana Houston, qui lui donna plusieurs enfants.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

SANDHAM (Henry) (1842-1910), frère du précédent, peintre, décorateur, dessinateur de revues illustrées.

Né à Montréal, le 24 mai 1842, il assista son père comme peintre de décors de salles et de maisons privées : il apprit ainsi les rudiments de la peinture. Toutefois, le peintre Jacobi (V. ce nom) lui donna des leçons d'art et lui conseilla d'aller étudier en Europe.

En 1880, il revint se fixer à Boston (Mass.), où il exécuta des illustrations, des enluminures et des gravures pour diverses revues; en même temps, il s'acquit un grand renom comme peintre de batailles et de scènes historiques. Il fournit aux magazines **Harper, Scribner, Century,** quantité d'illustrations du plus haut goût ou caractère : il passait pour un dessinateur distingué. Mais ses portraits à l'huile sont fort prisés des connaisseurs, surtout celui de **sir John A. Macdonald,** au Parlement d'Ottawa et **The Dawn of Liberty** à la mairie de Lexington (Mass.).

Elu membre fondateur de l'Académie Royale des Arts en 1880, il mourut à Londres (Angleterre), le 29 juin 1910; en 1911, en mémoire de lui, on exposa ses œuvres à l'Institut Impérial. En 1865, il avait épousé Agnès, fille de John Fraser, journaliste canadien, qui lui donna six enfants, dont quatre décédèrent en bas âge.

Bibl. — Dict. of Nat. Biogr., Londres, 1912, suppl. gan. *Can. Men,* ib., 1908; Can. and Prov., index, ib., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

SANGSTER (Charles) (1822-93), poète lyrique, journaliste, employé civil.

Fils d'un écrivain de la marine, il naquit à Kingston (Haut-Canada) le 16 juillet 1822. Son instruction se borna aux connaissances de l'école primaire. On l'employa au bureau des cadastres dans sa ville natale. En 1850 et 1851, il se fit journaliste et devint rédacteur en second ou sous-directeur du **Whig.** En 1867, il réussit à se faire nommer employé civil aux bureaux du Parlement à Ottawa. Il décéda célibataire à Kingston, le 19 décembre 1893.

Il a publié **The Saint-Lawrence and the Saguenay, and other Poems,** Montréal, 1856; **Hesperus and other Poems and Lyrics,** ib., 1860. Le poème, intitulé **The Rapid,** passe pour son chef-d'œuvre.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

SANGUINET (Christophe-Ambroise) (1799-1839) et (Charles-Amable) (1800-39), cultivateurs, **Patriotes,** condamnés à mort comme rebelles.

Le lieu d'origine de la famille est resté inconnu. L'ancêtre Joseph, marié à Thérèse Timan, vint au Canada en qualité de chirurgien-major des troupes : leur fils Simon, né en France, épousa à Varennes le 30 janvier 1729, Angélique Lefebvre, fille de Louis, sieur Duchouquet et d'Angélique Perthuis; il était notaire royal. De cette union naquirent : Simon, né en 1733, marié d'abord (1759) à Thérèse Réaume à Montréal, puis (1788) à Jeanne Hervieux; Christophe (1736), marié (1763) à Catherine Bâby; Joseph (1739), marié (1764) à Marguerite Réaume; Charles (1740), marié à Véronique Cardin au Détroit, puis à Marie Condé à Saint-Louis (Missouri). L'aîné, mort sans postérité, céda sa seigneurie de La Salle, comté de Laprairie, à son cadet, père de deux filles. Ambroise en hérita; capitaine de la milice, il se vit dépouiller de son fief par le gouverneur Craig, malgré un jugement en sa faveur de la Cour du Banc. Il avait épousé à Varennes en 1798 Julie, fille d'Amable Le Moyne de Martigny et de Marie-Archange Saint-François et en eut sept enfants, entre autres :

Christophe-Ambroise, né le 21 décembre 1799, marié à Saint-Philippe, le 23 novembre 1824, avec Marie, fille de Pierre Hamel et de Marie Gadouas (Gadois);

Charles-Amable, né le 23 novembre 1800, marié à Saint-Constant, le 1er février 1825, à Marguerite, fille de Fabien Dupuis et de Marguerite Lussier; en secondes noces (1826) à Catherine Hamel.

La perte officielle de leur fief aigrit leur caractère, dès leur adolescence. En 1822, en 1828, en 1834, ils manifestent leur adhésion aux luttes des partisans de Papineau. En 1837, ils s'enrôlent dans les rangs des **Patriotes** de Joseph Robert, l'un comme capitaine, l'autre comme lieutenant. Condamnés à mort comme rebelles en armes, ils furent pendus à Montréal, le 18 janvier 1839.

Le même supplice fut infligé à : **Pierre-Théophile Decoigne,** notaire, âgé de 27 ans, laissant deux enfants comme chacun des pré-

cédents; à **François-Xavier Hamelin**, 23 ans, cultivateur et célibataire; à **Joseph-Jacques** Robert, 54 ans, cultivateur et père de 5 enfants.

La rue Sanguinet perpétue leur mémoire à Montréal.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L.-O. David, *Les Patriotes*, Montréal, 1884; Bull. des Rech. hist., année 1927.

SARRAZIN (Michel) (1659-1734), *chirurgien, médecin des troupes*, correspondant de l'Académie des sciences, membre du Conseil supérieur.

Fils de Claude, lieutenant judiciaire des fermiers de l'abbaye de Cîteaux, et de Madeleine de Bonnefon, il naquit à Nuits-Saint-Georges, en Bourgogne, le 5 septembre 1659. L'un de ses frères entra dans les ordres et fut ordonné prêtre. D'après le Supplément de Moreri (1749), le jeune Michel séjourna une année au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris; mais il en sortit sur l'avis du Supérieur, qui l'exhorta à étudier la médecine : il suivit ce conseil et devint chirurgien.

Probablement il vint à Québec en 1685, en même temps que les troupes régulières. En 1686, en effet, les administrateurs le nommaient chirurgien-major des troupes par brevet et ordonnance du Conseil souverain. Toutefois, le chirurgien se dévoua simultanément aux malades, soit dans les Hôtels-Dieu de Québec et de Ville-Marie, soit dans les maisons des habitants de la campagne. En 1689, M. de Frontenac demande au ministre la ratification royale de ce brevet, qui fut accordée le 16 mars 1691. L'année suivante, à l'occasion d'un voyage à Ville-Marie, M. Sarrazin tomba malade et fit son testament devant le notaire Adhémar; et, ramené à Québec après un mois, il en dicta un second. Il fit alors la connaissance de l'hydrographe Franquelin et lia avec lui une solide amitié.

En 1694, il rentrait en France, pour l'espace de trois années. A Paris, l'idée du sacerdoce le hanta encore passagèrement; il fréquenta bientôt les écoles de médecine, puis il obtint le diplôme de docteur à Reims. En 1697, il revint à Québec avec le titre de médecin du roi et de médecin en chef, le 14 mai 1699. La même année, il est élu membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, en vue d'étudier l'histoire naturelle du pays. En effet, herboriseur, botaniste, chimiste, biologiste, il composa une série de mémoires sur le castor, le rat musqué, le veau marin, les plantes.

Le 17 juin 1707, il fut nommé membre du Conseil supérieur et prit une part active à ses délibérations : c'était un médiocre appoint aux 600 livres de son salaire officiel. Néanmoins, il tenta d'y suppléer par l'achat et l'exploitation d'une ardoisière et des eaux minérales du Cap-de-la-Madeleine. En 1709, il retournait à Paris, peut-être en raison de sa santé, qui s'accommodait difficilement du climat canadien et le surmenage de ses devoirs professionnels. De retour en 1710, en 1712 il se décida à prendre femme et choisit comme épouse une jeune personne de vingt ans, Marie-Anne Hazeur. Le fief Saint-Jean, correspondant à un quartier de la ville actuelle de Québec, fut alors augmenté de deux seigneuries à Gaspé, celle de la Grande-Vallée-des-Monts et de l'Anse-de-l'Etang, ainsi que de celle de la Malbaie. Par malheur, son ardoisière échoua pratiquement; et sa pêcherie avec son associé Robert Drouard et sa ferme de Tadoussac ne réussirent qu'à le ruiner. En 1734, il mourait à l'Hôtel-Dieu.

Père de sept enfants, dont trois décédèrent au berceau, il vit deux de ses garçons passer en France et l'une des filles s'unir à la famille de Varennes :

Joseph-Michel-François-Ignace, né le 13 juillet 1715, étudiant en médecine à Paris en 1731, muni d'une allocation ministérielle de 550 livres, décédé de la petite vérole en 1739;

Marie-Jeanne, née en 1718, morte à l'Hôtel-Dieu le 1er janvier 1737;

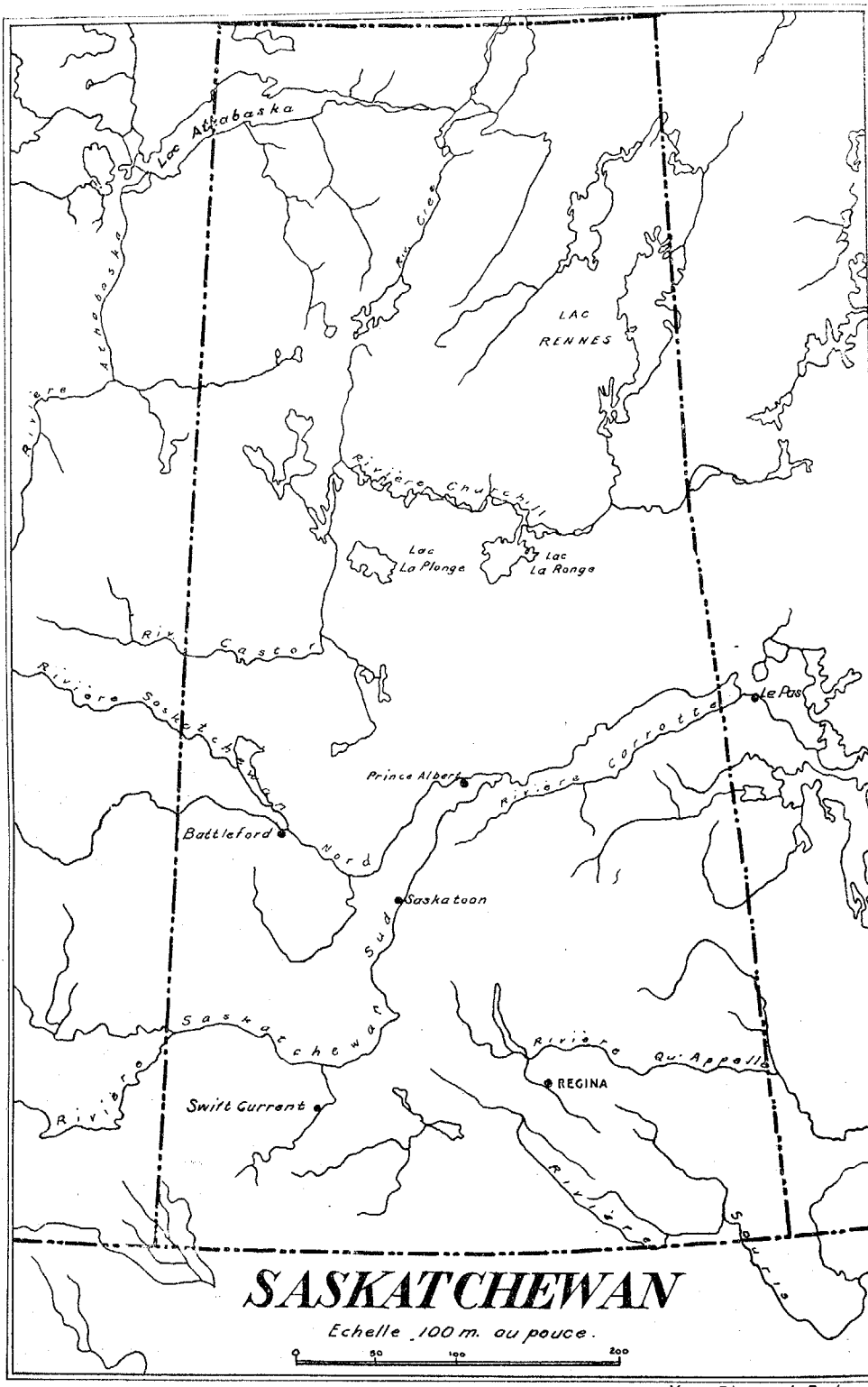
Claude-Michel, né en 1722, d'abord clerc ou ecclésiastique, devint ingénieur militaire, signalé au siège de Berg-Op-Zoom et aux fortifications de Thionville, lieutenant réformé, marié à Paris à Catherine de Monceaux en 1751, décédé à Paris en 1809, laissant une postérité, parente par alliance avec la famille Girault d'Avrainville;

Charlotte-Louise-Angélique, née en 1727, mariée en février 1746 à Sainte-Foy avec Jean-Hippolyte Gauthier de Varennes (V. ce nom), qui a laissé de nombreux descendants.

Les familles Sarrazin ou Sarazin, actuellement fort répandues au Canada, sont d'une origine différente. Elles descendent de Nicolas Sarazin, médecin lui aussi, natif, comme son épouse Nicole Héron, de la paroisse Saint-Gervais de Paris : leur fils Nicolas, né en 1655, se maria le 23 avril 1680, à Charlesbourg, à Catherine Blondeau, qui fut mère de dix enfants (V. Tanguay, t. I).

Bibl. — A. Vallée, *Michel Sarrazin*, Québec, 1927; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SASKATCHEWAN, l'une des neuf Provinces de la Fédération, bornée au nord par le district de Mackenzie, à l'est par le Manitoba, au sud par les Etats-Unis, à l'ouest par l'Alberta : elle forme un rectangle presque parfait, situé entre le 49° et le 60° latitude sep-


Lac Athabaska
Rivière Athabaska
Rivière des Cris
LAC RENNES
Rivière Churchill
Lac La Plonge
Lac La Ronge
Riv. Castor
Rivière Saskatchewan Nord
Le Pas
Rivière Corrotte
Prince Albert
Battleford
Saskatoon
Saskatchewan Sud
Rivière Qu'Appelle
REGINA
Swift Current
Rivière
Rivière
SASKATCHEWAN
Echelle 100 m. ou pouce.
50
100
200
Yves Pinard Del.

tentrionale. — **Missikatchewan** (en cris) signifie **Courant rapide.**

Le 1er septembre 1905 est la date de son érection. Elle a été formée des districts du nord-ouest, de l'ouest du Manitoba, de la Saskatchewan et d'une portion de l'Athabaska : mesurant une superficie de 251.000 milles carrés, de 760 milles en longueur sur une moyenne de 390 en largeur. En 1921, la population est de 761.390 âmes, soit 270.000 d'augmentation depuis 1911.

1. — Le **gouvernement** est dévolu à un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général en Conseil; à un Conseil exécutif ou ministère de sept membres, choisis par la députation; à une Assemblée ou Chambre législative de 62 députés élus par le peuple. La Province est représentée au Parlement fédéral ou aux Communes par 21 députés et au sénat par 6 membres.

Le système d'administration municipale n'existe pas encore partout, mais il tend à se généraliser. La ville de Régina est le siège du lieutenant-gouverneur. Le premier qui en eut le titre et la charge a été M. Amédée-Emmanuel Forget : sa commission datait du 4 septembre 1905 jusqu'au 5 octobre 1910, avec M. E. L. Wetmore comme administrateur; le second fut M. George William Brown (1910-15) et M. Gordon Haultain, administrateur; le troisième, M. R. S. Lake (1915-21) (V. ces noms); le quatrième, W. Newlands (1921-30) (V. ce nom).

Au point de vue historique, les antécédents de la Province se confondent avec les événements qui se sont succédé dans les Territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert, dès l'origine. Le 13 juin 1870, une ordonnance royale les admettaient tous deux dans l'Union. Le Canada devait verser à la Compagnie d'Hudson 300.000 liv. st., quand serait opéré le transfert à la Confédération; mais la Compagnie conservait ses parts et recevait le droit de disposer d'un vingtième des terres situées en Saskatchewan du nord; elle pouvait aussi continuer son commerce : ce transfert occasionna la rébellion des Métis, sous Louis Riel (V. ce nom). Le 29 juin 1871, nouvel acte royal, autorisant le Parlement fédéral à établir de nouvelles Provinces, à en modifier les limites, à légiférer sur les territoires non fédérés : le Manitoba fut créé (V. ce nom).

2. — Le premier **Conseil du Nord-Ouest** comprit comme gouverneur M. William Laird, M. Forget comme lieutenant-gouverneur et les magistrats du district. Il se réunit en 1877 à Livingstone près de la Rivière-du-Cygne; puis à Battleford en 1878; en 1882, à Régina, la nouvelle capitale. La même année, un acte fédéral créa quatre districts provisoires : **Alberta, Assiniboia, Saskatchewan, Athabaska :** ces trois derniers devaient former la future Province. Après l'insurrection des Métis en 1885, l'immigration s'accrut peu à peu. En 1886, un acte royal autorisa le Parlement à organiser la représentation électorale des Territoires confédérés, mais indivis des Provinces à l'époque. En 1887, ils étaient représentés aux Communes : trois élus en Saskatchewan. En 1888, l'**Acte des Territoires** créa une Assemblée législative de 22 membres élus et 3 nommés surnuméraires en 1897, un Cabinet fut formé.

En 1905, la Province obtenait son autonomie et l'honorable Walter Scott fut élu premier ministre, Henderson Lamont Procureur-général, William Richard Motherwell Secrétaire-provincial et Commissaire de l'Agriculture, Alexander Calder Trésorier et Commissaire de l'Education : c'était le 5 septembre. Aux élections, le 13 décembre, en dépit de la lutte suscitée par le **Parti des Droits provinciaux**, dirigé par M. Haultain, le ministère fut maintenu au pouvoir par une majorité de huit voix.

3. — La première **législature** s'appliqua à consolider les lois de la Province et à assurer les fondements de ses importantes institutions. Avant sa dissolution en 1908, l'engrenage administratif se trouva organisé à merveille. En trois ans, le nombre des villes passa de 16 à 51, toutes sur des sites voisins de chemins de fer (V. Can. and Prov., vol. 19).

La **population**, en 1901, était de 91.279; en 1911, de 492.412; en 1921, de 757.510; en 1927, de 821.042. Les Américains ont émigré du nord des Etats-Unis en très grand nombre; aussi bien, la population rurale dépasse de beaucoup l'urbaine.

La colonisation et les concessions de terres ont attiré des gens de toute nationalité européenne. D'abord on décida de faire des concessions gratuites des terres de la Couronne, par des lots d'étendue variable; ceux-ci ont été recoupés en cantons **(townships)**, comprenant chacun 36 sections d'un mille carré; chaque bande de 6 sections forme un rang **(range)**; la section est subdivisée en 4 concessions **(homesteads)** de 160 acres (64 hectares). Les sections 11 et 29 de chaque canton sont affectées aux écoles. En 1910, il a été vendu dans la Province 14.777 acres de terres de ces écoles, au prix de 235.811 dollars. La valeur générale du sol a souvent varié, dans l'espace de vingt ans.

4. — L'**agriculture** est la suprême ressource de la Saskatchewan, ainsi que l'élevage : c'est

la Province qui produit le plus de blé au Canada, bien qu'une faible partie du sol arable ait été jusqu'à présent mise en culture. La superficie des terres émergées est de 155.764.480 acres, dont moins de 20.000.000 sont semés. On estime qu'il y a plus de 94.000.000 d'acres non boisés. Le rendement des terres emblavées est en moyenne de 20 boisseaux par acre; il n'est pas rare que l'on y récolte de 30 à 40 unités. Les récoltes de céréales ont dépassé 388.000.000 en une seule année, mais l'avoine aux grains volumineux, l'orge, le seigle, le maïs, sont de beaucoup de moindre quantité que le blé : en 1926, celui-ci seul donne une production de 250.000.000 de boisseaux, au lieu de 37 millions il y a vingt ans. La culture du lin a aussi une grande importance, de même que celle de l'orge dont on exporte une certaine quantité, mais dont la plus grande partie est utilisée sur place pour nourrir les bêtes à cornes et les porcs. La luzerne est cultivée surtout dans les districts irrigués.

5. — **L'élevage** du bétail vient au second rang. Il fut exploité bien longtemps avant la culture des terres. L'herbe qui avait alimenté jadis les bisons, les antilopes, les élans, les orignaux, s'offrait naturelle aux troupeaux domestiques. Les bêtes à cornes, les chevaux, les moutons foisonnent surtout dans le sud, passant même l'hiver en plein air. Ces bestiaux savent écarter du pied la neige pour découvrir leur aliment. Dans les douze premières années du siècle, le nombre des animaux s'est accru considérablement: en 1901, 83.460 chevaux et, en 1912, 592.220; vaches laitières, 56.440 et 258.235; autre bétail, 160.514 et 562.600; moutons, 73.079 et 128.200; porcs, 27.752 et 324.880; volailles, 4.759.924 en 1912. La valeur respective de ces animaux est de : 103.628.500 dollars; 19.367.625; 19.690.650; 673.040; 3.248.000; 2.379.980. Les bouvillons de boucherie sont engraissés à peu de frais; la demande a fait établir des parcs spéciaux à Prince-Albert et à Moose Jaw.

6. — **L'industrie laitière** est le complément naturel de l'élevage. La production du beurre fabriqué était de 703.583 livres, en 1911; en 1926, elle dépasse 26.825.000 livres. Naturellement, tous les districts ne se prêtent pas également à la production laitière. Outre les crémeries, qui sont toutes sous la surveillance directe du gouvernement et emploient une main-d'œuvre experte, il y a une foule de cultivateurs qui fabriquent beurre et fromage pour leur propre usage. En 1907, quand le gouvernement assuma la surveillance des crémeries, cette industrie a vite progressé; quatre seulement fonctionnaient, approvisionnées par 213 fournisseurs; en 1925, on en compte 56 dont les fournisseurs se chiffrent par milliers; en outre, il existe quatre entrepôts frigorifiques.

7. — Province agricole, la Saskatchewan possède néanmoins ses industries. Pour la construction des habitations nécessaires à l'afflux de population, il faut une grande quantité de matériaux, de bois surtout. Il est l'une des richesses du pays, exploité dans la zone forestière du nord. Là s'élèvent les conifères innombrables : épinettes blanches et noires, mélèze, pin, tremble ou peuplier noir, bouleau blanc. L'épinette blanche, atteignant souvent un grand diamètre, est de plus employée pour le bois de charpente, comme le pin sert à faire des traverses de chemins de fer.

Des scieries bien installées se trouvent à Prince-Albert et dans les environs : onze établissements en 1912, pour les produits de billots et treize pour les bois de construction. Six entreprises de construction de maisons représentent un capital de 84.850 piastres.

Les minoteries constituent l'une des principales industries de la Province : elle y a pris une extension considérable. En 1911, 21 moulins représentaient un capital de $ 1.740.000 et rapportaient $ 1.460.000.

8. — Les **exploitations minières** sont encore peu importantes. Toutefois, les mines de houille se sont développées, en raison de la facilité des transports. Les gisements de lignite sont surtout dans le sud : chaque section des mines d'Estevan représente au moins 7 millions de tonnes. D'autres dépôts très riches ont été étudiés. Le total dépasse 3.000 millions de tonnes de lignite. En 1912, l'extraction montait à 258.722.

Au fort Mac Murray, il existe une mine de sel fort considérable. Des sources salées et sulfureuses ont été repérées ailleurs. L'or, l'argent, le cobalt, le fer, le mica, la tourbe, l'ocre, le gaz naturel se trouvent épars dans diverses régions. La fabrication des poteries, des tuiles, des briques s'opère dans une vingtaine de manufactures; partout l'argile est commune, abondante : elle produit des bénéfices annuels de 2.755.000 piastres.

La réparation des wagons de traction occupait en 1912 un millier d'ouvriers au prix de 1.228.415 dollars. Les autres industries sont : fromagerie, force motrice et lumière électrique, imprimeries, malt, eaux minérales, fonderies : le total des produits s'élève à 6.332.132 dollars. La valeur des pelleteries exportées en 1909 fut de 192.942 dollars; en 1926, le rendement atteint 2.338.000.

9. — La **pêche** et la **chasse** sont fructueuses dans les lacs et rivières, dans les forêts du nord : elles ont produit, en 1909-10, 173.580 dollars. L'exportation du poisson est rendue difficile, faute de voies ferrées septentrionales; mais une grande quantité est cependant dirigée vers les villes les plus éloignées.

10. — La Province possède un excellent système d'**enseignement** primaire et secondaire. Le gouvernement établit les districts scolaires; mais les contribuables de chaque ressort en prennent l'entretien, la direction et le contrôle : aux subsides provinciaux viennent s'ajouter les taxes locales. A la session de la législature de 1907, deux actes furent adoptés : celui de l'enseignement secondaire, ou écoles supérieures et instituts collégiaux, et celui de l'Université. Celle-ci est située à Saskatoon et subventionnée, contrôlée par l'Exécutif : un collège d'agriculture lui fut affilié en 1909, avec l'enseignement des arts et sciences.

11. — Les **Indiens** ont survécu à tous les régimes antérieurs, répartis en quatre **nations** : Sauteux, Pieds-Noirs, Sioux, Cris (V. ces noms). Le recensement de 1911 comptait 11.718 Indiens; celui de 1921, environ 10.560. Leurs principales occupations sont l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche; un certain nombre sont serviteurs chez les colons et dans les usines industrielles; d'autres vivent dans le commerce du bois, du foin, des piquets, etc. Leur éducation est fort bien organisée : en 1912, elle a coûté la somme de 147.385 dollars. Il existe 20 externats : 12 anglicans, 4 presbytériens, 3 catholiques; 13 pensionnats : 7 catholiques, 3 anglicans, 3 presbytériens; 2 écoles industrielles, une anglicane et l'autre catholique. La valeur des terres en réserve est estimée à 9.339.460 piastres; celles provenant des produits de la ferme à 257.719, de la pêche à 76.960, de la chasse à 179.533 dollars (V. **Métis**).

Bibl. — L. Gilbert, *La Saskatchewan*, Paris, 1914; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SAULT-SAINTE-MARIE, appelé aussi **Sainte-Marie du Sault**, résidence centrale des missionnaires Jésuites, établie en 1668 sur la rive méridionale de la rivière Sainte-Marie.

Ce sont les Pères Dablon et Marquette qui firent choix de cet emplacement, situé entre l'Etat du Michigan actuel, « sur le pied du rapide qui reçoit ses eaux du lac **Tracy** ou Supérieur et se décharge dans le lac Huron ». Le Père Dablon écrit en 1669 que « ce qu'on appelle communément le **Sault** n'est pas une chute d'eau bien élevée, mais un courant très violent des eaux du lac Supérieur, qui, se trouvant arrêtées par un grand nombre de rochers au passage, font une dangereuse cascade, large de demi-lieue. C'est à trois lieues au-dessous du lac Supérieur et à douze au-dessus du lac Huron, tout l'espace faisant une belle rivière, coupée de plusieurs îles qui l'élargissent en quelques endroits à perte de vue : elle coule presque partout très doucement, le Sault étant difficile à franchir » (V. Thwaites, vol. 54).

Vers 1620, Etienne Brûlé y passa le premier des Européens; ensuite, Nicolet vers 1634, les Pères Jogues et Raymbault en 1647, qui les appelèrent, **rivières et Sault**, du nom qui leur est resté.

Aujourd'hui, il existe deux villes de même dénomination : Sault-Sainte-Marie du Canada, district d'Algoma dans l'**Ontario**, sur la rive gauche, centre industriel; Sault-Sainte-Marie du Michigan, sur la rive droite; toutes deux sont reliées par un viaduc du chemin de fer. La longueur du Sault est de 63 milles.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, vol. 54, Cleveland, 1899; The Enc. Amer., New-York, 1904.

SAUMAREZ (Sir Thomas) (1760-1845), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Le troisième fils de Mathew et de Carteret le Marchant, il naquit à l'île Guernesey en 1760, entra dans l'armée comme sous-lieutenant au 23e régiment d'infanterie, le 15 juin 1776, devint lieutenant le 22 novembre 1777, capitaine le 13 septembre 1779, major le 1er mai 1794, lieutenant-colonel le 1er janvier 1798, colonel le 25 avril 1808, major-général le 4 janvier 1811, lieutenant-général le 18 juillet 1821, général le 28 juin 1838. Dans l'intervalle, il se distingua dans les combats durant la guerre de la Révolution américaine.

En 1812, il fut nommé commandant des troupes à Halifax; le 9 juin, président et commandant en chef du Nouveau-Brunswick. Il fut administrateur du gouvernement civil, du 17 août 1813 au 13 août 1814. Il mourut à Guernesey en 1845, ayant épousé, en 1787, Harriet, fille de William Brock.

Bibl. — Roy. Milit. Cal., vol. III; Ann. Regist., 1845; Army lists; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

SAUNDERS (Charles) (1713-75), lieutenant de vaisseau, député, commodore, commandant en chef, contrôleur, contre-amiral, vice-amiral, chevalier du Bain, amiral.

Il naquit en Ecosse en 1713. En 1727, il entra au service à bord du Sea Horse. Dix an-

nées après, il fut fait lieutenant sur **l'Exeter** et, les deux années suivantes, il monta successivement **le Norfolk, l'Oxford, le Sutherland** et **le Centurion.** C'est sur ce dernier voilier qu'il suivit l'amiral Anson à l'Océan Pacifique, promu en route au grade de capitaine et de commandant. A son retour de Chine, en qualité de courrier maritime, le roi voulut le confirmer dans son grade, au printemps de 1743. En 1747, mis à la tête du **Yarmouth,** il se distingua avec éclat dans la bataille navale du cap Finisterre et du cap Ortegal, où l'amiral Hawke défit la flotte du marquis de La Jonquière (V. ce nom).

En 1750, les électeurs de Plymouth lui confiaient un mandat aux Communes. Deux ans après, les eaux de Terre-Neuve étaient envahies par des multitudes de barques de pêcheurs : il reçut la mission d'aller protéger les parages appartenant aux Anglais. En 1754, on le nomma Trésorier de l'Hôpital maritime de Greenwich. Puis, grâce au crédit de l'amiral Anson, son protecteur, il fut élu représentant de Hendon (Corkshire) au Parlement, mandat qu'il garda jusqu'à son décès. En 1755, on le nomma contrôleur de la Marine et Premier Frère de la Maison de la Trinité. En juin 1756, élevé au rang de contre-amiral des Bleus, il se rendit en Méditerranée comme commandant en second de l'amiral Hawke.

En 1759, William Pitt le nomma vice-amiral et commandant en chef des troupes de mer dans l'expédition de M. Wolfe au Saint-Laurent. Ayant reçu ses instructions, il mit à la voile de Portsmouth le 17 février, à bord du **Neptune,** de 90 canons, portant le général Wolfe. Le grand ministre n'avait rien négligé pour que les opérations fussent décisives; il voulut faire grand. La flotte qui devait foudroyer Québec comprenait 49 navires de guerre, 76 transports et 152 bateaux de débarquement. Elle portait près de 2.000 bouches à feu. Parmi les vaisseaux de guerre, les uns avaient 90 canons, 80, 74; les autres, 74, 64, 60; et d'autres, au nombre de 59 voiliers, de 50 à 4 canons. Ils étaient montés de 13.000 hommes d'équipage et les transports d'environ 5.000. Québec était donc menacé par un formidable armement de 125 vaisseaux, sans compter la flottille de 152 embarcations légères et de près de 25.000 soldats et marins : détails souvent oubliés, omis dans l'histoire.

La flotte de l'amiral Saunders ne parvint à Louisbourg qu'à la fin d'avril, et les glaces qui bloquaient le port le forcèrent de continuer jusqu'à Halifax. La division de l'amiral Holmes alla embarquer les Américains à New-York, tandis que la division du commodore Durell (V. ce nom) bloquait l'embouchure du Saint-Laurent. Le 4 juin, la flotte sortait de Louisbourg, entrait dans le fleuve le 13, jetait l'ancre au Bic le 18, à l'Ile-aux-Coudres le 23, près de l'île d'Orléans le 26.

Durant les deux mois et demi de siège, l'amiral Saunders resta à bord de son vaisseau, secondant toutefois les diverses tentatives de Wolfe au camp de Montmorency. Les deux chefs échangèrent quelquefois leurs divergences de vues avec une certaine vivacité. Avant de lever le camp du Saut, l'amiral voulut diriger lui-même les opérations navales de ce jour, à bord du **Centurion :** il fit mettre le feu, en se retirant, à deux transports anglais échoués. Il assista, le 10 septembre, à l'inspection que fit Wolfe du point exact de la descente sur la rive nord; mais le général ne communiqua à personne sa décision finale. Après la capitulation convenue, l'amiral en signa les articles avec le brigadier Townshend (V. ce nom). Le même jour, après avoir salué la garnison de 21 coups de canon, il leva l'ancre pour se rendre à l'Ile-aux-Coudres et de là en Angleterre.

A son retour, il fut promu lieutenant-général de la Marine. Le 28 janvier 1760, lorsqu'il parut sur les bancs du Parlement, le président et les députés lui votèrent d'unanimes remerciements. Au mois d'avril, le ministre lui décerna le titre et la charge de commandant en chef dans les eaux de la Méditerranée. En mai 1761, il fut créé chevalier du Bain et, en octobre de l'année suivante, vice-amiral des Blancs. Au mois d'août 1765, il devint l'un des lords de l'Amirauté, conseiller privé en 1766, et le premier lord de l'Amirauté, position qu'il n'occupa que l'espace de trois mois. Le 18 octobre 1770, on l'éleva au rang d'amiral des Blancs.

Il mourut le 7 décembre 1775, dans son manoir de Spring Gardens et fut inhumé à l'abbaye de Westminster.

Bibl. — *Knox's Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le marq. de Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. G. Doughty, *The Siege of Québec*, 6 vol., 1901-02; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

SAUNDERS (Edward Manning) (1829-1916), ministre baptiste, historien.

Fils de David et d'Elizabeth Rhoades, il naquit dans la vallée d'Annapolis (N.-E.), le 20 décembre 1829, et reçut son instruction supérieure à l'Université Acadia, où il obtint ses diplômes de bachelier en 1858, de maître ès arts en 1863, de docteur en théologie en 1882. Ordonné ministre de l'Eglise Baptiste en 1858, il exerça les fonctions pastorales à Halifax, pendant plusieurs années. A la fin de sa vie, il devint le pasteur de la First Baptist Church à Ottawa. Il décéda à Toronto, le 15 mars 1916.

Il est l'auteur de trois ouvrages principaux. **The Hist. of the Baptists of the Maritime Provinces,** Halifax, 1902; **Three Premiers of Nova Scotia,** Toronto, 1909; **The Life and Letters of sir Charles Tupper,** 2 vol., Londres, 1916.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

SAUNDERS (William) (1836-1914)), chimiste, pharmacien, professeur, organisateur des Fermes expérimentales, auteur d'ouvrages scientifiques de botanique et d'agriculture.

Né dans le comté Devon, en Angleterre, le 16 juin 1836, il suivit ses parents au Canada, lesquels se fixèrent à London (Haut-Canada). Ayant terminé ses études secondaires, il se livra aux recherches chimiques et pharmaceutiques, ainsi qu'entomologiques. Il réussit, durant plusieurs années, à créer des produits et des préparations de pharmacie, jusqu'en 1886. En 1882, après avoir été président du Collège de pharmacie de l'Ontario, il devint analyste public de la Province. En même temps, il était professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de l'Ouest.

Il se fit une haute réputation comme entomologiste : en 1863, il organisa la Société ontarienne d'Entomologie et, durant treize ans, il fut le rédacteur du **Canadian Entomologist.** Son ouvrage **Insects injurious to fruits,** édité en 1882, est resté classique sur la matière. En 1868, l'achat d'une modeste ferme lui permit de tenter de nouveaux essais, en fait de production de fleurs, de fruits, de légumes : ces intelligents efforts jetaient la base de sa future carrière. Il réussit à produire par croisement des variétés de groseilles, de cassis, de raisins, ainsi que de roses, d'épines-vinettes, de plantes d'ornementation.

C'est à partir de 1886 que commence, en réalité, son œuvre principale. A cinquante ans il se voit choisir comme organisateur des **Fermes expérimentales du Canada.** Depuis deux ans, un Comité spécial, formé aux Communes, en étudiait le projet et conclut à sa réalisation urgente. En 1885, M. Saunders est chargé de visiter les centres agricoles et leurs procédés aux Etats-Unis, tout en prenant les meilleures informations analogues en Europe: il résuma son enquête dans un Rapport officiel. Aussitôt, la législature fédérale adopta **l'Acte des Fermes expérimentales,** autorisant la création d'une **Ferme centrale** à Ottawa pour l'Ontario et le Québec, et d'autres branches similaires, dans chacune des Provinces maritimes et occidentales.

Il a consigné les résultats dans vingt-cinq volumes, avant de mourir : l'on y trouvera toutes les améliorations apportées à la culture de la flore, des céréales surtout, de l'élevage et le reste. Cette organisation, suivie d'inspection annuelle, n'arrêta en rien ses investigations personnelles. Il mourut à London (Ont.), le 13 septembre 1914, promu docteur ès sciences de l'Université Queen (1896) et de l'Université de Toronto (1904), ayant excellemment bien mérité de toute la nation.

Il avait épousé Sara Agnès, fille du Révérend J. H. Robinson, qui fut mère de plusieurs garçons : l'un d'eux, Charles-Edward, a succédé à Ottawa aux travaux de son père. La série des articles scientifiques insérés dans les revues techniques dépasse le chiffre de 400 (V. Mém. Soc. Roy. Can., année 1894).

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1915; H. J. Morgan, *Can. Men,* 1912; A. H. R. Buller, *Essays on Wheat,* Toronto, 1919; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

SBARRETTI (Donat), prêtre, professeur, auditeur, évêque, archevêque, délégué apostolique, cardinal-prêtre, légat, préfet du Concile, cardinal-évêque.



S. E. Cardinal Sbarretti.

Né le 12 novembre 1856 à Montefranco, archidiocèse de Spolète en Ombrie, il entra dans la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 12 avril 1879. Nommé professeur d'éthique ou morale naturelle, il fut promu **minutante** au collège de la Propagande pour les affaires américaines. En janvier 1893, le Saint-Père lui assignait le poste d'auditeur à la Délégation apostolique de Washington.

Puis, le 9 janvier 1900, il est élu évêque de la Havane et sacré à Washington par Mgr Martinelli, le 4 février suivant.

Promu archevêque titulaire de **Gortyna** (île de Crète) le 16 septembre 1901, puis d'**Ephèse** (Asie Proconsulaire) le 16 décembre suivant, il est désigné comme successeur de Mgr Falconio (V. ce nom) à la Délégation apostolique du Canada et Terre-Neuve, le 6 décembre 1902, avec résidence à Ottawa. En juin 1909, le prélat présidait le Concile plénier à Québec. Son mandat se prolongea jusqu'au 3 novembre 1910, quelques mois après les solennités du Congrès Eucharistique de Montréal, où il figura à côté du légat, le cardinal Vincent Vanutelli.

A son retour à Rome, le Pape lui conféra la charge d'auditeur dans l'une des Congrégations pontificales : le 8 juin 1914, il est assesseur du Saint-Office. Créé cardinal-prêtre le 4 décembre 1916, il a reçu le 7 le chapeau et le titre de Saint-Sylvestre in Capite dont il a pris possession le 31 du même mois. Le 17 décembre 1928 il a opté pour l'évêché de Sabine et Poggio Mirteto, ayant été nommé Préfet du Concile le 28 mars 1919, légat au Concile plénier des Pouilles le 5 avril 1928 et à celui des Marches le 15 août suivant.

BIBL. — Notes privées en 1928; Can. eccl., 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

SCANDINAVES, émigrés provenant de la Suède, de la Norvège, du Danemark, de l'Islande.

Ils se sont classés parmi les meilleurs colons de l'Ouest canadien. C'est l'agriculture qui les attire, les fait vivre, même les enrichit. Qu'ils soient employés à salaire, ou aux plus rudes travaux des manufactures, ils se montrent partout honnêtes, intelligents, ingénieux. Beaucoup débarquent dans les ports canadiens venant de leurs foyers, mais un grand nombre aussi franchissent les frontières des Etats-Unis, où ils vivaient en émigrés plus anciens. La langue anglaise leur devient vite familière. Ils se hâtent de se faire naturaliser et de devenir **Canadiens.**

En 1902, on comptait 2.075 Danois et 10.256 Norvégiens et Suédois. Mais l'immigration des Islandais remonte à 1876. Aussi bien les quatre groupes réunis formaient en 1901 un total de 31.062 âmes; en 1911, de 107.565; en 1921, de 167.560. Peu à peu, leurs descendants ne parlent plus leur langage respectif, pour faire usage de l'anglais.

BIBL. — Can. and Prov., vol. VII et XX, Toronto, 1917.

SHULTZ (Sir John Cristian) (1840-96), docteur en médecine, homme politique, lieutenant-gouverneur du Manitoba, sénateur.

Issu d'une famille scandinave et irlandaise, fils de Wilhelm, de Berger (Norvège) et d'Elizabeth Riley, d'Irlande, il naquit à Amhertsburg (Ont.), le 1er janvier 1840. Il fit ses premières études au collège d'Oberlin (Ohio) et son cours de médecine à l'Université Queen's à Kingston et à celle de Victoria à Toronto; en 1860, il reçut le diplôme de docteur. La même année, il se transporta au fort Garry (Winnipeg) pour y exercer sa profession. Il se livra également au trafic des fourrures.

Il fonda le premier journal, qu'il intitula **Nor'Wester** et en garda la propriété personnelle, un certain laps de temps. L'honorable Joseph Howe, qui visita en politique la Rivière-Rouge, « s'étonnait que l'on tolérât ce docteur dans la colonie, vu qu'il jouissait d'une réputation privée très indifférente ». Le biographe de lord Strathcona le dit « d'un caractère turbulent, un Titan pour la taille et l'énergie, et ayant assumé une position absurde comme le représentant et l'agent confidentiel du gouvernement canadien ».

En 1866, Schultz avait défié publiquement les autorités de la colonie et s'était fait délivrer par la populace de la prison, où il avait été relégué pour cause infamante. En 1867, il était parvenu à faire venir dans la colonie une vingtaine de personnes de l'Ontario, afin de soutenir les idées de son programme. « Une orgie d'accaparement du sol commença alors, écrit M. Beckles Wilson; des centaines d'acres furent ainsi réservés. John Schultz, chef du parti canadien anglais, ne se montra nullement arriéré dans son zèle et sa faculté d'acquérir. »

En 1889, le docteur s'attribua le rôle de lever secrètement des recrues contre Riel et ses Métis; le chef de ceux-ci, le 7 décembre, les mit sous les armes et alla enlever les provisions accumulées dans son domicile, le firent prisonnier avec 44 de ses partisans. Ayant réussi à s'évader de la prison, Schultz, secondé par Thomas Scott, William Gaddee et deux autres, réussit à s'emparer du fort de Pierre ou fort d'En-Bas, situé à 20 milles du fort Garry. Après l'exécution de Scott en 1870, Schultz alla se promener dans l'Ontario; il y reçut de riches présents sous forme de montres, services de table, avec des fusils pour tuer les membres du gouvernement Provisoire. (V. B. Wilson.)

Elu député aux Communes de 1871 à 1882, il fut alors muni d'un siège au sénat, le 23 septembre. Il démissionna en 1888 pour être nommé lieutenant-gouverneur du Mani-

toba jusqu'au 1er septembre 1895; le 24 mai, il avait été fait chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-George. Il mourut au Mexique, le 13 avril 1896, ayant épousé à Winnipeg, en 1869, Agnès Campbell Farquharson, de Georgetown, en Guyane anglaise.

BIBL. — Can. Parl. Comp. 1891; E. Oliver, *The Can. N. O.*, t. I, Ottawa, 1914; The Makers of Can., index, 1911; A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N. O. Can.*, t. II et III, Montréal, 1922.

SCHUYLER (Philip John) (1733-1804), capitaine, major, commissaire, major-général, général, sénateur.

Il descendait d'une famille hollandaise, qui avait émigré au fort Orange (Albany). Fils cadet de John, qui avait lutté contre les partis de guerre, envoyés par M. de Frontenac, et propriétaire d'immenses terrains dans les environs, il y naquit le 20 novembre 1733. Il servit en deux campagnes contre les Français (1755-58), d'abord avec le grade de capitaine, ensuite en qualité de commissaire à titre de major. En 1761, on le délégua à Londres pour discuter et régler les réclamations des Colonies. Lorsqu'il fut de retour en 1763, il entreprit avec succès le commerce du bois à Saratoga, et y érigea le premier moulin à lin en Amérique. En 1764, on lui octroya la commission de membre du Conseil, chargé de déterminer la ligne des frontières entre le futur Etat du New York et celui du Massachusetts; plus tard il intervint aussi dans la réglementation des limites du New Hampshire. En 1765, on le choisit comme le représentant d'Albany à l'Assemblée coloniale, où il maintint avec énergie les droits des Coloniaux.

En 1775, il fut nommé délégué au Congrès continental, où il fut élu membre du comité d'étude et d'organisation d'une armée générale. Le 19 juin, promu major-général, on le mit à la tête des contingents du Nord, dont les quartiers-généraux seraient fixés à Albany. C'est lui qui traça le plan de campagne pour la Ire **Invasion américaine** du Canada et commanda les troupes jusqu'au lac Champlain; il les y confia aux ordres du général Richard Montgomery (V. ce nom) et rentra au quartier pour la levée de nouvelles et pour l'expédition de provisions. En 1776, il dirigea lui-même le corps expéditionnaire à Johnstown (N. Y.), où il s'empara des entrepôts militaires des Britanniques. A cause d'une divergence de vues avec le général Horatio Gates, il offrit sa démission, le 14 septembre, que le Congrès refusa d'agréer absolument. En 1777, on le nomma chef de la milice de Pennsylvanie et, au mois de juin, commandant une seconde fois des troupes du New York septentrional. Le 4 juillet, le général Arthur Saint-Clair évacuait Ticonderoga (Carillon) et, plus tard, le général Schuyler passa en cour martiale pour avoir ainsi contribué à la perte de la place. Il fut acquitté et complètement justifié.

Le 29 juillet 1777, il fit évacuer le fort Edward et retraita au bas de la rivière Mohawk, suivant les troupes de Burgoyne (V. ce nom). En dépit de ses succès militaires et patriotiques à Bennington, le 16 août, il fut remplacé par Gates, trois jours après; néanmoins il ne quitta point l'armée; et c'est à lui que revint le crédit d'amener la reddition du général Burgoyne, le 29 octobre. De 1778 à 1782, on le délégua au Congrès et son avis fut souvent sollicité par Washington. Comme président du bureau des Commissaires des Indiens, il visita les tribus des Six Nations iroquoises et conclut avec elles des conventions, qui garantissaient leur neutralité dans le conflit.

Il fut membre au sénat du New York, en 1780-86 et en 1786-90; puis, en 1792-97, il insista vivement sur le projet de creuser un canal qui relierait le fleuve Hudson au lac Erié. Il siégea au sénat de la République comme représentant de l'Etat du New York, en 1789-91 et en 1797-98, date où sa santé le contraignit à résigner ses fonctions. Il mourut le 18 novembre 1804 : il avait épousé, le 17 septembre 1755, Catherine Van Rensselaer et en eut onze enfants.

BIBL. — The Enc. Amer., New-York, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. G. Doughty, *Captain John Knox's Journal*, Toronto, 1916.

SCOTT (Sir Richard William) (1825-1913), avocat, homme politique, commissaire, ministre, sénateur.

Son père William, docteur en médecine, marié à Sarah Ann Mac Donell, exerçait sa profession à Prescott, au Haut-Canada : Richard y naquit le 24 février 1825. Ayant terminé ses études secondaires sous un précepteur, il se déclara pour le droit et se fit inscrire au barreau de la Province en 1848, devint conseil de la Reine en 1867, et ouvrit un bureau à Bytown (Ottawa). Les électeurs du comté d'Ottawa lui accordèrent leurs suffrages comme député, de 1857 à 1863, et à la Chambre de Toronto, de 1867 à 1873 : il en fut élu orateur ou président en 1871. Quand le ministère Sandfield Mac Donald se retira du pouvoir, il résigna sa position et accepta les fonctions de Commissaire des Terres de la Couronne dans l'administration Blake-Mowat (1871-73).

En 1874, on le nomma sénateur et le gouvernement Mackenzie lui confia le portefeuille du Secrétariat d'Etat jusqu'aux élections de 1878; en 1896, le Cabinet Laurier le

remit à la tête du même ministère jusqu'à l'époque où il résigna sa charge, en 1908. De 1902 à cette date, M. Scott fut le chef du gouvernement ou le champion de sa cause au sénat. Ayant pris sa retraite, il mourut à Ottawa, le 23 avril 1913.

Il est le promoteur et le père d'un bill, appelé de son nom **Scott Act** de 1863, adopté à l'Assemblée de l'Ontario. En catholique militant, M. Scott engagea la lutte sur le terrain de l'éducation avec Ryerson et les Protestants, et finit par les convaincre de la légitimité de son projet de loi. Ce bill les contraignit à reconnaître les **Ecoles séparées** à côté des **Ecoles publiques** dans les districts ruraux, à les rendre habiles à recevoir les subsides officiels, et du gouvernement, et des municipalités, à les soumettre à l'inspection du Surintendant ou ministre de l'Instruction, ainsi qu'à ses règlements scolaires, à exiger des maîtres et maîtresses d'écoles les certificats d'aptitude préalables, communs à tous les instituteurs et institutrices. Cet Acte a depuis servi de point d'appui vital à l'existence et au fonctionnement de nos Ecoles séparées. Toutefois, l'adoption du « Règlement XVII » par la législature, en 1913, est venu jeter le trouble dans les rangs de la minorité catholique : il vient d'être supprimé en septembre-octobre 1927, après quinze années de lutte acharnée contre cette injuste loi draconienne.

M. Scott a l'honneur d'avoir attribué son nom à un second bill, le **Scott Act** ou le **Canada Temperance Act**, en 1878, au sénat. L'intention du promoteur était de faire adopter, dans chaque comté de chaque Province, une mesure qui permît de faire usage des spiritueux ou de les prohiber à peu près en totalité. A cette fin, on aura recours au vote populaire comme pour les élections politiques des députés; la majorité sera nécessaire pour accepter ou prohiber l'usage des boissons enivrantes; en cas de rejet de l'Acte, on ne le représentera à un nouveau scrutin qu'au bout de trois ans.

En 1853, il avait épousé Marie, fille de John Heron, de Dublin en Irlande, et décédée en 1905. En 1889, il fut nommé docteur en droit de l'Université d'Ottawa et, en 1909, promu simple chevalier. Il a laissé six enfants :

William-Lewis, né le 3 octobre 1862, marié à May Sullivan, le 31 juillet 1900, père de trois enfants : Wilfrid, né en 1901, entré dans la Compagnie de Jésus; Cuthber Aidan, né en 1903, et Eileen;

D'Arcy Scott, né le 8 mars 1872, marié le 8 juin 1898 à Mary Emma Davis, mère de sept enfants : Richard William, né en 1899; Michael, né en 1901; Alan, né en 1903; Basil, né en 1907; Kevin, né en 1910; Katharine et Mary; décédé, membre du comité permanent des Chemins de fer (1927);

Mary Frances et **Mary**, sans alliance;

Mary Sara, mariée le 11 septembre 1890 avec Everard H. Fletcher, mère d'Adrian, né le 16 mars 1892;

Lilian, mariée le 17 mai 1898 avec George J. Desbarats (V. ce nom), mère de George, né le 20 novembre 1900; de Richard, né le 14 août 1905; de **Lily**, et de **Marie** qui a épousé, le 4 juin 1924, Mark Gillin, et est mère de Patrick (1925) et d'Ann.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; sir J. Pope, *Corresp. of sir J. Macdonald*, ib., 1921; sir G. W. Ross, *Getting into Parl. and after*, ib., 1913; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Notes de la Famille (1928).

SCOTT (Henri-Arthur) (1858-1931), prêtre, vicaire, curé, chanoine, historien, écrivain.

D'origine irlando-écossaise, son père Maurice Scott, marié à Lucie Guay, habitait la paroisse Saint-Nicolas, comté de Lévis. Henri-Arthur y naquit, le 3 septembre 1858, et fit ses premières études chez le professeur Bédard à Lotbinière, en compagnie du jeune Louis-Adolphe Paquet : tous deux se préparaient à devenir bons élèves de quatrième au petit séminaire de Québec. Ayant ensuite embrassé simultanément l'état ecclésiastique, l'abbé Scott obtint sa licence en théologie et reçut les onctions du sacerdoce, le 3 juin 1882. Son Ordinaire le désigna aussitôt comme vicaire à Saint-Antoine de Tilly (1882-85), puis à Notre-Dame de Lévis (1885-1893) : dans l'intervalle de ce vicariat, il subit des examens conformes au programme de la Somme de saint Thomas d'Aquin et conquit le diplôme de docteur en théologie.

Promu en 1893 à la cure de Notre-Dame de Sainte-Foy, il y a exercé les fonctions de son ministère jusqu'à son décès, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 janvier 1931, ayant été honoré du titre de chanoine honoraire du chapitre métropolitain. On l'avait élu membre de la Société Royale du Canada d'Ottawa et de la Société Champlain de Toronto. Historien et littérateur en langue française et en langue anglaise, M. Scott a publié, dans diverses revues, une ample série d'articles toujours solides et bien documentés.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : **Notre-Dame de Sainte-Foy**, t. I, illustré, en 1902; le t. II est resté inachevé; **Hist. de l'Egl.** (en latin), œuvre inédite; **Vie de Mgr de Laval** (en anglais); **Grands Anniversaires; Nos Anciens Historiographes.**

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. IV, table, 1919; *L'Action cathol.*, journ. quot., Québec, 23 janvier 1931.

SCRIVEN (Joseph Medlicot) (1819-86), maître d'école, précepteur, compositeur d'hymnes.

Fils du capitaine James et de Jane Medlicott, il naquit le 10 septembre 1819 à Seapatrick ou Bambridge, comté Down en Irlande, étudia au Trinity College de Dublin, où il obtint le diplôme de bachelier ès arts en 1862 et au collège militaire d'Addiscombe. En 1844, il émigre au Canada, se fait maître d'école à Woodstock et à Brandford (Haut-Canada), puis précepteur dans la famille du commandant Pengelley, officier naval en retraite, près de Bewdley, sur le lac Rice.

Il appartenait à la secte des **Plymouth Brethren** et devint compositeur d'hymnes religieuses, dont l'une intitulée **What a Friend we have in Jesus** (Quel ami nous avons en Jésus) est restée célèbre universellement. Il mourut à Bewdley, le 20 août 1886, célibataire. Un recueil de ses poésies a paru, en 1869, à Peterborough (Ont.), sous le titre **Hymns and other Verses.**

Bibl. — E. S. Caswell, *Can. Singers and their Songs*, Toronto, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

SCULPTURE, l'un des beaux-arts, qui a pour but de créer des images réelles au moyen de matières solides.

I. — Dès l'année 1668, l'on enseigne au Canada l'art de la sculpture sur bois : cette année Mgr de Laval établit deux écoles d'arts et métiers à Saint-Joachim et au Séminaire, où un autel atteste encore l'habileté des élèves. A Ville-Marie, on retrouve aujourd'hui dans les documents locaux les noms de sculpteurs: Jean Latour, originaire de Logny et décédé en 1677; Pierre Hay, natif de l'évêché d'Auxerre et mort en 1708; Charles Chaboillez, qui travailla avec Charles Achard et mourut en 1708; Noël Levasseur, ami du précédent, qui exécuta toute la menuiserie et architecture de l'église de Boucherville et décéda en 1740; Denis Mallet, sculpteur, mort en 1704; Jean Jacquies dit Leblanc, originaire du Brabant belge; Denis Jourdain et son fils Paul-Raymond dit Labrosse, qui restaurèrent l'église du Saut-au-Récollet, en 1737, et celle des Jésuites à Montréal.

Après l'éclipse de l'art durant la guerre de Sept Ans, la famille Quevillon (V. ce nom) en reprit la renaissance dans les ateliers du père, qui s'appelait Jean-Baptiste : les trois fils, Louis, Jean-Baptiste et Pierre s'appliquèrent aux travaux de menuiserie fine et recherchée. L'aîné surtout parvint à se distinguer comme maître-architecte et maître-sculpteur, à partir de 1800, en raison de son goût raffiné pour les arts. Il conçut le plan du travail organisé, en associant les artistes de talent; avec ses apprentis, ses compagnons et ses maîtres, il réalisa avec succès l'ornementation des églises, « d'un bout à l'autre du pays ». Les élèves ont laissé leurs noms à la postérité : ce sont Joseph Pépin, René Saint-James, Paul Rollin, Vincent Chartrand, Amable Gauthier, François-Thomas Baillargé, Louis-Thomas Berlinguet, Alexis Millet et d'autres encore.

M. Jean Baillargé (V. ce nom) et sa descendance ont fait école, en se distinguant surtout dans la statuaire religieuse. Simultanément, leurs contemporains et successeurs se sont signalés comme de véritables artistes : tels Anatole Parthenais (1839-64), mort à la fleur de son talent; Charles Dawham, statuaire religieux de caractère impressionniste; Ainsi Boulé, Louis Fréret, Van Lippens et Saint-Arnaud, tous plus ou moins amateurs de sujets religieux; enfin Napoléon Bourassa (V. ce nom).

Toutefois, Louis-Philippe Hébert (V. ce nom) devait surpasser ses prédécesseurs par la multitude et la valeur de ses chefs-d'œuvre, qui lui ont acquis et assuré un nom immortel : son fils Henri a magnifiquement hérité de son savoir et de son expérience.

II. — Dans l'école anglaise, il importe de relever les noms d'artistes de non moindre valeur, entre autres : Alexander Phimister Proctor, de New-York, membre du Club artistique du Canada, né dans l'Ontario, lequel a reproduit, à la suite de son séjour en Alberta, le portrait de la faune exposée à Chicago, les statues équestres du **Scout Indien** et du **Cow Boy** à cheval, qui remportèrent les premiers prix en 1900; d'autres œuvres, comme les **Quatre Lions endormis** eurent les mêmes honneurs à Buffalo.

M. Walter Allward, natif de Toronto, se fait remarquer dans la sculpture par la grâce unie à la force des productions, par exemple : le **Monument aux Soldats**, lors de la Rébellion de 1885; le **Mémorial Africain** à Toronto, les statues des gouverneurs **Simcoe, Sandfield Macdonald, Sir Oliver Mowat.**

Hamilton Mac Carthy, né en Angleterre en 1867, fils d'un éminent sculpteur, a reproduit l'effigie de : **Goldwin Smith, Edward Blake, Daniel Wilson, John Thompson** et surtout du **sieur de Monts** à Annapolis, de **Champlain** à Saint-Jean (N. B.), etc.

L'on a consigné encore les noms des deux frères, F. et Ulric Dunbar; de G. W. Hill; de Suzor Coté; de A. Laliberté et de J.-E. Brunet, etc.

Bibl. — Em. Vaillancourt, *Une Maîtrise d'art*, Montréal, 1920; Bull. des Rech. hist., année 1928; Can. and Prov., tabl. gén., Toronto, 1917.

SEATON (John Colborne, baron) (1778-1863), enseigne, lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, commandant, colonel, major-général, lieutenant-gouverneur, lord, haut-commissaire, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George, général, maréchal de camp.

Fils unique de Samuel Colborne de Lyndhurst (Hampshire), il naquit le 16 février 1778. Il reçut sa formation à Christ's Hospital et entra dans l'armée, le 20 juillet 1794, en qualité d'enseigne au 20e régiment d'infanterie. Il gagna tous ses grades, sans aucun achat. Le 4 septembre 1795, il devenait lieutenant et capitaine-lieutenant le 11 août 1799, ayant pris part à une infructueuse expédition sur l'Elder. En 1801, il suivait son régiment en Egypte, ayant été promu capitaine de compagnie, le 12 janvier 1800. D'Egypte, le régiment se rendit à Malte, puis en Sicile, où il se distingua à Maïda; sa bravoure lui valut le grade de major, le 21 janvier 1808.

Sir John Moore le prit alors comme secrétaire militaire et l'emmena en Suède et au Portugal; là, le général mourant sollicita pour lui le grade de lieutenant-colonel qu'il avait bien mérité : il fut promu, le 2 février 1809, dans le 2e bataillon; puis, le 2 novembre, dans le 66e régiment. Le 18 juillet 1811, il passait au 52e d'infanterie de Yorkshire. Auparavant, en août 1809, il avait rejoint le général Wellington dans la Péninsule, où il reçut un mandat de délégué aux quartiers-généraux de l'armée d'Espagne. Il rejoignit alors le 66e et, l'année suivante, il commandait la 2e division d'infanterie à Albuera, qui assaillit le fort **San Francisco**, où il fut grièvement blessé. Ce ne fut qu'en 1813 qu'il put retourner au service actif; au mois de septembre, il prenait le commandement provisoire du corps d'infanterie qu'il conduisit aux batailles de Nivelle et de Nive, en Belgique. En janvier 1814, il retourne à son premier régiment et se trouve avec lui à la bataille de Toulouse. La paix signée, il est promu aide de camp du Régent en juin, colonel et chevalier du Bain, en juillet 1815. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il commande à Waterloo le 52e, à la tête duquel il prend de flanc une partie de la Vieille Garde et la met en déroute : cet exploit ne fut guère reconnu par le général Wellington, bien que réel et marqué à son crédit militaire : en vérité, il se battit en héros. De fait, on le nomma officier de l'Ordre de Marie-Thérèse et de Saint-George.

En 1825, on l'éleva au grade de major-général : ayant été fait, en 1822, gouverneur de l'île Guernesey, où il sut se rendre populaire et y restaura le collège Elizabeth.

Du mois d'août 1828 au 26 janvier 1836, il est lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Dans cet intervalle, on signale l'affaire Francis Collins; la revision de la charte ou l'empêchement de faire les études aux Etats-Unis, au King's College; l'intérêt que porte aux Indiens le chef de la Province; ses démêlés avec W. Lyon Mackenzie en 1829. Il eut l'esprit de s'en tenir à la Constitution. Nommé commandant en chef des troupes en 1836, il représente à lord Gosford (V. ce nom) que, sans une action énergique, la situation se présentait fort complexe. En 1837, on le charge de réprimer la rébellion avec l'aide de ses officiers. Il marche sur Saint-Eustache à la tête de 2.000 hommes et une batterie de neuf canons : le village fut mis à feu et à sang, ainsi que celui de Saint-Benoît. De l'aveu de M. Chapais, « la répression fut implacable et même déshonorée par des actes de cruauté et de barbarie ».

Après le départ précipité de lord Durham, sir Colborne devint administrateur de la colonie. Le 27 mars 1838, il lance une proclamation, qui créait le Conseil spécial (V. ce mot), composé de 22 membres. Une seconde fois, il fut administrateur, quand il reçut, le 13 décembre 1838, sa commission du gouverneur général, charge qu'il exerça jusqu'au 19 octobre 1839. Dans l'intervalle, il réprima la seconde insurrection, en proclamant la loi martiale et en opérant douze exécutions capitales. Comme administrateur, il réunit le Conseil, du 14 février au 13 avril 1839 : laborieuse session, où furent discutées et adoptées 67 ordonnances.

De retour à Londres, la même année, sir Colborne fut nommé, le 14 décembre, premier **lord Seaton**, au comté Devon, et doté d'une pension de 2.000 liv. st. par an. De 1843 à 1849, il fut lord Haut-Commissaire aux Iles-Ioniennes et promu grand-croix de Saint-Michel et Saint-George. En 1854, on le créa général des Gardes du corps; en 1855, commandant en chef des troupes stationnées en Irlande, ainsi que conseiller privé de l'île.

Lors de sa retraite, le 30 mars 1860, la Reine lui fit conférer le grade de maréchal de camp. Il mourut le 7 avril 1863 à Valetta House. Le 21 juin 1823, il avait épousé Elizabeth, fille de John Young, recteur de Newton Ferrers, au comté Devon, et en eut deux fils, devenus aussi généraux d'armée, et d'autres enfants qui perpétuent son nom.

Bibl. — Dict. of Nat. Biogr., New-York, 1906; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; S. J. Reid, *Life and Lett. of lord Durham*, London, 1906; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. IV, Québec, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT, fonction du ministre pourvu d'un portefeuille et chargé d'attributions délimitées dans la Constitution du Parlement canadien (V. **France**).

Le département exécutif a été institué, sous sa forme actuelle, en 1873, par la fusion en un seul organisme des secrétaireries d'Etat et des Provinces. Le Secrétaire d'Etat est le porte-parole officiel du gouverneur général et l'interprète des communications entre gouvernements, fédéral et provincial, la correspondance étant échangée entre lui et les lieutenants-gouverneurs. C'est lui qui est constitué le gardien du **Grand Sceau** du Canada et du **Sceau Privé** de Sa Majesté. C'est lui qui est l'intermédiaire par lequel les citoyens peuvent se faire entendre du Gouvernement. Depuis le 25 septembre 1926, M. Fernand Rinfret a détenu ce portefeuille jusqu'en juillet-août 1930, avec honneur et fermeté.

Au Secrétariat on rattache le service de la **Naturalisation** (V. ce mot), les fonctions de **Régistrateur général**, contresignant différentes lois, comme celles des Boards of Trade, de la Tempérance, des Unions ouvrières, les proclamations, nominations, chartes, lettres patentes, et autres documents revêtus du Grand Sceau. Le Secrétaire d'Etat s'occupe de recueillir les réponses aux questions, présentées en Chambre par la députation. Il est investi de l'autorité suprême en matière de blason, étiquette officielle, drapeaux, sceaux et médailles; de la charge de préparer les adresses aux membres de la famille royale et aux autres grands personnages, de distribuer les publications impériales et fédérales, de veiller à la réception et à l'installation du Gouverneur général.

En outre, le Secrétaire est le dépositaire des propriétés appartenant aux nations ennemies et préside au règlement des dettes contractées avec elles, avant la guerre. Enfin, il dirige le service des impressions, celui des brevets et des droits d'auteur, ainsi que le Bureau des Archives publiques du Canada.

BIBL. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

SEDGEWICK (Robert) (1590-1656), colon et député, major des troupes, gouverneur de la Jamaïque.

Il naquit en Angleterre en 1590 d'une famille obscure. En 1635, émigré à Charlestown (Mass.), il se distingua bientôt comme colon et l'un des négociants les plus notables. Il fut ainsi élu, à plusieurs reprises, en qualité de représentant aux assemblées générales de l'Union. Préalablement initié à la science de l'artillerie, il devint l'un des promoteurs de l'**Ancient and Honorable Artillery Corps** de Boston (1638) : en 1640, il fut promu capitaine instructeur et, en 1652, major des troupes coloniales.

Au printemps de 1654, une expédition de 4 vaisseaux, montés de 500 hommes, s'organisait à Boston contre les comptoirs hollandais du fleuve Hudson; elle allait mettre à la voile, quand Cromwell signe la paix avec la Hollande : il n'était pas en guerre avec la France. Néanmoins, « sans ordres », le gouverneur de Boston dirige la flotte, et se voit ensuite approuver par le Protecteur, contre nos établissements acadiens. Il est permis de supposer que le sieur La Tour, évincé par Le Borgne (V. ces noms), n'était pas étranger à la combinaison d'invasion. Le major Sedgewick est investi du commandement en chef. Le fort de Pentagouët, possédé par La Tour, se rend sans résistance. Le 31 juillet, ce dernier livre à l'escadre anglaise le fort Saint-Jean, armé de 19 canons, garni de 90 défenseurs, riche de deux millions d'effets, selon ses aveux. « Dans ces deux forts, dit le Père Ignace, les Anglais ne laissèrent pas d'autres Français qu'un ou deux traîtres. » La vérité est confirmée par le *mémoire du sieur* Crowne : « Le major Sedgewick trouva le sieur Charles de Saint-Etienne en possession de ces deux forts qu'il remit de plein gré; car ayant subi une grande oppression sous le gouvernement français, il désirait vivre sous la protection anglaise. Le major l'emmena en Angleterre. »

A Port-Royal, la flotte aborde le 16 août 1654. « Conformément aux ordre de Cromwell, dit Crowne, — pure invention — il somme le gouverneur de rendre la Nouvelle-Ecosse, comme partie ancienne du domaine anglais à laquelle les Français n'avaient aucun droit légitime. » En l'absence de M. Le Borgne, le commandant La Verdure (Pierre Melançon) capitule avec sa garnison de 115 hommes, livrant 23 grands canons, 50 barils de poudre, des projectiles et des provisions, se contentant des honneurs de la guerre et pour les civils, de la liberté de conscience, de la possession de leurs biens ou du droit de passer en terre française. Après avoir pris le fort de la Hève, Sedgewick se rendit à Londres recevoir la récompense de ses déprédations.

En 1655, il fut désigné comme l'un des chefs de l'expédition dirigée contre les Espagnols de la Jamaïque, dont il reçut le gouvernement, et où il mourut, l'année suivante, le 26 mai 1656, ayant été promu major-général.

BIBL. — Harper's *Encycl. of U. S.*, 1902; E. Lauvrière, *Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Az. Couillard-Després, *Charles de Saint-Etienne de La Tour et son temps*, Arthabaska, 1930.

SEDGWICK (Robert) (1848-1908), avocat, homme politique, administrateur du Canada, juge de la Cour suprême.

Le troisième enfant du Révérend Robert, ministre presbytérien de Musquodoboit (N.-E.), il naquit à Aberdeen (Ecosse), le 10 mai 1848. L'année suivante, ses parents émigraient au Canada. L'adolescent étudia les lettres et les sciences au Collège Dalhousie; puis il alla faire son droit à Toronto. Admis au barreau de l'Ontario en novembre 1872, il s'inscrivit en 1873 au barreau de la Nouvelle-Ecosse et ouvrit un bureau à Halifax.

Elu député aux Communes, on le nomma sous-ministre de la Justice le 25 février 1888. Ayant résolu de résigner ses fonctions, le Cabinet le fit nommer magistrat de la Cour suprême, le 18 février 1893. A titre de juge en chef, il fut administrateur du Canada, du 30 mars au 9 juillet 1906. Le 4 août 1908, il décéda à Halifax, où il avait épousé, le 29 juillet 1893, Mary Sutherland, fille de William Mackay.

Bibl. — Can. Parl. Companion, Toronto, 1880; H. J. Morgan, *Can. Men*, ib., 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

SEGHERS (Charles-Jean) (1839-86), prêtre, missionnaire, deuxième évêque de Victoria, coadjuteur et archevêque d'Orégon City.



Mgr Seghers.

Il naquit à Gand en Belgique, le 26 décembre 1839. Orphelin de père et de mère, il fut élevé par l'un de ses oncles, instruit dans une institution locale, et il partit, étant diacre, pour le séminaire américain de Louvain : il fut ordonné prêtre, le 31 mai 1863, par le cardinal Sterkx, archevêque de Malines. Devenu missionnaire à Victoria, il visitait les indigènes de l'île Vancouver. En 1867, de fréquentes hémoptysies le forçaient au rapatriement. En 1870, il revint avec Mgr Demers, qui le choisit comme administrateur (1871).

Après deux ans d'interrègne, l'abbé Seghers était préconisé évêque, le 21 mars 1873, et sacré le 29 juin suivant. Plusieurs prêtres hollandais vinrent se dévouer dans son diocèse. Le 26 janvier 1879, le prélat annonça qu'il allait résider à Orégon City, en qualité de coadjuteur de Mgr l'archevêque. Le 20 décembre 1880, à la mort de Mgr Blanchet, il devenait titulaire et Mgr Brondel lui succéda à Victoria. Au départ de ce dernier en 1884 pour le siège d'Helena, Mgr Seghers se trouvait à Rome. Comme la Propagande lui cherchait un successeur à Victoria, l'archevêque, qui avait projeté de fonder des missions dans l'Alaska si déshérité, offrit généreusement de retourner à son premier siège : il y arriva en 1885. L'année suivante il entreprit une expédition et remonta le cours du Yukon, accompagné de guides indiens et d'un serviteur américain, Francis Tuller. Le 28 novembre 1886, ce serviteur, cédant à des mobiles inconnus, réveilla Sa Grandeur le matin et lui déchargea un coup de feu, qui le tua instantanément.

Bibl. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N. O. can.*, t. I, Montréal, 1923.

SEIGNEURIE, droit du seigneur sur une terre, et sur tout ce qui en relève; pays sur lequel s'étend l'autorité du seigneur.

Ce système féodal s'introduisit au Canada sous Richelieu, en 1629. Une certaine étendue de terre était concédée en bonne et due forme, dans le dessein de la défricher et de la mettre en culture. Le seigneur engageait des serviteurs qui labouraient à son compte; ou bien, il recrutait des censitaires qui cultivaient pour eux-mêmes une portion de terre, taillée dans la seigneurie, avec un droit de revenu qu'il se réservait par convention.

Presque toujours la seigneurie se composait d'un manoir, d'une église, d'un moulin et d'un fort contre les surprises et les attaques des Sauvages. Le seigneur exerçait ainsi, à l'égard de ses censitaires, le rôle d'un arbitre, d'un guide, d'un père de famille, d'où les relations de société, d'amitié, de familiarité parfois. Les cens et ventes se soldaient

soit en monnaie, soit plus souvent en nature ou denrées.

Les Cent Associés concédèrent les premiers fiefs : ceux de Notre-Dame des Anges aux Pères Jésuites et de Beauport à Robert Giffard; ceux de Beaupré et de l'île d'Orléans. La seigneurie de M. de Lauzon comprenait toute la rive droite du fleuve et se prolongeait jusque dans la Beauce.

C'est surtout en 1672 que Talon, muni de pleins pouvoirs, fait la grande distribution de seigneuries :

I. — **Région de Montréal :**

1° **Rive gauche :** a) Du confluent de l'Ottawa à la rivière des Prairies : l'île Perrot à M. Perrot, gouverneur de Montréal; l'île de Sainte-Hélène; b) De la rivière des Prairies au lac Saint-Pierre : l'Assomption; l'île Bouchard à Robineau; la Valtrie au sieur de La Valtrie, lieutenant de Carignan ;

2° **Rive droite :** a) En face de Montréal : augmentation du fief de Longueuil; Tremblay; Boucherville ou les Iles-Percées à Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières; Varennes à M. de Varennes, lieutenant de Carignan, gendre de P. Boucher; b) Du cap de la Trinité au lac Saint-Pierre : Cap de la Trinité; Guillaudière; Verchères à Jarret de Verchères, enseigne de Carignan; Bellevue à Denis de Vitray; Contrecœur au capitaine de Contrecœur; Saint-Ours au capitaine de Saint-Ours; Sorel au capitaine de Sorel; c) Dans l'intérieur des terres à cheval sur le Richelieu : Chambly à Chambly, capitaine de Carignan.

II. — **Autour du lac Saint-Pierre :**

1° **Rive gauche :** Ile du Pas; Chicot; Maskinongé à Pierre et Jean-Baptiste Legardeur; Grosbois ou Yamachiche à Pierre Boucher; Gatineau, à l'un de ses fils;

2° **Rive droite :** Lussaudière; fief de Loubias ou de Cressé au capitaine de Loubias du régiment de Carignan; Ile Moras.

III. — **Du lac Saint-Pierre à Québec :**

1° **Rive gauche :** Marsolet; Sainte-Marie à Lemoine; Sainte-Anne-de-la-Pérade; Dorvilliers; Tesserie; La Chevrotière; Belair ou les Ecureuils;

2° **Rive droite :** Lotbinière; Marande; Villieu, plus tard Tilly.

IV. — **De Québec à l'embouchure du Saint-Laurent :**

1° **Rive gauche :** Aucune concession nouvelle, hormis la baronnie des Islets, qui appartient à Talon. Dans cette direction la seigneurie de Beaupré termine toujours la colonie;

2° **Rive droite :** Beaumont; Bellechasse au capitaine Berthier; La Durantaye au capitaine de même nom; Saint-Joseph de la Pointe-aux-Foins; Vincelot ou Vincelotte à Amyot; l'Islet; Sainte-Anne-de-la-Pocatière; la rivière Ouelle ou la Bouteillerie à M. de La Bouteillerie, officier de Carignan; l'Islet du Portage.

Du 22 mars au 2 septembre 1674, M. de Frontenac accorde de nouvelles concessions. Mais cette première distribution n'obtient la confirmation royale que le 18 mai 1679. Le roi et le ministre retardent leur ratification, soit pour s'assurer de l'étendue des concessions, soit pour garantir leur exploitation effective et réelle. Concessionnaires nouveaux et anciens, ces derniers recevant un accroissement de terres : Guyon, de Saint-Ours, de Chavigny, Lessard, Jobin, d'Hery, Le Rouge, Roberge, de La Durantaye, Dubos Jaret, Godefroy, Denis, Jalot, Poulin, Lemoine, Sorel, Salnay.

Du 12 octobre 1676 au 6 septembre 1679 : Deuxième distribution du gouverneur et de l'intendant Duchesneau, ratifiée le 29 mai 1680. On y rencontre des noms nouveaux : Joybert, seigneur de Soulange et de Marson, La Vallière, le conseiller D'Amours des Chauffours, Crevier, Bizart le major de Montréal, le notaire Becquet, l'explorateur Jolliet, Juchereau de Saint-Denis, le Séminaire de Saint-Sulpice, de Repentigny, François Bellanger, de Verchères. Le capitaine Berthier reçoit la seigneurie qui doit perpétuer sa mémoire, sur la côte nord.

Du 5 janvier 1682 au 16 septembre 1684 : nouvelle distribution de M. de La Barre et de l'intendant M. de Meulles, avec confirmation du 15 décembre 1684. Noms des concessionnaires : Daneau de Muy, Anne Aubert, Guillaume Bonhomme, Pierre Dugué, Martel, Jean le Chasseur, l'ancien secrétaire du gouverneur de Frontenac, Jean Amiot, René Pasquier, le procureur général d'Auteuil, les Jésuites, de La Mothe de Lucière, Laurent Philippe, Jacques Lefèbvre, de Crété, les Ursulines de Québec, Dugué, de Pommainville.

Quelle est la valeur du système seigneurial au point de vue de la colonisation? Il était alors le seul moyen propre à consolider l'essor et le développement de la colonie. S'il est vrai que bon nombre de seigneurs, improvisés cultivateurs en déposant le costume militaire et leurs armes, ne réussirent qu'à devenir des seigneurs besogneux, qui firent plus tard la chasse aux fonctions publiques, il est établi néanmoins qu'ils parvinrent à peupler leurs seigneuries. Au surplus, les censitaires autour d'eux obtinrent un plein succès; ce qui faisait dire à M. Duchesneau : « Quant aux laboureurs qui s'appliquent avec assiduité à la terre, ils subsistent fort

honnêtement, et sont, sans comparaison, plus heureux que ce qu'on nomme en France les bons paysans. » (Lettre à Colbert, 6 octobre 1679.) C'est aussi l'opinion et le témoignage de M. de Meulles (4 novembre 1683), comme l'avis de l'humoristique La Hontan. Aussi bien, à la génération suivante, les fils d'habitants songent à acheter les seigneuries (V. **Tenure**).

Bibl. — E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1905; Th. Guerin, *Feudal Canada*, Montréal, 1926; R. Lemieux, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1913; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20.

SELKIRK (Thomas Douglas, 5e comte de) (1771-1820), baron Daer et Shortclough, principal actionnaire de la Compagnie d'Hudson, colonisateur de Prince-Edouard et de la Rivière-Rouge.

Il descendait d'une antique et noble famille d'Ecosse, qui se distingua depuis l'époque des Marr et des Angus, durant sept cents ans. Théobald, surnommé le **Flamand**, ancêtre des Selkirk, alla chercher des aventures parmi les Saxons de Northumbrie, y acquit la terre de Douglas. Son arrière-petit-fils, sir William Douglas, s'attacha à la fortune du malheureux Wallace et fut tué à son service : il eut pour fils sir Archibald, James, 2e comte de Douglas, qui périt dans un combat contre les Percy à Otterburn; il vivait au temps des Bruce et s'illustra à Bannockburn. Archibald, comte d'Angus, a aussi laissé un renom de bravoure dans l'histoire.

Thomas, le septième fils de Dunbar, qui était le comte de Selkirk, naquit en juin 1771 à l'île Sainte-Marie, située à l'embouchure de la Dee, comté de Kirkcudbright (Ecosse). A seize ans, il étudia à l'Université d'Edimbourg et y fut le condisciple de Walter Scott jusqu'en 1790. Robert Burns, patronné par son père, a consacré des chants à la mémoire du clan Douglas. La même année, il fit un séjour à Paris, où il vit Lafayette, et assista à une séance de « 12 heures » à l'Assemblée Nationale. Au retour de France, il se mêla aux Highlanders pauvres et apprit leur langue.

En 1797, au décès de son frère, il restait le seul survivant de la famille, devint baron Daer et Shortclough; et, deux ans après, comte de Selkirk, à la mort de son père. Au seuil du nouveau siècle, la misère était grande parmi le peuple, en raison des dépossessions des terres. Touché de l'état de gêne des Montagnards, le généreux comte entreprit un mouvement d'émigration en Amérique, afin d'améliorer leur sort. Ses desseins sont résumés dans l'ouvrage qu'il publia à Londres, en 1805, sous ce titre : **Observations on the Pres. State, of the Highland. of Scotland with a View of the Causes and probable Conseq. of Emigration.**

Napoléon Ier menaçait alors d'envahir les Iles Britanniques. En 1807, lord Selkirk exposa à la haute Assemblée un plan de défense « par l'enrôlement de tout jeune homme, âgé de 18 à 25 ans, et par leur entraînement militaire ». L'année suivante, il fit paraître une brochure d'environ 80 pages, intitulée : **On the Necessity of more Effectual System of Nat. Defence.** En 1806, il avait publié **Sketch of the British Fur Trade.** On lui attribue, d'abord **Observ. on a Proposal for forming a Soc. for the Civilis. and Improv. of the N. A. Indians within the Brit. Boundary** (1807); ensuite **On the Civilis. of the Indian in Brit. America.** (sans date). En 1809, il écrivit **Parliamentary Reform**, en faveur du parti Whig ou Libéral.

Le 4 avril 1802, lord Selkirk communiquait son plan d'émigration écossaise dans une lettre à lord Pelham, secrétaire d'Etat (V. G. Bryce, **The Mak. of Can.**). En 1803, il fit transporter environ 800 Ecossais à Prince-Edouard (V. ce mot), où ils s'établirent avantageusement. Il visita alors les Etats-Unis et y rencontra des compatriotes disposés à émigrer. Rendu à Montréal et à Toronto, il prit d'amples renseignements sur l'Ouest, auprès des directeurs de la Compagnie du N.-O. En 1804, il acheta des terres dans les townships de Dover et Chatham, dans le Haut-Canada : il établit à Baldoon une vingtaine de familles qu'il appela de Prince-Edouard. Puis il retourna en Ecosse en 1805.

En 1809, la misère augmenta dans les classes ouvrières et paysannes. Lord Selkirk voulut alors s'assurer du bien-fondé de la première charte de la Compagnie d'Hudson : cinq juristes de marque se déclarèrent en sa faveur (V. G. Bryce, *ibid.*). Il se décida aussitôt à acquérir pour 30.000 liv. st. d'actions sur un total de 45.000 liv. st., de concert avec ses amis Mainwaring, Berens et Pelly.

Le 2 juin 1811, il achetait à un prix nominal « dix shellings » 116.000 milles carrés de terre, dans les vallées de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboia. « Ce territoire, écrit le Père Morice, comprenait le Manitoba méridional actuel, à partir du fort Alexandre presque à l'extrémité septentrionale du lac Winnipegosis; une partie de la Saskatchewan moderne; une portion du Dakota et du Minnesota; une longue pointe dans l'Ontario, dont la hauteur des terres, entre le lac Supérieur et le système fluvial à l'ouest, était la limite. » Le comte assumait l'obligation de coloniser ces régions. Il confia la direction de l'entreprise à un capitaine de la milice canadienne, nommé Miles Macdonell (V. ce nom). La concession entière fut appelée **Gou-**

vernement d'Assiniboia, puis aussi de la Terre de Rupert, dans la suite.

Lord Selkirk expédia quatre détachements de colons qui se succédèrent en 1811, 1812, 1813, 1815, venant par les voiliers de la baie d'Hudson, où ils hivernaient dans les forts : le nombre s'élevait à 283. Miles Macdonell ne tarda point à vexer les aspirations et exciter la haine des agents de la Compagnie rivale du Nord-Ouest, en bâtissant les forts Gibraltar, Douglas, Pembina, Daer. Le successeur de Miles, Robert Semple (V. ce nom), fut tué à la Grenouillère ou les Sept Chênes.

Le comte résolut de voler au secours de ses protégés, arrivant à Montréal en septembre 1815. Il n'obtint du gouverneur, sir Gordor Drummond, qu'une escouade de six soldats réguliers commandés par un sergent; puis, il engagea de lui-même 4 officiers et 70 soldats du régiment des Meurons (V. ce nom) à Montréal, et à Kingston, 20 autres du régiment de Watteville; plus 130 bateliers pour diriger les canots. Il se fit nommer juge de paix pour le Haut-Canada et les territoires indiens.

Le corps expéditionnaire de 280 hommes atteignit Toronto, puis le lac Simcoe, la baie Georgienne, le Sault-Sainte-Marie et se porta sur le fort William, où les employés du Nord-Ouest résidaient au nombre d'environ 200 (12 août 1816). Selkirk les fit prisonniers et expédia les principaux à Montréal pour y subir leur procès. La saison le força à hiverner au fort William. Le régiment des Meurons, sous les ordres du capitaine d'Orsonnens (V. ce nom), partit, le 17 janvier, pour l'ouest : il prit en route le fort du lac La Pluie et un autre à Dulhut. Un guide le conduisit au lac Rouge, à la Rivière et au fort Douglas, dont il s'empara sans coup férir. Selkirk l'y rejoignit à la fin de juin 1817.

Il se conforma à la proclamation du ministre des Colonies, qui ordonnait à chaque partie de restituer ce qu'elle avait pris à l'autre et de rétablir les choses en premier état : puis il fit revenir les colons de Norway House et les seconda dans leur installation. Ayant réuni les Sauvages, il conclut un traité avec les Cris, les Sauteux, les Assiniboines. Enfin il concéda des terres aux Meurons, à la pointe Douglas et sur les bords de La Seine. Les premiers jours de novembre, le comte pacificateur prit la route des Etats-Unis, après avoir gratifié Mgr Provencher de domaines considérables pour l'œuvre d'évangélisation. Les procès qu'on lui suscita l'obligèrent à revenir au Canada. Il fut condamné à payer des dommages considérables pour avoir agi comme magistrat au fort William; en 1818, il retourna en Angleterre.

Sir James Montgomery, son ami, obtint de faire une enquête devant le Parlement sur le traitement qu'avait subi le comte au Canada : le rapport officiel renferme une foule de précieux renseignements.

La santé de lord Selkirk était ébranlée par les ennuis, le chagrin et l'ingratitude. La comtesse et sa jeune famille l'accompagnèrent à Pau (Basses-Pyrénées) où il mourut, le 8 avril 1820; ses cendres reposent dans le cimetière protestant d'Orthez. Son fils Dunbar James Douglas mourut, en 1885, sans postérité; lady Isabella, sa fille aînée, épousa Charles Hope, qui fut gouverneur de l'île de Wight : leur fils, le capitaine de la marine, John, est propriétaire du Domaine à l'île Sainte-Marie; la fille cadette, Catherine Jane, se maria à Loftus Tottenham Wigram.

Le nom de Selkirk a été attribué à une ville et à un comté du Manitoba, à une chaîne de montagnes de la Colombie, à un fort sur la rivière Yukon, à une île du lac Winnipeg.

Bibl. — G. Bryce, *The Makers of Can.*, index, Toronto, 1911; *La Nouv. France*, revue de Québec, années 1910 et 1911; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, Montréal, 1921; Mém. Soc. Roy. Can., 1912; Rapp. des Arch. can., 1886 et 1892; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1920.

SEMINAIRE DE QUEBEC, fondé « pour former les jeunes clercs au service de Dieu en leur enseignant la manière de bien administrer les sacrements, la méthode de catéchiser et de prêcher apostoliquement la théologie morale, les cérémonies, le plain-chant grégorien ».

Le 26 mars 1663, par un acte officiel daté de Paris, Mgr de Laval l'instituait dans les termes précédents. Le 9 octobre 1668, sur le désir formel du roi et de Colbert, il ouvrait un petit séminaire, destiné à l'éducation des enfants français et indigènes. En raison du collège tenu par les Jésuites, cet établissement n'abrita jamais plus de cent élèves sous le régime français. Le 15 novembre 1701, un incendie consuma les bâtiments, construits de 1677 à 1696. Mgr de Laval et son clergé en relevèrent les ruines. Mais le 15 octobre 1705, une conflagration détruisit le petit séminaire de fond en comble.

Une deuxième résurrection de l'œuvre permit d'élever de futurs prêtres, d'en préparer d'autres pour les arts et métiers et d'envoyer des missionnaires en Acadie et en Louisiane. De 1730 à 1755, elle était florissante. En 1758, il fallut licencier tous les élèves qui échangèrent la plume pour le mousquet.

Le séminaire des Missions-Etrangères de Paris, maison mère de Québec, en vertu d'une défense du nouveau gouvernement, dut briser toute relation, dès la Cession de 1763.

Mais Mgr Briand en fut la providence visible. Les bombes ayant tout dévasté durant le siège, le Séminaire ne rouvrit ses portes qu'en 1765. Et lorsque le collège des Jésuites fut ostracisé, le petit séminaire se mua en collège libre, ouvert à tous les jeunes gens : ce fut le 1er octobre. De 1822 à 1830, l'on fit des améliorations et des agrandissements.

En 1852, le Séminaire comptait 16 prêtres, 30 ecclésiastiques, 387 élèves. Deux ans après, naissait l'Université Laval (V. ce mot). En 1865, un incendie dévora le grand séminaire; en 1888, un autre consuma la chapelle avec 14 peintures de grande valeur. En 1880, on restaura l'édifice du Séminaire et en 1910, on augmenta celui de l'Université. Il y a aujourd'hui 58 prêtres comme personnel administratif et enseignant, ainsi que plusieurs laïques, et un millier d'élèves.

Bibl. — *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1917; Can. ecclés., Montréal, 1930; Aug. Gosselin, *L'Eglise du Can.*, 5 vol., Québec, 1911.

SEMPLE (Robert) (1766-1816), commerçant et voyageur, gouverneur de la Terre de Rupert ou de la Rivière-Rouge.

Il naquit à Boston (Mass.) en 1766. Son père, à cause de ses principes loyalistes, perdit d'immenses propriétés durant la Révolution américaine. Robert entra dans le commerce en gros à Londres et, dans ce dessein, entreprit de longs voyages : au cap de Bonne-Espérance, en 1802; puis, en Espagne, au Portugal, aux Antilles, au Brésil, de 1805 à 1810. En 1813, faisant le trajet sur l'arrière des armées de Hambourg à Gottenbourg, il fut arrêté par lord Robert Cathcart comme un espion américain.

Deux ans après il sut conquérir les sympathies de lord Selkirk, le plus puissant associé de la Compagnie de la baie d'Hudson. En raison de sa longue expérience, on le nomma gouverneur de la Terre de Rupert, le 19 mai 1815. Comme le lord écossais avait, en 1814, envoyé deux contingents de colons à la Rivière-Rouge, l'un par la voie de Montréal et des lacs intérieurs, l'autre par la mer et la baie d'Hudson sous la conduite de Semple, celui-ci avait ordre d'y créer un comptoir et d'y établir une colonie de cultivateurs.

Il arriva avec cent personnes, le 3 novembre 1815, au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge, appelé **les Fourches.** Le capitaine Miles Macdonell (V. ce nom) revint en 1816 de Montréal, et continua de gouverner la colonie, tandis que Semple était son supérieur, en sa qualité de gouverneur en chef de la Compagnie Hudson en Amérique. Semple se hâta d'ériger sur place le fort **Douglas,** assez distant du fort Gibraltar, poste de la Compagnie rivale du Nord-Ouest : et il s'absenta. Le 23 mars 1816, il écrivit de Brandon à Alexander Mac Donell, l'un des sociétaires de cette Compagnie : « Je soupçonne que vos associés se trompent sur mon caractère. Rappelez-vous ce que je vous dis maintenant : Si vous, ou vos alliés Indiens ou moitié Indiens (Métis), essayez jamais de rien faire à l'établissement de la baie d'Hudson, à Qu'Appelle ou ailleurs, les conséquences en seront terribles pour vous. » Le 14 mai, il termine ainsi une longue lettre au même personnage : « J'ai, moi aussi, mes plans de représailles et encore de représailles, au cas où j'y serais obligé; et, si je ne me trompe, le choc que celles-ci causeront se fera sentir d'Athabaska à Montréal. » Ces provocations devaient amener une fatale issue.

Le 17 mai 1816, Colins Robertson (V. ce nom), le mandataire de Semple absent, fit arrêter Duncan Cameron, bourgeois de la Compagnie du N. O., prit et rasa le fort **Gibraltar.**

Dès qu'on le sut à **Fort William,** deux groupes de combattants se mirent en marche avec deux canons, pour attaquer le fort **Douglas : ils arrivèrent le 20 juin au bas des Fourches.** Semple, de retour, commandait au fort.

L'après-midi du 19, il dit : « Il nous faut aller rencontrer ces gens-là : que 80 hommes me suivent! » Il partit avec 27 seulement. Bientôt il s'aperçut que les cavaliers étaient plus nombreux qu'il n'avait cru : et il envoya chercher une pièce de canon. Mais comme l'opération était retardée, il se remit en marche. Puis il parlementa : « Que voulez-vous? » dit Semple. — « Votre fort! » répond Firmin Boucher. — « Allez au vôtre! » — « Coquin, vous l'avez détruit. » — « Misérable! » dit Semple, qui saisit la bride du cheval d'une main et de l'autre son fusil. — « Faites-le prisonnier! » s'écria Semple. Aussitôt un coup de feu tue l'un des siens, nommé Holt. Presque immédiatement, le gouverneur tomba, blessé d'une balle. S'adressant à ses gens : « Faites ce que vous pouvez pour vous sauver. »

Cependant, ses hommes l'entouraient et tous furent tués ou blessés, sept seulement prenant la fuite. Semple avait la cuisse cassée. — « N'êtes-vous point M. Grant? » demanda-t-il à un Métis. Sur une réponse affirmative, Semple continua : « Je ne suis point mortellement blessé. Si vous pouviez me faire transporter au fort, je crois que je vivrais. » Cuthert Grant le promit et le laissa à la garde d'un Canadien, nommé Vasseur. Mais un Sauvage survenant alors tua l'infortuné gouverneur d'un coup de fusil dans la poitrine.

Bibl. — E. Oliver, *The Can. N. O.*, Ottawa, 1914; The Makers of Can., 1911; R. Masson, *Les Bourgeois*

du N.-O., t. I, Montréal; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O.*, t. I, ib., 1922.

SENAT (Antoine) (1699-1736), Jésuite missionnaire aux Illinois, torturé par les Chicachas.

Né à Auch, dans le Gers, le 26 septembre 1699, il fit ses études au collège des Jésuites de cette ville, et entra à leur noviciat de Toulouse, le 1er septembre 1716. Du noviciat il se rendit à Saint-Flour, où il professa la cinquième (1718-19); puis à Tournon où il fit deux ans de philosophie (1719-21). Ensuite, il professa à Rodez la quatrième (1721-1722); à Mauriac, les humanités (1724-25) et la rhétorique (1725-26). Envoyé à Toulouse il y étudia la philosophie (1727-31) et fit sa troisième année de noviciat à Rodez (1731-1732).

A la fin de 1732 il part pour La Rochelle, où il prononce ses grands vœux de profès, le 2 février 1733. La même année, il s'embarque pour la Louisiane, et arrive aux Illinois dans les premiers mois de 1734. M. d'Artaguette, commandant du pays, se l'attacha en qualité d'aumônier, en partant contre les Chicachas. Le jeune missionnaire passait pour « être grand en tout », se faisant remarquer par une facilité innée pour apprendre et parler en peu de temps les langues indigènes. Il avait sa résidence à la mission des Kaskakias.

Au mois de juillet 1736, il assistait les Français et les Sauvages à l'assaut du second village des Chicachas. Il aurait pu s'enfuir avec plusieurs soldats; on lui offrit même un cheval. Mais il refusa, son devoir étant d'être avec les Français faits prisonniers. Pris avec eux, il marcha avec eux au lieu du supplice : avant eux il subit la bastonnade et les derniers outrages. Il les confesse, les absout et monte sur le bûcher avant ses compagnons.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr. au XVIIIe siècle*, t. I, Paris, 1906.

SENAT ou **Chambre Haute**, premier corps politique constitutif du Parlement et du gouvernement du Dominion. — **Senatum** (en latin, de **senem**, vieillard), corps des patriciens à Rome.

Dans les Etats modernes, le Sénat a été institué comme un pouvoir pondérateur de la Constitution et du vote définitif des lois. L'Acte de 1867 (art. 21 et 22) stipule que « le Sénat se composera de 72 membres, qui seront appelés **Sénateurs**, comportant 24 pour l'Ontario, 24 pour le Québec, 24 pour la N.-E. et le N.-B. ». En 1870, le Manitoba en eut 2, en aurait 3 quand il atteindra 50.000 âmes et 4 à 75.000. En 1871, la Colombie eut 3 représentants, ainsi que Prince-Edouard; en 1873, en eut 4. Ainsi le total des membres dénotait le chiffre de 77; de 83, en 1881. En 1905, l'Alberta et la Saskatchewan en comptaient 4 : soit 87 sénateurs. Mais en 1915, un amendement à l'Acte de la Confédération de 1867 a porté la représentation normale au chiffre de 96, tel qu'il s'est maintenu jusqu'à 1930, ainsi réparti par Provinces et par divisions territoriales : Ontario, 24; Québec, 24; N.-E., 10; N.-B., 10; Prince-Edouard, 4; Manitoba, 4; Colombie, 6; Saskatchewan, 6; Alberta, 6.

Conformément aux provisions de l'Acte fédéral, le Cabinet ou le gouverneur peut recommander à la Couronne l'addition de 4 à 8 sénateurs, en cas de conflit entre la Chambre des Communes et le Sénat. La Chambre haute est constituée par le gouverneur en Conseil : ainsi chaque Premier, conservateur ou libéral, fait choix d'un candidat appartenant à son parti, lors du décès d'un sénateur: en 1930, Mme Cairnie Wilson a été agréée et introduite au Sénat, élue et présentée par le ministère Mackenzie King.

Les attributions du Sénat sont des pouvoirs et des privilèges identiques à ceux des représentants des Provinces élus par le peuple, sans qu'il puisse toutefois déposer et voter une loi monétaire; il peut rejeter, mais non amender une loi financière provenant des Communes. Le président n'est pas électif comme dans la Chambre, mais nommé par le gouverneur en Conseil.

Voici la liste des présidents successifs de la Chambre Haute : J.-E. Cauchon (1867-72); P.-J. Chauveau (1873-74); David Christie (1874-78); R.-D. Vilmot (1878-80); A.-E. Botsford (1880); sir D.-L. Macpherson (1880-83); William Miller (1883-87); J.-B. Plumb (1887-88); G.-W. Allan (1888-91); Al. Lacoste (1891); J.-J. Ross (1891-96); sir A.-P. Pelletier (1896-1901); L.-J. Power (1901-05); R. Dandurand (1905-09); J. Kerr (1909-11); C.-P. Landry (1911-16); J. Bolduc (1916-21); Hewitt Bostock, en 1922, décédé le 28 avril 1930; A.-C. Hardy, 13 mai 1930; P.-Ed. Blondin, 3 septembre 1930.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

SENEZERGUES (Etienne-Guillaume de), sieur de la Rodde (1709-59), lieutenant réformé, enseigne, lieutenant en pied, capitaine, major, chef de bataillon, lieutenant-colonel, brigadier, commandant en second.— **Sénezergues**, bourg dans le Cantal.

Il appartenait à l'une des plus nobles familles d'Aurillac, dont les membres occupèrent, l'espace d'un siècle, la charge de procureur du roi au baillage et au siège prési-

dial. Robert-Guillaume de Sénezergues, seigneur de Regaut, la Rodde, Volonzac et la Chapelle-en-Vézie, épousa (1596) Philibert Dufaurens, fille unique de noble François, vice-bailly de la Haute-Auvergne, décédée en 1669. Son fils aîné Guillaume, seigneur de la Rodde et Regaut, épousa Marie de La Grange, décédée en 1689; leur fils, Pierre-Guillaume de Sénezergues, seigneur de Veyrac, et de la Rodde, devint procureur du roi au baillage et siège présidial d'Aurillac (1683) et mourut en 1693, laissant une fille unique. Celle-ci, nommée Marguerite, se maria (1707) à son oncle, Louis de Sénezergues, seigneur de Volonzac, capitaine du régiment de la Sarre et chevalier de Saint-Louis. En raison de ses blessures et de l'amputation d'un bras, il reçut une pension de 400 livres et des lettres de noblesse, au mois de mai 1720, et mourut, le 5 octobre 1725, laissant sa veuve dans une situation précaire.

De cette union naquit à Aurillac, le 29 août 1709, Etienne-Guillaume de Sénezergues de la Rodde. Comme son père, il n'avait que 15 ans lorsqu'il entra dans l'armée, le 18 mars 1724, en qualité de lieutenant réformé sans solde, à la suite du régiment d'infanterie de la Sarre. Il y fut promu successivement enseigne à la compagnie colonelle, le 1er octobre 1726, lieutenant en pied de la compagnie de la Chesnay le 1er juillet 1727, capitaine le 12 mars 1734 : il faisait alors la campagne d'Italie. En janvier 1738, il passa en Corse, où il resta jusqu'en avril 1741. Il prit part ensuite à la guerre de la Succession d'Autriche, sur le Rhin en 1743, en Bavière en 1744 et 1745 : il fut nommé major le 15 août de cette année; il alla en Italie, en 1748 : on l'avait promu chef de bataillon le 14 juin 1747.

C'est en novembre 1755 qu'il partit pour le Canada avec les troupes de défense de la colonie. Il servit avec éclat dans la campagne de Chouaguen en 1756; dans celle de William Henry en 1757, il avait été élevé au rang de lieutenant-colonel et sa bravoure lui valut le grade de brigadier des armées du roi, le 10 février 1759. Durant le siège, il se conduisit en héros dans le camp de Montmorency, tenant les lignes de résistance à Beauport : il commandait 2.000 hommes environ, qui brisèrent tous les plans et les efforts du général Wolfe. Lorsque M. de Lévis dut se porter sur le haut Saint-Laurent, M. de Sénezergues lui succéda comme officier en second de M. de Montcalm. Sur les Plaines, son corps de troupes occupait la droite et le centre. Quand la déroute éclata soudain, il essaya en vain de rallier les fuyards : une balle le vint frapper à mort et il tomba sur le champ de bataille. Dans la suite, les Anglais le firent transporter pour recevoir les soins de leurs chirurgiens à bord de l'un de leurs vaisseaux, où il mourut le lendemain, 14 septembre 1759.

M. E.-Z. Massicotte a retrouvé son testament olographe, daté du quartier de l'Assomption, le 26 avril, avec un codicille du 3 mai 1759.

Bibl. — Knox's *Hist. Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm*, Québec, 1911; Rapp. de l'Arch. Québec, 1922-23.

SENNEVILLE (Jacques Le Ber, sieur de) (1663-1737), enseigne, lieutenant, capitaine. — Senneville-sur-Fécamp ou sur-Mer, en Seine-Inférieure.

Né à Ville-Marie le 26 août 1663, il était fils de Jacques Le Ber (V. ce nom) et de Jeanne Le Moyne. Entré dans les troupes du détachement de la marine, il conquit tous ses grades dans les campagnes, organisées contre les Iroquois par les gouverneurs, de 1684 à 1700.

Il épousa d'abord Marie-Anne de La Cour le 28 janvier 1692; ensuite Marie-Louise Miré de l'Argenterie (1722) et il mourut le 7 mai 1737; il avait eu un seul fils du premier mariage et quatre enfants du second :

Joseph-Hippolyte, né en 1697, continuateur de la lignée;

Jeanne-Marguerite, née en 1723, décédée en 1747, Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame;

Marie-Louise, née le 24 septembre 1724, épouse du chevalier Benoist (V. ce nom).

Bibl. — Fr. Daniel, *Une page de notre Hist.*, Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SENNEVILLE (Joseph-Hippolyte Le Ber, sieur de) (1697-1749), fils du précédent, enseigne, lieutenant, aide-major de Montréal, chevalier de Saint-Louis.

Le 28 janvier 1718, il épousa à Montréal Anne-Marguerite Soumande. Le 18 mars 1732, du vivant de son père, il rend « foi et hommage à messieurs les seigneurs de l'île, à cause de son fief de Senneville au bout de l'île de Montréal ».

D'après un « acte de notoriété du nombre des enfants de feu M. de Senneville, avec attestation que celui-ci s'est noyé et que son corps n'a pas été recouvré », acte passé à Montréal en 1749 devant Hervé de Blanzy, l'abbé Daniel a conclu qu'il doit se rapporter à Joseph-Hippolyte, dont on ne retrouve point l'acte de sépulture.

Il laissait une famille de plusieurs enfants, entre autres :

Jacques-Hippolyte, né le 9 février 1719,

décédé en avril 1737 dans l'île d'Anticosti, après avoir fait naufrage sur le vaisseau la **Renommée** qui le conduisait en France. Le Père Crespel, Récollet, qui était aussi naufragé, a fait un touchant récit des souffrances du jeune de Senneville, dans son **Voyage au Canada**:

Jean-Baptiste, né le 17 mars 1721;
Marie-Louise, née le 10 septembre 1742.
Les neuf autres sont décédés en bas âge.

Bibl. — Fr. Daniel, P. S. S., *Une page de notre Hist.*, Montréal, 1905; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

SENNEVILLE (Jean-Baptiste Le Ber sieur de) (1721-61), fils du précédent, enseigne, lieutenant.

L'officier se distingua sur les champs de bataille, théâtre des derniers exploits sous la domination française. Le 25 juin 1743, il épousa Catherine Gaultier de La Vérendrye, qui lui donna treize enfants, morts à la fleur de l'âge, à l'exception de deux : **Joseph**, né en 1748 et **Louis** en 1757.

S'étant embarqué sur **l'Auguste** avec son épouse, son unique sœur survivante, ses deux fils, M. de Senneville périt dans le naufrage du vaisseau en face du Cap-Nord au Cap Breton. On lit dans le **Bulletin des Recherches Historiques** : « Acte de notoriété concernant la succession de Le Ber de Senneville : à Montréal le 5 juillet 1764 : Furent présents les sieurs Ignace Gamelin, Charles Héry, Luc de Chapt de La Corne et Pierre Depensier Cluny, demeurant en cette ville, lesquels ont certifié qu'il est de notoriété publique : que le dit sieur Jean Le Ber de Senneville, à son décès lieutenant d'infanterie, la dite dame Catherine Gaultier de La Vérendrye son épouse, les sieurs Joseph-Hippolyte Le Ber de Senneville et Louis Le Ber de Senneville leurs seuls enfants et qui étaient en bas âge, et demoiselle Marie-Louise Le Ber (née en 1741), sœur du dit Jean Le Ber de Senneville, fille mineure, dans la force de son âge, ont tous péri, en passant de Montréal en France, dans le navire paquebot **l'Auguste**, qui a fait naufrage sur les côtes de Louisbourg, près le Cap Nord, le 11 novembre 1761 ; que les dits sieurs de La Corne (V. ce nom) et Depensier étaient dans le dit vaisseau, d'où ils se sont sauvés avec le « capitaine et quatre autres personnes, etc. ».

Ainsi s'éteignit la seconde branche des Le Ber anoblis. La branche aînée de François Le Ber s'est perpétuée au Canada.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., année 1917.

SERMONVILLE (Christophe de Sabrevois, sieur de) (1701-80), enseigne en second, enseigne en pied, lieutenant, aide-major, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Né le 28 février 1701, on lui affecta le nom de **Sermonville**, titre de Henri de Sabrevois (V. ce nom), son grand-père. Il entra jeune dans les troupes de la marine, comme son frère aîné Charles. Au mois de mai 1722, il devenait enseigne en second et, en 1732, enseigne en pied ; en 1741, lieutenant, puis en 1745, aide-major à Montréal ; en 1748, capitaine.

A partir de cette époque, il est chargé d'instruire les procès dans les conseils de guerre. Il alla même siéger à Québec, d'après le **Journal** du général Montcalm, « où M. de Sermonville, dans le procès des officiers qui ont rendu les forts de Beauséjour et de Gaspareau, fit fonction de procureur du roi ». En 1757, il est décoré de la croix de Saint-Louis.

Après 1760, il y a peu de renseignements sur la branche des Sabrevois de Sermonville. Il passa en France, croit-on, en 1763, car il laissa son épouse à l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, en septembre 1764. Plus tard, ayant obtenu une pension, sa femme alla le rejoindre en Touraine : il y vivait encore en mars 1779.

Le 16 août 1731, il avait épousé Agathe, fille de Joseph Hertel et de Catherine Philippe de Sainte-Thérèse. De leur union naquirent sept enfants presque tous décédés en bas âge ou au berceau (V. **Sabrevois**).

Bibl. — E.-Z. Massicotte, *Bull. des Rech. hist.*, année 1925.

SERIGNY (Joseph Le Moyne, sieur de) (1668-1734), garde-marine, enseigne, lieutenant et capitaine de vaisseau, gouverneur de Rochefort. — **Sérigny**, commune actuelle de l'arrondissement de Mortagne (Orne).

Le sixième enfant de M. de Longueuil (V. ce nom) et né à Ville-Marie le 22 juillet 1668, Joseph étudia les éléments à l'école du Sulpicien, M. Souart. Comme son frère, Pierre d'Iberville, il entra dans la carrière de la marine qu'il devait illustrer et fut admis, en 1687, à titre de garde-marine à Rochefort. Les 45 Iroquois, prisonniers de M. de Champigny (V. ce nom), furent expédiés, la même année, aux galères de Marseille. M. de Sérigny, qui savait fort bien leur idiome, leur fut donné officiellement comme interprète. En 1688, le gouverneur de Denonville, contraint à traiter de paix avec les Cinq Cantons iroquois, sollicita du ministre leur renvoi au Canada. Le 8 février 1689, M. de Seignelay écrivait au sieur Lafond, commissaire des galères : « Vous aurez soin d'embarquer sur le vaisseau, qui portera les invalides, les Iroquois qui sont

aux galères ». Il n'y avait plus que 21 survivants sur 45 détenus. M. de Sérigny les ramena de Marseille à La Rochelle, où ils devaient s'embarquer avec M. de Frontenac, récemment renommé gouverneur de la Nouvelle-France.

Au printemps de 1694, Pierre d'Iberville montait l'**Envieux** et son frère de Sérigny **la Salamandre** : ayant abordé à Québec et recruté des volontaires canadiens, les deux marins cinglèrent vers la baie d'Hudson. Le 15 octobre, s'étant rendus maîtres du Port-Nelson et y ayant hiverné, ils retournaient en France, en septembre 1695, munis d'une riche cargaison de belles fourrures. En 1696, M. de Sérigny revint au fort Bourbon avec deux frégates de ravitaillement : mais la flotte de William Allen l'avait devancé et repris le fort : le lieutenant se retira aussitôt sans avoir pu rien débarquer.

En 1697, le ministre de la Marine lui confiait une escadre de quatre unités qu'il avait mission de remettre, à Plaisance de Terre-Neuve, aux ordres de son frère d'Iberville. Celui-ci prit le commandement du **Pélican**, confia le **Palmier** à M. de Sérigny, **le Profond** à M. Dugué de Boisbriand, le **Vesp** au capitaine Chastrier. Le 5 septembre, **le Pélican** seul eut raison de trois voiliers anglais : le 12, le fort Nelson capitulait. **Le Palmier** ayant perdu son gouvernail hiverna au fort Bourbon. En 1698, l'on en expédia de France un nouveau, et M. de Sérigny revint avec sa frégate, mais trop tard pour accompagner M. d'Iberville à la découverte des bouches du Mississipi.

En octobre 1699, ayant préparé le second voyage, le commandant emmenait sur ses deux vaisseaux les 66 engagés Canadiens que M. de Sérigny avait ramenés de la baie d'Hudson.

Lors du troisième voyage (1701-02), M. de Sérigny commandait la flûte **le Palmier**, qu'il avait montée aussi en 1697. Arrivé à la Mobile, M. d'Iberville chargea ses deux frères M. de Bienville et de M. de Sérigny d'y bâtir un fort pour remplacer celui de Biloxi. Mais le commandant du **Palmier** le ramena en France, le 27 avril 1702. Il avait à son actif quatorze campagnes, quand, en 1718, il fut mis à la disposition de la Compagnie d'Occident et promu, le 31 juillet, commandant général de la Louisiane. Mais avant d'explorer le pays en détail, pour y désigner les endroits propices aux postes coloniaux, il eut à le couvrir contre une violente agression.

Le 20 avril 1719, le lieutenant de vaisseau arriva à l'île **Dauphine** avec les deux frégates, **le Maréchal-de-Villars** et **le Philippe** ; il apportait à M. de Bienville l'ordonnance royale du 10 janvier, annonçant l'ouverture des hostilités avec l'Espagne. Il avait l'ordre de la Compagnie d'enlever aussitôt **Pensacola.** Le 12 mai, il s'y rendit avec ses deux frégates, suivies du **Comte-de-Toulouse**, sur lesquelles s'étaient embarqués 116 officiers et soldats et 45 volontaires. Le lendemain, la flotte était en vue de la ville. Le 24, prise de l'île **Sainte-Rose**, tandis que les trois navires bombardaient le fort. Le commandant espagnol capitula, le lendemain : M. de Sérigny n'avait ni un mort, ni un blessé. Il faisait l'acquisition d'un beau port et comptoir pour la Compagnie. La félonie du gouverneur espagnol de la Havane, l'arrestation des équipages des deux frégates françaises qui rapatriaient à la Havane les prisonniers de Pensacola, leur remplacement par des équipages ennemis, l'envoi de deux autres frégates et de huit bélandres, vinrent, au mois d'août, renverser toutes les espérances et inspirer les plus légitimes craintes pour la colonie.

C'était bien le plan de l'Espagne : chasser la France du Mississipi. M. de Sérigny, avec une poignée de Canadiens, d'habitants et de soldats, s'était mis aussitôt en devoir de porter secours à M. de Châteauguay, son frère, commandant à Pensacola. S'avançant à marches forcées, laissant derrière lui les traînards, le 9 août, il était rendu, au prix d'incroyables fatigues, à trois lieues de la place. Deux officiers, envoyés en éclaireurs, revinrent avec la nouvelle de la reddition du fort. Sur-le-champ, il se remit en route, le long du rivage au sable brûlant.

Il redoutait un coup de main sur l'île Dauphine. Ayant franchi les neuf lieues, il se hâta d'organiser la défense. La partie suprême allait se jouer. **Le Philippe** était seul retourné de la prise de Pensacola en mai. Le 18 août, l'escadre espagnole avec trois brigantins, chargés de troupes de descente, approchait ; on sommait M. de Sérigny de se rendre. Celui-ci répondit par l'envoi de plusieurs bordées. La nuit venue, les Espagnols pénétrèrent dans la baie de Mobile, enlevèrent un convoi de vivres et risquèrent une malheureuse tentative de débarquement. Leur flotte n'osa presque rien contre l'île Dauphine. Pourtant M. de Sérigny ne disposait que de 200 Sauvages et de 160 hommes dont 80 soldats médiocres, des Canadiens, des habitants. Dix jours durant, elle resta devant l'île et, le 26, elle reprit la route de Pensacola.

La colonie était sauvée.

Bien plus, l'apparition soudaine de M. de Champmeslin, avec trois vaisseaux, **l'Hercule, le Mars, le Triton**, auxquels la Compagnie joignait à Saint-Domingue **l'Union**

et la Marie, allait renverser les rôles (1er septembre). Le 5, un conseil de guerre décida l'attaque immédiate de Pensacola. Le Philippe avait pour commandant M. de Sérigny. Le 13, la flotte appareillait. Le 16, l'assaut fut donné à la flotte espagnole : M. de Bienville commandait les troupes d'investissement, en arrière du fort. Son commandant espagnol, Carrascosa, résista deux heures et demie avec vigueur ; puis, il se rendit à discrétion. L'on ne perdit que quelques hommes, tandis que les Espagnols comptaient beaucoup de tués, de blessés, laissant aux mains des vainqueurs plus de 1.500 prisonniers. Le fort de Sainte-Rose fut démoli ; et l'on ne garda de celui de Pensacola que les deux bastions regardant la mer : on y logea un officier et quelques soldats. Le 11 octobre, on apprit qu'une flotte ennemie s'apprêtait à quitter la Vera-Cruz pour venir attaquer l'île Dauphine et Mobile : aussi bien, le 20, le rapport officiel de M. de Sérigny contenait les plus pessimistes prévisions. Et simultanément, M. de Champmeslin, voyant ses équipages décimés par les maladies et la peste, était décidé à remettre à la voile, dès le 2 novembre. Par bonheur, les quatre frégates de l'amiral Cornip vinrent examiner et constater sa présence au mouillage et se retirèrent, sans oser faire aucune tentative. Le 29 février suivant, intervenait une suspension d'armes. Mais Pensacola resta deux ans aux mains des Français (1722).

Promu lieutenant de vaisseau, en 1696, capitaine en 1718, M. de Sérigny est nommé, « en récompense due à sa valeur, à ses talents, à son zèle au service de l'État depuis son adolescence », gouverneur de Rochefort en 1723 ; il y mourut en 1734, ayant épousé une Française, nommée Marie-Elisabeth Des Ormes. M. de Sérigny avait acquis la châtellenie de Loire, sise près de Rochefort, qui relevait de la Couronne ; à l'exemple des sieurs des Isles, ses prédécesseurs propriétaires, il porta le titre de **marquis de Loire**, ainsi que ses descendants.

De son mariage étaient issus au moins deux fils (V. Iberville). **Pierre-Joseph**, l'aîné, né en 1705, épousa sa cousine, Marie-Thérèse d'Iberville. Mais la clarté et l'enchaînement des documents recueillis ne permettent point de rédiger une biographie sûre et intéressante, à notre grand regret : de nouvelles recherches et informations sont indispensables pour réaliser ce dessein.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; P. Heinrich, *La Louisiane sous la Comp. des Ind. occident.*, Paris, 1907; H. Garneau, *Hist. du Can.*, Paris, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; le baron Marc de Villiers, *La Louisiane*, Paris, 1929.

SERIGNY (Jean-Honoré-François-Xavier Le Moyne, marquis de) (1707-92), fils cadet du précédent et dit le Chevalier, seigneur de Lurel, Plantemaure, Villeneuve-Mauray, la Savinière, capitaine de vaisseau du roi, chevalier de Saint-Louis.

Né à Loire en 1707, il entra dans la carrière des armes, devint capitaine et chevalier de Saint-Louis. C'est à lui sans doute que plusieurs missions furent confiées par le ministre en 1745. Aide-major du Ban de la noblesse en 1758, il présida l'assemblée convoquée à Rochefort en juillet 1765. Il mourut en 1792, ayant épousé d'abord en 1744, Anne Le Sourd, qui lui fit don de sa terre de Lurel (1746) : veuve de Georges Chevel, marquis d'Ecoyeux, elle n'eut point d'enfant ; en secondes noces, en 1753, Henriette-Marguerite Prévost de Lansac de Traversay, qui décéda en 1801 mère de quatre enfants :

Louis-Honoré dit le chevalier de Bienville, admis jeune comme garde de la marine ;

Louise-Claire, mariée (1786), à Jacques-Charles, chevalier de Brouillhac, seigneur de Magné (Deux-Sèvres) ;

Louise-Henriette, mariée (1794) à Augustin Jean ;

Henri-Honoré, comte de Sérigny, né à Rochefort en 1756, seigneur de Lurel et autres lieux, lieutenant, capitaine de vaisseau, commandant de la compagnie des gardes-pavillon de la marine, chevalier de Saint-Louis, maire de Saint-Jean-d'Angély sous l'Empire, décédé en 1818, laissant entre autres écrits importants **Ma Campagne en Nouvelle-Angleterre** ; il avait émigré et servi dans l'armée des Princes sous les ordres du comte d'Hector. Il s'était marié (1780) à Marie-Claire Prévost de Lansac de Traversay. Leur fils, Amédée-Ferdinand, né en 1782, devint officier supérieur du génie maritime, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, conseiller général de la Charente-Inférieure, décéda le 31 mars 1843, ayant contracté alliance avec Augustine Prévost de Lanzac de Traversay, morte en 1821 mère de :

Marie-Henriette, mariée (1815) à René-Alexandre de Mandion, et décédée au château de Falaise, près Des Ormes ;

Eugénie-Alodie, mariée (1853) à Gabriel, marquis de Vasselot de Régné ;

Marie-Hermine, décédée en 1867 sans alliance ;

Marie-Gustave, marquis de Sérigny, né à Agen en 1818, domicilié au château de Châtenet, près de Saintes, marié (1854) à Anne-Françoise de Frétard d'Ecoyeux, mère de Gabrielle et d'Aymar Le Moyne, marquis de

Sérigny. Ce dernier, né en 1870, directeur de la Compagnie générale transatlantique à Alger et décédé le 1er juillet 1922, avait épousé Geneviève, fille de Georges Bassié et d'Hélène de Montigny apparentée aux familles canadiennes du nom, a laissé deux fils : **Gérard**, né à Nantes le 3 septembre 1910 et **Alain**, né à Nantes le 8 février 1912. Ils sont appelés à perpétuer la descendance si glorieuse des Le Moyne de Sérigny, la seule branche de l'illustre famille du seigneur de Longueuil.

Bibl. — V. la précédente; Notes commun. par Mme la marquise de Sérigny, Paris, 1930.

SERVANTES DE JESUS-MARIE (Congrégation des), instituée en considération de l'exposition perpétuelle du Saint-Sacrement par la clôture et la vie contemplative, et de l'intercession en faveur des membres du clergé.

Alexis-Louis Mangin naquit à Liège (Belgique), le 5 septembre 1856, de l'union de Joseph-Aimé, marchand-ébéniste, et de Charlotte Van den Velde, hollandaise. La famille se transporta bientôt à Rambervillers, pays natal du père, qui y mourut en 1864. Alexis suivit les leçons à l'école des Frères de Marie et le cours classique au collège local des Pères du Saint-Esprit ; il entra au grand séminaire de Saint-Dié, en dépit d'une surdité précoce: il alla terminer au Séminaire Français de Rome ses études théologiques et y reçut la prêtrise, le 16 avril 1881. Puis, il se rendit à l'Institut catholique de Paris suivre les cours de sciences, obtenant à la Sorbonne les diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences. Après avoir professé à Metz et à Rambervillers, il résolut d'accompagner Mgr Labelle au Canada, le 15 août 1885.

Admis par Mgr Duhamel dans les rangs du clergé d'Ottawa, il exerça le ministère à Hartwell (auj. Chénéville) ; puis, il fonda (5 août 1888) la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges à Masson.

C'est là qu'il inaugura, le 24 mai 1895, sa Congrégation qu'il appela Les **Servantes de Jésus-Marie**, dans le dessein de faire prier pour le clergé : elle a été canoniquement approuvée, le 25 mars 1904. En 1918, la maison mère, qui est située à Hull (P. Q.) a fondé une maison à Rimouski ; en 1927, une autre au Cap-de-la-Madeleine.

Le fondateur est décédé à Hull, le 26 février 1920.

Bibl. — Al. Mangin, *Ame d'Apôtre*, Rimouski, 1922; Can. eccl., Montréal, 1930.

SERVANTES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION (Congrégation des), ou Religieuses appartenant au rite ruthène, instituées en vue de l'éducation des enfants, du soin des pauvres, des malades et des orphelins.

Elles ont établi leurs maisons dans le diocèse de Winnipeg en 1905, deux autres dans le diocèse de Régina et deux dans celui d'Edmonton, ayant aussi une résidence à Montréal (V. **Ukraniens**).

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

SERVANTES DU SAINT-CŒUR DE MARIE (Congrégation des Sœurs), vouée à l'éducation de la jeunesse dans les écoles, pensionnats, orphelinats, et au soin des malades et infirmes, soit par la visite à domicile, soit dans les hôpitaux.

Fils de François Delaplace et de Joséphine Mettais, François-Jean-Baptiste naquit aux Andelys (Eure), le 3 octobre 1825, étudia les éléments à une école mixte, fit ses études secondaires au collège de la ville et de Saint-Aquilin-d'Augerons et son cours théologique à Saint-Sulpice. Guidé par le Père Libermann, qui fusionna son Institut, en juin 1848, avec la Congrégation du Saint-Esprit, il s'agrégea aux **Missionnaires du Saint-Cœur de Marie**, fut ordonné prêtre le 22 décembre 1849 et fit sa profession religieuse le 19 mars 1850. Au cours de son ministère à Paris, son cœur s'émut sur l'état moral et religieux des orphelines dans la capitale.

En 1860, le Père rencontra Marie-Jeanne Moisan, prête à seconder ses desseins. Née à Vannes le 2 février 1823, elle s'était transportée à Paris en vue du service des pauvres. Deux autres filles travaillaient avec elle. Le 19 mars, le Père Delaplace inaugura son œuvre de fondation. Le 19 mars 1862, Marie-Jeanne faisait sa profession sous le nom de Sœur Marie-du-Saint-Sacrement, se dévouant à son Institut et à ses œuvres jusqu'à son décès, le 29 novembre 1892. Le fondateur, témoin avec elle des décrets antireligieux de 1880, le fut encore de ceux de 1904 : il décéda le 1er août 1911. En 1915, Rome a définitivement approuvé la Congrégation, qui ne se compose que d'une seule catégorie de membres, appliqués selon leurs forces et leurs aptitudes aux œuvres diverses, tant en France qu'à l'étranger.

En 1889, quelques Sœurs se rendaient chez les Clercs de Saint-Viateur à Bourbonnais (Illinois). En 1892, un autre groupe s'établit à Saint-Ephrem de Tring, dans la Beauce ; en 1899, eut lieu la fondation de Limoilou, à Québec, qui est devenue la maison provinciale, en 1906. Depuis ces débuts,

l'Institut a fondé 23 établissements dans l'archidiocèse de Québec.

Bibl. — Rév. Mère Marie-Joseph, *Vie du R. P. Fr. Delaplace*, Paris, 1929; R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

SERVANTES DU TRES SAINT-SACREMENT (Congrégation des Sœurs), instituée comme contemplatives cloîtrées, en vue d'un culte perpétuel d'adoration envers le Saint-Sacrement exposé.

La Congrégation a eu pour fondateur le Bienheureux Pierre-Julien Eymard et pour fondatrice Marguerite Guillot († 7 juillet 1885), native de Lyon. Après que le **Bienheureux** (12 juillet 1925) eut inauguré l'œuvre des **Prêtres du Très-Saint-Sacrement** à Paris, en 1856, il s'évertua à seconder celle des **Servantes** (1857-59) dans un modeste local à Paris.

Le 5 janvier 1859, il obtenait un bref laudatif pour ses deux familles. En 1864, le 26 mai, ayant acquis une maison convenable à Angers, il inaugura la fondation, sous la présidence de Mgr Angebault, en donnant le costume religieux à 22 jeunes filles et leur affectant le nom qu'elles portent : il mourut le 1er août 1863. Le 21 juillet 1871, l'Institut reçut l'approbation canonique ; le 14 mai 1875, les constitutions étaient approuvées pour dix ans ; le 8 mai 1885, définitivement, deux mois avant le décès de la fondatrice.

La Congrégation s'est établie, en 1903, à Chicoutimi ; en 1920, à Saint-Roch de Québec ; en 1925, à Sherbrooke, où la maison est organisée pour les retraites fermées.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1922; Can. eccl., Montréal, 1930.

SERVICE NAVAL, créé par la loi de 1910, englobé en 1922, dans le ministère de la Défense Nationale, fusionnant cette administration avec la milice de l'Aviation.

La marine canadienne et sa réserve sont commandées par le Directeur du Service Naval, l'un des membres du Conseil de la Défense (V. **Milice**). Ses attributions s'étendent : sur les quartiers généraux d'Ottawa permanents, la Marine Royale canadienne permanente, la Réserve navale non permanente et la Réserve des volontaires de la Marine Royale non permanente.

La **marine royale** dénombre un effectif de 94 officiers, 616 sous-officiers et marins ou engagés volontaires pour sept ans. Une partie du personnel est constituée de spécialistes et techniciens, artilleurs, torpilleurs, mécaniciens, prêtés par la marine de guerre britannique, ainsi qu'une moindre proportion d'anciens sous-officiers anglais, engagés de 2 à 5 ans. Une partie des officiers canadiens sert périodiquement à bord des cuirassés, croiseurs légers, etc. de la marine britannique, pour y acquérir l'expérience du commandement à bord de ces unités ; en outre, des cours sont organisés à l'usage de certains officiers dan sles écoles d'instruction de la flotte, en vue de la formation de l'état-major; les sous-officiers et marins ont la faculté de suivre aussi des cours dans les écoles à leur usage. Les noms des vaisseaux canadiens sont : **Champlain**, contre-torpilleur ; **Vancouver**, également ; **Thiepval**, dragueur de mines ; **Armentières**, de même ; **Festubert** et **Ypres**, également. Il y a, à Halifax et à Esquimalt (Col.), des établissements maritimes, comportant casernes, salles d'exercice modernes, enseignement du tir, appréciation de la distance, etc. ; puis, des docks et des ateliers de réparation des agrès et d'approvisionnement de bord.

La réserve navale se compose de 70 officiers et de 430 matelots recrutés parmi les pêcheurs du littoral. Les officiers et les marins assistent aux exercices d'entraînement, durant 42 jours par an, une fois enrôlés ; et 14 jours, l'espace de cinq années suivantes. Il leur est permis de contracter des engagements volontaires pour servir à bord, pour un espace de six mois au plus, au cours de chaque période d'enrôlement.

La **réserve des volontaires** comprend un effectif de 70 officiers et 930 hommes, distribués dans les casernements suivants : Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Charlottetown, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Saskatoon, Régina, Edmonton, Calgary, Vancouver, Prince Rupert. Chaque compagnie résidante ou demi-compagnie est placée sous les ordres d'un commandant. Puis, un sous-officier instructeur, de la marine britannique ou royale canadienne, est attaché aux quartiers-généraux de chaque compagnie. Officiers et volontaires prennent part à 30 exercices annuels d'une heure au moins : en fait, ils sont présents à presque un exercice par semaine (50 par an), sans compter l'entraînement annuel, de 2 à 3 semaines, aux grandes manœuvres de Halifax ou d'Esquimalt. La période d'engagement est de trois ans, comprenant les quatre mois de congé.

Bibl. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

SERVITES DE MARIE (Ordre des), ayant reçu pour fin la vie contemplative et active par le culte des Sept Douleurs de Marie, l'enseignement, les prédications et les missions.

Les fondateurs étaient de nobles Floren-

tins (Italie) : à savoir Bonfils Monaldi, Bonagiunte Monetti, Manetto dell Antella, Amidei de Amideis, Uguccio Uguccioni, Sostegni de Sostenéis et Alexis de Falconieri. Le 15 août 1233, ils priaient dans l'assemblée de la confrérie **Laudantes**, quand Marie, apparaissant à chacun, les invita à embrasser un genre de vie plus parfait. Ayant alors pris conseil de l'évêque de Florence et revêtant des habits pauvres, ils se retirent dans une demeure rurale, le 8 septembre suivant. Peu de temps après, comme les sept parcouraient la ville en mendiant aux portes des maisons, il arriva soudain qu'ils furent acclamés **Serviteurs de Marie** par la voix des petits enfants : ils se réfugient au mont Sénar, où la Passion de Jésus et les douleurs de sa Mère affligée étaient l'objet de leurs méditations.

Leur Ordre fut approuvé par le pape Innocent IV et confirmé par Clément XI et Benoît XIII. Léon XIII les a mis sur les autels, le 15 janvier 1888. (Brév. romain). Les nouvelles Constitutions ont reçu l'approbation définitive par un bref du 30 mars 1928. A cette date, l'Ordre compte 9 provinces, 4 vice-provinces, 120 couvents ou résidences dans les missions, plus de 1.000 Religieux.

Les Servites se sont établis à Ottawa en 1908 ; puis à Montréal dans 4 résidences ; enfin en 1912 à Vancouver (C. B.).

Bibl. — A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1899 et 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

SEYMOUR (Frederick) (1820-69), secrétaire, magistrat, président, surintendant, lieutenant-gouverneur, gouverneur.

Le quatrième des enfants de Henry Augustus Seymour, du collège Pembroke à Cambridge, il naquit le 6 septembre 1820 et entra au Bureau des Colonies ; successivement on lui attribua la charge d'assistant secrétaire colonial en 1843, de magistrat spécial à Antigoa en 1848, de président de l'île Nevis en 1853, de surintendant au Honduras, de lieutenant-gouverneur des Iles de la baie en 1857, ensuite du Honduras.

Succédant à sir James Douglas (V. ce nom) comme gouverneur de la terre ferme en Colombie Britannique, il y arriva le 20 avril 1864. Energiquement il s'opposa à l'union de l'île Vancouver avec sa colonie continentale en 1866 ; néanmoins le Bureau Colonial passa outre et opéra la fusion. On le maintint dans ses fonctions. Il visitait souvent les principaux centres des tribus indigènes. Le 20 juin 1869, il mourut presque subitement à Bella-Kula à bord du vapeur **Sparrowhawk**, en revenant d'une tournée d'inspection aux îles Charlotte. Son nom avait été attribué, par le capitaine de ce navire de l'Etat, en avril 1865, à l'entrée du détroit enfermé entre ces îles et le continent.

Il avait épousé, au mois d'août 1865, Florence Maria, fille de l'honorable et Rév. rend sir Francis Stapleton, baronnet et ... tif d'Oxford, en Angleterre.

Bibl. — F. W. Howay, *British Columbia*, vol. II, Vancouver, 1914; Mém. Soc. Roy. Can., année 1920; C. O. List, 1874; *Book of Dignities;* Arch. can., série G, vol. 357; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SEYMOUR (Lord William Frederick Ernest (1838-1915), cadet dans la marine, officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils de l'amiral sir George Francis Seymour, frère du 5e marquis de Hertford, il naquit à Londres, le 8 décembre 1838, et entra dans la marine royale comme cadet, le 1er juillet 1851. En 1854, il servit dans la Baltique. Mais il quitta la marine pour s'attacher aux Coldstream Guards en qualité d'enseigne, puis de lieutenant le 18 janvier 1855, fut promu capitaine le 15 mai 1859, lieutenant-colonel le 23 octobre 1867, colonel le 29 janvier 1880, major-général le 20 février 1889, lieutenant-général le 24 juin 1896, général le 25 octobre 1902 ; il prit sa retraite en 1905.

Après s'être signalé en Crimée en 1854-56, il fut attaché à l'état-major des troupes au Canada, de 1862 à 1864. Nommé commandant en chef, de 1898 à 1900, il fut administrateur du gouvernement civil, du 28 au 30 juin 1898 et du 4 au 7 octobre 1899. Il mourut le 9 février 1915, ayant épousé, le 31 août 1871, Eva Anna Caroline, fille du premier baron Pennrhyn, qui lui donna un fils et quatre filles.

Bibl. — De Brett's *Peer.*, Londres, 1922; Ann. Reg., 1915; Army lists; H. J. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1915.

SEWELL (Jonathan) (1766-1839), avocat, solliciteur général, procureur général, député, conseiller exécutif et législatif, juge en chef, écrivain.

Son père Jonathan, natif de Cambridge, avocat et dernier procureur général du Massachusetts, loyaliste en 1775, avait épousé Esther, fille d'Edmond de Quincy, de Boston, et en eut plusieurs enfants ; il s'embarqua à Boston en 1775, habita Londres durant quelques années et s'établit à Bristol. En 1788, la métropole le nomma juge de la Cour de vice-amirauté du Nouveau-Brunswick : il mourut à Saint-Jean le 26 septembre 1796 ; sa veuve se retira chez son fils

Stephen, à Montréal, jusqu'à son décès, le 21 janvier 1810.

Leur fils naquit à Cambridge le 6 juin 1766 et suivit la famille en Angleterre ; il fréquenta l'école primaire de Bristol, étudia ensuite au collège Brazen Nose à Oxford, émigra à Saint-Jean en 1785, où il fit son droit chez M. Ward Chipman, avocat et juge en chef de la Province. En octobre 1789, il se rendit à Québec, où il reçut le diplôme d'avocat et exerça sa profession. En 1793, on le nomma Solliciteur général du Bas-Canada et inspecteur du Domaine de la Couronne. Le 3 juin 1795, il était promu Procureur général et, le 23 juin 1796, juge de la Cour de vice-amirauté. Le 20 juillet suivant, il se faisait élire député de William Henry (Sorel) jusqu'en mai 1808 : le 5 de ce mois, il devenait membre des Conseils exécutif et législatif et, le 22 août, juge en chef ; le 5 janvier 1809 président du Conseil législatif où il siégea jusqu'au 27 mars 1837. Ayant pris sa retraite le 2 novembre, on le gratifia d'une rente viagère de 1.000 louis. Il mourut à Québec le 12 novembre 1839.

A la législature et dans les Conseils, M. Sewell se rangea toujours du côté de la minorité, formée de ses compatriotes. Son intime amitié et sa collaboration politique avec M. Ryland (V. ce nom), ainsi que son éducation loyaliste, suffisent à expliquer sa mentalité et son opposition aux légitimes réclamations des Canadiens français. En 1796, il reçut le mandat d'inquisiteur sur la situation politique à Montréal : son rapport fut défavorable à l'élément français, qu'il fallait angliciser avant tout. En 1804, il voulut faire décréter l'abolition des paroisses catholiques, prétendant que les statuts de Henri VIII et d'Elizabeth étaient applicables au Canada : les députés Uniacke et Vanfelson le combattirent avec vigueur. Juge en chef, il signa l'ordre de saisie du **Canadien** et les mandats d'arrestation contre imprimeur et éditeurs.

Sur l'ordre de sir James Craig, le magistrat rédigea un **Mémoire** sur la situation politique de la Province ; il y constata l'impossibilité de l'anglicisation des Canadiens et de leur adhésion au protestantisme ; mais il suggérait le projet de les noyer dans un flot d'immigration venant d'Angleterre et des Etats-Unis ; de réunir le Haut et le Bas-Canada sous le même gouvernement ; d'augmenter la représentation anglaise à la Chambre législative ; d'attribuer au pouvoir civil la nomination aux cures ; de s'emparer des biens immeubles des Sulpiciens pour servir à des fins d'éducation anglaise.

En 1811, M. Sewell eut une entrevue avec Mgr Plessis, alors coadjuteur, et tenta par tous les procédés, courtois et intimidants, de lui faire agréer le droit du gouverneur de nommer l'évêque. En 1814, la Chambre le mit en accusation avec le juge Monk (V. ce nom), demandant leur renvoi d'office : l'accusateur principal fut M. James Stuart (V. ce nom) et ses griefs furent condensés dans une adresse que la députation présenta au gouverneur Prévost. Celui-ci la transmit à Londres, où l'on maintint en fonction les deux magistrats. En 1825, au décès de l'évêque Mountain (V. ce nom), M. Sewell devint président de l'Institution Royale (V. Th. Chapais, **Cours d'Histoire**).

Comme magistrat siégeant au tribunal, M. Sewell, au sentiment de M. de Gaspé, qui étudia le droit à son bureau, se montrait sensible aux faiblesses et aux souffrances des délinquants ; il avait aussi les tendresses de l'amitié, de l'amour familial, de la bienfaisance philanthropique. Les lettres captivaient ses goûts; même la poésie enlevait ses charmes. Il fut le premier président de la **Société littéraire et historique de Québec**, fondée par lord Dalhousie le 6 janvier 1824. Docteur en droit de l'Université Harvard en 1832, il composa plusieurs ouvrages de valeur, au point de vue juridique anglais ; **A Plan on the Federal Union** (1814) ; **An Essay on the Juridical Hist. of France in Lower Canada**, (1824) ; **On the Advant, of opening the Saint-Lawrence to the Commerce of the World**, (1814) ; **On Stoves in Russia**, (1832) ; **Notes upon the dark Days of Canada**, (1831) ; et d'autres œuvres en collaboration.

Il avait épousé, en septembre 1796, Henrietta, fille cadette du juge William Smith, qui lui apporta une grande fortune et lui donna vingt-deux enfants.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; R. Christie, *Hist. of Lower Can.*, 6 vol., Québec, 1848-55; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II et III, Québec, 1922; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927; Bull. des Rech. hist., 1925.

SHAUGHNESSY (Thomas George, premier baron) (1853-1923), commis de chemin de fer, président du Pacifique Canadien.

Fils de Thomas, originaire de Limerick, en Irlande, il naquit à Milwaukee, dans le Wisconsin, le 6 octobre 1853. En 1869, on l'admit comme commis dans les bureaux de chemin de fer de Milwaukee-Saint-Paul et, en 1882, dans ceux de la direction du Pacifique Canadien. En 1893, il en devint le président jusqu'en 1918. Il est mort à Montréal le 9 décembre 1923. En 1880, il avait épousé Elizabeth Bridget Nagle, de Milwaukee, qui lui a donné deux fils et trois filles : la famille est catholique.

Stephen, à Montréal, jusqu'à son décès, le 21 janvier 1810.

Leur fils naquit à Cambridge le 6 juin 1766 et suivit la famille en Angleterre ; il fréquenta l'école primaire de Bristol, étudia ensuite au collège Brazen Nose à Oxford, émigra à Saint-Jean en 1785, où il fit son droit chez M. Ward Chipman, avocat et juge en chef de la Province. En octobre 1789, il se rendit à Québec, où il reçut le diplôme d'avocat et exerça sa profession. En 1793, on le nomma Solliciteur général du Bas-Canada et inspecteur du Domaine de la Couronne. Le 3 juin 1795, il était promu Procureur général et, le 23 juin 1796, juge de la Cour de vice-amirauté. Le 20 juillet suivant, il se faisait élire député de William Henry (Sorel) jusqu'en mai 1808 : le 5 de ce mois, il devenait membre des Conseils exécutif et législatif et, le 22 août, juge en chef ; le 5 janvier 1809 président du Conseil législatif où il siégea jusqu'au 27 mars 1837. Ayant pris sa retraite le 2 novembre, on le gratifia d'une rente viagère de 1.000 louis. Il mourut à Québec le 12 novembre 1839.

A la législature et dans les Conseils, M. Sewell se rangea toujours du côté de la minorité, formée de ses compatriotes. Son intime amitié et sa collaboration politique avec M. Ryland (V. ce nom), ainsi que son éducation loyaliste, suffisent à expliquer sa mentalité et son opposition aux légitimes réclamations des Canadiens français. En 1796, il reçut le mandat d'inquisiteur sur la situation politique à Montréal : son rapport fut défavorable à l'élément français, qu'il fallait angliciser avant tout. En 1804, il voulut faire décréter l'abolition des paroisses catholiques, prétendant que les statuts de Henri VIII et d'Elizabeth étaient applicables au Canada : les députés Uniacke et Vanfelson le combattirent avec vigueur. Juge en chef, il signa l'ordre de saisie du **Canadien** et les mandats d'arrestation contre imprimeur et éditeurs.

Sur l'ordre de sir James Craig, le magistrat rédigea un **Mémoire** sur la situation politique de la Province ; il y constata l'impossibilité de l'anglicisation des Canadiens et de leur adhésion au protestantisme ; mais il suggérait le projet de les noyer dans un flot d'immigration venant d'Angleterre et des Etats-Unis ; de réunir le Haut et le Bas-Canada sous le même gouvernement ; d'augmenter la représentation anglaise à la Chambre législative ; d'attribuer au pouvoir civil la nomination aux cures ; de s'emparer des biens immeubles des Sulpiciens pour servir à des fins d'éducation anglaise.

En 1811, M. Sewell eut une entrevue avec Mgr Plessis, alors coadjuteur, et tenta par tous les procédés, courtois et intimidants, de lui faire agréer le droit du gouverneur de nommer l'évêque. En 1814, la Chambre le mit en accusation avec le juge Monk (V. ce nom), demandant leur renvoi d'office : l'accusateur principal fut M. James Stuart (V. ce nom) et ses griefs furent condensés dans une adresse que la députation présenta au gouverneur Prévost. Celui-ci la transmit à Londres, où l'on maintint en fonction les deux magistrats. En 1825, au décès de l'évêque Mountain (V. ce nom), M. Sewell devint président de l'Institution Royale (V. Th. Chapais, **Cours d'Histoire**).

Comme magistrat siégeant au tribunal, M. Sewell, au sentiment de M. de Gaspé, qui étudia le droit à son bureau, se montrait sensible aux faiblesses et aux souffrances des délinquants ; il avait aussi les tendresses de l'amitié, de l'amour familial, de la bienfaisance philanthropique. Les lettres captivaient ses goûts; même la poésie enlevait ses charmes. Il fut le premier président de la **Société littéraire et historique de Québec**, fondée par lord Dalhousie le 6 janvier 1824. Docteur en droit de l'Université Harvard en 1832, il composa plusieurs ouvrages de valeur, au point de vue juridique anglais ; **A Plan on the Federal Union** (1814) ; **An Essay on the Juridical Hist. of France in Lower Canada**, (1824) ; **On the Advant, of opening the Saint-Lawrence to the Commerce of the World**, (1814) ; **On Stoves in Russia**, (1832) ; **Notes upon the dark Days of Canada**, (1831) ; et d'autres œuvres en collaboration.

Il avait épousé, en septembre 1796, Henrietta, fille cadette du juge William Smith, qui lui apporta une grande fortune et lui donna vingt-deux enfants.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; R. Christie, *Hist. of Lower Can.*, 6 vol., Québec, 1848-55; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II et III, Québec, 1922; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927; Bull. des Rech. hist., 1925.

SHAUGHNESSY (Thomas George, premier baron) (1853-1923), commis de chemin de fer, président du Pacifique Canadien.

Fils de Thomas, originaire de Limerick, en Irlande, il naquit à Milwaukee, dans le Wisconsin, le 6 octobre 1853. En 1869, on l'admit comme commis dans les bureaux de chemin de fer de Milwaukee-Saint-Paul et, en 1882, dans ceux de la direction du Pacifique Canadien. En 1893, il en devint le président jusqu'en 1918. Il est mort à Montréal le 9 décembre 1923. En 1880, il avait épousé Elizabeth Bridget Nagle, de Milwaukee, qui lui a donné deux fils et trois filles : la famille est catholique.

En 1901, il fut promu simple chevalier et en 1907 chevalier commandeur de l'Ordre Victoria ; en 1916, on le créa baron Shaughnessy dans la pairie du Royaume-Uni. Il était docteur de Trinity College de Dublin et de l'Université Mac Gill de Montréal.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SHEAFFE (Sir Roger Hale) (1763-1851), baronnet, officier supérieur dans l'armée, administrateur du Haut-Canada.

Le troisième des enfants de William, contrôleur des douanes au port de Boston (Mass.), il y naquit le 15 juillet 1763, entra dans l'armée comme enseigne au 5e régiment des fusiliers le 1er mai 1778, devint lieutenant le 27 décembre 1780, capitaine le 6 mai 1795, major le 13 décembre 1797, lieutenant-colonel le 22 mars 1798, colonel le 25 avril 1808, major-général le 4 juin 1811. Il servit en Irlande, de janvier 1781 à mai 1787, et au Canada, de juillet 1787 à mai 1797.

En 1794, le lieutenant-gouverneur Simcoe (V. ce nom), lui confia la mission de protester contre certains établissements américains sur le lac Ontario. Ayant servi dans les Pays-Bas en 1801, il revint au Canada en septembre 1802, tint garnison au fort George et à York, en 1805, et commanda à Québec. Quand le général Brock (V. ce nom) tomba frappé à mort à **Queen Heights**, il prit aussitôt le commandement et acheva la victoire : il fut créé baronnet le 1er décembre 1812 et fut administrateur du Haut-Canada le 20 octobre. Le 15 juin 1813, on le transféra au commandement du district militaire de Montréal. Il fut élevé au grade de lieutenant-général le 19 juillet 1821, de colonel d'infanterie le 21 décembre 1829, de général le 28 juin 1838. Il mourut à Edimbourg le 17 juin 1851, ayant épousé Margaret, fille de John Coffin, de Québec.

Bibl. — Army lists; W. Irving, *War of 1812*; Ann. Reg. 1812; H. J. Morgan, *Cel. Can.*, 1880; Dict. of Nat. Biogr., 1906; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

SHEHYN (Joseph) (1829-1918), commerçant, homme politique, sénateur, écrivain, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire.

D'ascendance irlandaise catholique et franco-canadienne, il naquit à Québec le 10 novembre 1829, fit ses études au petit séminaire et fonda dans la suite une maison de commerce en gros de tissus. Il s'associa à M. MacCall et Compagnie, devint président du Bureau de Commerce, directeur de la Banque Stadacona, membre de la Commission du port de Québec.

Le 7 juillet 1875, le collège électoral de Québec-Est lui accorda ses suffrages comme député à la Chambre législative, jusqu'au 5 février 1900. Le Cabinet Mercier (1887-91) lui attribua le portefeuille de Trésorier et le ministère Marchand (1897-1900) le nomma membre du Conseil exécutif sans portefeuille. Appelé à siéger au sénat le 5 février 1900, il décéda à Québec le 14 juillet 1918. Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, il est aussi l'auteur de **Railways versus Watercourses**, qu'il publia en 1884.

Le 16 août 1859, il épousa Zoé-Virginie, née le 15 octobre 1839 et fille aînée d'Ambroise Verret, de Québec, qui lui donna quatorze enfants, entre autres :

Hectorine, née le 1er octobre 1863, mariée en 1889, à Napoléon-Antoine Belcourt, fils aîné de Ferdinand-Napoléon et de Marie-Anne Clair, né à Toronto le 15 septembre 1860.

D'après les recherches de M. Benjamin Sulte, c'est en 1636 que Jean Pouterel, sieur du Colombier, marié à Madeleine Le Neuf du Hérisson, accompagna au Canada les familles Le Gardeur et Le Neuf (V. ces noms) : Gaspard, son frère, les suivit également. Le fils de Jean Pouterel, nommé Jean-François, adopta aux Trois-Rivières, où vivaient ses parents, l'appellation **Bellecour**, devenue ensuite **Belcourt** : il est l'ancêtre de la descendance ou lignée des Belcourt actuels.

M. Napoléon-Antoine Belcourt a fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières et légales à l'Université Laval, où il obtint le grade de licencié en droit **cum summa laude**, en 1882. Il fut admis au barreau en juillet de cette année et en septembre 1884 au barreau de l'Ontario ; membre de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa en 1891 et docteur en 1895, ainsi que de l'Université Laval ; avocat de la Couronne du comté Carleton (juin 1894-mai 1896) ; il résigna sa charge pour poser sa candidature à la Chambre des Communes, ayant été préalablement promu Conseil de la Reine : élu député en 1896, réélu en 1900 et en 1904, président des Communes le 12 mars de cette dernière année, assermenté conseiller privé le 11 janvier 1905, nommé sénateur en décembre 1907, président d'une dizaine de clubs et de corporations financières et commerciales, de l'Association catholique d'Education en 1910, chargé de diverses missions parlementaires à Londres, à Paris, et ailleurs, intrépide défenseur de la langue française et de ses droits d'enseignement dans l'Ontario par ses innombrables écrits et discours. De son premier mariage sont issues trois filles : **Béatrice** (1890), sans alliance; **Gabrielle** (1892), mariée en 1917 à

Paul, avocat et fils de Napoléon Leduc et de Joséphine Béliveau, de Montréal, mère d'Andrée (1918) et de Pierre (1922) ; **Jeanne** (1895), mariée en 1922 au major Frédéric L. Delaute, ingénieur civil ;

De sa seconde alliance, en janvier 1903, avec Mary Margaret Haycock, d'Ottawa, le sénateur Belcourt a eu trois fils : **Wilfrid** (1904), buraliste à la Compagnie du **Canadien National** ; **Paul** (1906) et **Victor** (1908), étudiants.

Joséphine, née en 1865, mariée au Colonel Benjamin A. Scott, de Québec, mère de : Shehyn, James Stanley, Charles, Evelyn et Erle ; Charles a épousé Jeanne, fille de sir Georges Garneau qui est mère d'une fille, Andrey ; Evelyn, Janet Avery, d'Ottawa, dont il a eu un fils ;

Aurélien, né en 1865, marié à Louisa Frances Greaves, père de Gordon (1906) et de Beverly (1912) ;

Réal, né en 1869, marié et père de plusieurs enfants ;

Raoul, né en 1873, marié, père de plusieurs enfants, et décédé en novembre 1917 ;

Yvonne, née en 1880, mariée à Harry Thompson, de Québec.

Le sénateur Shehyn épousa, en secondes noces, Joséphine Béliveau, devenue veuve de Napoléon Leduc et mère de Henri en 1903.

BIBL. — Bull. des Rech.hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Notes de la Famille, 1928; A. L. Normandin, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1931.

SHERBROOKE (Sir John Coape) (1764-1830), engagé volontaire, lieutenant, capitaine, second lieutenant-colonel, colonel, major-général, lieutenant-général, lieutenant-gouverneur de la N.-E., grand'croix de l'Ordre du Bain, neuvième gouverneur général du Canada.

John Coape, né à Nottingham en 1764, prit le nom de Sherbrooke par son union avec Sarah, fille de l'héritière de Henry Sherbrooke d'Oxton. Entré dans les troupes, devenu lieutenant, il fut fait capitaine en Nouvelle-Ecosse, en 1784. Dix ans après, il servait aux Pays-Bas, sous les ordres du duc d'York, avec le grade de second lieutenant-colonel. En 1796, on le trouve au Cap-de-Bonne-Espérance, d'où il passe aux Indes orientales et prend part à la guerre de Mysore. Blessé à Seringapatam, il se retire du service en 1800, avec les galons de colonel. En juin 1805, il est mis à la tête des troupes débarquées à Messine, en Sicile ; et, en 1807, on lui confia une importante mission auprès des beys d'Egypte ; en mars 1809, il ramena ses hommes à Lisbonne, au Portugal, et servit sous les ordres du duc de Wellington, durant la campagne de cette année. Son tempérament vif et impétueux fut pour le duc une source d'inquiétudes ; le général le tenait plus tard pour l'homme le plus passionné qu'il eût jamais connu. L'état de sa santé força Sherbrooke à retourner en Angleterre, au mois de mai 1810.

Le 19 août 1811, on lui octroya la commission de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; il fut assermenté le 16 octobre suivant. Il mit la Province en bon état de défense ; puis il s'empara de Castine (Maine). Sa popularité lui gagna tous les esprits. Il conféra à lord Selkirk le mandat de juge de paix et lui procura une escorte : mandat qui fut plus tard contesté au lord écossais.

Promu, en 1815, grand croix de l'Ordre du Bain, il reçut la commission de gouverneur général du Canada, le 10 avril 1816 et entrait en fonctions le 12 septembre suivant, bien qu'il fût débarqué à Québec le 12 juillet. Aussitôt il étudia la situation politique, rendue difficile par la récente dissolution de la Chambre. Par correspondance il l'exposa à lord Bathurst, appuyant sa ferme opinion en ces termes : « Dans ce pays, où la salutaire influence du gouvernement ne peut se faire sentir comme en Angleterre, le moyen énergique de la dissolution doit presque toujours produire plus de mal que de bien. » La tension des esprits venait de l'impopularité du juge Sewell, auprès des députés et des membres du clergé : le gouverneur conseilla sa mise en retraite, sur sa demande. En même temps il suggérait la nomination d'un agent provincial à Londres, pour assurer une meilleure politique de conciliation. Cet officier supérieur comprit qu'il ne fallait point transplanter dans la vie civile les inflexibles rigueurs de la discipline militaire.

Son intervention lui imposait la solution de quatre questions principales : les accusations contre le juge en chef, la mise en accusation du juge Foucher, la situation de l'évêque catholique, le vote des subsides (V. Th. Chapais, t. III). Quelques semaines après son arrivée, sir Sherbrooke dut secourir les habitants de plusieurs districts, menacés de disette par suite des gelées. Ayant ouï Mgr Plessis, il organisa sans retard des envois de vivres et de grains pour les futures semailles : évêque, clergé, population reconnurent ses sentiments de bienfaisance. En mars 1817, il informa l'Assemblée qu'il attribuait à chacun des orateurs un salaire annuel de mille louis courant. Le mois suivant, se fit la nomination de l'évêque au Conseil législatif, agréée par

lord Bathurst ; le juge Sewell eut recours aux lois anglaises, qui ne pouvaient reconnaître un évêque nommé par le Pape. Le gouverneur trouva un biais et passa outre. Puis il nomma M. Papineau au même Conseil.

Sir John Sherbrooke avait su apaiser sans heurt tous les conflits et sans commettre aucun acte contraire à l'honneur. Mais, frappé d'une légère attaque de paralysie, il sollicita son rappel, qui lui fut accordé le 8 mai 1818. Il s'embarqua à Québec le 12 août suivant. Retiré à Calverton, il y mourut le 14 février 1830. En 1811, il avait épousé Katerine, fille du Révérend Reginald Pindar, décédée sans postérité en 1856.

Bibl. — Rapp. des Arch. Can., année 1913; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. III, Québec, 1922; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SHERWOOD (William Arthur) (1859-1919), peintre et critique d'art.

Il naquit à Omemee (Ont.), le 1er août 1859, et mourut à Toronto le 5 décembre 1919. Il acquit du renom à titre de portraitiste et peintre de genre : **The gold Prospector, The Canadian Rancher, The Canadian Backwoodsman** (Habitant des bois). Il a publié une série considérable d'articles de critique artistique dans les revues et les journaux.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Can. and Prov., ib., t. XII, 1917.

SHIRLEY (William) (1694-1771), avocat, homme politique, commandant en chef, commissaire, lieutenant-général.

Natif de Preston, comté de Sussex en Angleterre, le 2 décembre 1694, d'une honorable famille de commerçants, il étudia le droit et fut admis au barreau. En 1731, il émigra à Boston pour y chercher fortune. Doté de remarquables talents, on lui attribua de Londres la charge d'inspecteur des forêts royales : il fut ainsi en état de se mêler aux luttes, sans cesse engagées entre Anglais de la Nouvelle-Angleterre, Français du Canada et alliés Abénaquis. En 1734, il est nommé avocat-général de la Couronne en Amérique et, le 6 juillet 1741, promu gouverneur du Massachusetts. Il ne tarda pas à expédier à Paul Mascarène, au sujet des Acadiens, des avis qu'il avait soumis au Foreign Office ; c'était de « disséminer parmi eux des protestants, de faire venir au pays des ministres anglicans français, de chasser tous les missionnaires catholiques, d'accorder des primes aux transfuges à la religion réformée et de faire apprendre l'anglais aux enfants ».

En 1745, d'accord avec Pepperell (V. ce nom), et secondé par la flotte de l'amiral Warren, il organise l'expédition contre Louisbourg, qui tombe au pouvoir des Anglo-Américains (V. **Louisbourg**) : on l'avait nommé au grade de colonel d'infanterie. Après le traité d'Aix-la-Chapelle (V. ce mot) Shirley, qui se rendit à Londres, fut choisi comme l'un des Commissaires ayant mission de déterminer les frontières de l'Acadie ; dans son **Mémoire** officiel du 21 septembre 1750, il revendique pour la Couronne toutes les terres situées à l'est de la rivière Penobscot et du Saint-Laurent ; il s'attribuait naturellement la part du lion.

En 1753, il ressaisit le gouvernement du Massachusetts. A la mort de Braddock, le 9 juillet 1755, à la Monongahéla, il reçut le titre de commandant en chef des troupes et fut remplacé par lord Loudoun (V. ce nom). Bien qu'il eût contracté à Paris, en 1750, un second mariage avec la fille de son maître-d'hôtel, il ne modifia en rien ses sentiments d'hostilité envers la France d'outre-mer. Il organisa les expéditions de l'Ouest et du Nord ; mais il ne se consola de ses revers militaires à Crown Point, à Niagara, au fort Du Quesne, que par la déportation en masse du peuple acadien. En 1756, la disgrâce venait le frapper : il perdit ses deux charges, celle de gouverneur et de commandant en chef. Il fut mandé à Londres, où il réussit à se disculper, en publiant en 1761 son **Mémoire de la dernière guerre en Amérique**, ainsi que d'autres brochures. Il avait appuyé l'Assemblée du Massachusetts dans son opposition au plan de fédération militaire des Colonies américaines, adopté à Albany en 1754.

Le roi lui conféra, le 11 février 1759, le grade de lieutenant-général dans l'armée. Puis, le 4 août 1761, on l'envoya au gouvernement des îles Bahama, où son fils devait lui succéder en 1769. L'année suivante, il retourna s'établir à Roxbury, où il mourut le 24 mars 1771.

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1906; C. H. Lincoln, *Corresp. of Shirley*, 2e vol., ib., 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

SHORT (Richard), major des troupes et graveur.

Entré dans l'armée, il était parvenu au grade de major, quand il prit part aux batailles des Plaines et de Sainte-Foy. Attaché ensuite à la garnison de Québec, il s'appli-

qua à dessiner les ruines ; et ses estampes font encore l'admiration des connaisseurs. La collection des douze gravures, devenues très rares, comprenait en 1761 :

A general View of Québec from Point Levis; A View of the Cathedral, Jesuits College and Recollet Friar's Church ; A View of the Intendant's Palace ; A View of the Treasury and Jes. College ; A View of the Inside of the Jes. Church ; A View of the Jes. Coll. and Church ; A View of the Church of N. D. de la Victoire ; A View of the northwest part of the city ; A View of the Bishop's House ; puis une seconde de la même maison ; **A View of the Orphan's or Ursuline Nursery ; A View of the Inside of the Recol. Friard's Church.**

Bibl. — Bull. des Rech. hist., année 1918; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; A. G. Doughty, *Knox's Journal*, 3 vol., ib., 1916.

SHORTT (Adam) (1859-1931), bachelier et maître ès arts, professeur, conférencier, écrivain, docteur, vice-président, président de diverses Sociétés.

Ecossais d'origine, fils de George et de Mary Shields, il naquit à Kilworth (Ont.), le 24 novembre 1859. Elève à l'école secondaire de Walkerton, puis à l'Université Queen de Kingston, il y conquit le diplôme de bachelier ès arts, la médaille de philosophie, le prix du gouverneur général (1883). Maître ès arts, l'année suivante, le sénat de Queen le nomma professeur-adjoint de philosophie (1885-89), conférencier en science politique (1889-92) et professeur de la même science (1892-1908). A cette date, on le choisit comme membre du Service civil, syndic de l'Université de Kingston (1909), président de la Commission d'arbitrage dans les litiges entre les directeurs et les mécaniciens du Grand Tronc (1907), compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George (1911), membre de la Société Royale du Canada, vice-président de la Société d'archéologie d'Ottawa, président du Bureau fédéral des Publications historiques, rattaché au département des Archives (1917). Outre un grand nombre d'articles, accueillis avec ferveur dans les Revues d'Angleterre, des Etats-Unis, du Canada, il a fait imprimer d'importantes recherches inédites sur les finances, l'administration, les transactions, travaux relatifs au Régime français et au Régime anglais.

Aussi bien, il a mérité le grade de docteur en droit et ès lettres, de la part des Universités d'Angleterre et du Canada. Homme intelligent, érudit, il devait énormément à un labeur tenace et persévérant et à son caractère plein d'aménité et de dévouement. La liste de ses œuvres n'a pas encore été mise à jour. La Société Royale lui a décerné (1930), la médaille d'or de J. B. Tyrrell pour ses travaux historiques. Il est décédé le 14 janvier 1931, à Ottawa.

Son épouse lui survit, riche des connaissances les plus étendues, et mère du docteur George, de madame R. Clarke et de Lorraine sans alliance.

Bibl. — *The Ottawa Citizen*, 14 janv. 1931; *Le Droit*, idem.

SICOTTE (Louis-Victor) (1812-89), avocat, homme politique, ministre, magistrat. — **Chiquot** est devenu **Cicot** et **Sicotte.**

Natif de Bolu, île d'Oléron, et fils de Guillaume et de Jeanne Fafard, Jean Chiquot (1631-67), émigré en 1651, épousa, en octobre 1662, à Ville-Marie, Marguerite, fille de Nicolas Maclin et de Suzanne Larose, originaires de Sézanne, en Brie. Leur fils Jean, né en 1666, se maria en 1697 à Boucherville avec Madeleine Lamoureux dont il eut neuf enfants. A la cinquième génération, Toussaint Sicotte et Marguerite Saint-Germain eurent pour fils Louis-Victor.

Ce dernier naquit à Boucherville le 6 novembre 1812, fit ses études secondaires à Saint-Hyacinthe, se destina au barreau et s'y inscrivit en 1837; en 1854, il est nommé Conseil de la Reine. Entré dans l'arène politique, il fut élu député du comté Saint-Hyacinthe, du 13 décembre 1851 au 23 juin 1854, et du 21 juillet suivant au 5 septembre 1863 : il fut président de la Chambre (5 septembre 1854 au 25 novembre 1857). Il entra dans le ministère Hincks-Morin avec le portefeuille de Commissaire des Terres de la Couronne (17-26 août 1853) ; puis dans le Cabinet Macdonald-Cartier avec le même mandat (26 novembre 1857-1er août 1858). Le 24 mai 1862, il devenait premier ministre et Procureur général, conjointement avec J. S. Macdonald, jusqu'au 15 mai 1863. A cette date, il résigne son mandat politique pour accepter la charge de juge puîné de la Cour Supérieure : il démissionna seulement en 1887 et décédé à Saint-Hyacinthe le 5 septembre 1889.

M. Sicotte avait été en Chambre, en 1854, le promoteur du règlement des **Réserves** du clergé anglican ; en 1858, de l'**Acte des Pêcheries** et délégué à Londres, la même année, pour intéresser les capitalistes dans l'organisation d'un service postal jusqu'en Colombie. En 1837, il avait épousé Marguerite-Amélie Starnes, mère de onze enfants.

Bibl. — Can. Parl. Companion; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Bull. des Rech. hist., table, 1925.

SIEGES DU GOUVERNEMENT. Sous la Domination française, Québec demeura toujours la capitale de la Nouvelle-France. L'Angleterre victorieuse l'adopta dans la suite jusqu'en 1791.

La division en deux Provinces exigea deux centres distincts d'administration : le Bas-Canada choisit encore Québec jusqu'en 1838, puis Montréal jusqu'en 1841 ; le Haut-Canada, Newark (Niagara) et plus tard York (Toronto). Sous l'Union, la Chambre se porta d'abord à Kingston, puis à Montréal (1844-49), puis à Toronto (1849-51), à Québec (1851-55), à Toronto (1855-59), à Québec (1859-65), enfin à Ottawa en 1865 jusqu'à nos jours.

C'est dans cette capitale que la Chambre siégea pour la première fois, le 7 juin 1866, sur la volonté formelle de la Reine Victoria.

Bibl. — Dunbar Ross, *Seat of Govern. in Canada*; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. hist.*, Toronto, 1926.

SIFTON (Arthur Lewis) (1858-1921), avocat, homme politique, ministre, magistrat, premier ministre.

Son père, John Wright Sifton (1833-1912), était fils de Hamlet, qui vint d'Irlande au Canada en 1833. Durant plusieurs années, John mena la vie d'un fermier et d'un marchand d'huile ; en 1875, rendu dans l'Ouest, il se fit entrepreneur de télégraphes et de voies ferrées. En 1878, il est élu par le comté Saint-Clément à la législature du Manitoba, dont il devint l'orateur ou le président. Réélu à Brandon en 1881, il fut battu en 1883 et en 1888, se retira de l'arène et prit de l'occupation dans le service civil. Il est mort à Winnipeg le 19 septembre 1912, ayant épousé en 1853 Kate Watkins, du comté King, en Irlande, qui lui donna une fille et deux fils: sir Clifford et Arthur Lewis.

Ce dernier naquit à Saint-John, Middlesex, le 26 octobre 1858, étudia au collège Wesley à Winnipeg et à l'Université Victoria à Cobourg, obtenant le diplôme de maître ès-arts en 1888 : en 1883, il s'était fait inscrire au barreau des Territoires du Nord-Ouest et fut promu Conseil de la Reine en 1892. Les électeurs de Banff lui accordaient le mandat de député (1899-1903) à la législature et ceux de la circonscription (1903), en qualité de Commissaire des Travaux publics. Puis on le choisit alors comme premier magistrat de la Cour suprême des Territoires et, en 1905, de celle de l'Alberta. En 1910, il résigna cette charge et devint le premier ministre libéral de la Province.

En 1917, il rompt ses relations avec ce parti et entre sous sir Borden au ministère des Douanes du Canada. Membre du comité de la Guerre, il fut délégué en 1919 à la Conférence de Versailles. En 1920, il devint Secrétaire d'Etat et membre du Conseil privé de l'Empire : il mourut à Ottawa le 22 janvier 1921, ayant épousé en 1882 Mary Deering, mère d'un fils et d'une fille.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SIGNAY (Joseph) (1778-1850), prêtre, vicaire, curé, coadjuteur, quatorzième évêque et premier archevêque de Québec. — Prononcez **Sinaï.**



Mgr Signay.

La famille était originaire de Mongausy, dans le Gers, en Gascogne. Son père, fils de Jean Signay ou Sinaï et d'Antoinette Coiffard, vint avec son frère Augustin au Canada en 1751 ; il se nommait François, navigateur et capitaine au long cours, et épousa à Québec, le 5 juillet 1762, Marguerite Lavallée, qui lui donna quatre enfants.

Joseph, le plus jeune, naquit le 8 novembre 1778, fit son cours classique au séminaire, opta pour la cléricature, professa les humanités. Le 28 mars 1802, il fut ordonné prêtre à Longueuil par Mgr Denaut, qui le nomma vicaire à Chambly, puis à Longueuil et, en 1804, curé de Saint-Constant, ensuite de Sainte-Marie-de-Monnoir. En 1814, il succéda à l'abbé Doucet à la cure de Québec.

Le 27 mai 1827, il est sacré coadjuteur et devient titulaire en 1831. En 1833, il se donna un coadjuteur dans la personne de Mgr Turgeon. Des malheurs publics vinrent bientôt l'affliger : le choléra (V. ce mot) en 1832 et en 1834, l'insurrection de 1837, les motifs secrets de l'**Acte d'Union** en 1840-41, deux incendies, en 1845, consumant au faubourg

Saint-Roch de Québec près de 3.000 maisons et laissant sans asile environ 18.000 personnes pauvres, le typhus de 1849 parmi les émigrés irlandais, dont il fallait hospitaliser malades et orphelins. Il mourut le 1er octobre 1850.

Durant son administration, il créa des paroisses, acheva de construire les collèges et les couvents, fonda l'œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la Société de Tempérance, institua les retraites pastorales et paroissiales en 1841, favorisa l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes et le retour des Pères Jésuites.

Ce fut en 1844 que la Congrégation romaine de la Propagande divisa le diocèse en quatre diocèses suffragants : Québec, Montréal, Toronto, Kingston : Mgr Signay devenait ainsi le premier archevêque de l'Eglise du Canada (V. Plessis).

Bibl. — Mgr H. Têtu, *Les Evêques de Québec*, Québec, 1889; J.-B. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SIGOGNE (Jean-Mandé) (1763-1844), prêtre, précepteur, curé, missionnaire en Acadie.

Il naquit à Beaulieu, dans l'Indre, en 1763, entra dans les ordres et fut ordonné prêtre en 1787. Refusant de prêter le serment officiel à la **Constitution civile du clergé**, il s'exila en Angleterre, où il exerça pour vivre le métier de tourneur, et ensuite les fonctions de précepteur dans une famille noble (1792-98).

En 1798, il arriva en Nouvelle-Ecosse. L'évêque de Québec lui confia, l'année suivante, la mission acadienne de la Baie-Sainte-Marie. Depuis quarante-cinq années, les âmes avaient été abandonnées aux soins intermittents de prêtres de passage. Le curé devait tout restaurer, au matériel et au moral : églises, presbytères, écoles. Il fonda des paroisses à Pobomcoup et à Meteghan (1815-18), et restaura aussi les beautés du culte. On l'a dans la suite considéré et vénéré comme le sauveur de la race acadienne et l'apôtre du peuple martyr. Il mourut à la Baie, le 9 novembre 1844, et fut inhumé à la Pointe-de-l'Eglise.

Bibl. — R. P. R.-M. Dagnaud, Eudiste, *Figure de Missionn.*, dans la *Nouv.-Fr.*, revue, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Revue Can.*, Montréal, 1915; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, ibid., 1910.

SILLERY (Noël Brûlart, seigneur de) (1577-1640), page, chevalier, premier écuyer, commandeur de Malte, chevalier d'honneur à la Cour, ambassadeur, ministre d'Etat, prêtre, fondateur de la **Réduction** de Sillery. — **Sillery**, bourg dans l'arrondissement de Reims (Marne).

La famille Bruslart (devenu Brûlart), prend ses origines à l'époque de la première croisade et était établie en Champagne. En 1437, Pierre, secrétaire du roi, laissa cinq enfants : l'un, nommé Jean, eut huit rejetons (1502), dont Pierre qui fut conseiller au Parlement. Pierre III, l'un de ses neuf enfants, seigneur de Berny, conseiller lui aussi (1554), avait épousé (1543) Marie Cauchon, fille de Jean, seigneur de Sillery et de Puisieux, et de Marie Le Picart. De leurs dix enfants, Noël fut le troisième.

Né le 25 décembre 1577, — d'où son prénom — il reçut au foyer les leçons d'un précepteur, *de plusieurs peut-être*, « car il savait parfaitement toutes les langues ». De tradition, la famille fut représentée dans l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. A dix-huit ans, ses parents le dirigeaient vers l'Ordre, où il remplit les fonctions de page du Grand-Maître, Martin Gorzez, d'Aragon. En 1598, il devint chevalier de la Langue ou Nation de France, ayant dans ses armes « de gueule à la bande d'or chargée d'une traînée de poudre et cinq barillets de sable ». Après un séjour de douze années à Malte et les cinq campagnes navales réglementaires (**caravanes**), il rentra en France pour occuper la fonction de commandeur à Troyes, en Champagne, au revenu annuel de 14.000 livres. Introduit à la Cour, il s'attira les sympathies de Henri IV, qui le retint auprès de lui.

Le roi disparu en 1610, la reine dont la Maison comprenait 464 personnes, en fit son premier écuyer et lui assura (1611) une pension de 6.000 livres. Trois ans après, elle le promut chevalier d'honneur, « personnage grave, très digne, qui accompagne la reine partout et lui sert de chaperon, tenant sa droite dans les cérémonies solennelles, ayant sa chambre au Palais Royal, rédigeant ses lettres importantes... ». En 1612, le commandeur reçoit un traitement de 200 à 500 livres par mois — Mme de Guercheville, la dame d'honneur, en percevait 600 — puis un don de 20.000, ensuite un autre de 25.000 livres. Les honneurs viennent successivement couronner ces faveurs.

Le commandeur de Sillery est nommé ambassadeur de son Ordre auprès de la Couronne. En 1614, Marie de Médicis l'envoie en ambassade extraordinaire à Madrid, pour conclure les fiançailles de son fils, Louis XIII avec l'Infante Anne d'Autriche et d'autres arrangements diplomatiques. Ses agissements dans les préambules à l'assassinat de Concini, maréchal d'Ancre, semblent témoi-

gner du refroidissement de la part de la Régente à son égard. Mais bientôt les sympathies de l'adolescent Louis XIII (1616-18) le remettent en faveur et effacent les traces de toute disgrâce. De 1621 à 1624, le roi le promut son ambassadeur à Rome et la reine le gratifia de 60.000 écus pour le jour de son entrée dans la ville. Par sa médiation, l'abbé de Richelieu obtint la pourpre cardinalice et l'en remercia, le 22 septembre 1622. Précédemment la Régente avait élevé l'ambassadeur à la charge de ministre d'Etat. Au mois de mars 1624, Richelieu le rappela, sous prétexte de rendre compte au roi de ses négociations avec le pape, mais en réalité pour être désavoué et partager la déchéance de son frère, le chancelier, et de son neveu, le secrétaire d'Etat : toute la famille s'était opposée à l'entrée de Richelieu au Conseil.

Le jubilé universel de 1625 porta à l'âme du Commandeur le coup décisif : il choisit pour diriger sa conscience le pieux Vincent de Paul. Sur l'invitation de Jeanne de Chantal, il accompagna la commission chargée de procéder à Annecy (1631) à l'ouverture du tombeau de François de Sales, dont il lisait **La Vie Dévote.** En 1632, il vendit son riche mobilier et en donna le prix aux églises et aux pauvres ; il fit, à ses frais, ajouter un corps de logis au monastère des Visitandines, ainsi qu'une chapelle. Le 28 décembre, il revêtit l'habit ecclesiastique et fut ordonné prêtre en 1634, après une dispense de Rome, étant de l'Ordre militaire de Malte. Il donna aussitôt cent mille livres aux Chevaliers, et cent mille aux autres par testament, gardant la libre disposition du reste de ses biens. De plus, il accorda des dots, fondées à perpétuité dans quatre monastères, en faveur des filles pauvres ; il assura la fondation des couvents de la Visitation à Annecy et à Melun, de maisons des Lazaristes en plusieurs villes, des sommes considérables pour célébrer des messes en l'honneur de Marie. Il mourut, plein de vertus et de mérites, le 20 septembre 1640 et fut inhumé à l'église des Visitandines de la rue Saint-Antoine, où Vincent de Paul officiait et fit l'oraison funèbre.

En 1627, M. de Sillery entre l'un des premiers dans la **Compagnie de la Nouvelle-France** ou des **Cent Associés.** Dès 1632, la pensée lui vint de contribuer largement à l'évangélisation des Sauvages : il n'exécuta son projet qu'en 1637, instruit et pressé par les belles **Relations** du Père Le Jeune. Il en écrivit d'abord au chevalier et commandeur de Malte, M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France (V. H. A. Scott). Celui-ci lui répondit brièvement, louant « sa rare bonté et son incomparable charité ».

M. de Sillery avait formé le dessein « de l'établissement d'un **séminaire,** pour instruire et élever les filles des Sauvages avec les Français du pays », accordant au Père Le Jeune la mission « d'avoir l'œil sur les ouvriers, envoyés pour la construction du bâtiment et le défrichement des terres ». Le terrain fut concédé par les Cent Associés (5 avril 1639), soit « douze arpents ou environ, bornés en bas par la Pointe-à-Puiseaux et en haut par la pointe Saint-Joseph ».

M. de Sillery avait fait remettre 12.000 livres au Père Charles Lalemant et envoyé une vingtaine d'ouvriers, qui se mirent à l'œuvre en juillet 1737. Le 22 février 1639, il léguait par testament un capital de 20.000 livres pour la fondation d'une rente perpétuelle, en faveur de la mission Saint-Joseph, lui « Frère Noël Brûlart de Sillery, prêtre chevalier, baillif de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur du Temple de Troyes et de la Ville-Dieu en Drugesin, demeurant à Paris, en sa maison rue du Petit-Musc, paroisse Saint-Paul. » De son vivant, il s'engagea à payer aux missionnaires de Sillery une rente annuelle de 1.500 livres. Le Père Le Jeune voulut en remercier le donateur par une lettre spéciale.

Bibl. — H. A. Shott, *Notre-Dame de Sainte-Foy*, t. I, Québec, 1902; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; C. de Rochemonteix, S. J., *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; Nova Francia, Paris, juillet-août 1930.

SILVY (Antoine) (1638-1711), prêtre, Jésuite, missionnaire, professeur, auteur d'un **Journal.**

Né à Aix-en-Provence le 16 octobre 1638, il fit ses études classiques au collège local, sollicita en 1658 son admission au noviciat des Jésuites. Après deux ans, il professa aux collèges de Grenoble, d'Embrun et de Bourg-en-Bresse, et termina ensuite ses cours de philosophie et de théologie.

En 1673, il débarque à Québec, d'où il est envoyé, en 1674, aux missions algonquines. De sa résidence à Michillimakinac, il étend son action apostolique, durant quatre ans, aux diverses tribus de l'est, de l'ouest, du sud. En 1678, rappelé à Québec, on le charge des missions montagnaises dans tout le rayon de Tadoussac. On lui attribue, sans aucun document certain, « qu'il alla alors fonder une mission sur la rivière Némiskau ou Rupert ».

Toutefois, en 1684, il accompagnait par mer M. de La Martinière et M. Allemand à la baie d'Hudson : on a de lui le **Journal** de ce voyage. En 1686, on l'attacha comme aumônier au parti que commandait le chevalier de Troyes (V. ce nom). Il demeura au fort **Sainte-Anne** (Albany) jusqu'en 1691,

peut-être 1693 ; car le Père Marest (V. ce nom) prétend, dans une lettre, qu'il retourna à la baie James après l'assassinat du Père Dalmas, le 4 mai de la dernière année. En 1694, rentré au collège de Québec, il y exerça successivement les fonctions de professeur de mathématiques, de ministre, de Père spirituel, de consulteur des missions, jusqu'à son décès, le 8 mai 1711.

Il y a laissé plusieurs écrits qu'il convient d'analyser en partie : 1° Une lettre écrite en 1676, du pays des Mascoutins; 2° Des **Catéchèses** composées en langue montagnaise et traduites en français par le Père Godefroy Coquart; 3° Le **Journal** de l'expédition de 1684 par mer à la baie d'Hudson; 4° **La Relation par lettres de l'Amérique septentrionale** (V. C. de Rochemonteix, éditeur et annotateur de cette dernière composition).

Le **Journal,** depuis Belle-Isle jusqu'au Port Nelson, commencé le 12 juillet 1684 à l'Ile-aux-Coudres, relate la marche et les incidents, jusqu'au détroit, « où nous vîmes quantité de fort belles glaces, dont les unes semblaient de loin de grands navires à la voile, et les autres des pyramides, des châteaux ou des places fortes ».

En bon mathématicien, il note chaque jour le degré de latitude parcouru et il décrit comme un parfait géographe. Le 30 juillet, rencontre des premiers Esquimaux dans « une douzaine de canots avec un homme seul dans chacun, n'ayant qu'un trou rond au milieu pour l'y recevoir. Ils venaient en criant et maintenant en l'air quelque pièce de leur butin, en signe de vouloir traiter ; ils n'ont que des peaux de loups marins, pour lesquelles ils demandent des couteaux et ils ne **pétunent** point du tout. Ils sont d'un naturel enfant et rieurs au possible, mais d'une manière puérile et niaise ; leur défiance est telle qu'ils veulent tenir d'une main, quand ils lâchent de l'autre. Ils sont gros et gras et assez blancs par tout le corps ». Le 4 août, on va faire de l'eau et du bois dans le havre **Saint-Pierre** « bassin de plus d'une lieue et demie de diamètre entouré de grandes montagnes, de roche pelée, avec quantité de maringouins, noirs comme des Ethyopiens ». Le 16, le navire est en vue des îles **Bouton** (Button) et, le 21, du **Cap-de-Charles.** Durant un mois entier, le chroniqueur note les incidents du bord, mais il insiste surtout sur la navigation et les données météréologiques.

Le 22 septembre le navire et la barque qui l'accompagne entrent dans la rivière Nelson ou Sainte-Thérèse, « où, dit le Jésuite, nous découvrons contre une pointe à droite un pavillon anglais et quelques bâtiments. Une chaloupe vint à nous avec 4 matelots et un capitaine s'enquérir des motifs de notre présence : l'interprète était un Français, nommé **Le Parisien,** engagé à leur service ». L'entrevue roula sur le droit de première possession de ces parages. L'Anglais affirmait que Radisson (V. ce nom) était venu avec deux frégates d'Angleterre, avait amené avec lui les Français, depuis huit jours, avec 20 milliers de castor ; qu'il n'y avait point de guerre entre les deux rois et qu'il fallait vivre en amis. M. de La Martinière envoya M. Allemand en parlementaire auprès du commandant et alla ensuite lui-même jusqu'à lui. Les Anglais ne logeaient encore que sous une tente : Radisson n'avait pas eu le temps de rien bâtir. Les Anglais montrèrent leurs canons en batterie : on les pria de les décharger au pied de la côte. Les malentendus et les provocations se succédèrent, avec échange de force coups de fusil, sans causer aucun grave accident. Les Français songèrent à bâtir 3 maisons et un fort de pieux défendu par deux bastions. Le Père Silvy reçut la mission de répondre aux interprètes anglais. L'hiver se passa ainsi dans un malaise réciproque. Au printemps on fit une traite bien avantageuse avec les Sauvages, au détriment des Anglais.

Le départ eut lieu le 15 juillet ; et l'on franchit la grande baie à travers les glaces. Dans le détroit, on captura une caiche anglaise. On voulut s'emparer d'un second bâtiment, mais on se désista de faire l'abordage, faute de munitions. Un troisième navire plus grand les contraint de se réfugier dans un havre avec leurs trois voiliers. Les Anglais s'acharnent à les y poursuivre et la lutte s'engagea entre eux pendant plusieurs jours. M. Bridgar parlementa et réclama la prise : les Français s'y refusèrent afin de se compenser des pertes infligées par le traître Radisson, l'année précédente. Et l'on se sépara, sans plus. Le 15 août, on remit à la voile et l'on perdit un homme au détroit de Belle-Isle, « qu'un gros temps jeta hors de bord ». Le Père oublie de noter le jour de leur arrivée à Québec, ne se préoccupant que de signaler les distances et les degrés de latitude.

La **Relation,** écrite en 1709-10, comprend 89 **Lettres** très courtes : elles ont été exploitées par le Père de Charlevoix dans son **Journal historique.** Les quinze premières traitent des Canadiens : qualités et défauts, adresse à bien tirer et résistance aux fatigues ; puis, du climat, du sol, des différentes sortes de bois, des insectes et des animaux, de l'industrie des castors, du gibier de terre et de rivière, des oiseaux : enfin du Saint-Laurent et de sa navigation, des trois villes principales et de leur commerce. Les **sept lettres** suivantes concernent les Esquimaux, leur pays, leur costume masculin et féminin,

leur alimentation, leur cabanage, leurs armes de chasse et de pêche, leurs véhicules et leurs relations commerciales. Les dix-neuf lettres qui suivent ont trait aux Sauvages en général, et à tout ce que les missionnaires rapportent de leurs mœurs, coutumes, politique, guerre, religion ou superstitions.

A partir de la **Lettre cinquantième**, l'auteur passe en revue les diverses tribus qu'il a le plus étudiées, dès le début de son apostolat. Il n'a garde d'omettre les Iroquois des Cinq Nations, non plus que les Abénaquis et les Micmacs. Puis il termine par quelques réflexions sur le **fort Louis** de Plaisance, à Terre-Neuve, et sur les Peaux-Rouges, ainsi que sur « Les missions des Sauvages de la colonie ».

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; *Relation par lettres de l'Amer. sept.*, Paris, 1904; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, table gén.; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SIMCOE (John Graves) (1752-1806), officier supérieur dans l'armée, homme politique, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Son père, John Simcoe, capitaine de la marine royale et commandant le **Pembroke**, fut présent au siège de Québec. Né à Cotterstock, comté de Northampton (Angl.), le 25 février 1752, John fit ses études à Eton et au collège Merton ; puis il opta pour l'armée. Le 27 avril 1770, il devint enseigne au 35e régiment d'infanterie de ligne, qui fut détaché en Amérique, au commencement de la Guerre de l'Indépendance. Promu lieutenant le 12 décembre 1774, capitaine au 40e régiment le 11 septembre 1777, il prit part au combat de **Brandywine**, où sir William Howe défit Washington : Simcoe y fut grièvement blessé. Nommé major commandant du Queen's Rangers le 15 octobre 1777, lieutenant-colonel en 1778, il fut fait prisonnier en 1779 et ne fut remis en liberté qu'en 1783. Revenu en Angleterre à la signature de la paix, Simcoe fut élu représentant aux Communes par Maw en Cornwall, en 1790.

Le 22 septembre 1791, on le choisit comme premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada ; et il entra en fonctions à Newark (auj. Niagara), où il établit sa résidence. L'année suivante, il transporta le siège du gouvernement à Toronto qu'il rebaptisait du nom d'**York**, en l'honneur du duc, frère du roi. Il s'empressa, une fois assermenté, d'ouvrir les bras aux Loyalistes venus de la République et de manifester ses sympathies aux diverses tribus indigènes. Il se déclara en faveur de l'aristocratie et s'opposa énergiquement à l'introduction des esclaves dans la Province. Il divisa le territoire en comtés et se montra satisfait de la mentalité des premières législatures, d'où il s'appliqua à éliminer tout esprit de démocratie républicaine. Puis il fit un voyage en Angleterre.

On le gratifia d'une concession de 5,000 acres de terre, en sa qualité de colonel des Queen's Rangers : ce qui l'amena à favoriser les travaux de l'agriculture. Tout en réprimant les abus de la traite des pelleteries, il désirait promouvoir les relations commerciales avec les Etats-Unis ; mais il protesta contre l'occupation de la baie Sodus par les Américains. Ses relations avec lord Dorchester étaient fort tendues ; toutefois il agréa son avis de fortifier les frontières contre l'éventualité de toute évasion. Son ardent désir fut de favoriser la création des églises et la formation du clergé anglican ; mais il avoua ses préférences pour le clergé romain, comme apôtre des Indiens. La fondation d'une Université était son rêve, ainsi que des écoles primaires.

Il eut la visite du prince Edward, du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, d'Alexander Mackenzie, le découvreur, et nomma des lieutenants dans les centres plus populeux. Lui-même, il parcourut officiellement les contrées de l'ouest, le fort de Détroit, le site de London, la baie ou havre de Toronto, où il résolut d'hiverner en 1793-94, la baie Georgienne et Penetanguishene, le lac aux Claies, qu'il appela **Simcoe**, l'ancien Frontenac ou **Kingston**, où il passe l'hiver 1794-95. Un nouveau congé lui est accordé en 1796 ; et il s'embarqua à Québec au mois de novembre : il avait été promu major-général le 3 octobre 1794.

Mais il ne revint plus au Canada, à cause de l'état de sa santé. On lui fit l'offre de lieutenant et même de gouverneur du Bas-Canada ; mais il fut envoyé à Saint-Domingue y rétablir l'ordre : il garda toutefois sa charge et son titre de lieutenant-gouverneur jusqu'au 10 avril 1799.

En 1801, il était commandant à Plymouth, alors que l'on appréhendait l'invasion des Français en Angleterre. En 1806, le Bureau colonial le désigna comme commandant en chef aux Indes, quand on lui dévolut une mission diplomatique au Portugal. Tombé malade dans le trajet, il retourna aussitôt en Angleterre, mais pour mourir à Exeter le 26 octobre suivant, ayant été élevé au grade de lieutenant-général, le 3 juillet 1798.

Il avait épousé, le 30 décembre 1782, Elizabeth Posthuma, fille du lieutenant-colonel Thomas Gwillim, de Old Court, comté Hereford, qui fut mère de deux fils et de sept filles. M. Simcoe avait fait imprimer privément : **Hist. of the operations of a partisan**

Corps called the Queen's Rangers, Exeter, 1787 et New-York, 1844. Sa **correspondance** se publie présentement dans le Bulletin de la Soc. Hist. de l'Ontario (1921-27).

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1906; J. Dent, *Can. Portr. Gallery*, vol .I, 1880; The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917; Arch. can., série Q, 1 vol., 278 et 282; Rapp. des Arch. can., 1891, introd.; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

SIMPSON (Sir George) (1792-1860), commis et directeur général de la Compagnie d'Hudson, gouverneur de la Terre de Rupert.

Fils unique de George, originaire de Lochoam, comté de Ross (Ecosse), il naquit en 1792 et fit ses études à Londres. En 1820, il se rendit à New-York, de là à Montréal, où il entra comme commis au service de la Compagnie de la baie d'Hudson. Envoyé dans l'Athabaska, il y fit une forte concurrence à la Compagnie rivale du Nord-Ouest.

Nommé gouverneur de la Terre de Rupert en mars 1821, il ne tarda point à réconcilier ensemble et à consolider la fusion des deux Compagnies, possédant le don de séduire tous les subalternes et une activité dans l'exécution, qui étonnait son entourage. Energique dans sa stature de cinq pieds et sept pouces, il paraissait plutôt autocrate et amateur de la démonstration et de la parade.

Le 28 juillet 1828, il entreprit une longue pérégrination : avec 14 commis principaux et autant d'inférieurs, réunis à York Factory il allait franchir la distance qui le séparait de l'île Vancouver : les **voyageurs canadiens** dirigeaient les canots, munis de provisions et de marchandises. Il passa par Norway House au pied du lac Winnipeg, par le fort Chipewyan, par la rivière la Paix, franchit les Rocheuses jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, descendit la rivière Fraser, arriva à fort **Langley**, en l'espace de trois mois moins deux jours. De là, il gagna le fort Vaucouver situé sur le littoral de l'Océan Pacifique, sur la rivière Colombie. Il retourna, en 1829, en franchissant de nouveau les Rocheuses. M. Archibald Macdonald a laissé le récit de cette expédition, intitulé : **Rivière la Paix ; Voyage en canot de la baie d'Hudson au Pacifique.**

Revenu au Canada, M. Simpson établit ses quartiers généraux à Lachine, près de Montréal : il y exerça une grande influence sur un cercle d'anciens traitants enrichis. Il fut fait chevalier en 1839, en récompense de ses explorations et des services rendus au gouvernement durant la Rebellion. Il désigna Adam Thom comme **recorder** ou juge de paix à la Rivière-Rouge, qu'il alla visiter en personne. Il s'y montra toujours favorable aux missionnaires, même libéral, puisqu'il souscrivit spontanément, en 1829, 100 liv. st. pour la construction de la cathédrale catholique.

En 1841, sir Simpson entreprit son voyage autour du monde, dont il publia, cinq ans après, le récit en détail : il part de Londres le 3 mars, vient à Montréal, remonte l'Ottawa, traverse la baie Georgienne et le lac Supérieur jusqu'à fort William, arrive au fort Garry, puis au fort Edmonton, franchit les Rocheuses jusqu'au fort Vancouver, visite Sitka, descend en Californie, passe aux îles Sandwich, revient à Sitka, gagne la Sibérie jusqu'à Tobolsk et arrive à Londres « après 19 mois et 26 jours ».

En 1857, un comité composé des lords du Commerce organisait une enquête à fond sur la charte de la Compagnie d'Hudson, dont on contesta tout droit de possession en dehors de la Terre de Rupert, à savoir du versant des eaux se déchargeant dans la baie du Nord. Sir Simpson eut à répondre à 433 questions et sa déposition ne contenait pas moins de 44 pages in-folio imprimées. Chose étrange, il maintint toujours fermement que le pays n'était pas apte à recevoir des colons, ni des Etats-Unis, ni d'ailleurs, « en raison de la pauvreté du sol ». Il s'appliqua, avant tout, à porter témoignage en faveur des agissements séculaires de la Compagnie d'Hudson.

Sir Simpson revint au Canada et mourut à Lachine le 7 septembre 1860. Il avait épousé, en 1827, Frances Ramsay Simpson, de Londres, fille cadette de Geddes Mackenzie, qui lui donna un fils et trois filles. En 1844, il fut créé chevalier du Bain. Son nom s'est perpétué par diverses appellations dans l'Extrême-Ouest.

Bibl. — *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1906; E. Oliver, *The Can. N. O.*, t. I, Ottawa, 1914; H. J. Morgan, *Cel. Can.*; The Makers of Can., index; Can. and Prov., index, 1917; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N. O.*, t. I, Montréal, 1922; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20.

SIMPSON (Thomas) (1808-40), neveu du précédent, commis de Compagnie et explorateur.

Fils d'Alexander, il naquit le 2 juillet 1808 à Dingwall, comté Ross, en Ecosse, et fit ses études à l'Université Aberdeen, où il obtint le grade de bachelier ès arts en 1823 et celui de maître ès arts en 1829. La même année, on lui accordait le poste de commis au service de la Compagnie de la baie d'Hudson dans le Nord-Ouest du Canada.

En 1832, la Compagnie jeta les fondements en pierre du fort Garry, terminé seulement en 1837. Quelques jours avant Noël 1834,

M. Simpson se trouve dans ce fort inachevé, occupé à payer les employés : Antoine Laroeque, Métis français, las d'attendre son tour, pénètre dans le bureau et réclame son salaire. Le commis lui assène un coup de tisonnier en fer sur la tête, découvrant un pouce ou deux du crâne. Tous les Métis se soulèvent et ne sont apaisés que sur l'intervention de l'abbé Belcourt (V. ce nom), qui sauva la vie du commis d'une revanche certaine.

En 1837, la Compagnie charge Thomas Simpson et Peter Warren Dease « de s'efforcer à découvrir les régions polaires du continent ». Tous deux partent le 9 juillet du fort **Chipewyan**, atteignent le lac du Grand-Ours en juin 1838, franchissent en tout 1.400 milles, réussissant vers l'ouest à remplir la lacune entre le **Return Reef** de Franklin et la Pointe **Barrow**; à l'est à relier les points inconnus avec les découvertes de **Black's River** de sir John Ross à la terre Boothia : les deux explorateurs amenèrent la connaissance d'un passage navigable entre le littoral boréal du continent et les grandes îles arctiques. M. Simpson périt, au retour, ou de la main d'autrui, ou de la sienne propre, le 14 juin 1840. Son frère Alexandre publia à Londres en 1845 : **The Life and Travels of Th. Simpson.**

Bibl. — Dict. of Nat. Biogr.; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

SINNOTT (Alfred-Arthur), prêtre, docteur en droit canon, secrétaire de la Délégation, archevêque de Winnipeg.

Son grand-père avait émigré d'Irlande en 1820. Son père John, ayant épousé N. Mac Auley, était entrepreneur de travaux publics à Morell, île Prince-Edouard. Surveillant et dirigeant la construction d'un pont à Crapaud, il y amena son épouse, qui y donna naissance à Alfred-Arthur, le 22 février 1877. L'enfant passa ses années d'adolescence dans la ferme paternelle, sise en face de l'antique port de Saint-Pierre. Ayant subi avec succès, à l'âge de treize ans, ses examens d'immatriculation, il sollicita son admission au collège Prince-de-Galles à Charlottetown; puis, en septembre 1891, il commençait ses études ecclésiastiques à l'Université Saint-Dunstan dans la même ville. Surpassant tous ses concurrents, il obtint le grade de bachelier ès arts à Montréal.

En 1895, il y est admis au grand séminaire des Sulpiciens, où il devint aussi bachelier en théologie et en droit canon. Rendu à l'Appolinaire de Rome, en 1899, il obtint le titre de docteur en droit canon. Le 18 février 1900, Mgr l'archevêque Stonor lui conféra les onctions sacerdotales au Séminaire Canadien. Dès le printemps de l'année suivante, l'abbé Sinnott revenait dans ses foyers et occupa une chaire de professeur à Saint-Dunstan.

Deux ans après, Mgr Sbarretti le choisit pour son secrétaire, à Ottawa. En 1907, le Saint-Siège élevait l'abbé Sinnott à la prélature. En 1910, Mgr Stagni ayant succédé à la Délégation apostolique à Mgr Sbarretti, le secrétaire fut continué dans ses fonctions.



Mgr Sinnott.

Le 4 décembre 1915, Benoît XV érigeait l'archidiocèse de Winnipeg et préconisa Mgr Sinnott premier titulaire : le sacre eut lieu, le 21 septembre 1916, et l'installation à la cathédrale Sainte-Marie, le 24 décembre. Le prélat avait à créer diverses œuvres : églises, missions, institutions, etc. Il a célébré le 25e anniversaire de sa prêtrise, en 1925.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930; Notes spécial. communiquées.

SIOUX (Nadoweisiev, Nadouessioux), nom abrégé d'une nombreuse tribu indigène, signifiant **serpents** ou **aspics** et, par métaphore, **ennemis.**

Avant le changement de domicile, nécessité par le contact avec les Européens, le gros de la tribu résidait au nord de l'Arkansas jusqu'aux Montagnes Rocheuses, à part certains groupes, comme les **Panis** et autres. Le Dakota était habité par une branche, de l'em-

bouchure du Wisconsin à la Baie-Verte ou des Puants. Plus au nord, une autre ramification s'étendait vers les lacs Winnipeg et Manitoba. Mais les Cris les prirent en aversion et leur déclarèrent une haine inexpiable: ils les arrêtèrent dans leur marche vers le nord.

Lorsque M. de La Vérendrye apparut, en 1732, sur le Lac-des-Bois, les Cris régnaient en maîtres, ayant supplanté les Sioux. La bande siouse, qui assassina le Père Aulneau, le fils aîné du Découvreur et leurs compagnons (1736), ne formait qu'un parti de guerre, lequel se hâta de fuir vers le lac Rouge, d'où il était venu. Battus par les Cris, les Sioux se replièrent sur le Minnesota, le Dakota, le Montana, qu'ils ensanglantèrent plus d'une fois par d'atroces massacres : ils sont alors désignés comme ennemis, sous le nom d'**égorgeurs** et de **serpents à sonnette.**

La nation des Sioux comprenait les tribus suivantes : Dakotas, Titons, Missouris, Poukas, Osages, Tutelos, Omahas, Assiniboines (V. ce nom), Minnitaris ou Gros Ventres, Kansas, Corbeaux, Iowas, Brûlés, Winnebagos, Yanktous et Renards : tous parlant le même idiome, mais se distinguant par la chevelure, la forme des mocassins et les dessins décoratifs de leur loge; tous imberbes, se brûlant la figure avec des pierres rougies au feu. Les Poukas habitaient jadis les rives du lac Winnipeg et en imposaient aux autres par leur courage, leur costume en toges de fourrures et leur dignité extérieure.

La famille siouse entière avait adopté les danses religieuses guerrières, divertissantes : en outre, la **danse du soleil.** Tous aimaient passionnément le jeu, y engageant tout, jusqu'à leur chevelure. Souvent ils s'en prirent aux Métis, qui en triomphaient sans cesse, étant mieux armés.

En 1851, 67 Métis mirent en fuite 2.000 Sioux : dès lors les attaques ont cessé. En 1862, les Sioux, voyant les Américains infidèles aux traités conclus avec eux, couvrent le Dakota de sang et de ruine, torturant les femmes, rôtissant les enfants : le colonel Charles Flandreau les dispersa et, en 1863, environ 500 franchissent la frontière du Canada.

Le gouverneur Dallas (V. ce nom) réussit à les renvoyer à la Montagne-Tortue, puis aux Etats-Unis. En 1864, une seconde incursion vint se fixer près de Portage-la-Prairie et, deux ans après, un parti visita le fort Garry. En 1874, une réserve leur fut assignée; puis une autre à Qu'Appelle et une troisième, en 1876, au Lac-des-Chênes. En 1881, quand les bisons du Missouri commencèrent à se diriger vers le Canada, les Corbeaux et d'autres tribus mirent le feu à la prairie et chassèrent le troupeau à leur point de départ, où il fut exterminé.

Les Sioux furent alors contraints de demeurer sur leurs réserves : depuis ils n'ont plus fait parler de leur tribu : mais leur conversion au catholicisme les a amenés à la civilisation.

Bibl. — L.-A. Prud'homme, *Revue canadienne*, année 1907, Montréal; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Handbook of Indians of Can.*, Ottawa, 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, 18e siècle, t. I, Paris, 1904.

SMET (Pierre-Jean de) (1801-73), prêtre, Jésuite, missionnaire, voyageur.

La famille est originaire de Termonde, située au confluent de la Dendre et de l'Escaut, en Flandre orientale. Lorsque, en 1792, le général français Dumouriez exigea des Belges la formation d'un comité de représentants élus dans chaque commune, Joost de Smet fut l'un des dix-huit citoyens choisis à Termonde. Celui-ci y avait épousé Jeanne-Marie Duerinck, dont il eut sept enfants, en trente ans; en secondes noces, il s'unit à Marie-Jeanne Buydens, qui donna naissance à neuf autres.

Pierre-Jean, le cinquième de ces derniers, naquit le 30 janvier 1801, fit ses classes primaires à Beirvelde, près de Gand, et ses études classiques au séminaire de Saint-Nicolas et au collège des Jésuites d'Alost : il les acheva au séminaire préparatoire de Malines. En 1821, l'abbé Charles Nerinckx, natif du Brabant et missionnaire aux Etats-Unis, vint chercher en Belgique des ressources et des ouvriers à Malines : il en choisit neuf, entre autres Pierre de Smet. Redoutant une forte opposition de la part de sa famille, il résolut de s'échapper à son insu et alla s'embarquer à Amsterdam, après avoir désarmé la résistance de son frère François, parti à sa recherche, avec ordre formel de le ramener.

Débarqué à Philadelphie, il obtint son admission au noviciat des Jésuites de Georgetown, fut ordonné prêtre le 23 septembre 1827 à Saint-Louis, et devint au collège préfet des études, professeur d'anglais et procureur. En 1833, on l'envoie en Europe recueillir des fonds nécessaires aux œuvres et il y réussit. Tombé malade, soudain, il a la permission de quitter la Compagnie de Jésus; mais sa santé rétablie, il retourne au collège Saint-Louis au Missouri, en 1837.

L'année suivante, s'ouvre sa longue carrière de missionnaire des indigènes, en commençant par les Poutéoutamis et les Sioux; ensuite il visite les Têtes-Plates des Rocheuses et les Pierres-Jaunes. A partir de 1841, il évangélise, au prix de fatigues, de privations inouïes, les Sauvages de l'Orégon et du

littoral du Pacifique; et il entreprend un second voyage en Europe (1843-44).

En 1845, le Père est rendu au fort des Prairies ou Edmonton, où il est hospitalisé par John Rowand, gouverneur de la Compagnie d'Hudson. Il y est encore le 3 janvier 1846, ayant cherché à rencontrer les Pieds-Noirs, irréconciliables ennemis des Têtes-Plates des Etats-Unis, dans l'espoir de les réconcilier; il avait erré si longtemps dans les prairies que son guide l'abandonna, et il aurait péri s'il n'était tombé sur le fort Edmonton. Le 12 mars, il dit adieu à ses hôtes et se dirigea vers le col Athabaska, se proposant d'y franchir les Rocheuses. Sur les bords du lac Jasper, il rencontra la famille d'un Iroquois catholique, composée de 36 personnes : il baptisa 44 personnes y compris les enfants du **bourgeois,** Colin Fraser, et ceux de deux employés. En reconnaissance, ces chrétiens donnèrent son nom à une montagne avoisinante, haute de 14.000 pieds : le missionnaire ambulant retournait dans la vallée de la Colombie.

Dans la vallée de ce fleuve, le Père de Smet avait, dès 1840, annoncé l'Evangile aux **Koutenays** et aux **Okanaganes** : ainsi il pénétra dans les possessions britanniques. En 1842, il se rendit au fort Vancouver pour y conférer avec les deux missionnaires canadiens, Demers et Blanchet, sur les procédés à adopter pour convertir les Indiens. A son retour d'Europe, le 4 août 1844, le Père était accompagné de quatre prêtres, entre autres le Père Jean Nobili, et quelques Religieuses. Il fut le premier ministre d'un culte à pénétrer chez les Koutenays, dont il baptisa plus de 500, et chez les Porteurs du nord de la Nouvelle-Calédonie.

En Orégon, cet intrépide apôtre fut le véritable sauveur de l'Indien américain. Il fut aux prises avec les plus difficiles problèmes : immigration, prosélytisme antireligieux des Frères Ignorantins, ou antisocial des Mormons, esclavage et ivrognerie, ostracisme des Sauvages dont la tête est mise à prix pour 20 dollars le scalpe, contamination par l'arsenic, la strychnine, les vêtements de varioleux décédés, empoisonnement des sources d'eau douce.

En 1868, les Sioux et leurs alliés sont en rébellion contre la République américaine. Le Père accepte la mission de leur porter un message de paix. Après une entrevue de quatre heures, la trêve devint une paix perpétuelle.

Le Père de Smet mourut à Saint-Louis (Missouri), le 23 mai 1873 : on lui fit de pompeuses funérailles, si bien méritées par un apostolat, héroïque au suprême degré.

Bibl. — R. P. Laveille, S. J., *Le Père de Smet*, Liége, 1913; *La Nouvelle-France*, revue de Québec 1911; *Rev. can.*, Montréal, 1915; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, Montréal, 1923; *Bull. des Rech. hist., tabl. gén.*, 1925.

SMEULDERS (Joseph-Gauthier-Henri) (1826-91), prêtre, Cistercien, professeur, consulteur, secrétaire, procureur, commissaire apostolique.



Mgr Smeulders.

Né à Moll, province d'Anvers en Belgique (1826), il fit ses études classiques dans sa ville natale, entra chez les Cisterciens à Bornhem et y fut ordonné prêtre en 1855. Etudiant à Rome (1855-58), il y obtint le grade de docteur en théologie et la professa avec la philosophie au monastère Saint-Bernard-aux-Termes, à Rome (1858-59), devint consulteur de l'Index (1859-62); professeur de dogme à Bornhem (1862-70); secrétaire du général de son Ordre en visite aux monastères de France en 1863, de Belgique et d'Autriche en 1867; procureur général à Rome (1870-80); consulteur de la Propagande (1880-32) et de la Congrégation préposée aux affaires du rite oriental; commissaire apostolique au Canada en 1883, avec la charge de faire une enquête relative à l'Université Laval et sa succursale à Montréal (1884). Il est décédé à Rome en 1891.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. III, Montréal, 1910.

SMITH (William) (1728-93), avocat, conseiller, magistrat, juge en chef, président de Conseil législatif, membre de l'Exécutif, historien.

Fils d'un éminent avocat de la Province de la Nouvelle-York, il naquit dans la capitale le 18 juin 1728, suivit le cours supérieur au collège Yale (Connecticut), se distingua par la passion du grec, de l'hébreu, des mathématiques. Admis au barreau, nommé conseiller de Sa Majesté, juge de la Cour du Banc du roi, il fut élevé, le 24 avril 1780, au rang de juge en chef de la Province. Quand éclata la Révolution, il demeura fidèle à la Couronne, quitta New-York et débarqua à Plymouth, le 16 janvier 1784.

En récompense de sa loyauté, George III le promut juge en chef du Bas-Canada. Il arriva à Québec avec lord Dorchester le 23 octobre 1786. A peine entré en fonctions, le magistrat, interprétant à sa façon l'**Acte de Québec**, exprima le principe du dualisme de jurisprudence : les tribunaux appliqueront au civil tantôt les lois anglaises, tantôt les françaises, en conformité avec la langue des parties; mais, même de hauts fonctionnaires anglais soutinrent la théorie contraire, appliquée antérieurement. En 1787, choisi comme membre du Conseil législatif par son ami le gouverneur, il proposa un bill dans ce dessein, lequel fut rejeté à la majorité d'une voix. La même année, le comité dont il était le président manifesta l'intention de créer une Université mixte : la courageuse attitude de Mgr Hubert déjoua ce plan. Le 16 septembre 1791, il était créé membre du Conseil exécutif : le 15 septembre 1792, président de Conseil législatif. Il mourut à Québec, le 6 décembre 1793. Il laissait, outre ses écrits de jurisconsulte, **Une Revue des opérations milit. dans l'Amérique du Nord**, de 1753 à 1756, Londres, 1757, et New-York, en 1770; **The Hist. of the Prov. of New-York**, ibid., 1757, et New-York, 1829, en deux volumes, riches de matériaux de valeur pour l'histoire.

Il avait épousé, le 3 novembre 1752, à New-York, Janet, fille de James Livingstone, qui fut mère de deux fils, Hale et William, et de plusieurs filles, entre autres Henriette, épouse de Jonathan Sewell.

Bibl. — J.-M. Lemoine, *Monogr. et Esquiss.*, Québec, 1885; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; Can. and Prov., table, Toronto, 1917; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. I et II, Québec, 1919-21; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, ibid., 1927.

SMITH (William) (1769-1847), fils cadet du précédent, conseiller exécutif, greffier de la Chambre, maître de chancellerie, historien.

Né à New-York le 7 février 1769, il étudia à Londres à l'école primaire de Kensington, vint à Québec avec son père en 1786. En 1809, il devint l'ami fidèle de M. Ryland (V. ce nom) et le protégé de lord Bathurst, Secrétaire d'Etat. Promu greffier de l'Assemblée, on lui confia la charge de maître en chancellerie. Le 3 février 1817, il fut appelé au Conseil exécutif et ne résigna son siège qu'en 1837.

Lord Durham, en effet, le voyant cumuler tant de charges lucratives, le somma de choisir entre elles une seule : il opta pour le greffe. En 1815, il publia la première Histoire du Canada en anglais sous ce titre : **The Hist. of Can. from its first discov. to the Constitution**, Québec, 2 vol., ouvrage partial, et injuste envers le régime français. Il mourut à Québec, le 17 décembre 1847, ayant épousé Sarah, fille de l'amiral Charles Webber, du Hampshire (Angl.), qui fut mère de deux fils et de trois filles.

Bibl. — V. la précédente; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SMITH (Samuel) (1756-1826), enseigne, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, conseiller exécutif, administrateur.

Il naquit le 27 décembre 1756 à Hempstead, colonie New York, et entra dans l'armée; il servit durant la guerre de l'Indépendance comme enseigne au régiment des **Queen's Rangers**, sous les ordres de John Simcoe et fut nommé capitaine le 25 décembre 1782. Après la fin des hostilités, il émigra au Nouveau-Brunswick. Lorsque Simcoe fut promu lieutenant-gouverneur, il passa dans le Haut-Canada, où il accepta une concession de terre : il s'établit à Newark en 1793 et se vit élire membre du Conseil exécutif de la Province le 11 octobre 1815 : on l'avait promu lieutenant-colonel le 14 janvier 1798. Il fut administrateur deux fois, le 10 juin 1817 et le 8 mars 1820, et décéda à York (Toronto), le 20 octobre 1826.

En 1799, il avait épousé Jane-Isabelle Clarke, qui fut mère de deux garçons et de six filles.

Bibl. — Army lists; H.-J. Morgan, *Cel. Men*, Québec, 1862; Arch. can., série C, vol. 743; Can. and Prov., index, 1917; D. B. Read, *Lieut. Govern. of Upper Can.*, Toronto, 1900; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

SMITH (Charles Douglas), lieutenant-gouverneur de l'Ile-Prince-Edouard.

Frère de l'amiral sir Sidney Smith, il fut appelé, le 4 août 1812, à succéder à M. Desbarres (V. ce nom), et assermenté seulement le 13 juillet 1813. Durant onze ans, la lutte politique persista entre lui et l'Assemblée, sans cesse ravivée par une série de pétitions, de résolutions, d'accusations. Dès son apparition en Chambre, il exprima l'aveu que les délibérations seraient inutiles et même

nuisibles au bien public : et il congédia la législature « pour lui éviter de perdre le temps ».

Pendant plus de trois ans, il sut se passer de ses conseils. La prochaine Assemblée vota les subsides, avec la clause additionnelle qu'ils seraient strictement et honorablement dépensés. Celle de 1818 présenta au lieutenant-gouverneur une adresse qu'il déclina d'agréer, à cause de certaines remarques inconstitutionnelles. Une seconde fut rédigée par un comité et transmise à Sa Majesté par l'intermédiaire de lord Dalhousie : elle contenait ces griefs : 1° En dix ans, le lieutenant-gouverneur n'avait guère franchi que 18 milles hors de sa résidence; 2° il avait illégalement constitué une Cour des biens en déshérence et de confiscation; 3° il avait refusé d'accepter une adresse; 4° il avait donné, montre en main, la parole à l'Orateur pour trois minutes sous peine d'ajourner l'Assemblée; 5° il avait discrédité le Conseil, en y faisant asseoir un cabaretier et un autre, au seul titre d'avoir épousé sa fille. Le fils du lieutenant-gouverneur brisa les vitres de la salle de réunion. Des assemblées publiques votèrent en bloc sa disgrâce et son rappel, qui lui fut officiellement notifié le 18 avril 1824.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SMITH (Goldwin) (1823-1910), professeur, gouverneur, secrétaire, président, journaliste, écrivain.

Fils de Richard Pritchard, docteur en médecine et d'Elizabeth Breton, il naquit à Reading, comté Oxford (Angleterre), le 13 août 1823, et reçut sa formation littéraire à Eton et à Oxford : il conquit les diplômes de bachelier en 1845 et de maître ès arts en 1848. En 1846, il fut nommé professeur de droit à Stowell et gouverneur ou recteur du collège de l'Université; en 1854, secrétaire de la Commission d'Oxford et professeur d'histoire moderne (1858-66). Durant la guerre de Sécession, il visita les Etats-Unis et, en 1868, il accepta la chaire d'enseignement de l'anglais et de l'histoire constitutionnelle à l'Université Cornell, à Ithaca.

En 1871, il vint au Canada, s'établit à Toronto, où il coula le reste de ses jours, prenant un vif intérêt aux affaires de la colonie. Il rallia le parti « Canada d'abord » et, en 1875, devint président du Club National de Toronto. Plus tard, il se fit l'avocat de l'Union commerciale avec les Américains; sans être partisan de l'annexion, il ne cacha point son dessein de l'union politique des Etats-Unis comme fin ultime du Canada : cet aveu contribua à le rendre impopulaire. Le journalisme attirait ses sympathies : en 1872, il accorda le concours de sa plume au **Canadian Monthly**, où il signait **Bystander** (Spectateur), l'espace de trente années. Ce nom de plume devint le titre même de son journal à partir de 1880, écrivant aussi dans **The Week et The Farmer's Sun** : il prêtait son concours financier simultanément.

Passé maître-écrivain, il n'a pas cependant rempli au Canada les promesses qu'annonçait son talent. La nomenclature de ses écrits occuperait plusieurs pages, mais aucun ne restera en littérature (V. Wallace, **op. cit.**).

Il décéda à Toronto, le 7 juin 1910, ayant épousé, en 1875, Harriet Dixon qui n'a laissé aucune postérité.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SMYTH (George Stracey) (1767-1823), officier supérieur dans l'armée, administrateur de la Nouvelle-Ecosse, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Né en 1767, il entra dans l'armée comme sous-lieutenant le 8 mars 1783, devint lieutenant au 7e régiment d'infanterie le 25 mars 1786, adjudant le 24 mars 1790, capitaine le 16 mars 1794, major le 6 septembre 1798, lieutenant-colonel le 1er octobre 1799, colonel le 25 octobre 1809, major-général le 1er janvier 1812.

Le 9 avril suivant, on lui accordait une commission d'administrateur du gouvernement civil de la Nouvelle-Ecosse et, le 13 août 1814, d'administrateur du Nouveau-Brunswick jusqu'au 25 juin 1816. Une seconde fois, il administra la N.-E., du 7 juin au 27 octobre 1816. Le 23 février 1817, il fut nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick jusqu'au jour de son décès à Fredericton, le 27 mars 1823.

Bibl. — J. Hannay, *Hist. of New Brunsw. and N. S.*, 1909; J. Lawrence, *Foot Prints*, 1883; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Arch. can., série m, vol. 588, 596; Série Q, vol. 166.

SNOWBALL (Jabez Bunting) (1837-1907), homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Fils du Révérend John, natif du comté d'York (Angl.), il naquit à Lunenburg le 24 septembre 1837 et émigra à Terre-Neuve, après avoir terminé son cours d'études au collège de Sackville (N.-B.). Il fut élu aux Communes (1878-82).

Nommé sénateur, le 1er mai 1891, il donna sa démission pour devenir lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, le 28 janvier 1902, jusqu'à sa mort subite, le 24 février 1907. Il avait épousé Margaret Mac Dougall,

de Chatham; puis, en 1873, Maggie Archibald, de Monkland (Ecosse).

BIBL. — Can. Parl. Guide, 1903; J. Hannay, *Hist. of N. B.*, Saint-Jean, 1909; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

SOCIETE DE DAMES INSTITUTRICES CATHOLIQUES, s'occupant de l'instruction des enfants indiens, sous le contrôle du Département des Indiens, rattaché au ministère de l'Intérieur fédéral.

La Société a été fondée en 1862 à Wickwémikong, île Manitouline, West Bay, où sept ou huit institutrices enseignent dans les petites missions. En 1913, la Société a été transférée à Spanish Station, où est ouvert un pensionnat avec 16 institutrices; une école à Cap Croker, comté Bruce, et une autre sur l'île Manitouline.

BIBL. — Can. eccléS., Montréal, 1930.

SOCIETE HISTORIQUE ET LITTERAIRE ACADIENNE, ayant une triple fin : encourager l'étude de l'histoire, et acadienne et canadienne, travailler à la conservation et au perfectionnement de la langue française; fonder et maintenir une bibliothèque et un musée acadiens.

Lors du grand Congrès, tenu à Moncton le 15 août 1927, le Comité d'Histoire avait formulé le désir de fonder une **Société** du genre. Ce vœu fut unanimement applaudi et aussitôt approuvé par un vote de l'Assemblée générale qui clôtura le Congrès.

Le 8 août de l'année suivante, sous la présidence de M. Placide Gaudet, généalogiste averti et président de la Commission d'histoire acadienne, se réunissaient au presbytère de Shediac des représentants de toute l'Acadie pour jeter les fondements de la **Société Historique et Littéraire Acadienne.** En janvier 1929, les officiers, élus à Shédiac, se rencontraient à Moncton, sous la présidence du Père Le Gresley, assisté du secrétaire A. Allard, curé de Bathurst-Est, et préparaient les constitutions de la nouvelle Société : en mars suivant, un acte adopté par la législature du Nouveau-Brunswick lui accordait son existence légale.

BIBL. — Notes comm. par le secrétaire M. A. Allard, 1930.

SOCIETE ROYALE DU CANADA, instituée en vue de promouvoir les études littéraires et scientifiques, tant en langue française qu'en l'anglaise.

L'initiative de la fondation appartient au gouverneur général, le marquis de Lorne (V. ce nom), qui en proposa l'organisation les 29 et 30 décembre 1881. L'année suivante, son projet fut mis à l'étude et un comité établit les classes provisoires de **La Société Royale du Canada pour la promotion de la littérature et de la science dans le Dominion.** (V. **Mém. Soc. Roy. Can.**, vol. I, Montréal, 1883.)

L'acte d'incorporation de la Société date du 25 mai 1883 et est consigné dans les **Mémoires** de l'année 1906. La fin de la fondation, conformément aux desseins de Son Excellence, le marquis de Lorne, convergeait vers quatre ou cinq sections d'études :

1° L'encouragement à imprimer aux chercheurs et aux écrivains, en vue de développer l'essor des études littéraires et scientifiques;

2° La publication annuelle des comptes-rendus et des travaux des membres associés; documents et mémoires inédits, études spéciales sur des sujets soumis à leur appréciation;

3° La distribution de prix qui seraient décernés aux travaux de valeur et de mérite, ayant pour objet les choses du Canada;

4° La classification des objets et des manuscrits, relatifs aux spécimens d'un musée géologique, archéologique, d'histoire naturelle.

Suivent neuf clauses diverses concernant l'existence et la prospérité de la Société, en tant que corporation autonome et dotée de ses prérogatives indépendantes.

Depuis cette époque, la Société Royale a été divisée en cinq sections : 1° Littérature, histoire, poésie françaises; 2° Littérature, histoire, poésie anglaises; 3° Sciences mathématiques et physiques; 4° Sciences naturelles, géologie; 5° Sciences biologiques.

Naturellement, le marquis de Lorne se vit contraint d'élire les membres fondateurs de son institution : leurs noms ont été conservés et, parmi eux, on rencontre des hommes éminents, comme sir J. W. Dawson, premier président, et J.-J.-O. Chauveau, vice-président. Dans la suite, les vacances de siège ont été soumises à l'élection des membres agrégés.

La Société a pris une part active dans la création des Archives publiques, du Musée national, de la Galerie nationale de peinture, du Conseil des Recherches, du Service ethnologique, etc.; en un mot, du progrès effectué dans les diverses branches des connaissances intellectuelles et scientifiques, au Canada.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. Can., 1882-94, 12 vol.; 1895-1906; 12 vol.; 1907-27, 22 volumes; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

SŒURS DU SERVICE (Congrégation des), ayant pour fin l'œuvre des missions dans les districts isolés de l'Ouest canadien, au moyen

de l'enseignement ecclésiastique et du soin des malades.

Fondée à Toronto le 15 août 1922, elle se livre à la formation des gardes-malades et s'occupe aussi des immigrés dans les ports au débarquement; enfin elle tient des refuges dans les principaux centres du Canada. La maison mère est à Toronto, ainsi que le noviciat : le personnel dénombre 55 Religieuses en six ans.

Les établissements qu'elles dirigent sont ainsi répartis : Halifax, soin des immigrés; Montréal, Toronto, Winnipeg, refuges; Camp Morton (Man.), 2 écoles; Edmonton (Alta), œuvre des catéchistes; Edson, Vilna (Alta), hôpitaux et école; Vancouver, refuge.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

SŒURS GRISES (V. Charité).

SŒURS GRISES DE LA CROIX D'OTTAWA (Congrégation des), établie en vue de



R. M. Bruyère.

la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, des œuvres de charité envers les malades, les vieillards, les infirmes, les pauvres, les orphelins, les Indiens.

L'origine de l'Institut remonte au 20 février 1845. Le 20 octobre 1844, le Père Telmon (V. ce nom), curé de Bytown (Ottawa, plus tard), écrivait à la Supérieure Générale des Sœurs de la Charité, de l'Hôpital-Général de Montréal, que « l'état de la ville (6.000 âmes) demande impérieusement de bonnes écoles; qu'il n'y a rien pour les Canadiens; que l'instruction et l'éducation pressent plus que toute autre chose; qu'il écrit, non pour l'inviter, mais la prier en grâce de lui donner trois Sœurs pour faire l'école dans les deux langues, en attendant qu'elles puissent, par la suite, embrasser toutes les œuvres de son Institut; que, sur son refus, il s'adressera à une autre Congrégation, mais qu'elle sache bien que les Sœurs Grises sont appelées les premières et que ce sont elles que Dieu veut ici ».

A ce pressant appel, adopté et sanctionné officiellement par Mgr Phelan (V. ce nom), le Conseil des Sœurs Grises de Montréal choisit quatre Religieuses, qu'il organisa en communauté par l'élection des officières, et les chargea de la fondation de Bytown : le groupe y arrivait le 20 février suivant.

Petite-fille de Jean-Baptiste, major des Milices de division de l'Assomption, fille du capitaine Charles Bruyère et de Sophie Caron-Mercier, Elisabeth naquit à l'Assomption, le 19 mars 1818, devint bientôt orpheline, compléta sa formation chez son tuteur, François Caron, curé du Saint-Esprit et auprès de sœur Eulalie. Entrée au noviciat des Sœurs de la Charité, elle faisait sa profession, le 31 mars 1841 : on la nomma aussitôt hospitalière des orphelines. Le Conseil la promut Supérieure de la nouvelle fondation, lui adjoignant Sœur Eléonore Thibodeau pour assistante, Sœur Rodriguez comme maîtresse des novices, Sœur Saint-Joseph économe; Sœur Rivet, encore novice, et Mlle Jones, postulante : en réalité, avec Sœur Xavier, la Mère Générale envoyait sept fondatrices à la fois.

Dès le 3 mars 1845, l'école est ouverte « à 120 écolières de langue française et de langue anglaise », dans un hangar à deux étages : on en dénombrait 160 au 1er mai. Le 10, un vieillard est installé dans la « Salle des Invalides »; le 14, un nègre malade; le 30, se présente la première orpheline. Le soin des malades à domicile vient s'ajouter à ces œuvres naissantes, ainsi que la surveillance des Repenties.

Lorsque vint, en 1848, Mgr Guigues, il organisa l'ouverture d'un pensionnat et, en 1851, d'un Hôpital Général. Les Missionnaires Oblats, les Pères Telmon et Mulloy, secondaient les Sœurs de toutes manières. Le 3 juin 1850, dans leur couvent de la rue Water, les fondatrices purent concentrer leurs œuvres éparses : les malades étaient tout proches, à l'hôpital restauré des émigrés;

noviciat, orphelinat, pensionnat, écoles, hospice des vieillards, simultanément germes de futurs et magnifiques développements.

Le 4 septembre 1854, l'essaim de Montréal commença sa vie propre et indépendante de la ruche, sous la **Règle** modifiée et tracée par le Père Casimir Aubert, Supérieur des Oblats de Bytown. Ce dernier nom est alors remplacé par celui d'**Ottawa**, conformément à la décision de S. M. la Reine Victoria.

En moins de dix années, l'Institut comptait 25 professes, 3 novices, 6 postulantes. Par un Décret du 9 mars 1885, l'Institut fut loué à Rome et prit le nom de **Congrégation des Sœurs Grises de la Croix.** Grâce encore à l'intervention de Mgr Duhamel, le 15 janvier 1889, Léon XIII daigna formellement et définitivement approuver les Constitutions.

La statistique officielle dénombre ainsi : le personnel, en 1930, 887 professes vivantes, 400 défuntes, 122 novices et postulantes; les établissements scolaires : Ecole normale (Hull), pensionnats 7, académies 8, écoles paroissiales 63, écoles ménagères 5; établissements de charité : hôpitaux 9, hospices 2, orphelinats 2.

Le personnel se dévoue dans 8 diocèses et un Vicariat apostolique : diocèse d'Ottawa, 33 maisons; diocèse des Trois-Rivières, 3; diocèse de Nicolet, 2; diocèse de Pembroke, 2; diocèse du Sault-Sainte-Marie, 4; diocèse de Mont-Laurier, 2; diocèse de Haileybury, 4; Vicariat de l'Ontario Nord, 2; aux Etats-Unis, 5 couvents.

Au cours des dernières années, la Congrégation a produit deux greffes : l'une aux Etats-Unis : l'Institut des **Sœurs Grises de Plattsburg**; l'autre au Canada : la **Congrégation des Sœurs Grises de l'Immaculée-Conception** de Pembroke (V. ce nom).

BIBL. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930; Notes recueillies par l'auteur du *Dictionnaire général du Canada.*

SOIERIES, manufactures où l'on fabrique les tissus et les étoffes de soie, récemment établies au Canada.

Les Provinces de Québec et de l'Ontario sont les seules à posséder des établissements: 12 dans la première et 11 dans la seconde. En 1917, les neuf usines d'alors employaient 824 personnes, dont les émoluments se montaient à $ 392.398 : le total des capitaux investis, à $ 2.223.164, et la valeur des produits, à $ 2.372.000.

Les 23 manufactures d'aujourd'hui ont employé 4.372 personnes, dont les salaires se sont chiffrés à $ 3.825.796; les mises de fonds ont atteint $ 28.278.657, et la valeur de la production $ 14.476.000. Les fabriques de soie ont tissé, en 1929, 3.786.442 verges de soie large et des marchandises d'une valeur de $ 4.451.008 : soie naturelle et soie artificielle en pièces, 2.163.054 verges, évaluées à $ 2.839.104; les mêmes filées et fils de soie, 3.855.651 livres, évaluées à $ 4.583.084; autres produits, comprenant l'ouvrage à façon, pour $ 2.602.884. La production du Québec représente une valeur de $ 8.327.576 et celle de l'Ontario $ 4.148.504.

En 1929, le Canada a importé pour $ 29.402.963 de soie grège et de soie naturelle manufacturée : soit pour $ 11.826.237 des Etats-Unis; $ 8.211.833 du Japon; $ 3.745.631 de France; $ 2.377.373 de la Suisse; $ 1.368.916 du Royaume Uni. Quant aux importations de soie artificielle, elles provenaient presque toutes de l'Angleterre et des Etats-Unis; les Pays-Bas en ont vendu pour $ 1.201.462, la France pour $ 1.099.114 et la Suisse pour $ 997.763.

BIBL. — Bureau de la Stat., Ottawa, 1930; *Paris-Can.*, hebdom. de Paris, août 1930.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de) (1566-1612), le plus jeune fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. — **Soissons**, ville d'environ 15.000 âmes, dans l'Aisne (Ile-de-France).

Il se distingua, à côté de Henri de Navarre, son cousin, aux combats d'Arques et d'Ivry. Il courtisa d'abord la sœur du roi, Catherine de Bourbon, qui épousa (1599) Henri de Lorraine, duc de Bar. Après son mariage, le roi refusa, à celle que le comte avait choisie, la permission de prendre les **fleurs de lis.** Cette défense aigrit l'époux profondément, qui sur-le-champ abandonna la Cour. A la mort de Henri IV (mai 1610), il fut sur le point de se mêler au groupe des mécontents; mais la Reine le calma en lui conférant le gouvernement de la Normandie.

En 1612, le comte accueille avec empressement les propositions de M. de Champlain relativement à la colonisation de la Nouvelle-France. Pour dompter son ambition et l'empêcher de nuire, la Régente lui accorda volontiers (8 octobre) la commission et le titre de Vice-Roi. Champlain devient sous-lieutenant particulier, investi de la pleine autorité sur les immigrants et les indigènes.

Mais soudainement, le 1er novembre, la mort enlève le vice-roi, et sa succession passe à Henri de Bourbon, prince de Condé (V. ce nom). Voulant honorer sa mémoire et reconnaître ses services, Champlain appela (1613) **Lac-de-Soissons** le lac actuel des **Deux-Montagnes.**

BIBL. — H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France*, Toronto, 1901; le duc d'Aumale, *Hist. des Princes de Condé*, t. III, Paris, 1886; E. Zeller, *Marie de Méd. et Sully*, Paris, 1892.

SOMERVILLE (Alexander) (1811-85), soldat et journaliste.

Né à Springfield, Oldhamstock, en Ecosse, le 15 mars 1811, il s'enrôla en 1831 dans le régiment des **Ecossais Gris** et il servit en Espagne avec le corps auxiliaire britannique jusqu'en 1838. Puis il déposa l'épée pour la plume, se faisant journaliste sous le nom de **Un Siffleur à la Charrue.**

En 1838, il émigra au Canada; en 1863, il se fixa à Hamilton, où il fonda **The Canadian Illustrated News.** En 1866, il sert sous les armes contre l'invasion des Féniens (V. ce mot). Il mourut à Toronto, le 17 juin 1885, auteur de : **The Autobiography of a Workman,** Londres, 1849; **The Whistler at the Plough,** Manchester, 1852; **Conservative Science of Nations,** Montréal, 1860; **Canada a battleground,** Hamilton, 1862; **A Narrat. of the Fenian Invasion of Canada,** ib., 1866.

BIBL. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SONGE, usage superstitieux, accrédité dans les diverses tribus comme présage heureux ou néfaste, comme inspiration des Esprits supérieurs et des âmes dont il tenait le langage d'outre-tombe, ayant ses fêtes et ses interprétations de la part des sorciers.

Il était le régulateur presque unique des pratiques religieuses et des entreprises de la vie indienne. Pour le consulter, le jeûne était indispensable. « C'est lui qui dicte aux Sauvages leurs festins, leur chasse, leur pêche, leurs guerres, leurs remèdes, leurs jeux et leurs chansons. » **(Relat.** du Père Perron, 1639.)

Tout est permis, dès qu'il s'agit de donner aux songes leur accomplissement. Un Iroquois a-t-il rêvé qu'il était pris par l'ennemi et attaché au poteau pour être brûlé vif? Il se hâte, à son réveil, de convoquer ses meilleurs amis et se fait cruellement tourmenter, afin que le songe étant en partie vérifié en temps de paix, il n'ait plus à craindre son entière réalisation en temps de guerre. (R. P. Tailhan, **Mém. de Nic. Perrot.)** Si, au contraire, le Sauvage se réveille dans un songe agréable, il se lève, il danse, il chante et se réjouit.

Le songe était donc à leurs yeux une chose sacrée, la voie dont use la divinité pour manifester ses volontés à l'homme.

Les peuples ignorants, même chrétiens, se défont difficilement de cette superstition, sotte et tyrannique.

BIBL. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 72, Cleveland, 1901.

SOREL (Pierre de) (1628-82), capitaine au régiment de Carignan et seigneur. — **Sorel,** bourg près d'Abbeville; **Sorel-le-Grand,** près de Péronne, dans la Somme; **Sorel-Moussel,** dans l'Eure-et-Loir.

Toutefois, la famille habitait le Dauphiné. Pierre de Saurel — il signait ainsi — fils de Mathieu et de Jeanne de Giraud, originaires de la paroisse Notre-Dame de Grenoble, naquit en 1628 et embrassa la carrière des armes. Il parvint au grade de capitaine. Le 14 mai 1665, M. Talon, rendu à La Rochelle, informe Colbert qu'il a assisté à la revue de huit compagnies de troupes; qu'elles sont toutes complètes; que celle de M. de Sorel est la plus remarquable; qu'une gratification de 15 à 20 pistoles, faite à cet officier, serait de bonne politique.

Ces huit compagnies débarquent à Québec, le 17 août 1665. Le 25, M. de Tracy fit marcher M. de Sorel avec sa compagnie pour aller construire un fort à l'entrée de la rivière **Richelieu,** et le fort porte ce nom, sur l'emplacement même de celui qu'y établit M. de Montmagny (1642). Ce n'est que, six ans plus tard, qu'il fut baptisé du nom de **Sorel.**

Le **Journal des Jésuites** rapporte que, le 10 octobre, mourut à Chambly, le Père François Du Péron, et que son corps fut apporté à Québec par cinq soldats : M. de Sorel fit faire le cercueil et le garder la nuit avec des cierges et saluer au départ par ses soldats sous les armes. La compagnie hiverna à Sorel avec le capitaine. Le 27 juillet, ayant appris que plusieurs Français du fort **Sainte-Anne,** au lac Champlain, avaient été faits prisonniers par les Agniers, une troupe de 300 hommes et de 100 Sauvages, commandés par M. de Sorel, partit de Québec pour aller les attaquer. Le capitaine ramena, le 31, le Bâtard Flamand (V. ce nom), le lieutenant Louis de Cauchy de Lerole et un habitant de Ville-Marie. Le 14 septembre, il accompagna toute l'armée marchant vers les bourgades des Agniers.

Après le licenciement des troupes victorieuses, M. de Sorel se décida à s'établir au pays : le 10 octobre 1668, il épousa à Québec Catherine, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau (V. ces noms), qui ne lui donna aucun enfant. En 1672, M. Talon lui concède la seigneurie de son nom. Tout en participant comme d'autres seigneurs à quelque trafic de fourrures, M. de Sorel se livra surtout à la culture : en 1681, le recensement lui assigne 43 bêtes à cornes, 68 moutons, 18 chèvres, 150 arpents de terre en valeur.

En 1712, le **Mémoire** de M. de Catalogne (V. ce nom), concernant les fiefs et seigneuries, affirme que celle de Sorel est « en décri depuis très longtemps, sans que l'adjudica-

tion s'ensuive; qu'elle a une grande étendue avec de très belles terres peu habitées et quantité de toute sorte de bois de construction et une infinité de vignes sauvages ».

En juin 1682, M. de Sorel, en dépit de son âge, accompagne à la baie d'Hudson les sieurs Radisson et des Groseilliers, La Chesnaye, etc. et 29 hommes d'équipage divisés en deux barques. Le 10 octobre, il est convoqué par M. de La Barre à l'Assemblée, appelée à délibérer sur la question iroquoise. Il mourut à Ville-Marie, le 28 novembre suivant, et son épouse en 1732. En 1713, la seigneurie passa à la famille de Ramezay (V. ce nom).

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; B. Sulte, *Hist. des Canadiens*, 8 vol., Montréal, 1882-84; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Régis Roy et G. Malchelosse, *Le Régim. de Carignan*, Montréal, 1925; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1923.

SOUART (Gabriel) (1610-91), prêtre de Saint-Sulpice, curé, supérieur, aumônier, fondateur des premières écoles à Ville-Marie.

Né au diocèse de Paris, vers 1610, dans une famille opulente, il se livra d'abord à l'étude de la médecine et s'agrégea, en 1646, à la Compagnie de M. Olier. Il fut ordonné prêtre en 1650. Ayant ensuite exercé le ministère en France, il fut désigné en 1657 comme compagnon de M. de Queylus (V. ce nom). Débarqué à Québec le 20 juillet, on l'installa premier curé de Ville-Marie, et il devint, en 1661, premier Supérieur du Séminaire. Sa première initiative se porta sur l'institution de marguilliers et bientôt sur la fondation d'écoles élémentaires de garçons. D'après l'assertion de l'abbé Faillon, le Pape l'avait autorisé à user de ses connaissances médicales, au besoin et à toute éventualité.

M. Souart convia neveux et nièces à le rejoindre à Ville-Marie; au nombre de ces dernières étaient Elisabeth Souart d'Abancourt et Catherine Gauchet de Belleville, qui épousa M. de Branssat (V. ce nom). C'est en leur faveur que l'abbé Souart opéra plusieurs transactions d'immeubles à Ville-Marie, en 1665 et en 1672. Il était aussi l'oncle de M. de Hautmesnil (V. ce nom). Il fut successivement curé de Ville-Marie (1657-76), directeur des Filles de la Mère Bourgeoys (1657-76), supérieur du Séminaire (1661-65), aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, une seconde fois supérieur des Sulpiciens (1674-76), vicaire à Notre-Dame (1678-79).

Il retourna en France après 1686 et mourut à Saint-Sulpice à Paris, le 8 mars 1691.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910.

SOUBRAS (Pierre-Auguste de), commissaire-ordonnateur à l'Ile-Royale.

Le 1er avril 1714, il reçut ses provisions. Arrivé auprès de M. de Costebelle, gouverneur, il se vit aux prises avec les difficultés inhérentes aux débuts d'une colonie; mais son énergie triompha de tout. On lui doit l'établissement des moulins à vent, la construction de vaisseaux, le développement des ressources naturelles : charbon, chaux, briques, ardoisières, ainsi que des relations commerciales, la colonisation de Port-Dauphin, de Port-Toulouse, de l'île Saint-Jean.

M. de Soubras fut rappelé en 1718 et employé dans la suite dans les ports du royaume. M. Le Normant le remplaça, sans réussir à l'égaler.

Bibl. — A. Shortt, *Docum. du Rég. fr.*, t. I, Ottawa, 1925.

SOUEL (Jean-François) (1695-1729), professeur, prêtre, Jésuite, missionnaire en Louisiane.

Né le 27 mai 1695 en Champagne, il entra au noviciat des Jésuites à Nancy le 18 juillet 1716, ayant fait déjà deux ans de philosophie. Ensuite, il y enseigna au collège de l'Ordre la cinquième, la quatrième, la troisième (1717-20), les humanités et la rhétorique (1720-22); puis il fit à Paris sa théologie, et fut ordonné prêtre (1722).

En 1726, on le désigna pour les missions de la Louisiane. Parti en 1727, il arriva à la Nouvelle-Orléans, où le Père de Beaubois le désigna comme missionnaire des Yazous. Trois fois sa santé vint à fléchir; à travers mille difficultés, il réussit à rejoindre son poste.

A cette époque, les Natchez voisins avaient décrété le massacre des Français, projet qu'ils mirent à exécution, le 28 novembre 1729. Poussés par ces féroces meurtriers, les Yazous tuaient, le 12 décembre, les dix-sept Français de la garnison, ayant tiré la veille plusieurs coups de fusil sur leur missionnaire. Il avait, en deux ans, si bien conquis leur affection qu'ils se reprochèrent sa mort, dès qu'ils furent de sang-froid.

M. de Chateaubriand a introduit son nom dans ses romans : **Atala et les Natchez.**

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, au 18e siècle, t. I, Paris, 1906; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, 73 vol., index, Cleveland, 1901.

SOUMANDE (Pierre, sieur de l'Orme) (1619-89), maître-taillandier, navigateur, capitaine au long cours.

Originaire de la Gascogne, il était fils de Louis Soumande et de Guillemette Savoureau, de la paroisse Saint-Antoine de Mauriac (Gironde).

Venu au Canada sur les navires marchands, initié d'avance à l'art de la navigation, Pierre Soumande épousa à Québec, le 16 novembre 1649, Simone Côté. Il exerçait alors le métier de maître-taillandier, qui lui rapporta une honnête aisance. Simultanément on le dit capitaine à bord de **l'Honoré**, traversant l'Océan, en vue du transport des marchandises entre Québec et La Rochelle. Il mourut, le 29 novembre 1689, et fut inhumé dans l'église.

Selon Tanguay, il avait eu treize enfants, entre autres :

Louis, né le 14 mai 1652, ordonné prêtre le 21 décembre 1677, agrégé au Séminaire, fondateur de deux bourses pour l'instruction des enfants de sa parenté, et d'une troisième bourse en faveur du maître d'école de Saint-Joachim;

Marie, née le 1er avril 1655, mariée le 28 octobre 1670 à Joseph Migneau;

Anne, née le 25 janvier 1658, mariée le 21 novembre 1672 à François Hazeur (V. ce nom);

Louise, née le 17 mai 1664, devint première Supérieure de l'Hôpital-Général, décédée en 1708, sous le nom de Saint-Augustin;

Jean, né le 7 octobre 1669, se fit marchand bourgeois avec François Hazeur; il épousa, le 30 octobre 1698, Anne Chapoux et mourut en 1716. Le plus jeune de ses huit enfants, nommé François-Marie, se maria, le 9 août 1734, à Élisabeth-Charlotte Gaultier de Varennes qui lui donna quinze enfants : neuf d'entre eux émigrèrent en Louisiane. Jean mourut en 1801, âgé de 96 ans;

Marie-Madeleine, née le 13 janvier 1672, entra aussi au couvent de l'Hôpital-Général, prit le nom de Sœur de la Conception et décéda le 7 février 1703.

Bibl. — Fr. Daniel, P. S. S., *Une Page de notre Hist.*, Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

SPEDON (Andrew Learmont) (1831-84), journaliste et littérateur.

Il naquit à Edimbourg, en Ecosse, le 21 août 1831, et vint tout jeune au Canada avec ses parents. Instituteur à Châteauguay, durant plusieurs années, sa santé vint à s'altérer et le força à rechercher le climat des Bermudes, où il mourut le 26 septembre 1884.

Il avait publié : **The Woodland Warbler**, Montréal, 1857; **Tales of Can. Forest**, ib., 1861; **Rambles among the blue Noses**, ib., 1863; **Can. summer Even. Tales**, ib., 1867; **Sketches of a Tour from Can. to Paris**, ib., 1868; **The Can. Minstrel**, ib., 1870.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; *Dom. Ann. Regist.*, 1884; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

SPRAGGE (John Godfrey) (1806-84), avocat, magistrat, administrateur de l'Ontario.

Issu d'une famille du comté de Dorchester, il naquit à New Cross, de Londres, le 16 septembre 1806. En 1820, il vint avec sa famille au Canada. Son père accepta une chaire de professeur à l'École centrale d'York (Haut-Canada). John étudia les lettres sous la direction de l'évêque anglican, John Strachan. Puis il fit son cours de droit et fut admis au barreau en 1828. En 1850, il est trésorier de la Société légale.

Plus tard, devenu juge en chef, il administra la Province, du 10 juillet au 6 septembre 1882. Il mourut à Toronto le 20 avril 1884, s'étant marié à une fille du docteur Alexander Thom, chirurgien militaire et surintendant des établissements sur le Rideau.

Bibl. — D. Read, *The Lives of the Jug. of U. C.*, Toronto, 1900; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STAGNI (Peregrin-François) (1859-1918), Religieux Servite, archevêque, troisième Délégué Apostolique au Canada et Terre-Neuve.



Mgr Stagni.

Né à Badrio, au diocèse de Bologne (Italie), le 2 avril 1859, il entra chez les Servites (V. ce mot) au Monte-Senario (Florence) en 1874, et prononça ses vœux en 1875. Le 24 septembre 1881, il reçut les onctions sacerdotales à Londres (Angleterre), dans un

couvent de son Ordre. Il y professa, de 1881 à 1883, et devint étudiant en théologie à Rome (1883-85). Retourné à Londres, il exerça les fonctions de maître des novices, puis de curé d'une importante paroisse (1885-1893).

On le promut alors professeur de philosophie naturelle, au Collège de la Propagande à Rome jusqu'en 1901, étant simultanément procureur général de son Ordre et consulteur du Saint-Office. Puis, il fut élu Prieur général des Servites (1901-1907). Le 15 avril de cette année, le Saint-Siège l'élevait à la dignité d'archevêque d'Aquila dans les Abruzzes : il fut sacré à Rome, le 28 mai suivant, par le cardinal Gennari et intronisé le 9 avril 1908.

Nommé Délégué Apostolique au Canada et Terre-Neuve, le 3 novembre 1910, il arriva à Ottawa, le 24 mars 1911, et y séjourna jusqu'au 25 avril 1918. Il est décédé à Rome le 23 septembre suivant.

Bibl. — Alman. de *l'Act. cath.*, Québec, 1917; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. III, Montréal, 1911.

STEPHEN (Sir George, baron Mount) (1829-1921), commis, directeur de banque, président de chemin de fer, baronnet.

Fils de William et d'Elsped Smith, il naquit à Dufftown, comté Banff, en Ecosse, le 5 juin 1829, et apprit les éléments du cours primaire à l'école locale. En 1850, il émigre au Canada et est admis comme commis à la manufacture de tissus de la Compagnie Stephen de Montréal, où il prit des parts ou des actions dans la suite.

En 1873, on le choisit pour directeur de la **Banque de Montréal**; il en devint le président (1876-81). Associé à Donald Smith ou lord Strathcona, son parent, il fut nommé membre du syndicat du chemin de fer Saint-Paul et Manitoba; et, en 1880, de la Compagnie qui entreprit la construction du Pacifique Canadien, dont il devint le président (1881-88).

La même année, nanti d'une immense fortune, il alla vivre en Angleterre, où il participa à beaucoup d'œuvres philanthropiques. Il décéda, le 29 novembre 1921, à Brocket Hall, comté de Hereford, après s'être marié d'abord (1853) à Annie-Charlotte, fille de Benjamin Kane, de Londres, décédée en 1896; ensuite (1897) à Gian, fille du capitaine de la marine Robert George Tufnell. En 1886, il fut créé baronnet du Royaume-Uni; en 1891, baron de Mount Stephen; en 1905, grand-croix de l'Ordre Victoria; en 1911, docteur honoraire de l'Université Aberdeen, en Ecosse.

Il s'était fait remarquer par des talents extraordinaires, comme organisateur et administrateur.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; B. Wilson, *The Life of lord Strathcona*, Londres, 1915; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STEVENS (Paul) (1830-82), journaliste et littérateur.

Né en Belgique en 1830, il émigra au Canada dans sa jeunesse, et se fixa à Montréal. Il entra comme rédacteur aux bureaux de **La Patrie**, puis de l'**Artiste**. Il est décédé au Coteau-du-Lac, où il occupait les fonctions de précepteur dans la famille de Beaujeu (1882).

En 1857, il a publié à Montréal un recueil de **Fables** en vers, et, en 1867, à Ottawa, des **Contes populaires**.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; E. Lareau, *Hist. de la Litt. can.*, Montréal, 1873.

STEWART (David), officier dans l'armée, administrateur du gouvernement du Cap-Breton.

Il entra dans les troupes en qualité d'enseigne au 74e régiment d'infanterie, le 8 décembre 1804, devint lieutenant le 2 octobre 1806, capitaine le 5 avril 1810. Il commandait les troupes stationnées au Cap-Breton, dont il devint administrateur, du 20 juin 1820 au 24 octobre suivant. Promu major le 16 avril 1822, son nom disparaît ensuite de la liste militaire.

Bibl. — Army lists; Arch. can., série C, vol. 368, Ottawa.

STISTED (Sir Henry William) (1817-75), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils de Charles, décédé en 1842, et d'Eliza Burn, il naquit à Saint-Omer (France) en 1817, fit ses études à Sandhurst, entra dans l'armée comme enseigne au 2e régiment d'infanterie, devint lieutenant le 29 septembre 1838, capitaine le 29 avril 1842, major le 26 mai 1848, lieutenant-colonel le 19 avril 1850, colonel le 28 novembre 1854. Il servit dans l'Afghanistan et en Perse, en 1856-57, et aux Indes orientales en 1863.

Promu commandant divisionnaire au Canada en 1867, il fut nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario, du 1er juillet 1867 au 14 juillet 1868 : il fut le premier officier civil de la Province. On l'avait honoré du titre de Compagnon le 1er janvier 1858, et on l'éleva à celui de commandeur de l'Ordre du Bain, le 20 mai 1871. Créé lieutenant-général le 5 février 1873, il mourut en Angleterre le 10 décembre 1875.

Il avait épousé, en 1845, Maria, sœur de sir Richard Francis Burton (V. ce nom) et fille du lieutenant-colonel de même nom.

Bibl. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1925; J. Heyden, *The Book of Dign.*, Londres, 1894.

STOBO (Robert), marchand, capitaine, prisonnier, espion, capitaine d'infanterie, auteur de **Mémoires**.

Il était fils de William Stobo, négociant de Glasgow (Ecosse). Né en 1727, il était d'une délicate constitution et se plaisait encore jeune à battre du tambour, à manier le fusil, entouré de ses compagnons de jeu. Son père mourut en 1740, quand Robert entra à l'Université « pour une saison ou deux ».

Puis soudain, il s'embarqua pour la Virginie, où il fut garçon épicier chez des marchands originaires de Glasgow. En 1747, il retourna dans sa ville natale et vendit à l'encan les propriétés de son père. Il put acheter avec le produit un stock de marchandises variées et il mit à la voile pour tenter fortune en Virginie. Il s'appliqua à tenir table ouverte à ses amis et ne tarda guère à se rendre populaire.

En 1754, quand les Virginiens résolurent de lutter contre les prétendus empiètements des Français sur leurs frontières, le gouverneur Dinwiddie improvisa Stobo capitaine d'un régiment provincial. S'il faut en croire ses **Mémoires**, le capitaine « se procura un véhicule couvert et fermé, où il empila tout ce qui était nécessaire aux agréments d'une expédition à travers monts, vallées, bois et prairies; il tenait table ouverte aux soldats dans ces régions désertes, abondantes d'ailleurs en gibier, qu'il aimait ensuite à arroser d'un bon vin de Madère ».

Quand George Washington capitula au fort **Necessité** (V. ce mot), dont Stobo avait été lui-même l'ingénieur, le commandant français, M. de Villiers (V. ce nom), réclama deux otages, qui furent Robert Stobo et Van Braam. On les interna au fort Du Quesne. Là, Stobo employa ses loisirs à en dresser le plan, qu'il signa et fit parvenir avec des lettres au colonel Braddock (V. ce nom). Lorsque celui-ci fut tué, ses papiers tombèrent entre les mains des vainqueurs et parmi eux le plan du fort, portant la signature de Stobo. Ce dernier fut dès lors transplanté d'une prison à une autre, jusqu'à sa détention à Québec. En 1756, il réussit à s'en évader et l'on promit 6.000 liv. à quiconque opérerait son arrestation. L'on fit la battue dans les bois et le traître fût réintégré dans un donjon du Château.

Un rapport de ses agissements fut communiqué au ministre qui ordonna de le traduire en cour martiale : la sentence édicta la peine de mort. Le procès fut transmis au roi pour confirmer le verdict; dans l'intervalle, le condamné fut transféré à la prison commune. Il sut s'y faire des amis et peu à peu on lui accorda plus de liberté; il se rapprocha ainsi de certains personnages influents de la place. On le transporta de nouveau dans une maison proche des remparts, probablement celle qui dominait la rivière Saint-Charles, employée à cette époque à l'usage des prisonniers de guerre.

D'après ses **Mémoires**, il dut cette faveur à la fille d'un officier supérieur, qui voulut bien s'intéresser à son sort. Là, il rencontra le lieutenant Stevenson des troupes métisses, fait prisonnier à Beauséjour. Tous deux tramèrent leur évasion. Un troisième prisonnier, nommé Clark, converti au catholicisme, et jouissant, à ce titre, d'une plus grande liberté, entra aussi dans le complot.

Stobo, avec beaucoup de difficulté, réussit à faire sauter un barreau de fenêtre et s'échappa, le 30 avril 1759. A la rivière Saint-Charles, il retrouva ses affidés, Clark étant accompagné de femme et enfants. Tous s'embarquaient dans un canot, se cachant le jour dans les bois, voyageant la nuit, jusqu'à atteindre Kamouraska. Là, on s'empara d'un bateau à quatre rames; puis, grâce à un pavillon blanc, d'une goélette et de son équipage, qui leur permit de se rendre à Louisbourg vers la fin de juin. (**Mémoires**, pp. 17-65.)

Le 1er juillet, Amherst reçut une lettre du gouverneur Whitmore de Louisbourg, l'informant de l'évasion de Stobo et lui apprenant qu'il enjoignait au réfugié de se rendre devant Québec, où il pourrait être utile aux projets de Wolfe. (Arch. Can., vol. 213.)

Stobo arriva à Québec vers le 10 juillet et y fut d'une indubitable utilité. Il semble avoir correspondu avec quelques personnes relativement aux mouvements des troupes. Le **Journal** du curé Récher l'affirme en ces termes : « Chose étrange! Une dame prisonnière des Anglais m'a assuré que M. Stobo lui avait montré une lettre qu'un homme de Québec, Français ou Canadien, écrivait aux Anglais pour les informer de ce qui se passe chez nous » (V. Bull. des Rech. Hist., année 1903).

Il était assurément en état de signaler le site de plusieurs entrepôts. Le 7 septembre, on lui confia la périlleuse mission de porter des dépêches au général Amherst (V. ce nom). Le 10, il tomba entre les mains d'un corsaire, mais il réussit encore à s'évader et atteignit Crown Point, en octobre (V. Siège of Québec, vol. VI). Les Anglais lui étaient

sans doute reconnaissants des renseignements obtenus par lui, sans approuver les méthodes dont il usait pour se les procurer, au moins en apparence.

Le 5 juin 1760, Stobo fut promu capitaine au 15e régiment d'infanterie et son nom paraît dans le Rôle de l'Armée en 1770. Dans la suite, il n'en est plus fait mention dans les annales de l'histoire. (**Memoirs of Major Robert Stobo, of the Virg. Regiment**, Pittsburg, 1854.)

BIBL. — *John Knox's Journal*, t. II, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 1re série, Lévis, 1919.

STRACHAN (John) (1778-1867), ministre, archidiacre, premier évêque anglican de Toronto, conseiller, fondateur de son Université.

Fils de John et d'Elizabeth Finlayson, il naquit à Aberdeen, en Ecosse, le 12 avril 1778, suivit les cours de l'Université locale, où il conquit le grade de maître ès arts en 1796. Durant trois années, il enseigna dans les écoles; puis, il émigra au Canada et ouvrit une institution à Kingston, en 1799. Ayant opté pour la carrière ecclésiastique, on l'ordonna diacre en 1803 et ministre anglican, l'année suivante; il fut nommé recteur aussitôt de Cornwall. En 1812, en vertu de ses remarquables talents, on le transféra à York (Toronto), où il se fit apprécier, en 1813, durant l'occupation des troupes américaines.

Aussi bien, en 1815, il fut choisi comme membre du Conseil exécutif et, en 1818, du Conseil législatif, jusqu'en 1836 et en 1841 respectivement. Toute son ambition le portait à procurer la gloire de son Eglise. C'est dans cette vue qu'il est vraiment considéré comme le plus éminent promoteur des institutions classiques, scientifiques et libérales de la Province de l'Ontario. On le regarde avec raison comme le fondateur de l'Université de Toronto, qui a, dans la suite, acquis une si grande renommée jusqu'à nos jours. Il fut l'un des piliers du fameux **Pacte de Famille** et, l'on doit le dire, du maintien exclusif des **Réserves du Clergé anglican.** C'est en 1835 qu'il fut nommé archidiacre d'York et, en 1839, premier évêque de ce ressort. A partir de cette date, il s'occupa médiocrement de politique.

On lui doit, en 1851, la fondation de l'Université Trinity. Il mourut à Toronto, le 2 novembre 1867, ayant épousé, en 1807, la veuve d'Andrew Mac Gill, de Montréal, qui lui donna quatre garçons et quatre filles.

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STRATHCONA ET MOUNT-ROYAL (Donald Alexander Smith, lord) (1820-1914), commis de Compagnie, gouverneur président, commissaire, député, haut-commissaire, directeur de chemins de fer.

Fils d'Alexander Smith, d'Archieston, et de Barbara, fille de Donald Stuart, de Leanchoil, il naquit à Forres, comté Moray en Ecosse, le 6 août 1820. Notable commerçant de la ville, son père l'initia de bonne heure aux affaires. Son oncle, John Stuart, venait de réussir dans un important trafic de fourrures venant du Canada. Après avoir reçu une éducation primaire supérieure, le jeune homme s'embarquait en 1838, pour « la grande terre de désolation », comme on appelait alors les régions boréales : par le crédit de l'oncle, il entra au service de la Compagnie de la baie d'Hudson.

On le dirigea vers les comptoirs du Labrador, où il séjourna jusqu'en 1851. Atteint d'une grave ophtalmie, Donald quitte son poste pour aller consulter un oculiste à Montréal. Sir G. Simpson l'y rencontre par hasard. « Si c'est, dit-il, une simple question entre vos yeux et le service, retournez tout de suite à votre poste. » Et l'employé lui obéit. Comme avancement, on lui confia la conduite d'un bateau qui trafiquait sur le littoral de la baie d'Hudson, de 1851 à 1861. Ainsi il mérita la promotion de facteur en chef et, en 1867, de commissaire principal.

Vers 1868, commence son rôle politique, en raison de l'agitation survenue entre Métis et Blancs. En 1869, il est prié d'intervenir au Fort Garry auprès de Riel, où le gouverneur de la Compagnie d'Hudson, M. Mac Tavish est retenu prisonnier (1870). En 1871, après avoir réglé avec succès le partage du prix de cession des Territoires entre les actionnaires et le personnel dirigeant, il est promu directeur général **(Chief Commissioner)** de la Compagnie, durant trois ans. En décembre 1871, il est élu député à la législature du Manitoba; puis aux Communes d'Ottawa. Là, il se range parmi les Conservateurs de sir Charles Tupper, tout en restant favorable au chef des Libéraux, Alexander Mackenzie : sorte d'arbitre entre les deux partis. Son objectif est double : la mise en valeur de l'ancien domaine de la Compagnie dans l'Ouest et la création du chemin de fer du Pacifique canadien (1872-85).

En 1887, il est élu représentant aux Communes dans Montréal-Ouest jusqu'en 1896, et en même temps nommé président de la puissante **Banque de Montréal;** puis, en 1905, président honoraire. En 1889, il est promu gouverneur de la Compagnie d'Hudson, où il entra, en 1838, médiocrement salarié. En 1896, on lui confia la charge de Haut-Com-

missaire du Canada à Londres. En 1897, créé chevalier grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, élevé à la pairie, à l'occasion des fêtes jubilaires de la Reine, il quitte son vieux nom écossais pour celui de baron **Strathcona and Mount Royal of Glencoe** (Argyllshire) **and Montreal.** Au départ de lord Aberdeen (V. ce nom), il déclina, pour des raisons de principe, la suprême magistrature du Canada. En 1896, il fut assermenté comme conseiller privé du Dominion, et, en 1904, de l'Empire. Il était docteur honoraire de douze Universités, chancelier de Mac Gill et de l'Université Aberdeen, en Ecosse.

Il mourut à Londres, le 21 janvier 1914, après avoir doté de plusieurs millions une demi-douzaine d'Universités, des hôpitaux et des Associations protestantes et, en 1899, monté à ses frais un corps de cavalerie, le **Strathcona's Horse,** pour la guerre du Sud Africain. Il avait épousé Isabelle Sophia, fille de Richard Hardisty, de la Compagnie d'Hudson, et en eut une fille.

Bibl. — B. Wilson, *Lord Strathcona*, London, 1915; M. Lewandowski, *Le Correspondant*, Paris, septembre 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STRATON (Barry) (1854-1906), poète lyrique, cultivateur.

Il naquit à Fredericton (N.-B.) en 1854 et y reçut sa formation littéraire au Collegiate. Ayant essayé l'étude du droit, il l'abandonna en peu de temps pour se livrer à l'agriculture. Il est mort dans sa ville natale en 1906.

Il avait composé dans ses loisirs : **Lays of Love and miscellaneous Poems,** Saint-Jean, 1854 ; **The Building of the Bridge ; An idyll of Saint-John,** 1887; **The Hunter's Handbook,** Boston, 1885.

Bibl. — A. MacMurchy, *Handbook of Can. Liter.*, Toronto, 1906; G. Macfarlane, *N. B. Bibl.*, Saint-Jean, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STRONG (Sir Samuel Henry) (1825-1909), avocat, magistrat, administrateur du Canada.

Fils du Révérend Samuel, pasteur de Bytown (Ottawa), il naquit à Poole, comté Dorset (Angl.), en 1825, suivit ses parents au Canada en 1836, étudia le droit à Toronto et fut admis au barreau en 1849.

En 1856, il fut élu membre de la commission chargée de la consolidation des statuts et vice-chancelier de l'Ontario, en 1869. On le transféra, en 1874, à la Cour d'appel et, l'année suivante, à la Cour Suprême du Canada, dont il fut le juge en chef, de 1892 à 1902. Créé chevalier en 1893, admis au Conseil privé en janvier 1897, il fut administrateur de la colonie du 8 juin au 26 juillet 1902.

Il mourut à Ottawa, le 31 août 1909, ayant épousé, en 1850, Elizabeth Kane, qui lui donna deux enfants.

Bibl. — C. O. List, 1883; J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, t. II, Toronto, 1881; H. J. Morgan, *Can. Men*, Québec, 1862; The Makers of Can., 1911; Dict. of Nat. Biogr.; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

STUART (Sir James) (1780-1853), avocat, secrétaire, Solliciteur général, homme politique, Procureur général, juge en chef, baronnet.

Son père, fils d'Andrew Stuart, émigré d'Ecosse, naquit le 10 mars 1740 à Paxton, en Pennsylvanie, prit ses grades en lettres et en théologie à l'Université, en 1770 et 1779, et fut ordonné ministre anglican en 1770; la même année, on le désigna comme missionnaire des Agniers (**Mohawks**) au fort Hunter (N. Y.) : il vint au Canada durant la guerre de l'Indépendance, enseigna à Montréal (1781-85), devint le premier missionnaire des **Etablissements de l'Ouest** et recteur de Saint-George de Kingston, où il décéda en 1811 : en 1775, il avait épousé à Philadelphie Jane Okill († 1821) et en eut cinq fils et trois filles.

Le troisième garçon, James, naquit à Fort Hunter (N. Y.), le 14 mars 1780, fit ses études à Kingston sous le Révérend John Strachan, et à King's College de Windsor (N.-E.). Il vint faire son cours de droit à Québec sous la direction du juge Sewell et s'inscrivit au barreau du Bas-Canada en 1801 : quatre ans après, il fut nommé Solliciteur général.

Mais l'arène politique s'ouvre bientôt devant lui. Tour à tour, il est élu député de Montréal-Est (18 juin 1808-1er mars 1810) et (4 décembre 1811-9 février 1820); du comté Buckingham (13 mars 1814-6 février 1815); de William-Henry ou bourg de Sorel (22 février 1825-5 juillet 1827); il est conseiller exécutif (6 juillet 1827-10 février 1841) et membre du Conseil Spécial (2 avril-1er juin 1838; 11 novembre 1839-10 février 1841). En 1825, il accepta le portefeuille de Solliciteur général qu'il dut résigner en 1831, sous l'intimation de lord Aylmer. En 1838, lord Durham le promut juge en chef de la Cour du Banc à Montréal; en 1839, il fut président du Conseil Spécial (V. ce nom) : il s'occupa activement de la rédaction de l'**Acte d'Union** en 1840. En 1841, on le fit juge en chef du Bas-Canada jusqu'à son décès, à Québec, le 14 juillet 1853.

En vertu de ses connaissance juridiques, il fut mêlé à tous les débats de l'époque : tantôt avec Craig et Aylmer, tantôt avec le juge Sewell, tantôt avec Papineau et ses parti-

sans. En 1840, il fut créé baronnet, titre qui s'éteignit au décès de son troisième fils en 1915. En 1818, il avait épousé Elizabeth, fille d'Alexander Robinson de Montréal, qui lui donna trois fils et une fille.

L'aîné, nommé **Charles**, né en 1825, devint maître ès arts de l'Université de Cambridge (Angl.), membre de l'Inner Temple, succéda au titre paternel. Un autre se distingua comme officier à la Guerre d'Orient et fut chevalier d'un Ordre musulman.

BIBL. : M. Bibaud, *Le Panthéon can.*, Montréal, 1891; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. I et II, Québec, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

STUART (Andrew) (1785-1840), frère du précédent, avocat, homme politique, Solliciteur général, écrivain.

Le cinquième de la famille, il naquit à Kingston en 1785, y suivit les leçons du Révérend Strachan et se décida pour l'étude du droit, après avoir complété ses études supérieures, en partie à Cornwall, en partie à l'Union College de Schenectady. En 1807, il est admis au barreau du Bas-Canada et ne tarde point à s'y distinguer : en 1810, il défendit la cause du juge Bédard.

Le 13 mai 1814, les électeurs de la basse ville de Québec lui accordaient leurs suffrages comme député pour 6 ans (9 février 1920), et ceux de la haute ville, du 26 octobre 1830 au 9 du même mois 1834. Nommé commissaire enquêteur dans la région du Saguenay en 1830, son rapport fut ensuite mis en volume. En 1838, il fut nommé Solliciteur général. Il prit part, durant son mandat, aux multiples réunions, où l'on amena en discussion les malaises politiques de la nationalité française. Inféodé d'abord au parti populaire, il osa rompre avec Papineau et devint, assure-t-on, son plus redoutable adversaire à la Chambre d'Assemblée. Il mourut dans ses fonctions de Solliciteur, le 21 février 1840.

Marié d'abord à Marguerite Dumoulin, qui fut mère de deux garçons; ensuite à Jane Smith, mère de trois filles et d'un fils, il a laissé une postérité honorable. Il était l'auteur de deux traités sur la politique coloniale : **Notes upon the South-West Boundary Line of the Brit. Provinces**, Québec, 1830; Montréal, 1832; **A Review of the Proceedings of the Legisl. of Lower Can.**, ibid., 1832. De plus, en collaboration avec W. Badgley, **An Account of the Endowments for Education**, London, 1838; **Notes on the Saguenay; Can. Etymologies.**

BIBL. — V. la précédente.

STUART (Sir Andrew) (1812-91), fils aîné du précédent, avocat, juge puîné et juge en chef, administrateur de la Province.

Il naquit à Québec le 8 juin 1812, étudia dans une école privée à Chambly et se destina au barreau. Il s'y inscrivit en 1834, devint Conseil de la Reine en 1854, ayant collaboré avec son père. Ayant formé une société légale avec M. Robert Gaidner d'abord, ensuite avec M. Vannanous, il plaida les causes les plus importantes durant vingt années. On le choisit comme membre de la commission de revision des Statuts coloniaux. En 1859, on le promut juge adjoint de la Cour supérieure et, en 1860, juge puîné de la même Cour. Le 9 mars 1885, il devient juge en chef, charge qu'il remplit jusqu'à son décès. Il fut, à ce titre, administrateur de la Province durant la maladie du lieutenant-gouverneur Masson en avril 1886, du 8 février au 24 mars, du 7 septembre au 28 octobre 1887. Créé chevalier la même année, il décéda le 9 juin 1891.

Il avait épousé, le 8 juin 1842, Elmire-Charlotte, fille de Philippe Aubert de Gaspé, décédée à Montréal, le 8 mars 1899, mère de six enfants, entre autres :

Henry (1843-99), marié (1869) à Julia Benson Hall, mort sans enfant;

Suzanne, née en 1844, mariée (1864) à Louis Beaubien, homme politique, et mère de douze enfants;

Andrew (1846-83), marié (1875) à Agnès Logan, qui mourut 7 jours après la naissance d'un enfant, lequel ne vécut que quatre mois;

Maud (1850-88), mariée (1879) à W. Le Mesurier, mère de quatre enfants;

James de Gaspé (1853-92), marié (1881) à Mary O'Meara, et père de cinq enfants;

Gustavus, né en 1853, marié à Londres (1895) à Anny Pease ;

Mary-Grace, née le 13 avril 1862, mariée à Québec, le 7 février 1868, à Louis-Arthur Audette : fils de Georges, commerçant, et de Léocadie Marcou, il naquit à Québec le 14 décembre 1856, fit ses études classiques au petit séminaire, étudia le droit et s'inscrivit au barreau en 1880; admis comme greffier à la Cour de l'Echiquier le 8 novembre 1887, il occupa cette fonction jusqu'au 4 avril 1912, époque de sa nomination en qualité de juge de la même Cour; auteur des **Rapports judiciaires**, de 1891 à 1912, et de **Practice of the Exch. Court** (Ottawa) en 1895 et en 1909, ouvrage fort apprécié et unique du genre; secrétaire d'un comité d'arbitrage, chargé de régler le litige financier entre le Dominion et les Provinces de Québec et de l'Ontario, en 1893; commissaire d'enquête en 1913, concernant les réclamations des pêcheurs de phoque, en vertu du traité de Washington

en 1907, et de celui de Paris en 1893; Conseil du roi en 1908; docteur en droit civil de l'Université Laval en 1909 et de celle d'Ottawa en 1911; père de sept enfants, entre autres : Georges (1888); Maud-Charlotte-Corinne (1889), mariée (1914) au major Adrian, fils du commandeur Frederic Charles Law, de la marine royale, mère de Charles Anthony (1916) et d'Adrian Augustus Stuart (1918); John de Gaspé (1894); Hector (1899), Paul de Villiers et Louis de La Chesnaye (1907).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907; A. H. Young, *The Rev. J. Stuart and his Fam.*, Kingston, 1921; Notes de la famille; Parl. Guide, Ottawa, 1923; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

STYLE, mot qui désigne, en chronologie, la manière de supputer les années et les jours.

En 1582, le pape Grégoire XIII, avec le concours du Calabrais Lilio, réforma le calendrier **Julien** (Jules César) et inaugura le **Grégorien;** retranchant 10 jours de l'année courante, il fit compter le 15 au lieu du 5 octobre. Sa réforme fut admise sans difficultés en Italie, France, Flandre, Espagne, Portugal, Danemark; puis en 1584, par les Etats catholiques allemands et les cantons catholiques suisses; en 1586, par la Pologne; en 1587, par la Hongrie. Mais les Etats protestants allemands l'adoptèrent seulement en 1700; ceux de Suisse en 1701; l'Angleterre en 1752 et la Suède en 1753.

Il existait une différence primitive de 10 jours entre les deux calendriers en 1600, et de 11 jours en 1700; de 12 jours en 1800, de 13 jours en 1900, pour les Russes, les Roumains et les Chrétiens orientaux, qui ont conservé le calendrien julien.

Ainsi les dates des événements ont exigé deux styles : le **nouveau** style et le **vieux** style. Par exemple, M. de Subercase a signé la capitulation de Port-Royal, le 13 **octobre** 1710; mais Francis Nicholson, vainqueur, signait le même acte le 2 **octobre**, en défalquant 11 jours.

Bibl. — E. Darsy, *Dict. Gén. de Biogr. et d'Hist.*, Paris, s. d.

SUBERCASE (Daniel Auger de) (1663-1732), lieutenant, capitaine, major, enseigne de vaisseau, gouverneur de Plaisance, puis de l'Acadie, chevalier de Saint-Louis.

Né vers 1663, il était originaire de Béar, en Béarn, ainsi que son neveu Jean de Laur de **Balansun** (Basses-Pyrénées), Gédéon de Catalogne, Bertrand de Persillon. Ayant fait ses premières armes en qualité d'enseigne et de lieutenant, il fut promu capitaine en Bretagne en 1684 : trois ans après, il est envoyé au Canada avec sa compagnie (V. Bull. des Rech. hist., *table gén.*).

En effet, le 3 février 1687, le roi lui octroie la commission de lever une compagnie de 50 hommes et lui enjoint de passer en Nouvelle-France, la même année. Au printemps, le chevalier d'Amblimont transborde sur six vaisseaux dix compagnies de la marine. En juillet-août, la compagnie de M. de Subercase marche contre les Tsonnontouans avec l'armée. En 1689, après le massacre de Lachine, ayant 200 hommes sous ses ordres, le capitaine, absent en congé, accourt sous le canon de Ville-Marie pour arrêter les barbares.

Le 16 octobre 1690, à l'approche de la flotte de Phipps, il se jette avec ses troupes dans l'île d'Orléans afin de prévenir une descente ennemie. Le 25 mars 1682, il reçoit sa commission de capitaine en pied et, le 1er janvier suivant, celle de major des troupes de la colonie. En 1696, le rôle des officiers contient l'apostille de « bon officier, brave homme, mais très violent, emporté et sans religion ». Dans la campagne du mois de juillet, « son activité suppléait à tout : dix autres n'auraient pu accomplir ce qu'il faisait seul; il se faisait un devoir d'être partout en sa fonction de major; aucun officier n'a exécuté avec plus de promptitude les ordres prudents donnés par M. de Frontenac ». (V. Arch. Can., vol. 285.)

Le 29 octobre 1697, les administrateurs supplient le ministre de la marine de proroger la gratification de 500 liv., en faveur du major qui le mérite bien par ses états de service, le priant aussi d'agréer le congé qu'ils ont présumé, afin que M. de Subercase puisse lui exposer de vive voix l'état des troupes et leurs intérêts, ajoutant enfin que « c'est un officier très vigilant, d'une fatigue inconcevable, très fidèle à son devoir ».

Rentré en France, le major en revint, en 1698, avec son neveu Jean de Laur, âgé de 18 ans et enseigne dans les troupes. M. de Subercase avait été fait enseigne de vaisseau en 1695. Le 20 octobre 1699, M. de Callières corrigeait la note infligée au major « sans religion » en ces termes : « ayant toujours mené la vie d'un très honnête homme et d'un bon chrétien, fort attaché au service du roi, il mérite 400 liv. par forme d'indemnité, étant privé de paiement pendant les dix mois de son voyage en France » (Ib., vol. 15 et 16).

Le 1er avril 1702, le roi veut donner un successeur à M. de Monic à Plaisance et choisit comme gouverneur M. de Subercase, qui s'y rend le 6 mai suivant. Ses instructions lui parviennent en 1703. L'année suivante, le gouverneur résolut d'expulser de

en 1907, et de celui de Paris en 1893; Conseil du roi en 1908; docteur en droit civil de l'Université Laval en 1909 et de celle d'Ottawa en 1911; père de sept enfants, entre autres : Georges (1888); Maud-Charlotte-Corinne (1889), mariée (1914) au major Adrian, fils du commandeur Frederic Charles Law, de la marine royale, mère de Charles Anthony (1916) et d'Adrian Augustus Stuart (1918); John de Gaspé (1894); Hector (1899), Paul de Villiers et Louis de La Chesnaye (1907).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907; A. H. Young, *The Rev. J. Stuart and his Fam.*, Kingston, 1921; Notes de la famille; Parl. Guide, Ottawa, 1923; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

STYLE, mot qui désigne, en chronologie, la manière de supputer les années et les jours.

En 1582, le pape Grégoire XIII, avec le concours du Calabrais Lilio, réforma le calendrier **Julien** (Jules César) et inaugura le **Grégorien;** retranchant 10 jours de l'année courante, il fit compter le 15 au lieu du 5 octobre. Sa réforme fut admise sans difficultés en Italie, France, Flandre, Espagne, Portugal, Danemark; puis en 1584, par les Etats catholiques allemands et les cantons catholiques suisses; en 1586, par la Pologne; en 1587, par la Hongrie. Mais les Etats protestants allemands l'adoptèrent seulement en 1700; ceux de Suisse en 1701; l'Angleterre en 1752 et la Suède en 1753.

Il existait une différence primitive de 10 jours entre les deux calendriers en 1600, et de 11 jours en 1700; de 12 jours en 1800, de 13 jours en 1900, pour les Russes, les Roumains et les Chrétiens orientaux, qui ont conservé le calendrien julien.

Ainsi les dates des événements ont exigé deux styles : le **nouveau** style et le **vieux** style. Par exemple, M. de Subercase a signé la capitulation de Port-Royal, le 13 **octobre** 1710; mais Francis Nicholson, vainqueur, signait le même acte le 2 **octobre**, en défalquant 11 jours.

Bibl. — E. Darsy, *Dict. Gén. de Biogr. et d'Hist.*, Paris, s. d.

SUBERCASE (Daniel Auger de) (1663-1732), lieutenant, capitaine, major, enseigne de vaisseau, gouverneur de Plaisance, puis de l'Acadie, chevalier de Saint-Louis.

Né vers 1663, il était originaire de Béar, en Béarn, ainsi que son neveu Jean de Laur de **Balansun** (Basses-Pyrénées), Gédéon de Catalogne, Bertrand de Persillon. Ayant fait ses premières armes en qualité d'enseigne et de lieutenant, il fut promu capitaine en Bretagne en 1684 : trois ans après, il est envoyé au Canada avec sa compagnie (V. Bull. des Rech. hist., *table gén.*).

En effet, le 3 février 1687, le roi lui octroie la commission de lever une compagnie de 50 hommes et lui enjoint de passer en Nouvelle-France, la même année. Au printemps, le chevalier d'Amblimont transborde sur six vaisseaux dix compagnies de la marine. En juillet-août, la compagnie de M. de Subercase marche contre les Tsonnontouans avec l'armée. En 1689, après le massacre de Lachine, ayant 200 hommes sous ses ordres, le capitaine, absent en congé, accourt sous le canon de Ville-Marie pour arrêter les barbares.

Le 16 octobre 1690, à l'approche de la flotte de Phipps, il se jette avec ses troupes dans l'île d'Orléans afin de prévenir une descente ennemie. Le 25 mars 1682, il reçoit sa commission de capitaine en pied et, le 1er janvier suivant, celle de major des troupes de la colonie. En 1696, le rôle des officiers contient l'apostille de « bon officier, brave homme, mais très violent, emporté et sans religion ». Dans la campagne du mois de juillet, « son activité suppléait à tout : dix autres n'auraient pu accomplir ce qu'il faisait seul; il se faisait un devoir d'être partout en sa fonction de major; aucun officier n'a exécuté avec plus de promptitude les ordres prudents donnés par M. de Frontenac ». (V. Arch. Can., vol. 285.)

Le 29 octobre 1697, les administrateurs supplient le ministre de la marine de proroger la gratification de 500 liv., en faveur du major qui le mérite bien par ses états de service, le priant aussi d'agréer le congé qu'ils ont présumé, afin que M. de Subercase puisse lui exposer de vive voix l'état des troupes et leurs intérêts, ajoutant enfin que « c'est un officier très vigilant, d'une fatigue inconcevable, très fidèle à son devoir ».

Rentré en France, le major en revint, en 1698, avec son neveu Jean de Laur, âgé de 18 ans et enseigne dans les troupes. M. de Subercase avait été fait enseigne de vaisseau en 1695. Le 20 octobre 1699, M. de Callières corrigeait la note infligée au major « sans religion » en ces termes : « ayant toujours mené la vie d'un très honnête homme et d'un bon chrétien, fort attaché au service du roi, il mérite 400 liv. par forme d'indemnité, étant privé de paiement pendant les dix mois de son voyage en France » (Ib., vol. 15 et 16).

Le 1er avril 1702, le roi veut donner un successeur à M. de Monic à Plaisance et choisit comme gouverneur M. de Subercase, qui s'y rend le 6 mai suivant. Ses instructions lui parviennent en 1703. L'année suivante, le gouverneur résolut d'expulser de

Terre-Neuve les Anglais. A la tête de 450 hommes, il arrive le 26 janvier 1705 au **Rebou**, centre des habitations : l'aspect des combattants, vêtus en hiver à la mode sauvage, inspire une telle terreur que nul ne songe à leur résister.

Le 28, le Petit-Havre est enlevé en un coup de main. Mais la place de Saint-Jean, bien munie de canons, arrête les assaillants dont la poudre est mouillée : ils perdent quinze hommes. Le 15 mars, le fort Forillon capitule sans coup férir. Là, le commandant détache les Canadiens sous les ordres du lieutenant de Montigny (V. ce nom) et les Sauvages conduits par **Nescouabiouet**, les chargeant de prendre Bonneviste et Carbonnière (V. **Iberville**). A ses dépêches de novembre et de décembre 1705 le ministre affirme que le roi a entendu avec plaisir le détail de l'entreprise contre les Anglais, et qu'il serait parfaitement satisfait, s'il avait pu prendre le fort Saint-Jean, et qu'il n'y avait pas de sa faute.

Le 22 mai 1706, M. de Pontchartrain lui annonce que le 10 avril, Sa Majesté l'a choisi « pour remplir la place du gouverneur de l'Acadie, qui a vaqué par la mort de M. de Brouillan, comptant qu'il mettra cette colonie en état d'être utile à ses habitants et de procurer un jour beaucoup de bien au royaume par les pêches et les productions de la terre ; que, dès son arrivée, il s'appliquera à prendre connaissance des affaires du pays et à en rendre compte, l'année prochaine ».

Débarqué à Port-Royal le 28 octobre, M. de Subercase écrit qu'il a trouvé la colonie dans une grande désolation et qu'on y manque de tout ; que les habitants lui paraissent peu actifs et n'ont pas l'air français, quoique bien faits et bien tournés ; qu'ils n'aiment que les procès, même officiers et soldats, qui devront désormais recourir à son arbitrage ; que le fort est très mal placé pour conserver les habitants situés le long de la rivière, au lieu d'être mis à l'embouchure du bassin pour en défendre l'entrée, où il faudrait établir au goulet une batterie ; que ce fort a éboulé en trois endroits, deux jours après son arrivée et que le sieur de Labat en ferait un meilleur en trois mois ; qu'il importe de distribuer des poudres aux Sauvages, commandés par le fils de Saint-Castin (V. ce nom), qu'il faudrait nommer enseigne ; qu'il a dû demander secrètement à Boston par un navire marchand des bas et des souliers pour les soldats, en échange de 400 peaux de castor, et émettre pour 6.000 liv. de monnaie de carte ; qu'il a su que deux frégates anglaises croisaient dans les eaux de Chibouctou et que ce serait à nos vaisseaux de croiser sur Boston, ayant ici de bons pilotes et des hommes d'équipages ; qu'il a mandé à M. de Vaudreuil (V. ce nom) la question des échanges de prisonniers avec Boston et lui a demandé 300 bons Canadiens de garnison et pour faire la course ; que le sieur Denys de La Ronde, qui doit commander **la Biche** encore en chantier, formera la jeunesse à la navigation ; que les Anglais ont fait construire 387 bâtiments en 1705 ; qu'il a proposé à l'abbé Gaulin (V. ce nom) de réunir tous les Sauvages dans un seul village ; enfin, il sollicite un brevet d'enseigne de vaisseau pour son neveu, le chevalier de Subercase, et pour lui-même le tiers d'une prise anglaise à Plaisance, montant à 2.179 livres. (V. Ib., vol. 120). Le 26 décembre, il se plaît à disculper le sieur Des Goutins et le sieur de Bonaventure repentant. Le 30 juin 1707, le ministre le félicite de son activité et des détails de son information et approuve volontiers ce qu'il a décidé (V. Arch. can., 1899).

Le 3 juin 1707, arrivent 60 Canadiens envoyés par M. de Vaudreuil pour faire la course ; en route trois autres s'étaient noyés. Le 6, une vedette à l'entrée du bassin vient annoncer la présence au goulet de quinze bâtiments bostonnais. M. de La Tour assura qu'il en avait compé dix-sept. Cette flotte vint mouiller, le 17, derrière l'Ile-aux-Chèvres, et le débarquement s'opéra dans l'après-midi, sur la côte nord et sur la rive sud.

M. de Subercase convoque au fort tous les civils. Il poste le sieur Vincelot, chef des Canadiens, avec 40 d'entre eux, à la Pointe-au-Chêne, le sieur Duperré avec 40 hommes à la Pointe-au-Sauvage ; Baptiste avec 50 autres qui, de leur embuscade, tuent plusieurs ennemis et battent en retraite, avant d'être coupés de leur base. Le sieur de La Tour va rejoindre Duperré. Cinquante se battent jusqu'au ruisseau des Gaspareaux, où était M. de Subercase avec 150 braves. Aux premières escarmouches, des habitants non aguerris se débandent, que le commandant tenta vainement de rallier. L'ennemi marchait en bataillons, formant environ 400 hommes. M. de Subercase rentre au fort qu'il travailla, jusqu'au 13, à mettre en défense. Du 9 au 11, des bâtiments, excepté le gros de 56 canons, doublent l'Ile-aux-Chèvres, afin de mettre le feu aux maisons avoisinant le fort. L'ennemi arrache les clôtures, les fait flamber, tue les bestiaux, coupe les arbres fruitiers.

Quand soudain paraissent les Abénaquis de M. de Saint-Castin, les Sauvages de l'abbé Gaulin, quelques habitants des Mines, qui

jetèrent bas une douzaine d'anglais et sauvèrent 74 maisons de l'incendie. Le 18, l'ennemi met à la voile, laissant dans leur campement 40 cadavres et leurs outils de retranchement. M. de Subercase compte à peine deux tués et quelques blessés. Comme épilogue, le 27, aborde un corsaire venant de la Martinique et armé de 10 canons avec 150 hommes d'équipage, outre les prisonniers capturés en mer : il apporte quantité de vivres et les captifs apprirent au gouverneur que la contrée de Boston avait, outre ceux du colonel March (V. ce nom) repartis, un armement de 1.700 hommes et 400 grenadiers. Le 5 juillet, M. de Subercase écrivait que « les ennemis étaient plus battus qu'on ne l'avait cru, car l'on découvrait tous les jours de leurs morts enterrés dans les bois ; il demandait, pour l'automne, du renfort en hommes et en munitions. Mais la France était alors dans la période de revers de la Guerre de la Succession d'Espagne.

Le colonel March, au retour, fit mouiller la flotte à mi-chemin de Boston : le gouverneur Dudley, averti par courrier de son insuccès, lui envoya l'ordre de ne débarquer personne. Le Conseil convint d'adjoindre environ 600 hommes et trois vaisseaux, de 36 à 40 canons, à ceux qu'il avait. La flotte reparut, le 20 août, au goulet ; elle débarqua mortiers, canons, munitions, tandis que M. de Subercase convoquait les habitants, vivant à six ou sept lieues du fort. Le 21, 80 chaloupes déchargent les troupes anglaises sur la rive opposée au fort, à la distance d'une demi-lieue. L'on détache 80 sauvages et 30 Acadiens qui vont s'embusquer au-dessus. Le 23, ils couchent à terre 8 hommes de l'avant-garde et font deux prisonniers : les autres de rentrer à leur campement. Puis, venant se poster vis-à-vis du fort, on les fusille à portée ; le sieur de Saint-Castin et ses 150 Abénaquis font sur eux trois décharges à bout portant : l'ennemi recule emportant morts et blessés. Quand il rembarque son monde à bord des vaisseaux, M. de La Boularderie (V. ce nom) avec 150 guerriers rejoint ceux de Saint-Castin, et M. de Subercase les rallie tous avec 120 soldats.

Ordre est donné à M. de La Boularderie d'attaquer avec vigueur : avec 80 habitants il saute dans un retranchement, où il tue beaucoup de monde ; puis il saute dans un autre, où il reçut un coup de fusil au travers du corps et un second à la main : le corps-à-corps se fait à coups de hache et de crosses qui causa la mort de l'enseigne de Saillant et de trois hommes et couvrit de blessures Saint-Castin et 15 assaillants. Plus de 200 ennemis succombèrent. Et la flotte repartit, après avoir passé quinze jours dans le bassin, sans avoir fait un seul prisonnier. L'expédition coûta aux Bostonnais environ 1.000 pistoles par jour, du 20 mars au 12 septembre.

La flûte **la Loire**, bloquée à Chibouctou (Halifax) n'entra au bassin qu'en novembre. Les habitants et les soldats se trouvaient dénués de tout : aux plus nécessiteux, M. de Subercase donna jusqu'à ses chemises et ses draps. Le fort avait besoin de restaurations. Les officiers et les civils méritent tous les éloges. Le gouverneur implore, à la fin de son récit, le brevet d'enseigne pour son fils âgé de 20 ans (V. **Arch. can.**, Ottawa, vol. 121).

Le 6 juin 1708, le ministre répond « qu'il espère que désormais les Anglais perdront l'espoir de réussir ; que le roi ne lui peut donner aucune nouvelle compagnie militaire ; qu'il tâchera de remédier à la disette de la colonie ; qu'il approuve l'échange des prisonniers ; qu'il ne doit effectuer aucune fortification avant la fin de la guerre; que Sa Majesté a révoqué la concession de pêche du marquis de Chevry ; qu'il est impossible d'indemniser les habitants, ni de rembourser les 12.000 livres, ravies à la famille Gourdeau ; que le roi abandonnerait le pays, s'il continuait d'être aussi à charge, etc. (V. Rapp. des Arch. can., 1899). La dernière clause est un pronostic de mauvais augure.

En ce qui concerne l'échange des prisonniers, le gouverneur Dudley écrivit à M. de Subercase, le 25 août, « qu'il n'a pas reçu par le vaisseau de Gillies tous ses prisonniers, bien qu'il ait remis les Français, hommes, femmes et enfants ; qu'il lui en manque encore 40 ; qu'il est surpris de sa plainte au sujet des entrailles de M. de Brouillan, déterrées par ses marins : que, il y a environ cinq ans, ce gouverneur défunt voulut le faire assassiner par deux émissaires déguisés en Sauvages, à la baie de Casco ; qu'il hait l'inhumanité et la punit ; qu'il continuera à lui écrire, dès qu'il aura reçu satisfaction par le renvoi des détenus ».

Le 20 décembre 1708, comptant encore sur l'intérêt de la Cour envers la colonie, le gouverneur lui adresse un long **Mémoire**, où il signale les richesses minières et forestières du pays, ses ports et ses rivières navigables, les procédés pour le peuplement de telles régions, la formation de Compagnies commerciales et de colonisation, dans les villes maritimes de France, etc. Dans une seconde lettre du même jour, il annonce les préparatifs à Boston d'une revanche et les siens pour la défense ; le débarquement d'une centaine de recrues en octobre, dont il n'y

a pas six au-dessus de 16 ans ; le décès de plus de 250 hommes pendant l'été ; il se disculpe ou se justifie de certaines dénonciations en rappelant ses actes de fermeté, en fait de discipline ; il se plaint des officiers, du capitaine de Saint-Vincent faible d'esprit, de Duvivier négligent à l'excès, du lieutenant de Closneuf devenu dément, de Labat ingénieur excentrique, de M. de La Ronde détenteur du produit de ses prises en mer : n'ayant pu s'attacher ses neveux, il demande le brevet d'enseigne pour les sieurs d'Aillebout et Le Chevalier, âgés de 23 et 15 ans, pour le fils de La Chesnaye et le sieur d'Argenteuil, ses commensaux.

Cinq jours après, le 25 décembre, il propose au ministre d'armer un navire de 56 canons avec 450 bons marins, dont quelques-uns serviraient sur **la Vénus** et seraient remplacés par des Acadiens : ainsi on alimenterait la colonie par des prises certaines. M. de Pontchartrain ne répondit que le 10 mai 1710, avouant que les finances étaient épuisées. En 1709, les relations officielles sont rares. En mai, M. de Subercase a été ravitaillé par un corsaire qui, sur le point d'appareiller, se querella avec un soldat lequel l'étendit mort à ses pieds et l'on cassa la tête au meurtrier ; qu'un autre corsaire de Saint-Domingue entra au port, en sortit et revint, dix jours après, avec neuf vaisseaux chargés de blé pour Boston ; que le corsaire Morpain, attaqué par un garde-côtes, en tua le capitaine et 20 marins ; que les prisonniers et les lettres trouvées sur eux apprirent la présence à Boston de six gros navires de guerre, de 2.000 hommes d'armes, attendant 14 autres partis de Londres ; qu'il a lui-même raccolé tous ses combattants; que les deux corsaires ont saisi ou fait périr plus de 35 bâtiments ; que le vaisseau du roi, depuis trois ans, n'a apporté aucune marchandise; qu'il a échangé tous les prisonniers et que les Français, revenus de Boston, confirmaient les grands préparatifs d'attaque de Port-Royal, où il y a beaucoup de malades de la pourpre ; enfin, qu'il demande un voyage en France, et que l'on change en pension la gratification accordée : il a 36 années de service. (V. Arch. can. vol. 122).

Le 7 juin et le 10 août 1710, les dépêches du ministre le veulent rassurer, en maintenant que les préparatifs anglais ne visent qu'à garantir la souveraineté de la Couronne sur le peuple **républicain** de ses colonies ; qu'il a tout mis en usage pour lui procurer un prompt secours et qu'il agrée sa proposition par un brevet de pension de 600 livres (V. Ib. vol. 288).

La dernière lettre de M. de Subercase porte la date du 1er octobre, dans laquelle il affirme que les vaisseaux anglais occupent, depuis le 24 septembre, le goulet du bassin ; que le soldat déserte, se disant abandonné du roi ; que la récolte a été mauvaise ; qu'il se sent comme dans une prison où rien n'entre, d'où rien ne sort ; qu'il n'a ni sou, ni crédit; qu'il s'est engagé pour des sommes considérables, ayant payé ce qu'il a pu en vendant ses meubles et son linge. (V. Ib. vol. 122).

L'on ne connaît guère les derniers jours de la domination française en Acadie, que grâce au **Journal** du général Nicholson.

Le 18 mars 1710, la reine Anne délivre à celui-ci une commission l'autorisant à lever les troupes : elle était renseignée préalablement sur l'état de notre colonie par les émissaires de Boston et par son gouverneur de Massachusetts. Le 15 juillet, le général en chef débarque à Boston, où il reçoit, en soldats et en fournitures, l'aide du Connecticut, du Rhode Island, du New Hampshire : en septembre, les préparatifs terminés, la flotte met à la voile et aborde au goulet, le 5 octobre ; elle jette l'ancre au-dessus de l'Ile-aux-Chèvres, sise à 5 milles du fort.

Le lendemain, 3.400 combattants mettent pied à terre, que salue la canonnade de Port-Royal. Le 7, il se produit plusieurs escarmouches ; le soir, une galiote bombarde les assiégés qui ripostent sur-le-champ, M. de Subercase, peu sûr de ses hommes, n'osait les faire sortir et ne pouvait compter que sur une élite. Le 9 et le 10, les Anglais poussent activement leurs tranchées et établissent une batterie abritée, qui fait le plus grand mal aux Français : M. de La Tour du Cap-Sable fut dangereusement blessé sur le parapet et un angle du magasin à poudre emporté ; le feu était si violent que, forçant la consigne, 50 habitants et 7 soldats se sauvèrent de la place (V. Rameau, t. 1).

Le 10, selon le **Journal**, un enseigne et un sergent vont présenter un communiqué de M. de Subercase, réclamant libre sortie aux femmes et enfants réfugiés dans l'enceinte du fort. Le général accorde son assentiment. Le 11, le reste des habitants envoie au gouverneur la demande de capitulation ; néanmoins, le 12, les batteries échangent des boulets avec violence. Dans l'après-midi, l'Anglais cesse le feu. Le colonel William Taylor et le capitaine James Abercromby portent au fort le texte d'une sommation : reddition du fort et de son contenu, des troupes en armes et des territoires de la colonie, en vertu d'un droit britannique antérieur et indiscutable. M. de Subercase, sur l'avis du Conseil de ses officiers, répond, le même soir, qu'il ne reconnaît aucun droit

sur l'Acadie ; que pour éviter l'effusion du sang, il consent à négocier une honorable capitulation, par l'intermédiaire de mutuels officiers en otages. Le 13, le général choisit le colonel Redding et le capitaine Thomas Mathews ; et le gouverneur Simon-Pierre Denys, sieur de Bonaventure et Mathieu Des Goutins. Après discussions et amendements, on s'accorda sur les articles suivants :

1° La garnison sortira en ordre de bataille avec armes et bagages, tambours battants et drapeaux déployés ;

2° Il y aura un nombre suffisant de navires et les provisions nécessaires pour la transporter à La Rochelle ou à Rochefort par la route la plus courte, en la munissant de passeports pour le retour en France ;

3° Je prendrai six canons et deux mortiers à mon choix ;

4° Les officiers emporteront leurs effets, quels qu'ils soient, hormis qu'il leur plairait de les vendre : le paiement se fera de bonne foi ;

5° Les habitants, à une portée de canon du fort (trois milles) auront le droit de conserver leurs biens, en prêtant serment d'allégeance et de fidélité à S. M. Britannique ; s'ils s'y refusent, ils auront deux ans pour vendre leurs propriétés et se retirer ailleurs ;

6° Il sera fourni un navire aux corsaires des Antilles pour leur retour ;

7° Ceux qui désirent passer à Plaisance (Terre-Neuve) pourront y aller à la prochaine occasion ;

8° Les Canadiens, ou ceux qui désirent les suivre, peuvent le faire durant l'espace d'un an ;

9° Les effets, ornements, vases sacrés seront remis à l'aumônier ;

10° Je promets de livrer, dans trois jours après la ratification du traité, entre les mains de Francis Nicholson, écuyer, le fort de Port-Royal avec tous les effets qui appartiennent au roi ;

11° Je donne ma parole d'indiquer les mines et les casemates ;

12° Tous les articles ci-dessus seront exécutés sur bonne foi, sans difficultés, et signés par les deux partis au camp de S. M. de la Grande-Bretagne, devant le Port-Royal, ce treizième jour d'octobre, dans la neuvième année du règne de S. M., en l'an du Seigneur 1710.

Les Anglais séjournent au camp jusqu'au 16, jour où le major Abbott est député au fort : M. de Subercase répond qu'il sortira le lendemain matin. Le 17, Nicholson s'avance, accompagné des deux otages français, entouré de son état-major, précédé de 200 hommes sous les ordres du capitaine Davidson, du major Abbot, des capitaines Mascarène, Barlett, Adams, Lyons, du colonel Vetch et de sir Charles Hobby.

M. de Subercase, escorté de ses officiers, les accueille à mi-chemin, sur le pont, avec les otages anglais, et s'adresse au vainqueur en ces termes : — « Monsieur, je suis fâché du malheur du roi, mon maître, de la perte d'un fort aussi important et des territoires environnants ; mais je m'estime heureux de tomber dans les mains d'un général aussi noble et aussi généreux. Et maintenant, je livre entre vos mains les clefs du fort et tous les magasins, avec l'espoir de vous faire une visite au printemps prochain ». Le général tendit aussitôt les clefs au colonel Vetch, qui avait reçu, le 19 avril 1710, de Sa Majesté, la commission de lieutenant-gouverneur de la **Nouvelle-Ecosse.**

Officiers et soldats de la garnison, vêtus de guenilles, sortirent alors en ordre de bataille, défilant à travers les lignes anglaises et saluant leur général. L'on hissa sur le fort le drapeau britannique ; on but à la santé de la Reine ; on tira les canons de terre et de mer. Francis Nicholson appela la place **Annapolis Royal,** en l'honneur d'Ann Stuart. Les 200 soldats et 200 volontaires constituèrent la garnison. Le 20, jour solennel d'action de grâces, le Rév. John Harrison officia à la chapelle, où le Récollet Félix Pain, venu de Plaisance en 1702, avait rempli la charge de curé et d'aumônier militaire ; le Rév. Samuel Hesker donna le sermon approprié à la circonstance. Le 22, le général rédige la lettre qui notifiait au marquis de Vaudreuil les articles de la capitulation ; le lendemain, il la confiait à deux messagers : le major Livingston et le baron de Saint-Castin partaient pour Québec.

Le 24, l'ordre émane du quartier général prescrivant l'embarquement des Français à bord des transports : le **Dispatch Frigot,** capitaine Perkins, reçoit de M. de Subercase, M. de Bonaventure, M. Des Goutins et leurs familles, d'autres officiers militaires et civils, 51 soldats, 67 habitants, en tout 118 personnes ; le **Four-Friends,** 71 et le **John and Ann,** 69 : 149 hommes d'armes et 109 civils. Le général versa au gouverneur français la somme de 7.459 livres, prix des six canons et des deux mortiers réservés dans l'article 3. Le 25, il commande aux transports de descendre à l'Ile-aux-Chèvres. Le 30 il écrit à bord du **Dragon** une dernière lettre à M. de Subercase, l'assurant de l'exacte exécution des articles et lui offrant ses services à Londres avec son amitié. La réponse du gouverneur, datée le même jour à bord du **Falmouth,** exprime poliment sa satisfaction entière à l'égard de ses procédés. Les majors

Richard Mullins et Charles Brown accompagnaient en France les prisonniers.

Le 6 novembre, le vainqueur rentre à Boston, où le gouverneur Dudley proclama le 27 comme jour d'action de grâces. Un mois après, M. de Subercase débarqua à La Rochelle. Le 24 décembre, M. de Pontchartrain écrivait à l'intendant de Rochefort, M. François de Beauharnois « que, depuis qu'il a appris la perte de l'Acadie, il pense continuellement aux moyens de la reprendre, avant que les Anglais y soient solidement établis ; que cette entreprise lui semble assez facile par le Canada en hiver : qu'il a reçu de M. Bonaventure et de M. Duvivier un projet dans ce dessein ; qu'il y a apparence que M. de Subercase et ses officiers connaissent le fort et le faible de l'Acadie ; qu'il prie l'intendant de la discuter avec chacun d'eux séparément et d'en faire le détail et le plan raisonné ; qu'il est nécessaire de leur faire bien sentir que le seul moyen **d'effacer les mauvaises impressions que la faible défense qu'ils ont faite a justement données contre eux**, c'est de mettre de leur part tout en usage pour la reprendre... Ce pays est si près du Canada qu'il faut en craindre la perte et, si nous n'avons l'Acadie, il ne nous restera plus aucun endroit par où soutenir quelque pêche : ces deux points sont pour l'Etat d'une importance considérable ». (Arch. can., vol. 288). Tardives doléances et combinaisons inopportunes !

Le 13 janvier 1711, le ministre, responsable de tout, expédie 14 lettres des anciens officiers militaires et civils, concernant la capitulation du fort, à un ancien compagnon d'armes de M. de Subercase, afin qu'il puisse s'en servir au Conseil de guerre. A l'heure de l'infortune, l'ex-gouverneur est accusé par les sieurs de Gannes de Falaise (V. ce nom), de Labat, ingénieur aigri de son incarcération, de Saint-Vincent, et d'autres. Le 30 mars, il sollicite l'abbé Gaulin d'engager ses Micmacs à mener ferme une incessante guerre de partisans contre Annapolis, été et hiver.

L'on ignore le verdict de ce conseil de guerre : il fut sans doute favorable à l'accusé, puisque le ministre lui écrit, le 3 juillet 1711, que le roi veut qu'il passe au Canada sur le **Héros** pour servir sous les ordres du marquis de Vaudreuil ; qu'il veut lui continuer les mêmes appointements qu'en Acadie, une fois rendu à son poste (V. Ib., vol. 289). M. de Subercase refusa la proposition, en raison de l'incapacité du ministre qui ne sut ni seconder ses desseins, ni le protéger dans son honneur ; et aussi sans doute à cause de l'entourage d'officiers, récents accusateurs : M. de Bonaventure, lieutenant de roi à Port-Royal, le major de Falaise, l'aide-major de Pensens, les capitaines de La Ronde, Dupont Duvivier, de Saint-Vincent, les lieutenants de Teinville, de Rencu, du Chambon, les enseignes de La Pérelle, de La Tour, d'Ailleboust, de Saint-Michel (V. It. vol. 219). Il avait été promu chevalier de Saint-Louis le 28 juillet 1705 ; avec une pension de 600 livres le 28 juillet 1710 et de 3.000 livres en 1717 ; il fut fait capitaine réglé à 600 livres par an, le 11 juillet 1722. D'après l'Alphabet Laffilard, il mourut célibataire à Cannes, le 19 novembre 1732.

D'après Les Criées du Châtelet de Paris en juillet 1719 il y eut saisie d'un étal de boucher sur un sieur N., qui l'avait acquis de messire Daniel Auger de Subercase, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et de dame Marie-Anne du Bourget, son épouse. Cet étal était la propriété par héritage de celle-ci, qui paraît avoir été mariée en premières noces à M. Etienne Pesselier, qualifié messire ou chevalier. M. de Subercase habitait alors la paroisse de Jurançon, à un kilomètre de Pau, en Basses-Pyrénées. Lui-même, en 1707, mentionne son fils pour le brevet d'enseigne, étant alors âgé de 20 ans. Ainsi M. de Subercase avait contracté alliance avant son départ pour la Nouvelle-France (V. R. Roy. Bull. des Rech. hist., 1924).

BIBL. — Arch. Can., Ottawa, vol. *cités*; H. Lorin, *Le comte de Front.*, Paris, 1895; Em. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Rameau de Saint-Père, *Une Colon. féod.*, t. I, Paris, 1889; Arch. can., série F, 132 vol. LV et Arch. de la Marine, B vol. 8, 2e Partie, f. 512, Ottawa; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 t., Paris, 1913-20.

SUEVE (Edmond de) (1631-1707), lieutenant de Carignan, coseigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade. — **Suèvres**, bourg du Loir-et-Cher.

Né vers 1631, il entra dans l'armée et vint au Canada le 17 août 1665, en qualité de lieutenant de la compagnie de M. de Saint-Ours, qui hiverna à Sorel. Le 19 octobre 1672, M. Talon lui concéda conjointement avec M. de Lanaudière, enseigne de la même compagnie, « l'étendue de terre qui se trouvera sur le Saint-Laurent au lieu dit des Grondines, depuis celle appartenante aux Religieuses de l'Hôpital jusqu'à la rivière Sainte-Anne, icelle comprise, sur une lieue de profondeur ». C'est le fief de Sainte-Anne de-la-Pérade. Le lieutenant, loin de devenir cultivateur, se fit chasseur, dépensant son avoir jusqu'à tomber, en 1680, dans une grande misère. L'intendant Duchesneau le dit alors âgé de 60 ans, vieux garçon, tandis que le recensement de 1681 constate qu'il résidait sur sa terre, âgé de 50 ans, possé-

dant trois fusils. Le 8 août 1691, M. de Suève donnait à la fabrique de Sainte-Anne, en vue d'une église et d'un presbytère, « deux habitations de deux arpents de front sur quarante de profondeur, tenant l'une à l'autre » : donation quitte de toutes rentes à perpétuité. Il y mourut le 1er mars 1707.

Par son testament du 16 juin 1695, il léguait à Edmond Chorel d'Orvilliers, la part et moitié de la seigneurie, plus une terre de 5 arpents respectivement. Le donateur obligeait M. Chorel à rendre foi et hommage, à payer ses dettes à son décès, se réservant l'usufruit, à faire célébrer 200 messes pour le repos de son âme, dans l'an de sa mort.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. Roy et G. Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925.

SUISSES, terme qui sert à désigner les transfuges catholiques, Canadiens français, qui adhèrent au calvinisme ou à l'Eglise presbytérienne et à l'Eglise Baptiste (V. ces mots).

L'origine de ce nom, usité dans la Province de Québec, date de la Cession. Les Suisses huguenots jouissaient alors d'une certaine influence à la Cour de Saint-James. M. Salzas, Suisse de naissance, était le sous-gouverneur du prince de Galles. Le général Budé, natif du pays de Vaud, était le confident du roi George III.

Au Canada, ils occupaient, en raison de leur parler français, les premières fonctions de la colonie, entre autres : Haldimand, Conrad Gugy, Joseph Bruyère, H. Cramahé, François Mounier, F. Mazères, François-Louis Gencvay, sir Austin Prévost, Pierre Du Calvet.

M. Borthwick, chapelain anglican de la prison de Montréal, constate (**History of Montréal**) que, en 1764, la commission de la Paix ne contenait que deux noms de Suisses français : d'où vint, ajoute-t-il, le dicton « Le Protestant français est un Suisse ».

Il s'est restreint dans la suite aux Catholiques transfuges. Les Suisses, émigrés de leur pays natal et des Etats-Unis, sont établis comme fermiers en Alberta et en Saskatchewan.

C'est en 1886 que les Suisses de langue allemande se joignirent à des immigrants allemands et hongrois, tous désireux d'occuper des concessions, où ils ont bien prospéré. Le recensement de 1901 donne le chiffre de 3.865 âmes ; celui de 1911, 6.625 ; celui de 1921, 12.848.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Lévis, 1902; Can. and Prov., t. VII et XIX, Toronto, 1917.

SUISSES FRIBOURGEOIS (Le Canton des), ou concession faite à sept Suisses d'une étendue de terre, sise à la Grande-Anse, — aujourd'hui Anse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le 16 juillet 1665, M. de Tracy, investi de pleins pouvoirs, signa la concession suivante :

« Nous, messire Alexandre Prouville, chevalier, seigneur de Tracy, conseiller du roi, lieutenant-général pour Sa Majesté en l'Amérique méridionale et septentrionale, donnons et concédons, à titre de cens et rentes seigneuriales, aux ci-dessous nommés : savoir Pierre Miville, François Rimé, François Miville, Jacques Miville, François Tisseau, Jean Guenchard et Jean Cahusin, tous Suisses, une concession située à la Grande-Anse, vingt-et-un arpents de terres avec tous droits de pêche, chasse et prairie, pour en jouir par les dits Suisses, leurs hoirs et ayants cause, en toute propriété et à perpétuité : sera la dite place nommée **Le Canton des Suisses Fribourgeois.** »

Cette tentative de colonisation éloignée ne pouvait réussir. Seule la famille des Miville a laissé des descendants, qui sont surtout répandus dans cette région, entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Kamouraska.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 2e série, Lévis, 1919.

SULLIVAN (Sir William-Wilfrid) (1843-1920), avocat, magistrat, administrateur de Prince-Edouard.

Il naquit à New London (P.-E.), le 6 décembre 1843, fit ses études secondaires au collège Saint-Dunstan, à Charlottetown. Admis au barreau en 1867, il fut élu député à l'Assemblée législative durant plusieurs années, fut Procureur-général et premier ministre (1879-89).

Nommé juge en chef, la même année, jusqu'en 1917, il fut administrateur du gouvernement civil, du 5 mai au 29 juin 1890 et fait chevalier le 20 décembre 1914. Il mourut à Memramcook le 30 septembre 1920, et avait épousé, en 1872, Alice Maud, fille de J.-F. Newberry, de Londres (Angl.).

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Québec, 1862; The Makers of Can., index, 1911; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

SULPICIENS ou **Société des Prêtres de Saint-Sulpice,** association de clercs séculiers ou sans vœux religieux, fondée en considération de la formation des ecclésiastiques destinés au service paroissial.

La **Compagnie,** comme on l'a d'abord désignée, fut établie à Paris en 1642, et approuvée le 5 août 1664, par l'abbé J.-J. Olier

(V. ce nom), curé de l'église Saint-Sulpice. L'**Annuaire Pontifical catholique** (1929) constate que les Constitutions ont été approuvées à l'essai pour dix ans, le 27 novembre 1921 pour les membres de la **Société des Prêtres de Saint-Sulpice.** Le même **Annuaire** (1925) a consigné que « un décret de la direction généralice, à Paris, a modifié, en 1924, les titres des principaux dirigeants de la Compagnie au Canada ; le Supérieur, à Notre-Dame de Montréal, a pris le titre de Provincial de la province du Canada, et les directeurs des différentes maisons en deviennent les Supérieurs ».

M. Olier s'était associé à François de Caulet et à Jean du Ferrier. Avant de mourir, le 2 avril 1657, M. Olier, l'un des membres fondateurs de la **Société de Ville-Marie,** avait désigné les quatre premiers missionnaires au Canada: M. de Queylus, M. Souart (V. ces noms), M. Galinier et M. d'Allet débarquaient en rade de Québec, le 29 juillet 1657. La Société ayant perdu, depuis 1640-41, la plupart des associés et se voyant accablée d'arriérés, résolut de remettre, par contrat notarié du 9 mars 1663, l'île de Montréal au Séminaire de Saint-Sulpice : ainsi les Sulpiciens de Paris en devenaient désormais les **Seigneurs.**

1° **Œuvres à Ville-Marie.** — Les Sulpiciens, dès le début, se sont signalés et dévoués à la création et au développement de trois œuvres principales et urgentes : celle des Sœurs enseignantes, celle des Religieuses Hospitalières, celle des paroisses. Elles ont commencé par le sacrifice. Le 20 août 1661, l'abbé de Maistre (V. ce nom) était scalpé par les Iroquois et, le 25 octobre suivant, l'abbé Vignal (V. ce nom) dévoré par les mêmes barbares. Des recrues se succèdent pour les remplacer : en 1666, Dollier de Casson, Michel Barthélemy, Jean Frémont, Etienne Guyotte, Mathieu Rannuyer, Guillaume Bailly, Jean Cavelier ; en 1667, Antoine d'Allet devenu prêtre, René Bréhan de Galinée, Saturnin Lascaris d'Urfé (V. ces noms) ; en juin 1669, ordination de François Salignac de La Motte-Fénelon et de Claude Trouvé ; en juillet, retour de M. de Queylus, accompagné de Louis-Armand de Cicé, Joseph Mariet et Isidore Mercadier.

L'enseignement primaire et l'éducation morale et chrétienne, que les Sœurs de Marguerite Bourgeoys savaient inculquer aux jeunes filles, blanches et indigènes, trouvaient appui, encouragement, direction dans les conseils de Messieurs du Séminaire ; ceux-ci les secondaient même de leurs ressources pécuniaires, ayant chacun la libre disposition de ses biens patrimoniaux. D'ailleurs, le curé Souart, dès 1664, ouvre lui-même pour la formation des garçons une **petite école.** Plusieurs de ses confrères, les abbés Rannuyer, de La Faye, Remy, se font comme lui instituteurs ou professeurs des adolescents. C'est leur honneur d'avoir façonné, au moral surtout, l'élite de la jeunesse qui se distingua dans la suite parmi les Montréalais de renom : les enfants des familles Le Moyne de Longueuil, d'Ailleboust des Musseaux, de Le Ber, de Montigny, etc. L'abbé de Fénelon, aux îles Dorval ou Courcelle, initia un peu les enfants indigènes aux premiers éléments des connaissances et inagura la **réserve** de la Montagne.

L'œuvre de Jeanne Mance tomba, en 1669, en héritage aux Hospitalières de Saint-Joseph. Qu'il suffise de constater que les Sulpiciens n'ont, jamais depuis cette date, séparé leurs intérêts spirituels de la direction spirituelle et quasi matérielle de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à nos jours.

Quant aux paroisses de l'île et des alentours, le Séminaire les a successivement créées ou desservies, au moins jusqu'au terme de la Domination française. Leur rayon d'action a atteint les sections seigneuriales de la part des Sulpiciens.

2° **Œuvres des Missions.** — Les fils de M. Olier, en dehors de leur vocation primordiale de la formation du clergé, ont mérité en Nouvelle-France la qualification de **missionnaires.**

La première de leur mission est restée célèbre : celle de la baie de Quinté (V. ce mot), fondée en 1663 en faveur d'un groupe de Goyogouins iroquois par les abbés de Fénelon et Trouvé (V. ces noms). Trois autres confrères les vinrent seconder et remplacer : Messieurs de Cicé, Mariet et Mercadier. Le 6 juillet 1669, les abbés Dollier de Casson et Bréhan de Galinée (V. ces noms) accompagnent Robert Cavelier dans une excursion de découverte, l'espace d'une année. Toutefois, la mission de Quinté ne subsista que l'espace de 14 années.

Les missions de l'Acadie, y compris le Cap-Breton et l'île Saint-Jean, échurent aussi en partage au Séminaire de Ville-Marie, conjointement avec les sujets du Séminaire de Québec, affilié à celui des Missions-Etrangères de Paris. Ce fut leur ami et protecteur, Mgr de Saint-Vallier, qui les y introduisit en 1685 jusqu'en 1703 ; une seconde fois, en 1720 jusqu'en 1755. On cite les noms des abbés Trouvé, Geoffroy, de Breslay, de La Goudalie, Desenclaves (V. **abbé Casgrain**).

3° **Œuvres paroissiales.** — La mission de la Montagne, sise sur l'emplacement actuel du grand séminaire, fut transplantée au

Saut-au-Récollet; puis, au XVIII[e] siècle, à Oka sur les bords de l'Ottawa, où elle est encore desservie par les Sulpiciens. Celles de Gentilly et de l'Ile-aux-Tourtres, pour la formation chrétienne des Sauvages domiciliés, eurent une existence éphémère ; elles ont formé le noyau de paroisses, installées ensuite dans l'île de divers côtés, depuis le Bout-de-l'Ile jusqu'à la Pointe-aux-Trembles et à Saint-Sulpice, en passant par Lachine.

Jusqu'en 1760, le Séminaire de Montréal s'évertua sans répit à la colonisation de l'île et des régions avoisinantes. Les Supérieurs furent tout à la fois curés et vicaires généraux de l'évêque de Québec. A. M. Dollier succéda M. Vachon de Belmont (V. ce nom), lequel fit construire à ses frais le fort de la Montagne, le vieux Séminaire encore debout, et commencer le creusement du canal de Lachine. Son remplaçant, M. Normant de Faradon (1732-50) sauva de la ruine l'Hôpital des Frères Charon (V. ce nom) en endossant en partie les dettes et en le faisant passer aux mains des Sœurs Grises, dont il est le fondateur avec Madame d'Youville (V. ce nom). En 1749, le Sulpicien François Picquet (V. ce nom) établit pour évangéliser les Iroquois la mission de la Présentation (auj. Ogdensburg). En 1760, Mgr de Pontbriand réfugié meurt au Séminaire : M. le Supérieur, Etienne de Montgolfier (V. ce nom) devint administrateur diocésain pour l'île de Montréal et le futur Haut-Canada.

4° **Œuvres d'enseignement.** — Après le traité de Paris (1763), les communautés d'hommes furent vouées à la mort. En 1774, parut un décret royal qui supprimait l'Ordre des Récollets et celui des Jésuites, leurs biens étant dévolus au vainqueur, le général Amherst, après l'extinction des revenus au décès du dernier Jésuite.

Les Sulpiciens avaient défense de se recruter au pays et de recevoir du renfort de l'étranger : ils étaient 30 en 1759, en 1793 2 septuagénaires seulement. En 1764, le Séminaire de Paris renonça spontanément à tous ses droits et fit l'abandon des biens sans réserve, ni condition, au Séminaire de Montréal : ce titre de transfert fut déclaré nul et non avenu par les autorités anglaises, et de la métropole et du Canada, qui pouvaient ainsi tout confisquer.

En 1767, néanmoins, le Sulpicien Curateau de La Blaiserie, s'appliqua à ouvrir l'œuvre de **Saint-Raphaël**, seul foyer avec le petit séminaire de Québec de l'instruction de la jeunesse catholique. Cet établissement se consolida dans la suite, juxtaposé au Séminaire pour la formation du clergé : ainsi les circonstances imposèrent à la Compagnie une institution, qui est restée quasi unique dans ce genre d'apostolat. Elle devait aboutir, ainsi que le petit séminaire de Québec, à faire contre-poids et contre-pied à l'**Institution Royale** (V. ce mot).

En 1793, en raison sans doute du loyalisme des Canadiens durant l'Invasion américaine (1775-83), la métropole se relâcha de son ostracisme et agréa l'hospitalisation des victimes ecclésiastiques de la Révolution Française. Elle ouvrit les portes du Canada aux Sulpiciens exilés, qui vinrent à temps empêcher l'extinction du Séminaire. En 1800, le gouverneur demanda au Supérieur un état de son personnel, de ses biens et revenus : M. Roux octroya la requête. En 1804, M. Sewell conclut son rapport en suggérant cinq voies de dépossession. En 1810, M. Ryland alla la solliciter à Londres, mais sans résultat. En 1819, M. l'abbé Lartigue et Mgr Plessis y vont aussi défendre le maintien des droits séculaires de Saint-Sulpice, ajoutant que la spoliation priverait « l'Eglise de ressources nécessaires à l'instruction de la jeunesse, comme à la formation et à la propagation du clergé ». Toutefois, la décision finale ne parut qu'en 1839, en vertu d'une décision du Conseil privé de Londres, qui reconnaissait la loyauté de l'évêque et de son clergé, au lendemain des troubles politiques. Le grand séminaire fut ouvert en 1840.

Il importe d'observer que M. Olier a légué à ses disciples la note caractéristique propre aux directeurs : à savoir se pénétrer de l'esprit même de leur modèle Jésus-Christ, de ses perfections intimes, de ses vertus, de sa doctrine, de ses actions, afin d'en vivre individuellement et d'en communiquer les principes aux clercs. La méthode ou le procédé à suivre est constitué : par l'oraison, la sainte Eucharistie, la charité fraternelle, l'humilité et le recueillement personnel, avec l'intercession de Marie (Fête de la Présentation), de saint Joseph et de saint Jean.

Bibl. — Aug. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Québec 1911; A. Fournet, *Dict. de théol. par Vacant*, art. *Canada*, Paris, 1910; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; E. Maire, *Hist. des Inst. relig. et mission.*, ib., 1930; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I et II, Paris, 1913-20.

SULTE (Benjamin) (1841-1923), poète, journaliste, chroniqueur, critique, conférencier, historien, capitaine de la milice.

Son aïeul, Jean Sulte, surnommé **Vadeboncœur**, né à Lille en 1740, venu au Canada en 1756 avec l'un des régiments de Montcalm, s'établit aux Trois-Rivières et y épousa, le 31 août 1761, Marie Trudel : leur fils Benjamin, navigateur, faisant le service entre Québec et Halifax, se maria à Antoinette Le-

febvre, qui donna le jour à Benjamin aux Trois-Rivières, le 17 septembre 1841. Le 15 novembre 1847, le navigateur périt dans le naufrage de sa goélette sur la côte de Gaspé, à la Rivière-aux-Renards.

La famille demeurait sans ressources. En 1851, l'enfant quitte l'école des Frères, afin de secourir sa mère et sa sœur Emilie, âgée de sept ans. Il s'engagea comme commissionnaire chez une tante, qui tenait magasin de nouveautés. L'année suivante, il devenait commis dans un autre établissement. Un peu plus tard, on le prit comme assistant teneur de livres, puis payeur sur un bateau à vapeur, naviguant entre Montréal et les Trois-Rivières. Quittant ce poste, il ouvrit un magasin de confections sur la ligne du chemin de fer en construction, d'Arthabaska à Doucet's Landing. Peu après, il entra chez G.-A. Gouin et Compagnie, comme comptable, en 1864. Le jeune homme avait mis à profit ses soirées et s'était passionné pour la littérature.

En 1860, il était connu en ville pour ses chansons, que les petits vendeurs de journaux distribuaient en prime à leurs abonnés. Avec le concours de quelques amis, il entreprit la création d'un Cercle littéraire qui appela l'attention publique. En 1862, la **Sentinelle** publiait de lui un récit humoristique : la **Chasse à l'Ours**. En 1863, parut, dans l'**Echo du Cabinet de Lecture paroissial** de Montréal, la chanson des **Canotiers du Saint-Laurent**.

La même année, lors de l'affaire du **Trent**, qui faillit déclancher la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il s'enrôla dans une compagnie d'infanterie volontaire, en formation aux Trois-Rivières et en partance pour le Niagara. Caporal en un an, il est promu sergent en 1865 ; mais il rentre au foyer en septembre et s'inscrit à l'école militaire de Québec. M. Sulte obtint facilement le brevet de capitaine au 60e régiment des carabiniers royaux ; et, en février 1866, on le convoque de nouveau en service actif, passant trois mois sur la frontière bas-canadienne. Dans tous ces déplacements, il continua à collaborer au **Journal de l'Instruction publique** et à **la Minerve**.

Libéré du service au comté Missisquoi, il se rend à Ottawa, où on lui confia la rédaction du **Canada**. L'année suivante, le gouvernement le nomme traducteur à la Chambre des Communes, fonction qu'il remplit jusqu'en 1870. Sir G.-E. Cartier le choisit alors comme chef de division au ministère de la Milice. En 1903, M. Sulte prit sa retraite. En 1908, on le nomma membre de la Commission des sites historiques, où il s'est signalé par sa compétence.

M. Sulte est décédé à Ottawa le 6 août 1923 : il avait épousé, le 3 mai 1871, Augustine, fille d'Etienne Parent (V. ce nom), qui est morte sans postérité.

La liste de ses livres, brochures, articles de revues et de journaux est interminable, écrite en français ou en anglais. Elle a paru dans les **Mémoires de la Société Royale** dont il était l'une des figures les plus remarquables (années 1894-1911). M. Gérard Malchelosse de Montréal a entrepris la réédition et la compilation de cette œuvre monumentale de 56 ans de vie littéraire : une fois terminée, elles seront à son honneur et à celle de l'auteur. Sa principale œuvre est intitulée : **Hist. du Canada**, 6 vol. 1882-84.

Bibl. — *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 6 août 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén. et année 1924.

SURGERES (François de La Rochefoucauld, seigneur et marquis de) (1664-1731), enseigne, lieutenant, capitaine de frégate et de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. — **Surgères**, chef-lieu de canton, en Charente-Inférieure.

Il appartenait à une branche, sortie de la maison de la Rochefoucauld par Isaac, marié à Hélène de Surgères, parente et homonyme de la célèbre amie de Ronsard. Fils de François-Charles de La Rochefoucauld de Fonsecque et d'Anne-Charlotte-Françoise de La Rochefoucauld d'Estissac (Aube), il naquit le 14 février 1664 et entra dans la marine. D'après Laffilard, il est enseigne de vaisseau le 26 janvier 1690, lieutenant le 1er janvier 1694, capitaine de frégate le 1er janvier 1696, chevalier de Saint-Louis en août 1699, capitaine de vaisseau le 1er août 1701.

Le 4 juin 1698, le ministre de la marine lui intime l'ordre de passer au Port-Louis, pour prendre soin de l'armement du **Cheval-Marin**, destiné à accompagner au Mississipi la **Badine** de M. Pierre Le Moyne d'Iberville. Les officiers, choisis pour servir sous ses ordres, se nommaient : Du Hamel, lieutenant de vaisseau, de Sauvolle enseigne en pied, de Villautrey enseigne en second, Hannivel de Sainte-Colombe garde-marine.

Le **Journal** de voyage, en 1698-99, écrit par M. de Surgères, publié par la **Société historique et littéraire** de Québec vers 1871, et par Pierre Margry dans le volume des **Découvertes** en 1889, complète avec détails celui de M. d'Iberville. Il commence au 24 octobre 1698 et finit en juillet 1699. Parmi les particularités qu'il y signale, il suffira de noter que l'une des premières îles, découvertes à l'entrée du golfe du Mexique, fut appelée de son nom, « parce qu'il l'aperçut

le premier » (**Relation** de Pénicaut) ; qu'il fait opérer le sondage de la baie de **Mobile** « ainsi nommée des Espagnols » ; qu'il alla en personne reconnaître plusieurs îles de ces parages nouveaux ; qu'il avait fait embarquer « quelques hommes nègres à Saint-Domingue pour servir à bord » ; qu'ils côtoyèrent le littoral jusqu'aux **Palissades,** où ils entrèrent dans le Mississipi, le 3 mars ; que le parti de découverte comprenait M. d'Iberville, son frère (dè Bienville) et 20 hommes dans une biscayenne à voiles, M. de Sauvolle, le Père Anastase, Cateau le pilote et 20 hommes dans une autre, 50 personnes en tout, tant Canadiens qui avaient les deux canots que flibustiers des Iles, tous bien armés de fusils, pistolets, sabres, bayonnettes, épées et deux pierriers dans chaque biscayenne ; que l'on dit la messe et on chanta le **Te Deum** en connaissance du fleuve; qu'ils furent accueillis des diverses tribus indigènes, lesquelles s'étonnèrent d'une longue-vue, qui rapprochait les objets d'un bout et les éloignait de l'autre ; que M. d'Iberville et M. de Surgères choisirent d'accord l'emplacement du fort **Biloxi** ; que le 12 avril, dimanche des Rameaux, le Récollet partit des vaisseaux, avec M. de Beauharnois enseigne, pour dire la messe à ceux qui travaillaient à cette construction et le lendemain du mercredi-saint pour les Pâques : et de même le 19, dimanche.

M. de Surgères remit à la voile le 3 mai, rencontra trois vaisseaux anglais, le 22. Le lendemain, M. d'Iberville voulant en approcher, le capitaine fit signe qu'il tirerait sur lui : « qu'ils auraient été bien accommodés, s'ils avaient commencé le feu ». A la fin, il nous reconnut et nous fit toutes sortes d'amitiés. Mais le gouvernail du **Marin** se cassa ; et l'amiral anglais tira trois coups de canon, nous avertissant des bancs de sable et nous sauvant du naufrage. Le 10 juin, le vent fut si violent que le vaisseau ne gouvernait plus ; la mer passant par dessus, tout nageait entre les deux ponts : nous crûmes que c'était notre dernier jour. Deux matelots périrent de l'eau dans le navire. Le 30 juin, on mouillait l'ancre dans la rade de Rochefort.

Le 26 août 1699, M. de Surgères recevait la croix de Saint-Louis.

Le même mois, le ministre l'informait de Versailles « que le roi renvoie le sieur d'Iberville au Mississipi ; que s'il était bien aise d'y aller avec le commandement de la flûte **la Gironde,** Sa Majesté lui en donnera l'ordre, etc. ». Le 24 août, ayant agréé la proposition, on lui désigne comme officiers de bord : le sieur de Villautrey enseigne en pied et le sieur de Courserac enseigne en second. Le chevalier de Surgères n'a rien laissé, que l'on sache, sur cette expédition (V. Iberville).

Démissionnaire du service de la marine le 28 octobre 1725, M. de Surgères mourut le 4 novembre 1731. Il avait épousé, en 1704, Angélique Lée, veuve de François-Lucas de Demuin, capitaine de vaisseau, et en eut postérité.

Bibl. — P. Margry, *Découv. et Etabl. des Français*, 6 vol. in-8°, Paris, 1889; Bull. des Rech. hist., année 1927.

SURLAVILLE (Michel Le Courtois, sieur de) (1714-96), sous-lieutenant, aide de camp, lieutenant, aide-major, colonel, commandant, aide-maréchal des logis, lieutenant-général des armées.

Il naquit à Bayeux (Normandie), le 17 juillet 1714. Son père était avocat. Par sa mère, Charlotte de Blais, il appartenait à une ancienne famille noble de Provence. Les Le Courtois étaient des hommes de robe, mais le jeune Michel ne se sentit aucun attrait pour les études de droit et se voua à la carrière des armes.

Grâce à de fortes études, à d'excellentes qualités militaires et à de hautes protections dont il sut s'entourer, il parvint à obtenir de l'avancement dans l'armée. En 1734, sous-lieutenant au régiment de Foix, il fut employé en qualité d'aide de camp du comte d'Estouteville, maréchal de camp qui servait dans l'armée du Rhin. Il était au siège de Philipsbourg, où périt le duc de Berwick (1734). Passé, l'année suivante, avec son grade, dans la régiment de la Couronne, qui faisait campagne dans cette même armée, il figura à l'attaque, puis à la défense des îles du Rhin et à l'affaire de Clausen.

La guerre avait recommencé en 1741, il fit avec son régiment la campagne d'Allemagne. Nommé aide-major en 1742, il se trouva à la défense de Landau et fut légèrement blessé à la bataille d'Isor. En 1745, revenant de l'expédition de Flandre, il fut promu capitaine et décoré de la croix de Saint-Louis, quelques jours après la victoire de Fontenoy, en considération de sa bravoure. Blessé de nouveau devant Bruxelles, il fut élevé au grade de major d'une brigade de milice, qui faisait la campagne de Flandre. Il se trouva à la bataille de Lanfeldt, au siège de Bergop-Zoom et à celui de Maëstricht (1748), où il reçut encore quelques légères blessures. En 1749, son mérite lui valut d'être l'un des quatre aides-majors de brigade dans le corps des grenadiers de France, alors en formation.

En 1751, avant de s'embarquer pour l'Ile-Royale, il fut promu colonel avec le commandement de toutes les troupes. Il accom-

pagnait le nouveau gouverneur, comte de Raymond (V. ce nom). Il avait ordre de discipliner et d'exercer, pendant trois ans, les garnisons qui s'étaient révoltées, l'année précédente, et de faire sur les côtes de l'île et des parages environnants, des reconnaissances pour en désigner les points faibles, susceptibles de défense.

Le gouverneur le délégua, au lendemain des fêtes de réception, à Halifax auprès de Cornwallis, afin de l'informer de son arrivée et de ses instructions. M. de Surlaville se rendit compte de tout dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Apparemment à Louisbourg, son administration produisit des résultats immédiats. En inspectant les fortifications, il trouva les travaux dans un état pire qu'il ne s'y attendait. Passant en revue les troupes, il constata l'impéritie des soldats, qui ne savaient ni manier, ni porter un fusil, causant entre eux dans les rangs, vêtus d'uniformes usés et sales. Il multiplia le nombre des exercices et y fit participer les cadets eux-mêmes. Il mit en vigueur les règlements de rentrée à la caserne, le soir, et il aboutit, en peu de temps, à de notables améliorations. Il fixa le prix d'achat des articles, que vendaient les officiers aux subalternes, et critiqua fortement leurs misérables uniformes, des pieds à la tête. Il avait l'œil ouvert sur les magasins du roi, voulant relever la condition des officiers eux-mêmes et de leurs inférieurs. Ses mémoires au ministre révèlent un chef militaire actif, intelligent, expérimenté, qui séjourna trop peu de temps à Louisbourg pour réaliser au complet les réformes les plus urgentes. Toutefois, il est regrettable de rencontrer dans sa correspondance un commentaire sévère, acerbe, méticuleux des lettres du gouverneur et d'autres officiers : sa collection des « soixante-six sottises » du comte de Raymond trahit la mentalité d'un bouffon malveillant. Il fut rappelé en 1753-54.

A son retour, il servit encore dans l'armée du Rhin. Puis il fut nommé inspecteur-général du littoral de la Méditerranée. On le dota d'une pension de 800 livres. Il se distingua durant la guerre de Sept Ans. En 1761, il fut promu aide-maréchal des logis et, l'année suivante, major-général, en vertu de la protection de M. de Choiseul. Enfin, en 1781, on lui conféra le grade de lieutenant-général des armées du royaume.

La Révolution le trouva à Paris. Il y fut arrêté pendant la Terreur et aurait péri sur l'échafaud, si la chute de Robespierre n'avait mis fin aux horreurs de ce régime abject. Il mourut le 8 janvier 1796.

BIBL. — Gaston du Boscq de Beaumont, *Les Dern. jours de l'Acadie*, Annuaire du Cons. hérald., 1897; Bull. des Rech. hist., 1913; J. S. MacLennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; *Papiers Surlav.*, mss. à l'Univ. Laval, Québec.

SUTTON (Sir John Henry Thomas Manners) (1814-77), 3e vicomte de Cantorbéry, homme politique, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Seul frère et héritier de Charles John, vicomte de Cantorbéry, il naquit le 27 mai 1814 et étudia les lettres et les sciences à Eton et au Trinity College de Cambridge, où il obtint son diplôme de maître ès arts, en 1835.

Elu député de Cambridge, de 1839 à 1847, il fut sous-secrétaire d'Etat le 3 novembre 1841 jusqu'en 1846. Le 7 octobre 1854, il fut nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, durant six ans (26 octobre 1861).

Elevé à la dignité de commandeur de l'Ordre du Bain, le 23 juin 1864, on le choisit comme gouverneur et commandant en chef de la Trinidad, le 6 septembre suivant, jusqu'en 1866. Décoré du titre de grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, le 25 mai 1873, il mourut le 27 juin 1877, et avait épousé, le 5 juillet 1838, Georgina, fille de Charles Thompson.

BIBL. — Burke's *Peer.*, Londres, 1876; Ann. Regist., 1877; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; J. Heyden, *The Book of Dign.*, Londres, 1894.

SWAYNE (Hugh) († 1836), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Cap-Breton.

Il entra dans l'armée comme sous-lieutenant au régiment royal d'artillerie, le 13 avril 1782, devint lieutenant le 15 février 1787, capitaine le 7 août 1793, major le 13 mars 1800, lieutenant-colonel le 1er septembre 1811, major-général le 4 juin 1813, lieutenant-général le 27 mai 1825.

Le 12 août 1812, il fut nommé chef d'état-major des troupes de la Nouvelle-Ecosse ; et il fut administrateur du gouvernement civil du Cap-Breton, du 5 octobre 1812 au mois de février 1816. Il est mort en Angleterre en 1836.

BIBL. — Roy. mil. Col., t. III; Army lists; Arch. can., série C, vol. 228-29; série M, vol. 546, Ottawa.

SYDENHAM (Sir Charles Edward Poulett Thomson, 1er baron) (1799-1841), député, vice-président, puis président du Bureau de Commerce, gouverneur général, grand-croix du Bain.

Fils cadet de John Poulett Thomson, négociant de Londres, il naquit le 13 septembre 1799 à Waverly Alley, au comté de Surrey. A seize ans, ayant terminé ses études pri-

maires supérieures, il entra au service de son père en qualité de secrétaire. Puis il alla passer deux ans à Saint-Pétersbourg, voyagea ensuite en Russie et en Autriche (1823-26).

En cette année, les électeurs du comté de Douvres lui confiaient le mandat de député aux Communes : ce fut le point de départ de sa fortune politique. En 1830, on le nomma vice-président du Bureau de Commerce. Deux ans après, élu de nouveau à Douvres, et simultanément à Manchester, il opta pour la dernière circonscription. En 1834, lord Melbourne lui confia le portefeuille de président du Bureau : il possédait une connaissance approfondie des questions financières et fiscales; en matière de tarif, il était libre-échangiste, fort autoritaire. Le 6 septembre 1839, le gouvernement lui octroya la commission de gouverneur général du Haut et du Bas-Canada.

Le 16 octobre, il débarqua à Québec. Ses instructions, dictées par lord Russel, lui conféraient la mission de faire accepter l'**Acte d'Union** des deux Provinces et l'institution des municipalités, ainsi que la promotion de l'éducation de la jeunesse (7 sept. 1839). Le 11 novembre, M. Thomson convoqua à Montréal les membres du Conseil spécial (V. ce mot), leur demandant leur avis et leur décision sur l'Union. Le 12, le Conseil adopta 6 résolutions favorables (V. Chapais, t. IV), qui s'appuyaient sur le vote de la majorité.

Le 18 novembre, le gouverneur quittait Montréal et, le 22, il arrivait à Toronto. La législature, en faveur de l'Union, exigea des conditions draconiennes : à savoir que le siège du gouvernement de la Province unie serait localisée dans le Haut-Canada ; que le nombre des députés serait de 50 pour le Bas et de 62 pour le Haut-Canada, qui comptait 200.000 âmes de moins que le premier ; que, en 1845, la franchise électorale dans les comtés serait restreinte à ceux, où les terres seraient tenues en franc et commun soccage ; que la langue anglaise seule serait en usage dans la législature, devant les tribunaux, dans toutes les procédures publiques. Le gouverneur déclara que « l'Union, pour être d'un avantage permanent, devait être fondée sur des principes de justice égale envers tous les sujets de Sa Majesté ». Ouverte le 3 décembre 1839, la session de Haut-Canada fut prorogée le 10 février 1840, après avoir adopté les résolutions, conformes aux vues du gouvernement. M. Thomson fit aussi accepter un bill relatif aux **Réserves** du clergé anglican.

De retour à Montréal, il réunit le Conseil spécial, du 20 avril au 26 juin ; cinquante ordonnances y furent adoptées : le 41e article, entre autres, consistait à exécuter la recommandation fondamentale de lord Durham : angliciser les Canadiens, en attentant à leur langue, les blessant ainsi à la prunelle de l'œil.

M. Thomson eut sa récompense par son élévation à la pairie avec le titre de baron Sydenham (comté de Kent) de Toronto, au Canada. Le 10 mars 1841, jour désigné pour mettre en vigueur la nouvelle Constitution, le baron prêta le serment d'office et en publia la proclamation officielle. Le 19 août, il fut créé grand-croix de l'Ordre du Bain. Le 4 septembre, dans une excursion à cheval près de Kingston, il est projeté à bas de sa monture : il mourut des suites de cette chute le 12 du même mois. Il était célibataire.

Bibl. — G. Poulett Scrope, *Mem. of the Life of lord Syd.*, London, 1844; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, 1917; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. IV, Québec, 1923.

SYNDIC, représentant, élu par votation et chargé des intérêts communs d'une communauté, d'une corporation, d'une réunion de créanciers.

Le 14 janvier 1645, la communauté des **Habitants** obtint le monopole de la traite des fourrures avec ses charges financières. En 1647, la Régente établit le Conseil de Québec : l'arrêt du 27 mars ordonnait la nomination de syndics pour Québec, Ville-Marie et les Trois-Rivières, « élus par les habitants des dits lieux, chacun an par scrutin ». Ils avaient entrée et séance au Conseil, sans voix délibérative, afin d'y représenter les intérêts de leurs communautés respectives. Le 5 mars 1648, un second arrêt faisait entrer au Conseil deux habitants, choisis par les membres réguliers du Conseil dans une assemblée, où se trouvaient les syndics. En 1657, nouvel arrêt statuant que le Conseil compterait, outre le gouverneur et le directeur de la traite, quatre conseillers, élus par le suffrage général (V. Arch. colon. vol. 3 ; Aff. étrang., vol. IV).

En 1663, les syndics sont remplacés par les membres du Conseil souverain ; choisis parmi les notables de la colonie. Toutefois, jusqu'au gouvernement de Frontenac, le syndic de Québec seul se présenta souvent au Conseil et lui exposa les demandes, les doléances, les suggestions de ses concitoyens. Le syndicat disparut.

En 1717, Québec et Montréal furent autorisés à élire les syndics des marchands. Mais, dans la suite, cette représentation n'eut aucun caractère officiel et ne s'exerça qu'en de très rares occasions.

Bibl. — G. Lanctot, *L'Admin. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1929.

SYNDICAT, néologisme désignant la réunion de capitalistes, spéculant pour amener la hausse ou la baisse de certaines valeurs ; la réunion aussi d'ouvriers, de commerçants chargés des intérêts communs d'une corporation.

Au commencement du dernier siècle, l'on vit naître au Canada quelques groupements ouvriers indépendants : le plus important est l'organisation des imprimeurs à Québec, en 1827 ; puis, de ceux de l'Ontario à York, en 1832. Ces unions furent remplacées par l'**Union typographique** des Etats-Unis, qui changea de nom, en 1869, après avoir étendu ses ramifications au Canada.

En 1851, se forma à Toronto une succursale de la **Société des mécaniciens** d'Angleterre, qui étendit son champ d'action en plusieurs villes ; en 1888, l'Union des machinistes et mécaniciens d'Amérique se posa en compétitrice de la Société anglaise : la première section canadienne fut créée à Stratford (Ont.) en 1890, puis une autre à Montréal, et une troisième à Winnipeg ; en 1891, elles devinrent l'**Association internationale des machinistes.** En 1928, il existait au pays 65 sections locales, dénombrant 15.000 adhérents ou syndiqués.

En 1860, la **Société fédérative des travailleurs de bois** d'Angleterre s'établit à London (Ont.), 21 ans avant la **Fraternité unie des charpentiers et menuisiers,** aujourd'hui principale organisation de ce corps de métier : toutes deux en vinrent à une fusion qui a duré jusqu'en 1924. La corporation canadienne s'appelle **Charpentiers Amalgamés du Canada.**

Les syndicats ouvriers sont la plupart affiliés à la **Fédération américaine du Travail.** Au Canada, leur organisme en matière de réglementation est le **Congrès des Métiers et du Travail.** Grâce à leur carte de route, les membres des unions respectives circulent aisément entre les deux pays, les adhérents étant indistinctement éligibles aux fonctions supérieures.

Toutefois, en dehors des syndicats internationaux, il existe au Canada d'autres groupements ouvriers indépendants : ils sont au nombre de 37, dont 26 ont accusé (1927) un chiffre de 7.623 adhérents.

Le **Congrès des Métiers et du Travail** fut, en 1873, le premier groupement national réuni à Toronto ; mais il sentit, en 1883, la nécessité d'avoir un nouvel organisme, convoqua un autre Congrès ouvrier, auquel se présentèrent 47 délégués ; puis en 1886, 109 qui instituèrent un Congrès annuel jusqu'en 1895 ; enfin, les réunions se sont continuées et, en 1927, le Congrès est devenu l'expression ou le centre du syndicalisme des ouvriers, en masse appartenant aux sections canadiennes : il a encaissé la taxe par tête de 57 groupes, répartis sur 1308 sections locales avec un total de 105.847 membres : les filiales adhérentes s'y ajoutant, il dénombre aujourd'hui 1420 sections et 114.362 syndiqués.

Le **Congrès canadien du Travail** a été fondé le 16 mars 1927 par des organisations ouvrières non éligibles dans le Congrès qui précède. Il compte déjà 10 affiliations de corps centraux ayant 45.410 membres et 16 unions locales, détenant des chartes spéciales avec 868 adhérents.

Les **Organisations internationales** comptent en 1927, 85 groupes de métiers ayant plusieurs branches au Canada : 1926 en tout et 204.400 membres : c'est presque le 63 % de toutes nos classes de travailleurs.

Les **Organisations ouvrières centrales,** comportent 24 groupements d'ouvriers qualifiés d'unions nationales, dont 17 combattent ouvertement les syndicats internationaux : ils ont été en partie constitués par des sécessionnistes de ces derniers: tous ensemble dénombrent (1927) 48. 435 membres en 537 sections.

La **Fédération des ouvriers catholiques** comprenait dans le Québec 4 unions indépendantes, à l'origine, l'une des journaliers et trois des ouvriers du cuir et de la chaussure ; elle était, jusqu'en 1902, représentée aux annuelles conventions du Congrès des Métiers et du Travail et fut alors remerciée. La naissance de la **Mutualité du Travail du Nord,** en 1912, réservée aux adhérents catholiques, ouvrit une ère nouvelle par le ralliement d'autres unions créées dans l'intervalle. En 1918, fusion de toutes à Québec ; en 1919, aux Trois-Rivières ; en 1920 à Chicoutimi; à Hull en 1922, où 200 délégués représentaient 89 unions, portées à 104 en 1926 avec un ensemble de 25.000 membres.

La **Grande Union** (One Big Union) a été créée en dissidence, en 1918, avec la réaction des dissidents du Congrès des Métiers et du Travail. A Calgary, la conférence eut lieu, le 13 mars 1919, devant 239 délégués de tout l'Ouest qui représentaient 42.150 adhérents. En 1927, l'Union comptait 57 filiales dont une aux E.-U., quatre Conseils centraux et seulement 19.415 membres.

Selon les informations du Ministre du Travail à Ottawa (1928), la force numérique des travailleurs organisés du Canada se décomposait comme il suit : organisations internationales, 1926 sections locales avec 204.400 membres ; organisations ouvrières centrales, 537 sections et 48.435 membres ; organisations indépendantes, 37 sections et 12.440 membres ; unions nationales catholi-

ques, 104 sections et 25.000 membres (V. **Annuaire du Can.**, pour les accidents du travail).

Bibl. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

SYRIENS, émigrés de la Turquie d'Europe, de l'Arménie, de la Syrie.

L'immigration de ces contrées est considérée comme défectueuse et même regrettable. Il est rare que les immigrants songent à l'assimilation avec les habitants; ils ne se préoccupent nullement de produire, ni d'exploiter quoi que ce soit. Leur genre de vie se confine au petit commerce et aux échanges. Tous sont pressés de tenir en mains leur feuille de naturalisation, parce qu'ils la regardent comme un instrument de protection publique pour leur colportage. Un certain nombre, ayant acquis cette feuille aux Etats-Unis, la redemande encore au Canada, toujours en vue de leur métier de vagabonds.

En 1901, Turcs et Syriens étaient au nombre de 1570, dont 480 naturalisés ; dans la suite, il aborda au Canada, 2.456 des premiers, 5.230 des seconds et 1.473 Arméniens. Le recensement de 1921 donne pour tout le Canada une population syrienne de 8.282.

Bibl. — Can. and Prov., vol. VII, Toronto, 1914.

SWEENEY (John) (1821-1901), prêtre, troisième évêque de Saint-Jean (N.-B.).

Né à Clones en Irlande, le 6 mai 1821, il émigra au Canada, entra dans la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 1er septembre 1844. Préconisé évêque le 29 novembre 1859, il fut sacré à Saint-Jean le 15 avril 1850, succédant à Mgr Connolly (V. ce nom), qui était transféré au siège métropolitain de Halifax.

Le prélat travailla, pendant un demi-siècle environ, à l'érection des paroisses, d'églises, de couvents, d'écoles, de collèges, d'hôpitaux. Il seconda le Père Lefebvre à la fondation de l'Université du collège de Memramcook, ainsi qu'il favorisa l'essor de la colonisation. Sur une concession de 10.000 acres de terre, au comté Carleton, laquelle fut portée ensuite à 36.000, il établit le bourg et la paroisse de **Johnville**. Il est décédé le 25 mars 1901.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1927; Can. eccl., Montréal, 1928.

T

TABAC, plante de la famille des solanées, originaire de l'Amérique. — **Mot** d'origine espagnole, mais emprunté à la langue indigène des Antilles, à l'île **Tabago.**

En 1555, quand M. de Villegagnon à Rio-de-Janeiro (Brésil) bâtit le fort **Coligny,** il emprunta aux Sauvages certains rouleaux d'herbe naturelles dont l'arome, dégagé par une lente combustion, calmait la faim et chassait le coryza. André Thévet (V. ce nom) qui accompagnait la flotte, en apporta en France sous le nom **d'angoumoisine,** en mémoire d'Angoulême, sa patrie. En 1559, Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, à son retour de Lisbonne, fit connaître la plante au grand prieur de France et, par son intermédiaire, à Catherine de Médicis qui, pour apaiser la migraine, s'habitua à en priser : d'où les noms adoptés simultanément : **nicotiane** et **poudre à la reine.**

Marc Lescarbot et Champlain ont rarement employé le mot. Le second, toutefois, a écrit que « l'île de Saint-Domingue est fort bonne et marchande en cuirs, gingembre et **tabac,** que l'on nomme autrement **petun** ou herbe à la reine, que l'on fait sécher et mettre en petits tourteaux ; les mariniers, même les Anglais et autres personnes, en usent et prennent la fumée à l'invitation des Sauvages ».

Le terme communément usité était **Petun** — nom de la **Nation neutre,** voisine des Hurons, qui cultiva la plante — qui fut aussi adopté par les Portugais et passa en France, où il s'est conservé en Basse-Bretagne sous la forme **Butun** et **Putun.**

Au Canada, la culture et la production du tabac ont pris un développement considérable ; elles sont libres, à part quelques légers droits de régie pour les vendeurs de détail.

Bibl. — H. P. Biggar, *Œuvres de Champlain,* anglais-français, t. I, Toronto, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TABAGANE ou **Tobagane** (en cris **Otobanash,** traîneau), sorte de traîneau, composé d'une longue planche de bois flexible, recourbée à une extrémité.

L'on s'en sert, en manière d'amusement d'hiver, pour glisser du haut de pentes escarpées. On l'appelle aussi **traîne sauvage.** Les Anglais l'ont empruntée aux Scandinaves **sous le nom de skies,** en la perfectionnant en deux branches s'adaptant aux pieds.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TABAGIE (en algonquin **tabaguia),** festin ou banquet public, donné en l'honneur des Sauvages amis ou alliés, même des voyageurs européens.

M. de Champlain a adopté et francisé ce terme dont se servaient les indigènes à Tadoussac et ailleurs. Marc Lescarbot écrit aussi dans son **Hist. de la Nouv.-France,** en 1612 : « Mais sans cela convint faire leur tabagie ». L'historien, H. P. Biggar affirme que le mot **tabagie** n'a rien de commun avec le terme **tabac.** Pourtant, on est porté à admettre qu'il en dérive irrégulièrement, en raison même de l'usage du calumet dans les réceptions faites aux hôtes étrangers, Sauvages ou Européens.

Admis par l'Académie en 1718, le même mot sert à désigner le receptacle ou cassette renfermant pipe et tabac, ou un estaminet, rendez-vous de fumeurs.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.,* tabl. gén., Cleveland, 1903; H. P. Biggar, *The Works of Champlain,* t. I, Toronto, 1922.

TABARET (Joseph-Henri) (1828-86), prêtre, missionnaire, professeur, supérieur, provincial, organisateur du collège devenu l'Université d'Ottawa.

Fils d'Antoine et de Marie Forest, il naquit

à Saint-Marcellin (Isère), le 10 avril 1828, fit ses études classiques au pensionnat du Bourg-de-Péage (Drôme), entra au noviciat des Oblats en 1845, suivit les cours de philosophie et de théologie à Marseille et y reçut le diaconat. Pour améliorer sa santé, et de l'avis des médecins, Mgr Guigues obtint pour lui une obédience de missionnaire au Canada : le prélat lui conféra la prêtrise à Ottawa, le 21 décembre 1850 et lui confia



R. P. Tabaret.

un ministère actif à L'Orignal. Cette mission comprenait alors la desserte d'Alfred, de Caledonia, de Vankleek-Hill, de Hawkesburg, de Grenville, de Montebello : le Père Tabaret y resta deux années. En 1853, Mgr Guigues l'appelait à la direction du séminaire-collège qu'il avait fondé en 1848 : son énergie eut à lutter contre mille obstacles : manque de ressources, de professeurs, d'un local plus salubre et approprié. Grâce à M. L.-T. Besserer, le terrain actuel qu'il donna vit s'élever les bâtiments successifs, proie de l'incendie de 1903.

En 1858, il fit un voyage en France pour recruter des collaborateurs, et le Père Mac Grath aussi, pour desservir l'église Saint-Joseph, à peine achevée. En 1861, le député R.-W. Scott (V. ce nom) obtint un amendement à l'acte d'incorporation du collège. En 1862, le supérieur et professeur à la fois est nommé vicaire général et administrateur du diocèse. L'Université protestante de Toronto lui avait assigné un siège à son sénat. Au mois d'avril 1864, le Conseil général des Oblats en France le choisit à titre de provincial des maisons du Canada pour la période de trois années. A son retour du chapitre de 1867, il fut appelé à reprendre la direction du collège Saint-Joseph : il le trouva incorporé comme Université : le Parlement avait octroyé, à l'unanimité, une charte très étendue. Dès lors, un corps professoral se formait et la réputation de l'institution s'affermissait : grâce au programme d'études que traça le directeur. Jusqu'à son décès, en 1874, l'évêque d'Ottawa n'eut pas de conseiller plus avisé et plus dévoué : cet office, le Père le continua à son successeur, Mgr Duhamel. Mais l'état de sa santé le força au repos relatif durant trois ans : il en profita pour imprimer au collège ses empreintes caractéristiques. De 1877 à sa mort, le supérieur se dévoua avec zèle à l'œuvre, qui est aujourd'hui l'honneur et la gloire de son Institut au Canada. Il mourut presque subitement, à table, le 28 février 1886, unanimement regretté de tous ses confrères, du clergé et des anciens élèves.

Bibll. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Notices nécrolog. des Oblats, Paris, 1892; R. P. G. Simard, O. M. I., *Le P. Tab. et son Œuvre d'éducat.*, Ottawa, 1928.

TABEAU (Pierre-Antoine) (1782-1835), prêtre, vicaire, curé, aumônier, missionnaire, grand vicaire, évêque élu coadjuteur.

Pierre **Tabaut,** né en 1634, fils de Jean et de Marie Morin, originaire de Prignac en Saintonge, épousa à Ville-Marie le 19 décembre 1672 Françoise Roy, qui lui donna sept enfants. A la cinquième génération, Jean-Baptiste-Henri se maria à Montréal, le 11 janvier 1779, avec Françoise Proulx qui fut fut la mère de Pierre-Antoine.

Celui-ci y naquit le 11 octobre 1782, entra dans la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 13 octobre 1805. Nommé vicaire à la cathédrale de Québec (1805-10), curé de Sainte-Anne-des-Plaines (1810-13), de Saint-Jean-Port-Joli (1813-15), il fut aumônier de l'Hôpital-Général (1815-17), curé de Boucherville (1817-31). Dans cet intervalle, Mgr Plessis le délégua à la Rivière-Rouge comme missionnaire, chargé d'y établir quelques paroisses nouvelles (1818). En 1829-30, il lui confia un mandat auprès du Saint-Siège et le promut, au retour, grand vicaire à Montréal (1831-35). Le 3 octobre 1834, le pape Grégoire XVI nommait M. Tabeau évêque auxiliaire de Montréal, sous le titre de Spica ; mais le coadjuteur, avant de recevoir

les onctions, mourut le 18 mai 1835 : ses restes furent inhumés à Boucherville.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. dans l'Ouest*, t. I, ib., 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TACHE (Jean-Paschal) (1697-1768), négociant, syndic, notaire public de la Province de Québec.

Roland Taché, marié à Isabeau Delzers, eut pour fils Jean, qui naquit à Garganvillar (Tarn-et-Garonne), le 23 décembre 1642. Celui-ci, époux de Françoise Pérès, engendra Etienne, né le 14 janvier 1666, lequel devint commissaire des vivres à Saint-Malo. De son union avec Marguerite d'Auzet naquit Jean-Paschal à Garganvillar, le 6 avril 1697.

Ayant suivi et terminé à Paris son cours d'études, il ouvrit un magasin de commerce dans sa paroisse natale. Le 3 mai 1727, il forma un contrat d'association avec Jean-Pierre Lapeyre, de Montauban, en vue d'opérer des transactions en Nouvelle-France. M. Taché s'embarqua à La Rochelle le 5 juin suivant, aborda à Québec, où il fit ses échanges de marchandises et de pelleteries; le 15 décembre, il était de retour en France. La vente des fourrures ne couvrant point les dépenses, M. Taché s'empressa de résilier le contrat d'association : toutefois, le Canada avait conquis ses sympathies. En 1730, il revenait s'établir à Québec, où il ne tarda pas à devenir l'un des négociants de renom et, en même temps, syndic des marchands. En 1748, en présence des exactions de l'intendant Bigot, on le députa à la Cour pour y faire des représentations, au nom de la corporation des commerçants.

En juillet 1759, d'accord avec M. Daine (V. ce nom), M. Taché se chargea de présenter un placet au gouverneur, qui ne donna point droit à leur requête. Au lendemain du 13 septembre, il était au rang des citoyens qui réclamaient de M. de Ramezay la capitulation; le siège de la ville démantelée le ruina entièrement, en perdant une fortune dépassant 100.000 louis; durant l'été, il avait perdu aussi sept bâtiments qui remontaient le fleuve.

Le 4 février 1768, le gouverneur Carleton lui accorda une commission de notaire avec juridiction dans toute la Province. M. Taché décéda le 18 avril suivant. Il avait composé un poème intitulé **Le Tableau de la Mer.**

Le 27 août 1742, il avait épousé à Québec Marie-Anne, fille de Jean Jolliet de Mingan et de Marie Mars, décédée le 22 avril 1776, mère de dix enfants, entre autres :

Guillaume, né en 1744, engagé à 20 ans dans la Compagnie des Indes et noyé dans un voyage au long cours;

Marie-Joseph, née en 1747 et décédée en 1801 à Kamouraska, sans alliance;

Pierre, né en 1749, vivant encore en 1784;

Angélique, née en 1755, décédée à Deschambault en 1819, sans alliance;

Charles, continuateur de la branche aînée et **Paschal-Jacques** de la cadette.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Taché*, Lévis, 1904; Bull. des Rech. hist., Québec, 1927.

TACHE (Charles) (1752-1826), fils du précédent, coseigneur de Mingan, bourgeois des Postes du Roi.

Né à Québec le 29 août 1752, il hérita avec son frère de la seigneurie de Mingan et fut longtemps bourgeois du poste de Chicoutimi, domaine du roi de France, affermé après la Cession; il mourut du choléra à Kamouraska, le 7 août 1826. De son mariage avec Geneviève, fille de Jean-Baptiste Michon et d'Elisabeth Morissette, il avait eu dix enfants, entre autres :

Charles et **Etienne-Paschal** (V. ci-après);

Jean-Baptiste, né en 1786, admis au barreau le 20 août 1812, élu député (avril 1820-juillet 1824), représentant de Rimouski (1834-38), nommé conseiller législatif le 9 juin 1841, régistrateur du comté Kamouraska le 1er janvier 1842; il décéda le 24 août 1849, ayant eu trois enfants de son union en 1823 avec Charlotte Mure; Jean-Georges, né en 1824, avocat en 1848, mort sans postérité le 7 juin 1861.

Bibl. — V. la précédente.

TACHE (Charles) (1784-1826), fils aîné du précédent, négociant, clerc de notaire, capitaine, commissaire de voirie.

Né à Montmagny le 20 juin 1784, il se livra au commerce à Deschambault. Ayant subi des revers de fortune, il retourna au village natal en 1811 et y obtint le brevet de clerc de notaire. En 1812, il fit toute la campagne avec le grade de capitaine du 4e bataillon de la milice et, en 1814, dans le corps des Voltigeurs. Rentré à Kamouraska, il forma avec son frère une société commerciale. Le 27 août 1823, lord Dalhousie lui octroya une commission d'agent voyer sur le chemin de Témiscouata au Nouveau-Brunswick. Le 10 juillet 1824, sir Francis Burton (V. ce nom) le choisit comme officier-rapporteur aux élections générales. M. Taché mourut le 16 janvier 1826, huit mois avant son père.

Il avait épousé à Boucherville, le 2 février 1820, Louise-Henriette, fille de Joseph-Ignace

Boucher de La Broquerie et de Charlotte Boucher de Niverville de Montizambert, laquelle fut mère de cinq enfants, entre autres:

Joseph-Charles et **Alexandre-Antonin** (V. ci-après);

Antoine-Louis-Jean-Etienne, né à Kamouraska le 25 avril 1822, admis au notariat en 1845, établi d'abord à Beloeil, fixé en 1848 à Saint-Hyacinthe, investi simultanément de plusieurs charges civiles, judiciaires, agricoles de la ville et du comté, décédé le 1er avril 1881; marié en 1855 à Charlotte-Odile, fille de Godefroy Beaudet et de Zoé Lemaire-Saint-Germain, il fut père de sept enfants, entre autres : Charles-Godfroy-Pierre-Joseph de La Broquerie Taché, né le 22 mars 1858, admis au notariat, rédacteur du **Courrier de Saint-Hyacinthe**, aujourd'hui bibliothécaire en chef au Parlement fédéral, marié en 1885 à Marie-Louise, fille d'Alfred-Edouard Langevin et de Marie-Anne Lytle, père de onze enfants; Louis-Joseph-Charles-Hippolyte Taché, né en 1859, avocat, marié en 1887 à Marie-Louise, fille de sir Henri-Elzéar Taschereau (V. ce nom) et de Marie-Antoinette Harwood, auteur des **Nouvelles Soirées canadiennes** (1882-88), des **Hommes du Jour** (1891-92), de plusieurs monographies, décédé en 1927.

Bibl. — V. la précédente.

TACHE (Sir Etienne-Paschal) (1795-1865), frère du précédent, médecin, homme politique, adjudant-général et ministre de la milice, conseiller législatif, premier ministre, chevalier, aide de camp, colonel, commandeur de Saint-Grégoire.

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 5 septembre 1795, il entra en 1812 en qualité d'enseigne au 5e bataillon de la milice incorporée, devint lieutenant, passa dans le corps des Chasseurs canadiens avec lequel il fit toutes les campagnes, se distingua à l'engagement de Plattsburg et reçut la médaille de Châteauguay. Dans ses moments de loisir, il s'initia aux principes de la médecine qu'il étudia, à la paix, sous la direction de M. de Sales Laterrière (V. ce nom); en 1819, il termina ses cours à Philadelphie, où il obtint ses diplômes, alla s'établir dans sa paroisse natale et y pratiqua durant 22 années. En 1820, il épousa à Québec Sophie Boucher dit Morency, de Beaumont.

En 1841, il est élu député du comté l'Islet et y est réélu en 1844-46. A cette date, il est promu adjudant-général des milices du Canada; nommé en 1848 Commissaire des Travaux publics dans le cabinet Lafontaine-Baldwin et conseiller législatif; membre des ministères qui se succèdent jusqu'en 1856 avec le même portefeuille ou celui de Receveur-Général; en 1851, membre de la première Commission des chemins de fer, puis directeur du Grand Tronc (1852-55). Il devint premier ministre avec sir Allan Mac Nab (V. ce nom), du 25 janvier 1855 au 23 mai 1856; le lendemain, il constitue le cabinet Taché-Macdonald, s'attribuant le portefeuille de Commissaire des Terres, jusqu'au 25 novembre 1857. Appelé à Londres en 1858, la Reine lui conféra le titre de chevalier; en 1860, il est fait son aide de camp avec le grade de colonel dans l'Armée impériale, et du Prince de Galles pendant son séjour au Canada. En 1862, Pie IX le nomme Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, classe militaire. En 1864, sir Taché réorganise l'administration Taché-Macdonald, en occupant les charges de ministre de la Milice et de Receveur-Général. L'Assemblée législative discute alors et adopte le projet de Confédération. Des Conférences qu'il préside en personne réunissent les délégués de toutes les Provinces; il y contracta les premiers symptômes de sa dernière maladie; il mourut à Saint-Thomas le 30 juillet 1865.

De son union avec Sophie, fille de Joseph Boucher dit Morency, navigateur, et de Marie-Angélique Fraser, il eut quinze enfants, alliés aux familles Bender, Choquette, Marmette, Coursol, Kane, Gauthier, Ennis, Chamberland.

Etienne-Eugène (1836-1912), sous-ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec, architecte de renom, est l'auteur des plans du Manège militaire, du Palais de Justice, de l'édifice du Parlement, à Québec; ainsi que de la devise **Je me souviens.**

Bibl. — Maurice Brodeur, *Opusc. patriot.*, Québec, juin 1927; V. la précédente.

TACHE (Joseph-Charles) (1820-94), neveu du précédent, médecin, homme politique, chevalier, fondateur du **Courrier**, sous-ministre, écrivain.

Né à Kamouraska, le 24 décembre 1820, il fit ses études classiques à Québec, étudia la médecine et obtint le diplôme de docteur le 16 novembre 1844. Attaché peu de temps à l'Hôpital de la Marine, il résigne ses fonctions pour aller pratiquer à Rimouski; les électeurs du comté lui accordaient le mandat de député, de 1847 à 1857. En 1855, représentant le Canada à l'Exposition Universelle de Paris, il y publia une brochure, intitulée **Esquisse sur le Canada considéré au point de vue économique**, qui lui mérita la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Revenu à Québec en 1857, il y fonda le **Courrier du Canada** en collaboration avec M. Hector Langevin (V. ce nom). Le 2 dé-



Mgr Al.-A. TACHE, O. M. I.

cembre 1859, M. G.-E. Cartier le créa membre du Bureau d'inspection des Asiles et Prisons. Le 13 août 1864, on le choisit comme sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques et on lui est redevable des préparatifs du recensement en 1871 et en 1881. Le 30 juin 1888, il prit sa retraite, se retirant à l'Hospice des Sœurs Grises d'Ottawa, où il mourut le 16 avril 1894. Il est l'auteur de plusieurs *ouvrages de mérite* : **Tenure seigneuriale,** 1854; **La Pléiade Rouge** et **Esquisse,** 1855; **Le Can. à l'Expos. univers.,** 1855; **Provinces de l'Union fédérale,** 1858; **Notice sur le 2e Centen. de Mgr de Laval** et **Le Défricheur de langues,** opérette en vers, 1859; **Trois Légendes de mon pays, 1861; Forestiers et Voyageurs,** 1863; **Le Braill de la Montagne,** légende en vers, 1864; **Mém. sur le choléra,** 1866; **La Mouche et les moyens de la combattre,** 1877; **Les Hist. de M. Sulte,** 1883; **Les Asiles d'aliénés,** 1885.

M. Taché avait épousé à Rimouski, en juillet 1847, Françoise Lepage, qui lui donna six enfants, entre autres :

Joseph-Charles, né le 25 mars 1850, éduqué à Québec et au collège Sainte-Anne-Pocatière, assistant-ingénieur aux Travaux Publics, marié en 1875 à Léda, fille de Stanislas Drapeau (V. ce nom) et de Caroline Drolet, décédé récemment.

Bibl. — V. la précédente.

TACHE (Alexandre-Antonin) (1823-94), frère du précédent, prêtre, Religieux, missionnaire, coadjuteur, deuxième évêque et premier archevêque de Saint-Boniface.

Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, le 23 juillet 1823, il perdit son père en 1826 et sa mère se retira chez M. de La Broquerie à Boucherville. En septembre 1833, son frère et lui entraient au collège de Saint-Hyacinthe. A la fin du cours classique, on l'admit au séminaire de Montréal le 1er septembre 1841 ; il y reçut la tonsure le 21 mai 1842 et les ordres mineurs le 17 décembre suivant. Puis on le nomma régent au collège de Chambly et, le 2 janvier 1844, au collège de Saint-Hyacinthe pour enseigner les mathématiques et poursuivre son cours de théologie.

Dans les derniers mois de la même année, l'abbé Taché obtint son admission au noviciat des Oblats à Longueuil, afin de se vouer à l'œuvre des missions lointaines. Ordonné sous-diacre, mais non encore profès, il quitte Longueuil le 24 juin 1845 en compagnie du Père Aubert venu de France, de deux Sœurs Grises de Montréal et de six canotiers ; le canot, mesurant 33 pieds de long, 5 de large et deux de profondeur, portait 2.000 livres. Le trajet, de Lachine à la Rivière-Rouge, dura 62 jours, en remontant les rivières Ottawa, Mattawa, le lac Nipissing, la Rivière-des-Français, les lacs Supérieur et des Bois, la rivière Winnipeg. Le 25 août, Mgr Provencher les accueille à Saint-Boniface ; puis il confère au Frère Taché le diaconat le 31 du mois et la prêtrise le 12 octobre, suivie le lendemain de la profession religieuse.

En juillet 1846, l'abbé Laflèche (V. ce nom) et le P. Taché sont chargés de fonder à l'Ile-à-la-Crosse un poste de missions ; l'hiver, ils apprennent les idiomes cris et montagnais, enseignés par un métis aveugle. En 1847, le Père visite les Caribous et Athabaska. En 1848, nouveau séjour à l'Ile-à-la-Crosse et nouvelle visite aux mêmes lacs. En 1849, départ de l'abbé Laflèche, devenu infirme, et arrivée du Père Faraud (V. ce nom) et du Frère Dubé ; puis, des Pères Tissot et Maisonneuve, en 1850. Les bulles qui nommaient coadjuteur M. Laflèche, qui ne put accepter sa nomination, avaient été transmises à Mgr de Québec ; celui-ci sollicita alors à Rome la substitution du nom du Père Taché, qui fut agréée.

Le 14 juin 1850, il fut préconisé évêque d'**Arath** (en Palestine), coadjuteur avec future succession ; il en fut informé en janvier 1851 à l'Ile-à-la-Crosse. Dès qu'il arriva en juillet à Saint-Boniface, il ne tarda pas à savoir que Mgr de Mazenod l'appelait à Marseille, pour lui conférer la consécration épiscopale. La cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Viviers, dont le siège était occupé par Mgr Guibert, Oblat lui aussi, assisté de Mgr Prince qui avait suivi l'élu en France ; le sacre eut lieu, le 23 novembre 1851, par Mgr de Mazenod. Le nouveau prélat visita Rome, le Saint-Père, le Préfet de la Propagande et revint à Marseille le 17 janvier 1852. Embarqué à Liverpool à la fin de février, il arriva en mars à Québec et le 27 juin à Saint-Boniface, accompagné de l'abbé Lacombe et du Père Grollier. Il alla hiverner à l'Ile-à-la-Crosse. Le 7 juin 1853, mourut à Saint-Boniface Mgr Provencher.

Devenu titulaire, Mgr Taché continua dans les pouvoirs de grands vicaires l'abbé Laflèche, M. Thibault, le Père Bermond, et en donna les lettres à Mgr Guigues, évêque de Bytown. En 1853-54, il visite les missions indigènes du Nord et revint organiser sa mense épiscopale. En 1855-56, nouveau séjour à l'Ile-à-la-Crosse et visite aux postes du Nord.

De septembre 1856 à novembre 1857, deuxième voyage en Europe. A Marseille, il sollicita du fondateur le choix et la nomination d'un coadjuteur, pris dans les rangs de ses Missionnaires ; Mgr de Mazenod désigna le Père Grandin (V. ce nom). Il s'intéressa vi-

vement au recrutement des missionnaires, Religieux et Religieuses, et à l'impression des premiers livres montagnais. Durant trois ans, Saint-Boniface et les districts environnants furent le constant objectif de ses plans, de ses conseils, de ses actes de dévouement, de charité, d'abnégation. En 1860-61, son zèle apostolique le porta de nouveau vers les peuplades du Nord. Les épreuves vinrent fondre sur lui : incendie de son palais, de la cathédrale, des dépendances de l'évêché ; puis, des inondations ; enfin le décès de l'évêque de Marseille.

Pour relever les édifices de leurs ruines, il se rendit en 1861 au Canada mendier quelques ressources. Puis il traversa l'Océan une troisième fois, s'arrêta en France, et visita Rome. Il était de retour à Montréal le 28 février 1862 et le 26 mai à Saint-Boniface. L'œuvre de reconstruction appela son attention en 1862-63; les années suivantes, il les passa à l'Ile-à-la-Crosse et dans le Nord. En 1863, le Père Faraud (V. ce nom), était sacré le 30 novembre à Viviers comme Vicaire apostolique du Mackenzie ; en 1865, se fit la première divison du diocèse de Saint-Boniface. En 1866, Mgr Taché publia à Montréal **Vingt Années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amér.** ; en 1869, **Esquisse sur le N.-O. de l'Amér.**, rééditée en 1901 à Montréal.

En 1867, nouvelle visite à Rome; et l'année suivante, la famine, causée par les ravages des sauterelles, sévit dans l'Ouest. Le Concile du Vatican conviait auprès de Pie IX l'épiscopat du monde catholique : l'évêque partit en 1869 ; mais les troubles politiques de la Rivière-Rouge hâtèrent son retour en 1870. Il fut mêlé à la question de l'amnistie des rebelles et à la pacification des Métis. En 1870-71 eurent lieu l'organisation civile de la Province du Manitoba et la création de la province ecclésiastique de Saint-Boniface le 22 septembre 1871 ; Mgr Taché reçut du pape le pallium en devenant archevêque. Dans la suite, il se consacra à la fondation de nouvelles paroisses, aux visites pastorales, à l'érection des églises, chapelles et écoles, au recrutement du clergé et des missionnaires des deux sexes, à l'évangélisation des tribus et des nouveaux colons.

En 1885, nouvelle Rébellion des Métis sous la conduite de Riel (V. ce nom) ; l'archevêque intervint sans nul succès. Sa santé déclina les années suivantes. En 1890, la législature du Manitoba adopta une loi qui abolissait le système des Ecoles séparées (V. ce mot). La question devint aussitôt une question nationale. La minorité catholique fit appel au gouvernement fédéral pour le redressement de ses droits sous forme de législation compensatrice. La cause se discuta devant les cours judiciaires et fut transmise finalement aux magistrats du Conseil privé à Londres ; ces juges reconnurent la juridiction du gouvernement fédéral en la matière. Mais l'archevêque ne vit point la solution du litige ; il décéda le 22 juin 1894, à Saint-Boniface.

Le prélat a laissé un grand nombre de publications : **Lettre à sa mère, Ann. de Prop. de la Foi 1852 ; Lettre à M. Dawson, 1863 ; Prières, cant., Catéch.,** en montagnais, Montréal 1857 ; **Vingt Ann. de Missions,** ib., 1866. 4 éditions successives : **Esquisse sur le N.-O.,** ib., 1869 et 1901 ; **Ecoles séparées,** en fr. en angl., 1870 ; **Amnistie, 1874 ; Le Métis, 1875 ; Free christ. schools, 1877 ; Lettre sur les Métis, 1879; La Situation des Métis, 1885; Lettre au Direct. de la Prop. de la Foi, 1889 ; Ecoles séparées,** en anglais, 1889 ; **The Bill of Rights, 1889** ; Lettre à M. Taylor et à M. Hay, 1890 ; **Acta Conc. Prov., 1892 ; The School Question, 1893; Les Ecoles publi. du Man., 1893 ; Lettre à M. Tarte, 1893 ; Une Page de l'hist. des écoles, 1893 ; Mémoire sur les Ecoles, 1894 ; Lettres pastor. et circul.** (1875-94) ; **Lettres diverses** aux revues de France.

Bibl. — Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, 2 vol., Montréal, 1904; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le Nord-Ouest*, 4 vol., ib., 1923; P.-G. Roy, *La Fam. Taché*, Lévis, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. P. Bernad, O. M. I., *Bibliogr. des Oblats*, t. I, Liége, 1922.

TADOUSSAC (en montagnais **Tatoushak** ou **Tatoustah**, lieu où la glace est brisée ; ou **Tadoussâk,** pluriel de **Tatoush,** mamelles, au figuré **mamelons**), baie située sur le Saint-Laurent à l'embouchure du fleuve Saguenay, entre deux caps élevés.

C'était jadis la station navale terminus et le site du premier établissement des Français, des navigateurs basques et autres. Champlain ne remonta point le fleuve jusqu'à Québec sur **le Don-de-Dieu** ; il faisait le trajet en barques pour échapper aux périls de la navigation. Ce port servait de point d'arrivée et de départ ; il s'y faisait avec les Sauvages des échanges de fourrures ou de traite, ainsi que la chasse aux loups-marins. Les premiers missionnaires Récollets y ont exercé le ministère ; mais faute de savoir les idiomes indigènes, ils ne purent y fonder rien de stable ; les Jésuites s'y établirent, y faisant des missions, pendant de longues années.

Tadoussac devint plus tard l'une des Fermes du Domaine royal, qui était exploitée par affermage au plus offrant.

Bibl. — S. de Champlain, *Voyages*, éd. Laverdière, Québec, 1870; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Noms géogr.*, Québec, 1906; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa ,1917.

TAFFANEL (V. La Jonquière).

TAILHAN (Jules) (1816-91), prêtre, Jésuite, professeur, éditeur.

Il naquit en France le 16 janvier 1816, entra dans la Compagnie de Jésus et fut ordonné prêtre vers 1850. Il exerça le ministère durant huit ans et vint à l'Université Laval de Québec comme professeur de philosophie (1858-60). Retourné en France, la même année, il décéda à Paris le 26 juin 1891.

Il avait édité et annoté l'ouvrage de Nicolas Perrot (V. ce nom), intitulé **Mém. sur les Mœurs, Coutumes et Religion des Sauvages de l'Amér. septentrionale,** Paris et Leipsig 1864.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé,* table I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TAILLON (Sir Louis-Olivier) (1840-1923), avocat, homme politique, ministre, maître-général des Postes.

L'ancêtre de la famille Taillon est Jean Michel. Veuf de Marie Richard et natif de Notre-Dame de Mallois, évêché de La Rochelle, il se remaria à Québec le 25 novembre 1670 avec Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin. De leur union naquirent cinq enfants. A la septième génération, Aimé Taillon épousa Marie-Josephte Daunais ; leur enfant, Louis-Olivier, naquit à Terrebonne le 26 septembre 1840, fit ses études classiques au collège Masson et son cours de droit sous les avocats Fabre, Lesage, Jetté et Girouard. En 1865, il se fit inscrire au barreau. Ayant débuté dans la pratique de sa profession, il revint à Montréal plus tard, comme directeur de l'étude légale Taillon, Bonin, Laramée et Morin. Le 24 juin 1874, il fut le principal promoteur de la manifestation nationale canadienne-française.

L'année suivante, les électeurs de Montréal-Est le choisirent pour leur député au Parlement provincial. En 1882, il était créé Conseil de la Reine par le marquis de Lorne ; pendant deux ans il avait été élu commissaire, en vertu de la loi du fonds d'emprunt municipal. Le 8 mars, il présida l'Assemblée législative jusqu'au 23 janvier 1884. De cette date au 20 janvier 1887, on le nomma conseiller législatif et membre du Cabinet Ross avec le portefeuille de Procureur-Général. Cinq jours après, le lieutenant-gouverneur le fit consentir à former un ministère ; mais son parti fut mis en minorité et il dut démissionner avec tous ses collègues. Battu aux élections de 1886 à Montréal-Est, il reçut un mandat, le 11 décembre, dans une élection partielle au comté de Montcalm. Le 21 décembre 1891, après le renvoi du ministère Mercier par le lieutenant-gouverneur, il entra dans la combinaison de M. de Boucherville jusqu'au 16 décembre 1892, en qualité de ministre sans portefeuille et de député de Chambly (8 mars 1892-27 avril 1896). Après la démission du premier ministre, il réorganisa le Cabinet du 16 décembre comme président, et, le 28 février 1895, il accepta la charge de Trésorier intérimaire de la Province. Le 1er mai 1896, il donna sa démission pour devenir maître-général des Postes, dans le ministère fédéral de sir Charles Tupper. Aux élections générales, s'étant porté candidat dans la nouvelle circonscription de Chambly-Verchères, il fut supplanté par M. Geoffrion et se retira en juillet.

En 1911, on le nomma maître des Postes à Montréal jusqu'en 1915. Docteur en droit des Universités Lennoxville et Laval, il fut promu chevalier le 1er janvier 1916, ayant plaidé d'importantes causes devant le Conseil privé. Il est décédé à Montréal le 25 avril 1923, ayant épousé, en juillet 1875, Louise-Georgina, fille de M. R.-U. Archambault, qui mourut le 24 janvier 1876.

Bibl. — *Le Devoir,* journ. quotidien de Montréal, 26 avril 1923; *L'Action Cath.,* journ. de Québec, même date; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TAIT (Sir Melbourne Mac Taggart) (1842-1917), avocat, conseil de la Reine, magistrat, capitaine, juge en chef.

Fils cadet de Thomas, marchand de Melbourne (Québec), il y naquit le 20 mai 1842, suivit les écoles primaires à Richmond, et le cours classique à Mac Gill, où il obtint sa licence en droit en 1862, le grade de docteur en 1891. Admis au barreau en 1863, il pratiqua sa profession à Richmond, s'associa en 1870 à sir John Abbot (V. ce nom) et collabora avec lui à Montréal ; le marquis de Lorne lui décerna en 1882 le titre de Conseil de la Reine. Puis, il fut élu Trésorier du Barreau du district montréalais. Le 18 janvier 1887, il fut promu juge de la Cour supérieure avec résidence à Sweetsburg, transféré à Montréal en juillet 1889, juge en chef le 27 octobre 1897. La Reine Victoria le fit chevalier, en septembre de la même année.

Entré dans la milice volontaire, il obtint en 1864 le certificat de première classe et le grade de capitaine du 54me régiment, durant la seconde invasion américaine. Franc-maçon zélé, on le fit grand'maître de la Loge de Québec (1877-78), qu'il représenta à diverses reprises à New-York et en Angleterre, à Montréal et ailleurs, tout en étant membre

du synode de **Christ Church Cathedral**. Le 5 juin 1906, sir Melbourne était promu juge en chef de la Province de Québec ; il prit sa retraite en juin 1912 et décéda le 19 février 1917. Il avait contracté alliance, en 1863, avec Monica, décédée en 1873, fille de James Holmes, de Montréal ; en 1878, avec Lilly, fille de M. Henry Kaign, de New-Port (R. Island).

Bibl. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

TALBOT (Thomas) (1771-1853), lieutenant, aide de camp, secrétaire, lieutenant-colonel, organisateur d'un comté, député.

Son père Richard habitait le château Malahide, près de Dublin en Irlande, où Thomas naquit le 17 juillet 1771. Il acheta une commission d'enseigne en 1782 avec Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington, et il fut attaché comme aide de camp du lord lieutenant d'Irlande. En 1790, il entra au 24e régiment en qualité de lieutenant, désigné pour la garnison de Québec ; en 1792, le gouverneur Simcoe le choisit pour son secrétaire particulier, dans l'inspection des territoires du Haut-Canada. Mais en 1794, muni du grade de major, le jeune officier alla servir en Europe dans les rangs des troupes britanniques : il fut promu lieutenant-colonel du 5e régiment d'infanterie. Après le traité ou la **Paix d'Amiens**, le 25 mars 1802, il résigna sa commission militaire, et retourna au Haut-Canada : en 1801, on l'y avait doté d'une concession de 5.000 acres de terre, sur la rive nord du lac Erié, en vue d'y établir une quantité de colons.

Il s'établit lui-même au port Talbot, ayant amené des Iles Britanniques un premier contingent de cultivateurs, que suivirent bientôt une foule d'autres. Dévoué à son œuvre de colonisation, il réussit à créer plus de 28 townships ou cantons, en l'espace de cinquante années. De 1822 à 1832, on lui confia à l'Assemblée le mandat de député ; toutefois, il ne prit jamais goût aux affaires politiques. Son biographe, le docteur Coyne, affirme « qu'il se vantait de sa naissance, de sa carrière d'officier et de courtisan, de son isolement, de sa passion d'un large domaine : sa loyauté était inflexible, son hospitalité universelle : il méprisait aveuglément religion, politique, morale ». Il mourut célibataire à London (Ont.), en février 1853.

Bibl. — C. O. Ermatinger, *The Talbot Regime*, 1904 ; Mém. Soc. Roy. Can., 1907 et 1909 ; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926.

TALON (Jean))1625-94), deuxième intendant de la Nouvelle-France, commissaire des guerres, intendant du Hainaut, premier valet de la garde-robe du roi et secrétaire de son cabinet.

I. **Famille.** — Il naquit vers 1625 à Châlons-sur-Marne (Champagne). Son père, Philippe Talon, appartenait à la branche champenoise de cette famille, qui s'illustra dans les annales parlementaires du XVIIe siècle ; sa mère s'appelait Anne Beuvy et eut dix enfants : **Arthur**, chanoine de Vervins et abbé de Toussaint ; **Philippe**, abbé de Toussaint et intendant d'armée ; **Claude**, intendant à Oudenarde (Flandre) ; **Paul**, ou le baron de Nanteuil ; **Nicolas**, chanoine et sous-chantre de Châlons ; **Antoine**, chanoine, sous-chantre et abbé de Toussaint ; **Noël**, officier, tué sous les murs d'Arras (1654) ; **François**, conseiller et maître d'hôtel du roi ; **Anne** et une autre fille qui épousa M. Laguide, dont l'enfant, nommée Madeleine, devint la femme de François Perrot (V. ce nom) ; **Jean**, intendant au Canada.

Ce dernier étudia au collège de Clermont à Paris, ainsi que François de Laval, élève en théologie. De bonne heure, il entra dans la carrière administrative, grâce à des relations familiales avec Omer Talon, issu de la branche parisienne. Son frère Philippe avait embrassé le parti de Mazarin et lui procura la charge d'intendant d'armée. Vers 1653, il entra dans l'administration militaire et remplit les fonctions de commissaire des guerres en Flandre, où les troupes de Turenne luttaient contre celles de Condé, passé aux Espagnols. Après la prise de la ville de Quesnois (6 sept. 1654), on le surnomme « Talon du Quesnoy », pour le distinguer de son frère Philippe. L'année suivante, il est promu intendant du Hainaut, qui comprenait dix gouvernements ou prévôtés. Il seconde Turenne, durant toute la campagne, et conquiert ainsi l'amitié de Mazarin. Le roi lui donna la terre de Locquignol, non loin du Quesnoy (Nord).

II. **Intendant au Canada.** — Le 23 mars 1665, M. Talon est nommé « intendant de la justice, police et finance pour le pays de Canada, Acadie, île de Terre-Neuve et autres pays de la France septentrionale ». Il reçut des pouvoirs très étendus : assistance aux conseils de guerre ; audition des plaintes des peuples et des soldats ; informations relatives aux entreprises et menées contre le roi ; punition des coupables de tous crimes, abus, délits, malversations ; présidence du Conseil souverain en l'absence de M. de Tracy et du gouverneur ; juge souverain seul en matières civiles ; direction et maniement, distribution des deniers royaux ; disposition des emprunts et des contributions ; vérifica-



Intendant Jean TALON

tion des états et ordonnances ; en un mot « de faire et ordonner ce qu'il jugerait nécessaire et à propos pour le bien du service ». Le ministre lui remit un **Mémoire** détaillé qui lui traçait ses instructions ; ce document exprimait des griefs exagérés et injustes contre l'évêque et les Jésuites.

Le 22 avril, Talon est rendu à La Rochelle, d'où il écrit au ministre qu'il se propose de faire escale à Gaspé et y prendre des échantillons de minerai de plomb ; que la Compagnie des Indes se dispose à faire passer au Canada 150 hommes ; que M. de Salières s'embarque le 6 mai avec huit compagnies ; que, le 14, partent huit autres sur deux vaisseaux. Ayant appareillé le 24 mai, le **Saint-Sébastien** fait une traversée de 117 jours jusqu'au 12 septembre.

1. **Premières impressions.** — Dès le 4 octobre, séduit par l'aspect général du pays, Talon adresse à Colbert ce qu'il nomme « un crayon grossier ». Il rend témoignage au zèle des Jésuites et fait l'éloge de M. de Tracy qui s'est mis à l'œuvre, en construisant trois forts sur le Richelieu. Lui-même organise leur équipement. Il se demande, à la vue des ressources du pays, s'il est plus avantageux à la colonie de rester propriété de la Compagnie que de relever directement de la Couronne ; après discussion des motifs, il plaide « pour le beau plan sur lequel on peut former un grand royaume », qui irait « du Saint-Laurent jusques à la Floride, les Nouvelles Suède, Hollande et Angleterre, jusqu'au Mexique ».

Aussi il propose de retirer à la Compagnie « la seigneurie, la propriété des terres, la nomination aux cures et même le commerce qui fait l'âme de l'établissement ». Il a, dit-il, visité 130 malades des derniers arrivages à l'Hôtel-Dieu ; mais il ne dit point que le jour même de son débarquement, il se présenta au parloir des Hospitalières, en se donnant comme le valet de l'intendant, et que, dans le cours de la conversation, la compagne de la Supérieure lui dit soudain : « Nous avons l'honneur d'entretenir M. Talon lui-même » (V. **Hist. de l'Hôtel-Dieu**). Et l'annaliste ajoute : « Il ne manqua pas un seul jour de visiter l'Hôpital ». Enfin, il exprime ses idées sur les troupes, sur la colonisation, sur les habitations, sur les manufactures à installer. M. Chapais analyse la réponse de Colbert à ce premier **Mémoire** de Talon : « Ce fut, dit-il, pour lui une désillusion ».

2. **Organisation des œuvres.** — Dès les derniers mois de l'année 1665, il entreprend de fonder, près de Québec, de nouvelles habitations. Il choisit du terrain dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, propriété des Jésuites depuis 1626. Ceux-ci réclament leurs droits. Talon leur pose un cas de conscience : un représentant du roi, par intérêt du bien public et par raison d'Etat, peut-il en conscience préférer le bien général à un avantage particulier ? Les Jésuites évitent la controverse et maintiennent leur protestation. L'intendant passe outre. Toutefois, il écrit le 12 novembre 1666 qu'il est d'avis « de leur laisser la seigneurie et les droits qui seront exigés » des occupants des trois villages. Mais Colbert répond (5 avril 1667) que ces trois villages, **Bourg-Royal, Bourg-la-Reine, Bourg-Talon,** devront commencer à faire un petit domaine, dont le revenu sera appliqué aux besoins du fort.

En février-mars 1666, premier recensement qui accuse une population de 3.215 âmes, 2.034 hommes et 1181 femmes, réparties en 528 familles. Pour l'établissement des colons, il imagine deux procédés : celui des **engagés,** préconisé et expérimenté par le Conseil, et celui des **pauvres familles,** adopté par Colbert. Les deux systèmes fonctionnent concurremment. Dès 1665, la Compagnie fait le recrutement par ses agents, secondés par le clergé de Normandie. Les émigrés, même les orphelines des hospices, partent de leur plein gré. Bon ou mal an, il débarque à Québec une centaine d'engagés, que l'on se dispute dès le pont du navire et jusque devant les tribunaux. Talon obtient qu'on n'enrôle aucun adolescent au-dessous de seize ans, ni d'homme au-dessus de quarante. Il a l'œil ouvert au débarcadère ; la revue des passagers accuse chaque année un déficit. De 1665 à 1668, le roi a payé à la Compagnie la traversée de 1.100 personnes : il n'en compte que 978. Le licenciement du régiment de Carignan, en trois ans, fournit un contingent de 762 hommes. De 1659 à 1673, environ quatre mille colons abordent au Canada : résultat jugé médiocre, même à la Cour, quand on sait que, le soir de la victoire de Senef (11 août 1674), 8.000 Français étaient tombés sur le champ de bataille.

L'idée vint aussi de rendre le mariage obligatoire et de rémunérer les familles nombreuses : voie indirecte qui permit à Talon de fixer les volontaires, impatients de mener la vie libre des bois. Il les prive de la traite et de la chasse, s'ils ne sont pas mariés, quinze jours après l'arrivée des vaisseaux apportant les **filles du roi.** Il règlemente, avec le concours du Conseil, l'alliance des fils d'habitants, moyennant des primes. En 1670, le roi dépense six mille livres en pensions et en cadeaux de noces. En 1672, Colbert approuve sans réserve l'ordre général de Talon, concernant l'empêchement du retour définitif en France.

3. **Seigneuries et censives.** — Talon annonçait que « Sa Majesté prétend faire la dépense entière pour former le commencement des habitations ». Hardes, instruments de travail, subsistance de la première année ou l'équivalent en argent, terres déjà défrichées, même ensemencées, abatis, culture, semence de deux arpents, petites maisons, mélange des soldats et des anciens habitants, Talon sait pourvoir à tout. S'il exige, après trois ou quatre ans, certaines capitations, c'est pour aider les nouveaux arrivés, qui seront taxés à leur tour.

Ensuite, Talon concéda des fiefs et des titres. Lui-même est nommé par le roi **Baron des Islets** (1671) puis **Comte d'Orsainville.** Le roi veut que les ordonnances de l'intendant soient « exécutées selon leur forme et teneur, souverainement et en dernier ressort, comme jugement de cour supérieure » (4 juin 1672). Ces pouvoirs lui permirent de faire la concession des terres, du Saut-Saint-Louis au Cap-Tourmente, sur les deux rives du fleuve. Et il eut soin de ramener les fiefs ou seigneuries à une moyenne dimension : une lieue de front sur une de profondeur. Ainsi il se conforme aux desseins du roi « de peupler de proche en proche » ; ce qui donne naissance aux paroisses et met les colons en état de s'unir contre les Iroquois.

4. **Agriculture et industrie.** — Colbert et Talon s'occupent du développement économique de la colonie. Mais les gens de métier font défaut ; à peine 200 artisans en 1666. Impossible de créer des manufactures. L'intendant cherche du renfort parmi les engagés et les soldats libérés et convie les artisans à passer au Canada en leur assurant des avantages. Son programme est d'apprendre aux habitants à se suffire sur place et de substituer même à l'importation coûteuse l'exportation payante. « C'est dans ces vues, lit-on dans la **Relation** de 1667, que les premières pensées de M. Talon furent de s'appliquer avec une activité infatigable à la recherche des moyens par lesquels il pourrait rendre ce pays florissant, soit en faisant les épreuves de tout ce que la terre peut produire, soit en établissant le négoce et en nouant les correspondances avec la France, les Antilles, Madère et les autres peuples tant d'Europe que d'Amérique. »

On pratique l'élevage entre Québec et le Cap-Tourment ; la race bovine est représentée par 3.500 têtes. La Compagnie achète et transporte et le roi opère les remboursements. Talon surveille les arrivages, surtout pour les chevaux et juments ; en cinq ans, il en débarque 55 des deux sortes. On échoue avec les ânes. Moutons et porcs se multiplient rapidement. Sa ferme des Islets, sur la rivière Saint-Charles, est une habitation modèle et une pépinière pour fournir aux colons bétail, chevaux, oiseaux de basse-cour. La vigne sauvage est improductive, celle de France trop tardive. Il fait planter du houblon et installer une brasserie qui donne 4.000 barriques de bière, au premier essai. Il pousse à la culture du lin et du chanvre qui, avec la laine des moutons, fournissent le droguet, le bourracan, l'étamine, la serge. Il établit une grande tannerie, une manufacture de souliers et une chapellerie. « J'ai des productions du Canada, écrit-il au roi le 2 novembre 1671, de quoi me vêtir du pied à la tête ».

Mais ce qui fait l'opulence du pays, c'est la forêt, trésor inépuisable. L'abatis ne doit pas se borner au chauffage et à la construction. Colbert lui demande du merrain pour les constructions navales de France. Dès 1666, Talon a déjà mis à flot un vaisseau de 120 tonneaux, qui fait plusieurs traversées de l'Océan. Il réserve tous les chênes au domaine royal. Puis, un ouvrier réussit à fabriquer le goudron et le brai. Avec deux artisans canadiens, il se décide à faire les frais d'un bâtiment de 400 tonneaux, percé pour 48 canons. La forêt peut aussi fournir la potasse ; Talon « fait octroyer à Nicolas Folin, pour douze ans, le privilège de la faire seul au Canada ».

Le fleuve est un prodigieux vivier : morue qui sert à alimenter les troupes de Carignan, hareng, saumon, loup-marin et marsouin blanc qui donnent l'huile de si bonne qualité. Mais l'intendant préfère les pêches sédentaires aux ambulantes ; « elles sont, dit-il, l'âme et le soutien du négoce ». En 1670, il amène de France 100 matelots. « Travailler toujours à la recherche et à l'établissement des mines de fer, plomb, cuivre, étain et considérer ce travail comme le plus important pour l'augmentation du Canada », tel est le désir du roi. Talon s'y conforme de son mieux. Néanmoins il est hésitant en raison des dépenses, de l'éloignement des minerais et du manque de techniciens pour les reconnaître et les exploiter.

5. **Commerce.** — En 1665, la Compagnie des Indes installe à Québec un agent général. Elle réclame le monopole du commerce, selon sa charte. Mais Talon et les colons protestent. Il obtient de Colbert la liberté des échanges, ne laissant à la Compagnie que la traite des fourrures ; en 1669, elle n'aura que le quart du castor et le dixième des orignaux. Déjà la colonie se suffit, excepté pour les objets manufacturés : toiles, draps, étoffes, vêtements ou « marchandises sèches » et aussi les vins ou liqueurs, sur lesquelles on exige un impôt de dix pour cent

d'abord et de cinq plus tard. On permet seulement aux marchands un bénéfice de 55 pour cent sur les marchandises ordinaires et de 120 pour cent sur les boissons.

Les Sauvages apportent leurs pelleteries à la foire, car il est défendu d'aller à eux sous peine d'amende et de confiscation. Les acquéreurs portent ensuite leurs fourrures aux magasins de la Compagnie. En 1670, le quart et le dixième lui rapportent 70.000 livres. Les bois canadiens valent les bois norvégiens; il encourage leur exportation surtout aux Antilles, d'où les vaisseaux passent en France pour en revenir chargés de nouvelles marchandises de troc. L'obstacle au commerce, c'est la fermeture du Saint-Laurent, cinq mois sur douze. Talon songe à descendre le fleuve Hudson jusqu'à New-York; mais les Anglais ont pris possession des deux. Il se rabat sur l'Acadie par la Chaudière et le Pentagouët ou la rivière Saint-Jean. Sur ce trajet, il voulait échelonner « des entrepôts pour le couvert et les rafraîchissements, en y installant une vingtaine de personnes de distance en distance »; le voyage serait de huit jours au lieu d'un mois. Si sa santé l'eût permis, il eût fait une excursion dans cette direction. Quel malheur que ce plan de rattache entre le nord et le sud n'ait pu se réaliser! Talon proposa d'introduire au Canada une monnaie coloniale, qui fut « non valable ailleurs ».

6. **Justice.** — Dès la première année, il s'applique à simplifier les procédures. « La justice est rendue, en premier lieu, par les juges seigneuriaux; puis, par un lieutenant civil et criminel établi aux Trois-Rivières et à Québec; et, sur le tout, par le Conseil souverain ». Le Conseil d'Etat du roi était le recours suprême. Les différends entre maîtres et engagés se réglaient par composition à l'amiable.

A Montréal, les Sulpiciens avaient leur lieutenant civil et criminel. Les juges prévôts ou baillis avaient juridiction de première instance. Talon proposa aussi de simplifier les assignations et significations. Puis, il régla le papier terrier, selon quoi « les habitants doivent déclarer ce qu'ils possèdent, soit en fief d'hommage lige, soit d'hommage simple, arrière-fief ou roture, par dénombrement et aveu, en faveur de la Compagnie des Indes ».

7. **Budget colonial.** — La question financière retint l'attention de l'intendant et exigea son habileté. Il faut des avances de fonds venant du trésor royal, afin de développer au plus tôt l'établissement des colons; les revenus du pays ne sauraient suffire aux dépenses générales. A la fin de l'année 1665, il envoie au ministre un état du budget ordinaire : 54.000 livres. Les appointements du gouverneur et de l'intendant étaient respectivement de 12.000 livres, soldées par le roi. Quand la Compagnie des Indes prit le budget à son compte, le revenu accordé fut de 36.000 livres, somme insuffisante pour couvrir les dépenses ordinaires. Il fallut donc recourir au budget extraordinaire versé par le roi, qui, en trois années dépensa 83.500 livres et, pour le seul régiment de Carignan 404.500 livres. Les versements annuels du trésor ne tombèrent jamais au-dessous de 300.000. M. Talon se jouait, grâce à son talent financier, dans l'équilibre des deux budgets, et leur répartition si compliquée dans ses détails.

8. **Eglise et éducation.** — La question des rapports entre l'Eglise et l'Etat existait au temps d'Argenson, de d'Avaugour et de Mésy. Les principes gallicans et régaliens ne tardèrent pas à hanter l'esprit de Colbert, de M. de Courcelle, de Talon.

L'on a énuméré les principaux empiètements et les prétendus griefs de ce dernier à l'égard de l'évêque, de son clergé, des Jésuites. Les Récollets, Sixte Le Tac et Chrétien Leclercq (V. ces noms) se sont fait la main dans leurs blâmes et récriminations, tous étant les partisans de Talon et du comte de Frontenac. Les accusations de l'intendant se multiplient dans sa correspondance officielle et la plupart touchent au domaine de la conscience, qui sont, même par voie indirecte, en dehors du for civil administratif. S'il a ramené en 1670 les Récollets, c'est avec des intentions évidentes d'antagonisme et de protectionnisme. On se demande quel sort eût subi la colonie sans les missionnaires Jésuites, de 1632 à 1670 et dans la suite, et sans l'évêque de Pétrée, de 1659 à 1685, secondé par son clergé et les Messieurs de Saint-Sulpice.

Que seraient devenues, sans leur intervention prolongée, les œuvres d'éducation de la jeunesse des deux sexes et d'hospitalisation des malades, des vieillards, des infirmes, ainsi que l'évangélisation et la civilisation de tous les Sauvages alliés des Français, sur toute la superficie de la Nouvelle-France? M. Talon se plaint sans cesse auprès de Colbert « de l'ingérence du clergé régulier et séculier dans le temporel et le domaine de la police et de la magistrature », lorsque les faits relevés en grand nombre par son historien, démontrent à l'évidence que c'est lui qui s'ingère et empiète en matière de discipline et de règlements ecclésiastiques. Il oubliait que Religieux et Religieuses travaillaient, depuis vingt-cinq et trente ans au bien des âmes de la colonie, avant son intendance.

A propos de la **francisation**, œuvre qui

avait avorté précédemment, il s'obstina dans une seconde tentative infructueuse. Cette question, lit-on dans les **Annales** des **Ursulines**, a donné lieu à bien des théories et des discussions. « Si l'on entend par **francisés** des Sauvages devenus pieux, bons, charitables, sous l'influence du christianisme, nos Mères ont francisé à peu près toutes les filles qui leur ont passé par les mains ; mais, s'il s'agit d'enfants de la forêt attachés à la vie sédentaire et aux mœurs des peuples civilisés, la généralité des Sauvages s'est montrée jusqu'à ce jour peu susceptible de ce genre de progrès ». « Un Français devient Sauvage, disait Marie de l'Incarnation, plutôt qu'un Sauvage ne devient Français ».

Il faut reconnaître cependant que M. Talon fut un vrai promoteur et protecteur des maisons d'éducation et d'enseignement, des Hôtels-Dieu et des missions lointaines : il leur témoigna non seulement ses sympathies, mais son savoir et ses prodigalités. La Mère Juchereau de Saint-Ignace écrit dans son **Histoire de l'Hôtel-Dieu** : « Après le retour de la campagne iroquoise, en 1666, on lui fit présent d'une petite Iroquoise qu'il fit baptiser et la nomma **Marie** ; il nous la donna pour en avoir soin jusqu'à ce qu'il pût l'envoyer en France. Elle partit par les premiers vaisseaux et mourut à Paris, deux ans après, chez les Hospitalières. De retour au Canada (1670), il entreprit de faire ajouter à notre Hôpital une double salle avec un pavillon et autres commodités, le 5 mai 1672... M. Talon, son neveu, appliqua sur l'une des pierres une plaque en cuivre sur laquelle il avait gravé les armes de la duchesse d'Aiguillon, notre fondatrice. »

En somme, l'œuvre de Talon, en si peu d'années, est immense : il sut réaliser son programme avec énergie et habileté, et il reste devant l'histoire comme l'un des fondateurs du Canada français. Souvent indisposé ou malade — six mois entiers en 1671 — il ne put s'acclimater, et il en fait l'aveu fréquent dans sa correspondance. Son départ, en novembre 1672, fut considéré comme une calamité publique. « Les vaisseaux qui partent nous enlèvent en la personne de M. Talon ce que nous avions de plus précieux. Eternellement nous souhaiterons son retour pour mettre la dernière main aux projets qu'il a commencé d'exécuter si avantageusement pour le bien du pays » (**Relat.** de 1672). Il avait écrit au roi que, « avec un juste fondement, cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand ».

En France, il reçut la charge de « premier valet de la garde-robe du roi », tout en ayant la capitainerie du château de Mariemont. En 1675, il devint secrétaire du cabinet du roi en survivance et en titre en 1681. Le roi érigea (1675) la baronnie des Islets en comté d'Orsainville. En 1685, Talon vendit son domaine, et le bâtiment de la brasserie, demeure de l'intendant de Meulles. Il tint correspondance avec l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1688. Il devint le familier de Jacques II d'Angleterre, exilé à Saint-Cloud : il lui prêta 50.000 livres ; il s'intéressa aux officiers irlandais, écossais, anglais de sa maison. En 1692, il vendit sa charge de valet pour la somme de 110.000 livres et celle de secrétaire pour 143.000, dont 50.000 comptant. Il était demeuré célibataire et fort attaché à sa famille. Paul, son frère, lui légua sa baronnie de Nanteuil. Le 29 avril 1694, ayant rédigé son testament, il mourut le 24 novembre suivant.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895; Em. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1911; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TALON (Lucien) († 1685), serviteur de M. de Frontenac et l'un des compagnons de M. de La Salle.

Fils de Jean et d'Anne Hardiville, natifs de Hardivilliers, dans l'Oise, Lucien, « que l'on dit neveu de Jean Talon, l'intendant » (V. Tanguay, t. I.), épousa à Québec le 12 octobre 1671 Isabelle, fille de Thomas Planteau et de Marguerite Marchand, de la paroisse Saint-Méry de Paris. De leur mariage naquirent dans la même ville : Marie-Elisabeth (1672), Marie-Madeleine (1673), Pierre (1676), Jean-Baptiste (1679).

Vraisemblablement, Lucien s'attacha au service de M. de Frontenac durant son premier gouvernement ; il lia ainsi sa fortune et celle de sa famille au sort de M. de La Salle. En 1682, la famille se rend avec lui en France. En juillet 1684, elle monte sur l'un des navires qui vont à la découverte des bouches du Mississipi. Selon la **Relation** de M. Joutel (V. ce nom), la mère donna naissance, durant la traversée, à un fils que le parrain, M. de La Salle, nomma Lucien ; mais il ajoute que le père de l'enfant mourut au camp de Matagorda, en avril 1685.

Dans son dernier voyage, en 1687, M. de La Salle se fit accompagner de Pierre, âgé de onze ans, dans le dessein de lui faire apprendre des idiomes indigènes. Après le massacre des compagnons de La Salle, l'enfant se sauva à cheval jusqu'au village des Cenis, où il resta six ans, jusqu'à l'arrivée des Espagnols qui l'emmenèrent au Mexique. Quant à ceux que M. de La Salle avait laissés à l'habitation « Jean-Baptiste, alors âgé de

huit ans, raconta plus tard qu'ils n'étaient plus que 20 personnes, quand les **Clamcoëts** vinrent les égorger, excepté lui, ses deux petits frères, Robert et Lucien, sa sœur Madeleine de quinze ans et un nommé Eustache Bréman de Paris ; ceux-ci furent adoptés par les Sauvagesses, pendant six ou sept ans, jusqu'à ce que les Espagnols du Mexique les vinrent reprendre, donnant deux chevaux pour la jeune Madeleine et un cheval pour chacun des autres ».

Le 27 janvier 1698, M. de Boissieux écrivait au ministre, de Morlaix, en Bretagne, l'interrogatoire qu'il consigna dans sa lettre : à savoir « que deux des Français qu'il avait ramenés des Iles (Antilles) ont été rachetés dans la baie du Saint-Esprit (Baie Saint-Louis) par Mlle la comtesse de Galvez, femme du vice-roi des Indes d'Espagne ; qu'elle fit la dépense d'envoyer en ce pays-là environ 500 hommes pour enlever les gens de l'infortunée colonie, au cas que les Sauvages ne voulussent pas entrer en composition ; que la jeune fille est actuellement avec la comtesse avec son frère Pierre, plus âgé que celui qui est à Oléron ; qu'on donna pour le rachat autant de chevaux qu'il y avait de personnes; que Pierre Meunier, de Paris, et Eustache Brémant, qui s'est dit fils d'un trésorier, sont chez la comtesse ; que les Talon furent mis sur le vice-amiral, lequel a été pris, à quelque distance de Saint-Domingue le 7 janvier 1697, par M. Patoulet commandant **le Bon**, vaisseau de l'escadre de M. Desaugiers ; que l'Armada de Barlovienta était composée de l'amiral, du vice-amiral, du contre-amiral et de deux frégates ; que les Talon demandèrent à être conduits en Espagne auprès de la comtesse, mais que l'intendant ne le voulut point, ni M. Desaugiers ; que, pour les mines d'or, ils ne savent pas ce que cela veut dire ; que, pour la colonie de M. de La Salle, elle était à 300 lieues par mer et environ 1.000 par terre, de la ville de Mexique ».

Bibl. — P. Margry, *Découv. et Etabliss. des Français*, t. III et t. IV, Paris, 1880.

TANGUAY (Cyprien) (1819-1902), prêtre, vicaire, curé, statisticien, prélat romain, auteur de plusieurs ouvrages.

La famille, d'après son **Dictionnaire généalogique**, est originaire de la Basse-Bretagne. Fils de Nicolas et de Marguerite Abgral, Jean **Tanguy** — épelé **Tanguay** plus tard, — « natif de Plancery, évêché de Luçon » (lecture erronée du généalogiste, au lieu de « natif de **Ploudiry, évêché de Léon** », épousa le 6 février 1692, à Saint-Jean, île d'Orléans, Marie Brochu, qui fut mère de onze enfants.

Le troisième, nommé Jacques et né en 1701, se maria (1729) à Geneviève Mercier et en eut six enfants; puis (1737), à Catherine Hély, qui lui en donna autant, entre autres, Jean-Marie. Celui-ci, né en 1750, s'unit (1771) à Anne Lecours mère d'une fille; ensuite (1774) à Gertrude Raté, qui donna naissance à quatorze rejetons, dont Pierre fut le onzième.

Pierre, né le 14 mars 1792, et décédé le 8 janvier 1846, épousa à Québec, le 28 mai 1816, Reine Bartell, petite-fille d'Antoine et d'Angélique Poll, natifs de Sevenhagen, en Hesse-Cassel (Allemagne). Le troisième de ses quatre enfants, Cyprien, baptisé le 15 septembre 1819, fit ses études secondaires au séminaire et au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et fut ordonné prêtre le 14 mai 1843. Vicaire à Rimouski (1843-46), curé de Saint-Basile (1846-50), il devint curé de Rimouski, où il commença la reconstruction de l'église, fonda le séminaire et un couvent des Sœurs de la Congrégation; en 1859, on le transfère à la cure de Saint-Michel de Bellechasse et à celle de Sainte-Hénédine (1862-65).

La même année, M. Thomas d'Arcy Mac Gee (V. ce nom), ministre de l'Agriculture à Québec, lui offrit la position d'archiviste au Bureau des statistiques (1865-1900). En 1867, le gouvernement l'envoyait à Paris scruter les archives de divers ministères, concernant les anciens documents officiels du Régime colonial en Nouvelle-France. En 1887, le Pape lui conféra le titre de camérier secret. Il est mort à Ottawa, le 28 avril 1902, et a été inhumé à Québec.

L'on a de lui les ouvrages suivants : **Diction. généal. des Familles Canad.**, t. I, Québec, 1871; t. II-VII, par ordre alphabétique, Québec, 1871-90; **Répert. génér. du Clergé can.**, Montréal, 1893; **A Travers les Registres**, ib., 1886; **Notes sur Mgr Pourroy de Lauberivière**, ib., 1885. Le premier de ces ouvrages est resté comme une mine d'or, où l'on puise à pleines mains au Canada et ailleurs, en dépit de nombreuses erreurs dont il fourmille.

Bibl. — J.-M. Lemoine, *Monogr. et Esquiss.*, Québec, 1885; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1910; The Makers of Can., index; H. Morgan, *Can. Men*, 1898; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1894 et 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TARDIVEL (Jules-Paul) (1851-1905), publiciste, romancier, fondateur de l'hebdomadaire **La Vérité**, écrivain.

Fils d'un colon français, natif de l'Auvergne (France), appelé Claude, et d'Isabella

Brent, Anglaise convertie au catholicisme, il naquit à Covington (Kentucky, E.-U.), le 2 septembre 1851. En 1868, il entra au collège de Saint-Hyacinthe, où il apprit le français qu'il ignorait alors ; après quatre années, il termina le cours classique.

En 1873, il débuta dans le journalisme, qu'il devait illustrer, au **Courrier de Saint-Hyacinthe.** En septembre de la même année, il se rendit à Montréal, où il collabora à **la Minerve.** En 1874, il devint à Québec l'un des rédacteurs du **Canadien,** dirigé alors par M. Israël Tarte. Il publia des essais de critique littéraire et il se déclara bientôt un lutteur intransigeant pour la défense du Pape et de l'Eglise.

Le 14 juillet 1881, parut le numéro-programme de **La Vérité** et, le 28, le premier numéro de cet hebdomadaire de 8 pages, indépendant en politique. Editeur-propriétaire, il la rédigea jusqu'à son décès le 24 avril 1905. En 1887, il publia le premier volume des **Mélanges** ou Recueil d'études religieuses, sociales, politiques, littéraires; en 1890, **Notes de Voy. en Europe,** Montréal; en 1895, **Pour la Patrie,** roman du XXe siècle, Montréal; en 1900, **La Situation relig. aux Et.-Unis,** Lille (France). L'on a de lui également : **Mélanges,** t. II et t. III; **Pie IX,** essai biographique; **l'Anglicisme, voilà l'ennemi,** brochure de combat; **La Langue fr. au Can.,** conférence.

Le projet d'apposer l'image du Sacré-Cœur sur le drapeau canadien-français lui revient en large part. Comme journaliste et polémiste intransigeant, M. Tardivel s'étudiait à marcher sur les pas de Louis Veuillot, dont les œuvres et les procédés lui furent si familiers.

M. Tardivel a laissé de son union avec Henriette Brunelle un fils, nommé **Paul,** et quatre filles, mariées respectivement à MM. C.-J. Magnan, O. Héroux, J. Bégin et H. Bazin.

Bibl. — *La Rev. can.*, Montréal, 1905; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Mgr Fèvre, *Vie et Travaux de J.-P. Tardivel,* Paris, 1906.

TARTE (Joseph-Israël) (1848-1907), notaire, journaliste, homme politique.

Le premier du nom, René **Letartre,** vint se fixer au Canada en 1667; il s'établit à L'Ange-Gardien avec son épouse, Louise Goulet et ses quatre enfants : Marie âgée de 14 ans, Charles de 10 ans, le continuateur de la lignée, Elisabeth de 6 ans, Barbe de 2 ans. Le 8 novembre 1678, Charles épousa Marie Maheu, qui lui donna dix-sept enfants. L'un d'eux, René, né le 7 avril 1686, se maria en 1706 à Anne Garnaud et alla s'établir à la Pointe-aux-Trembles (Neuville). Vers 1740, Charles, âgé de 24 ans, se transporta à Lanoraie, où il s'unit en 1743 à Marie-Jeanne Perrot, des Trois-Rivières.

En 1769, l'un de leurs fils nommé Jean-Baptiste, y épousa, sous le nom de **Tarte,** adopté par les descendants, Marie-Joseph, fille de Jacques Cauchon et de Barbe Le Tardif (V. ces noms). Leur fils Joseph se maria à Lavaltrie, le 24 janvier 1814, à Louise Hétu; et leur fils, de même nom, à Louise Robillard, à Lanoraie, le 31 juillet 1843.

Joseph-Israël y naquit le 11 janvier 1848 et épousa à l'Assomption, le 23 novembre 1868, Georgina Sylvestre, fille d'Isaïe et d'Emilie Chaput. Il suivit le cours d'études au collège de l'Assomption sans le compléter par la philosophie. En 1869, il se fit admettre à la pratique du notariat, et il entra en société avec M. Louis Archambault (V. ce nom). Il ne tarda pas à se jeter dans la lutte des idées. Il y avait à peine quelques mois qu'il rédigeait à Saint-Lin son mince journal **Les Laurentides,** quand un article qu'il publia sur la question des **tanneries** lui valut d'être découvert par les directeurs de la **Minerve,** de Montréal, et du **Canadien,** de Québec. On lui offrit la position de rédacteur dans l'une et l'autre feuilles : il opta pour le **Canadien** (1872). Aussitôt il dut engager des passes d'armes avec un redoutable adversaire, M. Joseph Cauchon, rédacteur du **Journal de Québec.** « Que de nuits j'ai passées, avouait-il dans la suite, à me renseigner sur des questions que M. Cauchon traitait avec maîtrise et que j'ignorais la veille! »

L'arène politique attira ses préférences et il se fit élire député à l'Assemblée législative dans le comté de Bonaventure, du 22 février 1877 au 7 novembre 1881. Il se consacra tout entier à la déprimante besogne des organisations électorales. En 1880, il publia une brochure intitulée **Le Clergé, ses droits, ses devoirs,** qui parut à Québec; en 1889, **Les Périls de la souveraineté des Provinces et La Prétendue Conférence de 1887.** Les électeurs de Montmorency l'envoyaient aux Communes, du 5 mars au 20 novembre 1891, sur les bancs des Conservateurs; ceux de l'Islet, du 5 janvier 1893 au 24 avril 1896.

Dans cet intervalle, il publia en 1892 **Le Procès Mercier et ses causes.** En dépit de son dévouement incessant pour les intérêts du parti, il se sentit blessé par sir John Mac-Donald lui-même et gagné par le prestige de M. Laurier. Celui-ci, devenu premier ministre, lui confia, le 13 juillet 1896, le portefeuille des Travaux Publics. Le comté de Saint-Jean d'Iberville lui décerna le mandat de député, le 3 août suivant jusqu'au 9 octobre 1900. Il devint membre du Conseil

privé, le jour de sa nomination au gouvernement. La division Sainte-Marie de Montréal le choisit comme représentant le 7 novembre 1900; et M. Tarte garda ses fonctions jusqu'au 21 octobre 1902, jour de sa résignation. En 1897, il avait publié un volume avec le titre : **Autour d'une carrière politique, 1880 à 1897.** En mai 1904, parut son dernier ouvrage, **Les Etats-Unis au XXe siècle.** M. Tarte est décédé le 18 décembre 1907, laissant à glaner un choix des articles publiés dans **le Canadien, le Cultivateur, la Patrie** devenue sa propriété.

Il avait épousé Georgina Sylvestre, qui lui a donné trois fils et trois filles; ensuite Emma Laurencelle, qui fut mère d'une fille.

Bibl. — *La Rev. can.*, Montréal, 1908; Notes de la Famille; *La Patrie*, journ. quotid., ib., 19 déc. 1907; Dict. of. Nat. Biogr., New-York, 1906 et Suppl. II; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TASCHEREAU (Thomas-Jacques) (1680-1749), secrétaire de l'intendant, trésorier de la marine, membre du Conseil supérieur.

La famille **Taschereau** — diminutif de **Tascher** devenu **Taché** — est originaire de la Touraine, anoblie en 1492. Elle s'est divisée en plusieurs branches : Taschereau de Baudry, des Pictières, de La Carte, de Ballan, de Narbonne, de Bléré, de Saint-Libert, de Lignières ou Linières, — **Lignières** (Indre-et-Loire) (V. **La Fam. Taschereau**). Pierre (1427), père de Jean, échevin de Tours (1524), était l'aïeul de Pierre, lui-même aïeul de Thomas-Jacques.

Thomas, sieur de Sapaillé, était le fils de Christophe, conseiller du roi, directeur de la monnaie, trésorier de la ville de Tours, et de Renée Boutin; il naquit le 26 août 1680, dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. Le 23 novembre 1725, l'intendant Dupuy l'amena à Québec à titre de secrétaire (28 août 1726). Au départ de l'irascible intendant (1728), M. Taschereau résolut de demeurer au Canada.

En 1732, la charge de trésorier des troupes de la marine ou de commis des trésoriers généraux lui fut offerte, au salaire de 2.000 livres, avec la rémunération sur cette somme de deux commis, l'un à Québec, l'autre à Montréal; il l'accepta. Le 1er avril 1735, il fut nommé membre du Conseil supérieur. L'année suivante, M. de Beauharnois lui concédait « trois lieues de front sur deux lieues de chaque côté de la rivière Chaudière, à commencer à l'Islet-aux-Sapins en remontant ». C'est aujourd'hui l'espace compris dans les paroisses de Sainte-Marie, de Sainte-Marguerite, des Saints-Anges, de l'Enfant-Jésus, de Saint-Elzéar, de Saint-Séverin. En 1737, M. Taschereau s'associait avec les sieurs Cugnet, de Vezain, Simonet, Gamelin, dans le dessein d'exploiter les minerais de fer aux forges du Saint-Maurice. Le roi de France ratifia aussitôt ce contrat de société, qui fut rétracté, en 1743, en faveur du domaine royal.

M. Taschereau mourut à Québec le 25 septembre 1749. Il y avait épousé, le 17 janvier 1728, Marie-Claire, fille de Joseph Fleury de La Gorgendière, seigneur d'Eschambault et de Claire Jolliet, qui mourut le 19 février 1797, ayant donné le jour à quatorze enfants dont six décédés en bas âge :

Marie, née en 1732, décédée sans alliance en 1820;

Charlotte, née en 1736, mariée en 1752 aux Trois-Rivières à messire Hubert Couterot, de Paris, capitaine et chevalier de Saint-Louis, décédée en 1781 mère de quatre enfants;

Louis-Joseph, né en 1740, mort cadet à Saint-Domingue en 1755;

Charles-Antoine, né en 1741, cadet (1757), enseigne en 1759-60, sous-lieutenant à Saint-Domingue en 1763-68, et en Corse (1772), accompagne le maréchal de Rochambeau en 1781 en Amérique, promu chevalier en 1783, retiré du service en 1790, mort à Thiais (Seine), près de Paris en 1820; et son épouse Catherine Mahut décéda sans postérité en 1826;

Pierre-François (1742-73), enrôlé en 1759-1760, marié en 1772 à Marie-Anne Trottier, décédé commerçant;

Marie-Louise, née en 1743, entra au couvent des Ursulines, où elle mourut en 1825.

Bibl. — V. ci-après.

TASCHEREAU (Gabriel-Elzéar) (1745-1809), fils du précédent, trésorier-payeur des troupes, colonel des milices, juge de paix, homme politique.

Il s'enrôla à quinze ans dans les troupes. En 1776, il fut élu membre d'une Cour de juridiction civile, chargée de recevoir à Montréal un état général des comptes, concernant les dommages de guerre et les avances de fonds et en nature aux rebelles américains. Le 16 mars 1777, il était constitué juge des Plaidoyers communs et (7 janvier 1788) refusa de signer un acte officiel qui aliénait les biens des Jésuites.

En 1791, siégeant dans la première Chambre d'Assemblée, il fut élu (juillet 1792) député de Dorchester. Le 18 mars 1794, il devint grand voyer du district de Québec. En 1798, entré au Conseil législatif, le 9 janvier 1802 il était nommé surintendant des postes de la Province. Il mourut, le 18 septembre 1809, à son manoir de Sainte-Marie de la Beauce, ayant épousé (26 janv. 1773)

Marie-Louise Bazin, qui mourut le 12 mai 1783, mère de huit enfants; en secondes noces, Louise-Françoise Juchereau Duchesnay (V. ces noms) (le 3 nov. 1789), qui lui donna trois enfants :

Gabriel-Elzéar (1773-1822), entra dans les ordres (1796) et fut curé de Sainte-Croix de Lotbinière, de Chambly, de Sainte-Thérèse de Blainville, de Saint-Jean-Port-Joli : il se retira en 1813 et mourut le 29 juillet 1822;

Marie-Louise (1777-1827), mariée à J.-B. Olivier Perrault (V. ce nom);

Jean-Thomas, auteur de la deuxième branche; **Antoine-Charles**, auteur de la troisième; **Georges-Louis**, auteur de la quatrième ;

Louise-Julie (1808), mariée (1827) à Richard-Achille Fortier (V. ce nom).

Bibl. — V. ci-après.

TASCHEREAU (Thomas-Pierre-Joseph) (1775-1826), fils cadet du précédent, cadet au Royal Canadien, lieutenant à Niagara

En 1802, quand le régiment fut licencié, il se vit mettre à demi-solde. Le 13 mai 1807, on le promut juge de paix pour le district de Québec. Le 25 mai 1812, il prit le commandement du 4e bataillon de la milice avec le grade de lieutenant-colonel et mérita d'être porté à l'ordre du jour de sir George Prévost. Le 28 janvier 1818, M. Taschereau fut appelé au Conseil législatif et, en 1823, investi de la charge de grand voyer. Son frère aîné étant entré dans les ordres, il hérita du titre de seigneur de Sainte-Marie. Il mourut le 8 octobre 1826. Il avait épousé (1805) Françoise, fille de Joseph Boucher La Bruère de Montarville (V. ce nom), qui lui donna dix enfants dont trois sont morts au berceau :

Joseph-André (1806), avocat, surintendant de la police, député, solliciteur-général, juge de la Cour de circuit et de la Cour supérieure, mort célibataire à Kamouraska (1867);

Thomas-Jacques (1811-85), notaire, percepteur des douanes, shérif, seigneur de Fleury, marié (1835) à Marie-Anne Fleury de La Gorgendière (V. ce nom), qui lui donna douze enfants et d'un second mariage avec Marie Josephte Massue (V. ce nom), il en eut six autres : sur 18, 6 sont décédés en bas âge : 1. Gustave-Olivier (1838-96), notaire et shérif, épousa d'abord (1870) Louise Baillargeon (V. ce nom), père de deux enfants ; puis Clara Maguire, mère de douze; 2. Jules-Jacques (1840-98), docteur en médecine et coroner de la Beauce, marié à Hélène Nault (1870), père de douze enfants; 3. Philippe-Albert (1841-98), greffier et notaire au Manitoba, où il épousa Marguerite Mac Phillips (1874) qui lui a donné sept enfants; 4. Marie-Célanire (1844), Religieuse à l'Hôpital-Général et fondatrice du couvent de Chicoutimi; 5. Joseph-Ernest (1846-93), notaire, commis à la Trinité, lieutenant d'artillerie, capitaine et major de brigade, lieutenant-colonel, auteur du **Petit Code militaire** (1884), marié (1867) à Marie-Joséphine Delâge qui fut mère de deux enfants; 6. Caroline (1847-87), Religieuse à l'Hôpital-Général; 7. Thomas-Linière (1850), avocat, député aux Communes, mort en 1901, ayant eu de sa seconde union avec Zoé-Marie Alleyn neuf enfants; 8. Louis-Alphonse (1855), commerçant, marié à Marie Larue, qui est mère de treize enfants; 9. Louise-Hermine (1860), mariée à Benjamin Dumoulin (1893) et mère de trois enfants; 10. Virginie-Julie (1868), Hospitalière à Chicoutimi (1890), décédée en 1894;

Henri-Victor (1813-32), étudiant en médecine;

Catherine-Zoé (1817-84), mariée à Charles Pentland et mère de trois enfants;

Charles-Philippe (1819), noyé à Boulogne-sur-Mer en 1841.

Bibl. — V. ci-après.

TASCHEREAU (Pierre-Elzéar) (1805-45), fils aîné du précédent, avocat, député à la Chambre d'Assemblée et à la Législative.

Né le 28 octobre 1805, il fut admis au barreau le 15 février 1828 et, en 1830, élu député de la Beauce : on lui renouvela son mandat en 1834 qu'il résigna en 1835. En 1844, il est élu député de Dorchester à la Chambre législative, mais il mourut le 25 juillet 1845, ayant épousé (1834) Hénédine Dionne, qui lui donna sept enfants :

Pierre-Adolphe (1837), docteur en médecine, marié à Corinne Pacaud (1867) et mort sans postérité;

Eugène-Arthur (1840-71), entra dans l'armée, fit la campagne du Mexique, aide de camp du gouverneur Lisgar, décédé célibataire;

Hénédine-Amélie (1842), mariée à Charles Lindsay (1863) et morte sans enfant (1890);

Léonce-Edouard (1843), comptable, marié d'abord à Eugénie Chinic, puis à Hélène Rinfret (1888), n'ayant qu'un fils du premier mariage : Joseph-Arthur-Léonce (1872), marié à Emma Labelle (1900).

Bibl — V. ci-après.

TASCHEREAU (Henri-Elzéar) (1836-1911), fils cadet du précédent, avocat, député, greffier, juge de la Cour Supérieure au Saguenay, à Fraserville, auteur du **Code criminel**, juge de la Cour suprême à Ottawa.



S. E. le Cardinal TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie, le 7 octobre 1836, il fit ses études au séminaire de Québec et se fit admettre au barreau en octobre 1857. Le 15 juillet 1861, il était élu député de la Beauce jusqu'en 1867; il échoua aux élections aux Communes. Le 30 septembre 1868, il était nommé greffier de la paix, charge qu'il résigna au bout de cinq jours. Le 12 janvier 1871, promu juge de la Cour supérieure pour le Saguenay et Chicoutimi, il fut transféré (1873) au district de Kamouraska avec résidence à Fraserville.

En 1874, il publia le premier volume d'un ouvrage traitant du droit criminel qu'il compléta, l'année suivante, sous ce titre : **The criminal law consolidation and amendments acts of 1869, for the Dominion of Canada,** etc; ouvrage réédité en 1888 : **Precedents Statute Law of the Dom. of Can.**; et, en 1893 : **Criminal Code of Canada.** En 1876, il en fit une édition en français intitulée : **Le Code de procédure civile du Bas-Canada,** etc. Le 7 octobre 1878, il succéda à Jean-Thomas Taschereau à la Cour suprême. Le juge devint aussi le doyen de la faculté de droit à l'Université d'Ottawa. Il était co-seigneur de Sainte-Marie avec son frère Léonce-Edouard. Il devint juge en chef, le 21 novembre 1902 jusqu'au 1er mai 1906, après avoir été promu chevalier le 26 juin 1902; membre du Conseil privé (16 mai au 23 juin 1904). Il mourut le 11 avril 1911 à Ottawa, s'étant marié deux fois. Le 27 mai 1857, il épousa Marie-Antoinette Harwood, qui mourut en 1896, mère de sept enfants, entre autres :

Adolphe-Robert-Elzéar, né en 1858, admis au barreau en 1882, marié en 1894 à Kate Rogers et père de Marie-Agnès (1896) et de Henri-Auguste (1898) et décédé en 1926;

Marie-Louise-Hénédine, née en 1860, mariée à Louis-Hippolyte Taché, secrétaire de sir Adolphe Chapleau, mort en 1927; leur fille unique Marie-Henriette-Aline, née en 1889, est mariée à un officier britannique;

Antoine-Auguste, né en octobre 1863, ordonné prêtre à Rome en 1888, docteur en philosophie et en théologie : exerce le ministère aux Etats-Unis;

Marie-Joséphine-Amélie, née en 1869, mariée en 1889 à M. Frank Beard, fonctionnaire de la Milice, mère de trois enfants;

Henriette-Corinne, née en 1875, mariée à son cousin, le général Eugène Panet, mère de trois enfants : Henri (1896) seul survit.

En secondes noces, le juge Taschereau épousa, le 22 mars 1897, Marie-Louise Panet et en a eu trois fils : Charles-Elzéar de Montarville (1898), Edouard (1902), Maurice (1905).

BIBL. — V. ci-après.

TASCHEREAU (Jean-Thomas) (1778-1832), le quatrième des enfants de Gabriel-Elzéar et la tige de la branche cadette, député, avocat, un des fondateurs du **Canadien,** aide-major de la milice et adjudant-général, conseiller législatif, juge de district et du Banc du roi.

Né à Sainte-Marie de la Beauce, le 26 novembre 1778, il fit ses études au séminaire de Québec. Le 27 novembre 1799, son père le choisit comme son suppléant, en qualité de grand voyer. Le 28 juillet 1800, Jean était élu député de Dorchester et fut admis au barreau en 1801. Le 22 novembre 1806, parut le premier numéro du **Canadien** (V. ce mot), dont il fut l'un des six fondateurs; il y proclama (1808), en faveur des contribuables, le contrôle des deniers publics : le 14 juin, Craig le destituait de son grade d'aide-major et de commis de la voirie.

Cette vengeance enflamma les esprits au **Canadien** : les rédacteurs furent jetés en prison (19 mars 1810). Le 5 avril 1812, M. Taschereau reprit son grade de major au 3e bataillon; au mois d'août, il fut élu député de Dorchester et le gouverneur (18 février 1813) le nomma sous-adjudant-général. Aux élections de 1820, il fut élu à Gaspé. Le 9 octobre 1821, il était commissionné comme avocat du roi et comme juge de paix (1823). Le 29 mars 1827, il était promu juge du Banc du roi et, le 2 mai 1828, conseiller législatif. Il mourut à Québec, le 14 juin 1832, enlevé en quelques heures par le choléra asiatique: il était alors seigneur de Jolliet. Le 19 mai 1806, il avait épousé Marie Panet (V. ce nom), qui fut mère de sept enfants :

Marie-Louise (1811-91), mariée à Randolph Routh (V. ce nom);

Jean-Thomas, le continuateur de la lignée;

Claire-Caroline (1816-83);

Elzéar-Alexandre, qui devint cardinal.

BIBL. — V. ci-après.

TASCHEREAU (Elzéar-Alexandre) (1820-1898), le sixième enfant du précédent, prêtre, professeur, docteur en droit canon, supérieur du séminaire, recteur de l'Université Laval, grand vicaire, archevêque de Québec, cardinal de l'Eglise romaine.

Né à Sainte-Marie le 17 février 1820, il entra à huit ans au séminaire, où il termina ses études classiques en 1836. L'année suivante, il suivit l'abbé Holmes à Rome, où il revêtit la soutane et reçut la tonsure des mains de Mgr Piatti, archevêque de Trébizonde. Le jeune ecclésiastique, ayant rencontré Dom Guéranger, écrivit à sa mère, le 8 mai 1834, la résolution à laquelle il s'arrêta d'entrer à l'abbaye de Solesmes, pour y étu-

dier sa vocation. Mais, en septembre, de retour à Québec, il commença le cours de ses études théologiques : il enseigna successivement la cinquième, la troisième, la rhétorique. Le 10 septembre 1842, il reçut l'onction sacerdotale et fut chargé d'enseigner la philosophie. Il alla à la Grosse-Ile au chevet des Irlandais, décimés par le choléra : atteint lui-même du fléau, il dut chercher asile à l'Hôpital-Général, l'espace de trois semaines. Il enseigna, dans la suite, la théologie, les sciences physiques et il exerça les fonctions de directeur, de préfet des études, d'organisateur de sociétés littéraires. Il travailla à assurer le fonctionnement initial de l'Université. Dans ce dessein, il redevint élève à Rome où, en 1854-56, il conquit avec honneur le diplôme de docteur en droit canon. En 1860, on lui confia la charge de supérieur du séminaire et de recteur de l'Université. Il entreprit plusieurs voyages à Rome dans l'intérêt de son œuvre et il fut, en 1869, le théologien de Mgr Baillargeon au Concile du Vatican.

Mgr Taschereau fut sacré, le 19 mars 1871, par Mgr Lynch, archevêque de Toronto, assisté des évêques Horan et Ch. Larocque (V. ces noms). Il sauva le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière d'une ruine imminente. Aux Religieux déjà admis dans le diocèse il adjoignit les Pères Rédemptoristes, les Frères du Sacré-Cœur, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères de Saint-Vincent de Paul et ceux de la Charité, les Maristes. En 1873, il approuva l'Hôpital du Sacré-Cœur.

En 1874, deuxième centenaire de l'érection du diocèse, le pape Pie IX lui fit présent d'une riche mosaïque, lui conféra des pouvoirs extraordinaires, éleva la cathédrale au rang de basilique mineure et le nomma Comte romain. En 1878, il fit la translation des restes vénérés de Mgr de Laval, de la cathédrale à la chapelle du séminaire. En 1890, il réussit à obtenir de Rome l'introduction de sa cause de Béatification. En 1886, le pape Léon XIII lui avait conféré la pourpre cardinalice. Le 22 décembre 1891, Mgr Bégin fut élu archevêque de Cyrène et nommé administrateur, le 3 septembre 1894 : un ramollissement cérébral anéantit les forces intellectuelles du cardinal, qui mourut le 12 avril 1898.

Bibl. — Mgr Têtu, *Les Evêq. de Québec*, 1889; P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, table gén., tome IV, Saint-Hyacinthe, 1919.

TASCHEREAU (Jean-Thomas) (1814-93), frère du précédent, avocat, juge suppléant à la Cour supérieure, juge de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour suprême du Canada, commandeur.

Né à Québec le 12 décembre 1814, il fit ses études au séminaire, étudia le droit, fut admis au barreau (1836), suivit à Paris les cours de droit de la Faculté de l'Etat. Le 3 septembre 1855, le gouverneur le nomma assistant ou juge suppléant à la Cour supérieure et membre du tribunal spécial, chargé de l'abolition des droits féodaux et des rentes seigneuriales. Le 7 août 1865, il fut appelé à siéger comme juge de la Cour supérieure de Québec et de la Cour du Banc de la Reine, le 11 février 1873. Deux ans après, il devenait magistrat de la Cour suprême du Canada jusqu'à sa retraite en 1878. Le 14 mars 1887, Léon XIII lui conférait le titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Quand la mort vint le frapper, le 9 novembre 1893, il était propriétaire des seigneuries de Jolliet et de Bellechasse.

Il contracta une première union avec Louise-Adèle Dionne, en 1840 et il en eut cinq enfants, entre autres :

Henri-Thomas (V. ci-après) ;

Marie-Eugénie, née en 1846, mariée en 1876, à François-Guillaume des Rivières, et mère de cinq enfants : Joseph-Eugène (1879), Marie-Louise (1880-99), Henri (1883), Claire-Berthe (1885), Léon-Victor (1885).

Du second mariage avec Marie-Joséphine Caron (V. ce nom), naquirent sept rejetons:

Joseph-Edouard, né en 1863, avocat en 1886, marié (1887) à Claire-Amélie-Dionne, décédé en 1891, père de Joséphine-Marguerite (1889) et de Jean-Thomas-Joseph (1892), posthume;

Antoine-Jean, né en 1864, avocat et cultivateur-agronome, marié à Augustine-Léonie Letellier (V. ce nom), père de plusieurs enfants;

Marie-Louise-Joséphine, née le 9 janvier 1866, mariée en 1890 à Eberhard-Emile-Christian Hecker, négociant de Montréal et vice-consul d'Allemagne, décédé à Ottawa en 1908, laissant deux enfants : Marie-Pauline-Joséphine (1892), mariée (1917) à Ralph-Albert Benoît, mère de Pierre (1921), Jean-Thomas (1922), Louise-Corinne (1923), Raymond (1925), Thérèse (1927);

Louis-Alexandre, né à Québec le 5 mars 1867, élève au petit séminaire, avocat, marié le 26 mai 1891 à Adine Dionne, élu député aux élections générales en 1900 et en 1904, membre du Cabinet le 17 octobre 1907 et muni du portefeuille des Travaux Publics, réélu à une forte majorité en 1907, jusqu'en 1927, Avocat-général en 1919, successeur de M. Gouin comme chef du Cabinet et retenant le même portefeuille, depuis le 9 juillet 1920; il est le père de Paul, né en janvier 1895, avocat, de Robert, né en 1896, avocat, de Gabrielle, née en 1898 et mariée à M. C.

Fages, de Charles, né en 1900, ingénieur civil, de Juliette, née en 1902;

Charles-Edmond, né le 8 avril 1868, notaire en 1891, copropriétaire des seigneuries de Jolliet et de Saint-Michel, marié en 1894 à Laura-Eva Dufresne et père de plusieurs enfants;

Marie-Hélène, née le 31 août 1869, mariée en 1892 à William Duval, inspecteur de la ville de Québec;

Claire-Caroline, née le 23 février, mariée en 1894 à Patrick Coste, médecin, mère de plusieurs enfants.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901; Notes de la Famille; A.-L. Normandin, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1932.

TASCHEREAU (Sir Henri-Thomas) (1841-1909), fils aîné du précédent, avocat, homme politique, magistrat, juge en chef.

Né à Québec le 6 octobre 1841, il fit ses études classiques et son cours de droit à l'Université Laval, obtenant les diplômes de bachelier ès arts en 1861 et en droit en 1862; l'année suivante, il fut admis au barreau. Le 6 août 1872, les électeurs du comté Montmagny le choisissaient pour leur représentant à la Chambre des Communes jusqu'au 17 août 1878. A cette époque, on le nomma juge de la Cour supérieure de Québec. En 1907, il est promu juge en chef de la Cour du Banc du roi et, en 1908, créé chevalier. Il mourut à Montmorency, en Seine-et-Oise, le 11 octobre 1909.

Il avait d'abord épousé en 1864 Marie-Louise-Sévérine, décédée en 1883, fille de M. E.-L. Pacaud, d'Arthabaska; puis, en 1885, Mme Masson. De la première union sont issus neuf enfants, entre autres :

Joséphine-Henriette (1865), mariée à Sir J. Pope (V. ce nom);

Adèle-Blanche (1867), mariée (1894) à John-Alexander, fils de sir John Carling, sénateur, et de Hanna Dalton;

Béatrice-Hermine (1868), mariée (1892) à Henry, veuf de Kate Allen, fils de T. A. Vidal, vice-amiral;

Thomas-Eugène (1869), employé de manufacture et célibataire;

Robert-André (1874), avocat, marié (1899) à Georgina Hubert et père de plusieurs enfants;

Yvonne (1882), mariée (1901) à Lawrence Lyon, avocat.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901.

TASCHEREAU (Antoine-Charles) (1797-1862), frère de Jean-Thomas, percepteur des douanes, député, lieutenant-colonel.

Né à Québec le 26 octobre 1797, il est la tige de la troisième branche de la famille et fit ses études classiques au collège de Montréal. En juin 1821, on le nomma officier préventif de la Beauce et, en mai 1822, percepteur des douanes à Sainte-Marie. Le 23 septembre 1830, les électeurs du comté lui accordaient un mandat à l'Assemblée; c'est lui qui, en 1834, y présenta les fameuses 92 Résolutions de Papineau (V. ce nom). Le 8 avril 1841, il fut élu député de Dorchester jusqu'au 24 septembre 1844. En 1827, il remplaça son frère Jean-Thomas en qualité de lieutenant-colonel au 2e bataillon de la milice. En 1849, il est de nouveau officier de la douane. Il mourut à Deschambault le 11 juin 1862. Il y avait épousé, en 1819, Adélaïde-Elisabeth, fille de Louis Fleury de La Gorgendière et de Marie Aubry, laquelle décéda en 1871, mère de douze enfants, entre autres :

Louis-Charles-Elzéar, né en 1820, marié en 1840 à Rosalie L'Heureux, décédé en 1874, père de neuf enfants. L'aîné, Antoine-Charles (1845), mourut à Rome (1869), enrôlé dans la légion des Zouaves Canadiens. Le cadet, Louis-Elzéar (1847), a épousé à Boston (1872) Caroline Milot, qui lui a donné neuf enfants;

Louise-Adèle, née en 1822, mariée (1842) à François-Réal Angers, décédée en 1849 sans postérité;

Claire-Elmina (1826), mariée (1843) à François-Xavier Angers et lui donna treize enfants.

BIBL. — V. la précédente.

TASCHEREAU (Georges-Louis) (1805-37), frère du précédent et tige de la quatrième branche.

Né le 26 juin 1805 à Sainte-Marie de la Beauce, il épousa à Québec, le 26 juillet 1831, Eléonore, fille de Nicolas Mailhot et de Marguerite Roussel. Il mourut au village natal, le 28 mai 1837, laissant trois enfants :

Louis-Achille, né en 1833, copropriétaire de la seigneurie Taschereau, marié en 1860 à sa cousine-germaine Hélène, fille d'Antoine-Charles Taschereau, décédé à Sainte-Marie le 26 octobre 1879, père de quatorze enfants, entre autres : Louis-Georges (1863), marié à Adèle, fille de Charles Letellier de Saint-Just et d'Elisa Chapais; Richard-Achille (1864), pharmacien, marié (1894) à Henriette Dorion et père de plusieurs enfants; Anne-Evangéline (1866), mariée (1894) à Charles Lindsay, avocat, et mère de plusieurs enfants; Georges-Elzéar (1869), financier, marié (1900) à Amélie, fille de Joseph-Adolphe Dorion et d'Amélie de Saint-Ours;

Gabriel-Elzéar, né en 1834, copropriétaire

de la seigneurie Linière, marié en 1877 à Joséphine-Malvina, fille de François Miller et d'Anastasie Laurent, décédé le 27 novembre 1887, père de cinq enfants;

Adèle-Eléonore, née en 1836, mariée au docteur Hilarion Blanchet en 1864, décédée à Québec en 1881, laissant un fils, Jean-François-Henri (1868), agent de commerce.

BIBL. — V. la précédente.

TASSE (Joseph) (1848-95), journaliste, traducteur, conférencier, écrivain, député, membre de la Société Royale et officier d'Académie, sénateur.

M. Joseph Tassé, de L'Abord-à-Plouffe, comté Laval, épousa Adéline Daoust, de Montréal, où naquit leur fils, le 23 octobre 1848. Il fit ses études classiques au collège de Rigaud. Son cours terminé, il se livra au journalisme; il écrivit dans le **Canada**, publié à Ottawa (1867-68), dans la **Minerve** de Montréal (1869-72), dans **la Revue Canadienne**. Ses thèmes favoris étaient la littérature, l'histoire, l'économie politique. Ses talents et ses labeurs le firent choisir comme traducteur aux Communes. En 1873, il visita l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie, ainsi que la Suisse romande : ce fut l'occasion d'un **Récit de Voyage**. Président de l'Institut canadien d'Ottawa (1872-1873), il le fut également de la Société Saint-Jean-Baptiste et l'un des fondateurs de la Société de Construction canadienne (1875-1876). Conférencier de talent, il a parlé souvent devant les adhérents des associations nationales et littéraires, au Canada et aux Etats-Unis.

En 1874, il déclina le mandat de député aux Communes; mais aux élections générales de 1878, il fut élu représentant de la Capitale pendant 9 ans (1887). Le 9 février 1891, il fut appelé à siéger au sénat et mourut le 17 janvier 1895. Il avait épousé Emma, fille de M. Joseph-Pierre Lecourt, architecte des Travaux publics, qui lui donna trois filles. Il a publié : **Philémon Wright**, Montréal, 1871; **Le Chemin de fer Pacifique canadien**, ib., 1872; **La Vallée de l'Outaouais**, ib., 1873; **Les Canadiens de l'Ouest**, 2 vol., ib., 1878; **Souvenirs Parlementaires**, ib., 1891; **Discours de sir G.-E. Cartier**, ib., 1893.

BIBL. — Fr.-J. Audet, *Bull. des Rech. hist.*, année 1926; Can. Parl. Comp.; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TAYLOR (John Fennings) (1817-82), secrétaire et biographe.

Il naquit à Londres le 14 mars 1817 et y reçut son éducation au collège Radley. En 1836, émigré au Canada, il entra en qualité de secrétaire au bureau du Conseil législatif du Haut-Canada; en 1841, des deux Provinces unies; en 1867, au sénat. L'état de sa santé le contraignit à prendre du repos à Old Point Comfort, en Virginie, où il décéda le 4 mai 1882.

Il est l'auteur de **Portraits of British Americans**, 3 vol., Montréal, 1867-68; **Thomas D'Arcy Mac Gee**, ib., 1868; **The Last three Bishops of Anglican Church in Canada**, ib., 1870; **Are Legislatures Parliaments ?** ib., 1879.

BIBL. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; *Dom. Annual Regist.*, 1882; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TAYLOR (Sir Thomas Wardlaw) (1833-1917), avocat, magistrat, administrateur du Manitoba.

Fils aîné du Révérend John, natif de Busby, comté Renfrew (Ecosse) et de Marion Antreill Wardlaw, il naquit à Auchtermachty, comté Fife (Ecosse), le 25 mars 1833, étudia les lettres et prit ses grades à l'Université d'Edimbourg, ainsi qu'à celle de Toronto en 1856. En 1859, il se fit inscrire au barreau du Haut-Canada et fut reçu Conseil de la Reine en 1881.

Ayant émigré au Manitoba, il y devint juge du Banc de la Reine et juge en chef, de 1883 à 1899, recevant le titre de chevalier le 22 janvier 1890. Il a été administrateur de la Province le 22 janvier 1890 et le 22 mars 1893, a publié plusieurs ouvrages de droit. Il a épousé d'abord, en 1858, Jessé, fille de John Cameron, de Willington (Del.), décédée en 1863; ensuite, Margaret, fille de Hugh Wallarie, de Hamilton (Ont.), où il est mort, le 2 mars 1917.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, 1912; *Who's Who and Why*, 1925; N. O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1919; W. S. Wallace, *Dict. of. Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TECUMSEH (1768-1813), chef ou capitaine de la tribu des Chaouanons, qui appartenaient à la nation algonquine.

Il naquit en 1768 sur les bords de la Folle-Rivière, non loin du site actuel de la ville de Springfield, dans l'Ohio. Son père nommé **Puckeshinwau**, était le chef de la tribu des **Chaouanons** (en anglais Shawnee) et légua sa charge à Tecumseh. Le premier exploit de ce dernier fut une victoire sur les milices de Kentucky en 1788. En 1794-95, il rencontra pour la première fois Harrison et ses troupes à la bataille de Tippecanoe, où la fortune resta indécise, mais où Tecumseh se signala comme un redoutable guerrier. En 1805, d'accord avec son frère **Ellskwatawa**

de la seigneurie Linière, marié en 1877 à Joséphine-Malvina, fille de François Miller et d'Anastasie Laurent, décédé le 27 novembre 1887, père de cinq enfants;

Adèle-Eléonore, née en 1836, mariée au docteur Hilarion Blanchet en 1864, décédée à Québec en 1881, laissant un fils, Jean-François-Henri (1868), agent de commerce.

BIBL. — V. la précédente.

TASSE (Joseph) (1848-95), journaliste, traducteur, conférencier, écrivain, député, membre de la Société Royale et officier d'Académie, sénateur.

M. Joseph Tassé, de L'Abord-à-Plouffe, comté Laval, épousa Adéline Daoust, de Montréal, où naquit leur fils, le 23 octobre 1848. Il fit ses études classiques au collège de Rigaud. Son cours terminé, il se livra au journalisme; il écrivit dans le **Canada**, publié à Ottawa (1867-68), dans la **Minerve** de Montréal (1869-72), dans **la Revue Canadienne**. Ses thèmes favoris étaient la littérature, l'histoire, l'économie politique. Ses talents et ses labeurs le firent choisir comme traducteur aux Communes. En 1873, il visita l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie, ainsi que la Suisse romande : ce fut l'occasion d'un **Récit de Voyage**. Président de l'Institut canadien d'Ottawa (1872-1873), il le fut également de la Société Saint-Jean-Baptiste et l'un des fondateurs de la Société de Construction canadienne (1875-1876). Conférencier de talent, il a parlé souvent devant les adhérents des associations nationales et littéraires, au Canada et aux Etats-Unis.

En 1874, il déclina le mandat de député aux Communes; mais aux élections générales de 1878, il fut élu représentant de la Capitale pendant 9 ans (1887). Le 9 février 1891, il fut appelé à siéger au sénat et mourut le 17 janvier 1895. Il avait épousé Emma, fille de M. Joseph-Pierre Lecourt, architecte des Travaux publics, qui lui donna trois filles. Il a publié : **Philémon Wright**, Montréal, 1871; **Le Chemin de fer Pacifique canadien**, ib., 1872; **La Vallée de l'Outaouais**, ib., 1873; **Les Canadiens de l'Ouest**, 2 vol., ib., 1878; **Souvenirs Parlementaires**, ib., 1891; **Discours de sir G.-E. Cartier**, ib., 1893.

BIBL. — Fr.-J. Audet, *Bull. des Rech. hist.*, année 1926; Can. Parl. Comp.; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TAYLOR (John Fennings) (1817-82), secrétaire et biographe.

Il naquit à Londres le 14 mars 1817 et y reçut son éducation au collège Radley. En 1836, émigré au Canada, il entra en qualité de secrétaire au bureau du Conseil législatif du Haut-Canada; en 1841, des deux Provinces unies; en 1867, au sénat. L'état de sa santé le contraignit à prendre du repos à Old Point Comfort, en Virginie, où il décéda le 4 mai 1882.

Il est l'auteur de **Portraits of British Americans**, 3 vol., Montréal, 1867-68; **Thomas D'Arcy Mac Gee**, ib., 1868; **The Last three Bishops of Anglican Church in Canada**, ib., 1870; **Are Legislatures Parliaments ?** ib., 1879.

BIBL. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; *Dom. Annual Regist.*, 1882; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TAYLOR (Sir Thomas Wardlaw) (1833-1917), avocat, magistrat, administrateur du Manitoba.

Fils aîné du Révérend John, natif de Busby, comté Renfrew (Ecosse) et de Marion Antreill Wardlaw, il naquit à Auchtermachty, comté Fife (Ecosse), le 25 mars 1833, étudia les lettres et prit ses grades à l'Université d'Edimbourg, ainsi qu'à celle de Toronto en 1856. En 1859, il se fit inscrire au barreau du Haut-Canada et fut reçu Conseil de la Reine en 1881.

Ayant émigré au Manitoba, il y devint juge du Banc de la Reine et juge en chef, de 1883 à 1899, recevant le titre de chevalier le 22 janvier 1890. Il a été administrateur de la Province le 22 janvier 1890 et le 22 mars 1893, a publié plusieurs ouvrages de droit. Il a épousé d'abord, en 1858, Jessé, fille de John Cameron, de Willington (Del.), décédée en 1863; ensuite, Margaret, fille de Hugh Wallarie, de Hamilton (Ont.), où il est mort, le 2 mars 1917.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, 1912; *Who's Who and Why*, 1925; N. O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1919; W. S. Wallace, *Dict. of. Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TECUMSEH (1768-1813), chef ou capitaine de la tribu des Chaouanons, qui appartenaient à la nation algonquine.

Il naquit en 1768 sur les bords de la Folle-Rivière, non loin du site actuel de la ville de Springfield, dans l'Ohio. Son père nommé **Puckeshinwau**, était le chef de la tribu des **Chaouanons** (en anglais Shawnee) et légua sa charge à Tecumseh. Le premier exploit de ce dernier fut une victoire sur les milices de Kentucky en 1788. En 1794-95, il rencontra pour la première fois Harrison et ses troupes à la bataille de Tippecanoe, où la fortune resta indécise, mais où Tecumseh se signala comme un redoutable guerrier. En 1805, d'accord avec son frère **Ellskwatawa**

(le Prophète), il forma le projet d'allier en une nation tous les Indiens, en vue d'une guerre sans merci, organisée contre les Américains. Dans ce dessein, il visita les différentes tribus et il réussit à rallier un certain nombre à sa cause. C'était un homme de haute stature, avec un masque ovale, des yeux d'un brun clair, un nez droit, une bouche à la Napoléon, finement dessinée et expressive; il était invariablement costumé à l'indienne et, bien que sachant l'anglais, il n'usait jamais en public que des idiomes indigènes.

Quand éclata le conflit de 1812, il se rangea sans hésiter du côté des Anglais. Heureuse d'acquérir son alliance, la métropole lui décerna le brevet de major-général. Il se vit un moment à la tête de 3.000 guerriers. Il battit le major Van Horn, poursuivit Harrison et lui enleva 1.000 têtes de bétail, battit le général Clay sous les murs du fort Meighs. Blessé à l'engagement de Maguaga, il périt en 1813 à la bataille de Moraviantown, sur la Thames (Tamise), à la tête de ses combattants. Le général, devenu son ami, l'avait tenu en haute estime. Le gouvernement britannique assura des pensions à sa veuve et à son frère.

Bibl. — N. S. Gurd, *The Story of Tecumseh*, Toronto, 1912; Can. and Prov., index, 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, ib., 1926.

TEKAKWITHA (Catherine) (1656-80), orpheline iroquoise, surnommée **la Vierge.**

Elle naquit en 1656, à Ossernenon, village de la tribu des Agniers (V. ce nom) et de la famille **la Tortue.** Ce bourg, le plus rapproché du Fort Orange (V. ce mot), avait été témoin du supplice de bien des captifs et du martyre du Père Jogues, des Frères Goupil et La Lande, élevés sur les autels.

Certains historiens la font naître à **Gandaouagué** (auj. Auriesville), distant d'un mille d'Ossernenon. Son père était un Iroquois païen; sa mère, une Algonquine, avait été baptisée et instruite aux Trois-Rivières. En 1660, la vérole éclata au pays; le père, la mère et un fils au berceau succombèrent : Catherine échappa au fléau, mais toute défigurée et presque aveugle. Un oncle, ancien capitaine fort estimé, l'adopta. Ne pouvant guère supporter la lumière du jour, l'orpheline se tenait retirée dans la cabane sombre avec sa tante et une de ses sœurs. Elle acquit ainsi une grande adresse pour tous les travaux des jeunes personnes. Adolescente, elle repoussa deux prétendants.

Après la conclusion de la paix avec les Iroquois en 1668, les Jésuites allèrent évangéliser les Cantons, où les conversions se manifestèrent en grand nombre, surtout au pays des cruels Agniers. Un essaim de néophytes alla s'établir à Saint-François-Xavier de Laprairie. Le Père de Lamberville conféra le baptême à l'orpheline, le jour de Pâques (18 avril 1676) et lui affecta le nom **Kateri** (Catherine). C'était dans le bourg de **Kahnawaké.** Grâce à l'intervention d'un chef



Cath. Tekakwitha.

Onneïout converti, elle put s'évader vers la mission du Saint-Laurent, au Saut-Saint-Louis, durant l'automne de 1677. Elle fit sa première communion, qui fut suivie de plusieurs épreuves, de nouvelles propositions de mariage qu'elle rejeta, et de son vœu de virginité en 1679. Tombée malade au printemps suivant, elle mourut le 17 avril 1680.

Sa mémoire est restée en vénération parmi les domiciliés convertis, au point que la postérité lui attribue des apparitions et d'extraordinaires guérisons, en l'honorant comme **la Vierge iroquoise.** L'autorité ecclésiastique recueille présentement les documents en vue du procès de sa béatification.

Bibl. — P.-E. Lecompte, S. J., *Cath. Tekakwitha*, Montréal, 1927; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TELEGRAPHIE, art de construire, de faire fonctionner les appareils destinés à trans-

mettre presque instantanément les dépêches.

La Compagnie du Télégraphe électro-magnétique de Toronto, Hamilton, Niagara, fut créée par un groupe de négociants et la première à établir un service public. L'entreprise date du 22 octobre 1846, et la ligne Toronto-Hamilton fonctionna le 19 décembre; puis, en janvier suivant, elle atteignait Queenston, déjà reliée à Buffalo. La Compagnie de Montréal a fonctionné jusqu'à Toronto, le 3 août 1847. La législature accorda, la même année, à chacune des deux une charte d'incorporation : mais celle de Montréal absorba sa rivale en 1852. La Compagnie British North American Association fut établie aussi en 1847, son réseau s'arrêtant, plusieurs années, à la Rivière-du-Loup; puis, il fut prolongé jusqu'à Woostock (N.-B.), où il rejoignit la Compagnie American Telegraph. En 1848, la Compagnie du N.-B. Telegraph construisit une ligne, reliant Saint-Jean au réseau du Maine et, en 1849, à Amherst. Par l'intermédiaire de la ligne de la Nouvelle-Ecosse, Halifax fut mis en communication avec New-York.

Le mouvement de fusion entre les chemins de fer s'étendit aussi aux Compagnies de télégraphie. Celle de Montréal acheta deux autres et soutint une concurrence acharnée contre la Compagnie Dominion, formée en 1868; mais elle disparut en 1881, la Compagnie Great Western ayant loué presque toutes les lignes. En 1886, la Compagnie du Pacifique Canadien construisit son immense réseau.

Le service télégraphique du Gouvernement fut créé en vue de fournir à distance des communications, négligées par les Compagnies commerciales : d'Ottawa il atteint ainsi les Provinces les plus éloignées sur les rivages des deux Océans. Pendant l'exercice 1927-28, il a été construit 158 milles de lignes nouvelles, du Yukon à la Nouvelle-Ecosse.

Les réseaux télégraphiques embrassent les lignes de l'Etat et les lignes des diverses Compagnies de télégraphes et de voies ferrées. Celui de l'Etat, qui a englobé tant de lignes existantes, est exploité par le Canadian National, jadis le Great North Western. Les deux réseaux combinés sont les plus étendus du monde.

Les **câbles sous-marins** sont au nombre de six, cinq sur l'Atlantique et un sur le Pacifique. (V. Great Eastern.) C'est en 1886 que ces câbles démontraient leur utilité commerciale, qui n'a cessé de s'accroître depuis lors. Ceux de l'Atlantique appartiennent à des Compagnies dont les capitaux sont partiellement anglais et partiellement américains; celui du Pacifique, reliant le pays à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, existe depuis 1902 et appartient à un consortium de gouvernements, des deux terminus, du Canada, de l'Angleterre.

Les **postes radiotélégraphiques** sont mis en action pour le gouvernement au Canada et à Terre-Neuve; mais les postes privés sont sans nombre. Il suffit de constater que, en 1927-28, le nombre des messages a atteint le chiffre de 404.144.

La **radiotéléphonie** ou transmission de la voix humaine est la sœur cadette de la télégraphie sans fil : elle s'est surtout perfectionnée durant la grande guerre. En 1920-21, le public commença à s'en emparer, les Compagnies fabriquant les appareils électriques donnant des concerts transmis par les postes émetteurs, en vue de vulgariser avec profit leurs fabrications. C'est un moyen pratique de transmettre des messages aux régions dépourvues de réseau téléphonique et aux navires en mer. Malheureusement, le système ne peut être adopté par les Compagnies de téléphone dans les districts urbains, parce que l'on ne peut transmettre à la fois qu'un nombre limité de messages, à peine de confusion. Le gouvernement délivre des permis de postes d'écoute privés : le 31 mars 1923, 9.956 permis; en 1928, 268.420. En 1927, les manufactures ont fabriqué appareils, piles, pièces de rechange pour une valeur totale de $ 8.789.171; appareils de réception pour $ 3.748.622.

BIBL. — *Annuaire du Can.*, Ottawa, 1929.

TELEPHONIE, art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances, à l'aide du transmetteur relié par fil électrique au récepteur.

L'inventeur est un Canadien de lignée écossaise, nommé Alexander Graham Bell (V. ce nom). Selon son assertion personnelle, la découverte du téléphone, soit dans son principe théorique, soit dans le premier essai d'application, se fit au foyer paternel à Tutela Heights, Brandford (Ont.) en 1876; et la première conversation à longue distance s'échangea entre Brandford et Paris (Ont.), distance de 8 milles, le 10 août de la même année.

M. Bell fonda la Compagnie qui porte son nom, laquelle fut incorporée en 1880 par une loi du Parlement. A l'origine, les brevets d'invention et les lignes appartenaient à la **Canadian Telephone Company**, succursale de la précédente qui l'absorba en 1882. L'année suivante, le premier câble téléphonique fut posé entre Windsor (Ont.) et Détroit (Mich.). La Compagnie Bell possédait alors 4.400 abonnés, 44 stations principales et

40 postes téléphoniques, plus de 600 milles de fil de communication à longue distance. Elle exerçait un monopole de fait au Canada, sauf en Colombie où la concurrençait une Compagnie locale. L'âpreté de la concurrence qu'elle subit dans les Provinces Maritimes la détermina à céder, en 1888, ses intérêts en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick à deux Compagnies respectives, tout en conservant des actions. Dans les Prairies, les gouvernements achetèrent les lignes téléphoniques, le Manitoba et l'Alberta en 1908 et la Saskatchewan en 1909. Quant à celles de l'Ontario et du Québec, le plus grand nombre appartient à la Compagnie Bell.

Les réseaux téléphoniques existant en 1927 sont au nombre de 2.462, où figurent les trois des Prairies, deux petits appartenant à la Province de l'Ontario et celui du ministère de l'Intérieur, Division des Parcs. Ce chiffre englobe également 138 réseaux municipaux, d'Edmonton entre autres, de Fort William et de Port Arthur. Parmi les 1.552 Compagnies coopératives, 1.180 sont en Saskatchewan et 209 en N.-E. : on compte 496 autres en commandite, 102 en nom collectif, 169 exploitées par des particuliers.

La généralisation de l'usage du téléphone est rendue tangible par la comparaison de deux dates : en 1911, il y avait 302.759 abonnés; en 1927, 1.259.987. Par Provinces, la statistique est la suivante : dans la dernière année : Ontario, 558.468; Québec, 255.970; Colombie, 113.050; Sask., 107.782; Man., 74.032; Alta, 73.407; N.-E., 41.219; N.-B., 31.254; Prince-Edouard, 4.669; Yukon, 136.

Bibl. — *Annuaire du Can.*, Ottawa, 1929.

TEMPLE (Sir Thomas) (1614-74), colonel, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, baronnet.

Issu de la branche de Stantonbury, il naquit à Stowe, comté Buchs (Angl.) en 1614. Il était le fils cadet de sir John Temple de Biddlesden et de Stantonbury, lequel était lui-même le second fils de Thomas de Stowe, premier baronnet de l'Ordre créé en 1611 et décédé en 1637. Il fut admis à Lincoln's Inn le 21 février 1622; puis il devint colonel de cavalerie (1642) et commissaire des chasses (1643). M. Lauvrière affirme qu'il « était héritier de sir William Alexander » (V. ce nom).

En 1654, le major Sedgewick, ayant fait main basse sur tous les forts de l'Acadie, se rendit à Londres auprès de Cromwell, ainsi que le sieur Charles de La Tour. Par lettre patente du 9 août 1656, le Protecteur concédait l'Acadie à ce dernier, conjointement avec sir Thomas Temple et William Crowne de Boston, qui fut en cette affaire le bailleur de fonds. Crowne prit possession de la région de Pentagouët ou Penobscot; mais il en est bientôt exclu par Temple, lequel avait été, au prix de 8.000 à 10.000 liv. sterl., nommé gouverneur et installé officiellement en 1657, en vertu de provisions républicaines, en date du 26 septembre précédent. Le gouverneur, accompagné du colonel Crowne, du capitaine Thomas Breedon, riche marchand londonien, alla fixer sa résidence à Boston, d'où il voulait diriger les affaires de son administration et en percevoir les revenus. En 1658, réclamation platonique de Mazarin et de la Cour de France : Temple continue à régir son vaste domaine et à s'enrichir. Le 27 décembre, il montre au gouvernement de Richard Cromwell toute l'importance de l'Acadie et toute la faiblesse de ses défenses: le fort Saint-Jean étant « l'unique fort », il le munit encore davantage et il songe à fortifier La Hève. Le capitaine Breedon propose de « déporter les Français de Port-Royal, s'ils ne veulent pas se soumettre ».

Mais survint la restauration de Charles II (1660). Temple se hâta d'aller à Londres renouveler son titre de gouverneur et ses privilèges de commerce. Il poussa la bassesse jusqu'à écrire au roi qu'il avait été banni en Amérique, à cause de son attachement loyal à Charles Ier. Il supplie qu'on ne rende jamais à la France ce pays qui ne lui appartient pas et, ainsi, on pourra exclure les Français de toute l'Amérique, même du Canada : aussitôt Charles II, hospitalisé en France avec sa mère, le nomme baronnet de la Nouvelle-Ecosse, le 7 juillet 1662; il le réintègre en sa charge de gouverneur d'une Acadie, qui s'étend de Mirliguesch près de La Hève jusqu'à la rivière Saint-George, avec 100 lieues dans les terres et 30 sur la mer. Bien que, dès le 12 juin 1861, Charles II eût donné ordre à son ambassadeur, Isaac Wake, de consentir à la rétrocession de Québec et à l'évacuation de Port-Royal, il donne, le 22 février 1665, ordre au gouverneur de Boston, et plus tard à celui du Massachusetts, de s'entendre avec sir Temple pour attaquer tous ensemble et réduire à l'obéissance Français, Hollandais, Canadiens eux-mêmes.

Sir Temple, lors de son passage en mer vers Londres, avait écrit à Breedon qu'il s'était découragé jusqu'au désespoir, mais qu'il finit par triompher en faveur des intérêts de la colonie. Aussi, dès son retour, il s'engagea dans les spéculations, voulant faire vite et réaliser beaucoup. En 1664, il acheta l'île Moddle, aujourd'hui enclavée dans la ville de Boston, où il érigea son manoir qu'entouraient de vastes propriétés; il y fai-

sait l'élevage de 60 bêtes à cornes, de 400 moutons, etc., sans se désister du trafic énorme des pelleteries. Ainsi purent prospérer ses revenus jusqu'en 1667 ou mieux 1670.

Le 31 juillet, le traité de Bréda (V. ce mot) exigea la restitution de l'Acadie à la Couronne de France. Le 1er août 1668, Charles II enjoint à sir Temple de « ne pas rendre le pays avant de nouvelles instructions » : le 31 décembre précédent, Sa Majesté avait signé le contraire dans une lettre confiée au délégué français, Morillon du Bourg. Celui-ci prend possession de La Hève et installe M. La Borgne à Port-Royal. Mais quand il arrive à Boston, sir Temple, gouverneur du Massachusetts, ergote et temporise (V. Lauvrière, t. I). En même temps, il se dit vieux, infirme, endetté de 2.000 livres et il se plaint de perdre un pays si riche en produits de tout genre. Le délégué lui répond que « le roi a l'intention d'établir une colonie à Pentogouët et d'y ouvrir une communication par terre avec Québec ».

Enfin, las de la mauvaise foi et de la mauvaise volonté anglaises, Colbert contraint Charles II (8 mars et 6 août 1669) à faire exécuter les clauses de Bréda ; à ces deux dates partent de Londres les ordres formels de restitution.

Mais encore, sir Temple mit d'autant moins d'empressement à céder son bien que son monopole lui rapportait en Nouvelle-Ecosse 80.000 livres par an ; pour se dédommager, il prétend en jouir même après cession, en prélevant un droit de pêche de 25 écus sur chaque chaloupe française. Le ministre d'Etat, Arlington, lui promet une compensation pour ses dépenses coloniales. Mais comme l'indemnité ne vint pas, après 1670, époque où M. de Grandfontaine lui avait montré sa commission de gouverneur, il ose se déclarer, en novembre 1671, « fort dégoûté du gouvernement de Boston plus républicain que monarchique ». Il avait vendu son manoir, le 30 novembre 1670, à Samuel Shrimpton pour la somme de 6.000 livres st., dont il donna 100 à l'Université de Harvard. Puis, il menace, comme le traître sieur de La Tour, de passer sous l'obédience d'un roi étranger, « entraînant à sa suite un nombre considérable de familles françaises établies chez les Anglais (?) ». Louis XIV lui fait répondre, en juin 1672, que « s'il se retire sur les terres du roi, il recevra non seulement des lettres de naturalité, mais encore de grandes grâces ».

En 1673, sir Temple se retira à Londres, où il mourut le 13 avril ou le 27 mai 1674. Charles II, paraît-il, en violation flagrante du traité, venait de le confirmer dans ses droits sur la Nouvelle-Ecosse.

Bibl. — G. Bent, *The Univ. Magaz.*, Montréal, octobre 1909; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Az. Couillard-Després, *Charles de Saint-Et. de La Tour et son temps*, Arthabaska, 1930.

TENURE SEIGNEURIALE, mode sous lequel une terre est tenue ; le **tènement**, ce qui est tenu d'un seigneur, à foi et hommage ou en roture.

En principe, l'essence de la tenure féodale consista en paiement et service, comme une compensation de la protection du seigneur. De même que le vassal était obligé envers son seigneur, ainsi le suzerain était tenu de rendre hommage au souverain ou à la Couronne. Ces conditions servaient de fondement au développement de la féodalité européenne, dans le cours du moyen âge : en Nouvelle-France on les appliqua, en les modifiant et en les adaptant aux circonstances d'un pays nouveau.

I. — Au Canada, l'on a distingué six formes différentes de la tenure seigneuriale :

1° Concession faite **en franc alleu noble** à un seigneur, tenu d'en rendre foi et hommage en acquérant ainsi le titre de **noble** : seuls les Jésuites en furent dotés : en 1634, par un lot de terre aux Trois-Rivières et, en 1632, par une autre concession à Charlesbourg. Le **fief noble** en différait, car il était soumis aux obligations seigneuriales ordinaires.

2° Concession faite **en franc alleu roturier**, ne conférant aucune noblesse, mais garantissant une réelle franchise comme la précédente, c'est-à-dire l'exemption de toutes obligations quelconques envers le seigneur ; on fit ces concessions, en général, de terres exposées aux invasions des Sauvages, îles ou lots difficiles par là-même à coloniser, mais propres à être des points de défense de la colonie.

3° Concession faite **en franche aumône** aux institutions religieuses, charitables, enseignantes, ayant l'obligation de foi et hommage, en retour de services à rendre à la société civile : ainsi les Jésuites devaient le 1er mardi de décembre « célébrer à perpétuité une messe en faveur des défunts de la Compagnie des Cent Associés, et y inviter leur représentant à Québec ».

4° Concession faite **en fief ou en seigneurie**, mode ordinaire usité dans la colonie, les autres formes n'étant qu'une exception, imposant au bénéficiaire diverses obligations : à savoir de se rendre chez le gouverneur, sans épée ni éperons, et nue-tête et un genou en terre, prononcer la formule de

foi et hommage au Souverain : **foi** ou serment de fidélité, **hommage** ou acte de soumission au suzerain par le vassal ; de déposer dans les quarante jours un **aveu et dénombrement :** aveu ou plan de la seigneurie avec sa configuration, dénombrement ou description détaillée de la seigneurie et du nombre des tenanciers, indiquant s'ils ont reçu leurs terres **en arrière-fief** ou **en censive** ; de subdiviser la seigneurie et de la faire défricher par les censitaires : cette clause devint obligatoire sans restriction en 1711 ; de payer à la Couronne le **droit du quint,** soit un cinquième — diminué en réalité **d'un tiers** — à chaque mutation de propriétaire seigneurial, excepté en succession en ligne directe ; de promettre au besoin le service militaire, bien que cette clause ne fût point spécifiée formellement, et qu'elle restât implicite.

5° Concession faite **en arrière-fief** par un seigneur, aux trop vastes domaines, à des seigneurs subalternes, en vue d'alléger ses obligations et de faire cultiver et habiter ses terres ; les devoirs du sous-seigneur étaient les mêmes que les précédents, mais ne l'engageaient en rien envers la Couronne. Ces rétrocessions ou morcellements étaient de quelques arpents de superficie, octroyées d'ordinaire à des personnes de la parenté ou de l'affinité.

6° Concession faite **en censive** de la part d'un seigneur à un tenancier ou fermier : c'est le mode le plus important de tout le système seigneurial : en censive, elle se faisait moyennant certains versements désignés sous le nom de **cens et rentes,** d'où vient le mot **censitaires ; en roture,** elle revenait à peu près au même, sinon que le terme signifiait la possession d'une tenure inférieure à celle du seigneur. Les obligations des uns et des autres envers ce dernier étaient le serment honorifique de foi et hommage, d'aveu et dénombrement, le paiement du **cens** ou un sou par arpent ou même rien après 1729, et de **la rente** ou d'un numéraire convenu et assez élevé et de produits du sol, grains, chapons, au gré du seigneur, enfin la déduction d'un douzième sur les **lods et ventes** en cas de mutation des censives.

Outre les revenus provenant de ces obligations, le seigneur percevait encore les **droits de banalité :** mouture, four banal, corvée, prestation, droit de chasse et droit de pêche, droit de justice.

II. — En 1760, l'ancien régime est maintenu par l'article 37 de la capitulation : « Seigneurs de Terres, officiers militaires et de justice, Canadiens des villes et des campagnes, Français établis ou commerçants; et toutes autres personnes, conserveront l'entière paisible propriété et possession de leurs biens seigneuriaux et roturiers ». Mais l'exode en France, en 1763, d'un grand nombre permit aux Anglais d'acquérir à bas prix quantité de terres ; le général Murray acheta six seigneuries, accorda celle de Mount Murray au capitaine Fraser et, celle de la Malbaie au capitaine Nairn ; dans la suite, le gouvernement local et la métropole agitèrent la question de la tenure seigneuriale et de tout le système féodal dans tous les sens : acceptation ou tolérance, abolition ou intransigeance. Le point en litige était la justice seigneuriale : haute, moyenne, basse (V. **Seigneurie**).

Ce n'est qu'en 1822 que le **Canada Trade Act** amena le Parlement impérial à traiter la question des seigneuries du Bas-Canada : elles n'existaient guère dans le Haut-Canada. Cet **Acte** statuait que les seigneurs pourraient, à leur choix, remettre leurs domaines à la Couronne et en garder en retour toute la superficie en franc-alleu, soumis toutefois à certains paiements au fisc comme mutation du droit du quint. En 1825, un autre **Acte** réglait que, si le seigneur avait cédé son bien en mutation, conformément au précédent Acte, il convenait qu'il accordât le même droit à ses censitaires. Ces actes, qui toléraient sans rien prescrire, laissèrent les choses à peu près dans l'état jusqu'en 1837-38. Lord Durham étudia la question et conclut que le système féodal était suranné au Canada.

Après la promulgation de **l'Acte d'Union,** la Tenure seigneuriale fut de nouveau mise en discussion. La législature amena le gouverneur à établir une Commission d'examen : celle-ci, en 1843, présenta un rapport avec différentes conclusions dont l'une fut adoptée en 1845 : elle maintenait la conversion de la tenure, selon l'agrément préalable du seigneur et des tenanciers. C'était un compromis inefficace. En 1851, la législature s'appuya sur l'idée d'une Commission dont les décisions seraient légalement exécutoires. Un changement de ministère vint retarder les affaires, qui furent reprises en 1853 ; mais la clause fut rejetée au Conseil législatif.

La question fut soumise au vote populaire aux élections de 1854 ; le verdict se trouva favorable à l'abolition. En conséquence, le ministère Mac Nab-Morin, élu le 11 septembre, proposa à la Chambre le vote d' « Un Acte d'abolition des droits et devoirs féodaux au Bas-Canada », lequel reçut la sanction des deux Assemblées et l'assentiment du gouverneur, le 8 décembre. Le document officiel réclamait la nomination d'un com-

missaire, chargé d'inspecter une seigneurie et les censives : autant de seigneuries, autant de commissaires. L'on institua une **Cour seigneuriale**, composée de quinze magistrats, en vue de dirimer les malentendus et les litiges.

Il importe d'observer, toutefois, que l'Acte d'abolition ne supprimait point les lois françaises relatives à l'aliénation, aux legs ou héritages des terres ou propriétés dans le Bas-Canada : dix ans après, ces cas furent modifiés et quelque peu amplifiés dans le code civil. Néanmoins, jusqu'à nos jours, les seigneurs, par exemple les Sulpiciens de Montréal, perçoivent des droits de rente constituée et des droits de mutation sur les immeubles de leur ancien ressort.

Bibl. — Th. Guerin, *Feudal Canada*, Montréal, 1926; R. Lemieux, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1913; Can. and Prov., t. II, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20.

TERRE-NEUVE, île visitée et occupée par les Français et par les Anglais, qui s'en disputaient la possession exclusive jusqu'au traité d'Utrecht. (V. carte **Nouvelle-France.**)

Au XVIe siècle. — Le découvreur de l'île ne fut pas, ce semble, Jean Cabot en 1497 ; mais plutôt le Portugais Gaspar Cortereal, qui y aurait abordé en 1501, d'après la carte de Cantillo. De temps immémorial, Bretons, Normands, Basques fréquentaient ses bancs poissonneux. Le premier Anglais venu authentiquement à Terre-Neuve est Robert Thorne en 1502 ; le premier Français est le Normand Bergeron de Honfleur en 1505 ; le premier Espagnol, un certain Velasco en 1506 ; en 1514, les pêcheurs de l'île Bréhat en Armorique paient la dîme au clergé « sur les pêches ès terres neuves, depuis 60 ans » (V. Ch. de La Roncière, t. III).

En 1517, un poète anglais gémit sur l'exploitation par les Français d'une **moisson** qui remplit 100 bâtiments de pêche par an. En 1524, nos vaisseaux d'escorte luttent d'artillerie avec succès contre une escadre anglaise. En 1527, un pêcheur gallois compte avec chagrin 11 bateaux normands au seul port Saint-Jean. En 1534, J. Cartier aborde à l'île en vingt jours, l'ayant déjà visitée sans doute ; en 1542, il y rencontre M. de Roberval. En 1554, **la Brave** de Saint-Pol-de-Léon et **la Brave** de l'île de Ré se sacrifient pour sauver les convois de pêcheurs. En 1555, deux voiliers français, embossés à l'entrée du goulet Saint-Jean, livrent un combat acharné à des corsaires d'Espagne : l'érection de deux fortins à l'entrée dénote une prise de possession. En 1559, le pilote Grignon de Dieppe atteste « que les côtes orientales et méridionales ont été découvertes par les Bretons et les Normands » ; Jean Alfonse et le Basque Hoyarsabal (1579) confirment cette assertion. A partir de 1560, des havres français partent de 25 à 35 terreneuviers par an.

Les Anglais aspirent pourtant à la priorité. S'il est vrai que Cabot a abordé à Terre-Neuve, il n'y établit aucune habitation : c'est néanmoins sur cette hypothèse que les Papiers d'Etat britanniques, ainsi que les ouvrages de seconde et de troisième mains, ont appuyé, sans répit et sans preuves convaincantes, les droits de la Grande-Bretagne sur l'île, à l'exclusion de la France. Les pêcheurs anglais, ne se sentant pas les besoins d'une pêche lointaine, ne fréquentent le littoral que par groupes restreints. En août 1583, seulement, l'escadrille de Humphrey Gilbert déploya bien le drapeau britannique en rade de Saint-Jean ; mais avec la connivence de l'amiral de la pêche qui était alors, selon un roulement international, un Anglais : il prononça l'annexion du territoire à la Couronne, en présence des équipages portugais, espagnols ou autres : les Portugais cédant leur zone pour un permis de pêche. Deux jours après, sir Gilbert répète la cérémonie à Rognouse et se retire vers le sud océanique ; il avait respecté la zone française. On sait que la reine Elizabeth elle-même reprochait aux Espagnols d'empêcher le commerce mondial, « en tous lieux où le droit, qu'ils pensaient avoir, était d'y avoir abordé les premiers », et qu'elle affirmait le principe « que la prise de possession d'un territoire, pour être valable, devait être effective ».

Les Basques français ont imprimé leur marque indélébile sur Terre-Neuve. En 1591, les terreneuviers malouins ont ordre de rallier les baleiniers basques. Les marins de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz appliquent alors aux fiords ou échancrures du littoral occidental une série de noms qui existent encore, bien que défigurés sur les cartes : **Ulycillho**, trou-à-mouche ou infesté de moustiques ; **Oporportu**, vase à lait en lieu calme, devenu Port-au-Port ; **Portuchua**, petit port, devenu Port-au-Choix ; **Barachoa**, port naturel ; **Amuix**, cap du figuier ; **Miaritz**, en souvenir de Biaritz ; **Degrats**, sècheries des morues ; **Plaisance** (V. ce mot) en mémoire d'une localité des Landes basques. Le 25 septembre 1596, pour venger la prise du **Saint-Esprit** de Bayonne par les capitaines Crose et Then en 1591, Michel et Martin de Sancé pénètrent avec trois vaisseaux dans la rade de Saint-Jean, y pillent ceux du capitaine Clarke. Preuve évidente que, à T.-N., les officiers britanniques avaient des concurrents (V. **Le Correspondant**, Paris, 1904).

Au XVIIe siècle. — Les Anglais ont les regards fixés sur l'île. Le philosophe Bacon écrit un opuscule, où il déclare « que les pêcheries de T.-N. sont plus productives que les mines du Pérou ». John Guy se fait, parmi les gentilshommes et les marchands de Londres et de Bristol, le promoteur d'un grand mouvement; le 29 avril 1610, une charte royale concède à la Compagnie des **Planters and Adventurers** l'île de T.-N., et spécialement le littoral compris entre le cap Bona-Vista et le cap Sainte-Marie ; et John Guy s'installe à **Mosquito Harbour** (Ulycillho). En 1615, expédition de Richard Whitbourne au port Saint-Jean. En 1616, William Vaughan obtient l'investiture du territoire, sis entre la baie du Caplan et celle de Plaisance, qu'il appela la **Petite Cambrie.** Le 30 mars 1623, une portion en est cédée, sous le nom d'**Avalon,** aux catholiques fugitifs qu'amène George Calvert, lord Baltimore ; d'autres Irlandais catholiques fondent la colonie de **North Falkland,** près de Bona-Vista, du nom du lord Lieutenant d'Irlande ; en 1626, la carte du gouverneur, John Mason, montre la colonie resserrée dans ces étroites limites, selon la charte de Guy. En 1637, David Kirke (V. ce nom) se fait investir de l'île entière, impose aux pêcheurs français une taxe de 5 pour cent sur le poisson sec ; on ne cite que deux Basques condamnés à la payer de force. En 1653, 23 terreneuviers de Honfleur sont dispersés près de Cherbourg par neuf vaisseaux de guerre anglais. En 1654, 46 bateaux malouins tombent par le travers de quatre frégates de 50 canons : combat de cinq heures contre le capitaine Godfrey qui n'en coule que deux. Ces agressions décident le roi de France à l'action et au maintien de ses droits.

Les Français ont persisté dans leur dessein d'établissement dans l'île. Le 2 janvier 1578, le marquis de La Roche est nommé « vice-roi ès Terres-Neuves ». En 1586, un conseiller propose de fortifier l'île « pour tenir en bride les pêcheries ». En 1603, Champlain dresse un plan de colonisation. En 1613, M. de Sainte-Catherine le reprend à son compte, dans son **Mémoyre pour Terre-Neuve.** En octobre 1610, les Malouins arment deux garde-côtes pour le littoral occidental. En décembre 1613, les Rochelais protestent avec énergie contre tout établissement britannique dans l'île. Le 26 juin 1615, la Régente publie une ordonnance qui interdit d'abattre les séchoirs de poissons à T.-N. En 1625, quatre capitaines basques ont mission d'y protéger le trafic avec leurs baleiniers armés en guerre. En 1626, protestation des notables assemblés contre les empiètements britanniques. En 1628, Saint-Malo seul envoie 112 terreneuviers au Banc. En 1629, Bergeron, auteur d'un **Traité de la Navigation,** écrit que « les Anglais commencent à nous vouloir tirer des mains le trafic, la pêche et la domination même de ces pays, l'île de T.-N. tout particulièrement ». Le 26 mars 1640, règlement de police, émané des Malouins, pour la distribution des havres de pêche. Le 26 avril 1645, un arrêt du Parlement de Bretagne oblige les ports de contribuer à l'entretien du garde-côtes malouin, qui a le caractère d'un croiseur d'Etat : 12 canons, 72 hommes, six pataches bien armées.

La colonie française prend pied à Terre-Neuve. En 1649, George Gardiner de Peskam, dans sa **Description du Nouveau-Monde,** ne revendique point pour sa nation la souveraineté absolue de l'île, « bien que les Anglais y soient les plus puissants ». Le Rochelais, Nicolas Gargot (V. ce nom), capitaine de frégate, arma à ses frais 250 hommes du **Léopard** : en 1650, il est en croisière devant la belle rade de Plaisance dont 23 bâtiments hispano-basques lui interdisent l'entrée. Le 3 août 1655, le Breton, sieur de Kerëon, est nommé premier gouverneur de Plaisance. En 1658, le roi décore Gargot et lui accorde en fief le port et le littoral sur 26 lieues de profondeur, entre les caps Raye et Raze.

En 1660, le roi le charge de chasser l'Anglais du Grand et du Petit Plaisance, du Petit-Paradis et des postes avantageux ; en 1662, d'y conduire la garnison et des colons. Le jeune Nantais, Thalour Du Perron devint le second gouverneur ; mais il est bientôt après assassiné, avec son frère, par les 30 hommes de la garnison en révolte. En 1663, retour de Gargot, arrestation de 8 meurtriers qu'il exécute à bord en rade de Québec ; mais il meurt en 1664 et le fief de Plaisance reste sans héritier ni titulaire. Les 200 colons sont mis sous la protection de Bellot dit Lafontaine, commandant du fort (1664-67) dont l'administration maladroite ne contribua guère à la prospérité de la colonie. D'autre part, aucune protestation, nulle intervention de la part des Anglais contre notre installation.

Le traité de Bréda en 1667 (V. ce mot), quoiqu'en dise le memorandum de lord Salisbury en 1889, ne fait aucune mention, ni dans l'article 12, ni ailleurs, de l'île de Terre-Neuve. Les gouverneurs français se succèdent sans interruption : le sieur de Palme (31 décembre 1667-70); le sieur de La Poëpe (20 février 1670-13 janvier 1685); Antoine Parat (2 juin 1685-28 septembre 1690); Jacques-François de Brouillan (1er juin 1690-1er avril 1702), le sieur de Monic faisant un intérim en 1699; Auger de Subercase (1er avril 1702-septembre 1706); Philippe de Costebelle (10 avril 1706-24 septembre 1714).

Il y eut, dans cet intervalle, répartition des pêcheries : une ordonnance royale du 10 mars 1670 laisse aux Anglais la pêche du littoral avec monopole exclusif, entre Bona Vista et Race. Louis XIV surveille, chaque année, le reste par une division navale. En 1687, une convention interdit entre Anglais et Français la pêche concurrente ; cependant la baie des Trépassés la vit, un amiral de la pêche étant Français ou Anglais tour à tour. La zone anglaise, au littoral oriental, était défendue par cinq forts ; une deuxième réservée aux Malouins ; une troisième aux autres Français de toute provenance ; une quatrième à l'ouest aux baleiniers basques, à l'exclusion des Basques espagnols.

Cette dualité entre Anglais et Français se prolongeant sans répit au sujet de T.-N., devait se terminer par une lutte à main armée. L'avènement au trône d'Angleterre de Guillaume III, irréconciliable ennemi de Louis XIV, et ignoble persécuteur de son propre beau-père, Jacques II, alluma la guerre sans merci sur mer. La Cour de France encourut le tort insigne, excusé un peu par ses incessants conflits continentaux, de négliger à T.-N., comme d'ailleurs en Acadie et au Canada, les fortifications multiples et protectionnistes. Le 25 février 1689, Plaisance est surprise par les Anglais ; arrestation de M. Parat, du commissaire du fort, pillage et détérioration de l'artillerie ; mais les Malouins sauvent la colonie en attaquant Forillon, en capturant un vaisseau de guerre et un convoi. Le 16 septembre 1691, cinq navires de 60 canons s'embossent devant Plaisance ; le commodore **William** bombarde le fort de Saint-Louis, durant cinq heures ; les Français restent vainqueurs. En 1694, le chevalier de Nesmond rend aux Anglais leur visite avec dix vaisseaux à l'entrée du port Saint-Jean, qu'il ne put forcer. En 1696, un Canadien de génie, Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, s'empara de l'île, à l'exception du rocher Carbonnière et de Bona Vista. Il est à remarquer que, en 1697, le traité de Ryswick resta muet sur la question de T.-N. ; mais en 1698, le Parlement de Londres ressaisit la pêche insulaire, dans le dessein de se venger à bref délai.

Au XVIIIe siècle. — La dernière phase se prononce avec un caractère de lutte à vie ou **à** mort ; c'est à l'occasion de la Guerre de la Succession d'Espagne, qu'on recommence les hostilités. En effet, en 1702, l'escadre du capitaine Leak paraît au sud de T.-N., avec l'ordre de déloger les Français ; il s'empare aisément de l'île Saint-Pierre, où commande M. de La Fosse, qui disposait de huit canons et de 50 fusils ; mais il échoue devant Plaisance. En 1703, même tentative et même insuccès ; M. de Subercase amène des Micmacs acadiens, qui percent la région jusqu'à Carbonnière, tandis que M. de Chacornacle tient la mer avec deux brigantins, que le commandant Degrès de Sourdeval réoccupe Saint-Pierre, et M. de La Fosse un fortin du nord. En 1705, M. de Subercase échoue dans la prise de Saint-Jean, après ses succès antérieurs. En 1709, M. de Saint-Ovide s'en empare à la tête de 160 hommes. Les Anglais, considérant la place de Plaisance comme imprenable, se déterminent à l'affamer par d'incessantes croisières. En 1711, ils mettent le blocus avec 28 bâtiments, ainsi qu'en 1712 : preuve évidente que la persistance des Anglais est le fondement de leurs succès séculaires à travers le monde entier. La victoire de Nocholson à Port-Royal en octobre 1710 vient renverser les rôles. Le traité d'Utrecht, en 1713, assure à l'Angleterre la possession indiscutable de Terre-Neuve, avec de petites clauses subsidiaires qui durent encore : c'est ce que l'Angleterre a dénommé **The French Shore** (Littoral français). L'antagonisme cessait d'exister.

Il y eut pourtant un épisode au long drame. En 1762, le duc de Choiseul, ministre de la Marine, chargeait le chevalier de Ternay d'une expédition contre les Anglais de Terre-Neuve. Partie de Brest le 8 mai, la flottille se composait de deux vaisseaux de ligne, **le Robuste** et **l'Eveillé**, de la frégate **la Licorne**, des deux flûtes **la Garonne** et **la Biche** ; elle aborda à Terre-Neuve le 20 juin, comprenant bon nombre d'exilés Canadiens parmi les 170 hommes de bord, mis sous le commandement du colonel d'Haussonville. Celui-ci, en trois jours, s'empara de Saint-Jean, tandis que le chevalier détruisait les ports de pêche, capturait ou coulait 460 bâtiments de tout tonnage, produisant un dommage de plus d'un million de livres sterling. Aussitôt, il dépêcha à Versailles M. Poulain de Courval, capitaine de brûlot et un Canadien, héros du siège de Québec. M. de Choiseul fut si satisfait de ce coup de main qu'il désigna deux vaisseaux de renfort, **le Zéphir** commandé par M. de Courval et un corsaire malouin confié à M. Blondelas, lieutenant de frégate ; les deux portaient 80 hommes d'infanterie et 50 d'artillerie. Parmi les officiers on doit citer les noms des sieurs de Sainte-Marie, Marin, de Repentigny, de Montigny, de Belcour, de Rocheblaye, héros des dernières campagnes au Canada.

Dans l'intervalle, les événements avaient évolué. Le 12 septembre, six vaisseaux de ligne britanniques avec neuf transports portant 1.500 hommes venaient de Halifax à Terre-Neuve ; le colonel d'Haussonville et ses 170 braves furent cernés et pris à Saint-

Jean, après deux jours de siège. M. de Ternay réussit à se soustraire aux coups de l'ennemi ; il rentrait au port de Brest avec sa modeste escadre, le 28 janvier 1763, avec sa prise anglaise d'une frégate à Saint-Jean. Les commandants de Courval et Blondelas durent retourner de force en France.

Bibl. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, 5 vol., Paris, 1904-14; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France*, Toronto, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; René Le Conte, *Bull. de la Soc. de Géogr. de Québec*, vol. 19, Québec, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, possédés d'abord par la Compagnie d'Hudson, devenus ensuite partie intégrante de la Confédération.

Cette immense étendue du Nord, mesurant jadis près de deux millions de milles carrés, appartenait avec des titres fort contestés à la Compagnie de la baie d'Hudson. Celle-ci la répartit en quatre régions ou districts, en 35 départements renfermant 155 postes de traite. L'ensemble relevait d'un gouverneur assisté d'un Conseil et secondé par des facteurs et des commis en chef nommés **bourgeois** ; leur juridiction s'étendait du pôle arctique au littoral du Labrador. Le 22 juin 1867, un acte provisoire de la métropole attribuait les Territoires au gouvernement du Manitoba. Le 15 juillet 1871, ils deviennent partie de la Confédération.

Le 8 avril 1875, les Territoires sont munis d'une Constitution officielle de tout le Nord-Ouest, jadis appelé **Terre de Rupert.** Ils sont dès lors régis par un lieutenant-gouverneur avec un Conseil exécutif de trois membres, par une Assemblée législative de 35 représentants du collège électoral. En 1882, on les subdivise en quatre districts temporaires : Assiniboia, Athabaska, Alberta, Saskatchewan. Mais, le 1er septembre 1905, sous le gouvernement Laurier, ces deux derniers sont érigés en Provinces distinctes en les absorbant (V. ces mots).

Antérieurement, les Territoires eurent pour lieutenants-gouverneurs : David Laird (1871-81) ; Edgar Dewdney (1881-88) avec Hayter Reed comme administrateur en 1884 ; Joseph Royal (1888-93) ; Charles Herbert Mac Intosh (1893-98) avec l'administrateur à deux reprises Hugh Richardson (1897-98) ; Malcolm Colin Cameron (7 juin-26 septembre 1898) ; Amédée-Emmanuel Forget (1898-1905). Ce dernier fut alors nommé premier lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, nouvellement érigée en Province (1905-1911).

Reconstitués le 1er septembre 1905, les Territoires comprennent actuellement une superficie de 1.309.682 milles carrés, avec une population évaluée à 12.000 âmes, y compris 7.000 Esquimaux et 3.800 autres de diverses tribus.

Le siège de leur gouvernement est à Ottawa. Pour réaliser un dessein plus commode d'administration, les Territoires, qui embrassent toutes les portions de contrées, non affectées à une Province de l'Ouest ni au Yukon, sont répartis en trois districts : **Mackenzie, Keevatin, Franklin.** Conformément à un Ordre du gouverneur en Conseil (16 mars 1918), les Territoires sont régis par un **Commissaire,** un adjoint, cinq conseillers officiellement désignés. Ce Commissaire en Conseil est muni du pouvoir de faire des ordonnances, conformes aux instructions du gouverneur en Conseil ou du ministre de l'Intérieur, relatives aux taxes diverses et à leur perception, aux établissements et à la nomination des fonctionnaires, aux institutions municipales ou pénitentiaires, aux permis ou licences, à la célébration des mariages, aux droits de propriété, à l'administration de la justice, et à toutes les autres matières locales ou de nature privée.

Le personnel des employés est consigné dans le Parliamentary Guide.

Bibl. — Can. and Prov., Toronto, 1917; Ann. du Can., Ottawa, 1929; A. L. Normandin, *The Can. Parl. Guide*, ib., 1931.

TERTIAIRES DOMINICAINES DE L'ENFANT-JESUS (Institut des), ayant pour fins l'entretien du temporel des séminaires et l'hospitalisation sacerdotale.

Le 30 août 1887, le cardinal Taschereau approuvait le projet de fondation des Tertiaires. Jusque-là, les quatorze associées vivaient comme auxiliaires du Couvent du Bon-Pasteur de Québec (V. ce nom), pratiquant un règlement inspiré par les Religieuses et la Règle du Tiers-Ordre dominicain. Les Sœurs du Bon-Pasteur les avaient prêtées aux autorités du Séminaire.

Après quelque temps, ce groupe d'Auxiliaires se détacha de leur Institut pour former une Congrégation autonome. Au mois d'août 1888, les Tertiaires émettaient les vœux conformément à la Règle et aux Constitutions de Saint-Dominique, avec élection d'une prieure, sous-prieure, vicaire, maîtresse des novices. Le 25 novembre, vint de Rome le diplôme d'affiliation à l'Ordre dominicain. En 1913, on décide d'acheter un local à part sur le chemin Saint-Louis, où l'administration s'installa le 8 septembre 1914 : ce local fut agrandi en 1918-19. L'Institut a fondé un couvent à l'archevêché (1899), au Séminaire des Trois-Rivières (1902), à Régina (1911), l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour soigner les enfants pauvres

(1923). Le personnel comprend 138 professes, 14 novices et 18 postulants.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

TESSIER (Ulric-Joseph) (1817-92), avocat homme politique, ministre, magistrat, fondateur de la **Banque Nationale**, sénateur.

Fils d'Alexandre et de Marie-Louise Grenier, il naquit à Québec le 4 mai 1817, étudia au séminaire, fut admis au barreau en 1839 et pratiqua sa profession dans sa ville natale. De 1851 à 1854, il représente le comté de Portneuf à la Chambre législative et, de 1857 à 1867, il siège au Conseil législatif ; il est alors nommé sénateur. En 1873, il résigna son siège et devint juge de la Cour supérieure et, en 1875, de la Cour du Banc de la Reine. Il mourut à Québec le 7 avril 1892.

En 1859, il avait fondé la **Banque Nationale** ; et il fut doyen de la faculté de droit de Laval. Il avait épousé en 1847 Adèle Drapeau Kelly, petite-fille de Joseph Drapeau, seigneur de Rimouski et de l'île d'Orléans.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TETES DE BOULE (Les), nom d'une tribu de la famille algonquine, qui habite le haut de la rivière Saint-Maurice.

Au physique, ils sont d'une taille au-dessous de la moyenne, mais d'une forte charpente osseuse. Des yeux ronds brillent au fond d'orbites que protègent des sourcils ténus et clairsemés. Le cou court soutient une tête qui présente tantôt la forme d'une sphère aplatie aux pôles, tantôt celle d'un parallélogramme. Au sommet de cette boule croît une luxuriante végétation, d'où irradient **sauvagement** des mèches de cheveux d'ébène, raides comme des clous. Des pommettes saillantes, des oreilles fines dépourvues de l'anneau légendaire, un menton proéminent avec quelques poils follets, donnent à l'ensemble de ces figures imberbes un aspect qui ne manque pas absolument d'attraits. L'embonpoint leur est inconnu. Ils ont renoncé, en été du moins, aux peaux de bêtes : leur accoutrement est plutôt moderne et sans recherche. Seuls les bébés portent les robes fourreaux, emmaillotés en leurs hottes étroites.

Au moral, ces enfants des bois n'ont peut-être rien à envier aux fiers urbains blancs. La tribu, qui dépasse le chiffre de sept cents âmes, est entièrement attachée au catholicisme, dès l'origine des missions.

Bibl. — Bull. de la Soc. de Géogr., Québec, 1913; R. P. A. Joyal, O. M. I., *Une Expéd. chez les Têtes de Boule*, Ottawa, 1913.

TETU (Henri) (1849-1915), prêtre, chapelain, procureur, camérier secret, prélat domestique, biographe, historien.

La famille des **Letestu, Letêtu** ou **Têtu** est d'origine bretonne ; d'autres personnages de même appellation, comme les **Têtu de la Rivière, du Tilly**, etc., sont étrangers aux précédents. Le premier du nom, venu au Canada, s'appelait Félix, fils de Grégoire Têtu et de Jeanne Lebranchu, natifs de la paroisse d'Yffiniac, évêché de Saint-Malo. Il arriva au printemps de 1754, accompagné de Jean Beaulier, son cousin, tous deux âgés de 19 ans, de François Pignet qui en avait 16 et était neveu de Beaulier, de Thomas Briand et de Jean Leroux. Félix s'établit à la Pointe-à-la-Caille — aujourd'hui Montmagny — et, tous les étés durant 14 années, descendait en bon marin à Gaspé faire la pêche de la morue. En 1759 toutefois, « commandé pour le service du roi, il alla faire la guerre dans les pays d'en haut ». Revenu sain et sauf, il devint « navigateur, bourgeois, maître de chaloupe », amassa un gros pécule et se mua en cultivateur. Ayant épousé en 1768 Marie-Madeleine Vallée, il fut père de sept enfants : trois d'entre eux, Jean-Baptiste, François et Joseph eurent respectivement dix-sept, dix-huit et treize enfants :

L'un des descendants de François, son fils Ludger, se maria à Clémentine Dionne à Kamouraska, le 1er septembre 1846, et s'établit comme docteur en médecine à la Rivière-Ouelle. De cette union sont issus treize enfants, entre autres :

François-Amable, né en 1847, ordonné en 1873, noyé en 1876 ;

Louis-David-Henri, né en 1849, ordonné en 1873 ;

Marie-Eugénie (1853) ; **Marie-Herminie** (1854) ; **Clémentine** (1857) ;

Armand-Alphonse, né en 1858, ordonné en 1882, retiré à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ;

Joseph-François, né en 1861, ordonné en 1885, mort en 1926 ;

Eugène-Georges, né en 1863, ordonné en 1887 ;

Marie-Alice, née en 1865, décédée en 1885,

Le second, Henri, né le 24 octobre 1849, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Québec, et fut ordonné dans l'église de la Rivière-Ouelle par le cardinal Taschereau, le 22 juin 1873. Depuis trois ans, il résidait à l'archevêché comme assistant-secrétaire et il continua ses fonctions jusqu'en 1878, pour devenir chapelain de diverses œuvres (1878-89) : aumônier de la garnison, du couvent de Bellevue, de la maison de détention. Nommé camérier secret du pape en 1887, il fut fait prélat domestique en 1889; il continua à résider à l'archevêché et au séminaire, où il est décédé le 15 juin 1915.

Mgr Têtu a publié les ouvrages suivants : Mgr de Laval, esquisse biogr., 1887; Mandem., Lettr. past., Circul. des évêq. de Québec, 8 vol., 1887-97 ; Les Evêq. de Québec, Notices biogr., 1889 ; S. Em. le card. Taschereau, 1891 ; David Têtu et les raiders de Saint-Alban, 1891 ; Hist. du palais épisc. de Québec, 1896 ; Le R. P. Bouchard, miss. apost., 1897 ; Abbé David-Henri Têtu, 1898 ; Hist. des Fam. Têtu, Bonenfant, Dionne, Perrault, 1898 ; Noces d'or de la Sainte-Enf., 1901 ; Journ. d'un Voy. par Mgr Plessis, 1903 ; Journ. de ses Visites pastor., ib., 1903 ; Biogr. de Mgr Laval et de Mgr Plessis, 1913.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Hist. des Fam. Têtu*, 1898.

TETU (Horace) (1842-1915), historien du journalisme.

Vital, son père, fils de François et de Charlotte Bonenfant et né à Montmagny en 1799, épousa Virginie Ahier, qui donna le jour à Horace à Québec, le 14 juillet 1842 (V. Bull. des Rech. histor., année 1913). Le jeune homme fit son cours d'études au petit séminaire de sa ville natale. Il est décédé célibataire, le 31 mars 1915.

Il avait publié diverses brochures : Historique des Journ. de Québec, 1875 ; Journ. et Revues, 1881 ; Journ. et Rev. de Montréal, 1881 ; Journaux de Lévis, 1890 ; Souven. inédits de l'abbé Painchaud, 1894 ; Doyens du clergé can. de la Province, 1896 ; Noces de grâces à l'Hôtel-Dieu, 1898 ; Résumé histor. de l'Industr. et du Commerce de Québec, 1899 ; Des Missions ; la tribu des Hurons, 1902 ; Livre d'or du clergé can., 1903 ; Edifices relig. de la Prov. sous la Domin. fr., 1903 ; Oiseaux de cage, 1906.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

THET (Gilbert du) († 1613), coadjuteur temporel des premiers missionnaires jésuites en Acadie.

En 1611, désigné pour servir et seconder à Port-Royal les Pères Biard et Massé (V. ces noms), il reçut de la marquise de Guercheville la somme de 1.000 écus destinés à leur entretien, et en faveur de M. de Poutrincourt (V. ce nom). Celui-ci, en 1612, réussit à noliser un vaisseau et, contraint de séjourner en France, confia ses intérêts à un certain Simon Imbert. Ce serviteur infidèle détourna à son profit, avant le départ de Dieppe, une partie de la cargaison ; à Port-Royal, il se trouva incapable de rendre ses comptes à M. de Biencourt et aux missionnaires créanciers. Le Frère du Thet le confondit de mensonge et d'exaction, au témoignage même de Champlain.

Plus tard, le Récollet Sixte Le Tac (V. ce nom) écrivait dans son Histoire que « le Frère du Thet, prenant hautement les intérêts de ses confrères, excommunia le sieur de Biencourt, commandant dans la Cadie et interdit la communion à tout le reste des Français qui le reconnaissaient ». Singulière intervention au spirituel d'un Frère lai ! Ce dernier reprit la mer au bout de huit mois. Il rapporta à la marquise les difficultés survenues en Acadie : ce qui la détermina sur-le-champ à créer ailleurs un nouvel établissement, selon l'avis formel transmis par le Père Biard.

Le 12 mars 1613, le Frère du Thet repartit avec le Père Jacques Quentin sur le navire de M. de La Saussaye. Ayant accosté le navire vogua vers l'île des Monts-Déserts, où l'on travailla, de juin à septembre, à la fondation de Saint-Sauveur. Le forban anglais, Samuel Argall (V. ce nom) y fait alors une invasion soudaine. Le capitaine Flory, le Frère Gilbert, le sieur Lamotte, sept braves marins se précipitent sur leur navire mouillé en rade : les autres colons étaient dispersés dans l'île. Les trois bâtiments anglais ouvrent sur lui un feu très bien nourri, à une portée de fusil. En l'absence du canonnier, le Frère du Thet saisit la mèche et répond à l'ennemi. Au même instant, il tombe mortellement blessé d'une balle « à travers le corps » : le lendemain, il expirait dans les bras du Père Biard.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. I et IV, Cleveland, 1901.

THEVET (André) (1502-90), Religieux franciscain, historiographe et cosmographe royal, aumônier, voyageur.

Né à Angoulême en 1502, il entra dans l'Ordre de Saint-François et y fut ordonné prêtre vers 1528. On le désigna pour le ministère de la prédication. A Plaisance-du-Gers, il est présenté au cardinal Jean de Lorraine, auquel « il doit, dit-il, attribuer la cause de son premier voyage levantin ».

Ayant pris la mer à Venise, il visite durant cinq ou six ans la Grèce, la Turquie, Rhodes, l'Arabie, la Palestine, Chypre et Malte : il se hâte de consigner ses impressions de touriste dans sa Cosmographie du Levant, éditée à Lyon en 1554. Le 14 juin 1551, il accompagne au Brésil Guillaume le Testu, hydrographe de la marine royale, chargé de dresser une carte exacte de ce pays. Tous deux rapportent de l'expédition d'amples informations.

En 1555, Henri II accorde au vice-amiral

Durand de Villegagnon un crédit de 10.000 livres, pour fonder une colonie en Amérique ou **France australe** : l'amiral emmène 600 hommes, gens de métiers et laboureurs. Le cardinal Claude de Lorraine, neveu du protecteur de Thévet, le propose comme aumônier de l'expédition. Le 6 mai, le départ a lieu du Havre et, le 6 novembre, on aborde à l'île **Villegagnon**. L'aumônier reprend la mer en janvier 1556 ; retour en France en juin. Le Brésil, objet de compétition entre le Portugal et la France, excite le plus vif intérêt. Sur les instances du cardinal de Sens, Thévet s'empresse de publier le récit de son voyage. Il paraît en 1557 sous le titre : **Singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique.** Au lieu de son récit de voyage au Brésil, il se complaît à épiloguer sur les pays et les régions où les vaisseaux ont touché à l'aller et au retour ; il s'étend en descriptions sur l'Ethiopie, Madagascar, le Pérou, le Mexique, la Floride, le Canada et Terre-Neuve, qu'il n'a pas du tout visités. Ce qu'il écrit il ne le sait que par les racontars des équipages du bord, par les entretiens avec Jean Alfonse (V. ce nom) et avec Jacques Cartier « son grand et singulier ami », qu'il a vu une semaine à Saint-Malo.

Vers 1558, le moine, grâce à des protections, est choisi comme aumônier de la reine. Bientôt on lui accorde, comme à un savant de notoriété, les titres de **Cosmographe et d'Historiographe royal**, sous Henri II et Charles IX, « leurs Majestés le mandant souvent pour éclairer les difficultés sur le fait des cartes et pays étrangers ». Ses services lui rapportent les bénéfices de l'abbaye de Masdoin, en Saintonge. En 1563, il fait imprimer son **Discours de la Bataille de Dreux.** En 1566, il décline la charge de suivre Blaise de Montluc, lieutenant-général de Guyenne, aux Iles Canaries. Vers 1575, il donne au public sa **Cosmographie universelle** en deux in-folio : les quatre parties du monde connu occupent la moitié de l'œuvre ; une carte supplémentaire montre, pour la première fois, le continent américain avec le détroit (Behring) qui le sépare de l'Asie. Quant au Canada, il avoue dans les **Singularités** qu'il fut « fort près du Canada » ; mais ici il imprime « qu'il y a séjourné vingt jours, pour rechercher ce qui était de rare et singulier par le pays ». C'est une dilution des récits de Cartier, sauf ce qui regarde l'épisode de **Marguerite**, nièce de Roberval (V. ce nom) et le dépeçage d'une baleine par les Basques. En 1584, paraît en deux in-folio l'ouvrage intitulé **Vrais Portraits et Vies des Hommes illustres.** Desquels ? De ceux du Nouveau-Monde, dont **Le Roi de la Floride** est, à son sentiment, l'unique type qui se soit distingué outremer.

De l'avis des critiques, ses œuvres ne sont que d'énormes compilations, qui ne s'appuient guère sur les faits. Ses manuscrits, conservés à la Bibliothèque Nationale, sont aussi indigestes que controuvés. On les a désignés sous les titres de **Grand Insulaire** et de **Second Voyage d'André Thévet dans les Terres australes et occidentales** ; ils ne présentent que fort peu d'intérêt et ne méritent que très peu de crédit.

En 1552, il rapporta du Brésil le tabac (V. ce mot) qu'il nomme **angoumoisine**, en mémoire de son pays d'origine. Deux de ses contemporains l'ont ainsi jugé : Pierre de l'Etoile (1540-1611) le dénonce comme « un menteur fameux et un parfait ignorant » ; l'historien de Thou (1553-1617) dit « qu'il mettait dans ses livres l'incertain pour le certain et le faux pour le vrai, avec une assurance étonnante ». André Thévet mourut à Paris en novembre 1590 et fut inhumé aux Cordeliers.

Bibl. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. IV, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France*, Toronto, 1901; Mém. Soc. Roy., tabl. gén., Ottawa, 1904.

THOM (Adam) (1802-90), avocat, publiciste, secrétaire, recorder ou juge de paix, écrivain.

Né en Ecosse en 1802, il reçut son éducation au King's College à Aberdeen. Vers 1832, il émigra au Canada pour y chercher fortune. A Montréal, il se livra à l'étude du droit et se fit inscrire au barreau du Bas-Canada en 1837. Simultanément, le journalisme lui offrit quelques ressources dans les bureaux du **Herald**. Son attitude politique le rendit si odieux aux Canadiens français que lord Durham le rattacha à son état-major en 1838 ; l'on a même affirmé que Thom fut l'auteur d'une grande partie de son fameux **Rapport**. La même année, le lord susceptible l'emmenait en Angleterre.

En peu de temps, la Compagnie de la baie d'Hudson fit choix de sa personne, en le nommant recorder ou juge de paix de la Terre de Rupert. En 1839, Adam Thom inaugurait ses fonctions judiciaires à la Rivière-Rouge (V. A. Morice *loc. cit.*). Le magistrat fanatique ne tarda guère à se rendre impopulaire aux yeux des Métis français ; en 1849, il résigna sa charge, tout en se réservant la place de secrétaire de son successeur au Conseil d'Assiniboia jusqu'en 1854. A cette époque, il retourna en Angleterre et mourut à Londres le 21 février 1890. Il a publié sous divers noms de plume : **Letter to R. H. Stanley**, par un émigré, Mont-

réal, 1834 ; **Remarks on the Convention**, par un anti-bureaucrate, 1835 ; **Report of 1828**, 1835 ; **Anti-Gallic Letters**, 1836 ; **The Claims of the Oregon Territory**, Londres, 1884 ; **Chronology of Prophecy**, 1848.

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. can.*, 4 vol., tabl. gén., Montréal, 1923.

THOMPSON (David) (1770-1857), commis de Compagnie, arpenteur, explorateur, géographe, auteur d'une **Relation.**

Il naquit le 30 avril 1770 à Westminster (Angleterre), et suivit l'école primaire de Grey Coat. En 1784, il entra en apprentissage du métier dans la Compagnie de la baie d'Hudson ; durant treize années, il fut commis à son service, soit dans les postes maritimes de la baie, soit dans les factoreries de l'intérieur. En 1797, il accepta un emploi dans la Compagnie du Nord-Ouest, dans laquelle il acquit des obligations. A partir de 1812, le trafic des fourrures et l'exploration du littoral de l'Océan Pacifique captivèrent son temps et ses forces. Il fut le premier blanc à descendre le cours de la rivière Colombie, de ses sources à son embouchure ; son nom reste attaché à la rivière **Thompson**, tributaire de la rivière Fraser. Sur le parcours de ses pérégrinations, il ne manqua point de noter la longitude et la latitude des lieux : il dressa une carte si exacte qu'elle a servi, dans la suite, de point de départ à toutes les autres cartes géographique.

Revenu dans l'Est, il s'établit d'abord à Terrebonne, ensuite à Williamstown au Haut-Canada. De 1816 à 1826, on le chargea de l'inspection et de l'arpentage de la ligne de frontières entre le Canada et les Etats-Unis ; plus tard, il exerça ailleurs les mêmes fonctions. Il mourut dans un état voisin de la misère à Longueuil, le 10 février 1857. Il avait épousé en 1799 une Métisse du nom de Charlotte Small et en eut seize enfants. Sa relation, **Narrative of his Explorations**, a été publiée à Toronto en 1916 par J.-B. Tyrrell.

BIBL. — J. B. Tyrrell, *David Thompson's Narrative*, Toronto, 1916; N. Cochrane, *Dav. Th. the Explorer*, ib., 1924; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

THOMPSON (Sir John Sparrow David) (1844-94), avocat, homme politique, premier ministre, magistrat, conseiller impérial.

Fils de John Sparrow, employé civil à Halifax, et de Charlotte Pottinger, il y naquit le 10 novembre 1844, et reçut sa formation à l'académie Free Church. Ayant opté pour le barreau, il fut admis à exercer la profession en 1865 et nommé Conseil de la Reine en 1879. En 1877, les électeurs d'Antigonish lui accordaient leurs suffrages à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse ; Procureur-général en 1878, il devint premier ministre en 1882. Son ministère fut battu, la même année, aux élections : ce qui amena sa résignation et sa nomination au fauteuil de la Cour suprême de la Province.

En 1885, sir John Macdonald lui confia le portefeuille de la Justice ; ses électeurs demeurés fidèles nommaient M. Thompson à la Chambre des Communes. En 1886, il fut mêlé aux débats sur la cause de Louis Riel et, en 1889, concernant les biens des Jésuites. En 1891, au décès de sir John, sa conversion au catholicisme le fit écarter de la succession du chef du parti conservateur : les Orangistes lui auraient refusé leur appui. Néanmoins, sir John Abbott (V. ce nom) ayant donné sa démission en 1892, sir Thompson, qui avait été créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George, le 10 septembre 1888, devint premier ministre du Canada, sans nulle opposition. Son administration bien éphémère le trouva mêlé aux conférences coloniales, au sujet des droits d'auteur, de la marine marchande, de la commission d'arbitrage des pêcheries de Behring, à Paris. Il mourut subitement au Château Windsor à Londres, le 12 décembre 1894, jour de son appel au Conseil.

En 1870, il avait épousé Annie, fille du capitaine Affleck, de Halifax, qui lui donna deux fils et trois filles.

BIBL. — Can. and Prov., index, 1917; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1906; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

THOMSON (Edward William) (1849-1924) officier, ingénieur, publiciste, littérateur.

Il naquit dans le comté Peel près de Toronto, le 12 février 1849. Ayant terminé ses études supérieures, il servit en 1864-65 dans le corps de cavalerie de Pennsylvanie, durant la guerre civile, et, en 1866, il devint officier dans les troupes levées contre les Féniens au Canada. Il se fit ensuite arpenteur et ingénieur. Soudain ses goûts le portèrent vers le journalisme. De 1879 à 1891, il se fit remarquer comme rédacteur principal du **Globe de Toronto** et, les dix années suivantes, dans le **Youth's Companion.** S'étant établi à Ottawa, il y devint le correspondant du **Transcript** de Boston, pratiquant le métier en amateur. Il est décédé à Boston, le 5 mars 1924. En 1873, il avait épousé Adelaïde, fille d'Alexandre Saint-Denis, de Pointe-Fortune. La Société Royale

du Canada l'avait admis au rang des littérateurs en 1910.

Il est l'auteur de : **Old Man Savarin and other Stories**, Toronto, 1895 et 1922 ; **Walter Gibbs**, ib., 1896 ; **Between Earth and Sky**, ib., 1897 ; **Smoky Days**, Boston, 1901 ; **Peter Ottawa**, 1905 ; **When Lincoln died and other Poems**, 1909 ; **The many-mansioned House : other Poems**, 1909.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; *Who's Who*, 1918; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

THURY (Louis-Pierre) (1650-98), prêtre français, agrégé au séminaire, curé, missionnaire en Acadie. — **Thury-Harcourt**, chef-lieu de canton dans le Calvados (Normandie).

Originaire de Normandie, il vint à Québec en 1676 avec l'intention de se consacrer au salut des âmes. Le 12 décembre 1677, il recevait la tonsure des mains de l'évêque, le sous-diaconat le 18, le diaconat le 19 et la consécration sacerdotale le 21 du même mois. A la fin de 1678, Mgr de Laval érigeait en une seule paroisse le vaste territoire compris entre la seigneurie de La Durantaye et la Rivière-du-Loup, espace d'un diamètre de plus de 30 lieues ; il confia la desserte de la paroisse à l'abbé Thury.

En 1684, le prélat fondait les missions micmaques et abénaquises du golfe Saint-Laurent et de l'Acadie. L'abbé Thury fut l'un des prêtres qu'il choisit pour en prendre la charge. « Tout le reste de sa vie, écrit M. l'abbé Casgrain, se passa dans ces missions lointaines, séquestré du monde civilisé, n'ayant d'autre société que celle de tribus barbares, aux instincts les plus grossiers, errantes d'une plage à l'autre, d'une incroyable imprévoyance qui les exposait à mourir de faim, plutôt portées à mendier au missionnaire le peu qu'il avait qu'à l'aider à vivre. »

En 1698, l'abbé Thury donnait une mission aux Micmacs de Chibouctou (baie de Halifax), quand il fut saisi d'une soudaine indisposition, qui l'emporta en quelques jours. Les Sauvages l'ensevelirent et dressèrent sur sa tombe une enceinte de pieux, surmontés d'une voûte en larges écorces cousues de racines végétales.

Bibl. — A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, t. II, et *l'Eglise du Can.*, t. I, Québec, 1911; P.-G. Roy, *Pet. Chos. de l'Hist.*, 2e série, Lévis, 1919.

TILLEY (Sir Samuel Leonard) (1818-96), pharmacien, homme politique, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Son grand-père était fermier à Long Island (N. Y.) : il adhéra ferme aux idées de loyalisme, émigra à Parrtown en 1783 et y mourut en 1815. Samuel, fils de Thomas Morgan Tilley, naquit à Gagetown le 8 mai 1818 et étudia les sciences et la pharmacie ; il se livra aussi au commerce.

En 1850, il fut élu député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. De 1854 à 1867, il devint membre de l'Exécutif comme Secrétaire provincial : il était convaincu du principe de l'abstention totale des liqueurs enivrantes et il rédigea dans ce sens un projet de loi. On le choisit comme délégué à Londres, pour y discuter la question des chemins de fer, ainsi qu'à Québec au sujet de la voie Intercoloniale. Lors de la discussion de la Confédération, il se déclare en faveur de l'union des Provinces maritimes.

En 1867, on lui confie un mandat aux Communes. Le premier ministre lui donna le portefeuille du ministère des Douanes qu'il garda jusqu'en 1873, le faisant nommer, le 15 novembre, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick jusqu'au 31 juillet 1878. A cette date, on lui attribua le portefeuille du ministère des Finances (1885). Alors délégué à Londres, concernant le chemin de fer continental, le 12 novembre de la même année, il devint une seconde fois lieutenant-gouverneur (12 nov. 1885 au 21 septembre 1893), honoré du titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Il mourut le 23 juin 1896, ayant épousé d'abord Julia, fille de James Handford ; ensuite, en 1867, Alice, fille de Z. Chipman.

Bibl. — J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, Toronto, 1880; J. Taylor, *Brit. Am.*, Montréal, 1867; J. Hannay, *Life of sir L. Tilley*, 1896; The Makers of Can., index, 1911.

TILLY (Charles Le Gardeur, sieur de) (1614-95), marin, commandant ou gouverneur aux Trois-Rivières, membre du Conseil souverain, seigneur de Saint-Michel.— **Tilly-la-Campagne, Tilly-sur-Seulles**, deux bourgs actuels du Calvados (Normandie).

La famille Le Gardeur était originaire de la haute Normandie, où elle avait possédé les seigneuries d'Amblie, Tilly, Repentigny, La Valette, Croisille. Jean Le Gardeur fut anobli par Louis XII, en mai 1510, année de son mariage avec Jeanne de Tavernier qui fut mère de trois fils : Jean, qui fut lieutenant-général criminel au baillage et présidial de Caen ; Boniface et Philippe mort sans postérité ; Boniface, sieur de Tilly et de Mubruy laissa cinq enfants, entre autres : René, qui était le dernier. Celui-ci épousa, le 3 mai 1582 Marguerite de La Coste et, en secondes noces, le 27 juin 1599, Catherine de Cordaye : il était originaire de Thury-

Harcourt et décéda avant l'exode des siens en Nouvelle-France.

La famille Le Gardeur de Tilly débarquait à Québec, le 11 juin 1636 ; elle comptait dix personnes : Catherine de Cordaye ; Pierre, sieur de Tilly, encore célibataire ; Marguerite, épouse de Jacques Le Neuf, sieur de La Potherie, avec leur fille Marie-Anne : Mme René de Tilly mourut le 7 juillet 1657.

Charles Le Gardeur, écuyer, né vers 1614, était comme son frère aîné de Repentigny (V. ce nom), versé dans l'art de la navigation. Aussi bien, on lit dans le **Journal des Jésuites** : « Le 9 octobre 1645, partirent les vaisseaux, cinq en nombre, chargés, à ce que l'on tient, de 20.000 livres de castor pesant pour la **Compagnie des Habitants** et de 10.000 pour la **Compagnie générale** (*Cent Associés*), à une pistole, ou 10 à 12 francs la livre. M. de Repentigny en était l'amiral ; son frère, M. de Tilly, commandait le vaisseau de Montréal, dans lequel repassait M. de Maisonneuve ».

Le 1er octobre 1648, Charles Le Gardeur se maria à Québec à Geneviève, fille de Jean Juchereau, sieur de Maures, qui fut mère de quinze enfants et décéda le 5 novembre 1687. A la même époque, il fut promu commandant ou gouverneur des Trois-Rivières jusqu'en 1650. Il forma, cette année une société, avec les sieurs Bissot, Godefroy et d'autres, en vue de la chasse aux loups-marins à Tadoussac et de la traite des castors : il prit la mer, le 2 novembre, pour aller en France « afin d'obtenir le droit de cette pêche de Messieurs de la Compagnie et d'y associer pour un huitième M. Rozée » (*It.*).

En 1653, M. de Tilly fut délégué par les habitants de la côte Saint-Michel pour l'élection du syndic de Québec : en 1647, Geneviève Juchereau avait reçu de son oncle, Noël Juchereau des Châtelets, la terre de l'anse Saint-Michel, laquelle fut érigée en fief de ce nom, le 7 avril 1660, par la Compagnie, en faveur du sieur de Tilly : celui-ci y fit sa résidence première, son fils aîné ayant été baptisé à Sillery, et le vendit au Séminaire (26 avril 1678) pour la somme de 2.300 livres. Il siégea comme conseiller, dès la fondation du Conseil souverain le 18 septembre 1663, et continua son mandat pendant 32 années. Le gouverneur de Mésy lui légua par testament la somme de 500 livres. M. de Frontenac, lors de son voyage au lac Ontario, en 1673, lui confia le commandement militaire de Québec. « Il a quatorze enfants, écrit-il au ministre, et sa femme grosse du quinzième, et a de la peine à subsister avec une si nombreuse famille ». Le 14 novembre 1674, il mande de nouveau au ministre « que M. de Tilly est un vieux gentilhomme de 60 ans et qu'il a apporté beaucoup de biens, dont il a perdu une grande partie dans la guerre des Iroquois qui le pillèrent ». Néanmoins, le 4 juillet 1675, M. de Frontenac, ayant soulevé au Conseil la querelle des **intitulations** qui le concernaient, fit signifier aux sieurs de Villeray, de Tilly et d'Auteuil l'ordre de se retirer ; M. de Tilly fut exilé à Beauport chez son beau-frère, le sieur de Saint-Denis, jusqu'au 16 octobre 1679.

Le 3 décembre 1685, M. de Denonville sollicite le ministre de lui permettre d'affecter la somme de 1.000 écus à la dot chez les Hospitalières de deux filles du sieur de Tilly. Le 6 novembre 1688, les administrateurs écrivaient à M. de Seignelay : « Les sieurs de Tilly et D'Amours conseillers, qui ont un grand nombre d'enfants, demandent aussi la survivance de leurs charges pour ceux de leurs enfants que nous trouverons les plus capables de les exercer : les pères sont fort pauvres et fort vieux. » (V. Arch. can. vol. 4, 7, 10). En effet, le 24 mai suivant, le roi nommait Pierre-Noël conseiller « en survivance de son père, pour exercer en son absence et à sa mort ». Le 6 novembre 1689, les mêmes écrivaient encore au ministre : « Il y a le bonhomme Tilly, qui a sept de ses quinze enfants actuellement dans le service. Il lui faut donner du blé présentement pour vivre. Ses enfants sont fort bien élevés et ont le cœur noble. Sa femme et sa famille labourent la terre tous les jours comme les vignerons. Monseigneur nous a envoyé six brevets de gardes-marine ; il nous faudrait en même temps une centaine d'écus pour payer le passage et les mettre en équipage. Trois passent cette année : le chevalier de Tilly, Denis de La Ronde et de Hautmesnil » (V. It., vol. 10).

M. de Tilly décéda à Québec, le 10 novembre 1695 ; enfants, entre autres :

Catherine, née le 9 août 1649, épousa le le 10 octobre 1668 Pierre de Sorel (V. ce nom) ;

Marie, née le 10 février 1651, se maria le 11 octobre 1672 à Alexandre Berthier (V. ce nom) ;

Pierre-Noël, le continuateur de la lignée (V. ci-après) ;

Jean-Baptiste, sieur de Saint-Michel, chevalier de Saint-Louis, capitaine de port à Rochefort, marié à Marie de Chanlatte, décédé (1705) sans enfants ;

Marguerite, née en 1657, épousa en 1694 Louis-Joseph Le Gouez de Grais ; puis, Pierre de Saint-Ours ; enfin Charles Le Moyne, baron de Longueuil ;

Charles, sieur de Tilly, né en 1659, marié en 1696 à Geneviève Margane de La Valtrie ;

René, sieur de Beauvais (V. ce nom) ;

Marie-Madeleine (1662-1734), Religieuse à l'Hôtel-Dieu ;

Geneviève-Gertrude, née en 1666, mariée, le 25 septembre 1704, à J.-B. Céloron de Blainville ;

Marie-Louise, née en 1667, mariée en 1689 à Augustin Rouer de La Cardonnière;

Charlotte-Françoise, née en 1670, mariée à René D'Amours, sieur de Clignancourt;

Daniel, né en 1672, périt dans un combat contre les Sauvages ;

Louise, née en 1674, mariée en 1695 à Louis de Gannes, sieur de Falaise.

Selon M. P.-G. Roy, la famille Le Gardeur s'est éteinte depuis longtemps dans la ligne masculine au Canada, mais elle a des descendants en France.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; *Nova Francia*, revue, Paris, 1929.

TILLY (Pierre-Noël Le Gardeur, sieur de) (1652-1720), fils du précédent, enseigne, lieutenant réformé, lieutenant en pied, membre du Conseil souverain, capitaine, seigneur de Tilly.

Pierre-Noël, né le 24 décembre 1652, entra dans les troupes du détachement de la marine. D'après le rôle des officiers, annoté par M. de Callières en 1701, il fut fait enseigne en 1688. M. de Tilly avait, sans nul doute, pris les armes dans les rangs de l'armée de M. de La Barre en 1684 et de M. de Denonville en 1687. Il les reprit de nouveau, au retour de M. de Frontenac, qui ne tarda point, en 1690, à organiser des partis de guerre, dans le dessein de venger sur les Anglais l'atroce massacre de Lachine, au mois d'août 1689.

Les provisions royales, datées du 24 mai 1689, nommaient Pierre-Noël à la charge de conseiller ; la réception au Conseil, par l'enregistrement au greffe de sa commission, eut lieu le 13 mars 1690. Les minutes du greffe ont consigné, à la date du 20 septembre 1696 : « les provisions et la réception de conseiller au sieur Charles Aubert de La Chesnaye (V. ce nom) en remplacement de Charles Le Gardeur de Tilly, décédé ». Il appert de ce document que M. de Tilly crut devoir se désister de la succession au fauteuil de son père aux assises du Conseil souverain.

En 1690, M. de Frontenac lui conféra le grade de lieutenant réformé, et en 1692 celui de lieutenant en pied.

Le 29 octobre 1672, M. Talon concédait, au nom du roi, au sieur Claude-Sébastien Le Bassier, sieur de Villieu de Daudeville, « lieutenant de la compagnie du capitaine Berthier au régiment de Carignan », l'étendue de terres qui sont sises sur le fleuve Saint-Laurent, depuis les bornes de la seigneurie de Lauzon jusques à la petite rivière Talley dite de Villieu, sur une lieue et demie de profondeur. La seigneurie passa en héritage à ses deux fils, Claude et Pierre.

Le 31 août 1700, l'aîné, capitaine des troupes à l'Acadie, ayant acquis les droits de son frère cadet, vendait à Pierre-Noël Le Gardeur, sieur de Tilly, lieutenant dans les troupes de la marine, « la terre, fief, justice et seigneurie de Villieu avec les cens, rentes, et autres droits, même les arrérages dus par les tenanciers », pour le prix de 2.000 livres comptant, et la différence dans le cours d'une année. La seigneurie de Villieu prit dès lors le nom de Tilly — aujourd'hui Saint-Antoine de Tilly en perpétue la mémoire.

L'année même de cette acquisition, M. de Tilly vint s'établir sur sa seigneurie. « C'était, écrit M. Pierre-Georges Roy, un homme énergique, qui se mit résolument à l'œuvre pour coloniser son beau domaine ». Il commença par construire une chapelle, en faveur de quatre familles déjà fixées à la terre. Dès 1702, l'on y célébrait les offices liturgiques. Elle eut d'abord un Récollet comme desservant, lequel la mit sous le vocable de Saint-Antoine de Padoue. Sous la vigoureuse impulsion du seigneur, la population ne tarda pas à augmenter. En 1712, M. de Tilly, « écuyer, seigneur, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, et Madeleine Boucher, son épouse, donnaient à la fabrique de Saint-Antoine de Tilly, un arpent de terre de front sur la profondeur que la seigneurie peut avoir, joignant d'un côté, au nord-est, à Desrosiers, cordonnier, et de l'autre, à Jacques Barron, pour y bâtir une église et un presbytère : donation faite à la condition que les donateurs et leurs enfants soient inhumés dans l'église aux frais de la fabrique ». L'église ne fut élevée qu'en 1721, après la mort du seigneur, qui y fut inhumé le 15 novembre 1730.

En premières noces, Pierre-Noël avait épousé en 1675 Marguerite Volant, qui fut mère de Geneviève-Françoise (1677-90); par un second mariage, il s'unit le 24 novembre 1680 à Marie-Madeleine Boucher, qui lui donna treize enfants, entre autres :

Pierre, né à Boucherville le 20 août 1681, mourut probablement en France, où était encore son fils unique en 1723 ;

Marie-Angélique, née en 1684, mariée en 1711, à Pierre Aubert de Gaspé ;

Marie-Charlotte (1686-1748) sans alliance ;

Nicolas, sieur de Tilly, né le 4 décembre 1688, entra dans les troupes, marié en 1730 à Suzanne Allemant, mère d'Etienne-Simon ;

il commandait la garnison de Nippes à Saint-Domingue en 1748 ;

Charles-Augustin, sieur de Montcavrel (Pas-de-Calais), né en 1692, enseigne en pied, décédé à Saint-Antoine de Tilly, le 27 mars 1731 ;

Marie-Charlotte, née en 1695, mariée à J.-B. Fafard dit La Framboise, en 1730, substitut procureur aux Trois-Rivières en 1748 ;

Louis-Marie, né en 1696, devint capitaine de cavalerie à Nippes, en 1748 ;

Catherine-Delphine, née en 1697, mariée en 1736 à Antoine Salvaille, écuyer, sieur de Frémont (V. ce nom) ;

Charlotte-Marie, née en 1698, décédée à Montréal en 1776 sans alliance ;

Geneviève, née en 1701, vivait encore en 1723, sans alliance.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, Bull. des Rech. hist., tabl. gén., au mot *Le Gardeur*, 1925; P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903.

TILLY (Jean-Baptiste Le Gardeur, sieur de), (1669-1757), frère du précédent, enseigne, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

Né le 24 juin 1669, il embrassa la carrière de la marine, devint enseigne et lieutenant de vaisseaux du roi, et chevalier de Saint-Louis. Il épousa, vers 1695, Jeanne-Elisabeth Girard, du diocèse de La Rochelle, qui lui donna deux enfants :

Anne-Marguerite, née en 1696, mariée à Charles de Malvaut, enseigne de vaisseau et chevalier de Saint-Louis ;

Jean-Baptiste, né le 30 octobre 1698, sieur de Montcavrel et de Tilly, brigadier des gardes de la marine de la compagnie de Rochefort, marié à Montréal le 8 juin 1726 à Anne-Geneviève Rocbert de La Morandière, née le 23 avril 1704, laquelle fut mère de trois enfants : Marie-Anne, née le 20 avril 1727 ; le chevalier de Tilly, second à bord de **la Concorde,** commandée par son frère, tué à bord (1778) dans un combat contre **la Minerve;** Armand, né à Rochefort le 14 janvier 1733 (V. ci-après).

M. de Tilly est décédé capitaine à bord de **l'Inflexible,** le 3 mars 1757.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Rocbert de La Morandière*, Lévis, 1905.

TILLY (Etienne-Simon Le Gardeur, sieur de), neveu du précédent et fils unique de Nicolas de Tilly, à Saint-Domingue.

Il avait épousé, en 1766, Rose-Agnès Lominé Marmé, qui lui donna trois enfants : **l'aînée** se maria à M. Ridouet, comte de Sancé ; **Joseph-Louis-Simon,** né à Jérémie, épousa à Saint-Domingue (19 brumaire, an VII) Jeanne-Catherine-Eugénie Péneau, veuve Carlier, fille de Jean et de Jeanne-Catherine Monnier : de son mariage naquit Antoine-Gustave qui s'allia (1828) à Solidelle de Neurisse, dont le fils Michel-Gustave, né à la Nouvelle-Orléans le 1er août 1831, est devenu avocat et notaire de la capitale de la Louisiane ;

Jean-Baptiste-Olive, né à Saint-Domingue le 25 juillet 1775, entra dans la marine en 1788, fit de brillantes campagnes sur **la Pomone** et sur **l'Achille** aux Etats-Unis, à Terre-Neuve, à Saint-Domingue (1791-95). Passé dans le corps du génie (1799), il devint aide de camp du général de Léry, fit partie de l'armée d'observation du Danube et du Rhin, se trouva au blocus de Philipsbourg (Bade) en 1802, servit en Hollande, en Italie et en Espagne et prit sa retraite en 1810. Louis XVIII lui accorda (1814) le brevet de capitaine de frégate et la charge de secrétaire général de l'état-major de la garde nationale de Paris. Il devint adjudant du château du Louvre en 1815, chef de la troisième division de la maison du roi en 1824, directeur intérimaire du département des beaux-arts en 1826, gentilhomme honoraire de la chambre du roi en février 1830. Il était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur depuis 1816 et reçut le titre de **comte** dans tous ses brevets. Décédé à Saumur le 27 octobre 1831, il avait eu de son union avec N. de Watters une fille qui mourut jeune.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903.

TILLY (Armand Le Gardeur, sieur de) (1733-1812), cousin du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine de vaisseau, chef d'escadre, contre-amiral, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et de Cincinatus.

Au service du roi de France avant la Cession, il continua sa carrière et s'illustra comme marin dans la suite. Le 22 août 1778, commandant la frégate **la Concorde,** il força **la Minerve** anglaise à amener pavillon : cette action lui mérita le grade de capitaine de vaisseau. L'année suivante, il soutint un feu de trois heures contre **le Congrès** qu'il perça à sa ligne de flottaison : M. de Tilly fut blessé d'un coup de mousquet.

Le 9 février 1779, commandant **l'Eveillé** de 64 canons, escorté de **la Gentille,** de **la Surveillante** et de **la Guêpe,** il appareillait de Newport pour la baie de Chesapeake, où il dispersait, le 18, la flotte d'Arnold, prenait un sloop chargé de farine, s'emparait du corsaire **le Comte Cornwallis** de 16 canons et de 50 hommes, du corsaire **la Revanche** de 12 et de 20, et d'un troisième de 8 et de 25 ; le lendemain, du **Romulus** de 44

et de 260, ayant à bord 100.000 louis sterling destinés à la solde des troupes d'Arnold, et d'un gros brick qui portait 59 réfugiés de la Virginie. Le 3 mars, M. de Tilly rentrait à Newport avec toutes ses prises et son butin, salué par les acclamations de la foule qui le reçut comme un héros.

En 1792, il se retira du service avec le grade de contre-amiral. Jeté dans les cachots de la Terreur, il recouvra la liberté, après le 9 thermidor, et se retira dans sa terre de La Salle, près de Rochefort, où il mourut le 1er janvier 1812. Il avait épousé Jeanne-Rosalie Magnan de Montaigu dont il eut :

Angélique-Rosalie, mariée à M. Fancher de La Ligerie, décédée le 16 juillet 1822, sans postérité;

Jean-Pierre, enseigne de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, marié en 1802, à Eustelle Aymer de La Chevalerie d'Echillais (Charente-Inférieure), décédé le 3 juillet 1850, père de : Armand-Théodule (1806-76) qui épousa à Saintes (1832) Marie-Thérèse Girard du Demaines et en eut Jean-Marie-Louis-Henri († 1860) ; de Charles (1809-47), marié à Philippine-Hermine Arnault de Nanclars et père d'Edmond-Edgar, de Théodule, de Louise ;

Alexandre, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, marié à Saintes (1808) à Angélique-Hélène de Turpin de Joubé, mère de neuf enfants, morte en prédestinée (1837) ; puis remarié à Séraphine de Beaumont et décédé (1858) père de : Marie-Claudine, mariée à Sigisbert de Laage-Robillard, descendant de Jérôme coseigneur de Noue ; d'Estelle épouse (1837) de Pichon de Parempuyre ; d'Hippolyte, marié (1850) à Joséphine Rousset de La Myvais; de Florence, mariée à Stanislas de Montalembert (1841) (V. ce nom) et mère de Henri-Henri, qui épousa Sophie Renault, mère de six enfants ;

Etienne-Marie, capitaine de vaisseau, mort célibataire en 1830 au Chantreau.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de La Morandière*, Lévis, 1905; *Nova Francia*, revue, t. IV, n° 6, Paris, 1929.

TISNE (Claude-Charles du) († 1730), enseigne, lieutenant, capitaine, commandant.

Natif de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, il vint en Nouvelle-France au commencement du XVIIIe siècle, en qualité d'enseigne. En 1714, on lui accorde la permission d'aller servir en Louisiane avec le grade de lieutenant : il conduisit le premier détachement destiné à la rivière Ouabache (Wabash, en anglais). Il fut chargé d'établir le poste des Natchitoches (V. ce mot) et de commander en second au fort Rosalie des Natchez. Ayant passé aux Illinois en 1719, on le promut capitaine, le 21 octobre 1723, avec la charge de commandant du poste. Dans l'intervalle, il avait travaillé à nouer d'amicales relations avec les différentes tribus de l'Ouest jusqu'au Nouveau-Mexique. Il mourut aux Illinois en 1730.

Il avait épousé à Québec, en février 1708, Marie-Anne Gauthier de Comporté (V. ce nom), et en eut trois enfants, dont un mort au berceau ; en seconde noces, Louise-Marguerite Margane de La Valtrie, le 28 octobre 1713.

Louis-Charles (1708) ou **Louis-Joseph** (1710) devint officier et fut détaché avec les troupes envoyées en Louisiane au secours de M. de Bienville (V. ce nom) : il fut brûlé vif par les Chicachas, le 25 mars 1736, avec le Père Sénat (V. ce nom) et les autres prisonniers.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. V, Paris, 1889; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes*, ib., 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

TODD (Alpheus) (1821-84), bibliothécaire et écrivain.

Son père Henry Cook, né en Angleterre, élève à Oxford, décédé en 1862, vint au Canada avec sa famille en 1832. Il publia sous le nom de plume **A Traveller : Notes upon Can. and the U.-S.** (Toronto, 1840) et **Items on Travel**, anecdote and popular errors (Québec, 1855). Alpheus naquit à Londres le 30 juillet 1821. En 1836, on l'employa comme assistant à la Bibliothèque de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada ; en 1841, à celle du Canada et en 1854 il devint bibliothécaire en chef. On le transféra en 1870 à la bibliothèque du Parlement fédéral, position qu'il occupa jusqu'à son décès, le 22 janvier 1884 ; il avait reçu le titre de Compagnon de Saint-Michel et Saint-George (1881) et le grade de docteur en droit des Universités Queen's et Mac Gill.

Bien qu'il se fût instruit lui-même, il réussit à donner au public : **The Practice and Privil. of the two Houses of Parliament**, Toronto, 1839 ; **Brief Suggestions for the Formation of local, Govern.**, Ottawa, 1865 ; **On Parl. Govern. in England**, 2 vol. London, 1867 ; **A Constit. Governor**, Ottawa, 1878 ; **Parliamentary Govern. in the Brit. Colonies**, Boston, 1880.

Bibl. — Dom. ann. Reg., 1884; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, 1886; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

TOMAHAWK (Temahigan, « hache » en abénaquis), arme primitive, sorte de casse-tête dont les Sauvages se servaient dans les combats corps à corps.

La tête de l'instrument était une masse de bois très dur, assez pesante pour assommer un ennemi d'un seul coup. La partie supérieure était ronde, tandis que l'inférieure avait la forme du tranchant d'une hache. La masse contondante était traversée au milieu par un long manche, et l'extrémité opposée, effilée en longue et forte pointe, perçait comme une lance. L'arme était peinturée et ornée comme le calumet (V. ce mot). Dans les conseils de guerre, l'instrument peint en rouge était placé à portée du chef de la bourgade ou de la tribu. Si l'on décidait les hostilités, le chef entonnait l'hymne de guerre et dansait en tenant élevé le tomahawk. Chaque tribu alliée en recevait alors un semblable, ainsi qu'une ceinture de wampum (V. ce mot) : l'acceptation des présents scellait l'alliance offensive contre l'ennemi commun.

Lorsque les Européens importèrent le fer et l'acier, la hachette et le couteau remplacèrent le tomahawk ; mais l'usage en fut néanmoins conservé pour les transactions importantes, et dans leurs combats entre indigènes.

Bibl. — A. Marault, *Hist. des Abénaquis*, Québec, 1866; R.-G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, tabl. gén., Cleveland, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TONNANCOUR (René Godefroy, sieur de) (1669-1738), procureur du roi, conseiller, lieutenant-général et lieutenant réformé.

Né en 1669, il était le fils unique de Louis de Normanville (V. ce nom). Le 10 novembre 1679, l'intendant Duchesneau écrit au ministre « que la charge de procureur du roi des Trois-Rivières est vacante par la mort du sieur de Normanville, qui a laissé un fils qui promet beaucoup ». Et l'intendant suggère la proposition de lui réserver cette charge. Dans le fait, elle resta sans titulaire. Le 24 octobre 1694, M. de Champigny écrivit que « la justice des Trois-Rivières était sans procureur, depuis la mort du sieur de Normanville, il y a 15 ans, et qu'il propose son fils pour remplir la fonction. « C'est, ajoute-t-il, un gentilhomme très sage, qui a de l'expérience assez pour s'en bien acquitter. Je vous prie de lui accorder 200 ou 250 livres de gages et vous pourrez disposer d'une lieutenance réformée qu'il a » (V. Corr. gén. can., vol. 13).

Le 1er juin 1695, M. de Tonnancour était nommé procureur royal. Le 15 novembre 1713, les administrateurs recommandent au ministre de la Marine M. de Tonnancour pour succéder à M. Le Chasseur, décédé, comme lieutenant-général, ajoutant « qu'il est très bon sujet, qui mériterait des grâces plus considérables » (It. vol. 34). Le 15 mai suivant, le roi lui accordait la commission de conseiller et de lieutenant-général des Trois-Rivières. Le 11 mai 1715, un placet ou mémoire de M. de Tonnancour représentait au roi les titres d'anoblissement de sa famille. En mars 1718, Louis XV signa les lettres de confirmation de noblesse à la famille.

M. de Tonnancour mourut le 21 septembre 1738. Il avait épousé, en 1693, Marguerite, fille du notaire Sévérin Ameau et de Madeleine Beaudoin, qui lui donna dix enfants, entre autres :

Marguerite-Renée, née le 31 mai 1694, décédée Religieuse au couvent des Ursulines des Trois-Rivières (1754) ;

Antoine-Charles (1698-1757), ordonné prêtre le 18 décembre 1723, chanoine du chapitre de Québec ;

Marie-Geneviève (1700-83), morte au couvent des Ursulines des Trois-Rivières ;

Louise, née le 8 mars 1706, mariée (1728) à J.-B.-Nicolas-Roch de Ramezay ;

Anne-Ursule (1708), mariée à Louis-Charles Saint-Ange de Charly (V. ce nom) ;

Louis-Joseph, le continuateur de la lignée ;

Joachim-Jacques (1714), sieur de Labadie.

Bibl. — V. ci-après.

TONNANCOUR (Louis-Joseph Godefroy, sieur de) (1712-84), fils du précédent, garde-magasin, procureur du roi, lieutenant-colonel des milices.

Né aux Trois-Rivières, le 27 mars 1712, il fut nommé (1731) garde-magasin du roi. Le 1er avril 1740, le roi lui conféra, en reconnaissance des longs services paternels, la charge de procureur local, par une commission fort élogieuse pour la famille. En mars 1769, Carleton résolut de le nommer au Conseil législatif : mais d'autres Canadiens de renom eurent la préférence.

En 1775, M. de Tonnancour devint lieutenant-colonel des milices de son district. Lorsque les Bostonnais s'emparèrent de la place, leur chef ordonna la livraison immédiate des commissions d'officier, émanées du gouvernement canadien : seul, M. de Tonnancour se refusa à cette injonction (V. Badeau, **Journal**). Ce trait de caractère lui assura l'amitié de Haldimand.

Il mourut le 15 mai 1784, après s'être marié deux fois : d'abord, le 11 février 1740, à Mary-Ann Seaman, née en Nouvelle-Angleterre, prisonnière des Abénaquis, convertie au catholicisme, qui fut mère de quatre enfants, dont trois décédèrent en bas âge : **Marie-Joseph** (1742) se maria à Eustache-Gaspard-Michel de Lotbinière et mourut sans enfant à Vaudreuil en 1799; ensuite (2 nov. 1749), à Louise, fille de Pierre-André

Carrerot, garde-magasin du roi et commissaire des troupes à l'Ile-Royale, laquelle lui donna dix enfants :

Marie-Joseph, l'aîné et le continuateur de la lignée ;

Marie-Louise (1751), mariée à Nicolas Saint-Martin ;

Pierre-André (1752-98), lieutenant-colonel des milices, marié (1787), à Charlotte Heney, père de trois enfants : Pierre-Joseph (1788-1828), avocat, député, coroner, lieutenant-colonel, marié à Adélaïde Raymond, sans postérité ;

Charlotte (1790-1866), mariée (1835) à Joseph de Tonnancour ;

Charles-Antoine (1755-98), le chevalier, lieutenant, juge de paix, marié (1785) à Reine Frémont (V. ce nom), qui lui donna dix enfants, dont sept morts en bas âge : Pierre-Charles (1790-1821), nommé le chevalier, capitaine, adjudant-général, mort en Louisiane; Georges (1792-1824), capitaine et adjudant, marié à Angélique Cugnet; Pierre-Louis (1795-1823), commerçant, marié à Marguerite Drolet, mère de trois enfants; Pierre (1818-1851), marié (1841) à Marguerite Lafontaine, qui donna naissance à cinq enfants; Héloïse (1842), mariée (1868), à Joseph Trudelle, bibliothécaire de la législature; Elmire (1844), mariée à J.-B. Rhéaume; Ephrem (1846), décédé à Saint-Louis (Missouri); Eugénie (1850), mariée (1867) à Cyrille Giroux, puis à Louis Hamel;

Marie-Josephte (1757), mariée (1776) à Paul-Roch de Saint-Ours (V. ce nom);

Marguerite-Madeleine (1758-1824), mariée (1784) à Thomas Prendergast, chirurgien, puis médecin à Nicolet, et mère de plusieurs enfants;

Elisabeth (1759-1810), admise au monastère des Ursulines;

Marie-Marguerite (1762-1839), mariée (1786) à Thomas Coffin, qui se convertit en 1841;

Louis-René (1763-1837), marié (1785) à Marie-Anne de Normanville, père de deux enfants; puis (1790) à Marie-Anne Fafard, qui lui en donna cinq : Louis-Michel (1737-1806) et Marie (1798).

BIBL. — V. ci-après.

TONNANCOUR (Marie-Joseph-Godefroy, sieur de) (1750-1834), fils du précédent, lieutenant, agriculteur, député.

Né le 16 août 1750, il suivit d'abord les cours du séminaire de Québec, puis du collège Louis-le-Grand à Paris, enfin de l'Université d'Oxford, où il séjourna en 1772 et 1773. Au retour, il s'enrôla dans les troupes incorporées, comme lieutenant, fut fait prisonnier à Saint-Jean, emmené aux Etats-Unis, remis en liberté par l'échange des captifs en 1777.

Il se fit alors agriculteur dans la seigneurie de Saint-Michel d'Yamaska. Le 10 juillet 1792, il fut élu député par les électeurs du comté de Buckingham, mais se retira de la politique en 1793. En 1812, malgré son âge avancé, il reprit les armes contre les envahisseurs. Il mourut le 22 novembre 1834, ayant eu le grade de lieutenant-colonel. Le 23 août 1785, il avait épousé, à Saint-Michel, Catherine, fille de Pierre Pélissier dit La Feuillade et de Marie-Anne Brouillard, qui mourut en janvier 1811, ayant donné naissance à quinze enfants, entre autres :

Marie-Joseph (1786-1850), co-seigneur de Saint-Michel et lieutenant-colonel de la milice, marié d'abord (1815) à Marie-Anna Pélissier, qui lui donna deux enfants : Mathilde (1820-75), mariée à Paul Payan, notaire de Sorel, et Marie (1824); ensuite (1835) à Charlotte de Tonnancour, sa cousine;

Catherine (1787-1865), mariée (1816) à Michel Lemaistre, sans enfant;

Léonard, le continuateur de la lignée;

Charles-Antoine (1795-1860), avocat, décédé coroner à Sherbrooke et célibataire;

Michel-Jean-Baptiste (1797-1855), marié (1831) à Emilie Loiseau dit Cardin, qui lui donna onze enfants;

Louis-Joseph (1798-1834), marié (1828) à Marie Fourquin, mère de trois enfants;

Agnès (1801-78), mariée (1824) au docteur Léon Rousseau;

Marie-Louise (1805-34), mariée (1829) à Narcisse Bergeron;

Isaac-Luc (1806-67), marié (1830) à Archange Verrier, qui lui donna dix enfants;

Paul-Roch (1809-92), marié (1831) à Emérence Bergeron;

Bibiane (1810), mariée (1829) à François Chabot, de Saint-Hyacinthe.

BIBL. — V. ci-après.

TONNANCOUR (Léonard-Godefroy, sieur de) (1793-1867), fils du précédent, député d'Yamaska (1834-38), se refusa à toute compromission avec les **Patriotes**, qui le répudièrent avec fracas. Il avait épousé, à Saint-Denis-sur-Richelieu (1835) Marguerite Cherrier, qui lui donna neuf enfants, entre autres :

Léonard, le continuateur de la lignée:

Benjamin-Lactance (1839), marié (1862) à Julie Cardin qui mourut en 1870, mère de cinq enfants;

Louis-Charles (1843), marié (1866) à Marie Fourquin, mère de douze enfants.

BIBL. — V. ci-après.

TONNANCOUR (Léonard-Godefroy, sieur de), fils du précédent, marié, à Saint-Zéphirin de Courval, le 25 janvier 1858, à Archange, fille de Pierre Daneau et de Marguerite de Senneville, qui donna naissance à neuf enfants, entre autres :

Emilie (1860), mariée à Manchester (N. H.), en 1880, à Ludger Séguin;

Pauline (1863), mariée (1887) dans la même ville, à Omer Jannelle;

Lactance-Zotique (1864), rédacteur en chef de l'**Indépendant** de Fall-River, officier d'Académie (France) en 1901, marié (1895) à Anna Davignon, qui lui a donné plusieurs enfants;

Louis (1866), marié (1887) à Hermine Belisle, mère de Louis, né à Manchester en 1889;

Mélina (1872), mariée (1893) à Centerville (R. I.) à Louis Denommé.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Famille Godefroy*, Lévis, 1904.

TONTI (Henri de) (1650-1704), cadet, garde-marine, capitaine en second, lieutenant, auteur de **Relations.**

Son père Lorenzo (Laurent), banquier napolitain, fut impliqué dans une insurrection populaire contre le duc d'Arcos, vice-roi d'Espagne, et contraint de s'exiler en France (1647-50); sa mère s'appelait Isabella de Lietto, nom francisé en **Desliettes**, qui désigna deux officiers servant aux Illinois, à la fin du siècle. Sous les auspices du cardinal Mazarin, Lorenzo inventa le système des emprunts et des rentes viagères, dont les extinctions profitent aux vivants : on les appela **les Tontines;** en 1669, il fut interné à la Bastille, pour des motifs restés inconnus, et il n'en sortit qu'après huit années pour mourir dans la misère (V. **Mém. Soc. Roy. Can.,** 1893).

D'après un mémoire adressé au ministre de la Marine, Henri, né en 1650, affirme qu'il s'enrôla, en 1668, à titre de cadet et que, en 1670-74, il servait comme garde-marine à Marseille et à Toulon. Il lui représente qu'il a fait ensuite sept campagnes, dont quatre à bord des vaisseaux de guerre et trois sur les galères du roi. Se trouvant, en 1677, à Messine en Sicile, il fut promu capitaine en second du maître de camp. Lorsque l'ennemi attaqua la porte de **Libisso,** il eut la main droite emportée par une grenade, fut fait prisonnier, conduit à Milazzo, détenu pendant six mois, puis échangé contre le fils du gouverneur de la place. Rentré en France, il reçut du roi une gratification de 300 livres et se fit adapter un appareil qui le fit surnommer **Main-de-fer.**

Le 10 août 1678, la paix de Nimègue le laissait sans emploi et infirme, quand le prince de Conti détermina M. de La Salle à engager ses services, en qualité de lieutenant. Dans sa **Relation** de 1684, M. de Tonti a narré à l'abbé Renaudot la suite des événements de sa carrière. Rendu à La Rochelle, le 12 juillet 1678, il y trouva M. de La Salle, qui le reçut avec son honnêteté ordinaire; le 14, tous deux, accompagnés de 30 gentilshommes ou artisans, font voile dans **le Saint-Honoré,** bâtiment de 200 tonneaux : en mer, tempête de cinq jours entiers. Le 20 août, on est en vue de Terre-Neuve; le 27, à l'île Percée; le 13 septembre, à Québec, où ils vont saluer M. de Frontenac et M. Duchesneau. Départ le 10 novembre, arrivée à Montréal le 21 et, après avoir équipé plusieurs canots, au fort Frontenac le 16 décembre : « il y a quelques habitations françaises, une maison de Récollets, un village iroquois ». Le 24, embarqué avec 12 hommes, on se rend à Niagara, où les Tsonnontouans servent quelques poissons avec de la soupe de blé d'Inde, mets insipides et même étranges. Puis l'on va chercher un endroit, au-dessus du saut, propre à bâtir un fort et une grande barque.

Le 1er février 1679, La Salle trace, à la sortie de la rivière, le plan d'un fort qu'il nomma **Conti,** en confiant les travaux à son lieutenant : celui-ci alla voir le saut, « la plus belle chute qui soit au monde ». Il fut ensuite « frappé d'un poison »; mais ayant eu recours à l'orviétan ou thériaque, il recouvra la santé, en l'absence du sieur de Lamotte-Lussière. Le 3 mai, excursion à l'embouchure de la rivière Niagara, où il faillit périr; le 20, ordre du major La Forest de Frontenac de monter **le Griffon** au fond des lacs Erié, Huron, des Illinois, pour avertir ceux-ci du retour de M. de La Salle parmi eux, au nom du roi. Il conduit la barque à l'entrée du lac Huron et il ne peut franchir un grand rapide, « à cause d'un foudre de vent », en donne avis à La Salle qui le rejoint avec les Pères de La Ribourde, Membré, Hennepin et plusieurs Français. La Salle s'occupa à forcer le rapide à la touée ou par câble, déléguant Tonti avec 5 hommes vers le Détroit y joindre 14 autres : trajet du 22 juillet au 10 août presque sans vivres.

Ayant franchi le Détroit, **le Griffon** lutte contre la tempête, les 24 et 25 août, et accoste, le 27, à Michillimakinac, où l'on trouve les 14 Français partis du Détroit auparavant : on les avait traités de fous d'entreprendre ce voyage et il fallut aller raccoler quelques déserteurs au Saut-Sainte-Marie (27 août-17 septembre); dans l'intervalle, M. de La Salle fit entrer la barque dans le lac des Illinois. L'un des gens de Tonti à

Michillimakinac ayant été blessé par un Sauvage, le lieutenant fait prendre les armes aux Français pour le châtier dans son village, d'où les indigènes sortent en foule : la vue d'un Jésuite parmi eux, cherchant à les calmer, arrête le tir des assaillants : les chefs viennent demander pardon et l'affaire se termine par le présent de quelques pelleteries.

Le 5 octobre, le parti de Tonti franchit le lac et arriva au fort **Saint-Joseph** de la rivière des Miamis, rejoignant La Salle. Durant la construction du fort, M. de Tonti alla chercher les chasseurs sur les bords du lac, où son canot chavira : il vécut trois jours de glands cachés sous la neige. Le 6 décembre, on remonta la rivière, environ 27 lieues, sans trouver le portage de la rivière des Illinois; mais le Chaouanon de La Salle les y conduisit où se rassemblaient 29 Français. « La joie pensa être courte, car un nommé Duplessis, mécontent, coucha en joue M. de La Salle pour le tuer : il en fut détourné par un camarade, qui le découvrit longtemps après. » (Pour la suite du récit, V. **La Salle.**)

A son départ, le 10 mars 1680, M. de La Salle donna ordre à son lieutenant de bâtir un fort sur une éminence, à une demi-lieue du **Village des Illinois.** M. de Tonti laisse alors ses délégués à Crèvecœur, où un nommé Noël Leblanc les débauche presque tous; il se trouve ainsi, avec deux Pères et trois jeunes gens, démuni de tout, subsistant de la chaudière des Sauvages, les déserteurs ayant tout volé. La Salle avait promis son retour à la fin de mai : mais les Outaouais affirmaient sa mort; et l'on avait dit aux Illinois qu'il y était venu pour les livrer aux Iroquois et que Tonti n'était pas Français. Etant fort embarrassé, celui-ci résolut, contre le gré des Sauvages, de se rendre à Michillimakinac, le 2 septembre; mais le 10, un Chaouanon annonce l'approche de l'armée iroquoise : ce qui confirma ce que l'on avait assuré d'abord aux Illinois. Un chef le lui reproche aussitôt. « Demain, répond Tonti, je mourrai avec toi et je me battrai avec ma jeunesse. » Tous de l'appeler leur camarade.

L'on se prépara au combat contre six ou sept cents ennemis; à la distance d'une demi-lieue, les chefs le prient de leur porter un collier de paix, étant peiné de ne pouvoir parler l'iroquois. Accompagné d'un Illinois, M. de Tonti s'avance, reçu par une décharge de fusils et ordonnant alors à son compagnon de se retirer. Ayant tendu le collier, un chef des **Mohingans** (Loups) le prend et l'embrasse en disant : « C'est un Français. » Néanmoins, un Onnontagué lui plonge un couteau dans le sein gauche, lui coupant une côte, le dépouillant et mettant son chapeau au bout d'un fusil : son compagnon, témoin à distance, alla annoncer sa mort. Les Illinois de donner sur-le-champ, Boisrondel et Etienne Renault en tête, les chefs iroquois formant cercle autour de Tonti, assis devant eux : par un Sokokis, qui parlait français, ils lui demandent pourquoi il avait apporté le collier; et il répondit que (M. de Frontenac) **Ononthio** (V. ce mot) avait adopté les Illinois pour ses enfants, aussi bien que les Iroquois. Soudain s'élève un bruit dans leurs rangs : il y a un des leurs tué et neuf blessés et des Français conduisent l'attaque. Derrière Tonti, un Iroquois tient un couteau à la main et de l'autre lui lève parfois les cheveux de la nuque; s'étant retourné de son côté, le blessé entend dire aux chefs qu'il n'y a rien à craindre, mais qu'il donne le nombre des Illinois en armes : il le porta à 1.200 aidé de 50 Français, au lieu de 500 guerriers au plus. Aussitôt ils lui jettent un collier, avec prière de dire à ses alliés de se retirer, après leur avoir apporté du blé. En chemin, Tonti rencontre le Père Membré venant l'assister. Comme l'Iroquois suit l'Illinois, ils somment le blessé d'envoyer dire de ne pas avancer : il en charge le Récollet. Une fois couché dans une cabane du village, M. de Tonti est surpris d'y voir entrer les Iroquois, tandis que les Illinois avaient rejoint, à six lieues, femmes et enfants. L'ennemi se fortifie sur place. Deux jours après, les Illinois paraissent sur le coteau à une demi-lieue; Tonti eut la force d'y conduire un otage ennemi et d'en ramener un Illinois : jusqu'au 18, pourparlers de paix, échanges de prisonniers.

Il parut évident que les Iroquois les amusaient et Tonti les avertit de repartir chez eux; le soir, les chefs le font convoquer avec le Récollet et lui donnent six paquets de castor pour sa blessure, qu'il rebuta du pied, car ils voulaient manger les Illinois. Le chef le prend par le bras, l'invitant à se retirer. Et tous de chanter les hymnes de guerre. L'on conclut alors qu'il n'y avait plus de salut pour les Français; néanmoins, ne leur ayant fait aucun mal, ils les font embarquer le lendemain, leur demandant une lettre pour **Ononthio,** que leur donna M. de Tonti. Les Iroquois se refusaient encore à rompre la paix, en 1680, qui était en vigueur depuis M. de Tracy.

Le 21 octobre, en route on sèche hardes et pelleteries noyées dans le canot. Le Père de La Ribourde s'écarta et ne reparut plus. Renault, le meilleur des canotiers, pensa aller par terre et le Père Membré l'obligea à rester. L'on fait le portage des Miamis vers le rivage nord du lac des Illinois (lac Michigan). Après quelques accès de fièvre,

Tonti voit enfler ses jambes et son corps; la veille de la Toussaint, il laissa des vivres au sieur de Boisrondet et prend les devants, mangeant de l'ail sauvage jusqu'à la Saint-Martin chez les Poutéoutamis, où l'on trouva des citrouilles pourries et des lanières de cuir : on hiverna chez les Puants.

Le parti arrive à Michillimakinac, la veille de la Fête-Dieu 1681, où paraît le lendemain M. de La Salle. Celui-ci avait dessein de venir à bout de sa découverte et l'on reprend le chemin du fort Frontenac pour quérir les choses nécessaires; il laisse Tonti dans une île du **lac Toronto** (Simcoe) avec trois hommes et continue avec le Père, le renvoyant plus tard avec des rafraîchissements et avec ordre d'aller aux Miamis rassembler Français et Sauvages. M. de Tonti s'y transporte le 10 novembre et est rejoint par La Salle, le 19 décembre : le lieutenant avait descendu la petite rivière **Chicagou**, faisant ensuite un portage d'une lieue et demie jusqu'à une autre, qui débouche dans celle des Illinois.

M. de Tonti note ensuite que, après son expulsion, les Iroquois avaient ravi aux Illinois 100 femmes et enfants. Puis, il commence la narration de la découverte du Mississipi par l'énumération des Français et Sauvages qui accompagnaient M. de La Salle (V. ce nom et les péripéties du voyage décrites par M. de Tonti).

Au retour, le 30 décembre 1682, M. de La Salle ordonne à M. de Tonti d'ériger le **fort Saint-Louis** sur un rocher inaccessible, nommé plus tard **Starved Rock** (Rocher de la Famine), de janvier à avril 1683. En mars, **la Main-de-fer** visite Illinois et Miamis, dans une excursion de plus de cent lieues, à travers les prairies, pour les agglomérer tous autour du fort. M. de La Salle prit, au mois d'août, la route de l'est, laissant tout aux mains de son fidèle lieutenant et rencontrant à 14 lieues en amont le chevalier de Baugy (V. ce nom), émissaire de M. de La Barre. Celui-ci arrive à Saint-Louis porteur de deux lettres du Découvreur qui le priait de le bien recevoir. Dans la suite, le commandant s'aperçoit que le chevalier faisait son possible pour débaucher ses gens, et que le sieur de La Durantaye ne s'épargna pas non plus quand il vint : impossible d'éviter quelques démêlés et l'on passa l'hiver ensemble en mésintelligence.

Le 31 mars 1684, 200 Iroquois, ayant pillé sept canots français, viennent assiéger le fort; après six jours, ils se retirent avec perte de leurs gens, poursuivis par les partis alliés qui en tuent quelques-uns. Le 21 mai, le sieur de La Durantaye signifie au lieutenant les ordres de M. de La Barre, qui l'obligent de quitter la place et de se rendre à Québec. Mais comme la Cour a embrassé l'entreprise de M. de La Salle et a donné ordre à M. de La Barre de faire rentrer le commandant dans son bien, il l'a nommé gouverneur du fort Saint-Louis et le roi l'a honoré d'une compagnie de la Marine (V. P. Margry, t. I).

Dans une lettre adressée à M. Cabart de Villermont et datée de Ville-Marie, le 24 août 1686, M. de Tonti affirme qu'il reçut (en 1684) le courrier de M. de La Salle par M. de La Forest; qu'il revint aux Illinois et en fit sortir par ordre M. de Baugy; qu'il dépensa 1.000 écus de marchandises en présents aux Sauvages des environs, divisés et en mauvaise intelligence; qu'il réussit ainsi à prévenir un conflit sanglant entre Miamis et Illinois; qu'il avait franchi, depuis le mois d'avril 1685, cinq cents lieues de distance; que M. de Denonville l'appelait à Québec pour organiser une expédition des Indiens contre l'Iroquois; que, ayant appris, à l'automne, que M. de La Salle était descendu à la côte de la Floride, il s'y battait avec les Indiens et avait disette de vivres.

Dans une lettre au ministre, à la même date, il consigne le procès-verbal de son second voyage au Mississipi à la recherche de M. de La Salle. Il écrit que, après avoir mis ordre au fort **Saint-Louis**, y ayant laissé un commandant avec 31 Français, il en prit 25 autres de bonne volonté, savoir : Pierre Lafontaine, André Babeuf, Louis Pasquier, Joseph Dubos, Mathurin Rousseau, Jean Roy, J.-B. Nolan, Jacques Caillas, François Bisaillon, Joseph Charbonneau, Jean et Jacques Filiatreault, Jean Laurin, Jean Couture (V. ce nom), Robert Marchand, Laurent Barret, Michel Boyer, Daniel Amyot, Mathieu Perrin, Vallier Beaufils, Martin Faller, Louis Baron, René Cullérier, Jean Michel, Jean Rouleau, avec marchandises, munitions, ustensiles, canots, le tout montant à 6.000 liv. tournois; de plus, 4 Chaouanons, 5 Illinois et 2 Panis.

Le départ eut lieu le 13 février 1686. Le 27, le parti arrive au village des Illinois, situé à 80 lieues en aval, où on laisse des présents contre les Iroquois. Entré dans le fleuve Colbert (Mississipi), on navigue 150 lieues, et l'on rencontre 100 Kappas qui reçoivent le calumet, le 19 mars, ensuite les Houmas, les Taensas, les Natchez, à qui Tonti reproche d'avoir voulu tuer les Français de La Salle en 1682; les **Piskenoas** à 62 lieues plus bas, inconnus jadis; les **Quinipissas**, le 8 avril, nation contre laquelle on s'était battu au retour et que l'on ignore, sans aucun cri de guerre. Le 9, on est rendu à l'embouchure, où il n'y a nulle trace de M. de La Salle.

M. de Tonti fait parcourir à droite et à

gauche les rivages de la mer jusqu'à 30 et 40 lieues, sans autre résultat que des huîtres à écaille, des moucles, des souffleux. Le 13 avril, on résolut de remonter le fleuve, après avoir toutefois fait pendre à un arbre les armes du roi emportées par la marée, y mettant l'inscription **Louis le Grand règne,** déposant une lettre pour M. de La Salle dans le trou creusé par la tarière et confiant une autre, le 25 avril, au chef des Quinipissas qui avait apporté le calumet (V. **Iberville**). Ces Indiens firent connaître qu'ils avaient vu, à trois journées du côté de la Floride, des blancs à la rivière **Mobile,** ce que confirmèrent deux esclaves Illinois, que l'on comprit fort bien : ils avaient vu deux bâtiments qui passaient au printemps de 1685. M. de Tonti était en peine de savoir le sort encouru par le découvreur. Mais le secours demandé par M. de Denonville pressa son départ.

Au mois d'août 1686, M. de Tonti, rendu à Ville-Marie, concluait une entente avec le gouverneur, ajoutant par écrit qu'il retournait, le 25 du mois, au fort Saint-Louis pour en ramener au printemps suivant des Illinois alliés, marchant contre les Iroquois : voyage de 300 lieues pour le bien du service. Le 7 juin 1687, le Détroit le voit arriver à la tête de 80 alliés et M. de La Forest de 30 autres. M. de Tonti, dans l'engagement général, à la tête d'une compagnie de Canadiens, enleva l'embuscade des Tsonnontouans. Le 25 août, M. de Denonville, écrivant au ministre, l'assurait des désirs de la Cour d'apprendre des nouvelles de M. de La Salle. Le 27 octobre, le lieutenant recevait les survivants du parti, arrivés en septembre et hivernant dans le fort, sans que nul ne dit un seul mot du meurtre du découvreur. Le commandant donna à l'abbé Cavelier la réserve du castor, disant qu'il appartenait à son frère.

En 1688, l'on apprend à Saint-Louis des Illinois la triste nouvelle. Le 3 décembre, M. de Tonti prend 5 Français, un Chaouanon et deux esclaves Panis, et va à la recherche des survivants. Le 16 janvier 1689, les voyageurs sont rendus aux Arkansas, d'où ils vont vers le sud-ouest.

Le 29, l'un des Français déserte et deux autres sont tués par les Natchez. Le 28 mars, il se trouve à 80 lieues seulement de l'emplacement du drame. Le 6 avril, il ne reste plus à M. de Tonti qu'un Français, le Chaouanon, un esclave et 5 guides. Le 23, il n'est guère qu'à trois journées du théâtre de l'assassinat et à 40 lieues du fort Saint-Louis (Texas); mais il est informé que les Sauvages avaient anéanti la colonie française; il retourne sur ses pas et arrive aux Illinois, après dix mois d'exploration : admirable course d'un héros, fidèle à son maître!

Créanciers du découvreur, M. de Tonti et M. de La Forest sollicitèrent du ministre une indemnité de compensation **quelconque** (1691-92) : le comte de Frontenac appuya leur requête. Tous deux eurent l'autorisation de faire la traite au fort **Saint-Louis** (1693). Lorsque, en 1696, le privilège de la traite fut confirmé, M. de Lietto, parent de Tonti, était occupé au fort à opérer les transactions. En 1698, M. de La Forest vendait à Québec la moitié de sa part de traite aux Illinois au sieur Michel Accaud.

En 1700, M. de Tonti abandonna Saint-Louis et se rendit avec 20 Canadiens à la Mobile; il s'attacha à l'entreprise des frères d'Iberville et de Bienville, auxquels il sut rendre d'inappréciables services, auprès des tribus indigènes. C'est là qu'il mourut en 1704, d'une violente attaque de fièvre jaune qu'un navire de la Havane y apporta, au mois de septembre : Italien, incomparable héros du nom français en Nouvelle-France.

En 1697, le libraire Jean Guignard publia à Paris, un opuscule intitulé : **Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Salle.** « Henri de Tonti, écrit M. P. Margry, ne reconnaissait pas comme de lui le livre qu'on lui attribuait, et qui fut écrit vraisemblablement d'après l'un de ses **Mémoires,** reproduit par moi en 1867 dans l'ouvrage intitulé : **Relations et Mémoires inédits pour servir à l'histoire de France dans les pays d'outre-mer.** »

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français,* t. I-III, Paris, 1886; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.,* tabl. gén., Cleveland, 1904; B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.,* Ottawa, 1913; H. Garneau, *Hist. du Can.,* t. I, Paris, 1913; H. Lorin, *Le Comte de Front.,* ib., 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; G. Gravier, *Découv. et Etabliss. de Cavelier de La Salle,* Paris, 1870; Legler, *Parkman's Club Public.,* N° 3, Milwaukee, 1890.

TONTI (Alphonse de) (1659-1727), frère du précédent, baron de Paludy, capitaine d'une compagnie de marine, lieutenant et commandant au Détroit.

On lit dans une lettre du chevalier de Beaujeu (V. ce nom) que M. de La Salle ne voulut point l'embarquer à La Rochelle, pour la découverte du Mississipi (1684). M. de La Forest et Barbier (V. ces noms) l'avaient entendu dire, que si M. de La Salle le trompait, il tromperait aussi le roi — ce qui arriva, bien qu'à son insu, — dans l'échec qui l'attendait; que son frère Henri avait écrit à ses parents que M. de La Salle lui avait promis de leur avancer 200 écus sur ses appointements; que lui, Alphonse, l'avait attendu pour recevoir son argent et s'en

était allé, laissant l'ordre à son frère qui est un ecclésiastique — l'abbé Cavelier, Sulpicien — de donner cette somme à M. de Tonti et d'emmener le cadet. Ainsi au lieu de suivre le découvreur dans sa tragique aventure, Alphonse se rendit au Canada, en 1685. Il se fixa à Montréal, afin d'y faire le commerce, ayant son frère à la source même de la traite des fourrures aux Illinois.

Le 17 février 1689, il y épousa Anne Picoté de Bellestre, fille d'un des principaux personnages de la ville et qui lui donna onze enfants : **Marie-Françoise** (1690), plus tard Sœur Saint-Antoine, Religieuse de Notre Dame; **Marie-Hélène** (1693); **Louis** (1694-1714); **Charles-Henri-Joseph** (1697); **Claude-Joseph** (1700); **Thérèse** (1701), mariée à François Desjordis; **Pierre-Antoine** (1710); **Marie-Josephte** (1712), mariée à Louis D'Amours et ensuite à Pierre Tremblay. Le 3 mai 1717, il épousa en secondes noces Marie-Anne de La Marque et n'en eut aucun enfant.

Dans un rôle des officiers de la colonie, M. de Callières consigne cette note en 1701 : « Alphonse de Tonti, baron de Paludy, au Détroit; bon officier et capable. » Ainsi M. de Tonti était attaché au service, quand M. de Lamothe-Cadillac alla fonder ce poste. Il y commandait en l'absence du gouverneur. Il ordonna au sieur Bissot de Vincennes de frapper un coup sur les Outawas, principaux instruments du trouble parmi les Indiens, depuis que Nicolas Perrot n'était plus là pour les contenir. Cet acte de vigueur eut l'effet de reculer le danger, mais non de le supprimer. M. de Catalogne affirme que « M. de Vaudreuil envoya M. de Tonti à Cataracoui pour relever M. de La Corne ». Il eut pour successeur M. de Bourgmont en 1706. En 1710, au contrat de mariage de Pierre de Saint-Ours avec Hélène Céloron de Blainville, à Montréal, étaient présents le capitaine Alphonse de Tonti et madame, son épouse. Le 12 avril 1711, « quatre ou cinq cents guerriers sauvages descendirent, conduits par MM. de Tonti, de Saint-Pierre et quelques autres Canadiens ».

M. de Callières, décédé en 1703, avait nommé M. de Tonti son légataire; en 1712, celui-ci vendait à Jean Petit, trésorier de la marine, la propriété de la pointe Callières, à Montréal, à titre de procureur aussi du neveu du gouverneur défunt. En 1717, il est nommé commandant au Détroit et, bientôt après, le 3 juillet, il repoussait une attaque des Outagamis ou Renards : ce qui le décida à prendre des mesures pour mettre la place plus en sûreté; aussi, l'année suivante, il fit travailler à la reconstruction du fort de Pontchartrain et en fit l'une des places les plus imprenables du pays des lacs. Il reçut du roi le privilège de la traite, mais il n'avait aucun droit de propriété, ni de concession sur les terres. Vers 1725, il céda ses droits aux sieurs Gatineau et Gouin. Il mourut en 1727.

BIBL. — V. la *précédente*.

TONTI (Charles-Henri-Joseph) (1697-1749), fils du précédent, enseigne et chevalier de Saint-Louis.

On lui appliqua le nom de sa grand'mère, en l'appelant **De Lietto-Tonti** ou **Desliettes** de Tonti. Le 16 février 1722, à Chambly, il épousa Marie-Françoise Sabourin, dont il eut une fille décédée au berceau. Devenu veuf, il se remaria avec Louise Renaud-Dubuisson, à Montréal (15 sept. 1732).

En 1729, il commandait au poste des Illinois et rendit service à l'expédition placée sous les ordres de M. de Boucherville pour explorer le pays des Sioux. La liste des officiers de la colonie, dressée en 1732, porte : « M. de Tonti, enseigne, 30 ans », il avait en réalité 33 ans. En 1737, il est proposé pour la croix de Saint-Louis. Enfin, sur la liste de 1740, il est qualifié d'officier « actif et capable ». Il mourut en 1749.

BIBL. — B. Sulte, *Mém. de la Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1893.

TORONTO (en huron, **lieu d'assemblée**), capitale de la Province de l'Ontario, située sur la rive nord du lac de même nom.

En 1749, quand les Français se mirent à ériger des forts ou des redoutes, à travers tout l'Ouest jusqu'à la vallée de l'Ohio, ils fondèrent le **fort Rouillé** (V. ce nom), sur un site que l'on appela dans la suite **fort Toronto.** En 1756, ce fortin, sis à l'ouest de la ville actuelle, fut démantelé par crainte de le voir tomber au pouvoir des Anglais.

En 1793, le gouverneur Simcoe, sentant que le poste de Newark ou Niagara se trouvait à portée du canon américain, transféra le siège du commandement dans une tente qu'il plaça à l'est de la capitale : il l'appela **York.** En 1813, durant le conflit, ce bourg ou village fut pris, pillé et brûlé deux fois par les troupes américaines de terre et de mer.

En 1834, **Toronto** fut dotée d'une charte civile avec sa dénomination présente : depuis, la ville a réalisé un incessant progrès, comptant en 1930 une population de 542.500 âmes.

BIBL. — *The Enc. Amer.*, New-York, 1904; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

TORONTO (Fort), érigé sur l'emplacement actuel de la capitale de la Province de l'Ontario.

était allé, laissant l'ordre à son frère qui est un ecclésiastique — l'abbé Cavelier, Sulpicien — de donner cette somme à M. de Tonti et d'emmener le cadet. Ainsi au lieu de suivre le découvreur dans sa tragique aventure, Alphonse se rendit au Canada, en 1685. Il se fixa à Montréal, afin d'y faire le commerce, ayant son frère à la source même de la traite des fourrures aux Illinois.

Le 17 février 1689, il y épousa Anne Picoté de Bellestre, fille d'un des principaux personnages de la ville et qui lui donna onze enfants : **Marie-Françoise** (1690), plus tard Sœur Saint-Antoine, Religieuse de Notre Dame; **Marie-Hélène** (1693); **Louis** (1694-1714); **Charles-Henri-Joseph** (1697); **Claude-Joseph** (1700); **Thérèse** (1701), mariée à François Desjordis; **Pierre-Antoine** (1710); **Marie-Josephte** (1712), mariée à Louis D'Amours et ensuite à Pierre Tremblay. Le 3 mai 1717, il épousa en secondes noces Marie-Anne de La Marque et n'en eut aucun enfant.

Dans un rôle des officiers de la colonie, M. de Callières consigne cette note en 1701 : « Alphonse de Tonti, baron de Paludy, au Détroit; bon officier et capable. » Ainsi M. de Tonti était attaché au service, quand M. de Lamothe-Cadillac alla fonder ce poste. Il y commandait en l'absence du gouverneur. Il ordonna au sieur Bissot de Vincennes de frapper un coup sur les Outawas, principaux instruments du trouble parmi les Indiens, depuis que Nicolas Perrot n'était plus là pour les contenir. Cet acte de vigueur eut l'effet de reculer le danger, mais non de le supprimer. M. de Catalogne affirme que « M. de Vaudreuil envoya M. de Tonti à Cataracoui pour relever M. de La Corne ». Il eut pour successeur M. de Bourgmont en 1706. En 1710, au contrat de mariage de Pierre de Saint-Ours avec Hélène Céloron de Blainville, à Montréal, étaient présents le capitaine Alphonse de Tonti et madame, son épouse. Le 12 avril 1711, « quatre ou cinq cents guerriers sauvages descendirent, conduits par MM. de Tonti, de Saint-Pierre et quelques autres Canadiens ».

M. de Callières, décédé en 1703, avait nommé M. de Tonti son légataire; en 1712, celui-ci vendait à Jean Petit, trésorier de la marine, la propriété de la pointe Callières, à Montréal, à titre de procureur aussi du neveu du gouverneur défunt. En 1717, il est nommé commandant au Détroit et, bientôt après, le 3 juillet, il repoussait une attaque des Outagamis ou Renards : ce qui le décida à prendre des mesures pour mettre la place plus en sûreté; aussi, l'année suivante, il fit travailler à la reconstruction du fort de Pontchartrain et en fit l'une des places les plus imprenables du pays des lacs. Il reçut du roi le privilège de la traite, mais il n'avait aucun droit de propriété, ni de concession sur les terres. Vers 1725, il céda ses droits aux sieurs Gatineau et Gouin. Il mourut en 1727.

BIBL. — V. la *précédente*.

TONTI (Charles-Henri-Joseph) (1697-1749), fils du précédent, enseigne et chevalier de Saint-Louis.

On lui appliqua le nom de sa grand'mère, en l'appelant **De Lietto-Tonti** ou **Desliettes** de Tonti. Le 16 février 1722, à Chambly, il épousa Marie-Françoise Sabourin, dont il eut une fille décédée au berceau. Devenu veuf, il se remaria avec Louise Renaud-Dubuisson, à Montréal (15 sept. 1732).

En 1729, il commandait au poste des Illinois et rendit service à l'expédition placée sous les ordres de M. de Boucherville pour explorer le pays des Sioux. La liste des officiers de la colonie, dressée en 1732, porte : « M. de Tonti, enseigne, 30 ans », il avait en réalité 33 ans. En 1737, il est proposé pour la croix de Saint-Louis. Enfin, sur la liste de 1740, il est qualifié d'officier « actif et capable ». Il mourut en 1749.

BIBL. — B. Sulte, *Mém. de la Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1893.

TORONTO (en huron, **lieu d'assemblée**), capitale de la Province de l'Ontario, située sur la rive nord du lac de même nom.

En 1749, quand les Français se mirent à ériger des forts ou des redoutes, à travers tout l'Ouest jusqu'à la vallée de l'Ohio, ils fondèrent le **fort Rouillé** (V. ce nom), sur un site que l'on appela dans la suite **fort Toronto.** En 1756, ce fortin, sis à l'ouest de la ville actuelle, fut démantelé par crainte de le voir tomber au pouvoir des Anglais.

En 1793, le gouverneur Simcoe, sentant que le poste de Newark ou Niagara se trouvait à portée du canon américain, transféra le siège du commandement dans une tente qu'il plaça à l'est de la capitale : il l'appela **York.** En 1813, durant le conflit, ce bourg ou village fut pris, pillé et brûlé deux fois par les troupes américaines de terre et de mer.

En 1834, **Toronto** fut dotée d'une charte civile avec sa dénomination présente : depuis, la ville a réalisé un incessant progrès, comptant en 1930 une population de 542.500 âmes.

BIBL. — *The Enc. Amer.*, New-York, 1904; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

TORONTO (Fort), érigé sur l'emplacement actuel de la capitale de la Province de l'Ontario.

Le 9 octobre 1749, M. de La Jonquière écrivait au ministre que « les nations sauvages du nord passent d'ordinaire à Toronto sur la côte ouest du lac Ontario, à 25 lieues de Niagara et à 75 du fort Frontenac, pour aller à Chouaguen (V. ce mot) porter aux Anglais leurs pelleteries; qu'il est très à propos d'y établir un poste et d'y envoyer un officier, quinze soldats et quelques ouvriers pour y construire un fortin de pieux; que les Sauvages y trouveront ce dont ils pourront avoir besoin à aussi bon marché qu'à Chouaguen » (V. Corr. gén. Can., vol. 93).

Dès le printemps de 1750, le gouverneur donna ordre au chevalier de Portneuf (V. ce nom), enseigne dans les troupes et en garnison à Frontenac, de se rendre à Toronto avec un sergent et 4 soldats. En même temps, l'intendant Bigot avait envoyé de Montréal un parti avec les marchandises nécessaires pour faire la traite au nouveau poste, au compte du roi. Le 20 mai, M. de Portneuf était rendu à Toronto. Il mit les ouvriers à l'œuvre, et en moins de deux mois ils construisaient le fortin et une maisonnette pour emmagasiner les effets du roi. Le 17 juillet, l'enseigne et le commis de M. Bigot revenaient, l'un à Frontenac, l'autre à Montréal; ils avaient troqué 79 paquets de fourrures évaluées à 18.000 livres. Le fortin reçut le nom de **Rouillé**, en l'honneur du ministre de la Marine, qui en avait approuvé l'établissement.

Le 6 octobre 1751, M. de La Jonquière lui donna de nouveaux renseignements : « J'eus l'honneur de vous rendre compte, par ma lettre du 20 août de l'année dernière, que la maison de traite établie à Toronto étant trop petite pour contenir les effets du roi, j'y ferais faire un fort de pieux, un corps de garde, un magasin et une boulangerie. On a travaillé, tout l'hiver, à ces ouvrages. Le sieur chevalier de Portneuf y est arrivé le 23 avril et a trouvé les travaux assez avancés.

« Le fort est de pièces sur pièces, tout de chêne. Il est entièrement fermé et le garde-magasin logé; les autres bâtiments ne sont pas finis, à cause des maladies de la plupart des ouvriers. Le sieur de Portneuf a fait préparer de la pierre pour faire une petite poudrière. Il m'a observé que la situation des lieux est très avantageuse pour l'établissement d'un moulin à scie, le ruisseau fournissant de l'eau en abondance, toute l'année; sur quoi je conférerai avec l'intendant. Tous les ouvrages ont été faits avec beaucoup d'économie et il est certain que, à quelque bon marché qu'on ait donné les marchandises, la traite de l'année avec les Sauvages fera rentrer les fonds que le roi a faits, tant pour ce fort que pour garnir le magasin. »

Le fort **Rouillé**, que le populaire désigna plutôt du nom de **Toronto**, exista jusqu'à la fin du Régime. Pendant vingt-cinq ou trente ans (1763-93), il retomba dans sa sauvage solitude. Avec les Loyalistes, il devint **Maddy-York**, nom qu'il garda assez longtemps, jusqu'en 1834, remplacé par **Toronto**.

L'on a élevé, dans l'enceinte actuelle du terrain servant à l'exposition, une belle colonne commémorative qui indique le site précis de l'ancien fort Rouillé.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Lévis, 1922; Can. and Prov., t. XI, Toronto, 1914.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de) (1678-1737), prince du sang légitimé, amiral de France, président du Conseil de la Marine.

Le troisième fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, il naquit le 6 juin 1678. A l'âge de cinq ans, il reçut le titre d'**amiral de France**, qu'il conserva jusqu'en 1733. Il assista en 1690, dit-on, aux sièges de Mons et de Namur, où il se signala par son courage. Chargé du commandement d'une escadre, en 1702, il alla faire reconnaître l'autorité de Philippe V d'Espagne à Messine et à Palerme, en Sicile. En 1704, aux environs de Malaga, en Espagne, il déploya une très grande habileté comme officier de marine, dans une bataille indécise contre l'amiral anglais, sir George Rooke, qui s'empara de Gibraltar. Plus tard, il dut s'éloigner de la Cour, où il n'était plus en faveur.

Sous la Régence, il parvint à conquérir de nouveau la bienveillance du pouvoir et fut promu Président du Conseil de la Marine qui remplaça, en 1715, le ministère du même nom pour les colonies. L'année suivante, il fut invité à participer au rétablissement des finances du Canada; il assista aux délibérations, qui aboutirent à faire abolir la monnaie de carte en 1717. Il tenait à Rambouillet une Cour qui rivalisa, par la distinction et l'élégance, avec celle de Sceaux. En 1723, il épousa Mlle de Noailles, marquise de Gondrin, qui fut mère du duc de Penthièvre. Intelligent, sans orgueil ni ambition, il résigna ses fonctions et prit sa retraite en 1733. Il a trouvé grâce devant la malice du duc de Saint-Simon, l'ennemi déclaré des bâtards légitimés, qui a dit de lui qu'il était « l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même ». Il mourut le 1er décembre 1737.

Au Cap-Breton, l'on assigna son nom au **Port-Toulouse**.

Bibl. — A. Shortt, *Docum. des Arch. can.*, t. I, Ottawa, 1925.

TOURISME, récent néologisme servant à désigner le sport du déplacement au moyen des véhicules contemporains, automobiles, autobus, autocars. — Tourist en anglais a donné touriste, qui aime à voyager pour son agrément, terme adopté en 1873 par l'Académie française.

Le ministère de l'Intérieur canadien s'occupe, depuis plusieurs années, de cette branche de l'activité économique du pays; ses recherches relatives à la mise en valeur de ses ressources naturelles lui ont permis de fournir aux voyageurs d'utiles renseignements, grâce à diverses publications tendant à intensifier le mouvement des touristes. Ce ministère poursuit une active campagne, en vue d'attirer sur le Canada l'attention des armateurs de sites pittoresques, et d'assurer l'expansion du tourisme, qui constitue un facteur économique fort important de l'accroissement de la richesse nationale.

Outre l'ingérence du ministère de l'Intérieur, les Compagnies de chemins de fer et de navigation ont soutenu un rôle secondaire fort appréciable, en dévoilant les attraits des sites qui avoisinent leurs parcours respectifs. Au surplus, des bureaux provinciaux et locaux bien organisés ont manifesté une égale activité.

Le panorama si varié d'admirables paysages, joint aux conditions climatiques idéales des saisons d'été et d'automne, ainsi que la facilité avec laquelle il peut satisfaire aux exigences de presque toutes les classes de curieux, permettent au Canada d'offrir aux voyageurs une multitude d'attraits dont chacun a son charme. Les avantages naturels du pays pour les amateurs de canotage, de campement, d'automobilisme, de pêche sportive, de récréation diverse favorable au repos et à la santé, sont extrêmement variés. Aussi bien, un nombre croissant de touristes accourt chaque année admirer les pittoresques beautés de nos vastes régions de lacs, de nos étendues boisées, de nos îles verdoyantes, de nos chaînes de collines et de montagnes, qui ne sont surpassées nulle part ailleurs.

Tous ces attraits et toutes ces splendeurs s'étalent, des Provinces maritimes à celles des Prairies et de la Colombie, même du Yukon; en un mot, d'un Océan à l'autre. Il existe des indicateurs ou guides relevant les plus menus détails dans chacune des neuf Provinces du Dominion. L'accroissement du tourisme a été consigné aux bureaux du ministère de l'Intérieur.

En 1928, un total de 3.645.455 autos de tourisme sont entrés au Canada : soit une augmentation de plus de 500.000 unités comparativement à l'année précédente. Le mouvement des touristes étrangers vers le Canada, par chemin de fer et par navire, s'est accru considérablement; et bien qu'une estimation officielle place à $ 242.754.000 la valeur monétaire de toutes les classes de tourisme, en 1927, des rapports émanant de sources sûres indiquent que, en 1928, cette somme a été amplement dépassée.

En 1929, les touristes ont dépensé 50 millions de plus au Canada. Le Dominion a retiré du tourisme $ 350 millions. L'on estime qu'il est entré, cette année, un million de plus d'automobiles. Il y a eu augmentation dans la classe de touristes, qui se rendent au Canada en autos, avec un permis de 48 heures. Si, chaque année, les touristes canadiens entrent plus nombreux aux Etats-Unis, c'est surtout en sens inverse que s'accentue le mouvement. Ainsi l'argent que dépensent les touristes américains contribue efficacement à déterminer la balance commerciale du Canada.

Bibl. — Min. de l'Intér., *Ressources natur. du Can.*, avril 1929, Ottawa; *Paris-Can.*, journ. hebd., Paris, 15 juin 1930.

TOWNSHEND (George) (1724-1807), marquis, volontaire, aide de camp, capitaine, lieutenant-colonel, colonel, brigadier-général, conseiller privé, vice-roi d'Irlande, lieutenant-général d'ordonnance, major-général, maréchal de camp.

Il était l'aîné des enfants de Charles, le troisième vicomte de Townshend, et naquit le 28 février 1724. Ayant fini ses études à l'Université de Cambridge, il s'engagea comme volontaire dans l'armée et suivit un détachement en Allemagne (1742) mis sous les ordres de lord Stair. L'année suivante, il est choisi comme aide de camp de lord Dunmore. La même année, durant son congé en Suisse, il projeta de lever deux bataillons d'Irlandais au service du roi. Le 24 mai 1745, on le plaça à la tête d'une compagnie du 20e régiment. En 1748, il fut promu capitaine du 1er régiment des gardes du corps, grade équivalent à celui de lieutenant-colonel d'infanterie. En 1751, il épousait lady Charlotte Compton. En 1755, le roi le nomma aide de camp du général Ligonier (V. ce nom); mais le duc de Cumberland refusa de sanctionner sa nomination et, peu après, M. Townshend fut appréhendé en se rendant à une partie de chasse, sous prétexte d'absence sans permission; aussitôt il résigna sa charge. En 1758, on le réintégra dans ses grades militaires et promut au rang de colonel d'infanterie. Au mois de décembre, on lui offrit le grade de brigadier dans l'expédition de Wolfe contre Québec; il s'empressa d'accepter.

Arrivé à l'île d'Orléans le 26 juin 1759, il reçut ordre de s'y établir; puis il alla camper ses troupes sur la rive droite du Saut-de-Montmorency, d'où il bombardait le camp des Français. Mais toutes ces combinaisons, celles de Wolfe et de Murray, vinrent échouer, durant deux mois, contre la ténacité des Franco-Canadiens, secondés des alliés sauvages. Consulté par Wolfe dans un conseil de guerre, il joignit son avis à celui des brigadiers Monckton et Murray, concernant l'évacuation du camp de Montmorency et la descente des troupes au Cap-Diamant, afin de forcer Montcalm à une bataille rangée et d'affamer la ville. On sut réaliser ce plan hardi.

M. Townshend suivit les troupes sur les plaines d'Abraham. Sur la gauche, à la hauteur du chemin de Sainte-Foy, Wolfe plaça en potence le régiment d'Amherst avec deux bataillons du Royal-Américain, sous le commandement de Townshend, afin de protéger le flanc de son armée. Dès que M. Wolfe fut atteint mortellement et qu'il expira en quinze ou vingt minutes, le brigadier Townshend prit le commandement et acheva la victoire. Dans la suite, il déclara dans son **Journal** que M. de Bougainville arriva avec les siens après la déroute de notre armée. Le 17 septembre, c'est lui qui reçut M. de Joannès, major de Québec et envoyé par M. de Vaudreuil pour obtenir de sa part les meilleurs termes possibles de capitulation : le lendemain, la signature fut convenue de part et d'autre. Le 19, le commandant anglais, accompagné de trois compagnies de grenadiers et d'une compagnie d'artillerie, portant sur un canon de campagne le drapeau britannique, se présentait devant le château Saint-Louis.

Au mois d'octobre, il rentra tout fier et joyeux à Londres avec quelques régiments. Toutefois, en accostant au port de Plymouth, il apprit que l'amiral Hawke, qui luttait contre une flotte française, sollicitait des secours à la baie de Quiberon; il refusa d'atterrir et se porta auprès de l'amiral et ne revint en Angleterre qu'en janvier 1760. Au mois d'octobre 1759, on l'avait promu colonel à la place de Philip Bragg, décédé. M. Townshend paraît avoir souffert des imprudentes démarches de la part de ses amis, qui firent d'extravagantes réclamations en son nom personnel.

En 1760, on le nomma conseiller privé et, en 1767, vice-roi d'Irlande; mais, en 1763, il fut fait lieutenant-général d'ordonnance et mérita les faveur royales, en renseignant Sa Majesté sur l'état des fortifications au Canada. En 1772, on le promut maître-général d'ordonnance; et, en 1783, l'on construisit sur ses instances la citadelle en dehors des remparts de Québec. Le rang et la dignité de marquis lui sont conférés en 1787 et, en 1796, de maréchal de camp : il mourut en 1807.

Bibl. — G. A. Doughty *Knox's Journal*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911; The Makers of Can,. index, Toronto, 1911; Can. and Prov., ib., 1917; Bull. des Rech. hist., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

TRACY (Alexandre de Prouville, marquis de) (1602-70), conseiller du roi, commissaire



Marquis de Tracy.

général de l'armée en Allemagne, lieutenant-général dans toute l'Amérique, maréchal des logis de la maison du roi, commandant de Dunkerque et gouverneur de Bordeaux. — **Prouville**, bourg dans la Somme; **Tracy-le-Mont** et **Tracy-le-Val**, bourgs dans l'Oise.

La maison de Prouville remonte au xe siècle : Bauduin était l'un des douze chevaliers régents du royaume, pendant l'infirmité mentale de Charles VI (V. Lachesnaye-Desbois, **Diction.**, XII, 884). En 1414, parmi les gentilshommes artésiens, convoqués par Jean Sans-Peur aux Etats, tenus à Arras pour la levée d'un subside de guerre, figure Godefroy de Prouville; l'année suivante, un chevalier du même nom se fit tuer à Azincourt. En 1600, Philippe de Mailly, de la lignée des marquis de Mailly-Couronnel, épousa Suzanne de Prouville, fille de Ponthus, seigneur d'Haucourt, près de Bapaume. Le 25 septembre 1638, Louis de Haynin, seigneur de Cornet (Hainaut), se maria à Ma-

rie de Prouville, morte sans postérité; Laurent Du Bois, seigneur de Fiennes (Pas-de-Calais), l'une des douze baronnies du comté de Guines, épousa Yolande de Prouville; Jean Desmassues, Lorrain établi en Champagne, s'allia à Suzanne de Prouville, fille de Louis, écuyer, seigneur d'Arpanlieu, Biencourt, Bois-le-Comte et autres lieux. Dominique de Prouville, capitaine d'infanterie wallonne fut tué (14 décembre 1636) à l'assaut du Catelet (Picardie); son fils, Philippe-Dominique, également capitaine, seigneur d'Haucourt, fut créé chevalier (31 juillet 1654) par Philippe IV, roi d'Espagne.

Alexandre de Prouville, né en 1602, seigneur des deux Tracy, dans l'élection de Noyon, fait ses preuves de noblesse qui remonte à 1480. Il devint d'abord conseiller du roi, puis commissaire général de l'armée en Allemagne. Le 19 novembre 1663, il reçut sa nomination de « lieutenant-général dans toute l'Amérique, méridionale et septentrionale, tant par mer que par terre ». Rétablir l'autorité royale méconnue par les gouverneurs ou par l'étranger, installer partout la Compagnie des Indes occidentales et faire respecter ses privilèges, telle était la mission de M. de Tracy. Il commandait la flotte, composée du **Brézé**, de l'**Aigle d'Or**, du **Saint-Sébastien**, de la **Sainte-Anne** et de trois flûtes, ayant à bord, outre quatre compagnies d'infanterie, 650 colons. Le 16 mai 1664, la flotte enlevait Cayenne, occupée subrepticement par les Hollandais et dont le gouvernement fut confié à Lefebvre de Lézy, frère d'Antoine de La Barre (V. ce nom). Aux Antilles, M. de Tracy installa des gouverneurs à la Martinique, à la Tortue, à la Guadeloupe, à la Grenade, à Marie-Galante. Sa mission étant terminée, il laissait à M. de La Barre le gouvernement général des Iles et se dirigea vers la Nouvelle-France.

Après avoir franchi les détroits des Caïques et de Bahama, il doubla les Bermudes et se rendit, en un mois, dans le golfe du Saint-Laurent. Pour y entrer, il passa entre l'île de Saint-Paul et le cap Raze, et il alla mouiller l'ancre à l'île Percée pour y prendre de l'eau et du bois. Là se trouvèrent plusieurs navires de pêche et, le lendemain, il vit paraître deux autres qui portaient les premières compagnies du régiment de Carignan, dont il était en peine. Au sortir de Percée, les pilotes espéraient mener le **Brézé** (800 tonneaux) jusqu'au Bic; mais les vents étant contraires, on le déchargea sur deux bâtiments plus légers : on n'arriva néanmoins à Québec qu'un mois après, le 30 juin 1665.

Ce retardement n'était pas de saison pour M. de Tracy, qui était tombé malade : il arriva si faible et si abattu par la fièvre qu'il n'était soutenu que par son courage. On lui avait préparé la plus magnifique réception : mais il refusa tous ces honneurs et se contenta des cris de joie, au sortir du vaisseau et qui l'accompagnèrent jusqu'à l'église: « là, notre évêque lui présente l'eau bénite et la croix : mais, arrivé au prie-Dieu, M. de Tracy, quoique bien faible, se mit à genoux sur le pavé. Nos Sauvages voulurent aussi le recevoir : un capitaine Huron lui fit six présents avec des **paroles**. Il se fit expliquer ces harangues et il n'y trouva rien de sauvage. Les Algonquins lui firent neuf présents » (**Journ. des Jés.**).

Le retard des autres navires qui portaient la plus grande partie de nos troupes, et qui ne purent arriver toutes avant la mi-septembre, obligea de différer la guerre au printemps et à l'été prochains. Mais M. de Tracy, ne voulant perdre aucun moment, commanda sans délai à quatre compagnies d'aller au plus tôt se saisir des postes les plus avantageux pour avoir le passage libre dans le pays des Iroquois. Elles partirent de Québec le 23 juillet et, ayant grossi leurs troupes d'une compagnie de volontaires du pays, commandée par le sieur de Repentigny, elles arrivèrent aux Trois-Rivières bien à propos. On choisit trois postes avantageux : le premier à l'embouchure du **Richelieu** (fort de ce nom devenu **Sorel**), le second, dix-sept lieues plus haut (fort **Saint-Louis** devenu **Chambly**), et le troisième, à environ trois lieues (fort **Sainte-Thérèse**), achevé le 15 octobre) (V. **Relat. des Jés.**, 1665).

Dans une lettre au ministre, M. Talon écrivait, le 4 octobre, que M. de Tracy était souffrant et qu'il méritait les plus magnifiques éloges; il suppliait de ne point le rappeler.

« M. de Tracy, lit-on dans une **Relation**, ne marchait jamais sans être précédé de 24 gardes et de quatre pages, suivi de six laquais et environné d'un grand nombre d'officiers richement vêtus; il était toujours accompagné d'un gentilhomme, nommé M. le chevalier de Chaumont, qui depuis a été ambassadeur de France à Siam. » Le 5 avril 1666, le roi lui octroya une gratification considérable.

Au mois de décembre 1665, un traité de paix fut conclu entre lui et les délégués de quatre Cantons. Puis, en février 1666, il a l'art de ramener M. de Courcelle (V. ce nom), aigri de son insuccès récent, à des sentiments plus équitables envers les Jésuites, qu'il accusait de ses malheurs. En juillet 1666, nouvelle ambassade, quand les Agniers, non loin du fort Sainte-Anne du lac Champlain, avaient tué quatre soldats, dont l'un, M. de Chasy, était cousin de M. de Tracy. M. de Sorel alla délivrer son neveu, M. de

Lerole, ainsi que d'autres prisonniers. Le 31 août, grand Conseil des députés au parc des Jésuites de Québec. Mais le lieutenant-général se résolut à garantir la paix, au prix d'une vigoureuse excursion chez les Agniers.

Le 14 septembre 1666, il partit avec M. de Courcelle à la tête de 600 réguliers, 600 miliciens et 100 Sauvages. Le rendez-vous des troupes est au fort **Sainte-Anne** et est fixé au 28 du même mois. M. de Tracy quitte le fort, le 3 octobre, avec le gros de l'armée, qui dut franchir 100 milles de forêts, montagnes, marécages, rivières, pour atteindre le pays des ennemis. Il fallut mettre les troupes à la ration. Le 15 du mois, on touche au Canton : une première bourgade est prise, puis une seconde et une troisième, tandis qu'une quatrième est déserte. Une prisonnière algonquine conduit M. de Courcelle à la cinquième, entourée d'une triple palissade de 20 pieds de haut et flanquée de quatre bastions. Toutes les cabanes, abandonnées au bruit des tambours, étaient munies de vivres, d'ustensiles, de toutes sortes de commodités et même de meubles : le voisinage de Corlaer et d'Orange avait laissé là des traces manifestes. L'on fit main basse sur tout ce qui était nécessaire et utile à l'armée : tout le reste fut incendié, même les moissons sur pied. On prit possession du pays et on planta une croix, ainsi qu'un poteau aux armes du roi. Le 5 novembre, les troupes rentrèrent à Québec, où l'allégresse fut universelle. On avait acheté à bon compte une paix qui dura dix-huit années; et le résultat de la victoire s'étendit aux autres tribus, qui envoyèrent plus tard (1667), conjointement avec les Agniers, des ambassadeurs de paix, amenèrent des prisonniers et emmenèrent des missionnaires Jésuites. Le 6 décembre, M. de Tracy, assisté du gouverneur et de l'intendant, réorganisa le Conseil souverain, à la grande satisfaction de tous.

L'œuvre et la mission de M. de Tracy étaient achevées. Il s'était montré à Québec comme un fort bon chrétien, au témoignage que lui en donne le **Journal des Jésuites.** En 1667, le roi l'autorisait à retourner en France sur le **Saint-Sébastien** qu'il lui envoya spécialement. Il quitta Québec, le 28 août, avec le Père Bardy. Marie de l'Incarnation en écrivit à son fils en ces termes : « Nous allons perdre M. de Tracy. Cette nouvelle Eglise, ainsi que tout le pays, y fera une perte qui ne se peut dire, car il fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre, ni espérer. Il a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion, qu'il a donnés à tout le pays. Nous souhaitons que Sa Majesté le voulut renvoyer. »

De retour en France, M. de Tracy continua à s'intéresser au développement de la colonie, remettant à Colbert des mémoires concernant sa prospérité future. Peu de temps après, le roi le nomma commandant de la place de Dunkerque et, plus tard, gouverneur du Château-Trompette près de Bordeaux, où il décéda le 28 avril 1670.

Bibl. — Notes manuscr. de M. Régis Roy; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. V, Paris, 1920; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, ib., 1895; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

TRAILL (Catherine Parr) (1802-99), romancière.

Fille de Thomas Strickland, de Reydon Hall, comté de Suffolk, elle naquit à Londres le 9 janvier 1802 et épousa, en 1832, le lieutenant Thomas Traill, du 21e régiment des Fusiliers. Tous deux émigrèrent au Canada et se fixèrent près du lac Rice, dans l'Ontario. Elle mourut à Lakefield le 29 août 1899.

Elle est l'auteur de : **The backwoods of Can.,** London, 1835; **Lady Mary and her nurse,** ib., 1850; **The Canadian Crusoes,** ib., 1852; **The female Emigrant's Guide,** Toronto, 1855; **Rambles in the Can. Forest,** 1859; **Pearls and Pebbles,** 1894; **Cot and Cradle Stories,** 1895; **Studies in Plant Life in Canada,** Ottawa, 1885.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men and Women*, 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., ib., 1917.

TRAINEAU, véhicule usité au Canada, à patins au lieu de roues, que l'on fait glisser sur la neige ou sur la glace.

Dans l'une de ses lettres, M. Cavelier de La Salle le décrit en ces termes : « On prend des éclats de bois du plus dur et du plus poli que l'on trouve, comme du merisier, de l'érable, du noyer ou autre semblable. On rend le bout qui doit être devant assez mince pour pouvoir être recourbé, et le gros bout demeure en arrière, où l'on perce trois trous pour y attacher de petites traverses de bois, sur lesquelles on met le bagage. L'on attache un collier par les deux extrémités à ces deux bouts recourbés de ces morceaux de bois qu'un homme passe à son cou. Cela glisse assez bien; et l'on traîne aisément dessus jusqu'à 100, 150, 200 livres pesant, faisant sans se fatiguer de 8 à 10 lieues par jour. »

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. II, Paris, 1889.

TRAITE, ou **échange,** action de faire venir des marchandises européennes pour opérer

des échanges en nature avec les habitants et avec les indigènes (V. **Commerce, Monnaie**).

Au XVII[e] siècle, le commerce des fourrures est la grande ressource des Compagnies qui se succèdent : la vente des pelleteries fournit aux Associés de quoi se rembourser de leurs avances et faire face à leurs engagements. En France, et ailleurs aussi, les fourrures sont recherchées, payées très cher. Au Canada, les animaux à fourrure foisonnent : ours, loup-cervier, orignal, vison, martre, blaireau, rat musqué, loutre, et surtout le castor, si convoité. C'est la matière du commerce, non par le numéraire, or ou argent monnayé, mais par le **troc** (on disait aussi la **troque**) d'un objet contre un autre. On distinguait ainsi la **traite des pelleteries** ou **fourrures**, la **traite des boissons fortes** — d'où l'expression vulgaire encore usitée : **payer la traite** ou une consommation au verre à l'auberge ou au restaurant, — la **traite des marchandises sèches** par opposition à celle des **liquides**, vin et eau-de-vie.

Les indigènes, refusant les espèces monnayées, demandent en échange du produit de leur chasse, des armes : couteaux, haches, épées, fers de flèches, mousquets, outils, ustensiles, chaudières; parfois aussi des capots et couvertes, des vivres, pois, biscuits, tabac surtout, des verroteries, des grelots, des miroirs, enfin des spiritueux dont ils abusent. Par sa situation géographique, Tadoussac fut de tout temps l'un des endroits les plus commodes pour le troc, ensuite les Trois-Rivières, Québec, surtout la **grande foire** de Ville-Marie annuellement et en été. Bon an mal an, la Compagnie échange pour 15.000 à 20.000 peaux de castor : à une pistole par unité, le revenu atteignait de 200 à 300.000 livres (1626). Mais bientôt en France la guerre civile de la Fronde, la guerre iroquoise au Canada amènent la dépréciation du castor au détriment des Compagnies des Cent Associés et des Habitants : en 1653, le magasin de Ville-Marie n'acheta pas un seul castor pendant un an (V. **Relat. des Jés.**).

C'est alors que, malgré les périls de l'entreprise, la jeunesse française se décide à rejoindre, dans la profondeur des terres, les tribus éparses, et à chercher les pelleteries qu'elles n'apportaient presque plus aux échanges et aux postes de traite. L'appât de gros profits réalisés par les marchands, l'amour de la vie libre et indépendante, la longueur et l'inaction forcée des hivers, excitèrent les avides **Coureurs de bois** (V. ce mot) à s'enfoncer dans les lacs, les rivières, les forêts, afin de devancer l'arrivée des Sauvages et de s'assurer le choix des fourrures les plus appréciées. Le gouverneur et l'intendant accordaient aussi, en guise de récompense, des **congés** (V. ce mot) officiels et limités. La population coloniale se vit ainsi décimer par cet exode; les bras sont ravis à la culture du sol et à la défense des frontières et, conséquence plus déplorable, conformément aux véridiques **Relations**, ce fut l'ivrognerie des Coureurs et des Sauvages, accompagnée de la plus obscène immoralité. Le pouvoir ecclésiastique s'en émut le premier : il récolta l'honneur des plus inavouables calomnies et de la haine la plus implacable. Le pouvoir civil hésita, ferma les yeux, essaya parfois, par des sévérités ou des concessions, à conjurer le mal social, réunit des assemblées consultatives, puis alla jusqu'à exploiter lui-même ce procédé de rendement, appliqua les défenses royales ou les interpréta à sa façon en relâchant les sanctions.

La question de la traite est intimement liée aux expéditions des sieurs Des Groseilliers et de Radisson, de Dulhut et Le Sueur (V. ces noms), de la fondation de la Compagnie de la baie d'Hudson (1670) (V. ce mot).

Après la Guerre de Sept Ans, les Canadiens en général durent abandonner le commerce des fourrures auquel ils se livraient dans le sud; jusqu'en 1771, les Anglais s'occupaient à retrouver les anciennes routes de l'Ouest. Dix ans après, s'ouvre une période de lutte intense entre les Compagnies de pelleteries, celle du Nord-Ouest, celle X-Y, celle de la baie d'Hudson (V. ces noms), laquelle concurrence dura jusqu'à la fusion de 1821.

Depuis 1859, date où la Compagnie d'Hudson devint une simple Société, dépourvue de tout privilège, de grands changements se sont produits dans le commerce des fourrures. Les voies ferrées se sont multipliées, les vapeurs sillonnent lacs et cours d'eau : nouvelle concurrence dans l'étendue du pays, siégeant surtout à Edmonton, à Winnipeg aussi, puis à Montréal. Durant la grande guerre, cet important marché passa de Londres aux Etats-Unis. Sur 5.100.000 dollars de pelleteries brutes exportées en 1914 en Angleterre ou aux E.-U., Londres en reçut 3 millions; en 1919, sur 13 millions, la part de l'Angleterre tombait à 3.700.000.

Vers la fin de la guerre, l'on tint à Montréal une vente aux enchères qui disposa de 949.565 pièces de pelleteries, au prix de $ 5.057.114; une autre en 1927 : 1.344.212 pièces, au prix de $ 6.273.755. Des enchères eurent aussi leur vogue à Winnipeg et à Edmonton. Une industrie annexe est celle de la préparation et de la teinture des peaux: en 1926, 11 établissements en traitèrent 5.444.739.

L'avance de la culture vers les nouvelles régions a repoussé au loin les animaux à fourrure, ainsi que le perfectionnement des méthodes de capture. On a dû interdire la chasse à la martre de Russie, au chinchilla de Bolivie, au castor canadien : mais on constate néanmoins une décroissance de ce gibier. Afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle, le commerce se vit dans la nécessité d'encourager l'usage des peaux d'animaux domestiques, les baptisant de nouveaux noms. Depuis 40 ans environ, le mouton et l'agneau de Perse, d'Astrakan, sont devenus d'un usage commun : il existe au Canada, surtout dans l'Alberta, plusieurs établissements d'élevage de l'agneau de caracul. De tous les animaux existant à l'état sauvage, le renard semblait le plus facile à domestiquer, puisqu'il s'accommode le mieux de la présence de l'homme. Des parcs adaptés à l'élevage du renard en captivité furent créés après 1890; ils se sont multipliés par l'introduction de clôtures en treillis de fils de fer. Successivement, d'autres animaux ont été domestiqués, mais avec moins de succès que le renard : à savoir le raton laveur, le vison, la martre, la mouffette, le rat musqué, le castor.

Dans toutes les Provinces, la chasse aux animaux à fourrures est réglementée, la plupart des espèces sont protégées à certaines saisons : chasse et traite se font sur permis spécial, qui est un revenu direct.

Les statistiques du commerce des fourrures relèvent en 1927 : le nombre et la valeur : peaux, 4.289.233; prix, $ 18.864.126; les animaux préférés : castor, 111.707; belette, 482.210; renard rouge, 90.745; argenté, 12.494; blanc, 35.026; zibeline, 36.940; vison, 156.658; rat musqué, 1.774.954; lapin, 1.234.850.

Bibl. — P. Tailhan, *Mém. Nic. Perrot*, Paris, 1854; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.* (trade), t. 73, Cleveland, 1903; Ann. du Can., Ottawa, 1929.

TRAPPISTES (V. Cisterciens).

TREMBLAY (Jean-Henri) (1665-1747), prêtre du Séminaire et procureur de la corporation épiscopale à Paris.

Ordonné sous-diacre, il vint au Canada, en 1687, dans le dessein de remplacer M. Foulques au petit séminaire. Il fut ordonné prêtre par Mgr de Saint-Vallier dans la chapelle des Ursulines, en septembre 1689, en présence de Mgr de Laval et de 18 prêtres du Séminaire. Succédant à l'abbé Gricourt, mort le 14 août 1691, il fut nommé, l'année suivante, procureur de l'évêché à Paris : il venait de se faire agréger au Séminaire des Missions-Etrangères de la capitale. Il remplit les fonctions de procureur avec succès jusqu'en 1728, lorsque ses infirmités, et la perte presque complète de la vue, l'obligèrent de donner sa démission. Il mourut en 1747. Il avait desservi Saint-Pierre d'Orléans (1689-1692).

Il laissait une précieuse correspondance, en partie encore inédite. C'est à lui que le serviteur de Mgr de Laval, M. Houssard, adressa un mémoire relatif à sa vie, à son décès, à ses vertus. Le Bureau des Archives a reproduit ses lettres de l'année 1695.

Bibl. — A. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1901; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1887; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

TREMBLAY (Rémi) (1847-1926), soldat, capitaine, voyageur, publiciste et homme de lettres.

La famille s'établit vers le milieu du XVII[e] siècle aux environs de Contrecœur sur une terre, qui constitua en 1672 le fief **Tremblay**, dépendant de la seigneurie de Gaultier de Varennes. François-Xavier, son père, natif de Contrecœur, avait fait le coup de feu avec les patriotes de 1837 à Saint-Denis-sur-Richelieu. Rémi naquit le 2 avril 1847 à Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe.

Agé de quinze ans, il s'enrôlait dans le 14[e] régiment d'infanterie du Massachusetts et faisait la campagne de Sécession : son dessein était de rejoindre l'armée française qui combattait alors au Mexique. Mais il fut détenu, durant six mois, prisonnier militaire à Libby; il réussit à s'évader au moment où l'on opérait l'échange des détenus entre les troupes du Nord et celles du Sud : il rentra au pays.

Après un stage de quelques années à l'école militaire de Montréal, il fit la campagne fénienne et devint capitaine du 53[e] régiment de Sherbrooke. Aussi bien, en 1914, il offrira ses services à l'armée canadienne. Amateur de pérégrinations, il avait deux fois fait le tour du globe et en a laissé le récit. Journaliste, il écrivit dans le **Courrier de Montréal**, surtout au sujet de Louis Riel : il composa en sa faveur un poème intitulé **Les Chevaliers du Nœud coulant**; ce qui amena sa destitution en 1887 du service des traductions parlementaires. En 1885, il avait fondé à Fall-River (E.-U.) la Ligue des Patriotes. Revenu au journalisme, il fut, à tour de rôle, rédacteur à la **Justice** de Québec, fondateur de l'**Indépendant** de Montréal et rédacteur-propriétaire de **l'Indépendant** de Fall-River, d'où il passa à la direction de **l'Opinion Publique** de Worcester.

En 1896, il revint au Canada, entra en 1897 à la bibliothèque du Parlement, fut attaché au Hansard et ensuite à la traduction des Livres Bleus : il était sous-chef, quand

il prit sa retraite en 1923. Il a été l'un des fondateurs du Club littéraire d'Ottawa, où il se distingua par ses brillants succès littéraires.

Voyageant pour sa santé, M. Tremblay est décédé à Pointe-à-Pitre, île de la Guadeloupe (Antilles françaises), le 31 janvier 1926. *Il avait épousé, en 1868, Julie Lémery* qui lui donna trois fils : **Emile**, décédé à Ottawa en 1901; **Eugène**, à New-York en 1904; **Jules**, homme de lettres et fonctionnaire civil au Parlement. En 1897, il se remaria à Alida Charlebois, décédée à Montréal le 25 février 1925.

Son œuvre littéraire comprend les ouvrages suivants : 1° **Caprices poét.** et **Chans. satiriques**, Montréal, 1883; 2° **Un Revenant**, épisode de la guerre de Sécession, 1884; 3° **Coups d'ailes et Coups de bec**, 1888; 4° **Boutades et Rêveries**, 1893; 5° **Vers l'Idéal**, poésies, 1913; 6° **Pierre qui roule**, roman de mœurs, 1923; 7° **Contre le Courant**, roman, 1926; 8° **Le Pèlerinage can. à Amsterdam**, 1925; 9° **Voy. autour du monde**, 1926.

Bibl. — *Le Droit*, journ. quot., 1er février 1926, Ottawa.

TREMBLAY (Jules) (1879-1927), fils du précédent, journaliste, homme de lettres, secrétaire d'Associations diverses, conférencier.

Né à Montréal le 5 juillet 1879, il fit un brillant cours d'études secondaires et s'attacha au journalisme, dès 1896, collaborant d'abord à des feuilles anglaises de la Nouvelle-Angleterre. Puis il écrivit successivement ou simultanément dans le **Canada français** de Saint-Jean, **la Patrie**, **la Presse**, **le Devoir**, **le Herald** de Montréal, **le Temps**, **le Citizen**, **le Journal d'Ottawa**, **la Justice** dont il fut le fondateur et le rédacteur en chef. Il a su mener de front plusieurs secrétariats, ceux entre autres de l'Ecole littéraire, du Conservatoire national de diction et d'élocution, du Comité de fondation et de développement de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, du Comité Dollard, de la Société nationale de gymnastique qu'il représentait au Vatican en 1908.

Réintégré à Ottawa en 1911, M. Tremblay devint secrétaire de l'Association naissante d'Education de l'Ontario (1911-12), de l'Alliance française (1914-15), du Comité ontarien de l'Université catholique de Montréal (1920), de la campagne d'assistance de l'Hôpital-Général (1921); secrétaire général de l'Association des Auteurs canadiens (1923-1925), et l'un des quatre fondateurs de la Société technologique de langue française d'Ottawa, et membre du comité littéraire de l'Institut canadien; président jusqu'à son décès du Club littéraire canadien-français de l'Université d'Ottawa, etc. Homme d'études les plus variées, il maniait les langues française et anglaise avec une merveilleuse aisance et une correction impeccable.

M. Tremblay est décédé subitement le 28 novembre 1927, à Ottawa. Il occupait la charge de traducteur français en chef de **l'Ordre du Jour** à la Chambre des Communes. Décoré des palmes académiques, docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa, il venait d'être promu officier d'Académie par le ministre de l'Instruction publique de France. Il a laissé une série assez considérable de livres et de brochures en prose et en vers. Poèmes : **Des mots, des vers**, Montréal, 1911; **Du Crépuscule aux Aubes**, Ottawa, 1917; **Les Ferments**, ib., 1917; **Aromes du terroir**, ib., 1918; **Les Ailes qui montent**, ib., 1918. Prose, **Le Français en Ontario**, Montréal, 1913; **Une Opinion sur la Litt. can. fr.**, Ottawa, 1913; **La Sépulture d'Etienne Brûlé**, ib., 1915; **Le Foyer**, ib., 1920; **La Vente de la Poule noire** : anecdote, ib., 1920; **l'Hôpital public d'Ottawa**, ib., 1921; **Trouées dans les Novales**, ib., 1921; **Sainte-Anne d'Ottawa**, ib., 1925; **Autour du roman** : Les Anc. Canad., Manchester, 1926.

Bibl. — *Le Droit*, journ. quotidien d'Ottawa, 28 novembre 1927.

TREMBLEMENTS DE TERRE, oscillations plus ou moins fortes du sol, accompagnées de phénomènes météorologiques.

Le premier, que l'histoire a consigné, eut lieu à Québec le 5 février 1663, sur les cinq heures et demie du soir. Le temps était fort calme et serein, lorsqu'on entendit un bourdonnement épouvantable, comme le bruit d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés avec vitesse et impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt réveillé l'attention que l'on entendit sous terre et sur terre, et de tous côtés, comme une confusion de flots et de vagues qui inspirait de l'horreur. L'on entendait de toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Une épaisse poussière volait de tous côtés; des portes s'ouvraient d'elles-mêmes, les autres se fermaient. Les cloches des églises et les timbres des horloges sonnaient tout seuls; et les clochers, aussi bien que les maisons, étaient agités comme des arbres au grand vent : et tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murailles qui se fendaient et d'animaux domestiques qui hurlaient, dont les uns sortaient des maisons, les autres y entraient. En un mot,

tout le monde était si effrayé que l'on croyait être à la veille du Jugement, puisque l'on en voyait les signes (V. **Marie de l'Incarnation**).

Ce tremblement effroyable et surprenant dura environ deux miserere (Journ. des Jésuites). L'Ursuline ajoute que, au moment du second choc, vers les huit heures du soir du 5 février, les Sœurs étaient rangées dans leurs stalles au chœur, récitant debout le Venite des matines : la secousse fut si violente qu'elles se trouvèrent prosternées à genoux. Quand on arrivait à la fin de la journée, on se mettait dans la disposition d'être englouti la nuit en quelque abîme : et, le jour venu, on attendait la mort, ne voyant pas un moment assuré à la vie; en un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel. Et tant de personnes, qui ne s'étaient pas laissées émouvoir par l'excommunication frappant les vendeurs de spiritueux, se sont amollies et changées en un moment.

Le Père Lalemant écrit dans sa **Relation** que, durant les deux dernières années, les Sauvages enivrés se mettaient à nus et réduisaient leurs familles à la mendicité, allant jusqu'à vendre leurs propres enfants, pour avoir de quoi contenter leur passion enragée de boire; on perdit en un mois les travaux et les sueurs de dix et vingt années. Le tremblement dura sept mois, à des intervalles plus ou moins prolongés. D'autres tremblements se sont produits dans la suite jusqu'à nos jours, mais n'ont amené aucun cas de mortalité, en dehors de dégâts matériels.

En 1664, secousses sismiques à Tadoussac et à la Malbaie; en 1668, au Cap-Tourmente avec dégâts; en 1672, à Tadoussac, légèrement; en 1732, à Montréal, 300 maisons endommagées, une fille tuée, plusieurs personnes blessées; en 1744 et en 1784, à Québec, surtout en 1791 durant quarante jours avec peu de démolitions; en 1831, à Québec, Beauport, baie Saint-Paul, Kamouraska avec murs lézardés, sans grands dégâts; en 1853, dans toute la Province, léger; en 1860, cheminées renversées à la baie Saint-Paul, à la Rivière-Ouelle; en 1864, frayeur seulement à Québec; mais plus fort en 1866; en 1870, tout le long de l'arête des Laurentides, à Kamouraska, Rivière-Ouelle, Baie Saint-Paul, Québec, dégâts considérables; en 1874, détonations à Saint-Basile, comté Portneuf, au Cap-Santé, à Saint-Alban, à Saint-Raymond; en 1877, forte secousse dans toute la Province; en 1880, à Ottawa et en bas du fleuve; en 1885, par toute la Province; en 1887, à la Petite-Rivière, un coup semblable de tonnerre; en 1893, violent à Montréal avec bris de vaisselle et effondrement d'une maison; en 1898, secousses à Sainte-Anne-de-la-Pocatière; en 1902, à Québec; en 1906, à la Baie Saint-Paul; en 1907, à la Malbaie; en 1925, fortes secousses dans la Province, le 27 février, et dégâts en bas de Québec jusqu'à la Baie Saint-Paul, sur les deux rives du Saint-Laurent.

Bibl. — *Relat. des Jés.*, Québec, 1858; J.-B. Ferland, *Cours d'Hist.*, t. I, ib., 1861; *Les Ursulin.*, t. I, ib., 1863; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Bull. de la Soc. de Géogr.*, de Québec, 1925.

TRENCH (Sir Robert Le Poer) (1782-1824), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

La famille était d'origine française, tirant son nom de la seigneurie de La Trenche, dans le Poitou. L'ancêtre quitta la France vers 1575 et se réfugia dans le Northumberland (Angl.). Son petit-fils émigra en Irlande et acheta une propriété dans le Golway.

Robert naquit en 1782, entra dans les troupes comme enseigne au 15e régiment d'infanterie le 14 mars 1800, devint lieutenant le 9 décembre suivant, capitaine le 15 mai 1803, major le 25 décembre 1806, lieutenant-colonel le 28 janvier 1808, colonel le 4 juillet 1814. Il servit en Espagne, au Portugal, en France sous Wellington. Le 2 janvier 1816, il reçut le titre de compagnon du Bain; puis, chevalier, en 1819.

Durant son commandement des troupes au Nouveau-Brunswick, il fut administrateur du gouvernement civil, du 30 avril 1819 au 1er du même mois 1823 : il mourut l'année suivante. Il avait épousé, en 1803, Laetitia Suzanna, fille de Robert, baron de Clonbrock, qui lui donna un fils et quatre filles.

Bibl. — Burke's *Peerage*, 1863; Army lists; Roy. Mil. Cal., IV; Arch. can., série M, vol. 591, Ottawa.

TRENT (Affaire du), épisode survenu en mer entre les capitaines de deux steamers, l'un américain, l'autre anglais. — **Trent**, rivière qui prend sa source dans le comté Stafford, en Angleterre.

Au cours de la Guerre de Sécession, au mois d'octobre 1861, le capitaine Charles Wilkes interceptait en mer le **Trent**, vapeur britannique faisant le courrier de la Havane en Europe; il y opéra l'arrestation de deux commissaires confédérés se rendant en France, MM. Mason et Slidell, et passagers du bord. Tous deux furent débarqués à Boston et incarcérés au fort Warren et ne furent mis en liberté que le 1er janvier 1862, sur l'injonction formelle du Cabinet de Londres. Le Secrétaire d'Etat Seward cédait ainsi à l'adoption de la doctrine américaine, qui rejette le **droit de visite** en mer.

Cet incident suscita un grand émoi; le conflit parut imminent entre la République

et la Grande-Bretagne. Les apparences semblaient présager une nouvelle invasion du Canada. La conséquence en fut une plus étroite réorganisation de la milice, en prévision de toute éventualité de ce genre.

Bibl. — The Enc. Americana, New-York, 1904; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

TROIS-RIVIERES (Les), aujourd'hui ville de la Province de Québec, au confluent du Saint-Maurice et du Saint-Laurent, à 82 milles de Québec et à 92 de Montréal.

Le 5 octobre 1535, Jacques Cartier, revenant de l'île du Mont-Royal, « vint poser en travers d'une rivière qui vient devers le nord et se jette dans le fleuve Saint-Laurent: à l'entrée, il y a quatre petites îles pleines d'arbres : on nomma la rivière **La rivière de Fouez.** Ce mot dérive de **fidem,** devenu **feid, fei, foi.** Les Bretons disent encore, dans leur langue, **Feiz** ou **Fouez.**

En 1600, Dupont-Gravé navigua de France au Canada, au compte de M. Pierre Chauvin (V. ce nom), et *visita les mêmes parages.* M. Sulte affirme avec raison qu'il donna à la rivière Fouez l'appellation de rivière des **Trois-Rivières,** où il trafiqua avec les Algonquins. Le 27 juin 1603, Champlain, compagnon et ami de Pont-Gravé, remonte à son tour le fleuve en amont de Québec « jusques aux Trois-Rivières », sans mentionner qu'il applique ce nom aux trois chenaux formés par six îles, « trois desquelles sont fort petites et les autres de quelque cinq ou six cents pas de long ». Mais il y en a une proche du Saint-Laurent « qui serait à son jugement un lieu *propre pour habiter* ».

Jusqu'en 1634, nulle habitation ne se fit aux Trois-Rivières. Mais sur ordre de Champlain, le sieur de La Violette (V. ce nom) entreprit d'y ériger un fort que le gouverneur de Québec alla visiter en personne. Les missionnaires l'y accompagnent et reçoivent quelques perches de terre pour leur installation. Les indigènes y viennent faire la traite. Les Français s'y établissent en 1635-1636 : c'étaient les familles : Godefroy, Le Neuf, Pepin, Lafond, Dodier, Isabelle, Sauvaget et Hertel. Dans la suite, l'histoire des Trois-Rivières s'identifie avec celle de ces colons et des gouverneurs de la place.

Après les fondateurs viennent les gouverneurs, selon le recensement de M. Benjamin Sulte : François de Champflour (1639-42 et 1643-45); Jacques Le Neuf de La Poterie (1645-48 et 1650-52); Duplessis-Bochard (1651-52); Pierre Boucher (1653-58); Jacques Le Neuf (1658-62); Pierre Boucher (1662-67); René Gaultier de Varennes (1669-1689); Louis de Galiffet (1690-91); Claude de Ramezay (1691-99) ; François Provost (1699-1702); M. de Crisafy (1702-09); M. de Galiffet (1709-14); Charles Le Moyne de Longueuil (1720-24); François Desjordis de Cabanac (1725-27); Jean Bouillet de La Chassaigne (1727-30); Dubois Berthelot de Beaucours (1730-33); Pierre Rigaud de Vaudreuil (1733-42); Michel Bégon (1742-48); François Rigaud de Vaudreuil (1748-57); Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil (1757-60) (V. ces noms).

Après la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, le colonel Burton est nommé lieutenant-gouverneur jusqu'au 5 mai 1762 et revint en 1763, ayant eu comme suppléant le colonel Haldimand, qui lui succéda en 1764. La charge fut abolie en 1765. — Au Cap-Breton, une localité portait aussi le nom de **Trois-Rivières.**

Le **Bulletin des Recherches historiques** a consigné le nom des lieutenants-généraux, des juges, des grands voyers, des shérifs, des maires et autres officiers civils des Trois-Rivières.

Bibl. — B. Sulte, *Hist. des Trois-Rivières,* Montréal, 1870; Bull. des R. h., table gén., 1925.

TROIS-RIVIERES (Séminaire des), institué en vue de l'enseignement classique, en faveur des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique.

La fondation eut lieu en 1860, sur les instances du député-maire, J.-E. Turcotte; le 19 mai, il obtenait de la législature un acte d'incorporation et, le 4 juin, la Corporation civile était formée. Mgr Cooke, qui avait d'abord prudemment hésité, inaugura l'œuvre le 6 septembre, en la plaçant sous le vocable de Saint-Joseph. Les débuts appelaient la constance héroïque des organisateurs. Les édifices du **Platon,** d'origine française, avaient été transformés en casernes anglaises; il fallait les rendre habitables et salubres en l'espace de quelques mois. Le personnel comprenait six ecclésiastiques de Nicolet, mis sous la direction de l'abbé J.-E. Panneton et enseignant à environ 100 élèves. L'œuvre endettée périclita jusqu'en 1864.

Une réunion publique à l'Hôtel-de-Ville amena une souscription immédiate de 2.000 piastres. Le 5 mai 1867, la Corporation acheta un terrain pour la somme de 3.500, laquelle, grâce à l'activité de l'abbé C.-F. Baillargeon, curé de la cathédrale, fut investie l'année suivante. En 1870, se terminait le bail du Platon et le gouvernement s'obstina à le reprendre. En 1871, l'on décida la construction sur le terrain Barnard acquis; et, en attendant l'achèvement en 1875, le bail fut continué. Le 19 mars 1874, Mgr Laflèche érigea canoniquement le collège en séminaire diocésain; en janvier, la charte initiale avait

été amendée par un acte de la législature. En 1863, la maison s'était affiliée à l'Université Laval. En 1903, le séminaire s'enrichissait d'une chapelle. En 1916, une aile nouvelle a agrandi le local pour 450 élèves.

En 1927, les édifices étant devenus encore trop exigus, pour la demande des étudiants toujours plus nombreux, on décida la construction d'un vaste immeuble des plus modernes destiné à recevoir les élèves, tandis que les anciens locaux seraient affectés au Grand Séminaire et à la résidence des prêtres. Cette entreprise touchait à sa fin quand un désastreux incendie vint réduire en cendre le vieux séminaire, le 16 novembre 1929. Les pertes sont immenses et quelques-unes (dont la riche bibliothèque de 40.000 volumes) vraiment irréparables.

Bibl. — *Alman.* de L'Action Cath., Québec, 1924; *L'Action Cath.* nov. 1929.

TROUVE (Claude) (1644-1704), prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire, aumônier.

Né à Tours en 1644, il entra au séminaire de Saint-Sulpice et fut envoyé au Canada. Le 27 juin 1667, il débarquait à Québec avec l'abbé de Fénelon, y fut ordonné diacre le 24 septembre et prêtre le 10 juin 1668. La même année, tous deux reçurent la mission de fonder une résidence à la baie de Kenté ou Quinté en vue de l'évangélisation; il en a laissé le récit fort intéressant. Le missionnaire y exerça son zèle, de 1668 à 1680 (V. Soc. Hist. de Montréal, 1858).

Repassé en France en 1682, il revint au Canada en juin 1685 avec l'abbé de Saint-Vallier. L'année suivante, il est envoyé avec son confrère l'abbé Geoffroy (V. ce nom) aux missions de l'Acadie. On le trouve à la cure de Beaubassin, de 1686 à 1690. C'est à lui que M. Tronson, Supérieur général à Paris, aurait voulu confier la fondation d'un séminaire dans ces régions; l'occasion favorable ne se présenta point, en raison des invasions anglo-américaines. Le missionnaire desservit aussi Cobequid, Petcodiac, Chipoudy. Lui aussi est enlevé par Phipps qui l'emmène prisonnier à Boston, puis à Québec durant le siège; l'échange de prisonniers lui donna la liberté. Mgr de Saint-Vallier le garda durant quatre années pour desservir ses communautés religieuses. Puis il retourna à Port-Royal en 1694. En 1704, il mourut à Chedabouctou, « où, écrit l'abbé Casgrain, de pauvres pêcheurs furent témoins de ses derniers moments ».

Bibl. — H. Casgrain, *Les Sulp. en Acadie*, Québec, 1897; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, t. I, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; S. Marion, *Relat. des Voyageurs fr.* Paris, 1923.

TROYES (Pierre, chevalier de) († 1688), lieutenant, capitaine d'infanterie, commandant. — **Troyes**, ville de l'Aube, en Champagne.

Sa carrière antérieure est restée inconnue. Le 5 mars 1685, le roi lui octroyait la commission de capitaine d'une compagnie dans les troupes du détachement de la Marine servant au Canada; c'était un renfort de 500 soldats qui suivaient le gouverneur de Denonville; le contingent débarqua en rade de Québec le 1er août. Le 12 février 1686, le gouverneur intimait des instructions « au sieur de Troyes pour aller occuper des postes sur les côtes de la baie du Nord (Hudson) » (V. I. Caron, **op. cit.**). L'on mit sous son commandement 100 hommes, dont 30 réguliers, 70 Canadiens, et des guides indigènes.

D'après son **Journal et Relation de Voyage du Nord**, l'aumônier était le Père Silvy, le sieur de Sainte-Hélène lieutenant, le sieur d'Iberville, lieutenant en second, le sieur de Maricourt major, le sieur de La Noue aide-major, le sieur Lallemand (V. ces noms), commissaire des vivres et navigateur propre à commander un vaisseau au besoin. L'expédition quitta l'île de Montréal le 20 mars, remonta le cours de la rivière Ottawa, s'étant répartis en trois escouades qui subirent les diverses péripéties du trajet (V. ib.).

Le 20 juin, le parti arrive au fort anglais **Monsipi**, l'attaque sur-le-champ et s'en empare à l'improviste. Les premiers jours de juillet, le fort **Rupert** est enlevé d'assaut et un voilier à l'ancre est capturé. Le 26 du même mois, les assaillants contraignent les défenseurs du fort **Albany** à capituler; en raison de la fête, ils l'appellent fort **Sainte-Anne** et ne laissent plus aux Anglais dans la baie que le fort **Bourbon.** Le 10 août, M. de Troyes remet le commandement à M. Pierre d'Iberville et redescend à Québec, avec le drapeau anglais qu'il offre en ex-voto à la Bonne Sainte-Anne de Beaupré, au mois d'octobre.

Le 10 novembre, M. de Denonville mandait au ministre le succès de l'expédition, ajoutant que si l'on avait mis un homme (autre que Bermen de La Martinière) à la tête du détachement canadien que l'on y envoya (à Bourbon), il y a trois ans (1684-1685), les Anglais en seraient dehors. Le lendemain, il écrivait encore : « Le sieur de Troyes est le plus intelligent de nos capitaines; il a l'esprit tel qu'il faut pour avoir tous les ménagements nécessaires pour commander aux autres; on ne saurait avoir une meilleure conduite que celle qu'il a eue dans cette entreprise, car il lui a fallu du savoir-faire pour tirer des Canadiens les services

qu'il en a eus et pour les mettre dans l'obéissance. »

Le chevalier passa l'hiver à Québec. Au printemps, à la tête d'une compagnie de réguliers, il remontait le fleuve avec le gouverneur qui allait porter la guerre au pays des Tsonnontouans. Le 17 juin, les troupes sont en marche. M. de Vaudreuil, commandant, a sous ses ordres les capitaines d'Orvilliers, Saint-Cirque, de Troyes et de Valrennes. Après avoir châtié les barbares, M. de Denonville s'arrêta à Niagara, où il construisit un fort et en donnant le commandement à M. de Troyes (31 juillet), avec cent hommes de garnison. Par malheur, le commissaire des vivres n'avait déposé au fort que des aliments avariés. Le scorbut vint sévir avec d'autres maladies; la mortalité fut énorme. Le commandant lui-même fut emporté, le 8 mai 1688, par le terrible fléau. Au printemps un parti de secours, envoyé de Frontenac pour ravitailler la place, n'y trouva plus que « trois officiers et quatre soldats se portant bien, et cinq ou six moribonds ».

« Ils nous apprirent, écrit M. de Catalogne, qu'on attribuait à M. de Troyes la principale cause de la maladie en ce que, dès l'automne, il avait retranché les vivres, refusé de tuer une vache qu'il avait; que, par ce moyen, on aurait eu le foin qui lui était destiné pour mettre dans les paillasses des soldats contraints de coucher par terre. Cette dureté détermina toute la garnison à former une sédition, c'est-à-dire d'égorger le commandant et quelques autres officiers, de qui ils n'étaient pas contents, et voulaient s'élire un commandant pour les conduire chez les Anglais, à la Nouvelle-York. De toute la garnison il n'y eut que trois, qui ne voulurent pas être de la partie. La veille que l'exécution devait se faire, un gros parti d'Iroquois se présenta devant le fort, qui de loin firent quelques escarmouches et tinrent la garnison en haleine pendant quelques jours; cela fit ralentir leur dessein; et plusieurs tombèrent malades; ce qui fit rompre le projet. »

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Iv. Caron, *Le Chev. de Troyes*, Beauceville, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1825.

TRUTCH (Sir Joseph William) (1826-1904), ingénieur civil, commissaire des Terres et Travaux, inspecteur général, lieutenant-gouverneur de la Colombie.

Fils de William, avocat et secrétaire à Saint-Thomas de la Jamaïque, et de Charlotte, fille de Joseph Barnes qui y était magistrat, il naquit en 1826 à Ashcot, comté de Somerset, en Angleterre. Il fit ses études à Exeter et y obtint le diplôme d'ingénieur civil. En 1849, il suit les chercheurs d'or en Californie; puis il y exerça sa profession, ainsi que dans l'Orégon, jusqu'en 1856. Il fut ensuite architecte dans l'Illinois et se rendit en 1859 en Colombie. Là, il construisit la route de Yale à Cariboo et il jeta un pont sur le Fraser.

En 1864, on le nomma commissaire des Terres et Travaux, et peu après inspecteur général et membre du Conseil exécutif. En 1870, il fut un des délégués, chargés de régler à Ottawa les termes de l'union de la Colombie avec les Provinces confédérées : l'année suivante, on le promut lieutenant-gouverneur : il le fut jusqu'au 16 juillet 1876. En 1877, il fut nommé chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Retiré alors dans la vie privée, il mourut à Londres le 4 mars 1904. En 1855, il avait épousé Julia Elizabeth, fille de Louis Hyde, de New-York.

Bibl. — Can. Parl. Comp., 1873; J. Gosnel, *Brit. Col. Year Book*, 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; F. W. Howay et E. O. Schofield, *Brit. Colombia*, 4 vol., Vancouver, 1914.

TSONNONTOUANS (**Senacas** en anglais), nom de l'une des Cinq Nations iroquoises, située dans la région qui sépare les lacs Seneca et Canandaïgua et qui s'étend à l'ouest de la rivière Genesee.

En 1615-16, les Hurons, accompagnés de Champlain et de quelques Français, descendent assiéger sans succès leur principal village palissadé. Vers 1660, émigrant à l'ouest du lac Erié et des Alléghanis en Pennsylvanie, la tribu compte, en 1672, de 12.000 à 13.000 âmes et est disséminée en quatre gros bourgs : **Tontiacton, Gannanata, Gandagan, Gannagaro.** Les missionnaires Jésuites établirent dans leur Canton trois missions : la Conception au premier bourg, Saint-Michel au second, Saint-Jacques au troisième.

Le nombre des clans ou partis a varié suivant les conjonctures politiques : huit députés les représentaient aux conventions fédérales. Ennemis irréconciliables des Hurons, ils repoussent toutes leurs incursions et finissent par les anéantir. En 1622, Hurons et Algonquins les implorent; la paix est ratifiée en 1624 par la Confédération entière. Mais trois ans après, elle est rompue par les bravades de quelques étourdis Algonquins; aussitôt la guerre à mort poursuit les Français et leurs alliés. Une trêve de cinq ans a lieu en 1634-39. En 1641, les hostilités reprennent plus violentes et ne cessent qu'avec l'extermination et l'exil des Hurons en 1649. En 1651, la tribu des **Neutres** ou **Petun**, et, en 1656, celle des Eriés subissent la même

infortune, comme d'autres peuplades voisines plus faibles.

En 1701, ils signent à Montréal les clauses de la paix générale.

Au XVIII[e] siècle, les Français réussissent à s'en faire des amis. Plus tard, ils épousent la cause des Anglais. Leurs descendants, au nombre de 2.800, habitent encore l'Etat du New York. Quelques-uns, 220 seulement, se sont associés au groupe de Brandford dans l'Ontario.

BIBL. — *Handbook of Ind.*, Ottawa, 1913; *Relat. des Jés.*, Québec, 1858; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. II, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

TULLY (Sydney Strickland) (1860-1911), peintre de portraits.

Fille aînée de Kivas Tully, architecte et ingénieur civil, et de Maria Strickland, elle naquit à Toronto en 1860, y reçut son éducation et manifesta ses goûts pour la peinture. Elle se fit l'élève de W. Cruikshank et du professeur Legros. En 1886, elle va étudier à Paris sous Benjamin Constant, puis à Londres et à New-York.

Elle exposa elle-même aux Salons annuels, à l'Académie Royale, à Chicago; son talent se fit surtout remarquer dans les portraits et les sujets de genre. A Saint-Louis (Miss.), elle mérita la médaille pour **The Twillight of Life**, qu'elle a légué au Musée de Toronto, ainsi que le portrait de Goldwin Smith à l'Université Cornell. Elle est décédée à Toronto, le 18 juillet 1911.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men and Women*, Toronto, 1912; Can. and Prov., t. 12, *ib.*, 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.ibid.*, 1926.

TUPPER (Sir Charles) (1821-1915), docteur en médecine, homme politique, premier ministre et chef du parti conservateur, baronnet.

Thomas, son ancêtre, un enthousiaste Puritain, émigra d'Angleterre en Amérique en 1635; il se voua aussitôt à la conversion des indigènes. L'un de ses fils, nommé Eliakim, émigra à son tour du Connecticut, en 1763, et vint s'établir sur les terres des Acadiens déportés, situées dans le comté King, en Nouvelle-Ecosse. Charles, son fils, né à Cornwallis le 6 août 1794, ordonné ministre baptiste en 1817, pasteur de son Eglise durant 63 ans dans les Provinces maritimes, épousa Miriam, fille de James Lokhart et veuve de John Lowe, en 1818, et en eut trois fils; étant ministre, il édita **Baptist Magazine** (1832-36) et fut l'auteur de **Scriptural Baptism** et d'autres ouvrages théologiques (Halifax, 1850).

De cette union naquit l'homme d'Etat si remarquable, Charles, le 2 juillet 1821, qui étudia les lettres à l'Académie Horton de Wolfeville et la médecine à l'Université d'Edimbourg, en Ecosse. En 1843, il conquit le diplôme de docteur et celui de chirurgien au collège royal, la même année. A son retour en Nouvelle-Ecosse, il exerça sa profession avec succès. Dix ans après, la politique sourit à ses desseins; de 1855 à 1867, les électeurs du comté Cumberland lui accordaient leurs suffrages comme député à l'Assemblée législative; dans cet intervalle, il occupa la charge de Secrétaire provincial (1856-60) et celle de premier ministre (1864-1867). Lorsque survint l'initiative de l'union des Provinces, il était tout désigné comme le protagoniste de la sienne aux Conférences préliminaires de Charlottetown, de Québec et de Londres. C'est lui qui répliqua aux arguments et à la campagne antifédéraliste de Joseph Howe (V. ce nom) par sa **Lettre au comte Carnavon**, imprimée à Londres en 1866. En réalité, l'adhésion de la Nouvelle-Ecosse au pacte fédéral de l'année suivante fut son œuvre personnelle.

A partir de 1867 jusqu'en 1884, il représenta aux Communes le comté Cumberland. Toutefois il ne fut pas appelé à faire partie du premier ministère de la Confédération, s'étant retiré de la combinaison avec M. D'Arcy Mac Gee pour céder le pas à M. Edward Kenny, député catholique de la Nouvelle-Ecosse.

En 1868, il contribua à déjouer dans la Province la tentative du parti opposé à la Confédération et désireux de briser l'union; il persuada M. Howe à embrasser sa cause et à entrer dans le Cabinet. Il y entra lui-même en 1870 comme président du Conseil; en 1872 et 1873, on lui attribua les portefeuilles du ministère du Revenu de l'Intérieur et de la Douane. Survint alors le fameux **Scandale du Pacifique** (V. ce mot) qu'il qualifia de **Scandale de calomnie.** De 1873 à 1878, il servit de main droite à sir John Macdonald rejeté dans l'opposition. Au retour au pouvoir du parti conservateur en 1878, ce dernier lui confia le portefeuille des Travaux Publics; et, en 1879 jusqu'en 1884, celui des Chemins de fer et Canaux, qui lui attribuait la surveillance de la construction du Chemin du Pacifique Canadien. En 1883, le gouvernement le choisit pour Haut-Commissaire à Londres, charge qu'il remplit, excepté une période de seize mois de ministère des Finances (1887-88), jusqu'en 1896. Rappelé alors au Canada, il fut élu chef du parti politique un peu avant les élections générales du mois de juin; mais il perdit son mandat électif. Chef de l'opposition, il fut battu aux élections de 1900 au Cap-Breton et il se retira aussitôt dans la vie privée.

Il mourut à Boxley Head, comté Kent, en Angleterre, le 30 octobre 1915, étant le dernier survivant des Pères de la Confédération.

En 1846, il avait épousé Frances Amelia, décédée en 1912, fille de Silas Hibbert Morse, d'Amherst (N.-E.), qui lui donna trois fils et trois filles. En 1879, on le décora du titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George et, en 1888, on le créa baronnet du Royaume-Uni. En même temps, il était docteur du collège Acadia et de l'Université de Cambridge, et de celle d'Edimbourg. En 1914, il publia à Londres ses mémoires intitulés **Recollections of sixty Years.**

Son fils cadet, sir Hibbert Charles, entra jeune dans la carrière politique, où il s'est distingué; ministre de la Marine et des Pêcheries, délégué à la Conférence de Washington entre l'Angleterre et les E.-U., à propos des pêcheries du détroit de Behring, ministre de la Justice, délégué au tribunal d'arbitrage à Paris, en 1892, au nom du gouvernement impérial, chevalier de Saint-Michel et Saint-George; il est décédé en avril 1927.

Bibl. — E. M. Saunders, *The Life and Lett. of sir Ch. Tupper*, 2 vol., London, 1916; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., ib., 1917; The Makers of Can., ib., 1911.

TURCOTTE (Louis-Philippe) (1842-78), historien et biographe.

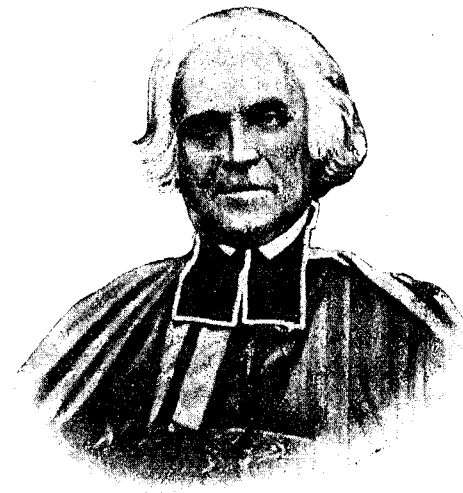
Les ancêtres de la famille **Turcault** ou **Turcot**, devenu aussi **Turcotte**, étaient originaires du diocèse supprimé de Maillezais, en Poitou, aujourd'hui en Vendée. Abel, né en 1621, épousa au Château-Richer, le 27 novembre 1662, Marie Giroux, qui lui donna neuf enfants; tous deux se transportèrent ensuite dans la paroisse de Sainte-Famille, à l'île d'Orléans. C'est dans la paroisse Saint-Jean que naquit Louis-Philippe, le 11 juillet 1842. Il fit son cours classique au petit séminaire de Québec. En 1859, un accident faillit lui coûter la vie; il tomba sous la glace qui couvrait le Saint-Laurent et resta infirme le reste de sa vie.

L'inaction physique lui inspira le goût de la lecture et l'étude de l'histoire. Il publia successivement : **Hist. de l'île d'Orléans**, Québec, 1867; **Le Canada sous l'Union**, 1871; **Sir G.-E. Cartier**, 1873; **R.-E. Caron, lieut.-gouverneur**, 1873; **Invasion du Can. et siège de Québec en 1775-76**, 1876; **Les Archives du Canada**, 1877. Il mourut à Québec le 3 avril 1878.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1883; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, *ib.*, 1867; Henri d'Arles, *Nos Historiens*, Montréal, 1921; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl., gén., 1925.

TURGEON (Pierre-Flavien) (1787-1867), prêtre, secrétaire, procureur, grand vicaire, coadjuteur, administrateur, archevêque. — **Turgon**, localité dans la Charente.

L'ancêtre familial, Charles, originaire de Saint-Jean de Mortagne au Perche, émigra au Canada vers 1663 avec son épouse Perrine Lefebvre et deux enfants, Marie-Claire, âgée de 14 ans et Jacques de 10; il s'établit cultivateur sur la côte de Beauport. Il



Mgr Turgeon.

eut quatre fils, Jacques, Zacharie, Pierre, Jean, et trois filles, Claire qui épousa Abel Sagot dit Laforge, taillandier à Québec, et ses deux sœurs qui se firent Religieuses Hospitalières. Les deux aînés se transportèrent à Beaumont, tandis que les deux autres séjournèrent à Beauport.

A la cinquième génération, Louis Turgeon, marchand de Québec, époux de Louise Dumont, eut pour fils Pierre-Flavien qui y naquit le 12 novembre 1787, fit ses études au séminaire et fut ordonné prêtre le 29 août 1810. On le nomma successivement secrétaire de l'évêché (1810-19) et du séminaire (1811-1833), procureur (1824-33), directeur du petit séminaire et assistant du supérieur, puis grand vicaire (1833-34), coadjuteur élu le 28 février, et sacré le 11 juin, avec le titre d'évêque de **Sidyme** (en Lycie) (1834-50), administrateur diocésain (1841-50), archevêque jusqu'à son décès, le 25 août 1867. En 1840, de concert avec les suffragants, il décida de convoquer une assemblée préliminaire des Conciles provinciaux. En 1852, il fut le créateur de l'Université Laval.

Le frère de l'archevêque, Louis, fut élu

député du comté Herford, du 6 août 1804 au 2 octobre 1809 et du 25 avril 1816 au 10 mars 1818, date à laquelle on le nomma conseiller législatif jusqu'à sa mort, le 26 septembre 1867.

Un autre cousin de Mgr Turgeon, nommé Joseph-Ovide, représenta le comté Effingham (1824-34), et eut un siège au Conseil législatif de 1848 à 1856, date de sa mort.

Le grand-père de l'honorable Adélard Turgeon était cousin-germain de l'archevêque de Québec. Son père Damase, fermier et négociant, avait épousé Christine Turgeon. Il est né à Beaumont le 18 décembre 1863, a fait ses études classiques au collège de Lévis et son droit à l'Université Laval. Admis au barreau le 12 juillet 1887, il est l'un des fondateurs de l'**Union libérale**, officier de l'Instruction publique de France, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre Léopold de Belgique, compagnon des Ordres Saint-Michel et Saint-George, et Victoria. Le 19 juillet 1887, il a épousé Eugénie, fille d'Etienne Samson, armateur, laquelle ne lui a pas donné de postérité.

Elu député en 1890, réélu en 1892 et 1897, on lui attribua le portefeuille de la Colonisation et des Mines sous le gouvernement Marchand (V. ce nom); celui de Secrétaire provincial et de l'Agriculture sous le gouvernement Parent (V. ce nom); celui des Terres, Mines et Pêcheries dans le ministère Gouin, qu'il remplaça durant un voyage en Europe (1907), comme Premier et Procureur Général. Il avait été réélu en 1897, en 1900, en 1904. Ayant résigné son mandat en 1907, il fut réélu contre M. Bourassa par une forte majorité; il en fut de même en 1908. L'année suivante, on le nommait président du Conseil législatif, charge qu'il a conservée depuis cette date : il est décédé le 14 novembre 1930.

Bibl. — *Nova Francia*, revue de Paris, octobre 1927; Mgr Têtu, *Les Evêq. de Québec*, 1889; J.-B. Allaire, *Dict. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Arbre généal.* de la Famille, Québec, 1919; Parl., Guide, Ottawa, 1923.

TURNER (John Herbert) (1834-1923), homme politique, ministre, agent général à Londres.

Fils de John et de Martha Turner, il naquit à Claydon, près d'Ipswick, en Angleterre, le 7 mai 1834. En 1856, la famille émigra au Canada. Herbert passa quelques années dans l'île Prince-Edouard avant de se rendre à Victoria, en Colombie, vers 1862. De 1879 à 1881, on le choisit comme maire de la ville, qu'il représenta (1887-1901) comme député à l'Assemblée législative. Il fut préposé au ministère des Finances et à celui de l'Agriculture (1887-98) et dans la suite (1899-1901) nommé premier ministre de 1895 à 1898. En 1901, le gouvernement provincial lui assigna le mandat d'agent général à Londres, position qu'il retint jusqu'à son décès dans la capitale de l'Angleterre, le 9 décembre 1923. En 1869, il avait contracté alliance avec Elizabeth Eilbeck, de White Haven, en Angleterre.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can., Men.* 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can., Biogr.*, Toronto, 1926.

TURQUETIL (Arsène-Louis-Eugène), Religieux Oblat de Marie Immaculée, prêtre, missionnaire et apôtre des Esquimaux, Préfet apostolique.



Mgr Turquetil.

Nè à Reviers (Calvados), le 3 mai 1876, il a fait ses études classiques au petit séminaire de Villiers-le-Sec et son cours de théologie au grand séminaire de Sommervieu. Entré au noviciat des Oblats à Angers en septembre 1896, il a prononcé ses vœux perpétuels à Liége en Belgique, le 15 août 1899. Ordonné prêtre à Namur le 23 décembre suivant, on lui intima pour obédience les missions de l'extrême nord du Canada, où il arriva en septembre 1900, à Saint-Pierre du lac Caribou.

En décembre 1901, suivant un parti d'In-

diens, il franchit environ deux cents lieues au nord en raquettes, par un froid au-dessous de 50° centigrades : il se gela le genou gauche et le visage; arrivé au terme, les Esquimaux, venus aux échanges de leurs fourrures si recherchées, s'étaient enfuis vers le nord-est. Durant douze ans, il travailla dans ces régions déshéritées, quand il reçut la mission de se rendre, de Montréal à la baie d'Hudson, au poste de traite de Chesterfield Inlet, après avoir pris contact en 1906 avec les Esquimaux qu'aucun missionnaire n'avait encore évangélisés.

C'est dans ce fiord, sans nulle végétation, qu'il a fondé en 1912 **Notre-Dame-de-la-Délivrande,** vocable d'un sanctuaire renommé dans le diocèse de Bayeux; en 1924, au cap Esquimau **Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus,** autre souvenir du pays natal; en 1926, **Saint-Joseph** à l'île Southampton et, en 1927, **Saint-Paul** de Baker Lake.

Le Saint-Siège a nommé Mgr Turquetil Préfet apostolique de la baie d'Hudson, le 15 juillet 1925, pour l'évangélisation des Esquimaux (V. ce nom). En 1929, mission du Sacré-Cœur fondée à Ponds Inlet.

La Préfecture comprend 9 Pères et un Frère, 150 convertis et 500 néophytes : tous Esquimaux, dont 1.300 sont Protestants et 3.050 païens. La population indienne dénombre 1.260 âmes, dont 1.040 catholiques, 250 protestants. La population totale est de 6.260.

Bibl. — R. P. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, t. III et IV, Montréal, 1922 et 1923; Can. ecclés., ib., 1928; Notes personnelles (1929).

TUSCARORAS, nom d'une tribu de la famille iroquoise, formant avec elle la Sixième Nation de même appellation. — Le mot signifie probablement **Cultivateurs de chanvre sauvage.**

Elle habitait originairement les territoires de la Caroline du Nord. En 1711, elle se composait d'environ 4.000 âmes, réparties en quinze bourgades fortifiées de palissades. Les colons anglais, leur ayant ravi jeunes gens et jeunes filles en quantité, pour les réduire en servitude et les soumettre à la main-d'œuvre, les Tuscaroras conçurent contre les blancs une mortelle aversion : ils ourdirent avec d'autres tribus voisines un complot secret, qui vouait les personnes à la mort et les établissements à une ruine totale. La lutte qui s'ensuivit dura deux ans. Le 26 mars 1713, les infortunés rebelles furent traqués dans un fort et 800 faits prisonniers. En 1722, le reste de la tribu, repoussé vers le nord, se rallia aux Cinq-Nations iroquoises.

Plus tard, pendant la guerre de la Révolution, les Tuscaroras épousèrent la cause des Treize Colonies. Quelques centaines vivent encore sur la Grande-Rivière, dans l'Ontario. En juillet 1928, ils ont proclamé leur indépendance par lettre au gouvernement fédéral et au métropolitain : problème non encore résolu.

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1904; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926; Can. and Prox., index, *ibid.*, 1917; *Le Devoir*, journ. quot., Montréal, 3 juillet 1928.

TWEEDIE (Lemel John) (1850-1917), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Né à Chatham (N.-B.) le 30 novembre 1850, fils de Joseph, cultivateur, et de Catherina Mac Garry, originaires d'Irlande, il étudia le droit et fut admis au barreau en 1871.

Elu député à la Chambre législative de 1874, il fut premier ministre et Secrétaire provincial. Nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, du 2 mars 1907 au 5 mars 1912, il mourut le 15 juillet 1917. Il avait épousé, en décembre 1876, Agnès, fille d'Alexander Loudoun, de Chatham, qui lui donna quatre fils et deux filles.

Bibl. — Can. Parl. Guide, 1911; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; G. Dent, *Dict. and Portr. Gallery*, ib., 1880.

U

UKRANIENS, habitants de l'Ukraine, vaste contrée de la Russie d'Europe; désignés aussi au Canada sous la dénomination de **Galiciens** ou de **Ruthènes** (V. ce mot).

Les premiers émigrés de cette nationalité slave abordaient au Canada en 1890. Peu après, surtout en 1896-98, un plus grand nombre se présentaient pour s'engager à la culture des sections de l'Ouest. Représentant les classes inférieures, grands, bien faits, ils se sont montrés gens laborieux, actifs, sobres, entreprenants. Provenant en majorité de la Galicie, ils étaient catholiques, soumis à l'obédience du Pontife romain : ils ne diffèrent des Latins que par leur rite propre oriental.

Durant plusieurs années, il fut impossible de répondre à leur désir de posséder des prêtres de leur rite et de leur langue. L'infatigable Père Albert Lacombe s'y intéressa vivement et entreprit deux fois le voyage à Lemberg pour combler cette lacune. Dans l'intervalle, les missionnaires du rite latin remplirent la tâche de leur mieux. En 1902, grâce à l'intervention du Saint-Siège, quatre Pères de l'Ordre de Saint-Basile de la Galicie, ainsi qu'un groupe de Religieuses ukraniennes de l'Immaculée-Conception, furent désignées pour cette œuvre des Missions, auprès de leurs compatriotes. Le nombre étant insuffisant, quelques prêtres Canadiens français passèrent au rite oriental, apprirent la langue slave et se dévouèrent à l'apostolat. De plus, des Pères Rédemptoristes de Belgique les ont imités, augmentant ainsi le contingent des ouvriers.

Sur l'initiative de Mgr Langevin (V. ce nom), l'épiscopat canadien signait une supplique, sollicitant du Saint-Père la nomination d'un évêque ukranien ou national. Né en 1877, prêtre en 1905, docteur en théologie d'Innsbruck, préfet des études au grand séminaire ruthène de Lemberg, élu le 15 juillet 1912 évêque titulaire de **Patara** (en Lycie), sacré le 13 octobre suivant à Lemberg, publié le 2 décembre, Niketas Budka fut mis en charge des Ukraniens dans tout le Canada, prit sa résidence à Winnipeg le 19 décembre, dépendant du Délégué apostolique d'Ottawa **(Ann. Pontif. cath.).**



Mgr Ladika.

L'on compte 300.000 Ukraniens dispersés dans les villes et les campagnes : Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Ontario, et des petits groupes à Montréal et à Sydney (N.-E.). Ils ont bâti 242 églises et chapelles, desservies par 44 prêtres seulement. Ils ont fondé des journaux, des écoles, des paroisses. Outre le clergé séculier, les Pères Basiliens et les Rédemptoristes exercent le ministère paroissial et prêchent des missions, même aux Ukraniens des Etats-Unis.

L'évêque réside à Winnipeg. En novembre

1928, Mgr Budka a donné sa démission. En avril 1929, il a eu pour successeur le Basilien, Basile Ladyka, qui a été sacré à Edmonton, le 14 juillet suivant, par l'archevêque ukranien de Philadelphie, Mgr Balrackzewsky : il est né en 1884, devenu profès en 1903, ordonné en 1912, installé à Winnipeg le 21 juillet.

Bibl. — A. Sabourin, *La Nouv.-Fr.*, revue, Québec, 1909; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, t. III et IV, Montréal, 1922; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

ULLOA (Antonio de) (1716-95), officier de marine, astronome, surintendant des mines, commissaire en Louisiane, amiral.

Il naquit à Séville, en Espagne, le 12 janvier 1716, s'attacha à l'étude des sciences mathématiques et naturelles, entra jeune dans la carrière de la marine de l'Etat, où il obtint le grade d'officier. En 1735, en compagnie des Français Pierre Bouguer, géomètre-hydrographe et astronome, Louis Godin et Charles-Marie de La Condamine, de son compatriote Jorge Juan, il fut chargé de déterminer, à l'Equateur et au Pérou, la figure du globe. Durant neuf ou dix ans, la mission scientifique franco-espagnole se livra à l'étude de la géographie, de l'histoire, des mœurs des habitants de ces régions tropicales, consignant leurs observations respectives, que ces savants soumirent ensuite à leurs gouvernements et aux Académies. Le rapport secret des deux Espagnols ne fut publié et traduit en anglais qu'en 1826 : **Secret Information concerning America.** A son retour, en 1744-45, don Ulloa fut pris en mer et emmené en Angleterre, où il fut élargi en peu de temps. Dans la suite, il se signala en Espagne comme un savant de renom. Il y fonda le premier laboratoire métallurgique et installa à Cadix un célèbre observatoire astronomique.

Simultanément, la Cour lui confia plusieurs missions politiques à l'étranger. En 1766, on le nomma gouverneur de la Louisiane espagnole (V. **Abbadie** et **Louisiane**). Le 5 mars, il débarqua à la Nouvelle-Orléans, en vue de prendre possession de toute la rive droite du Mississipi avec la ville comme capitale; il commandait 79 soldats et leurs officiers. La population blanche et française comptait 5.452 âmes. Le savant était un médiocre administrateur; il ne tarda pas à indisposer tout ce monde par ses violences et ses injustices. Il dépossèda M. Foucault (V. ce nom) de sa charge. Une sourde agitation travailla les esprits. Le Conseil souverain, poussé par l'opinion, se détermina à l'action. Le 29 octobre 1766, sous prétexte que don Ulloa n'avait pas pris possession légalement de la colonie, il lui intima l'ordre de déguerpir immédiatement. Le gouverneur espagnol, n'ayant sous la main qu'une poignée de combattants, se rendit à cette injonction, pour éviter toute effusion de sang. Le 1er novembre, jour de son départ, plus de 1.000 hommes armés parcourent les rues, arborant le pavillon fleurdelisé : les femmes et les enfants couraient à cet emblème national, criant **Vive le roi!** Pendant neuf mois, la Louisiane non anglaise vécut pour ainsi dire en République.

En 1769, le roi d'Espagne créa don Ulloa amiral. Celui-ci mourut dans l'île de Léon, près de Cadix, le 5 juillet 1795, ministre de la Junte du commerce. Il avait publié, en 1748, **Relacion Historica del Viaje à la Amér méridional.** et, en 1772, **Noticias Americanas.**

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1904; Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louis. fr.*, Paris, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA, Société mutuelle, catholique, canadienne française, pour assurance d'adulte et infantile, bénéfices de maladie et d'invalidité.

L'institution a pris naissance à Ottawa, en 1863, par le groupement de modestes ouvriers. Lancée d'abord, à titre d'essai ou d'expérience, avec de rudimentaires ressources de coopération mutuelle, elle a lentement progressé : l'actif net comptait $ 3.000 en 1864; $ 2.944 en 1874; $ 11.529 en 1884; $ 13.807 en 1895; $ 202.730 en 1905; $ 1.507.508 en 1915 ; $ 2.940.762 en 1925 ; $ 3.772.842 en 1928. Les bénéfices depuis la fondation montent au chiffre total de $ 6.651.151.

Ainsi, par pénibles étapes et en dépit de la multiple concurrence, l'**Union** a réussi à aboutir à l'assurance-vie, appuyée sur des bases scientifiques du calcul des probabilités et garantissant une solvabilité parfaite. Aujourd'hui elle est fière de dénombrer un ensemble de 600 succursales, disséminées dans les Provinces de l'Est, Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario. Aussi bien, en 1929, l'actif atteint un fonds de surplus de $ 4.010.072. Le nombre des adhérents est de 22.500, celui des conseils de 300 et celui des bureaux de 325. Les polices courent de 100 à 5.000 dollars et embrassent 10 genres d'émission.

Le siège principal reste toujours fixé à Ottawa, où M. Ch. Leclerc de Québec, secrétaire-trésorier et père d'une nombreuse famille, se dévoue avec des succès croissants, depuis plusieurs années.

C'est le mérite de l'**Union** d'avoir donné

naissance à l'**Association d'Education de l'Ontario** (V. ce mot). Par une insigne faveur, Pie X a accordé, sur les instances de Mgr Duhamel, aux membres de l'Union une indulgence plénière à perpétuité, le jour du Patronage de Saint-Joseph (11 décembre 1905).

BIBL. — Opusc. de Propag., Ottawa, 1928-29.

UNIVERSITES, centres d'enseignement supérieur, divisés en facultés ou groupes, qui confèrent les grades respectifs : baccalauréat, maîtrise, doctorat.

Il en existe plus d'une vingtaine, rattachées aux divers cultes ou dénominations, comprenant à discrétion les branches du savoir humain : lettres, sciences, arts, théologie, agriculture, technologie.

1. **Acadia College** — baptiste — fondé en 1838 à Wolfeville (N.-E.) par la Société d'éducation baptiste pour l'enseignement secondaire, incorporé d'abord sous le nom de **Queen's College,** érigé en Université en 1840 avec l'appellation actuelle, confié en 1851 à la Convention baptiste des Provinces maritimes, modifié dans ses statuts en 1891.

2. **Alberta** (Université de l') — non confessionnelle — créée en 1905 par un Acte de première législature, ouverte en 1908, située à Strathcona, qui fait maintenant partie de la ville d'Edmonton, entretenue par la Province.

3. **Colombie** (Université de la) — non confessionnelle — commencée avant 1914 à Point Grey, près de Vancouver, ouverte provisoirement en 1915, comprenant l'enseignement des classiques, des sciences et de l'agriculture, rétribuée par la Province.

4. **Dalhousie** (Université) — non confessionnelle — fondée à Halifax par le comte Dalhousie en 1818, incorporée en 1821 comme collège, ouverte à l'éducation en 1833, érigée avec ses statuts en 1841, fermée faute de ressources, réouverte en 1863, richement dotée en 1920 par les millionnaires E. B. Eddy, Carnegie, Rockfeller, W. Dennis, soutenue par la Province.

5. **King's College** — anglican — inauguré comme académie en 1788 à Windsor (N.-E.), ouvert aux élèves en 1790, doté d'une charte royale en 1802, transféré à Halifax et affilié à l'Université Dalhousie.

6. **Knox College** — presbytérien — établi à Toronto en 1844 par les adhérents de l'Eglise libre, en vue de la formation théologique des ministres presbytériens; affilié dans la suite à l'Université de la ville.

7. **Laval** (Université) (V. ce mot).

8. **Mac Gill** (Université) (V. ce mot).

9. **Mac Master** (Université) — baptiste — ainsi dénommée en souvenir de son fondateur, William Mac Master (V. ce nom), à Toronto, formée de l'Union du Collège Baptiste et du Collège Woodstock, de Woodstock et du Collège Moulton des jeunes filles.

10. **Manitoba** (Université du) — non confessionnelle — établie en 1877 par la confédération des collèges Saint-Boniface, Saint-John, Manitoba et sur le modèle de l'Université de Londres, conférant les divers diplômes, celui de théologie excepté, rétribuée par la Province et située à Winnipeg.

11. **Montréal** (Université de) (V. ce mot).

12. **Nouveau-Brunswick** (Université du) — non confessionnelle — fondée en 1800 à Fredericton sous le nom de **King's College,** dotée d'une charte royale en 1826, déclarée Université en 1859, entretenue par la Province.

13. **Ottawa** (Université d') (V. ce nom).

14. **Queen** (Université) — presbytérienne — fondée à Kingston (Ont.) en 1839, dotée d'une charte en 1841, ne recevant de la Province aucun subside, tenant à sa totale indépendance.

15. **Saint-François-Xavier (Université)** — catholique — collège établi d'abord à Arichat (N.-E.) en 1853, transféré au collège de ce nom en 1855 à Antigonish, où la législature provinciale lui a octroyé la faculté, en 1866, de conférer les grades universitaires.

16. **Saskatchewan** (Université de) — non confessionnelle — instituée par Acte de la législature en 1907, située en 1909 à Saskatoon, donnant de préférence l'enseignement agricole.

17. **Trinity College** — anglican, puis non confessionnel — fondé à Toronto par l'évêque anglican Strachan (V. ce nom) en 1851, ouvert en 1852 en vue de la formation du clergé anglican, affilié à l'Université.

18. **Toronto** (Université de) — non confessionnelle — projetée en 1797, dotée d'une charte en 1827 comme **King's College,** modifiée en 1837, sécularisée en 1849, appelée de son nom actuel en 1853, modifiée de nouveau en 1887, date de l'affiliation des collèges Victoria, Knox, Saint-Michaels, Wicliffe, stabilisée en 1906.

19. **Victoria** (Université) — méthodiste — fondée à Cobourg (Ont.) en 1836, dotée d'une charte en 1841, affiliée à celle de Toronto.

On cite encore : **Prince de Galles** de Charlottetown (P.-E.); **Upper Canada College** de Toronto; **Bishop's College** de Lennoxville; **Saint-Joseph** de Memramcook (V. **Lefebvre**).

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; W. C. Murray, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1922.

URFE (François-Saturnin Lascaris d') (1641-1701), marquis, prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire et curé au Canada.

Lascaris est le nom d'une illustre famille de l'empire grec. L'un des descendants, après la prise par les Turcs de Constantinople en 1453, passa en Italie. Plus tard, la famille forma deux rameaux : celui de Lascaris et celui de Savoie. François-Saturnin naquit dans le Forez en 1641 au château d'Urfé. En 1660, il s'agrégea au Séminaire de Saint-Sulpice, où il fut ordonné prêtre en 1665, ayant succédé à son père et hérité de son titre de marquis. Etant abbé prébendé d'Uzerche, il fut élu doyen du chapitre du Puy (1665-1668).

La même année, on le désigna pour le séminaire de Ville-Marie; bientôt aussi comme missionnaire des Nipissingues (1668-70), puis des Iroquois domiciliés de Quinté (1670-71). Revenu au séminaire, on lui confia la cure ou desserte de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile, où une petite baie a perpétué son nom (1677-83). Ayant traversé l'Océan, il revint au mois de juin 1685 avec son confrère M. Trouvé (V. ce nom) et sur le même vaisseau que Mgr de Saint-Vallier, qui le nomma chanoine de la cathédrale de Québec (1685-86). Puis il retourna à Ville-Marie, d'où il repassa en France en 1687. Il mourut à Paris, le 30 juin 1701.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1919; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, t. I, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., au mot *Lascaris*, 1925.

URSULINES (Religieuses) ou **Congrégation de Sainte-Ursule,** instituée en faveur de l'instruction des jeunes filles.

Sainte Angèle de Mérici fonda cet Ordre à Brescia (Italie), le 25 novembre 1535, avec douze, puis quinze autres compagnes. Elle ne voulut point paraître, par son nom, comme l'initiatrice de l'œuvre et se résolut de la placer sous le patronage et le vocable de **sainte Ursule,** vierge et martyre dont elle avait adopté le nom. Certains de ses biographes affirment aussi que, au début, elle eut une vision de la sainte et de ses onze compagnes, mises à mort à Cologne par les Huns vers 452, l'encourageant dans son entreprise et lui promettant aide et protection. Dès que la Société fut érigée canoniquement, la fondatrice rédigea le texte des Constitutions en 25 chapitres, les soumettant, le 8 août 1536, à l'approbation du cardinal François Cornaro, évêque de Brescia. Elle mourut le 7 janvier 1540 et fut canonisée en 1807. En 1907, une Commission officielle a pu constater que son corps était conservé intact, comme au lendemain de son décès.

Durant l'espace de trente années, l'Institut ne franchit point les limites du diocèse de Brescia. Puis il se propagea, grâce au zèle de saint Charles Borromée, qui avait organisé à Milan les réunions des **Dames de la Doctrine chrétienne,** si fort recommandées par le Concile de Trente : il se fit seconder par les Ursulines. De là, l'Ordre passa en France, à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), à Avignon, à Lyon, à Bordeaux, à Paris, à Tours, à Dieppe.

C'est de ces deux derniers monastères que vinrent les Ursulines missionnaires en Nouvelle-France; la fondatrice était Mme de La Peltrie (V. ce nom) et la Supérieure Marie de l'Incarnation (V. ce nom).

Les Annalistes anonymes ont écrit l'histoire du monastère des Ursulines et l'ont publié en trois volumes offrant un grand intérêt historique, dans ses menus détails.

En 1930, le personnel de la communauté dénombre 83 professes de chœur, 23 professes converses. Les Religieuses instruisent environ 200 pensionnaires, 285 externes et une centaine de demi-pensionnaires, soit plus de 500 jeunes filles. Une succursale, établie en 1902 à Mérici, au chemin Saint-Louis, compte une centaine d'élèves. Le monastère de Québec a fondé, à la prière de Mgr de Saint-Vallier, en 1697, celui des Trois-Rivières; celui de Chicoutimi à Roberval en 1882 : 42 professes de chœur et 25 converses (1930) avec école normale comme au monastère de Québec (1925); celui de Stanstead-Plain au diocèse de Sherbrooke en 1884 : 36 professes de chœur et 13 converses (1930); celui de Rimouski en 1906 : ayant pensionnat, demi-pensionnat, école normale, école annexe et enseignement ménager : 32 professes de chœur et 16 converses (1930) : ce monastère a essaimé à Gaspé en 1924.

Bibl. — *Les Ursul. de Québec*, 3 vol., Québec, 1868; Can. eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

URSULINES (Sœurs), fondées au Hanovre (Allemagne), dans la vue de l'enseignement primaire dans les écoles.

Cette Congrégation, sur laquelle manquent les renseignements précis, s'est établie en 1903 dans la Saskatchewan. Les Sœurs se dévouent, dans le ressort assigné à l'Abbaye Nullius (V. ce mot), à l'œuvre des écoles allemandes catholiques, paroisses et missions : Bruno, où se trouve la maison avec le noviciat, Watson, Marysburg, Annaheim, Humboldt, Leofeld, Lake Lenore, Muenster.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

URSULINES DE CHATHAM, instituées en faveur de la formation des jeunes filles et de l'enseignement primaire dans les paroisses.

Le monastère de Chatham, au diocèse de London (On.) a été établi, en 1860, par la Mère François-Xavier, venue du monastère du Faouët, diocèse de Vannes, au Morbihan (France). L'institution a prospéré visiblement : elle dénombre actuellement (1930) un personnel de 250 Religieuses, lesquelles enseignent dans : 3 collèges, 2 académies, 21 écoles paroissiales.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

URSULINES DE JÉSUS (Congrégation des), vouée sans réserve aux œuvres d'enseignement, d'assistance, d'évangélisation.

Le fondateur des **Fils de Marie-Immaculée** (V. ce mot), Louis-Marie Baudouin, l'est aussi des Ursulines. Charlotte-Gabrielle Ranfray, native des Sables-d'Olonne en Vendée et appartenant à une famille notable, rejoignit, le 2 juillet 1802, le curé de Chavagnes : elle était accompagnée de trois collaboratrices et de deux fillettes dont elles devaient faire l'éducation. Cette petite colonie fut le germe de la Congrégation. En 1803, se présenta Catherine Blay, la future Mère Emmanuel. Le curé leur fit commencer les exercices du noviciat. En 1804, Mgr Demandolx, en visite à Chavagnes, lui permit de recevoir les vœux de religion et de faire adopter à ses filles un costume religieux. Quand le fondateur quitta sa cure, en 1812, l'Institut dénombrait déjà 12 *maisons* et, à son décès, en 1835, 462 Religieuses : c'est l'un des fleurons de la couronne du Vénérable Baudouin. Le 7 juin 1926, Rome a décrété l'approbation définitive de leurs Constitutions.

La Congrégation des Ursulines de Jésus compte aujourd'hui des établissements en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, en Hollande. Elle s'est transportée au Canada en 1911 : les Sœurs ont des écoles à Mont-Carmel et à Saint-Antoine, Edmonton-Sud, où est érigé leur *noviciat canadien.*

Bibl. — *Le Vén. L.-M. Baudouin,* Angers, 1929 ; Can. eccl., Montréal, 1930.

URSULINES DES TROIS-RIVIERES, Institut fondé en 1697 par Mgr de Saint-Vallier pour l'instruction des jeunes filles et le soin des malades.

La première installation se fit sur **le Platon.** Deux ans après, l'évêque acheta de M. de Ramezay, gouverneur, la résidence située sur le fief Hertel (V. ce nom) : l'une des trois premières professes fut Françoise, fille de François Hertel, surnommé **le héros.** Pour assurer la permanence de l'œuvre, les autorités civiles et religieuses dotèrent le monastère du fief Saint-Jean; plus tard les Ursulines acquirent de leurs deniers la seigneurie de la Rivière-du-Loup ou Berthier-en-haut.

Dans les classes, la petite indigène sympathisait avec la jeune Canadienne. Plusieurs captives de la Nouvelle-Angleterre, enlevées par des partis de guerre, y reçurent avec l'enseignement le don de la foi : on cite les noms de Mary Ann Seaman, qui épousa Joseph de Tonnancour (V. ce nom), les sœurs Williams, filles du pasteur de Deerfield, la nièce de Schuyler. Tous les malades de la région, sans distinction de rang et de fortune, s'y faisaient traiter et voulaient y mourir. Les épouses des gouverneurs y choisirent souvent leurs chambres privées, entre autres Mme Bouillet de La Chassaigne (V. ce nom) qui, au décès de son mari, légua ses biens à la communauté.

Détruit par les flammes en 1752, le monastère fut rebâti par Mgr de Pontbriand. Durant le siège de 1759, l'église extérieure fut convertie en ambulance. Après la Cession en 1763, faute de livres classiques, on imagina de placer sur un pupitre la grammaire que chaque élève venait étudier à tour de rôle. En 1775, les Bostonnais envahirent la ville, et l'hôpital fut trop étroit pour abriter les blessés : on en mit à la chapelle.

En 1806, un second incendie consumait le monastère que Mgr Plessis releva de ses ruines : dans la suite il a fallu l'agrandir. En 1872, l'on a bâti un externat et, en 1883, le pensionnat du Sacré-Cœur. En 1886, l'hôpital a été confié à la direction des Sœurs de la Providence.

En 1888, sur les instances de Mgr Healy, évêque de Portland, les Ursulines ont fondé un monastère à Waterville, dans l'Etat du Maine. Un autre a été établi à la Grand'Mère en 1900 et en 1907 un troisième à Shawinigan. En 1908, une Ecole normale, installée aux Trois-Rivières, a été mise sous la direction des Ursulines. Le personnel des Trois-Rivières dénombre 165 Religieuses, en y comptant les 32 de Grand'Mère et les 22 de Shawinigan.

Bibl. — Arch. du monastère : *Notes manuscrites;* Can. eccl., Montréal, 1930.

UTRECHT (Traité d'), ville de Hollande, où furent signés les articles de paix, mettant fin à la Guerre de la Succession d'Espagne.

L'ouverture des préliminaires eut lieu le 29 janvier 1712, entre les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Hollande. Louis XIV y était représenté par le

maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et Nicolas Messager ; la reine Anne, par le comte Strafford et Robinson, évêque de Bristol ; la Hollande, par Buys, van den Dussen et cinq autres délégués. Les conférences furent suspendues en avril ; mais la conversation continua entre Anglais et Français, auxquels se joignirent les Hollandais en novembre. Le roi de France avait promis à la Grande-Bretagne la cession de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de l'Acadie ; mais les Anglais prétendaient se faire abandonner encore les îlots voisins et restreindre la pêche française au **Petit-Nord**, partager aussi avec la France le Cap-Breton. L'Anglais finit par céder quelque chose et n'insista point au sujet du Cap-Breton. Le traité fut signé le 11 avril 1713.

En ce qui concerne l'Acadie, l'on peut citer les articles principaux :

Art. 12. — Le roi très chrétien devra livrer à la reine de Grande-Bretagne la **Nouvelle-Ecosse** — non imposé par Anne — ou Acadie tout entière, comprise en ses anciennes limites — formule requise par Bolingbroke — et aussi la cité de Port-Royal ou Annapolis Royal, ainsi que tout ce qui dépend des dites terres et îles de ce pays.

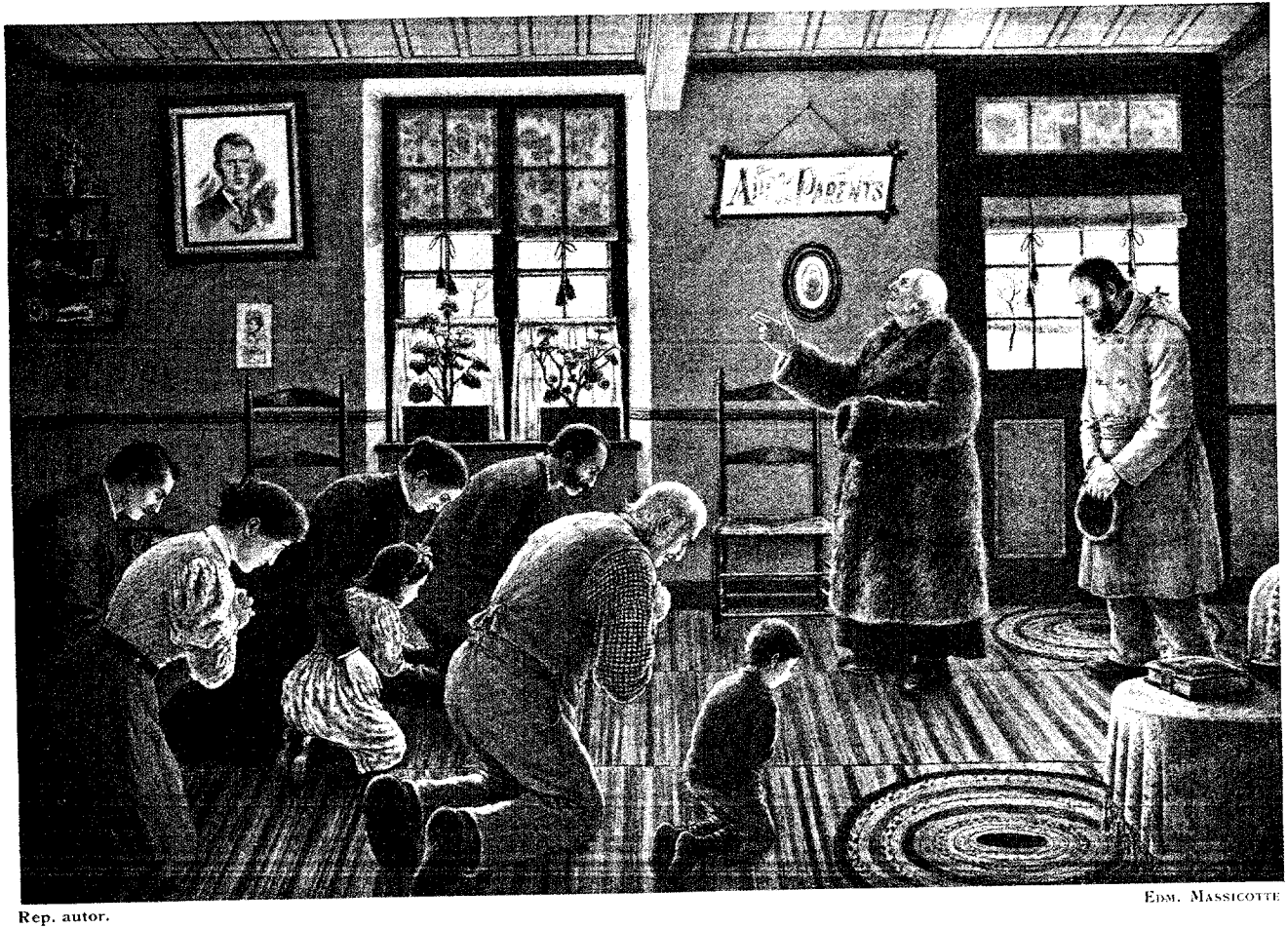
Art. 10. — Des commissaires seront nommés pour fixer les limites entre les possessions anglaises et françaises.

Art. 14. — Dans toutes les dites places et colonies cédées par le roi très chrétien, les sujets du roi auront la liberté de se retirer ailleurs, dans l'espace d'un an, avec leurs effets mobiliers ; ceux qui voudront néanmoins demeurer et rester sous la domination de la Grande-Bretagne devront jouir du libre exercice de leur religion conformément à l'usage de l'Eglise romaine, autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne.

Ce dernier article ne semblant pas assez explicite, Louis XIV consentit, sur la demande de la reine Anne, à libérer des prisonniers protestants, condamnés aux galères. Le 1er juin 1713, le ministre écrivait que le roi avait mis tout en usage pour obtenir de la Reine que « les Acadiens fussent autorisés à vendre leurs immeubles ». A qui les vendre ? Il n'y avait point d'acquéreurs. Le 23 du même mois, la reine Anne enjoint au gouverneur Nicholson « de permettre à ceux de ses sujets, qui ont des terres ou des biens en Acadie et à Terre-Neuve et qui veulent devenir ses sujets, de retenir et posséder les dites terres sans être molestés, aussi intégralement et librement que ses autres sujets, ou bien de les vendre s'ils aiment mieux se retirer ailleurs ». Cette dépêche n'imposait plus aux Acadiens de limite de temps pour leur départ.

Louis XIV acheta ainsi le trône d'Espagne pour sa famille, au prix des plus importantes colonies françaises (V. **Terre-Neuve** et **Acadie**).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; H. Vast, *Les Grands Traités du règne de Louis XIV*, Paris, t. III, 1899.



Rep. autor.

EDM. MASSICOTTE

Visite de la Quête

V

VAIL (William Berrian) (1823-1904), armateur, homme politique, ministre, fondateur du collège militaire.

Fils cadet de John Cougle Vail et de Charlotte, fille du Révérend Oliver Arnold, il naquit le 19 décembre 1823 à Sussex Vale, au Nouveau-Brunswick. Après avoir suivi un cours d'études commerciales, il s'associa avec un de ses frères, John Oliver, pour ouvrir un chantier de construction navale à Digby (N.-E.) (1846-67). D'accord avec son frère Edwin Arnold, député à l'Assemblée du N.-B., il se posa en antagoniste résolu de la Confédération : en 1867, les électeurs du comté Digby l'élisaient comme député à la Chambre de la N.-E. pour sept années (1874) : on lui confia le portefeuille de Secrétaire provincial. Lorsque l'on en fut venu aux « meilleurs termes », selon l'expression de l'époque, il usa de son influence pour amener la N.-E. à signer et agréer le pacte fédératif. En 1874-78, le gouvernement libéral de Mackenzie lui octroya à Ottawa le mandat de ministre de la Milice. Ce fut en 1876 qu'il fit organiser par M. Vail l'établissement à Kingston du **Collège Royal Militaire.**

Il mourut à Douvres (Angl.), le 10 avril 1904, ayant épousé, en 1850, Charlotte, fille de Charles Jones, de Weymouth, en Nouvelle-Ecosse, et en eut deux filles.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Can. Parl. Comp., Ottawa; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

VALLEYFIELD (Séminaire de) ayant pour fin l'enseignement des lettres divines et humaines aux jeunes gens, destinés à l'état ecclésiastique, et aux autres, aptes aux carrières libérales.

Le collège a été fondé en 1893 par Mgr Emard (V. ce nom). Premier titulaire du diocèse, le 24 septembre 1892, il accueillit la requête des citoyens qui sollicitaient en ville la création d'un établissement d'éducation supérieure. Aussi bien, les classes d'un cours classique commencèrent l'année suivante, dans les salles de l'évêché, sous la direction de Mgr J.-C. Allard. Au mois de septembre 1895, s'ouvrait aux étudiants un édifice en briques, portant au frontispice l'inscription : **Séminaire 1895.** L'année suivante, les édifices actuels abritaient les élèves du Séminaire, du cours commercial, du cours élémentaire : la bénédiction eut lieu le 22 avril 1897, présidée par le Délégué apostolique extraordinaire, Mgr Merry del Val (V. ce nom). La devise du collège est la sienne : **Suprema Manus Validior.** Il est placé sous le vocable de Saint-Thomas d'Aquin.

A ses débuts, le collège comprenait trois sections ; depuis 1901, le cours élémentaire a disparu. A Mgr Allard qui en a été Directeur jusqu'à cette date, a succédé Mgr A.-P. Sabourin, qui devint Supérieur de 1909 à 1916 ; puis M. E. Aubin, de 1917 à 1923, au retour de Mgr Sabourin à la même charge. En 1924, Mgr Rouleau l'a érigé en séminaire diocésain et lui a donné une existence canonique, avec des constitutions propres et une autonomie juridique. La direction en est confiée à une Corporation de prêtres séculiers. Il a été affilié à la Faculté des Arts de l'Université de Montréal.

BIBL. — Sém. de Valleyfield, *Prospectus et Prog.*, 1925.

VALLIERES DE SAINT-REAL (Joseph-Rémy) (1787-1847), avocat, homme politique, orateur, conseiller exécutif, juge en chef. — **Vallières**, commune du Loir-et-Cher.

La famille était originaire de la Saintonge. Pierre, fils de Louis Vallières et de Perrine Fournier, né à Saint-Pierre de Ségonzac (en Charente), se maria à Québec, le 8 septem-

bre 1670, avec Anne Lagon, native de Saint-Etienne du Mans ; entre autres enfants, son fils Pierre (1673) alla s'établir à Saint-Augustin, où il épousa (1698) Marguerite Gaboury et en eut douze rejetons. Le septième, Jean-Baptiste, baptisé (1713) à la Pointe-aux-Trembles, s'y allia (1736) à Françoise Dubeau et en eut huit enfants, dont le dernier, appelé du nom de son père et né en 1756, s'unit à Québec (1780) à Marguerite Cornelier, qui donna le jour à huit enfants.

Joseph-Rémy naquit à Carleton, comté Bonaventure, le 1er octobre 1787 ; son père y exerçait le métier de forgeron, mais retourna à Québec en 1795. A l'automne de 1798, le comte de Puisaye (V. ce nom) amenait ses colons à Windham (Ont.) ; il s'aperçut qu'il devait recourir à la main-d'œuvre canadienne française. Il chargea son agent et interprète, John Blackwood, de recruter quelques familles, entre autres celle de Jean-Baptiste Vallières, lequel y décéda en 1799, laissant sa veuve dans la misère.

La sœur de celle-ci, Charlotte Cornelier, avait épousé Basile Amyot, tonnelier à Québec ; en 1802, elle appela à son foyer Joseph-Rémi. Mgr Plessis le vit, le reconnut fort intelligent et le fit entrer au séminaire en 1805. Le 27 février 1807, le jeune homme commence l'étude du droit chez M. Ch. Thomas, protonotaire du district des Trois-Rivières, et l'achève à Québec chez M. Ed. Bowen, procureur-général du Bas-Canada (1808-12) ; il est admis au barreau le 23 mai de cette année et recueille la clientèle de son patron devenu magistrat.

Mais, le 18 juin, survient la guerre américaine. Il offre ses services à sir G. Prévot, qui lui accorde une commission de lieutenant dans le 2e bataillon de milice de la ville et de la banlieue. Mobilisé le 24 septembre, ce bataillon fit partie de la garnison jusqu'au 30 juin 1813 : il n'eut pas l'occasion de se signaler à la frontière. Rendu à la vie civile, M. Vallières se livra aux devoirs de sa profession. Il avait, le premier de la famille, signé sa commission du nom de Joseph-Rémi Vallières de **Saint-Réal** et aussi son acte de mariage : le contact des gentilshommes de France à Windham lui inspira sans doute la pensée de la particule.

Le 13 mai 1814, il brigue les suffrages au comté Saint-Maurice et il est élu député pour 2 ans (29 février 1816) ; le 11 avril 1820, il est représentant de la haute ville de Québec jusqu'au 13 mai 1829 et, en 1823, président de la Chambre législative jusqu'au retour de M. Papineau. Homme de talent et de discernement, il sut exercer durant son mandat une ferme influence dans un sens modérateur. Lors Dalhousie lui adressa privément une importante communication concernant le déficit Caldwell (V. ce nom). En 1824, M. Vallières dénonça avec M. Bourdages le **Canada Trade Act** que soutenait M. Papineau : le promoteur répondit à ce dernier par un éloquent discours : tous deux se ralliaient au sujet des subsides. Il maintint avec énergie les droits de la langue française. On l'honora du titre de Conseil du Roi, distinction rare à cette époque. Après la session de 1829, on le promut magistrat aux Trois-Rivières ; en 1838, membre du Conseil exécutif ; le 1er juin 1842, juge en chef de la Cour du Banc à Montréal, où il mourut le 17 février 1847.

Il avait épousé à Québec, le 16 novembre 1812, Louise Pezard de Champlain, fille du seigneur de La Touche (V. ce nom), laquelle décéda en 1829 ; en secondes noces (1831), Esther Flora Hart, israélite des Trois-Rivières; en troisième alliance (1836), Jane Kierman, veuve de Thomas Bird, dont il eut un fils, **Henri** ; celui-ci étudia le droit à New-York et fut décoré à Rome de l'Ordre de la Milice dorée.

Bibl. — Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

VALRENNES (Philippe Clément de Vuault, sieur de) (1655-1708), enseigne, lieutenant, capitaine, commandant.

La famille faisait remonter ses origines jusqu'au XIIe siècle : elle était désignée sous le nom de Clément. Ses alliances étaient illustres et puissantes. Elle s'était distinguée à la Cour, dans les hautes charges et dans l'armée. « M. de Valrennes, écrit le comte de Frontenac en 1696, descend des quatre premiers maréchaux de France du nom de Clément qu'il porte. » Antoine Clément, qui fut capitaine dans le régiment de M. de La Tour d'Auvergne, « son parent très proche », puis dans celui du prince de Furstenberg, se signala au siège d'Arras (1640). Il épousa Françoise de Cœur et habita Saint-Germain de La Poterie, dans le Beauvaisis (V. abbé Verreau, **Journ. de l'Instr. publ.**, mai et septembre 1871).

Son fils, Philippe de Valrennes, né en 1655 à Saint-Jean de La Poterie, entra comme enseigne (1662) dans le régiment de Pagny. Il servit ensuite, durant treize ans, dans les bataillons de campagne et dans le régiment de Normandie, où il obtint son brevet de lieutenant. En 1685, il passa au Canada en qualité de capitaine et prit part à l'expédition de M. de Denonville contre les Tsonnontouans (1687) comme l'un des quatre commandants des troupes régulières. Au retour, on le mit à la défense du fort Frontenac avec 50 soldats : il devait y séjourner deux

ans. Le 24 septembre 1689, M. de Denonville, cédant à diverses raisons qu'il jugea urgentes, lui enjoignit de se retirer après avoir ruiné le fort. Le commandant retarda l'exécution de cet ordre jusqu'à la fin d'octobre. Il en ramenait ses hommes, quand il est rejoint, à la distance de deux heures de Montréal, par le courrier de M. de Frontenac, muni d'ordres contraires : il était trop tard.

L'année suivante, M. de Valrennes se trouva avec d'autres officiers et le gouverneur dans la pièce du château Saint-Louis, lorsque se présenta le parlementaire de l'amiral Phipps, porteur de la sommation de son maître. « Dès qu'il en eut achevé la lecture à haute voix, le trompette tira de sa poche une montre, la présenta au gouverneur, et lui dit qu'il était 10 heures, et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à 11 heures ; alors il se fit un cri général ; et le sieur de Valrennes, élevant la voix, dit qu'il fallait traiter cet insolent comme l'envoyé d'un corsaire. M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération ; il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de M. de Valrennes et dit : « Je ne vous ferai pas tant attendre. Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur, en voulant détrôner son beau-père. » (V. Charlevoix, **Hist. de la N.-Fr.**).

En 1691, les Agniers unis aux Anglais de New-York, sous la conduite de John Schuyler (V. ce nom), projetaient d'envahir l'île de Montréal, au temps des récoltes. M. de Callières assembla sept à huit cents combattants à Laprairie, et envoya à Chambly M. de Valrennes avec 160 hommes d'élite ; il lui ordonna, si les ennemis attaquaient ce poste, d'y entrer pour le défendre et, s'ils passaient outre, de suivre leurs pistes, afin de les harceler par derrière, pendant que lui-même les prendrait de front. Le 11 août, l'ennemi assaillit avec fureur le détachement du capitaine de Saint-Cirque à Laprairie-de-la-Madeleine, lui tuant plusieurs officiers et soldats et prenant aussitôt la fuite. « Le samedi matin, M. de Valrennes avec 160 réguliers et Canadiens entendit cette attaque, ce qui le fit revenir sur ses pas ; et ce fut à mi-chemin entre les deux forts que, sur les neuf heures, il vit les ennemis, qui d'abord se jetèrent sur eux pleins de furie avec leurs cris ordinaires.

D'abord on essuya leur première décharge par ordre de M. de Valrennes, qui fit coucher tous ses gens à temps, derrière un gros arbre étendu qui les couvrait. Cinq ou six des nôtres y furent blessés et entre autres le sieur Duchesne, fils de M. Le Ber, qui conduisait les Canadiens : il en est mort à Montréal. Cependant, nos gens s'étant levés suivant l'ordre donné, le combat fut sanglant, pendant deux ou trois heures, où les ennemis combattant en désespérés furent enfin forcés de se retirer, après avoir laissé sur place 65 Anglais, 12 Agniers et 5 Loups, outre un grand nombre de blessés que l'on juge y avoir, dont la plupart seront morts de leurs blessures à cause de la grande chaleur ; car on en trouva le lendemain 17 morts presque en un tas et huit petits sentiers pleins de sang. On en a encore trouvé depuis ; et le tout va jusqu'à 130, tant Anglais que Sauvages. Ainsi, autant le matin du samedi, 11 août, nous fut funeste, autant nous fut avantageux le reste du jour, par la bravoure et sage conduite de M. de Valrennes et le courage des siens. Quelques Sauvages du Saut-Saint-Louis et de Lorette ont aussi fait merveille en cette rencontre ; et un y a été tué en exhortant tout le monde à combattre pour la foi. Dans toute cette journée, nous avons eu environ 45 morts et plus de 60 blessés. Un seul Anglais, que M. de Valrennes a voulu prendre en vie, a dit qu'il devait venir, au retour de ce parti, un second de 400, et du côté de Cataracoui 500 Iroquois pour empêcher les récoltes » (V. Bul. des R. h., 1905).

M. de Frontenac ajoute à cette **Relation** d'un témoin oculaire, que le parti dénombrait 500 Anglais et alliés et que, depuis l'établissement de la colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort, ni de si vigoureux, et que le sieur de Valrennes a conservé la gloire des armes du roi et procuré au pays un grand avantage. Le roi accorda une pension au commandant, au montant de 750 livres.

M. de Champigny écrivit au ministre, le 21 septembre 1692 : « Le sieur de Valrennes est très obligé à Sa Majesté de la pension qu'elle a eu la bonté de lui donner et des lettres d'état que vous avez pris la peine de lui faire expédier, pour la conservation de ses intérêts. Il supplie très humblement Sa Majesté de lui accorder des lettres de réhabilitation pour une affaire qui lui est arrivée, lors de sa grande jeunesse — à 14 ans — il y a environ 30 ans ». Le roi se rendit à cette demande, car l'intendant l'en remerciait (4 nov. 1693), ajoutant que « M. de Valrennes était fort incommodé d'une paralysie qui l'oblige de repasser en France pour essayer de se guérir ». En 1696, il était recommandé pour la croix de Saint-Louis : « C'est le plus ancien capitaine du Canada, ayant 33 ans de service et étant couvert de blessures ». En 1697, il demanda sa retraite qui lui fut accordée avec 750 livres de pension. En 1698, il retournait en France, où il mourut avant le 8 juin 1706, puisque, à cette date, le ministre de Pontchartrain écri-

vait à M. l'abbé de Mignon pour s'informer si la veuve du capitaine, qu'il lui recommandait, était Française ou Canadienne, et si elle était **demoiselle** — ou de noble naissance.

M. de Valrennes avait épousé à Québec, le 7 avril 1687, Jeanne Bissot, fille de François Bissot (V. ce nom), sieur de Vincennes, et de Marie Couillard, qui lui donna deux fils : **François-Philippe**, baptisé le 10 juin 1691 et **Jean** (juin-octobre 1694). (Tanguay, au mot **Duvault**).

Bibl. — P.-G. Roy, *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895.

VANCOUVER (George) (1758-98), aspirant de marine, lieutenant, capitaine, commandant, explorateur, auteur d'une **Relation. — Vancouver**, nom de Hollandais émigré.

Né en 1758, en Angleterre, il entra dans la marine de l'Etat, en qualité de cadet ou d'aspirant, à bord de **la Resolution** en 1771. Au retour de voyage du capitaine James Cook autour du monde (1772-74), il concourut à l'armement du **Discovery**, et accompagna le même navigateur dans son expédition au pôle nord, terminée en octobre 1780. Le 9 décembre, on le fit lieutenant de vaisseau sur **le Martin**, puis sur **le Fame**, commandé par lord Rodney en partance pour les Antilles (1781-83). En 1736, à bord de **l'Europa**, il vogua vers la Jamaïque, où il séjourna jusqu'en 1789.

Le 1er janvier 1790, il arma sur **le Discovery**, construit à dessein pour l'exploration de la Mer du Sud ; mais un litige, à propos du fiord Nootka, lui fit abandonner cette entreprise : on lui accorda le commandement du **Courageux**, l'une des unités de **l'armement espagnol**. A bord du Discovery, en juillet 1790, il fut chargé de reprendre aux Espagnols, en bonne forme, la baie de Nootka et de croiser sur la côte nord, pour rechercher le passage arctique d'Amérique en Asie. Le 1er avril 1791, il mit à la voile, toucha au cap Bonne-Espérance, inspecta les côtes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, découvrant et nommant plusieurs localités. Gouvernant ensuite au nord, il atteignit (1792) et reprit Nootka, passant trois étés sur le littoral nord et hivernant aux îles Sandwich : en 1795, il était de retour en Angleterre, ayant été fait capitaine en 1794.

Il travailla alors à rédiger ses notes qu'il venait juste de compléter, quand la mort le frappa le 10 mai 1798, à Petersham, comté Surrey. Son frère John publia, la même année, trois volumes intitulés **Voyage of discovery**, à Londres. Son nom est perpétué par l'île et la ville **Vancouver**, en Colombie, dont il reconnut le premier la terre ferme.

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1904; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

VANCOUVER (Fort), quartier-général des agents ou **bourgeois** de la Compagnie de la baie d'Hudson sur l'Océan Pacifique.

Il était situé sur la rive septentrionale du fleuve Colombie, à sept milles au nord de la ville actuelle de Portland (Orégon). En 1846, il était encore le poste le plus important de la Compagnie dans les régions du littoral de l'Océan Pacifique, où résidaient habituellement deux chefs ou **facteurs**, huit à dix commis, et en moyenne deux cents voyageurs, en grand nombre Canadiens ou Métis français. Le fort était entouré d'une palissade de pieux d'environ 16 pieds de haut, avec bastions armés de canons dans les angles. Mais les **voyageurs**, avec femmes et enfants, logeaient en dehors, dans un village s'égrenant sur la rive du fleuve, sorte de babel où se parlaient l'anglais, le français, l'iroquois, le chinook, le cris, l'écossais.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., année 1912, Ottawa.

VAN HORNE (Sir William Cornelius) (1843-1915), télégraphiste, employé des chemins de fer, président de Compagnies, principalement du chemin de fer du Pacifique.

Il naquit, le 3 février 1843, près de Joliette comté de Will (Illinois) d'une famille de provenance hollandaise : son père se nommait Cornelius Cavenhoven Van Horne. Ses parents étaient pauvres. Il étudia aux écoles primaires de la localité ; mais il sut lui-même acquérir son instruction. Il se maria en 1867 avec Lucie-Adeline, fille d'Erasmus Hurd, de Galesburg, qui lui donna un fils et une fille.

Racontant les années de son adolescence et de sa jeunesse, il disait : « Je n'ai jamais coûté un sou à mes parents, après ma treizième année. J'étais employé comme commis avec un salaire de **six dollars** par mois, que je remettais fidèlement entre les mains de ma mère. Mon unique argent de poche était les **dimes** et parfois les **trente sous**, que me donnaient mes patrons de la Compagnie, pour avoir porté à distance les commissions ». N'ayant pas d'argent pour acheter, il copia, un dimanche libre, un livre de son goût qu'il trouva dans une librairie, reproduisant même les illustrations. Dans les heures libres comme commis, il se livrait à l'étude de la télégraphie qu'il ne tarda pas à connaître à fond, jusqu'à prendre une dépêche par le son.

Alors il permuta : il devint opérateur du **Chemin Central d'Illinois.** Puis, il passa au **Chemin Central du Michigan,** un an après. Six ans plus tard, en 1864, il fut admis comme buraliste et opérateur dans le **Chemin de fer de Chicago et d'Alton.** Ensuite, il passa trois années en charge des dépêches, et trois autres, comme surintendant divisionnaire. En 1872 on le promut inspecteur général du Chemin de fer de **Saint-Louis, Kansas** et **Ligne du Nord.** Deux ans après, on le nomma administrateur général des Chemins de fer du **Minnesota-Sud,** dont il devint bientôt le président. En 1878, il retourna, à titre de gérant général, à la Compagnie de Chicago et d'Alton, sans perdre toutefois son poste antérieur de président.

Le 1er janvier 1880, il accepta la position de surintendant général des **Chemins de fer de Chicago, Milwaukee et Saint-Paul.** En 1881, il est choisi comme directeur du **Pacifique Canadien,** et en 1884, élu vice-président de la ligne et président en 1888. En 1899, il résigna sa position, après avoir rendu à la Compagnie les plus importants services. Une fois libéré de ces fonctions, il fut élu président du Bureau des directeurs des Compagnies des Chemins de fer de Cuba, du Canadian Salt, du Canadian Land, du Laurentide Paper ; il fut aussi directeur de : Dominion Iron and Steel Co. ; Royal Trust Co. ; Duluth, South Shore et Atlantic Co. ; Minneapolis, Saint-Paul et Sault-Sainte-Marie Co. ; ex-directeur de : Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Co. ; Equitable Life Assurance Co. ; Winnipeg Electric Co. ; membre du Comité d'administration de l'Hôpital homéopathique de Montréal; gouverneur de l'Université Mac Gill ; vice-président de l'Association des Arts de Montréal. Le 24 mai 1894, il fut promu chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George ; membre des Clubs Mont-Royal et Saint-Jacques de Montréal, de l'Association pour le centenaire de Manhattan, des Clubs du Metropolitan et des Avocats de New-York.

Sa collection de poteries, chinoise et japonaise, est la plus riche du pays : il possédait les talents et les goûts d'un véritable artiste, que vinrent étouffer ses aptitudes d'administrateur des voies ferrées. Son grand mérite au Canada fut de seconder ses amis lord Mount Stephen et lord Strathcona, pour l'achèvement du **Pacifique** à travers les Rocheuses et la vallée du Fraser. On assure qu'il pouvait fournir vingt heures de travail sur vingt-quatre. A partir de 1905, il se livra tout entier à la construction des Chemins de fer de Cuba, au développement des aciéries de Sydney et à l'entreprise des papeteries de Québec, ainsi qu'au problème de l'immigration au Manitoba. Il fut l'ami intime du Père Lacombe, en raison du prestige de ce missionnaire Oblat sur la tribu des Pieds-Noirs (V. ce mot).

Il mourut à l'Hôpital Victoria de Montréal, le 12 septembre 1915, des suites d'une opération et il fut enterré près de Joliette (Illinois).

Bibl. — *The Citizen*, journ. quot., Ottawa, 13 sept. 1915; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

VARENNES (René Gaultier, sieur de) (1634-89), lieutenant au régiment de Carignan, gouverneur des Trois-Rivières, seigneur de Varennes, du Tremblay et autres lieux, chevalier. — **Varennes-sur-Loire,** commune de Maine-et-Loire.

Des lettres patentes furent enregistrées à la Cour des Comptes à Paris, en 1354, portant anoblissement de Gaultier de Varennes, argentier et valet du roi, Jean II le Bon. René Gaultier, en s'appelant aussi de **Varennes,** portait simplement le nom de la branche aînée de la famille, la cadette prenant celui de La Vérendrye (V. Bull. des R. H., 1917). La famille Gaultier était originaire d'Angers. Différents rameaux s'étendirent aux alentours. M. de Varennes était de Bécon, commune située à environ 15 milles à l'ouest. Le nom de la Vérendrye était porté par un des oncles de René. Louis Gaultier, sieur de **Boumois** demeurait (1666) à Saint-Martin-de-la-Place, à environ 30 milles à l'est. Il y a aujourd'hui la commune de la **Varenne,** près de Saumur et celle de la **Tremblaye,** non loin de Cholet (V. It. 1919).

Né en 1634, René Gaultier était fils d'Adam-Pierre, sieur de la Varandière, et de Bertrande Gourdeau. Il avait embrassé la carrière des armes et vint au Canada en 1665, en qualité de lieutenant d'une compagnie dans le régiment de Carignan. Il prit part à la campagne contre les Agniers. Le 26 septembre 1667, il épousait aux Trois-Rivières Marie Boucher (V. It. 1917). En 1669, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, voulant consacrer ses forces à l'exploitation de sa seigneurie, quitta ses fonctions que M. de Courcelle confia alors à son gendre. Le 3 juin 1671, M. de Varennes accompagna le gouverneur dans la démonstration de ses forces militaires au lac Ontario ; mais, à l'automne, il passait en France, sans doute pour le règlement de ses affaires domestiques. Et M. Talon, dans son mémoire du 2 novembre, demande au roi la commission officielle de gouverneur, car « M. de Varennes a du mérite et ne manque pas de zèle ». La demande fut accordée et la commission signée le 6 juin 1672 ; le gouverneur des

Trois-Rivières, le même été, vint reprendre ses fonctions (V. It. 1917).

Le 29 octobre suivant, on concédait à M. de Varennes « vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur ». C'est la seigneurie de Varennes ; en 1712, l'ingénieur de Catalogne la décrivait en ces termes : « La seigneurie dans sa profondeur est presque toute en prairies et pays bas, où il y a très peu de gros bois ; celle du **Tremblay** appartient aux héritiers du feu sieur de Varennes et fait paroisse avec celle de Longueuil ; les terres y sont admirablement bonnes pour produire grains et légumes en abondance. Les îles **Lamoureux** qui sont au-devant relèvent de la dite seigneurie et les terres y sont plus fertiles qu'en terre ferme » (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 33).

Le 3 mars 1675, le roi prorogeait la commission du gouverneur pour trois nouvelles années : ce renouvellement se continua jusqu'à son décès. En 1681, le recensement consigne ce détail : « M. de Varennes, gouverneur, 45 ans, son épouse, 30 ans, enfants : René 10 ans, Jeanne 8 ans, Pierre 5 ans et Jean 2 ans; la garnison a six personnes, 4 fusils, 20 bêtes à cornes, 40 arpents en valeur ». La même année, M. de Frontenac écrit à Colbert que « les sieurs de Varennes et Boucher, son beau-père, ont chacun cinq canots et dix hommes en traite dans les bois ». Le 31 mai 1686, le roi mandait à M. de Denonville que si M. de Varennes continuait à faire la traite il serait révoqué ; et le 28 septembre, M. de Meulles renseigna le ministre en ces termes : « M. de Varennes se sert de son autorité pour faire seul le commerce avec les Sauvages, au lieu nommé **la Gabelle**, à quatre lieues des Trois-Rivières, — c'était son petit fief de la Vérendrye (B. Sulte). Je n'ai pu l'empêcher jusqu'à présent, parce que M. de La Barre, de son autorité, et malgré tous les arrêts et ordonnances, lui avait permis de le faire seul ». (V. Bull. des R. H. 1917).

Le 13 novembre suivant, M. de Denonville demande au ministre le renouvellement de la commission de gouverneur assurant que « M. de Varennes est très bon gentilhomme, qui n'a de vice que la pauvreté, qu'il a du mérite et de l'autorité, ayant besoin de quelque grâce du roi pour élever et soutenir sa famille ». La commission était déjà ratifiée en Cour depuis le 3 juin. Le baron de La Hontan (V. ce nom) lui apporte le témoignage non suspect que le roi a établi aux Trois-Rivières un gouverneur qui mourrait de faim si, au défaut de minces appointements, il ne faisait quelque commerce de castors avec les Sauvages. Le 30 mars 1687, dans une lettre à lui adressée personnellement, le roi l'avertissait qu'il avait été informé des échanges qu'il faisait et espérait que cela n'arriverait plus. En 1689, M. de Varennes avait obtenu la permission de passer en France ; mais il mourut le 4 juin de la même année.

Les enfants de M. de Varennes se nommaient, entre autres :

Louis (1673), sieur de la Vérendrye, oncle de Mme d'Youville, d'après Tanguay (V. t. IV) tué en Italie en 1710-11 ;

Madeleine (1674), mariée à Ville-Marie (1694) à Charles Petit, sieur Petit de Livilliers (V. ce nom) ;

Jacques-René (1677), seigneur de Varennes (V. ci-après) ;

Jean-Baptiste (1679), entré dans les ordres, devint archi-diacre et membre du Conseil souverain, décédé en 1726 ;

Marie-Renée (1682), mariée à Christophe Dufrost (1701), puis à Timothée Sylvain (1720) ;

Anne-Marguerite (1684-1726), Religieuse ursuline ;

Pierre (1685), sieur de la Vérendrye (V. ce nom).

Un mémoire de 1690 a consigné que la femme du feu sieur de Varennes et ses huit enfants sont réduits à la mendicité et que, s'il y avait moyen d'ajouter quelque petite pension à cette pauvre famille, de bonne noblesse, ce serait une grande charité. Le 10 mai 1691, M. de Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières, versa en présence de M. de Champigny 1.000 écus à la veuve, en faveur de l'éducation des orphelins. Mme de Varennes vécut à Boucherville au foyer paternel, de 1689 à 1695, époque où elle se rendit à Varennes, puis à Montréal en 1712. En 1714, nouvelles instances de M. de Vaudreuil pour une pension, qui fut de 150 livres en 1730. La veuve mourut en 1733.

BIBL. — B. Sulte, *Hist. des Can. fr.*, t. IV, Montréal, 1882-84; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1923.

VARENNES (Jacques-René Gaultier, seigneur de) (1677-1757), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine dans les troupes de la marine.

Il était le cinquième enfant de René Gaultier, gouverneur des Trois-Rivières et naquit le 2 octobre 1677. Très jeune encore, il embrassa la carrière des armes. En 1703, les administrateurs écrivent au ministre qu'il est de naissance et sert depuis longtemps et toujours avec distinction. Quand les Anglais vinrent à Québec en 1690, il avait treize ans, et voyant les troupes défiler pour passer la

petite rivière, qui est entre Québec et Beauport, où les Anglais devaient faire leur descente, il se jeta à la nage, son épée entre les dents, alla à l'ennemi à la tête des troupes et fit merveille (V. Corr. gén. Can. vol. 21). Muni du grade d'enseigne, il prit part, en 1708, à l'expédition commandée par les sieurs de Rouville et d'Eschaillons et dirigée contre le bourg de Haverhill (It. vol. 28).

Le 7 août 1712, il épousa à Montréal, Marie-Jeanne Le Moyne de Sainte-Hélène : on l'avait promu lieutenant en 1710. Le 24 novembre 1709, il s'était engagé par un acte notarié à épouser Marguerite-Renée Robineau de Bécancour, fille du baron de Portneuf. Plus tard il voulut se libérer de cet engagement : ce qui donna lieu à un procès. Par sentence du Conseil souverain, le 27 juillet 1712, il fut dégagé de sa promesse et condamné à payer 3.000 livres à sa fiancée. Comme officier en activité, il demeurait à Montréal.

En 1736 il fut nommé capitaine et chargé du commandement d'une compagnie. En 1739, il était noté officiellement comme « fort capable et d'une conduite irréprochable ».

Un fâcheux incident vint soudain briser sa carrière. En 1743, M. Sylvain, époux de sa sœur, eut des démêlés avec le sieur Monrepos, qui obtint une prise de corps contre lui. Le capitaine de Varennes refusa d'exécuter ce décret et Sylvain prit la fuite. Bien plus, il souleva les officiers de la garnison contre M. de La Valtrie, mis en devoir d'opérer l'arrestation à sa place. Informé de l'affaire, le roi cassa le capitaine et donna sa compagnie à un tiers : ni l'intervention de M. de Beauharnois, ni les arguments de M. Hocquart ne purent réussir à faire lever l'interdiction. M. de Varennes décéda à Montréal le 28 juillet 1757 et son épouse le 6 août suivant.

De leur mariage étaient issus huit enfants, entre autres :

Elisabeth, née en 1715, mariée en 1734, à François Soumande ;

Jean-Hippolyte (V. ci-après) ;

René, né en 1720, cadet (1739) en Louisiane, enseigne (1750) en Acadie, enseigne en pied (1754), lieutenant (1757), eut les deux jambes fracassées à la bataille de Sainte-Foy et mourut le 28 avril 1760 ;

Marie-Anne, née en 1723, mariée à François-Marie Bouat (V. ce nom).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VARENNES (Jean-Hippolyte Gaultier de) (1717-61), fils du précédent, écuyer, enseigne, lieutenant.

Il naquit en 1717, entra comme cadet dans les troupes, devint enseigne en second en 1744 et en pied en 1746. Promu lieutenant en 1756, il se battit avec bravoure à Sainte-Foy. Il alla ensuite demeurer à Varennes près de l'église, son manoir seigneurial ayant été incendié par les troupes du général Murray, marchant sur Montréal en 1759. Dans l'automne de 1761, il s'embarqua sur l'**Auguste** (V. ce mot) et périt dans le naufrage à la hauteur de Louisbourg. Son épouse mourut en 1793.

En 1746, il avait épousé Louise-Charlotte Sarrazin (V. ce nom) et il en eut huit enfants, entre autres :

Joseph-Etienne, né en 1755, continuateur de la branche aînée ;

Louis, né en 1755, continuateur de la branche cadette ;

Marie, née en 1761, décédée Religieuse ursuline en 1792.

Les descendants de la famille de Varennes sont encore fort nombreux.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tbal. gén., Beauceville, 1926.

VARIN DE LA MARRE (Jean-Victor), écrivain principal, contrôleur de la Marine, conseiller, commissaire. — **La Marre**, commune actuelle du Jura.

Fils de Jean Varin, sieur de la Sablonnière en Seine-et-Marne, capitaine d'infanterie de Jacques II d'Angleterre et gendarme de la garde du roi, et de Marthe de l'Héry, de Notre-Dame de Niort, il entra dans les bureaux de la Marine et devint écrivain et commis principal à Rochefort vers 1721. En mai 1728, il reçoit un brevet qui le commettait à exercer la charge de contrôleur de la Marine et des fortifications, à la place de M. Lanouillier de Boisclerc (V. ce nom).

Embarqué sur l'**Eléphant** à la fin de juillet, il faillit être victime du naufrage de ce bâtiment. Il en écrivait au ministre, le 20 octobre, que « le 1er septembre, à onze heures du soir, le voilier donna sur la batture du Cap-Brûlé — en face de l'Ile-aux-Grues ; qu'il mit pied à terre, le lendemain, près du Cap-Maillard, à environ treize lieues de Québec ; qu'il y trouva les soldats de la nouvelle levée et les prisonniers embarqués à l'île d'Aix, les engageant tous à se rendre à Québec, où il arrivait deux jours après ; qu'il avait donné tous ses soins pour la conservation des effets de la colonie, des agrès et apparaux qui ont été sauvés, aux poudres près ; qu'il a fait la perte de 600 livres de hardes et linge, pillés par les soldats et les matelots, après qu'il en fut sorti ; qu'il supplie de faire quelque attention à cette perte qui est grande pour lui ». Il reçut 400 livres de dédommagement.

Le 24 avril 1731, le ministre de Maurepas le remerciait de son zèle au service du roi ; il sollicita alors des faveurs qu'on lui refusa poliment. Le 18 février 1733, on le nomma membre du Conseil supérieur ; en 1734, commissaire de la Marine à Québec, au salaire de 1.800 livres. En 1738, on lui octroie un congé en France ; il s'y rend en 1740 et il revient en 1741, après avoir touché une gratification de 1.200 livres. Le 20 mars 1747, on le transféra au commissariat de Montréal : en 1749, il devint subdélégué de l'intendant Bigot, absent à l'Ile-Royale, mais le 1er mai, il résigna son siège au Conseil.

Jusqu'à cette époque, M. Varin, fonctionnaire intelligent et dévoué, semble soudain se laisser contaminer et suivre Bigot en comparse. Le 1er juin 1754, le président du Conseil de la Marine transmet à ce dernier de sévères remontrances, au sujet des agissements des sieurs Bréard, Péan, Claverie, Cadet, Martel, Varin qu'il accuse de monopoliser le marché commercial du Détroit. Le 15 octobre, M. de La Marre sollicite son changement ou pour Saint-Domingue, ou pour la Louisiane. N'ayant reçu aucune réponse, il demande, le 15 octobre 1756, son retour en France dans l'intérêt de sa santé. Il ne prit la mer qu'en 1757. Au printemps de 1758, il supplie le ministre de lui accorder sa retraite et il fut exaucé.

Le 12 décembre 1761, il est arrêté pour concussion et interné à la Bastille avec ses comparses. Le 10 décembre 1763, il était condamné au bannissement perpétuel, à la confiscation de ses biens, à 1.000 livres d'amende et à la restitution de 800.000 livres. Le maréchal de Noailles s'intéressa, l'année suivante, à l'avenir de sa famille. Le 22 janvier 1765, le roi accorda à Mme Varin une pension de 4.000 livres, à prendre sur la saisie Bigot. En août 1767, sur les instances du maréchal, le roi fit savoir qu'il traiterait son mari avec clémence : trois ans après, il leva la peine de bannissement et permit à Varin d'aller s'établir en Corse avec sa famille. En 1772, son épouse demande à Sa Majesté que la pension de 4.000 livres soit réversible sur la tête de ses trois enfants à 3.000 livres : grâce octroyée en 1776. Varin possédant une fortune de 1.320.000 livres, en 1774, sa femme tenta de réduire les 800.000 à 600.000 : sa requête fut repoussée. En 1780, Varin obtint de passer le reste de ses jours à Malesherbes, ville du Loiret.

Il avait épousé à Montréal, le 19 octobre 1733, Charlotte Liénard de Beaujeu et en eut huit enfants, dont cinq décédèrent au berceau.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; A. Shortt, *Docum. fr.*, Ottawa, 1925.

VASSAL DE MONTVIEL (Germain) († 1760), enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **Montviel**, bourg actuel en Lot-et-Garonne.

Il était le fils cadet de François Vassal, seigneur de Montviel, et de Rose Frémond de Raymond, originaires de Villeneuve-sur-Lot. Dans sa carrière militaire, il avait obtenu les grades d'enseigne et de lieutenant (1739) ; puis, de capitaine (1746) au régiment du Béarn. Il suivit son bataillon au Canada en 1756, participa aux diverses campagnes jusqu'en 1760. Quand M. de Lévis, ayant refoulé les troupes du général Murray dans l'enceinte de Québec, mit le siège devant la ville, les capitaines de Gaspé, de Bonne et de Montviel, s'étaient blottis dans l'excavation d'une bombe, durant la froide et pluvieuse nuit du 28 avril. Le premier en sortit, croyant entendre une voix qui l'appelait. Une seconde bombe vint soudain blesser à mort ses compagnons. M. de Bonne mourut le lendemain et M. de Montviel, le 15 mai, à l'Hôpital-Général.

M. Vassal de Montviel avait épousé à Boucherville, le 30 novembre 1758, Charlotte Boucher de La Perrière, qui lui donna un fils : **François**, né à Boucherville le 4 novembre 1759. La veuve se remaria, le 27 novembre 1765, avec René Boucher de La Bruère.

François entra au service en 1775. En août 1782, muni du grade d'enseigne, il obtint un congé pour aller recueillir en France la succession de son père. Au retour, il reprit le service, devint lieutenant, puis capitaine des Volontaires Royaux. Au bout de huit ans, il fut réformé. En 1807, il fut promu lieutenant-colonel et adjudant-général des milices du Bas-Canada. Il mourut en 1841.

Il avait épousé, en 1795, Marie-Louise Perrault, qui fit baptiser sa fille Charlotte le 15 octobre 1796.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, série 3, Lévis, 1921; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

VAUDREUIL (Philippe de Rigaud, marquis de) (1643-1725), chevalier, brigadier et colonel des mousquetaires, commandant, capitaine de vaisseau, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur de Montréal, puis de la Nouvelle-France. — **Rigaud**, bourg dans les Alpes-Maritimes. — **Vaudreuille**, bourg dans la Haute-Garonne.

Les origines de la famille de Rigaud remontent au moyen âge. En 879, sous le règne de Louis-le-Bègue, ses rejetons figurent parmi les gentilshommes. Dans la suite, la maison de Vaudreuil s'illustre dans les annales de l'histoire. Par ses alliances, ses

hautes distinctions et son crédit à la Cour des princes, elle devint l'une des plus renommées dans le Midi de la France, selon le vieux proverbe usité dans le Languedoc :

Les Hunards, les Levis, les Rigauds
Ont chassé les Visigots;
Les Lévis, les Rigaud, les Voisins
Ont chassé les Sarrazins.

Dans son **Armorial de France** M. d'Hozier compte onze générations dans la famille,



Marquis de Vaudreuil.

avant d'énumérer les membres de celle de Philippe. En 1558, la branche aînée disparaît. En 1560-67, une dame de Rigaud assiste la reine, épouse de Charles IX. En 1587, un seigneur de Rigaud, baron de Vaudreuil, est gentilhomme de chambre de Henri III. Cette branche cadette s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Philippe de Rigaud, né en 1643, était le cinquième fils de Jean-Louis, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, du Cabanial et du Faget (Haute-Garonne) et de Marie de Château-Verdun (Ariège) : ils eurent six filles et trois garçons : l'une d'elles épouse du sieur Adhémar de Lantagnac (V. ce nom). A la mort de son père (1659), il prit du service dans le corps des mousquetaires du roi, où il devint brigadier (1670) et colonel (1676). Le 17 mars 1687, Philippe de Rigaud, connu sous l'appellation de **chevalier** de Vaudreuil, était nommé commandant des troupes du détachement de la marine en Nouvelle-France ; il s'embarqua au printemps à bord de l'**Arc-en-Ciel**, de l'escadre de l'amiral d'Amblimont, qui franchit l'Océan en 27 jours.

Le 4 juin, le commandant campe avec ses troupes à l'île Sainte-Hélène, où M. de Denonville concentre ses forces avant de marcher contre les Tsonnontouans. Le 1er juillet, l'armée forte de 2.000 hommes atteint Cataracoui, où arrive un contingent de 1.000 combattants des pays d'en haut. En présence de l'ennemi, M. de Vaudreuil n'eut pas l'occasion de donner avec ses effectifs ; il revint, par le Niagara et le fort Frontenac, où il laissa une garnison de cent hommes, à ses quartiers d'hiver de Montréal. Le 27 août, M. de Denonville lui rendait ce témoignage auprès du ministre : « Pour M. de Vaudreuil, on ne peut pas servir avec plus d'affection qu'il fait. Je compte beaucoup sur lui pour discipliner nos troupes et tenir les officiers dans leur devoir : il se prend déjà très bien pour cela ». Le roi lui accorda une gratification de 500 livres. « C'est un cadet de qualité de Gascogne qui ne fera pas venir souvent des lettres de change de son pays » (**Lettr. de Den.**, 28 oct. 1687).

En 1688, en l'absence de M. de Callières, il commandait à titre de gouverneur provisoire à Ville-Marie, où, en raison des surprises des Iroquois, il persuada à tous les habitants de se retirer à leurs habitations. En 1689, « comme il y avait, écrit M. de Catalogne, nombre de **voyageurs** dans l'île, il créa une compagnie de 100 hommes qu'on appela les **mousquetaires**, soumis à ses ordres ». Le 7 juin, le roi lui conféra la lieutenance générale au Canada, en l'absence des administrateurs. Après le massacre de Lachine, au mois d'août, il se mit à la poursuite des barbares, qui réussirent à échapper à ses coups. Le 15 octobre 1690, on signale l'apparition de la flotte anglaise. « M. de Vaudreuil, colonel des troupes, dit M. de Catalogne, partit avec 100 hommes pour aller au-devant des ennemis et les charger, s'ils mettaient pied à terre. Le lundi 16, il revint, et l'on vit le feu des navires peu de temps après ». En 1691, il anéantit presque entièrement un parti de 40 à 50 Onnéiouts à Repentigny, ayant sous ses ordres 70 Canadiens et 40 Sauvages. En 1692, il défit encore les Iroquois et M. de Frontenac exaltait ses exploits auprès du ministre. Au départ des vaisseaux il alla hiverner en France et revint en juillet suivant. En 1694, il partit avec un gros détachement pour aller attaquer le port de Boston ; mais il relâcha à Sorel.

Le 5 mai 1695, il était fait capitaine de vaisseau. En 1696, M. de Frontenac lui confie le commandement de l'expédition contre les Onnontagués. Il n'est pas choisi pour celle de la baie d'Hudson, en raison de la considération de sa valeur et de son prestige, nécessaires au cœur de la colonie. Le 1er mai 1698, le roi lui décernait la croix de Saint-Louis. Si le ministre, dans sa lettre du 21 avril 1697, le plaçait au second rang après le comte de Frontenac, il l'écarta néanmoins comme successeur de ce dernier en 1699.

Le 28 mai, cependant, le roi le nommait gouverneur de Montréal, en remplacement de M. de Callières, ajoutant à sa charge les provisions de commandant, à son défaut, de la Nouvelle-France. « Son activité, écrit le Père de Charlevoix, sa bonne mine, ses manières nobles et aimables, et la confiance des gens de guerre le rendaient très propre à occuper un poste de cette importance ». L'événement le plus signalé de son administration fut la réunion préliminaire des chefs indigènes (1700), que suivit, l'année suivante, la conclusion du traité de paix, agréé de toutes les tribus de la colonie. En 1701, on agita la question d'une expédition contre Boston ; plusieurs projets furent élaborés et soumis au ministre de la Marine, l'incapable M. de Pontchartrain : celui de M. d'Iberville dans son **Mémoire** fait à La Rochelle contre Boston; celui de M. de Saint-Castin ensuite (1702), qui suggérait une attaque concertée par mer et par terre, la seconde confiée à M. de Vaudreuil. Le ministre, tout entier livré aux préparatifs de la Guerre de la Succession d'Espagne, réclama, année par année, la neutralité (1701, **Lettr.** à M. de Brouillan ; 1702 et 1703, **Lettr.** à M. de Caillières, etc.). M. Levasseur de Néré travailla aux fortifications de Québec ; par malheur, le fort de Chambly devenait la proie des flammes. Au mois de juin 1702, M. François de Beauharnois (V. ce nom) venait exercer la charge d'intendant.

Le 1er août 1703, M. de Vaudreuil était promu gouverneur du Canada : « La nouvelle de sa promotion, dit Charlevoix, fut reçue avec des applaudissements d'autant plus sincères que sa conduite, pendant l'interrègne, avait déjà confirmé tout le monde dans la pensée que personne ne convenait mieux à la place, où Sa Majesté venait de l'élever ». A peine investi de son mandat, le gouverneur reçoit les **paroles** des tribus indigènes, les Iroquois exceptés, et leur fait ses **réponses.** Il se borne à rappeler aux Cinq-Cantons la foi jurée en 1701 et à leur demander la neutralité entre Français et Anglais, qui sont aux prises en Europe. Leur lutte eut cependant son écho en Amérique. M. de Vaudreuil se fit l'agresseur pour faire diversions aux discordes entre les tribus, car en 1702 il y eut des pourparlers entre Anglais et Abénaquis. Sur son initiative, une bande de ces derniers, commandée par le lieutenant Le Neuf de Beaubassin (V. ce nom) ravagea le littoral, de la baie de Casco à Wells. Cette année, le choléra et la famine enlevèrent le quart de la population de Québec (V. **Choléra**).

En 1704, durant l'été, nouvelles **paroles** des tribus, même iroquoises et du pays d'en haut : M. de Vaudreuil répondait aux volontés de la Cour en conservant ainsi l'influence française. Les Sauvages, rassemblés par Cadillac autour de son fort du Détroit (1701-03), envoyèrent néanmoins des députés à Albany, auprès de Peter Schuyler, gouverneur anglais, le plus acharné ennemi des Français : il intrigua si bien qu'il détermina ses Sauvages à disperser les colons en incendiant leurs habitations. Aussitôt M. de Vaudreuil prit l'offensive : il met à la tête de 200 Français et alliés le sieur de Rouville (V. ce nom), qui incendie **Deerfield** (Mass.) et en ramène 150 prisonniers. Les Abénaquis allaient bientôt fonder leurs réserves du Canada. Un second parti de 800 combattants fut mis sous les ordres de M. de Beaucours (V. ce nom) : mais il dut se disperser en route, à cause de l'impression produite sur les Sauvages par la désertion d'un milicien. Ce fut alors que Schuyler tenta, par force présents, à les gagner à sa cause ; il y eût réussi sans la fidélité légendaire des Abénaquis. Aussi, durant l'été, les tribus vinrent apporter au gouverneur leurs **paroles** et en recevoir les **réponses.** Durant la même année, un coup de main de l'intrépide officier Lagrange, à la tête d'environ cent Canadiens, enleva la place de Bonavista à Terre-Neuve : ayant brûlé deux flûtes anglaises, il s'empara d'une frégate armée de 24 canons. D'autre part, Benjamin Church (V. ce nom) échoue devant Port-Royal.

C'est en 1705 seulement que se fit l'installation du gouverneur, ainsi que l'enregistrement de sa commission (15 sept.). Ce retard provenait de la prise de **la Seine** (4 mai 1704) et de sa riche cargaison. La colonie se trouvait privée de sel, de drap, de toile : ce qui inspira à Mme de Repentigny (V. ce nom) la manufacture de tissus, « droguets et couvertes ». M. de Courtemanche s'établit aussitôt au Labrador et M. Hazeur à Kamouraska, pour faire la pêche des marsouins et l'extraction de l'huile.

Le 4 juillet, Joseph Dudley, gouverneur de Boston, envoyait à M. de Vaudreuil des délégués pour entamer des négociations au su-

jet d'un **Projet de traité entre la N.-Fr. et la N.-Angl.** C'était son émissaire Livingston qui fut accueilli avec courtoisie, que M. de Vaudreuil, en l'absence de l'évêque prisonnier à Londres, introduisit dans les monastères (V. A. Gosselin, **Mgr de Saint-Vallier**), conduisit à Montréal avec le baron de Saint-Castin, « où il n'a pu rien voir dans le fort » écrivait M. de Ramezay, et qui se vanta dans la suite d'avoir reconnu les points faibles de la colonie, « susceptible d'être conquise par une expédition par terre et par mer ». Le sieur de Courtemanche accompagna Livingston à son retour pour soumettre à Dudley les propositions du gouverneur; il y tomba malade.

On le rapatrie sur un brigantin, commandé par le capitaine Samuel Vetch et le fils de Dudley, « jeune homme âgé de 18 ou 19 ans », qui sondèrent les passes difficiles du Saint-Laurent. Tous deux séjournèrent à Québec durant trois mois, « faisant beaucoup de charité à leurs compatriotes détenus, dont les uns ont été rachetés des Sauvages et dont les autres se font catholiques pour s'établir dans le pays avec des lettres de naturalité ». M. de Vaudreuil leur permit d'opérer des échanges pour 1.000 livres, afin de se rembourser de leurs libéralités par la vente des pelleteries à Boston. Le 6 octobre, il les congédie en leur confiant le texte des onze articles à signer. Le 28 avril suivant, Dudley expédie un nouvel émissaire chargé d'une autre communication. Et le marquis écrit alors : « Il ne s'explique pas assez et ne cherche qu'à gagner du temps, et toujours à espionner ; le terme de la réponse étant fini, j'ai permis à plusieurs petits partis de recommencer la guerre dans son gouvernement. Il a cependant remis à Port-Royal, lieu convenu désormais, 57 prisonniers et nous lui en renverrons autant par ses bâtiments ».

En 1706, M. de Vaudreuil, dont la faiblesse envers les émissaires bostonnais avait provoqué du mécontentement et des dénonciations, reçut du ministre un blâme sévère : on constatera bientôt quel fut le plan des autorités anglo-américaines. Le gouverneur cède six officiers et 150 hommes au sieur de Cadillac (V. ce nom) pour la sauvegarde du Détroit et envoie M. de Louvigny commander à Michillimakinac. Mais le 6 juin, l'insurrection éclate, fomentée par Peter Schuyler et par la faute de M. de Lamothe. Les Miamis tuent plusieurs Ontaouais. Cadillac, sans rendre aucune justice, part pour Québec informer le gouverneur. Un jeune officier, du nom de Bourmont (V. ce nom), ayant maltraité un Sauvage, ce fut un corps à corps général : il y eut bon nombre de tués, entre autres un soldat français et le Père Récollet Constantin. M. de Vaudreuil se réserve le droit de sévir contre les coupables et leur chef, surnommé le **Pesant** ; il délègue M. Clairambault d'Aigremont (V. ce nom), qui règle l'affaire en infligeant un blâme à M. de Cadillac, « tout entier à ses intérêts de troc et à ses profits ».

En 1707, les administrateurs s'occupent de la baie d'Hudson et songent à coloniser l'Ile-Royale ; ils garantissent la défense de la colonie en faisant travailler aux forts. Terre-Neuve ne saurait échapper au coup d'œil du gouverneur. Déjà en 1703, un officier, nommé François Amariton, aidé de quatre soldats et de 48 miliciens et marins, a surpris le **Forillon** (Ferriland), occupé par 300 Anglais et leur enleva trois navires. En 1704, M. de Subercase n'échoua que devant Saint-Jean (janvier 1705). Deux ans après, devenu gouverneur de Port-Royal, il repousse, en juin, puis au mois d'août, les deux attaques du colonel March (V. ce nom).

En 1708, au mois d'août, nouvelle expédition, organisée à Montréal par M. de Vaudreuil, qui la met sous les ordres des sieurs de Rouville et de Saint-Ours d'Eschaillon (V. ces noms), lesquels se portèrent sur Haverhill (Mass.) et réussirent à merveille. Un autre détachement, commandé par le sieur de La Perrière (V. ce nom) et composé de 260 Sauvages domiciliés, se dirigea sur Pentagouet et les environs, pillant et incendiant tout sur son passage. Peter Schuyler adressa, à ce sujet, comme gouverneur d'Albany, les plus vives remontrances à M. de Vaudreuil (7 octobre). A Terre-Neuve, M. de Saint-Ovide (V. ce nom) s'empara, du 13 décembre au 20 janvier, de la ville de Saint-Jean : les Français détenaient l'île, La Carbonnière exceptée. M. de Vaudreuil donna avis au ministre qu'il ne disposait point d'assez de troupes pour en céder à Port-Royal. Il avoue aussi que Dudley restait rebelle à tout accommodement ; que les Jésuites le secondent bien de leur crédit auprès des Sauvages ; que les deux intendants sont tout entiers à leurs devoirs. En 1708, en effet, Dudley, présidant l'assemblée générale à Boston, votait une adresse à la reine Anne. Il chargea le colonel Vetch (V. ce nom) d'aller la lui présenter : Sa Majesté se rendit aux vœux de ses sujets.

En 1709, M. de Vaudreuil fut informé des préparatifs des Colonies, bien qu'il ignorât ceux de la métropole. Aussi M. d'Aigremont (V. ce nom) s'empressa-t-il de visiter les **postes avancés**, de bien mettre en état de défense Chambly, de fortifier la capitale, de s'assurer des excellentes dispositions des of-

ficiers et des troupes, ainsi que de la neutralité des Iroquois.

En juin 1710, le gouverneur expose au ministre l'état général de la colonie et les attaques ou menaces des Anglais. Plus tard, il se justifie des plaintes portées contre lui, au sujet de l'expédition de la baie d'Hudson et du sieur de Manthet (V. ce nom), de la traite des spiritueux et de son intention de bonne entente. Il lui annonce la perte de la **Bellone**, lui envoie la liste des troupes et celle des Anglais catholiques du pays, lui fait remarquer que le grand nombre de chevaux empêche les jeunes gens d'user de la raquette, sollicite des médailles pour les Sauvages, insiste sur l'importance de construire en pierre le fort de Chambly et sur les agissements des Anglais qui soudoient les Iroquois contre la colonie. Il signale l'attaque et la retraite de l'armée de Nicholson vers le lac Champlain, ainsi que la marche de M. de Ramezay à la tête de 1.500 hommes dans la même direction (1709); mais Nicholson (V. ce nom) se rendit à Londres et revint avec des forces considérables s'emparer de Port-Royal. Après la capitulation, il délégua auprès de M. de Vaudreuil le major Robert Livingston et le jeune baron de Saint-Castin pour négocier l'échange des prisonniers (16 décembre 1710).

En avril 1711, M. de Vaudreuil écrit au ministre au sujet de la perte de l'Acadie et de la nécessité de garder l'amitié des Sauvages par l'entremise du baron de Saint-Castin, des rumeurs que les Anglais veulent venir attaquer Québec et Montréal. Il l'assure des moyens de défense qu'il a organisés partout. L'ennemi vint, en effet ; on connaît le désastre de la flotte de Walker et l'échec de Nicholson sur la région des lacs, qui dut rebrousser chemin. Pour longtemps, les Anglais cesseront leurs expéditions, en raison même du traité d'Utrecht (1713).

A partir de 1712, les administrateurs, M. de Vaudreuil et M. Bégon, surent imprimer à la colonie un essor constant de développement et de prospérité. Durant cette année, tous deux s'appliquent « aux affaires de la baie du Nord », à celles du commerce et de l'industrie, à la pacification des tribus de l'Ouest Renards, Mascoutins, Outagamis, aux secours à porter aux Acadiens restés loyaux, à l'état des finances et des concessions, aux négociations avec les Iroquois et les Ouataouais, au commerce illicite avec les Anglais.

Les deux années 1713 et 1714, ils font preuve des mêmes préoccupations envers les mêmes intérêts. Les relations avec l'autorité ecclésiastique, avec le clergé séculier et régulier, avec les officiers civils et militaires, se manifestent cordiales et fécondes. La fondation de Louisbourg et la colonisation les conduisent à l'Ile-Royale (V. ce mot), du 20 mai au 7 juin 1714, afin d'y discuter les plans de fortification, soit d'une forteresse unique, soit de fortins dispersés au fond des baies. Au mois d'octobre suivant, ils s'y transportent de nouveau. L'un de leurs principaux projets concernait l'exode des familles acadiennes et leur établissement dans les deux grandes îles voisines, en leur assurant les secours en nature, aux frais du Trésor royal. M. de Vaudreuil se rendit en France par les derniers vaisseaux : il y séjourna deux années et vit grandir son influence par son commerce avec les ministres, sa femme étant d'ailleurs sous-gouvernante des enfants du duc de Berry.

A son retour en 1716, et dans les années suivantes, M. de Vaudreuil s'étudia à guérir les maux du passé. Il conduisit avec habileté les négociations entamées avec les Iroquois et les persuada de garder la neutralité dans les luttes entre les blancs. Aussitôt il s'appliqua à réorganiser les finances en désordre. Puis vint la réforme de l'administration intérieure. Il fut ordonné que les officiers subalternes d'épée rendraient compte de leur gestion au gouverneur lui-même, et ceux de justice à l'intendant, et non au Conseil, selon la coutume usitée. Le 14 octobre 1716, les administrateurs supplient le Régent de faire achever les fortifications de Québec par M. Chaussegros de Léry, car cette ville prise, le Canada serait perdu. Les travaux, approuvés par le ministère de la guerre, furent continués jusqu'en 1720. En 1716, le Conseil de la Marine s'était aussi résolu à fermer Montréal d'un mur de pierre flanqué de bastions : la dépense fut en partie couverte par les citadins et les seigneurs de la ville. Les années suivantes sont marquées au coin de la plus intime entente entre les administrateurs et du succès de leur administration respective.

En 1720, d'accord avec l'évêque, ils opèrent une nouvelle division des paroisses dans la partie colonisée déjà partagée en trois gouvernements : Québec, les Trois-Rivières et Montréal. On y forma 82 paroisses, dont 48 sur la rive gauche du fleuve et 34 sur la rive droite : la baie Saint-Paul et Kamouraska étaient les deux dernières vers l'est ; Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile et Châteauguay, les deux dernières à l'ouest. Le 20 septembre 1722, un arrêt du Conseil d'Etat confirma la première érection civile des paroisses. Dans la suite, M. de Vaudreuil porta son attention sur les cadres de l'armée et insista pour obtenir leur accroissement ; sur la nécessité de mener à terme les fortifications de Québec et de Montréal ; sur les

agissements des Anglais contre les Abénaquis. En avril 1725, il reçut à Montréal la visite des colonels W. Dudley et Samuel Thaxter de Boston et de M. Atkinson du New Hampshire : les députés abénaquis refusèrent d'entrer en accord avec ces ambassadeurs.

M. de Vaudreuil mourut à Québec le 10 octobre 1725. Il avait reçu, en 1722, la grand'croix de Saint-Louis, après 53 années de service. « Il fut, écrit Garneau, sincèrement regretté. Son administration n'avait été troublée par aucune de ces querelles, qui avaient si souvent agité la colonie, divisé les fonctionnaires et paralysé les corps publics ; elle fut constamment signalée par des événements heureux, dus en grande partie à sa vigilance, à sa fermeté et à sa bonne conduite ». « Il eut sans doute, ajoute le Père de Rochemonteix, des jaloux et des ennemis ; mais il avait toutes les qualités nécessaires à un gouverneur général, lesquelles il déploya en temps de guerre ou de paix, dans ses rapports avec les trois ou quatre intendants, le peuple canadien et les Sauvages, avec le clergé et avec ses propres subordonnés. »

M. de Vaudreuil avait épousé à Québec, le 21 novembre 1690, Louise-Elisabeth de Joybert (V. ce nom), qui lui donna dix enfants. M. l'abbé Hazeur écrivait, le 1er juillet 1739 : « Je vous dirai encore une nouvelle, qui est la mort de la marquise de Vaudreuil — née en 1673 — arrivée il y a environ quinze jours, d'une fluxion de poitrine en sept jours de temps. Elle a fait son testament en faveur de ses deux filles, leur laissant : mobilier, argenterie, 1.500 fr. de rente sur sa maison de Montréal, et 1.000 écus qu'elle avait sur le Trésor Royal ». (V. Bull. des Rech. hist., 1910). Ses enfants étaient :

Louis-Philippe (1691) ; **Philippe-Antoine** (1693) ; **Jean** (1695) ; **Pierre de Cavagnal** (1698) ; **Hector** (1699-1708) ; **Marie-Louise** (1701) ; **François-Pierre** (1703) ; **Philippe-Armand** (1705) ; **Joseph** (1706) ; **Louise-Elisabeth** (1707).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, Paris, 1901; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Arch. can., vol. 18-38, Ottawa; Em. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907.

VAUDREUIL (Louis-Philippe de Rigaud, marquis de) (1691-1762), fils aîné du précédent, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi, gouverneur.

Il naquit à Québec, le 26 septembre 1691 et entra dans les troupes de la marine. Il fut fait enseigne au Canada, en 1715 ; lieutenant en 1720 ; enseigne aux gardes françaises en 1724 ; capitaine à Saint-Domingue en 1726 ; major au Petit-Goave en 1730 ; major à l'Ile-à-la-Vache le 1er septembre 1734 ; lieutenant de roi au même poste le 4 janvier 1740 ; lieutenant de roi dans le gouvernement du Cap Français le 20 septembre 1743 ; capitaine de vaisseau le 1er mars 1749 ; gouverneur de la partie occidentale de Saint-Domingue le 1er novembre suivant ; commandant de la partie méridionale et des Iles-sous-le-Vent. Il résigna ses fonctions en 1756 et il mourut, selon Tanguay, à Rochefort, le 27 novembre 1763. On l'avait fait chevalier de Saint-Louis avec les insignes de commandeur de l'Ordre.

D'après Tanguay, il s'était marié et il fut le père du marquis de Vaudreuil, qui mourut à Paris, le 14 décembre 1802, âgé de 79 ans. C'est lui assurément dont parle le **Journal** du colonel Desandrouins (V. ce nom), comme chef d'escadre, composée de dix vaisseaux de ligne, de plusieurs frégates, goélettes, cutters et transports. La flotte avait pour mission de rapatrier en novembre 1782, les troupes françaises de La Fayette et de Rochambeau, réunies à Boston. Elle devait auparavant se rendre à Porto-Cabello (Colombie), pour y rejoindre une flotte espagnole et tenter ensemble une expédition contre la Jamaïque et les Antilles anglaises. Le vaisseau la **Bourgogne**, que montait Desandrouins avec 930 hommes, fit naufrage dans les brumes, le 3 février 1783, donnant des signaux de détresse.

Le **Triomphant**, vaisseau amiral du commandant de l'escadre, avait vu quatre fusées vers une heure du matin dans la nuit du 3 au 4. La conduite du marquis de Vaudreuil en cette circonstance, dénotait une incroyable légèreté. M. Desandrouins écrit dans son **Journal**, vers la fin de mars : « Une frégate anglaise a infesté la côte et pris quelques bâtiments de la Compagnie de Caracas qui font le cabotage. M. le marquis de Vaudreuil a envoyé en diligence un officier de la Néréide avertir le comte, son frère, de cette piraterie, avec ordre de partir sur-le-champ sur un des meilleurs voiliers pour lui donner la chasse. La frégate anglaise se nomme l'Albemarle, commandée par M. Nelson — le héros d'Aboukir et de Trafalgar — capitaine de la marine royale. Il a fait quelques prisonniers français qui se promenaient en mer. Il les a fort honnêtement traités à son bord et n'a pas permis qu'on leur prît la moindre chose ». (Gabriel, **Le Mar. de camp Desandrouins**, Verdun, 1887).

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1905.

VAUDREUIL (Philippe-Antoine de Rigaud, baron) (1693-1742), frère du précédent, le

cadet de la famille, chevalier du Mont-Carmel.

Il naquit à Québec, le 30 mars 1693, et il était destiné par son père à l'Église. Le 6 juin 1708, le ministre de la Marine priait le Père de La Chaise d'accorder quelques grâces au jeune baron, qui allait entrer dans les ordres. Le 25 octobre 1710, le gouverneur marquis de Vaudreuil, écrivait au ministre : « Je suis très sensible à la bonté que vous avez eue d'écrire au Père Le Tellier, en faveur de celui de mes enfants qui prend le parti de l'Église ».

Mais le fils ne persévéra point dans son dessein. Il s'enrôla sous les drapeaux fleurdelisés, devint capitaine des grenadiers, commandant d'un bataillon d'infanterie, colonel enfin, et fut tué au siège de Prague le 5 septembre 1742. Il était chevalier de Saint-Lazare.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VAUDREUIL (Pierre de Cavagnal, marquis de) (1698-1778), frère du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, major des troupes, gouverneur des Trois-Rivières, puis de la Louisiane, gouverneur général de la Nouvelle-France et grand-croix de Saint-Louis. — **Cavagnac**, commune dans le Lot.

Né à Québec le 22 novembre 1698, il était le quatrième des fils de Philippe de Rigaud. Le 16 juin 1708, il obtint une enseigne dans les troupes de la marine et, le 5 juillet suivant, une expectative de lieutenant dont il reçut le brevet le 28 mai 1712. Le 14 novembre 1713, le gouverneur écrivait au ministre : « Mon quatrième fils passe en France, sur ce que Mme de Vaudreuil m'a marqué que vous vouliez bien lui permettre. Nous l'avons chargé, M. l'intendant et moi, de notre lettre commune. Il aura l'honneur de vous la rendre et Mme de Vaudreuil — qui était à la Cour depuis 1708 — celui de vous le présenter. »

M. de Cavagnal revint à Québec, durant l'été de 1715. Le 2 juin de cette année, il fut promu capitaine de la compagnie du marquis d'Aloigny de La Groye. En octobre 1722, le père notait ainsi son fils dans son rapport concernant les officiers : « Le sieur de Cavagnal est attaché au service et en état de servir partout où il lui sera ordonné. Il est fort réglé dans sa conduite et n'a aucune mauvaise qualité ». Le 23 avril 1726, il était créé chevalier de Saint-Louis et fait lieutenant de vaisseau. Le 15 octobre 1731, l'intendant faisait part au ministre de son bon travail en faveur des réguliers et des miliciens qu'il faisait exercer les jours de dimanche et de fêtes : « Cet officier est véritablement attaché au service et c'est une justice que personne ne lui refuse, ni ne peut lui refuser ». Le 1er avril 1733, M. de Cavagnal remplaçait M. de Beaucours (V. ce nom) au gouvernement des Trois-Rivières. Une note anonyme, datée de 1739, le qualifiait ainsi : « Il a le zèle, l'application, les talents et la conduite convenable ».



Marquis P. de Cavagnal.

Le 1er juillet 1742, M. de Vaudreuil remplaçait M. de Bienville au gouvernement de la Louisiane ; mais il ne débarqua à la Nouvelle-Orléans que le 10 mai 1743 : « C'était, écrit un historien, un homme honnête et juste, qui fit prospérer la contrée, autant qu'il était en son pouvoir. Durant son gouvernement, la colonie avait en somme prospéré : les fortifications de la Balise s'achevaient, des troupes régulières étaient arrivées, la population comptait 1.500 habitants. Il n'a laissé en Louisiane que de bons souvenirs et, entre tous les noms des gouverneurs, le sien est encore le plus vénéré. Sa femme, qui adorait les fêtes, sut bien vite policer la société de la ville et parvint à se constituer une petite cour fort élégante, qui faisait venir de Paris des carrosses ». (V. Marc de Villiers, **Les Dern. Ann. de la Louis. fr.**).

En 1746, la vallée du Mississipi était em-

core comme un désert, selon l'historien Bancroft. Il fallut y promouvoir la culture du tabac, du riz, de l'indigo. Dès 1744, le gouverneur supprimait le papier-monnaie : mais il eut le tort d'affermer les postes, établis chez les Indiens, et de caresser la chimère des mines. L'année suivante, le budget colonial atteignait le demi-million, pour une population d'environ 2.000 âmes. Le commissaire-ordonnateur Lenormant (1746) entrave son action et l'accuse de veiller trop à ses intérêts et à ceux des Canadiens. En 1748, une partie des Chactas se déclare en faveur des Anglais, l'autre pour les Français. Deux ans après, les Natchez sont presque anéantis et les Chicachas vivent en paix. Grâce à ses influences à la Cour, M. de Vaudreuil a obtenu l'envoi de 1.850 hommes de troupes. Mais le nouveau commissaire, Michel de La Rouvillière, rétablit le papier-monnaie, au détriment des colons et des soldats. Il refuse au gouverneur les présents, qui attachent l'amitié des Indiens : ce furent dispute et dénonciation en haut, malaise et souffrance en bas.

Le 1er janvier 1755, le roi nommait M. de Vaudreuil gouverneur général de la Nouvelle-France. Il débarqua à Québec, avec le baron de Dieskau (V. ce nom), ayant traversé sur les vaisseaux de l'amiral Du Bois de La Motte, le 23 juin suivant. Son avènement à sa charge coïncidait avec les débuts de la Guerre de Sept ans. Tous ses compatriotes l'accueillirent avec des transports de joie, espérant revoir les jours fortunés du gouvernement de son père. Dès le 7 juillet, il peut enregistrer la victoire de la Monongahéla, remportée par le capitaine Dumas (V. ce nom). Mais, le 8 septembre, le baron de Dieskau est battu, blessé et fait prisonnier au lac Saint-Sacrement (George) par le colonel William Johnson. Devant cet échec, M. de Vaudreuil écrivit au ministre, le 30 octobre, que « il n'est pas nécessaire qu'il y ait d'officier général de France à la tête des bataillons, et que l'on peut sans cela les exercer et les discipliner ». Sorte de blâme indirect à l'adresse du ministre et de narquoise condoléance au général Dieskau.

Le ministre passa outre et envoya au Canada le marquis de Montcalm, comme généralissime des troupes, mais le subordonné du gouverneur. Le 26 mai 1756, celui-ci le reçut à Montréal avec courtoisie. Sur l'avis de M. de Vaudreuil, la campagne devait commencer par **Chouaguen** (V. ce mot) : le 24 août, eut lieu la capitulation de la place avec 1.780 prisonniers de guerre. Dans ses lettres du 10 et du 13 de ce mois, le gouverneur ne donne d'éloges qu'à son frère, M. de Rigaud, et laisse au général la responsabilité absolue de l'issue de l'expédition (V. Chapais, **Montcalm**). Après la victoire, il continue son œuvre de dénigrement (**Lettr.** du 1er septembre au ministre, et il commet plusieurs inexactitudes. Le 23 octobre, il ose expédier un véritable réquisitoire contre Montcalm et les troupes régulières. Le 27 novembre, il donna audience et hospitalité à des députations d'Iroquois des Cantons et des Sauvages du pays d'en haut : elles ne finirent par se retirer que le 29 décembre. Et le gouverneur alla fêter les premiers jours de l'année à Québec. Le 26 janvier, au retour, il tomba gravement malade aux Trois-Rivières. On craignit pour ses jours, mais il se rétablit et remonta à Montréal vers la mi-février 1757.

Son dessein était de former un corps expéditionnaire en raquettes, composé de Canadiens et de Sauvages, avec une poignée de réguliers, et de le lancer contre le fort **William-Henry** : il ne concevait que la guerre de partisans. Montcalm, qui avait lui-même exprimé le désir d'y marcher en personne, conçut de ce projet un très vif mécontentement : il en résulta des explications aigres-douces. Mais l'expédition, sous les ordres de M. de Rigaud, réussit à causer à l'ennemi des dommages considérables (**Lettr.** de M. de Vaudreuil, 22 avril). Le 9 juillet, le gouverneur donna ses instructions à Montcalm pour mener l'attaque du fort. Le 9 août, le colonel Webb capitula avec 2.211 prisonniers. « Mais, pas plus qu'après Chouaguen, M. de Vaudreuil n'était pleinement satisfait. Jamais, durant toute la guerre, les succès remportés par Montcalm n'eurent le don d'obtenir son approbation sans réserve. Cette fois, il lui reprochait de n'avoir pas porté plus loin les armes contre le fort **Lydius** (Edouard). » (V. Chapais). M. de Vaudreuil oubliait le texte de ses instructions et l'état d'épuisement des troupes, sans compter le portage à faire de l'artillerie. Néanmoins, c'est en 1757 que M. de Vaudreuil est promu commandeur, et l'année suivante grand-croix de Saint-Louis, cueillant les honneurs sur place.

Au printemps de 1758, on décida la campagne de **Carillon**. Le 15 juin seulement. M. de Bourlamaque y arrivait avec le bataillon de **la Reine**. M. de Vaudreuil avait, de son côté, conçu le plan de concerter, sur la frontière du lac Champlain, un corps de 5.000 hommes, pour la couvrir de toute attaque de surprise, sous les ordres de M. de Lévis : ce corps devait se porter par Oswego et dévaster les habitations anglaises aux alentours de Shenectady. M. de Montcalm ne goûta point ce projet, qui divisait ses forces déjà trop faibles en présence des formidables ar-

mements de l'ennemi. Il se rendit néanmoins à Carillon (V. ce mot) et y remporta la victoire, le 8 juillet suivant, à un contre cinq ou six ; il envoya courrier sur courrier au gouverneur. Celui-ci harcèle le vainqueur de lettres quotidiennes pour le pousser à la poursuite des troupes d'Abercromby : réponses positives du général et réconciliation apparente des deux personnages. Par les derniers vaisseaux se rendaient en France M. de Bougainville et M. Doreil : le gouverneur, dans la correspondance qu'il leur confia, les accréditait et les discréditait simultanément.

Au mois de mars 1759, Montcalm, ayant quitté ses quartiers d'hiver à Québec, se transporta à Montréal, où il voyait le gouverneur : de part et d'autre, courtoisie de surface, sans confiance, ni cordialité. Au mémoire du général sur la prochaine campagne M. de Vaudreuil répondit par ses instructions (12 avril). Il y disait: « Je ne présume pas que les Anglais entreprennent de venir à Québec » ; le général n'osait user de la même présomption. Le gouverneur optait sans cesse pour les petits partis de guerre en Acadie, à Carillon, sur l'Ohio et ailleurs ; le général pour la concentration des troupes au cœur de la colonie : « Les Anglais, dit-il, ont 60.000 hommes et nous au plus 10 à 11.000 combattants » : aussi voyait-il l'avenir sous les plus épaisses ténèbres, en raison du débordement « de toutes les friponneries » autour du gouverneur, qui fermait les yeux. D'ailleurs le crédit de ce dernier avait singulièrement baissé à la Cour et au Conseil de la Marine.

Il n'est pas encore démontré que la tactique militaire de partisans, chère au gouverneur dirigeant, eût été plus opportune et plus efficace que la stratégie du général exécutant, vainqueur trois années consécutives (1756-1758), et triomphateur final, **peut-être**, avec les 2.000 réguliers de plus, qu'il réclama vainement, avant de succomber aux Plaines !

Après avoir fait un recensement, qui accusait 15.299 hommes valides, M. de Vaudreuil adressa aux capitaines de la milice une proclamation, leur enjoignant de se tenir prêts à faire marcher tous les habitants valides et de les bien équiper. Le 24 mai 1759, il arriva de Montréal à Québec et approuva toutes les dispositions prises par Montcalm. C'est lui qui prit la direction générale de tous les corps de troupes et envoya ses ordres à tous leurs commandants.

Il se retira à la tête d'un régiment, posté près de la rivière Saint-Charles, à la gauche de celui de Montcalm qui avoisinait le Saut de Montmorency : ce fut son quartier-général durant tout le siège n'ayant jamais eu l'occasion d'intervenir à main armée. A mesure que les flottes anglaises se rassemblaient, il ordonna à tous les habitants des deux rives d'éloigner vieillards, femmes, enfants avec leur bétail. Sa réputation n'était pas accréditée parmi les officiers, ni parmi leurs soldats de France. « Malheureusement son attitude et ses propos trop héroïques fournissaient souvent matière aux brocards : à preuve une lettre du 28 mai au ministre. » (V. H. **ibid.**). C'est le 30 juin qu'il établit ses quartiers à la Canardière. L'avant-veille, il avait ordonné de lancer des brûlots sur la flotte ennemie, ancrée dans le chenal sud de l'île d'Orléans : la manœuvre échoua, faute d'avoir été bien combinée la nuit. Le 11 juillet, sollicité de faire passer un détachement pour entraver les préparatifs de l'artillerie anglaise sur les hauteurs de Lévis, il fut témoin d'un nouvel échec. Le 6 septembre, il fit évacuer le régiment de Guyenne des Plaines d'Abraham à son camp. Lorsque le général, y ramassant ses hommes pour livrer le dernier combat, lui dépêcha son aide de camp pour l'envoi de 2.000 hommes, son ordre disait que « pas un homme de la gauche ne devait bouger du camp ». Après la blessure mortelle qui mit Montcalm hors de combat, il prétendit lui avoir notifié qu'il aurait dû attendre M. de Bougainville et sa troupe, avant de frapper. Il écrivit au général agonisant une lettre de regret et de sympathie, lui faisant lire, et demandant son approbation, les conditions de la capitulation de la capitale. Aurait-il pu et dû se transporter à son chevet, comme son estafette ?...

Les funérailles terminées, le soir du 14 septembre, M. de Vaudreuil écrivit au maréchal de Belle-Isle : « Ce général, mort de ses blessures, je l'ai beaucoup regretté ». Le 30 octobre, avec une bassesse d'âme dénaturée, il expédie contre le héros une mensongère et violente diatribe, où il déversait toutes ses rancunes. Il voulut faire main basse sur ses papiers que le défunt avait formellement légués à M. le Chevalier de Lévis (V. Chapais, **ibid.**).

Le 14 septembre, le gouverneur retraita jusqu'à Jacques-Cartier et de là remonta à Montréal. Il engage M. de Lévis à livrer aux Anglais la seconde bataille des Plaines ou de Sainte-Foy (28 avril 1760), qu'il réussit à gagner sur les Anglais. Mais l'arrivée d'une flotte anglaise le 15 mai, le contraint à lever le siège et à retraiter sur Montréal. L'ennemi va l'assiéger et M. de Vaudreuil doit capituler le 8 septembre (V. H. Garneau). Quelques jours après, les lieutenants de Montcalm et le personnel administratif, Vaudreuil et Bigot, quittaient les rives du Saint-Laurent.

Le gouverneur n'échappa point à la dis-

grâce de la Bastille. Le 10 décembre 1763, il se vit décharger de toute accusation, après quinze mois de détention. Le 8 mai 1764, M. de Choiseul lui écrivait : « Le roi a reconnu avec plaisir que la conduite que vous avez tenue dans l'administration qui vous a été confiée a été **exempte de tout reproche** et vous accorde une pension de 6.000 livres ». M. de Sartine, lieutenant de police, s'était vivement intéressé au prisonnier, écrivant au major commandant de la Bastille « de lui laisser dans sa chambre pour le servir son domestique nègre, nommé **Canon** ; de lui remettre des hardes et une bouteille de lavande ; de lui permettre de recevoir les lettres de son épouse avec un peu de pommade et des livres pour le désennuyer ». Au mois de septembre 1764, M. de Vaudreuil recevait la croix et le cordon de commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, qui lui avait été décerné en 1756-57, mais que l'on avait jusque-là différé de lui remettre.

M. de Vaudreuil avait épousé à Paris en 1743, Jeanne-Charlotte Fleury de La Gorgendière, née le 10 février 1683 et veuve (1732) de François Le Verrier (V. ce nom), qui en eut un garçon et une fille. Elle ne donna aucun enfant au marquis de Vaudreuil, qui vécut avec son frère, Pierre-François, et mourut, en 1778, au château de Muides (Loir-et-Cher).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911; Rapp. des Arch. can., 1911, Ottawa; Æg. Fauteux, *Bull. des Rech. hist.*, août 1928.

VAUDREUIL (François-Pierre de Rigaud, comte et marquis de) (1703-79), frère du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, garde de la marine, major, lieutenant de roi, gouverneur. On l'appelait le **chevalier** ou simplement **Monsieur de Rigaud.**

Né le 8 février 1703, il était le septième des enfants de Philippe, premier marquis de Vaudreuil. En 1712, le ministre lui fit donner une enseigne dans les troupes de la Marine ; en 1717, il fut nommé garde de la marine, lieutenant le 2 juin 1720. Le 26 octobre 1722, son père écrivait : « Le sieur de Rigaud se mettra en état de bien servir, par la bonne volonté qu'il paraît avoir pour cela ; il fait la fonction d'aide-major des troupes, afin de se rendre capable de bien faire son métier ». Le 19 octobre 1723, le chevalier s'embarquait pour la France, chargé des dépêches officielles. Le 24 juin 1724, le Conseil de la Marine informait le gouverneur qu'il avait accordé à son fils la compagnie, laissée vacante par le décès de M. de Saint-Pierre : le capitaine revint aussitôt au Canada. Il retourna encore en France en 1728, 1730, 1731.

Le 29 octobre 1732, les administrateurs concédaient à Pierre de Cavagnal et à son frère François de Rigaud « un terrain le long du fleuve appelé la **Grande-Rivière** (Ottawa), en tirant vers le Long-Saut, de trois lieues de front sur trois de profondeur » : concession ou **seigneurie de Rigaud,** ratifiée par le roi le 1er avril 1733. Le 23 septembre 1736, le chevalier reçut « une étendue de terre de trois lieues de front sur deux de profondeur, des deux côtés de la rivière du Saut de la Chaudière en remontant, à commencer de la fin de la concession de Jacques-Thomas Taschereau ». En 1738, il était décoré de la croix de Saint-Louis. En 1739, une note officielle disait de lui : « Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition ; ses mœurs sont douces ; aussi est-il estimé ». Puis il obtint un congé et passa en France.

En mai 1741, il fut promu major des Trois-Rivières. Dans l'été de 1746, M. de Beauharnois le chargeait d'une importante expédition sur les terres de la Nouvelle-Angleterre. Le détachement, parti de Montréal le 3 août, se rendit au fort Massachusetts, où il y avait 22 hommes de garnison, trois femmes et cinq enfants, lesquels se défendirent durant 26 heures et se rendirent prisonniers de guerre. Le chevalier fut blessé d'un coup de feu au bras droit, et trois de ses Sauvages furent tués ; quatre Français et onze Indiens furent blessés. Ce parti fit beaucoup de ravages sur une étendue de 15 lieues, brûlant tout sur son passage : il revint le 26 septembre avec 27 prisonniers (V. Suppl. aux Arch. can, 1899). Le 8 juin 1747, nouvelle excursion d'un parti de guerre de 780 hommes ; M. de Rigaud ramena encore 41 prisonniers et 28 chevelures. En février 1748, il était promu lieutenant de roi à Québec. Le 23 septembre, il se faisait accorder une concession de six lieues de front, le long de la rivière **Maska** sur trois de profondeur : la ville de Saint-Hyacinthe s'élève aujourd'hui sur ce terrain.

Le 1er mai 1749, M. de Rigaud succédait au chevalier Bégon comme gouverneur des Trois-Rivières. En 1754, il eut un congé pour se rendre en France. L'été suivant, il en revenait sur l'Alcide qui fut capturé, ainsi que le Lys, par l'escadre de l'amiral Boscawen à 25 lieues de Terre-Neuve (8 juin). Fait prisonnier, M. de Rigaud fut emmené en Angleterre, d'où il réussit à s'échapper, après quelques mois, et à passer en France. Le 4 mai 1756, il débarquait à Québec : le roi lui avait accordé (9 avril) une indemnité

ou gratification de 8.000 livres. Après la prise de Chouaguen (Oswégo) le 14 août, M. de Rigaud, à la tête des Canadiens et des Sauvages eut les honneurs de la victoire, parce qu'il leur avait fait passer la rivière à la nage pour tomber à l'improviste sur les ennemis ; l'un des drapeaux anglais fut déposé à l'église des Trois-Rivières comme trophée.

En février 1757, M. de Vaudreuil, gouverneur général, confiait à son frère le commandement d'une expédition destinée à frapper un coup imprévu sur le fort William-Henry ou George, où les Anglais avaient rassemblé toute une flottille de bateaux qui, au printemps, devait transporter une armée près de Carillon; le détachement comprenait 50 grenadiers, 200 volontaires, 270 réguliers, 600 Canadiens et 350 Sauvages. Parti de Montréal, le corps de troupes était rendu, le 9 mars, à Carillon, et dix jours après, en face du fort anglais. On ne tenta point de siège, mais on détruisit les bateaux et quantité d'objets, accumulés pour l'offensive projetée. M. de Montcalm avoua « que M. de Rigaud eut tout le succès qu'on pouvait en attendre » (V. Casgrain, **Montcalm et Lévis**, t. I). M. de Rigaud se mit, le 3 août, sous les ordres du général français, qui alla au même fort sommer le lieutenant-colonel Monroe de le rendre. « J'ai sous mes ordres, dit-il, des soldats disposés comme moi à périr ou à vaincre. » Après sept jours de siège, le brave officier dut cependant capituler. Depuis le 1er mai, M. de Rigaud était investi de la charge de gouverneur de Montréal.

En 1758, 1759 et 1760, il se prodigua pour garder à la France sa belle colonie du Canada. Après la capitulation de Montréal, il passa en France avec son frère et le roi le dota à vie d'une pension de 2.000 livres. Il vendit à M. William Grant la concession de la baie Verte qu'il avait eue en 1759. Les deux frères vécurent ensemble à Paris et au château de Collier, commune de Muides, en Loir-et-Cher. C'est là qu'il mourut, le 24 août 1779, connu dans la région sous le nom de **marquis de Rigaud.**

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, avril 1920; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Montcalm*, Québec. 1911.

VAUQUELIN (Jean) (1727-72), capitaine au long cours, capitaine en pied sur une frégate à ses frais, lieutenant de vaisseau.

Né à Dieppe en 1727, il accompagna, à l'âge de 12 ans, son père, capitaine marchand. En 1745, Jean émerveilla son père par son sang-froid et le courage qu'il déploya, dans une rencontre avec une frégate britannique. En 1750, il acheta un voilier pour son propre usage. Lorsque la guerre éclata, en raison de la rareté des officiers et des hommes de mer, on le rattacha à la marine royale et on lui confia le commandement de la frégate **l'Aréthuse**, pour croiser sur les côtes d'Angleterre.

En juin 1758, il se rend à Louisbourg, où il se distingua durant le siège. **L'Aréthuse** était armée de 36 canons. Le commissaire-ordonnateur Prévost écrivant au ministre, le 7 juillet, lui disait: « M. de Vauquelin est une personne qui mérite vos faveurs. Toute la colonie l'a vu se conduire en héros, entouré qu'il était de deux batteries de canons et de 18 mortiers, qui faisaient pleuvoir sur sa frégate coups et bombes, durant quinze jours; lui, il continuait à se battre et à bombarder constamment les retranchements ennemis, leur infligeant de grandes pertes et dommages, selon le rapport fait par six déserteurs anglais. Je ne puis vous cacher que les opérations effectives de la mer ont dépendu de l'énergique habileté de cet officier, fort capable de rendre encore de plus grands services au Roi. »

En effet, il entrava ainsi l'avance impétueuse du général Wolfe. Quand il se sentit inutile, il sollicita et obtint, de M. de Drucour et de son Conseil, l'autorisation de passer en France pour y porter des nouvelles et y demander des secours. Comme le comte Des Gouttes (V. ce nom) voulait s'y opposer afin de retenir ses services :

« Eh parbleu! Monsieur le comte, répliqua-t-il, je resterais bien si vous me donniez un de vos gros vaisseaux de guerre, qui sont ici à ne rien faire; vous verrez que j'en tirerai bien meilleur effet que de ma seule frégate. »

Le 15 juillet, la méchante frégate, portant les dépêches officielles et deux ou trois déserteurs, appareilla à la faveur du brouillard et de la nuit, sortit du port et fut aperçue des Anglais postés dans un phare, qui la signalèrent par des fusées à l'escadre de l'amiral Hardy; plusieurs bâtiments furent détachés à sa poursuite, à certaine distance, jusqu'à ce qu'ils la perdissent de vue dans l'épaisseur du brouillard. « Si je l'avais sous mes ordres, dit plus tard l'amiral Boscawen, je le nommerais sur-le-champ commandant de vaisseau. » L'historien de **Louisbourg** ajoute : « Si Vauquelin avait eu le rang du comte Des Gouttes, le sort de la ville n'eût pas été le même; en tout cas, la défense eût fait plus grand honneur à la marine française » (V. Mac Lennan). **L'Aréthuse** accosta à Santander, le 2 août (V. Rapp. des Arch. can., 1911).

L'année suivante, l'intrépide Dieppois retourne à Québec et reçoit le commandement du port, durant le siège : il est à bord de la

frégate l'Atalante. Mais c'est au mois d'avril 1760 qu'il s'illustra dans le dernier épisode, dont M. de Lévis et lui furent les deux héros. Lui-même a fait le récit de l'aventure, où il seconda l'entreprise contre Québec par la bataille de Sainte-Foy.

« Je partis, dit-il, le 20 avril de la rivière de Sorel (Richelieu) — où il avait hiverné — avec nos bâtiments chargés de canons, affûts, poudres et ustensiles : **la Pomone, l'Atalante,** frégates, la flûte **la Pie** et deux bateaux chargés d'effets pour l'armée, qui partit le même jour des côtes de la rive nord. Le 28, à l'Anse-au-Foulon, où était la flûte **la Marie,** avec deux bâtiments et deux goélettes, chargées à Montréal, M. de Lévis venait de gagner la bataille sur les troupes ennemies, rentrées ensuite à Québec, ayant abandonné toute leur artillerie. Partie de notre flottille à l'Anse-au-Foulon, à une lieue de la place, partie à l'Anse-Sillery à une demi-lieue au-dessus de la première, on débarqua journellement ce dont l'armée des Plaines d'Abraham avait besoin, munitions et vivres. Les travaux avançaient.

« Mais, le 9 mai, un vent nord-est nous amena une frégate anglaise de 30 canons : ce qui nous surprit, mais ne nous inquiéta point. Je demandai à M. de Lévis 60 Canadiens pour augmenter mon équipage de 110 hommes, pour servir 11 canons de 8 et avoir un peu de mousqueterie. Le 11 au matin, nos batteries commencèrent à tirer. Le 15 au soir, on fit, de la Pointe-de-Lévis, signal d'un vaisseau ennemi, le nord-est continuant. J'ai fait partir aussitôt un officier en informer M. le Chevalier et lui demander ses ordres. Le 16, l'officier rapporta que j'eusse à appareiller au-dessus de la place, aussitôt que je verrai l'ennemi sous voile, car M. de Lévis avait vu un vaisseau et une frégate à l'île d'Orléans, allant rejoindre la première sous Québec. Le même matin, ces trois voiliers remontent vers nous. Aussitôt, je donne ordre aux miens de faire voile. Par malheur, **la Pomone,** abattue du mauvais côté, s'est trouvée échouer dans l'Anse-au-Foulon. J'ai continué à faire route avec les autres bâtiments, mais en marchant mieux qu'eux; et, la première des frégates m'approchant, je pris le parti de les faire donner dans la rivière du Cap-Rouge, à deux lieues de l'endroit d'où nous partions, pour sauver le dépôt par cette manœuvre et le mettre à portée d'être enlevé par l'armée, bien persuadé que les frégates ennemies s'acharneraient à me chasser. Je fis mettre toutes voiles dehors, faisant canonner la plus proche; mais un bateau du roi et la chaloupe s'étant remplis d'eau, j'ai été obligé d'en faire couper l'amarre : celle du canot ayant déjà manqué, je me suis trouvé sans un bateau. La seconde frégate anglaise doublait presque notre sillage. Voyant qu'elles me joindraient sous peu, j'ai cherché un endroit commode pour échouer la mienne et sauver les équipages si nécessaires à la colonie. Le pilote indiqua la Pointe-aux-Trembles, où nous sommes arrivés à sept heures et demie, ayant les frégates à une portée et demie de mousquet derrière nous.

« La frégate ayant échoué, les deux ennemies se sont mouillées par ses travers, à demi-portée de canon, et ont fait autant de feu qu'elles ont pu. Nous avons aussi fait feu; et, pour que la frégate se tint plus longtemps droite, j'ai fait couper son grand mât. A neuf heures et demie, on s'est trouvé sans poudre, l'eau ayant gagné la soute et submergé quatre barils. On s'est restreint à avoir le mousquet dans les bras et à nous munir de cartouches contre leurs canots. On cria à quelques habitants de nous envoyer un bateau pour débarquer; je chargeai le sieur Sabourin de préparer un artifice, pour brûler la frégate. Longtemps attendu, le bateau est enfin venu, dans lequel il s'embarque le plus de monde possible, et on leur donna un bout de cordage pour faire un va-et-vient; mais, arrivés à terre, ils ont largué (lâché) le cordage et laissé le bateau prendre la fuite, de sorte que, comme il y avait marée descendante il s'est trouvé à sec, nous isolés sur la frégate, qui commençait à donner un grand gîte (lieu où un bateau est échoué).

« Alors j'ai réfléchi sur le projet de la brûler, et ayant combiné comme elle était crevée et hors d'état d'être renflouée, j'ai pensé mieux de ne pas le faire, ayant espoir d'en sauver plus tard canons et ingrédients utiles à la colonie. Mais l'ennemi continuait son feu, tuant et blessant toujours quelqu'un. La frégate a toujours tombé, couchée au point de ne pouvoir presque plus se tenir sur le pont : je fis couper le mât de misaine.

« La nécessité de faire descendre nos équipages et nos blessés à terre nous a fait faire un mauvais radeau, qui débarqua 12 à 15 hommes, lesquels remirent le bateau, échoué par la faute des premiers sauvés : avec lui, on continua le débarquement, tandis que l'ennemi recommença son feu. Il restait encore un voyage à faire, lorsque, à une heure et demie, les canots anglais vinrent à bord : nous les avons laissés monter et j'ai été fait prisonnier avec cinq de mes officiers : les sieurs Sabourin et Thomas lieutenants, Deshaies enseigne, Chaumillon écrivain et le sieur Basseus aumônier, ainsi que 6 hommes de l'équipage.

« Nous avons été conduits, moi et le sieur Sabourin, à bord du sieur de Schomberg, ca-

pitaine de **la Diane**, armée de 32 canons; les autres officiers ont été mis à bord de M. Deane, commandant le **Lowestoff**, armé de 24. J'ai prié le premier d'envoyer un parlementaire pour débarquer à terre les blessés du bord : ce qu'il a fait de la meilleure grâce du monde. Nous ignorons au juste le nombre des tués et blessés; mais cela va au moins à 43 hommes et la plupart des blessés le sont dangereusement, excepté les sieurs Sabourin, Thomas, Deshaies et moi qui le sommes légèrement. Puis ils ont envoyé leurs canots à bord de **l'Atalante** pour en tirer choses de quelque utilité; mais ils sont revenus tels qu'ils y étaient allés, ayant trouvé les cordages hachés, les voiles brisées et en pièces.

« M. Schomberg m'a dit avoir tiré 500 coups de canon et M. Deane 350. Le capitaine envoya, le lendemain 17 mai, mettre le feu à bord de l'Atalante. » (V. Abbé Casgrain, **Coll. des manus. du maréchal de Lévis, t. XI.)**

Quoi que M. Faucher de Saint-Maurice ait affirmé des égards du commodore Swanton du **Vanguard** envers le prisonnier, il est avéré qu'il était rapatrié au port de La Rochelle, le 9 du mois d'août suivant (V. Rapp. des Arch. can., 1911).

D'après les Archives de la Marine, la première commission officielle que reçut le commandant Vauquelin était celle de capitaine de brûlot, le 5 novembre 1761, puis celle de lieutenant de vaisseau le 1er octobre 1764. Ses états de service (pièce aux Archiv. Nation.) ajoutent : 21 campagnes, avant d'entrer au service, 3 combats, 2 contusions, plusieurs commandements : en 1764, a commandé la flûte **la Bricole**, du Havre à Rochefort; en 1765, la flûte **la Coulisse**, sous M. de Vendes Turgot, capitaine de vaisseau, à Cayenne, à la Martinique, à Saint-Domingue, désarmant le 3 juin; en 1766, la flûte **la Garonne** aux îles de France et Bourbon et a été chargé de différentes missions pendant cette campagne, en 1767-68, désarmant à Brest en décembre 1769, où il a été porté des plaintes contre lui — pour avoir traité quelques nègres à son bénéfice —; en 1770, ordre du ministre, duc de Praslin, de l'enfermer au château du Taureau (estuaire de Morlaix), durant trois mois, puis à Nantes; remis en liberté, il se rend à Rochefort, en octobre 1770 et 1771; en 1772, le 4 août, nommé au commandement de la gabarre **la Faune**, armée à Lorient, il tombe malade à Nantes, obligé de retourner à Rochefort, où il meurt le 10 novembre 1772.

Un monument lui a été érigé à Montréal et un autre à Dieppe, en vertu d'une souscription faite au Canada, le 14 septembre 1930.

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Knox's *Hist. Journ.*, t. I et t. III, Toronto, 1916; Bull. des Rech. hist., année 1919; *Nova Francia*, revue, vol. V, n° 5, Paris, 1930.

VENDOME (César, duc de) (1594-1665), dit **César Monsieur**, pair de France, gouverneur de Bourgogne et surintendant général de la navigation et du commerce. — **Vendôme**, ville du Loir-et-Cher.

Né en 1594, il était fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Légitimé à l'âge d'un an, il fut fiancé à quatre ans à la fille unique du duc de Mercœur, qui lui céda son gouvernement de Bretagne. Le roi lui octroya le duché-pairie de Vendôme et lui donna rang immédiatement après les princes du sang. Il entra dans plusieurs complots contre Richelieu et fut interné à Vincennes, durant quatre années. En 1650, il reçut de Mazarin le gouvernement de Bourgogne et la surintendance générale.

Le 18 février 1652, à Paris, fut passé un contrat d'association « entre le duc et la dame veuve de Charnisay, pour la seigneurie et propriété de l'Acadie » (Rapp. des Arch. can., 1887).

Dans un mémoire de 1701, « sur les contestations qui sont à régler au sujet de l'Acadie, Sa Majesté, par arrêt du 9 avril 1669, a ordonné que tous les concessionnaires des terres, ports, havres, rivières de l'Acadie, et ceux qui les représentent à titre de succession, ventes, cession ou autrement, remettent leurs titres ou copies authentiques ». Cet arrêt amena les héritiers directs du duc de Vendôme à déposer, en vertu du contrat de 1662, une réclamation concernant « la possession de la moitié de l'Acadie ».

Par arrêt du Conseil d'Etat du 20 mars 1703, les héritiers furent déboutés de leurs fins et conclusions, demandes et prétentions.

Bibl. — Arch. can., Fascic. spéc. *Le Borgne*, Ottawa.

VENTADOUR (Henri de Lévy, duc de), pair de France, gouverneur du Languedoc, vice-roi de la Nouvelle-France.

La maison de Lévy — aujourd'hui orthographiée **Lévis** — tenait son nom de la terre de **Lévy-Saint-Nom**, située à une lieue de Chevreuse, en Seine-et-Oise. Elle figure dans l'histoire, dès le XIIe siècle. Philippe de Lévy suivit Philippe-Auguste dans la troisième croisade. La lignée se subdivise en plusieurs branches : celle de Lévy-Mirepoix, celle de Lévy-Montbrun, celle de Lévy-Lautrec qui a produit les rameaux de Florensac, de Courson, de Queylus, de la Voûte-Ventadour et de Chalus.

La branche de **Ventadour**, en Corrèze, entrée dans la maison de Lévy en 1492 par l'union de Louis, baron de la Voûte, avec

Blanche de Ventadour, fut érigée en duché-pairie par Henri III (1589) en faveur de Gilbert de Lévy : celui-ci eut pour petit-fils Henri de Lévy, vice-roi. Il était neveu du duc de Montmorency, pair de France et gouverneur du Languedoc.

Le 25 mars 1625, il acheta de son oncle la charge de vice-roi, pour la somme de cent mille livres. Le duc entra ensuite dans les ordres sacrés et son épouse dans un monastère du Carmel. A ses frais, il envoya au Canada six Jésuites, et il leur concéda « le fief et seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, vulgairement appelé Charlesbourg, le 10 mars 1626, contenant une étendue de terre de quatre lieues ». La même année, il fit don à Louis Hébert du fief de l'Espinay. En 1627, il vendit sa charge à Richelieu, moyennant remboursement. En mémoire du vice-roi, M. de Champlain, sur sa carte de 1632, nomma le **Cap-de-Lévy** le promontoire actuel de la **Pointe-Lévy.**

Son frère, François-Christophe de Lévy, comte de Biron, créé duc de Damville en 1643, devint aussi vice-roi en 1644. Il reçut ses provisions en 1645 et fut remplacé en 1660 par le comte de Feuquières : mais cette vice-royauté des Indes occidentales n'affectait aucune juridiction effective sur la Nouvelle-France ou Canada.

BIBL. — J.-E. Roy, *Hist. de la seign. de Lauzon*, t. I, Lévis, 1897; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 72, Cleveland, 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VERCHERES (François Jarret, sieur de) (1641-1700), enseigne, seigneur et fondateur de Verchères, lieutenant réformé.

Fils de Jean Jarret et de Claudine Pécaudy, sœur du capitaine de Contrecœur, il naquit vers 1641, à Saint-Chef (Isère) et entra dans la carrière des armes. En qualité d'enseigne, il suivit la compagnie de son oncle en Nouvelle-France en 1665. Au licenciement des troupes du régiment de Carignan, oncle et neveu résolurent d'élire domicile au Canada. Le 17 septembre 1669, M. Jarret se maria à la Sainte-Famille, île d'Orléans, à Marie, fille de Jacques Perrot dit Vildaigne (Aude) et de Michelle Leflô.

Le 29 octobre 1672, M. Talon lui concéda « une lieue de terre de front sur une autre de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, entre les concessions des sieurs de Grandmaison et de Vitray ». La concession était faite aux conditions ordinaires au sieur de Verchères. Le 26 août 1673, le seigneur se faisait attribuer par M. de Frontenac deux îlots situés en face, île des Prunes et île Longue. Considérant, après des essais, que le sol était peu propre à la culture, il obtint des administrateurs coloniaux, le 8 octobre 1678, « une lieue de terre d'augmentation à prendre dans la profondeur de sa seigneurie ». Celle-ci était l'une des plus accessibles aux coups des Iroquois qui, pour éviter le fort de Sorel, passaient par les fiefs de Verchères, de Contrecœur, de Saint-Ours. De là, les incessantes alertes que subirent les colons à l'origine.

Dans le dessein de les protéger et mettre à l'abri de toute surprise, le seigneur se détermina à ériger une sorte de fort ou de camp retranché; à la moindre alarme, les habitants s'y pouvaient réfugier et défendre avantageusement. Le Père de Charlevoix atteste que « l'on y entretenait, nuit et jour, un ou deux factionnaires »; il avait examiné plusieurs fortins seigneuriaux qui « tous avaient quelques pièces de campagne ou des pierriers, tant pour écarter l'ennemi que pour avertir les habitants, et appeler du secours; c'étaient de grands enclos, formés de palissades avec quelques redoutes : l'église et le manoir y étaient renfermés, et il y avait assez d'espace pour y retirer, en cas de besoin, femmes, enfants, bestiaux ».

Le 12 mai 1678, le roi ordonnait la convocation de vingt notables à Québec pour donner leur avis sur le trafic des spiritueux avec les indigènes. M. de Verchères émit une opinion favorable à la traite, ainsi que la majorité du Conseil réuni. Le recensement de 1681 lui attribue 20 arpents en culture et 13 bêtes à cornes, et à ses censitaires 89 arpents défrichés, en l'espace de sept années. En 1687, M. de Verchères est mis à la tête d'un bataillon des milices, dans l'expédition dirigée contre les Tsonnontouans. En 1691, M. de Frontenac lui donne l'ordre de servir, en qualité d'enseigne dans une compagnie, ajoutant dans une dépêche au ministre, « que M. de Verchères a eu un gendre tué par les Iroquois, il y a deux ans; que, cette année, il a perdu un autre, enlevé avec un de ses frères et son fils ». En 1694, il était nommé lieutenant réformé. Décédé le 26 février 1700, il fut inhumé à Contrecœur.

De son union avec Marie Perrot, naquirent douze enfants, entre autres :

Marie-Anne, née en 1674, mariée en 1686, à Jean Douhet, sieur de la Rivière dit l'Etang, de Limoges; en 1687, les Agniers vinrent saccager Verchères : il fut tué sur les bords du Richelieu. La veuve se remaria, en 1689, à Antoine Duverger, d'Aubusson, lequel fut enlevé et massacré par les Iroquois en 1691 : leur fille aînée Catherine (1690), mariée en 1713 à Paul-François Raimbault de Saint-Blin, décéda en 1760; en troisièmes noces, elle s'unit, en 1698, à Charles Gloria;

François-Michel, né en 1675, tué à la Rivière-des-Prairies en 1691, dans le parti de M. de Valrennes;

Marie-Madeleine (V. ci-après);

Pierre, né en 1680, enseigne en 1693, tué à la prise de Haverhill (V. ce mot);

Angélique, née en 1684, mariée en 1705, à Nicolas-Antoine Coulon de Villiers (V. ce nom), décédée en 1734;

Catherine-Gabrielle, née en 1685, mariée en 1718 à Léon Levreau de Langy, morte en 1744;

Jean-Baptiste (V. ci-après);

Louis, né en 1690, marié en 1736 à Marie, fille de Pierre Biron et de Jeanne Dumouchel, mère de Louis-Marie (1738), enseigne et époux de Marie de Longueuil (1772), assassiné près de Niagara en 1775; et de Marie-Charlotte (1739), mariée à Hyacinthe Godefroy de Linctot; Louis décéda en 1766;

Joseph, né en 1695, dit de **Pouligny** (Indre), enseigne, décédé célibataire en 1753.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VERCHERES (Jean-Baptiste Jarret, seigneur de) (1687-1752), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, commandant.

Né le 1er juin 1687, il entra dans les troupes de la marine, devint enseigne et fut engagé dans les partis de guerre, organisés contre la Nouvelle-Angleterre. En 1709, il tomba aux mains des ennemis; mais il fut échangé l'année suivante. En 1726, on le fit lieutenant. Dix ans après, il est commandant à Michillimakinac. Le 6 mai 1738, il est promu capitaine de la compagnie de M. de Repentigny décédé. En novembre 1747, M. de Boishébert (V. ce nom) écrivait que « M. de Verchères a eu ordre d'aller commander à la baie : que c'est un bon officier, qui a commandé souvent dans les postes d'en-haut, où il a si bien conduit les affaires que M. le Général l'a toujours employé, dès qu'il en a eu besoin ». Il mourut à Montréal le 2 août 1752.

Il avait contracté alliance avec Madeleine d'Ailleboust de Mantet, le 24 novembre 1721, et en eut six enfants, entre autres :

Catherine-Madeleine, née en 1731, mariée en 1751 à Pierre Hertel de Beaubassin (V. ce nom) et une des reines de la société à Québec (1756-60);

Marie-Anne, née en 1733, mariée en 1755 à Philippe-Thomas Dagneau de La Saussaye, enseigne, tué le 17 juin 1757, près du fort Du Quesne;

Charlotte-Gabrielle, née en 1735, mariée à Pierre-Marie Raimbault, seigneur de Saint-Blin, officier d'infanterie; et, en secondes noces, en 1767, à René-Ovide Hertel de Rouville.

Bibl. — V. la précédente.

VERCHERES (Marie-Madeleine de) (1678-1747), sœur du précédent, l'héroïne nationale appelée **Madelon**.

Née à Verchères le 3 mars 1678, elle eut à déplorer la mort de trois membres de la famille, en l'espace de quatre ans (1687-91).



Héroïne de Verchères.

Elle fut témoin aussi de la bravoure de sa mère. En 1690, Marie Perrot est assaillie dans le fort, en l'absence de son époux. Elle décroche un fusil suspendu au mur de l'habitation, fait face aux Iroquois et les couche en joue. L'ennemi recule. Puis se ravisant à la vue d'une femme seule, ils reviennent à la charge : nouvelle tentative de franchir la palissade, nouveaux coups de fusil. Mme de Verchères, de l'avis du Père de Charlevoix, se défendit ainsi pendant deux jours, avec une bravoure et une présence d'esprit, qui auraient fait honneur à un vieux guerrier.

Deux ans après, le 22 octobre 1692, Marie-Madeleine, âgée de quatorze ans et demi, accomplit l'acte héroïque qui l'a immortalisée. L'on a conservé du fait deux **Relations**, écrites de sa main : la première, datée du mois d'octobre 1699 et adressée à Mme la **comtesse de Maurepas**, qui lui assura la pension de son père, décédé en 1700, comme une rente

viagère; la seconde, conservée aussi dans la collection de Saint-Méry, rédigée en 1726 sur les instances de M. de Beauharnois : il convient de la transcrire pour la vulgariser :

« J'étais à cinq arpents du **fort de Verchères**, appartenant à mon père, qui était alors à Québec par ordre de M. de Callières, gouverneur de Montréal, où était alors ma mère. J'entendis plusieurs coups de fusil, sans savoir sur quoi l'on tirait. Bientôt j'aperçus que les Iroquois faisaient feu sur nos habitants, qui étaient éloignés du fort d'environ une demi-lieue. Un de mes domestiques me cria : « Sauvez-vous, mademoiselle, sauvez-vous! Voilà les Iroquois qui viennent fondre sur vous! » A l'instant, je me détournai et j'aperçus environ 45 Iroquois qui accouraient vers moi, n'en étant éloignée que d'une portée de pistolet. Résolue de mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, je cherchai à trouver mon salut dans la fuite : je courus vers le fort, en me recommandant à la Sainte Vierge et en lui disant du fond du cœur : « Vierge Sainte, Mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée comme ma chère Mère, ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve. J'aime mille fois mieux périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connaît pas. »

« Cependant, ceux qui me poursuivaient, se voyant trop éloignés de moi pour me prendre en vie, auparavant que je pusse entrer dans le fort, et se sentant assez proches pour me tuer à coups de fusil, s'arrêtèrent pour faire leur décharge sur moi. Je l'essuyai pendant longtemps, ou du moins il m'ennuya fort. Les balles de 45 fusils, qui me sifflaient aux oreilles, me faisaient paraître le temps bien long et l'éloignement du fort bien considérable, quoique j'en fusse bien proche. Etant à portée de me faire entendre, je criai : **Aux armes! aux armes!** espérant que quelqu'un viendrait me secourir; mais en vain.

« Il n'y avait dans le fort que deux soldats qui, saisis de frayeur, s'étaient retirés dans la redoute pour se cacher. Enfin, arrivée à la porte, je trouvai deux femmes qui pleuraient leurs maris, que les barbares venaient de tuer. Je les fis entrer malgré elles au fort, dont je fermai moi-même les portes. Alors je pensai à me mettre, avec mon monde, à couvert des insultes des Iroquois. Je fis la visite du fort, trouvai plusieurs pieux tombés, faisant brèche par où il était facile d'entrer. Je donnai ordre de les relever et, sans avoir égard à mon sexe ou à la faiblesse de mon âge, je prenais un pieu par un bout, encourageant les autres à le relever avec moi. J'éprouvai que, quand Dieu donne des forces, il n'y a rien d'impossible. Les brèches réparées, je m'en allai à la redoute qui servait de corps de garde, où étaient les munitions de guerre. J'y trouvai les deux soldats, un couché et l'autre qui tenait une mèche allumée. — « Que voulez-vous faire de cette mèche? » lui dis-je. — « C'est pour mettre le feu aux poudres et nous faire sauter. » — « Vous êtes un malheureux; retirez-vous, je vous le commande! » A mon ton si ferme et si assuré, il obéit.

« Sur-le-champ je jetai ma coiffe, j'arborai mon chapeau; et, prenant un fusil, je dis à mes deux frères — Pierre, âgé de douze, et Alexandre de dix ans et demi : — « Battons-nous jusqu'à la mort, pour la patrie et la religion! Souvenez-vous des leçons, que mon père vous a si souvent données, que des gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roi. » Mes frères et les soldats, animés par mes paroles, firent un feu continuel sur l'ennemi. Je fis tirer du canon, non seulement pour effrayer les Iroquois, en leur faisant voir que nous étions en état de nous défendre, ayant du canon, mais encore pour avertir nos soldats, qui étaient à la chasse, de se sauver dans quelque autre fort.

« Mais que n'a-t-on pas à souffrir dans ces extrémités? Malgré le bruit de notre artillerie, j'entendis les cris lamentables des femmes et des enfants qui venaient de perdre maris, frères et pères. Je crus qu'il était de la prudence, pendant que l'on faisait feu sur l'ennemi, de leur représenter le danger d'être entendus de l'ennemi, malgré le bruit des fusils et du canon : je leur ordonnai de se taire, afin de ne pas donner lieu de croire que nous étions sans ressources et sans espérances. Pendant que je leur parlai ainsi, j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort : c'était le sieur Pierre Fontaine avec sa famille, qui venait débarquer dans l'endroit, où je venais d'être manquée par les Iroquois, qui y paraissaient encore à droite et à gauche. Cette famille allait être défaite, si on ne lui donnait un prompt secours. Je demandai aux deux soldats s'ils voulaient aller lui favoriser le débarquement, à cinq arpents du fort. Leur silence me faisait comprendre leur peu de résolution. Je commandai à Laviolette, notre domestique, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière, fusil en main et chapeau sur la tête.

« En partant, j'ordonnai que, si nous étions tués, l'on fermât la porte du fort en continuant toujours à se bien défendre. Je partis dans la pensée, que Dieu m'avait inspirée, que l'ennemi, qui était en présence, croirait que c'était une feinte que je faisais, pour les

engager de venir au fort, d'où l'on ferait sur eux une vive sortie. Ils le crurent effectivement; et ainsi j'eus lieu de sauver ce pauvre Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants. Etant tous débarqués, je les fis marcher devant moi jusqu'au fort, à la vue de l'ennemi. Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous : ils ne savaient point qu'il n'y avait au fort que mes deux frères, le domestique, deux soldats et un vieillard de 80 ans, avec quelques femmes et enfants.

« Fortifiée de la nouvelle recrue que me donna le canot de Pierre Fontaine dit **Bienvenu** — époux de Marguerite Anthiaume, veuve d'André Jarret de Beauregard — je commandai de continuer à faire feu sur l'ennemi. Le soleil se couche : un nord-est impétueux, bientôt accompagné de neige et de grêle, nous annonce la plus affreuse nuit qui se puisse imaginer. Les ennemis toujours en présence, bien loin de se rebuter d'un temps si fâcheux, me firent juger par leurs mouvements qu'ils voulaient escalader le fort, à la faveur des ténèbres. J'assemble mes troupes, six personnes, auxquelles je dis : — « Dieu nous a sauvés aujourd'hui de leurs mains; mais moi, je veux vous faire voir que je n'ai pas peur; je prends le fort pour mon partage avec un homme de 80 ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, La Bonté et Galhet — noms de deux soldats, — vous irez à la redoute avec la femme et les enfants comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute, pour peu que vous combattiez. »

« A l'instant, je place mes deux frères sur deux bastions, le jeune homme de 80 ans sur le troisième, et moi je prends le quatrième : chacun fait son personnage. Malgré le sifflement du nord-est, vent terrible au Canada en cette saison, malgré la neige et la grêle, l'on entendait à tout moment : **Bon quart!** De la redoute au fort, et du fort à la redoute : **Bon quart!** On aurait cru, à nous entendre, que le fort était rempli d'hommes de guerre. Aussi les Iroquois, gens d'ailleurs si rusés et si belliqueux, y furent-ils trompés, comme ils l'avouèrent dans la suite à M. de Callières, à qui ils déclarèrent qu'ils avaient tenu conseil pour prendre le fort pendant la nuit; mais que la garde qu'on y faisait sans relâche les avait empêchés d'exécuter leurs desseins, surtout ayant perdu du monde par le feu que nos deux jeunes frères et moi avions fait sur eux, le jour précédent. Environ une heure après minuit, la sentinelle du bastion de la porte cria : — « Mademoiselle, j'entends quelque chose! » Je marche vers lui pour découvrir ce que c'était : j'aperçus, à travers les ténèbres et à la faveur de la neige, quelques bêtes à cornes, triste reste de nos ennemis. — « A Dieu ne plaise, dis-je; vous ne connaissez pas encore tous les artifices des Sauvages; ils marchent sans doute par derrière ces bestiaux, couverts de peaux de bêtes pour entrer dans le fort, si nous sommes assez indiscrets pour leur ouvrir la porte. » Je craignais tout d'un ennemi aussi fin et aussi rusé que l'Iroquois. Cependant, après avoir pris toutes les mesures de prudence dans ces circonstances, je jugeai qu'il n'y avait point de risque à ouvrir la porte. Je fis venir mes deux frères avec leurs fusils, bandés en cas de surprise, et ainsi on fit entrer ces bestiaux dans le fort.

« Enfin le jour parut; et le soleil, en dissipant les ténèbres de la nuit, sembla dissiper notre chagrin et nos inquiétudes. Je parus au milieu de mes soldats avec un visage gai, en leur disant : — « Puisque, avec le secours du Ciel, nous avons bien passé la nuit, toute affreuse qu'elle a été, nous en pouvons bien passer d'autres en continuant notre bonne garde, en faisant tirer du canon d'heure en heure, pour avoir du secours de Montréal (qui n'est éloigné que de huit lieues) : je m'aperçus que mon discours avait fait impression sur les esprits. Il n'y eut que Marguerite Anthiaume, femme du sieur Fontaine, qui, extrêmement peureuse comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes de nation, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que, si elle avait été assez heureuse pour échapper, la première nuit, à la fureur des Sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur, la nuit suivante; que le fort de Verchères ne valait rien et n'avait point d'hommes pour le garder; et que, y demeurer, c'était s'exposer à un danger évident, ou à un esclavage perpétuel, ou à la mort à petit feu. Le mari, voyant qu'elle persistait à vouloir se retirer au fort de Contrecœur, à la distance de trois heures, lui dit qu'il allait armer un canot d'une bonne voile avec ses deux enfants qui savent canoter et que lui n'abandonnerait jamais le fort Verchères, tant que Mlle **Magdelon** y sera : c'est ainsi qu'on m'appelait dans mon enfance. Je lui répondis que je n'abandonnerai jamais le fort; que j'aimerai mieux périr que de le livrer aux ennemis; qu'il était d'une conséquence infinie que les Sauvages n'entrassent pas dans aucun fort français; qu'ils jugeraient des autres par celui-ci, s'ils s'en emparaient et qu'une pareille connaissance ne pouvait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage.

« Je puis dire avec vérité que je fus deux fois 24 heures sans dormir ni manger, n'entrant pas une seule fois dans la maison de mon père. Je me tenais sur le bastion, où j'allais voir de quelle manière on se comportait dans la redoute; toujours je paraissais avec un air riant et gai, encourageant ma petite troupe par l'espérance que je leur donnai d'un prompt secours.

« Le huitième jour, M. de La Monnerie, lieutenant détaché de M. de Callières, arriva la nuit avec 40 hommes. Ne sachant pas si le fort était pris, il faisait son approche en grand silence. Une de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria : **Qui vive!** J'étais pour lors assoupie, la tête sur une table, mon fusil de travers dans mes bras : la sentinelle me dit qu'elle entendait parler sur l'eau. Sans perdre de temps, je montai sur le bastion pour reconnaître à la voix si c'étaient des Sauvages ou des Français. Je leur demandai : — « Qui êtes-vous? » Ils me répondirent : — « Français! C'est la Monnerie qui vient vous donner du secours. »

« Je fis ouvrir la porte du fort en y plaçant une sentinelle, et je m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir. Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles : — « Monsieur, soyez le bien venu : je vous rends les armes. » — « Mademoiselle, dit-il d'un air galant, elles sont en bonnes mains. » — « Meilleures que vous ne croyez », lui répliquai-je. Il visita le fort et le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis : — « Monsieur, faites relever mes sentinelles, afin qu'elles puissent prendre un peu de repos : il y a huit jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions. »

« J'oubliais une circonstance qui pourra faire juger de mon assurance et de ma tranquillité. Le jour de la grande bataille, les Iroquois environnant le fort, faisant brûler les maisons de nos habitants, saccageant et tuant leurs bestiaux à notre vue, je me ressouvins, à une heure du soleil, que j'avais trois poches de linge et quelques couvertures hors du fort. Je demandai à mes soldats si quelqu'un voulait venir avec moi, le fusil à la main, chercher mon linge. Leur silence, accompagné d'un air sombre et morne, me faisant juger de leur peu de courage, je m'adressai à mes jeunes frères : — Prenez vos fusils et venez avec moi. Pour vous, continuez à tirer sur les ennemis, jusqu'à mon retour. » Je fis deux voyages, à la vue des ennemis, dans le lieu même où ils m'avaient manquée, quelques heures auparavant. Ma démarche leur parut sans doute suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre, ni même tirer pour m'ôter la vie. J'éprouvais que, quand Dieu gouverne les choses, l'on ne peut que bien réussir. »

Mme de La Pérade raconte ensuite comment elle sauva la vie à son mari, assailli dans sa demeure par deux Abénaquis enivrés; comment aussi son fils, âgé de douze ans, lui sauva la sienne :

« Depuis que je suis mariée, je me suis trouvée, en 1722, dans une occasion assez délicate, où il s'agissait de sauver la vie à M. de La Pérade (son fils), à son mari et à moi. Deux Abénaquis, des plus grands hommes de leur nation, étant entrés chez nous chercher querelle à M. de La Pérade, il leur dit en iroquois : **Sortez d'ici!** Ils sortirent tous deux très fâchés. Leur sortie, qui fut fort brusque, nous fit croire la querelle finie; nous n'examinâmes point leurs démarches, persuadés qu'ils avaient pris le parti de s'en aller. Dans un moment, nous fûmes surpris de les entendre tous deux dans le tambour de la maison, faisant le cri de mort et disant : **Tagarianguen** (nom iroquois de mon mari), **tu es mort!** » Ils étaient armés, l'un d'un casse-tête et l'autre d'une hache. Celui-ci enfonce et brise la porte à coups de hache, entre comme un furieux, la rage peinte sur son visage, lève la hache sur la tête de M. de La Pérade qui fut assez adroit et assez heureux pour parer le coup, en se jetant à corps perdu sur le Sauvage; mais il était trop faible pour résister longtemps à un homme d'une stature gigantesque et dont les forces répondaient à sa taille. Un homme de résolution, qui se trouva fort à propos à la porte de la maison, donna du secours à M. de La Pérade. Le Sauvage armé d'un casse-tête, voyant son compagnon en presse, entre et lève le bras pour décharger son coup sur mon mari.

« Résolue de périr avec lui et suivant les mouvements de mon cœur, je sautai, ou plutôt je volai vers ce Sauvage; j'empoigne le casse-tête et le désarme. Il veut monter sur un coffre : je lui casse les reins d'un coup et je le vois tomber à mes pieds. Je ne fus jamais plus surprise que de me voir à l'instant enveloppée par quatre Sauvagesses : l'une me prend à la gorge, l'autre aux cheveux, après avoir arraché ma coiffe, les deux autres me saisissant par le corps pour me jeter au feu. A ce moment, un peintre me voyant aurait pu tirer le portrait d'une Madeleine : décoiffée, mes cheveux épars et mal arrangés, mes habits tout déchirés, n'ayant rien sur moi qui ne fût par morceaux, je ne ressemblais pas mal à cette sainte, aux larmes près, qui ne coulèrent jamais de ses yeux. Je me regardais comme la victime de ces furieuses, outrées de douleurs de voir, l'une son mari, les autres leur parent, étendu sur la place sans mouvement et presque sans vie. Bientôt j'allais être jetée dans le feu, lorsque mon fils Tarieu, âgé seulement de douze ans, animé comme un lion à la vue de son père qui était

aux prises avec le Sauvage et de sa mère prête à être dévorée par les flammes, s'arma de ce qu'il rencontra, frappa avec tant de force et de courage sur la tête et sur les bras des Sauvagesses qu'il les obligea à lâcher prise.

« Débarrassée d'entre leurs mains, je cours au secours de M. de La Pérade, en passant sur le ventre de celui que j'avais étendu par terre. Les quatre Sauvagesses s'étaient jetées sur mon mari, pour arracher la hache qu'il tenait et dont il voulait casser la tête au malheureux qui venait de le manquer. Prenant le Sauvage par les cheveux, il lui dit : « Tu es mort; je veux avoir ta vie! » Le Français, qui donnait secours à M. de La Pérade, me dit : « Madame, ce Sauvage demande la vie; je crois qu'il faut lui donner quartier; nous ne savons pas si ces femmes ne sont pas armées de couteaux. » En même temps celles-ci, qui jusqu'alors avaient toujours poussé des cris effroyables nous empêchant de nous entendre, demandèrent aussi la vie. Nous sentant les maîtres, nous crûmes qu'il était plus glorieux de pardonner à notre ennemi vaincu que de le faire mourir.

« Cette action fut portée aux oreilles de M. de Vaudreuil, qui voulut s'informer du fait par lui-même; il vint exprès sur les lieux, vit la porte cassée, parla au Français témoin de l'action, et sut dans la suite des Sauvages eux-mêmes la vérité de ce que je viens d'exposer. Voilà la narration simple et juste de mon aventure, qui m'a procuré des grâces — la pension annuelle — de Sa Majesté, et que je n'aurais pas pris la peine de rédiger par écrit, si le marquis de Beauharnois, notre illustre gouverneur, qui n'a point d'autre attention que de mettre notre colonie à couvert des irruptions des barbares et d'y faire fleurir la gloire du nom français, en rendant redoutable le nom de notre illustre monarque à tous ses ennemis, respectable et aimable à tous ses sujets, ne m'avait engagée à faire ce détail. »

Marie-Madeleine eut à subir en 1730, ainsi que son mari, un retentissant procès, intenté devant l'officialité de Québec par leur curé, Gervais Lefebvre : affaire dont on ignore la conclusion. Le 8 septembre 1706, elle épousa à Ville-Marie Pierre-Thomas Tarieu de la Naudière (V. ce nom), seigneur de la Pérade (V. ce nom) et lui donna six enfants. En 1746, elle vendit à son frère Jean-Baptiste sa part de l'héritage paternel et elle mourut à la Pérade, le 8 août 1747. Elle fut, durant trente ans, une plaideuse assidue en Cour de justice.

Bibl. — Jos.-Ed. Roy, *May Court Club Magaz.*, Ottawa, 1905; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1921; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1923.

VERGOR (Louis Du Pont du Chambon, sieur de), enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, commandant.

L'un des fils de Louis Du Pont du Chambon (V. ce nom) et de Jeanne Mius d'Entremont, il naquit vers 1712 et s'enrôla dans les troupes de la marine. Enseigne en second à l'Ile-Royale en 1737, et en pied en 1743, il est promu lieutenant en 1749 et capitaine, l'année suivante. En 1751, il est transféré au Canada, où il se maria en 1752, ayant été décoré de la croix de Saint-Louis. Deux ans après, on le nomme commandant du fort Beauséjour (V. ce mot), bien qu'il fût noté « médiocre à tous égards ».

Créature de Bigot, celui-ci, qui avait assisté à son mariage, lui écrivait en 1754, « de profiter de sa place, taillant et rognant selon son pouvoir, afin de le pouvoir bientôt rejoindre en France et d'y acheter un bien à portée du sien ». Il n'y manqua point. Le traître Pichon (V. ce nom) exerça sur lui une funeste pression, en incitant les Acadiens à ne se point battre et à réclamer l'immédiate reddition du fort au colonel Monckton (V. ce nom). Le commandant poltron, au lieu de brûler le fort, capitula à condition d'être transporté à Louisbourg avec armes et bagages et, sur parole, de ne plus servir durant six mois. Le soir du 16 juin 1755, il offrit un banquet aux officiers vainqueurs et vaincus, livrant gaiement la clef de l'Acadie à la Couronne britannique (V. Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1904).

Traduit en Conseil de guerre en 1757 à Québec, il fut acquitté après une longue procédure. En 1759, l'accusé reprit les armes. M. de Bougainville le posta avec 100 hommes à l'Anse-au-Foulon, où il éleva ses tentes de bivouac sur les hauteurs. Lorsque les troupes anglaises les eurent escaladées, au petit jour du 12 septembre, elles foncèrent sur le campement qui ne comptait que 30 soldats : Vergor avait permis aux autres d'aller faire à Lorette leurs récoltes et la sienne. En un clin d'œil, Vergor et les hommes, livrés au sommeil, sont dispersés ou faits prisonniers, le chemin des Plaines était libre. C'est Cugnet (V. ce nom), toutefois, qui reste le coupable et le traître, au témoignage de l'histoire; Vergor agit avec imprudence.

Le chevalier avait épousé, le 8 juillet 1752, Marie-Josephte Riverin (V. ce nom) et en eut plusieurs enfants, qui le suivirent en France, entre autres :

Louis-Bernardin (1753); **François** (1757); **Joseph** (1758); **Henriette** (1763).

M. Léonce Grasilier a publié, en 1927, à

Paris, un livre intitulé : **L'Affaire Petit du Petit-Val**, où il met en scène les descendants, fils et petits-fils de Vergor (V. **Nova Francia**, février 1928). Les massacres qu'il attribue à l'un des petits-fils ne concordent point, à la date du 2 avril 1796, avec la généalogie des fils susnommés du capitaine Vergor.

Bibl. — E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Th. Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VERRAZZANO (Jean) (1486-1528), navigateur et explorateur au service de François Ier et des Compagnies.

Il naquit à Florence vers 1486 d'une famille distinguée. Avec son frère Jérôme, il suit à Dieppe Jean Ango, qui s'attacha à la fortune des Médicis, expulsés de la capitale toscane, pour avoir fait bon accueil à Charles VIII en 1494. D'autres compatriotes nobles se fixèrent à Lyon comme négociants en soieries. En 1523, ils forment un syndicat ou compagnie dans le dessein de découvrir par le pôle nord le passage au **Cathay** ou **la Chine**, pays de la soie.

Un premier voyage est organisé en mai 1523 et le départ a lieu du Havre, le 23 juin, avec quatre vaisseaux, qui se dirigent par la mer du nord vers la Moscovie; chassée par la tempête des côtes de la Scandinavie, la flottille redescend vers le chemin de l'Armorique avec deux bâtiments seulement. De là, le capitaine Verrazzano se porte sur les Açores; puis, laissant **la Normande** de Jean Ango, il s'élance en plein océan avec **la Dauphine**. Antoine de Conflans en est le pilote et l'équipage compte 50 hommes résolus : on est au 17 janvier 1524.

En vingt-cinq jours, on accoste en Floride, découverte par Ponce de Léon en 1512. A 150 lieues à l'ouest, on aborde à la région actuelle du New-Jersey. Verrazzano donna à une île **(Long Island)** le nom de **Louise**, en mémoire de la mère du roi; les aborigènes, hommes et femmes, montés dans une vingtaine de canots, acclament les explorateurs. Le 6 mai, **la Dauphine** est rendue au 50° de latitude nord, à la **Terre des Bretons**; puis, elle gouverne vers l'ouest et entre en rade de Dieppe, le 8 juillet. François Ier se montre émerveillé du récit de l'expédition.

Jérôme Verrazzano, habile cartographe, rédigera en 1529 le dessin topographique des pays visités : c'est la **Gallia Nova** — ou **Nouvelle-France** — et la nomenclature des lieux est florentine-française; le littoral américain est la **Francesca** avec Valle Umbrosa, l'Annunziata, Certosa, San Miniato, Orto de Rucelaï, qui alternent avec Dieppa, Anaflor (Honfleur), Longavilla (Louis d'Orléans, duc de Longueville), Auguleme — Angoulême, maison du roi, — Normanvilla, îles **Luisa** et **Boniveto** (Bonnivet, amiral de France). Puis viennent les jours de fête et les noms des saintes du calendrier romain.

Ainsi la **Nouvelle-France** est créée, au moins de nom; la liberté des mers est acquise dans les eaux de l'Atlantique, en dépit des privilèges exclusifs des Hispano-Lusitaniens; la voie est jalonnée à des découvreurs prochains; la Cour, la noblesse, les marchands sont mis en effervescence par l'espoir de succès plus satisfaisants : seuls sont déçus les actionnaires de Lyon, de Rouen, de Dieppe. Non découragé, Verrazzano implore du roi, à la fin de son récit, bienveillance et subsides pour une nouvelle excursion.

Un deuxième voyage est projeté en 1526. Les armateurs ne font point défaut : Alonce de Civille, vicomte de Rouen, arme deux vaisseaux, Simon Le Gras de Troyes deux autres, « pour l'entreprise d'un voyage en certaines îles inconnues ès Indes ». Sur le point d'appareiller, le capitaine reçoit contre-ordre du roi : la patrie est déclarée en danger et l'ennemi range les côtes picardes et normandes. Comme la flottille de Verrazzano est appelée à le combattre, on opère sur le Trésor le remboursement des armateurs. Mais soudain Henri VIII, qui a débarqué à Calais, signe la paix avec la France.

Ango s'empresse de patronner son ami Verrazzano, ainsi que le Génois Pierre Despinolles, et Prud'homme général des finances normandes, et Godefroy, bourgeois rouennais, et l'amiral de Chabot, récemment promu. Le 11 mai, Verrazzano donne procuration à son frère et à Rucelaï, et le lendemain à Adam Godefroy, pour veiller à ses intérêts. De ce voyage il n'existe aucune relation; on augure que l'explorateur refit le même itinéraire. Cependant la carte de Maggiolo, qui était de l'expédition, publiée en 1527, donne pour **la première fois** le dessin des plages et des côtes de l'Amérique, à partir du Labrador jusqu'au détroit de Magellan.

Un troisième voyage s'effectue en 1528. Verrazzano reprend la mer, fort bien informé par la publication récente (1526) du voyage de ce Portugais (Fernando Magellan), autour du monde (1520-22). Il s'attache à suivre la même route. Mais sur le trajet, au Rio de la Plata, il est surpris à terre par les Indiens dans une reconnaissance, massacré et dévoré par ces cannibales, sous les yeux des marins du bord.

Bibl. — H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N.-Fr.*, Toronto, 1901; Ch. de la Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. III, Paris, 1906; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925.

VERREAU (Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste) (1828-1901), prêtre, professeur, directeur, docteur ès lettres, archiviste.

Barthélemy Verreau dit le Bourguignon, fils de Barthélemy et de Claudine Rocher, originaire de Dijon en Bourgogne, naquit en 1632 et émigra en Nouvelle-France. Taillandier de son métier, il est signalé à Ville-Marie en novembre 1662, où il signe la promesse de défricher; en 1663, il y est soldat de la 5e escouade. Deux ans après, il est rendu dans la région de Québec, car le 22 septembre 1665 il contractait alliance à Château-Richer avec Marthe, fille de Daniel Quitel et de Louise Bénard, natifs de la ville de Rouen en Normandie. De leurs dix enfants trois firent souche : Prisque, François, Barthélemy.

A la septième génération, Germain-Alexandre Verreau, notaire, épousa Ursule Fournier et eut pour fils Hospice-Anthelme. Né à l'Islet le 6 septembre 1828, il fit ses études secondaires à Québec, puis à Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851, nommé professeur des classes élémentaires à Sainte-Thérèse, où il enseigna jusqu'en 1857. A cette date, on le choisit pour premier principal et directeur de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal, charge qu'il exerça jusqu'à son décès, le 16 mai 1901.

Fouilleur passionné des documents historiques, surtout dans une mission officielle que lui confia le gouvernement en 1873 à Londres et à Paris, il publia d'abord en deux volumes **l'Invasion du Canada en 1775,** comprenant le **Journal de Sanguinet, le Mémoire de Badeau, celui de Berthelot, Mes Souvenirs** de Lorimier (1870-73). En 1887, on lui confia la chaire d'histoire à l'Université Laval, qui lui avait conféré en 1878 le grade de docteur ès lettres. Il fut président de la Soc. Hist. de Montréal, membre fondateur de la Soc. Roy. du Canada en 1882, de la Soc. des Antiq. de Normandie, de l'Acad. des Arcades de Rome. Il inséra des articles dans les revues et les hebdomadaires, toujours infatigable dans ses investigations historiques.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, Montréal, 1908.

VERSAILLES (Traité de) (1783), qui mit fin à la guerre de l'Indépendance, où la France était intervenue, en guise de revanche contre le traité de Paris de 1763.

Outre les clauses relatives à la France et à la Hollande, le traité reconnut la pleine indépendance des Treize Colonies ou des nouveaux **Etats-Unis.** Signé à Versailles le 3 septembre 1783, il fut ratifié par le Congrès américain, le 14 janvier 1784, et par le roi d'Angleterre le 9 avril suivant. La République devenait la première nation libre du Nouveau-Monde.

Les représentants exigèrent tout ce qui, après la conquête du Canada, en avait été détaché pour agrandir les Provinces voisines: ainsi Québec et Montréal furent mises à quelques lieues seulement de la frontière. Le Canada perdit, avec les postes de traite, livrés à la République sur les grands lacs, une grande partie de son commerce avec les tribus de l'Ouest. Plus de la moitié des Canadiens devinrent dans ces régions sujets américains : le Détroit, leur chef-lieu, fut rayé du nombre des villes britanniques. L'annexion de la région du lac Champlain lui enlevait sa frontière naturelle défensive et laissait ouverte l'invasion sur les alentours de Montréal.

L'une des conséquences du traité fut l'exode de 45 à 50.000 royalistes, qui quittèrent les Etats-Unis pour s'établir dans les Provinces-Maritimes et le Haut-Canada : on les a dénommés **Loyalistes** (V. ce mot).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VETCH (Samuel) (1668-1732), soldat, lieutenant, capitaine, colonel et lieutenant-gouverneur, interprète.

Il naquit à Edimbourg (Ecosse), en décembre 1668. Son frère, William, le détermina à s'enrôler avec lui au service du Prince d'Orange ou Guillaume III; et tous deux combattirent à la bataille de Nerwinde ou Neerwinden (Belgique, province de Liége), où le duc de Luxembourg infligea une défaite au roi d'Angleterre le 29 juillet 1693. Puis les deux soldats licenciés s'engagèrent dans une expédition maritime à l'isthme de Panama. William y mourut, tandis que Samuel se rendit à New-York, où il ne tarda point à gagner les bonnes grâces du gouverneur, Richard Coote, lord de Bellomont (1698).

Il apprit les idiomes des indigènes et conquit ses grades dans les engagements, livrés à quelques tribus rebelles. En 1702 et en 1705, il assista comme interprète, aux conférences, engagées entre le gouverneur et les **sachems** des Cinq Nations : il fut promu colonel. Joseph Dudley devint gouverneur du Massachusetts (1702-15) et prit à son service l'officier écossais.

Dans l'été de 1705, le gouverneur anglais confia au colonel Vetch, la mission de négocier à Québec le projet d'un traité entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France : il le fit accompagner par l'un de ses fils, ado-

VERREAU (Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste) (1828-1901), prêtre, professeur, directeur, docteur ès lettres, archiviste.

Barthélemy Verreau dit le Bourguignon, fils de Barthélemy et de Claudine Rocher, originaire de Dijon en Bourgogne, naquit en 1632 et émigra en Nouvelle-France. Taillandier de son métier, il est signalé à Ville-Marie en novembre 1662, où il signe la promesse de défricher; en 1663, il y est soldat de la 5e escouade. Deux ans après, il est rendu dans la région de Québec, car le 22 septembre 1665 il contractait alliance à Château-Richer avec Marthe, fille de Daniel Quitel et de Louise Bénard, natifs de la ville de Rouen en Normandie. De leurs dix enfants trois firent souche : Prisque, François, Barthélemy.

A la septième génération, Germain-Alexandre Verreau, notaire, épousa Ursule Fournier et eut pour fils Hospice-Anthelme. Né à l'Islet le 6 septembre 1828, il fit ses études secondaires à Québec, puis à Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851, nommé professeur des classes élémentaires à Sainte-Thérèse, où il enseigna jusqu'en 1857. A cette date, on le choisit pour premier principal et directeur de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal, charge qu'il exerça jusqu'à son décès, le 16 mai 1901.

Fouilleur passionné des documents historiques, surtout dans une mission officielle que lui confia le gouvernement en 1873 à Londres et à Paris, il publia d'abord en deux volumes **l'Invasion du Canada en 1775,** comprenant le **Journal de Sanguinet, le Mémoire de Badeau, celui de Berthelot, Mes Souvenirs** de Lorimier (1870-73). En 1887, on lui confia la chaire d'histoire à l'Université Laval, qui lui avait conféré en 1878 le grade de docteur ès lettres. Il fut président de la Soc. Hist. de Montréal, membre fondateur de la Soc. Roy. du Canada en 1882, de la Soc. des Antiq. de Normandie, de l'Acad. des Arcades de Rome. Il inséra des articles dans les revues et les hebdomadaires, toujours infatigable dans ses investigations historiques.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, Montréal, 1908.

VERSAILLES (Traité de) (1783), qui mit fin à la guerre de l'Indépendance, où la France était intervenue, en guise de revanche contre le traité de Paris de 1763.

Outre les clauses relatives à la France et à la Hollande, le traité reconnut la pleine indépendance des Treize Colonies ou des nouveaux **Etats-Unis.** Signé à Versailles le 3 septembre 1783, il fut ratifié par le Congrès américain, le 14 janvier 1784, et par le roi d'Angleterre le 9 avril suivant. La République devenait la première nation libre du Nouveau-Monde.

Les représentants exigèrent tout ce qui, après la conquête du Canada, en avait été détaché pour agrandir les Provinces voisines: ainsi Québec et Montréal furent mises à quelques lieues seulement de la frontière. Le Canada perdit, avec les postes de traite, livrés à la République sur les grands lacs, une grande partie de son commerce avec les tribus de l'Ouest. Plus de la moitié des Canadiens devinrent dans ces régions sujets américains : le Détroit, leur chef-lieu, fut rayé du nombre des villes britanniques. L'annexion de la région du lac Champlain lui enlevait sa frontière naturelle défensive et laissait ouverte l'invasion sur les alentours de Montréal.

L'une des conséquences du traité fut l'exode de 45 à 50.000 royalistes, qui quittèrent les Etats-Unis pour s'établir dans les Provinces-Maritimes et le Haut-Canada : on les a dénommés **Loyalistes** (V. ce mot).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

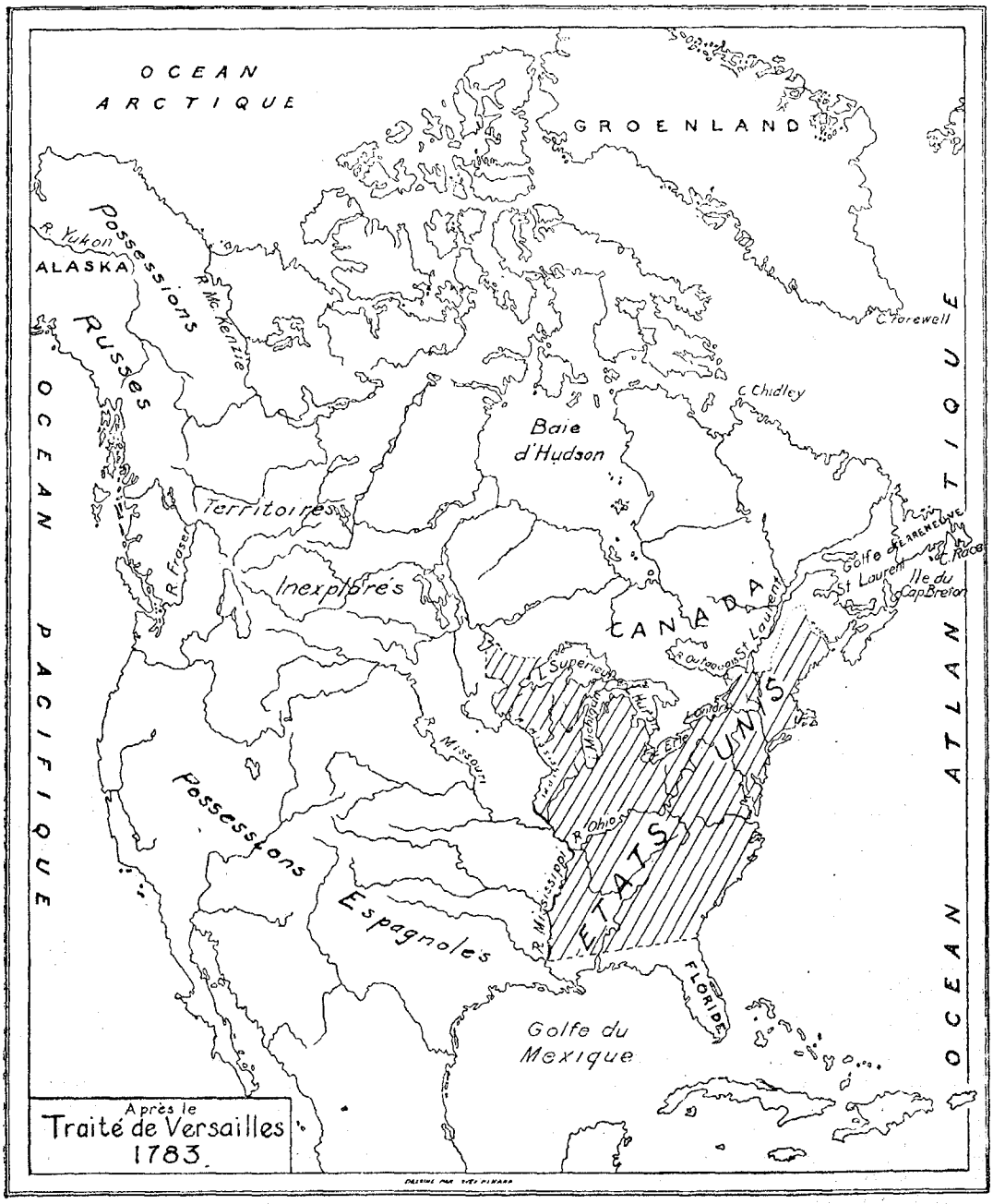
VETCH (Samuel) (1668-1732), soldat, lieutenant, capitaine, colonel et lieutenant-gouverneur, interprète.

Il naquit à Edimbourg (Ecosse), en décembre 1668. Son frère, William, le détermina à s'enrôler avec lui au service du Prince d'Orange ou Guillaume III; et tous deux combattirent à la bataille de Nerwinde ou Neerwinden (Belgique, province de Liége), où le duc de Luxembourg infligea une défaite au roi d'Angleterre le 29 juillet 1693. Puis les deux soldats licenciés s'engagèrent dans une expédition maritime à l'isthme de Panama. William y mourut, tandis que Samuel se rendit à New-York, où il ne tarda point à gagner les bonnes grâces du gouverneur, Richard Coote, lord de Bellomont (1698).

Il apprit les idiomes des indigènes et conquit ses grades dans les engagements, livrés à quelques tribus rebelles. En 1702 et en 1705, il assista comme interprète, aux conférences, engagées entre le gouverneur et les **sachems** des Cinq Nations : il fut promu colonel. Joseph Dudley devint gouverneur du Massachusetts (1702-15) et prit à son service l'officier écossais.

Dans l'été de 1705, le gouverneur anglais confia au colonel Vetch, la mission de négocier à Québec le projet d'un traité entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France : il le fit accompagner par l'un de ses fils, ado-

lescent de 18 à 19 ans. En réalité, Dudley envoyait à M. de Vaudreuil (V. ce nom) deux rusés espions. En remontant le Saint-Lau-



rent, Vetch lui-même sonda les passes difficiles, jusqu'à la hauteur de l'île d'Orléans. Tous deux séjournèrent à Québec, l'espace de trois mois, « faisant beaucoup de charité à leurs compatriotes détenus, dont les uns ont été rachetés des Sauvages et dont les autres se font catholiques, pour s'établir dans le pays avec des lettres de naturalité ». M. de Vaudreuil eut même la faiblesse de leur permettre d'opérer des échanges pour la somme de 1.000 livres, afin qu'ils pussent se rem-

bourser de leurs libéralités par revente de ces pelleteries à Boston; il ne les congédia que le 6 octobre. Mais il continua à poursuivre les attaques par des corps expéditionnaires.

En 1708, humiliées et désolées de leurs échecs sans nombre, les Colonies tinrent une assemblée générale, où l'on vota une adresse à la reine Anne. Le colonel alla en personne la présenter à la Souveraine. On y disait : « Nous ne pouvons songer, sans les plus vives appréhensions, au danger qui menace les sujets de Votre Majesté dans ce pays : si les Français, après s'être attachés peu à peu les nations sauvages, se jettent sur les colonies de V. M., il sera presque impossible aux forces, que la Grande-Bretagne pourrait envoyer contre eux, de les vaincre ou de les réduire. » La proposition de Vetch fut bien accueillie, et l'on travailla sans délai aux préparatifs. Le ministre, lord Sunderland, écrivit, au printemps de 1709, au commandant de Boston que les renforts étaient à la veille de s'embarquer, afin d'attaquer Québec par mer. Aussitôt les troupes coloniales — la Pennsylvanie restant seule neutre — sont mobilisées au nombre de 2.700 unités et mises sous les ordres de Nicholson et de Vetch. L'armée se porte aux abords du lac Champlain (juillet 1709), où elle érigea trois forts, des blockhaus, des magasins, et s'y construisit, grâce à l'enrôlement de quatre des Cinq Cantons, une flottille d'embarcations. Et l'on attendit. Mais lord Sunderland se vit contraint de diriger le contingent et ses navires de guerre au secours du Portugal. Et l'armée dut se disperser, sans coup férir.

De dépit, Nicholson (V. ce nom) passa la mer et sollicita à la Cour les secours suffisants pour attaquer Port-Royal et conquérir l'Acadie. Ses requêtes furent entendues : il revint en juillet 1710. Le 18 septembre, 36 voiliers portant 1.500 hommes partirent de Boston et arrivèrent, un seul excepté, devant Port-Royal, six jours après. Le 16 octobre, Subercase (V. ce nom) se rendait avec sa garnison. Port-Royal prit le nom d'**Annapolis.**

Nicholson y laissa une garnison de 250 hommes, sous le commandement du colonel Vetch, promu lieutenant-gouverneur. Dès le mois d'octobre, celui-ci menace M. de Vaudreuil de se venger sur les principaux habitants de toute incursion française ou indienne en Nouvelle-Angleterre et, en même temps, de réduire en esclavage ses sujets français, si les prisonniers anglais ne sont pas libérés. Le 24 octobre, il réunit le conseil de guerre et décide que « les termes de la capitulation ne s'appliquant qu'aux gens de Port-Royal et de sa banlieue, tous les autres habitants se trouvent entièrement à la discrétion des armes victorieuses de Sa Majesté »; et il déclare que « tant pour soumettre entièrement les Indiens que pour les convertir à la religion protestante, il faudra **déporter tous les Français hors du pays,** sauf ceux qui passeraient au Protestantisme; il serait fort avantageux pour la Couronne que l'on procédât à cette mesure avec toute la célérité possible et qu'on les remplaçât par des familles protestantes, envoyées de Grande-Bretagne et d'Irlande, tant pour cultiver et améliorer les terres que pour développer les constructions navales et les pêcheries, le commerce des fourrures étant considérable ». Par l'intermédiaire du lieutenant huguenot, Paul Mascarène (V. ce nom), Vetch impose (12 nov.-4 déc. 1710) aux habitants des Mines une contribution de 6.000 liv. en argent, castors ou autres pelleteries, plus de 20 pistoles par mois pour sa table, chargeant Pierre Mélansan, Alexandre Bourque et les deux Landry de se livrer pour lui à ces extorsions. Lui-même il parcourt le pays, incendiant les fermes de quinconque ose résister; il jette en prison le Père Justinien et sept habitants dont l'un y succombe, et il menace des Antilles anglaises quiconque se soulève : des maisons sont pillées, des habitants molestés.

Quelques mois après, en 1711, laissant la place aux ordres de sir Charles Hobby, Vetch va rejoindre Nicholson, mis à la tête des troupes qui marchent contre Montréal. Après l'avortement de la tentative de conquête, il continue à son retour ses exactions, ses menaces et ses mensonges. Mais il rongeait son frein avec rage, et contre les Acadiens, et contre le gouverneur Nicholson, et contre l'abandon périlleux où le laissait la métropole. Sa correspondance est pleine d'acrimonies et même de violentes injures. Durant quatre ans d'administration, il eut recours aux subterfuges pour prévenir l'exode des Acadiens; il était hanté sans répit d'une atroce frayeur d'un soulèvement en masse, appuyé de l'assaut général des tribus sauvages. Tour à tour il sut opposer aux Acadiens diverses raisons apparentes : l'absence du gouverneur, l'impossibilité de s'expatrier au moyen de transports anglais ou français, ou même confectionnés par eux. Sa correspondance seule révèle les vrais motifs de ses actes.

Enfin, des nécessités pécuniaires vinrent attiser l'animosité entre lui et Nicholson, qui vint le relever durant son voyage à Londres, en avril 1714. Bien accueilli et sans doute bien rémunéré, il rallia son poste qu'il garda jusqu'en août 1715. Il tomba ensuite dans

l'obscurité et il mourut à Londres le 30 avril 1732, emprisonné pour dettes. En 1700, il avait épousé Margaret, fille de Robert Livingstone, de New-York.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1920; H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; G. Patterson, *Hon. S. Vetch*, Coll. Hist., 1885.

VICTORIA (Alexandrina) (1819-1901), reine de la Grande-Bretagne, impératrice des Indes, etc.

Née à Londres le 24 mai 1819, elle était la fille unique d'Edouard-Auguste, duc de Kent, quatrième des enfants de George III et de Louise-Victoria, princesse de Saxe-Cobourg et veuve du prince héréditaire de Leiningen: son père mourut le 23 janvier 1820, mais sa mère ne décéda qu'en 1861, sœur de Léopold, futur roi de la Belgique. La baronne de Letzen, plus tard duchesse de Northumberland, présida à la formation morale de l'enfant; toutefois, la jeune princesse fut initiée aux connaissances convenables des lettres, des sciences, des arts, par des précepteurs de choix.

En 1830, son oncle Guillaume IV, qui perdit deux filles au berceau, la fit déclarer héritière présomptive de la Couronne : à son décès, la nièce se fit couronner reine, le 28 juin 1837. Le 10 février 1840, elle épousa à Saint-James son cousin germain, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui devint dès lors **Prince consort.**

Il est superflu d'analyser les événements d'un règne de soixante-quatre années, accomplis presque tous en dehors de sa personnelle ingérence. La reine devint veuve le 11 décembre 1861. C'est le 26 mars 1876 que le Parlement la proclama **Impératrice des Indes,** à la suite d'un voyage de son fils aîné dans ces contrées. En 1858, elle désigna la ville de By-Town, sous l'appellation d'**Ottawa,** comme siège du gouvernement colonial : elle est décédée, universellement estimée et aimée, le 22 janvier 1901.

Elle fut mère de neuf enfants :

Victoria, née en 1840, mariée à l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, décédée en 1901;

Albert-Edouard, né en 1841, marié en 1863 à Alexandra de Danemark, mort en 1910 (V. ce nom);

Alice, née en 1843, mariée à Louis II, grand-duc de Hesse-Nassau, décédée en 1878, et mère d'Alexandra, impératrice de Russie;

Alfred, duc d'Edimbourg, né en 1844, marié à Marie, grande-duchesse de Russie;

Hélène, née en 1846, mariée à Frédéric-Christian, de *Sleswig-Holstein*;

Louise, née en 1848, mariée au marquis de Lorne (V. ce nom);

Arthur, duc de Connaught, né en 1850, marié à la princesse Louise de Prusse (V. ce nom);

Léopold, duc d'Albany, né en 1853, marié à Hélène de Waldeck, décédé en 1884;

Béatrice, née en 1857, mariée au prince Henri de Battenberg, qui est décédé en 1896, mère de la reine d'Espagne.

L'on a attribué à la reine Victoria les ouvrages suivants :

Leaves from a Journal; Letters of Queen Victoria; Royal Correspondence. Son nom s'est perpétué au Canada par une foule d'appellations, appliquées sur toute la superficie du Dominion.

Bibl. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917; Dict. encycl. d'Angleterre; Biographies de Fawcett, Gurney, Holmes, Lee, Oliphant; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

VIEL (Nicolas) († 1625), missionnaire Récollet en Nouvelle-France.

Natif des environs de Coutances (Normandie), « il était un prédicateur très zélé de la parole de Dieu ». Il était attaché au couvent de Montargis (Loiret), quand lui parvint l'obédience qui l'envoyait au Canada (1623). Munis de la bénédiction du nonce apostolique à Paris, le P. Viel et Gabriel Sagard (V. ce nom) partirent le 18 mars pour Dieppe, où ils s'embarquaient le même jour. Sorti de la Manche, le vaisseau fit route vers La Rochelle pour y faire du sel : il fut sur le point d'être capturé par un navire hollandais. A Brouage, il échoua sur un banc de sable et fut remis à flot par la haute marée.

Il alla jeté l'ancre à Gaspé, tandis que la pinasse **la Madeleine** transporta les Récollets à Tadoussac. Là, ils firent connaissance avec les Montagnais, cabanés sur le rivage. La pinasse **la Réalle** les conduisit à Québec (28 juin 1623). Le 16 juillet, ils remontent le fleuve jusqu'aux Trois-Rivières, puis à la traite au cap de la Victoire: le Père Joseph et tous deux accompagnent les Hurons dans leur pays.

Ils y arrivent le 22 août et se réunissent à **Caragouha.** En 1624, le Père Viel resta seul aux Hurons avec 9 Français, « avec le désir de vivre et de mourir dans sa mission ». Il s'appliqua à étudier la langue huronne, à catéchiser les indigènes, à conférer le baptême aux enfants et adultes moribonds. Parmi ses prosélytes, il faut citer **Ahuntsic,** qu'il instruisit et baptisa. A la fin de mai 1624, les Hurons se mirent en route pour faire la traite : le Père les suivit. Mais le 25 juin, se trouvant avec Ahuntsic dans le canot de trois Indiens, il fut avec lui victime de leur barbarie : tous deux périrent assas-

sinés par les conducteurs du canot et jetés dans le rapide du Saut-au-Récollet : on les considère comme les deux premiers martyrs du Canada. Les paroissiens de cette localité ont fait ériger deux monuments en granit devant leur église le 30 mai 1903, avec une inscription propre à chacun. Toutefois, il manque des documents historiques et authentiques sur le drame du Saut-au-Récollet.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; C.-M. Jouve, O. M., *Les Franciscains et le Canada*, Québec, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VIENNAY-PACHOT (François) († 1698), négociant, seigneur de Métis, près de Rimouski.

Il était natif du Bourg-d'Oisans (Isère) et vint s'établir au Canada avant 1670, ouvrant un magasin dans la ville basse de Québec. Le 24 avril 1681, il présentait une requête au Conseil souverain, qui lui accorda, le même jour, « la jouissance des privilèges dont usaient les autres habitants ». Le 7 janvier 1689, les administrateurs lui faisaient concession « de la rivière Métis dans sa devanture sur le Saint-Laurent jusqu'à une lieue de profondeur et une lieue de front ». Sa veuve vendit ce fief, le 25 août 1703, à René Lepage, déjà seigneur de Rimouski. Il décéda le 2 septembre 1698.

Il avait épousé en France Jeanne Avamy, qui mourut avant son départ. En secondes noces, le 17 décembre 1680, il se remaria à Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys (V. ce nom) : c'était la comtesse de Saint-Laurent, qui épousa, en 1702, François de La Forêt, capitaine dans les troupes. Elle fut mère de seize enfants, entre autres :

Marie-Françoise, née en 1686, mariée en 1702 à Alexandre Berthier (V. ce nom); puis à Nicolas Blaise des Bergères (V. ce nom);

Daniel-Jean-Marie, né en 1694, interprète au Détroit, cadet dans les troupes, enseigne, commandant à la baie d'Hudson et à l'Ile-Royale, promu lieutenant en 1725, noyé dans le naufrage du **Chameau** (V. ce mot) la même année;

Marie-Josette, née en 1695, décédée Religieuse de l'Hôtel-Dieu en 1715, ainsi que sa sœur **Marie-Anne** (1698-1718).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Viennay*, Lévis, 1915.

VIENNE (François-Joseph de), écrivain, garde-magasin, auteur probable du **Journal du Siège de Québec.**

Fils de Jean et de Françoise Perdrigeon, il naquit en 1711 dans la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris; venu au Canada apparemment sur lettre de cachet, enrégimenté comme soldat en 1738, il est « écrivain au bureau » à Québec, en 1744, et se marie en 1748. En juin 1756, il offre l'hospitalité à son cousin, M. de Bougainville, qui lui fait obtenir, au mois d'août, le brevet de garde-magasin de Québec : nomination qui ne fut jamais ratifiée par le ministre de Versailles. Le fonctionnaire ne fut jamais inquiété, bien que le procureur général Moreau, dans **l'Affaire du Canada**, ait écrit dans ses notes : « Arrêté que partie des marchandises achetées par de Vienne dans la Colonie a été vendue au roi. » Il ne quitta Québec avec sa famille qu'en 1764 et il se réfugia à Saint-Servan, faubourg de Saint-Malo. Il correspondit avec M. Pressart, supérieur de Québec, jusqu'en 1775, l'ayant choisi pour procurateur de ses affaires au pays.

Le 20 août 1748, il avait épousé à Québec Ursule-Antoinette Vaillant, qui lui donna treize enfants : six vivaient encore en France en 1770 : **Elisabeth-Ursule**, mariée; **de Vienne, Michel, Angélique, Alexandre** et une fille. **Le Journal du siège de Québec** (10 mai-18 septembre 1759), conservé à la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, paraît être écrit de la main de M. de Vienne : c'est l'opinion assez plausible de Mgr Amédée Gosselin.

Bibl. — Mgr Am. Gosselin, *Rapp. de l'Archiv. de la Prov. de Québec*, Québec, 1922-23.

VIEUX-PONT (Joseph Godefroy, sieur de) (1645-1716), lieutenant, interprète, seigneur du fief de son nom. — **Vieux-Pont**, nom d'un bourg du Calvados et d'un autre de l'Orne (Normandie).

Il était le sixième des enfants de J.-B. Godefroy, sieur de Linctot (V. ce nom), et naquit aux Trois-Rivières le 20 juillet 1645, ayant pour parrain le gouverneur de Montmagny. Il servit dans les troupes du détachement de la marine avec le grade de lieutenant. En 1649, M. Le Neuf, sieur du Hérisson, son oncle, avait obtenu la concession du fief de Vieux-Pont, soit « une lieue de terre le long du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit des Trois-Rivières, en remontant le dit fleuve, sur cinq lieues de profondeur dans les dites terres et lieux non concédés ». En 1665, il fit donation de cette concession, sous seing privé, à son neveu. En 1674, il céda 15 à 17 arpents de front, compris entre la 3e et la 4e rivière de la banlieue sur une lieue de profondeur (V. B. Sulte, **Hist. des Trois-Riv.**). En 1679, M. Duchesneau l'accuse devant le ministre de faire la traite sous la protection du gouverneur. En 1682, M. de Frontenac s'en sert en qualité d'interprète en présence des délégués du pays des Ottaouais. M. de La Barre continue à user de ses connaissances. En 1690, pendant le siège

de Québec, le sieur de Vieux-Pont eut le bras démis par un boulet de canon : il mourut vers 1716.

Il avait épousé, aux Trois-Rivières, le 21 octobre 1675, Catherine, fille de Maurice Poulain de La Fontaine, qui laissa son nom à la rivière **Saint-Maurice** : elle lui donna dix enfants :

Marguerite (1676-1714), mariée, à Ville-Marie, en 1701, à Jean-François Volant de Fosseneuve;

Louis de Normanville (1678-1756), officier dans les troupes de la marine, qui réclama, en 1720, les droits paternels sur le fief de Vieux-Pont. Il mourut le 6 mai 1756, s'étant marié en 1720 à Marguerite Le Maistre Lamorille, qui lui donna cinq enfants, entre autres : Joseph (1727), officier, présent à la Monongahéla et décédé en 1805, ayant épousé d'abord (1761) Marie Boivin, mère de Marie-Joseph (1762), ensuite Elisabeth Vincelot (1768), mère de 14 enfants dont six décédèrent en bas âge : Elisabeth (1770), Religieuse à l'Hôtel-Dieu; Marie-Anne (1770-87), mariée à Louis Labadie; Marguerite (1771-95); Angèle (1772), mariée à François Dumoulin, décédée en 1851; Joseph (1774-1820), marié (1802) à Julie Noiseux, qui fut mère de sept enfants; Madeleine (1778); Catherine (1780); Jean-Baptiste (1786);

Catherine (1680-1760), mariée (1696) à Jean Lemaistre, puis (1730) à Jacques Aubuchon;

Pierre (1683-1744), sieur de Roquetaillade, marié (1724), à Détroit, à Catherine Vien : son fils, enseigne, était de ceux qui repoussèrent Washington à Astigné (1756);

Jacques (1684-1724), officier dans les troupes de la marine, marié (1719) à Louise Véron de Grandmesnil, mère de Marguerite (1720), mariée (1767) à Jean Fily de Kerrigou, et de Charlotte (1722), mariée à Claude Le Proult;

Jean-Baptiste (1689), marié (1716) à Jeanne Véron de Grandmesnil, qui lui donna huit enfants : Térèse (1718), mariée (1741) à Charles Renaud Du Buisson; Madeleine (1721), mariée (1742) à Jacques Gadois Maugé; Jean-Baptiste (1723), officier, marié (1757) à Marguerite de Couagne; Antoine (1736);

Charlotte (1691), mariée (1717) à Michel Fafard de Longval (V. **Saint-Paul**).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Godefroy*, Lévis, 1904.

VIGER (Denis-Benjamin) (1774-1861), avocat, homme politique, conseiller législatif, ministre, écrivain.

La famille était originaire de la paroisse Saint-Sauveur de Rouen. Fils de Nicolas Viger et de Robine Fessart, Désiré, simple matelot, s'établit à Ville-Marie en 1666; il s'y maria, le 19 septembre 1667, avec Catherine Moitié, native de La Rochelle. De leur union naquirent dix enfants. L'un de leurs descendants, Denis, né en 1741, épousa en 1772 à Saint-Denis-sur-Richelieu Charlotte-Perrine Cherrier, qui fut mère de trois enfants (V. Bull. des Rech. hist., 1927).

Denis-Benjamin, l'aîné, naquit à Montréal le 19 août 1774. Une sœur décéda au berceau et l'autre (1780), Marie-Perrine, en 1820, sans alliance. L'adolescent suivit le cours des études secondaires jusqu'à la philosophie inclusivement. Puis M. Foucher l'admit à son bureau comme étudiant en droit. En 1792, l'aspirant publia un premier article dans la **Gazette de Montréal**, journal qui changea ensuite de langue en changeant de propriétaires. Ayant terminé à Québec, sous la direction de M. J.-A. Panet, ses études juridiques, il se fit inscrire au barreau le 9 mars 1799. Les électeurs de Montréal lui accordent leurs suffrages à la Chambre, du 18 juin 1808 au 1er mars 1810. En 1809, il publie un premier opuscule, intitulé **Considérations sur les effets qu'ont produit au Can. la conservation des établiss., les mœurs, l'éducation de ses habitants.** Son mandat politique lui fut renouvelé, du 21 avril 1810 au 29 février 1816, ainsi que celui des électeurs de Kent, du 25 avril 1816 au 2 septembre 1830. En 1826, parut l'**Analyse d'un Entretien sur la conservation des établissements de Bas-Canada, à** Montréal.

En 1828, M. Viger fut officiellement choisi par la législature, ainsi que MM. Neilson et Cuvilier, pour porter à Londres les griefs du peuple contre l'administration du gouverneur Dalhousie. Nommé au Conseil législatif en 1830, il y siégea, l'année suivante. La députation le chargea de nouveau d'une mission à Londres, où il soutint, pendant deux ans, les accusations qu'elle portait contre le procureur général Stuart : celui-ci fut destitué. Dans l'intervalle, le délégué visita la France et l'Italie avec son secrétaire F.-X. Garneau. Par ses principes, il se refusa à prendre part au soulèvement de 1837; néanmoins, le 4 novembre 1838, il fut emprisonné durant dix-huit mois, demandant sans cesse son procès. En 1840, ses **Mémoires** (Montréal, 57 p. in-8°) attestaient qu'on ne le put accuser même d'un délit.

Elu membre du Parlement, au comté Richelieu en 1841, il se fit par plusieurs discours remarquer, et même apprécier, comme homme d'Etat expérimenté. Le 12 décembre 1843, lord Metcalf lui confia la mission de former un ministère avec M. Draper : il fut ainsi président du Conseil exécutif jusqu'au 17 juin 1846. En 1844, il publia à Kingston la

Crise ministérielle, où il définit les attributions du gouvernement responsable. Dans la suite, il continua à siéger comme conseiller législatif jusqu'à sa mort à Montréal, le 13 février 1861. On le considère comme le père de la presse, fondateur du **Spectateur**, ami généreux de la **Minerve**, propriétaire de l'**Aurore des Canadas**, mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

Il n'eut de son épouse, Marie Forretier, qu'une fille, décédée à huit mois.

Bibl. — *Echo du Cab. de Lect.*, Montréal, 2 mars 1861; M. Bibaud, *Le Panthéon canadien*, Montréal, 1891; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II et IV, Québec, 1922; Bull. des Rech. hist., année 1927.

VIGER (Louis-Michel) (1785-1855), neveu du précédent, avocat, enseigne, lieutenant, capitaine, député, ministre, fondateur de banque : on l'appelait communément **le beau Viger.**

Il était le septième des huit enfants de Louis Viger, forgeron, et de Marie-Agnès Papineau, et naquit à Montréal le 28 septembre 1785. Ayant terminé son cours classique et ses études légales, il fut admis au barreau le 5 juillet 1807. Quand éclata la guerre en 1812, il s'enrôla dans la milice volontaire, en qualité d'enseigne au 2e bataillon montréalais, devint lieutenant, puis capitaine le 22 janvier 1814 : il reçut plus tard une concession de terre pour ses services. En 1810, M. Th. Mac Cord et M. J.-M. Mondelet, magistrats de police à Montréal, l'accusèrent au cours des dernières élections de déloyauté, et d'obstruction envers le gouvernement et ses créatures, mais l'affaire n'eut aucune suite.

M. Viger représenta le comté Chambly à l'Assemblée, en 1830 jusqu'en 1838; en 1831, on le nomma inspecteur des écoles du ressort. En 1837, il prit une part active à l'insurrection, assista à l'assemblée de Saint-Charles et y porta la parole. Il obtint son pardon le 9 juillet 1839.

Sous l'Union, il fut élu député de Nicolet (1842-44), de Terrebonne (1848-51), de Leinster (1851-54). Membre de l'Exécutif, il accepta le portefeuille de Receveur Général (mars 1848-novembre 1849). M. Viger fut le principal fondateur de **la Banque du Peuple** et son directeur-président à vie : elle fut munie d'une charte légale en 1844 et autorisée au capital de 800.000 dollars. Il mourut en 1855, ayant épousé, en premières noces, Henriette Turgeon, et en secondes (1843) Marie-Aurélie Faribault, seigneuresse de l'Assomption, et veuve de Charles-Auguste d'Eschaillons, sieur de Saint-Ours.

Bibl. — J. C. Dent, *The last Forty Years*, 2 vol., Toronto, 1881; L.-O. David, *Les Gerbes can.*, 1921; Bull. des Rech. hist., année 1927.

VIGER (Jacques) (1787-1858), cousin du précédent, journaliste, lieutenant, colonel, inspecteur de la voirie, premier maire de Montréal, archiviste et archéologue, commandeur de Saint-Grégoire.

Fils de Jacques (1735-98), député de Kent à l'Assemblée législative, et d'Amaranthe Prévost, il était le quatorzième de la famille et naquit à Montréal le 7 mai 1787. Il fit ses études classiques au collège Saint-Raphaël et entra au **Canadien** de Québec comme rédacteur (1808-1809) : puis il revint à Montréal. En 1812, il y publia la **Relation de la mort de Louis XVI** par l'abbé H.-E. Edgeworth de Firmont. Enrôlé comme lieutenant au 3e bataillon des milices de la ville, il devint capitaine au corps des **Voltigeurs canadiens.** Son journal de campagne, il l'écrivit sous le titre de **Mes Tablettes de 1813**, dont il fit un opuscule manuscrit **Topographie du Haut-Canada:** en 1825, il communiqua le premier texte à Michel Bibaud (V. ce nom).

Au mois d'août 1813, le capitaine obtint un congé, en raison d'affaires de famille et du décès de sa mère. Par un malentendu, G. Prévost le destitua en novembre, pour « avoir quitté son poste sans permission »; ayant reconnu son erreur, en mars 1814, il le réintégra dans son grade. Il fut promu aussi « inspecteur des chemins, rues, ruelles, ponts de la cité de Montréal ». Sept fois il fut nommé commissaire des routes et il écrivit les **Tablettes statistiques du comté.** En 1833, 1834, 1835, on le choisit comme maire : **la place et la gare Viger** perpétuent son nom et son œuvre.

Pendant cinquante ans, il a copié notes, manuscrits, actes officiels, statistiques, récits inédits, listes, cartes, plans, mémoires, lettres, circulaires, tous documents qui pourrait servir à l'histoire : il a tout ordonné, annoté, réuni en solides cahiers, dont la collection forme **Ma Saberdache,** mot orthographié aujourd'hui **Sabretache** en français.

Il est probable que, se trouvant au front, en 1812, avec les régiments suisses de Watteville et de Meuron, de langue allemande, le capitaine leur emprunta ce terme par plaisanterie. En allemand, **Säbeltasche** servait à désigner « un sac long et plat qui pendait au ceinturon de certains uniformes de cavalerie » : **Säbel,** sabre; **Tasche,** poche ou gaine.

La **Saberdache** de M. Viger comprend 44 volumes, dont 30 à couverture rouge, formant la **Saberdache rouge** et 14 en cuir bleu, composant la **Saberdache bleue.** De plus, un grand nombre d'autres, dont cinq **Opuscules;** puis un **Album** de portraits canadiens, de des-

sins sur bois, d'aquarelles, d'autographes, d'inscriptions, etc. Immense travail d'archiviste et d'archéologue. Il fonda la Société Historique de Montréal.

Beaucoup de ces documents ont été reproduits par M. Bibaud dans la **Biblioth. canadienne,** à laquelle collabora M. Viger en gardant l'anonymat. En 1840, il publia **Observat. sur l'amélior. des chemins;** en 1842, **Rapp. sur les chemins;** en 1850, **Archéol. relig. du dioc. de Montréal;** en 1857, **Souven. hist. sur la seign. de Laprairie.** Il mourut le 12 décembre 1858.

Le Bulletin du Parler français de Québec a publié, au vol. VIII, la **Néologie canad.** ou **Dictionn. des mots créés en Can. et maintenant en vogue,** par Jacques Viger.

Il avait épousé à Montréal, le 17 novembre 1808, Marie-Marguerite, fille du chevalier de La Corne (V. ce nom) et de Marie-Marguerite de Boucherville, veuve du lieutenant John Lennox; elle avait accompagné ce dernier en Angleterre, à la Barbade, à la Jamaïque où il mourut le 24 juin 1802, avec le grade de major. Revenue à Montréal avec ses quatre enfants, en 1808, **Marie-Anne-Marguerite** (14 ans), **Catherine-Elisabeth** (13 ans), **Charlotte** (9 ans), **John Manners Kerr** (6 ans), elle stipula dans le contrat du second mariage que ses enfants seraient élevés dans la religion catholique. John Manners, né à la Barbade en 1802, admis au barreau, mourut à Sainte-Marguerite de Blairfindie le 22 février 1832 et fut inhumé dans l'église N.-D. de Montréal. M. Viger mourut sans postérité.

Bibl. — *Bull. du Parlem. fr.*, vol. VIII, Québec, 1909; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867.

VIGNAL (Guillaume) (1604-61), prêtre, aumônier, Sulpicien, tué par les Iroquois.

Né en France en 1604, il y fut ordonné prêtre en 1628. Durant vingt ans, il exerça le ministère, avant de se rendre à Québec en 1648. Dès son arrivée, il remplit, l'espace de dix années, les fonctions d'aumônier au monastère des Ursulines. Ce fut, pendant le séjour de l'abbé de Queylus à Québec en 1657, que M. Vignal se décida à s'agréger à la Compagnie de Saint-Sulpice, léguant aux Ursulines un arpent de terre près du monastère. Comme il devait passer en France pour son agrégation, il ne prit la mer qu'au printemps de 1658.

L'été de 1659, il revint avec les trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu. A Ville-Marie, il se livrait au ministère, quand il fut chargé de l'économat du Séminaire et de l'aumônerie de l'Hôpital Saint-Joseph (1659-61). Le 25 octobre de cette année, il s'était transporté à l'Ile-à-la-Pierre, située en face de la ville, afin d'y surveiller les ouvriers qui y ramassaient les matériaux pour la construction. Les Iroquois, qui s'y trouvaient en embuscade, se jetèrent sur les Français. M. Vignal fut gravement blessé. Ces barbares le traînèrent jusqu'à la Prairie-de-la-Madeleine, où il ne tarda pas à succomber à ses blessures : ils levèrent sa chevelure et firent rôtir son corps pour le dévorer, le 27 octobre 1661.

Le 13 mars 1658, il avait été chargé de bénir la place de l'église Sainte-Anne de Beaupré et M. d'Argenson y mit la première pierre.

Bibl. — *Les Ursulines de Québec*, t. I, Québec, 1863; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, Saint-Hyacinthe, 5e suppl., 1919; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., 1925; *Journal des Jés.*, Québec, 1870.

VILLEBON (Joseph Robineau, sieur de) (1655-1700), officier, commandant, gouverneur de l'Acadie. — **Villebon,** petit bourg d'Eure-et-Loir; commune de Seine-et-Oise.

Il était le second des fils de René Robineau de Bécancour et de Marie Le Neuf de La Poterie, et naquit à Québec le 22 août 1655. Après avoir servi dix années en France, il revint au pays avec le grade de capitaine. En 1688, il franchit par les terres la distance de Port-Royal à Québec. Le 1er juin 1689, un ordre du roi lui accorde, comme officier de la marine, une compagnie de 45 hommes en Acadie et le sieur Dauphin de Montorgueil pour lieutenant. Au sentiment de M. de Frontenac, il est capable de diriger l'expédition contre Manhatte, « étant le seul qui ait été sur les lieux ». Dans sa lettre du 12 octobre 1690, le gouverneur affirme que le sieur de Villebon était non loin de Port-Royal, peu de temps après la capitulation, le 22 mai, dans le vaisseau de la Compagnie qu'il ne put empêcher de tomber aux mains de l'ennemi, et duquel il eut de la peine à se sauver pour se rendre à Québec: « il a été présent à tout ce qui s'y est passé depuis le mois d'août et y a pris sa part » (V. Arch. fédér., Ottawa, vol. 11).

Le 7 avril 1691, « au Camp devant Mons » (Belgique), le roi signe un mémoire pour servir d'instructions au sieur de Villebon, commandant à l'Acadie. Sa Majesté recommande le maintien des Acadiens non attaqués par les Anglais, la lutte forte et continuelle des **Canibas** (Abénaquis) contre eux, l'appui nécessaire de cinq officiers et de 40 soldats réguliers. Le même jour, le ministre lui recommande de protéger les côtes par la croisière du **Soleil d'Afrique** commandée par M. de Bonaventure, ainsi que la reprise de Port-Royal, la mise en lieu sûr des titres et des papiers du greffe, l'inventaire des mar-

chandises de la Compagnie, l'appui matériel à assurer aux colons contre Anglais et étrangers, le débarquement des effets du roi à Saint-Jean et non à Port-Royal, à la distribution desquels effets sera préposé un commis, le droit enfin de négocier avec le gouverneur de Boston l'échange des prisonniers et des prises que pourrait faire le **Soleil d'Afrique** (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 266).

Après avoir passé par Québec, où M. de Frontenac lui accorda les cinq officiers et les 40 Canadiens, M. de Villebon se présenta devant Port-Royal dont il s'empara aussi facilement, semble-t-il, que Phipps l'année précédente. C'était le 1er juillet 1691. Il abattit le pavillon anglais et lui substitua le français. Les habitants manifestèrent leur joie de se sentir désormais à l'abri des pillages.

En se rendant ensuite à la rivière Saint-Jean, le gouverneur s'empara d'un vaisseau sur lequel avait pris passage John Nelson, riche armateur et négociant de Boston, le colonel Tyne désigné comme gouverneur de la nouvelle Province, rattachée (7 oct. 1691) au Massachusetts par décision royale, ainsi qu'un nommé Alden et son fils, et enfin 25 soldats de garnison destinés au Port-Royal. M. de Villebon garda comme otages les deux derniers, envoya Nelson à Québec; celui-ci, au sentiment de M. de La Potherie, avait affecté un certain attachement aux Français, comme chef d'un parti opposé à Phipps, et M. de Frontenac disait avoir reçu de lui auparavant des lettres fort convenables, reconnaissant de plus qu'il avait abusé de sa confiance. Ainsi, au moment même où la Couronne anglaise affirmait, en octobre, sa mainmise sur la **Nouvelle-Ecosse**, la France chassait les Anglais de toute l'Acadie (V. Arch. can., vol. 11).

En 1692, les deux déserteurs français, que Nelson avait embauchés à Québec, acceptèrent du gouverneur de Boston la mission de s'emparer du baron de Saint-Castin; mais leur dessein ayant été connu de deux Acadiens détenus, ceux-ci feignirent de vouloir s'y associer et obtinrent à ce prix leur liberté; à peine sortis des habitations anglaises, ils s'assurèrent des deux traîtres et les conduisirent à M. de Villebon, qui leur donna 500 livres de gratification (V. It.).

En 1694, M. de Villebon soumit au ministre un projet d'attaque de Pemquid, par terre et par mer; les Anglais, à la fin de 1693, y avaient convoqué les Abénaquis en conseil pour les massacrer. A cette nouvelle, M. de Frontenac envoie quelques hommes sous M. de La Vallière, capitaine de ses gardes, par les vaisseaux de France, qui les débarquèrent chez les Abénaquis. Dans son mémoire de 1696, il annonce qu'il a réorganisé ses forces sur la rivière Saint-Jean, au fort Naxouat et il signale à la Cour les discordes qui règnent à Boston; une attaque prompte de cette ville, selon lui, exigerait peu d'efforts : avec quatre vaisseaux du roi, 600 hommes de troupe fournis par le Canada et 400 Sauvages, le succès est à peu près certain, « le butin, dit-il, paiera les frais d'armement, et les Anglais des Iles, qui tirent beaucoup de Boston, seront aussi frappés que les voisins de la Nouvelle-France ».

C'est sur les entrefaites (juillet 1696) que M. d'Iberville arrivait en vue des côtes de l'Acadie, accompagné du capitaine Denys de Bonaventure. En entrant dans la baie Française, en une demi-heure, il capture un vaisseau de 24 canons, le **New-Port**, ravitaille M. de Villebon, charge à bord des guerriers sauvages et va s'emparer de la forte citadelle de Pemquid (août 1696). Mais à peine est-il reparti que les Anglais reviennent, faisant en sens inverse le même itinéraire, passant à Pentagouet, allant droit assiéger M. de Villebon dans son fort. Repoussés, ils vont piller les habitants de Beaubassin, durant neuf jours. Le 18 octobre, ils débarquent 600 hommes à l'entrée de la rivière Saint-Jean. Le gouverneur les reçoit chaudement; et l'Anglais se voit contraint de se rembarquer, ayant eu 8 tués et 17 blessés. Cette défense avait été secondée par le corsaire **Baptiste** — Pierre Maisonnat, natif de Bergerac, qui se fixa à Beaubassin, — qui se trouvait embossé sous le canon de Jemseg.

Dans la suite, le gouverneur déclarait au ministre que, malgré les récents échecs des Anglais, à Pemquid et devant Naxouat, il se trouvait dans une situation des plus précaires, sans munitions, sans vivres, menacé d'un retour offensif des ennemis, dès qu'ils apprendraient qu'il n'avait rien reçu ni du Canada, ni de France. Toutefois, il ne fut plus inquiété jusqu'au traité de Ryswick, signé le 25 septembre 1697, ni même durant les années suivantes.

Il mourut célibataire à son poste, le 5 juillet 1700, et fut remplacé par M. de Villieu comme intérimaire.

Bibl. — Arch. fédér., Ottawa, vol. 10, 11, 226; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, thèse, Paris, 1895; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, ib., 1922; Bull. des Rech. hist. (*Robineau*), tabl. gén., Beauceville, 1925.

VILLEDONNE (Etienne de) (1663-1726), sous-lieutenant, enseigne, lieutenant, capitaine, commandant.

Fils d'Etienne et de Marie de Vezins, de la paroisse Saint-Landry de Paris, il vint au Canada en 1685, en qualité de sous-lieutenant d'infanterie. En 1689, servant dans un parti

commandé par M. de La Rabeyre, il fut fait prisonnier et demeura trois ans en captivité chez les Iroquois; il leur échappa en 1692, à force de ruses. Le gouverneur le promut aussitôt enseigne réformé. Lieutenant le 1er mai 1696, aide-major le 12 juin 1712, capitaine le 28 juin 1713, il obtint un congé en 1720. M. de Vaudreuil en donne pour raisons au ministre : ses affaires fort intéressantes à cause du décès de sa mère, la succession et son partage en famille. Lorsqu'il revint à son poste, le gouverneur affirme de nouveau son estime à l'égard de l'officier, « âgé de 59 ans, qui a toujours bien servi, qui a été détaché pour aller commander au poste de la rivière Saint-Joseph des Illinois, qui a une bonne conduite ». M. de Villedonné mourut à Québec le 12 mai 1726.

Il s'était marié, le 29 septembre 1697, avec Marie D'Amours qui lui donna : **Marie-Louise** (1698), **Elisabeth** (1701), décédée Ursuline en 1743, **Louis-Etienne** (1702), et qui mourut à Ville-Marie en 1703; en secondes noces, il épousa Françoise Roussel, qui fut mère de sept enfants.

Parmi ces derniers se signala **Pierre-Etienne**, né à Québec le 24 juillet 1716, enseigne, lieutenant, capitaine, commandant du fort Senneville, marié à Montréal en 1741 avec Marguerite D'Amours de Louvières, qui mit au jour : Pierre-Amable (1742), Marie-Anne (1743), décédée au berceau, et Antoine (1744-48).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I et III, Montréal, 1872.

VILLEJOUIN (Rousseau de), enseigne en second en 1723, enseigne en pied le 15 mars 1730, lieutenant le 8 mai suivant, aide-major avec la commission de capitaine en 1739, capitaine en pied le 1er avril 1741, chevalier de Saint-Louis en février 1748. — **Villejouin**, commune actuelle dans l'Indre.

Dans son **Journal** du 14 août 1758, M. de Boishébert (V. ce nom) fait son éloge et lui rend hommage des démarches militaires qu'il fit, pour la défense de Louisbourg, assiégé par les Anglais. En 1763, M. de Villejouin fut nommé gouverneur de la Désirade.

Bibl. — W. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VILLE-MARIE, nom officiel du premier établissement colonial dans l'île de Montréal, appartenant à la Société de Notre-Dame (V. **Montréal**).

L'origine de cette appellation, au témoignage de la Sœur Morin, vient « de ce que M. de La Dauversière, à qui l'île appartenait lui donna ce beau nom ». Cette dénomination reste affectée à l'établissement sous le gouvernement de M. de Maisonneuve. Dans la suite, on la trouve dans les actes judiciaires, à part ceux de deux ou trois magistrats. Après 1725, elle disparaît, remplacée par celle de **Montréal** qui servait exclusivement à désigner l'île jusqu'à cette époque.

La première recrue, de 1641, que la **Société de Notre-Dame de Montréal** dirigea vers l'île, comptait 48 hommes ou enfants et 4 femmes : de ce nombre trois ou quatre moururent en mer et furent remplacés par sept autres déjà établis à Québec. M. Pierre de Puiseaux, sieur de Mont-Renault, Mme de La Peltrie et sa suivante accompagnaient aussi l'expédition, à partir de Québec, où avaient hiverné les colons de M. de Maisonneuve.

Le 18 mai 1642, M. de Montmagny, deux Pères Jésuites, Vimont et Du Perron suivirent les colons et abordèrent, le 17, à la pointe de l'île qui s'avance dans le fleuve : c'est la **Place-Royale**, ainsi appelée par Champlain.

« Après avoir mis pied à terre, écrit la Sœur Morin, M. de Chomedey se jeta à genoux pour adorer Dieu dans cette terre sauvage, et toute la compagnie avec lui qui, tous ensemble, rendirent les devoirs de la religion à la suprême majesté de Dieu. Puis les hommes travaillèrent à dresser tentes ou pavillons. Le lendemain matin, on dressa un autel, où toutes nos dames épuisèrent leur industrie et leurs bijoux. » La messe fut célébrée, selon la Sœur Morin, « par le R. P. Du Perron, Jésuite », par le R. P. Vimont, d'après d'autres historiens. Ce dernier aurait ensuite parlé en ces termes : « Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénevé; mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de religion que, sans doute, il faut que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre; et je ne fais aucun doute, que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts. » La place de l'autel « a servi depuis à bâtir la maison du fort de M. de Maisonneuve, si renommée, et qui a subsisté jusqu'en l'année 1682-83 qu'on acheva de la démolir, quoi qu'elle ne fût que de bois, et où est à présent (1697) la maison de M. de Callières, notre gouverneur » : d'où la dénomination de **Pointe-à-Callières**.

«M. de Chomedey voulut abattre le premier arbre, disant que, étant gouverneur, cet honneur lui était dû... Mlle Mance m'a raconté plusieurs fois par récréation que, le long de

la grève, plus d'une demi-lieue de chemin ci-devant (en face), on ne voyait que prairies émaillées de fleurs de toutes couleurs, qui faisaient une beauté charmante. » Ces terres de la rive méridionale furent plus tard concédées aux Jésuites (1647), et désignées sous le nom de seigneurie de la **Prairie-de-la-Madeleine.**

« Ville-Marie n'est qu'une manière de ville, enclose de pieux de cèdre de 5 à 6 pieds de haut, plantés en terre de bas en haut, et attachés les uns aux autres par de gros clous ou chevilles de bois, et cela depuis 10 ans : il y a plusieurs grandes portes pour entrer et sortir, qui sont fermées tous les soirs par les officiers de guerre du roi; ils ouvrent les deux portes, le matin, à des heures réglées. On y bâtit une petite chapelle de 9 à 10 pieds, en carré, voûtée et proprement faite, joignant la maison de Mlle Mance. Plus tard on y a fait une église, où reposait le Saint-Sacrement, et n'ayant point d'huile pour y faire brûler une lampe devant l'autel, ils s'avisèrent de mettre dans une fiole de verre fin plusieurs **mouches à feu,** qui ne paraissent que dans l'été, et qui faisaient paraître la fiole aussi claire et reluisante, pendant la nuit, que s'il y avait eu plusieurs petites bougies d'allumées dedans. Le **fort** était assez grand pour contenir la colonie du Montréal, qui y logea, en effet, tout entière assez longtemps, pour être mieux disposée à se défendre contre les Iroquois. »

Les colons virent arriver, au mois d'août 1642, un second contingent de France : il était composé de 12 hommes seulement, sous la conduite de M. de Repentigny. Leurs mœurs étaient semblables à celles des communautés de la primitive Eglise. La Sœur Morin en cite deux traits dignes d'admiration. « M. de Chomedey composa une **fraternité** de cinq frères et de cinq sœurs : les hommes étaient : lui-même avec MM. Closse, Lucault, Barbier et Prudhomme; les femmes étaient Mme d'Ailleboust et Mme de La Peltrie, Mlles Mance, de Boulogne et Barré; ils ne s'appelaient que **frères et sœurs,** s'étudiaient à se déférer en tout, à servir tous les autres, à les consoler, à servir les malades. » On ne sait en quelle année, « M. le gouverneur établit une dévotion de soldats de la Sainte Vierge, au nombre de 63, autant que cette divine Reine a vécu d'années sur la terre, qui, en son honneur, exposaient tour à tour leur vie pour leurs frères, faisant la découverte (des ennemis), autour des **déserts** et des champs de blé : celui qui la faisait se mettait en état de mourir, se confessait et communiait, le matin du jour qui lui était marqué. Plusieurs sont morts dans cet exercice de la plus parfaite charité. Je me souviens avoir vu pratiquer cette louable dévotion plusieurs années ».

La traite se faisait « dans une place spacieuse, à l'ouest de la ville, où les marchands dressent des boutiques, plusieurs fois l'année, pour traiter avec les Sauvages, qui sont quelquefois 4 ou 500 à la fois, ce qui est si récréatif à voir que grand nombre de personnes viennent de 60 lieues loin, pour voir ces sortes de foires ». Aussi bien, « Ville-Marie est estimée des sages le poste le plus avantageux de la Nouvelle-France, à cause de la bonté des terres, qui sont fertiles, qui paient le laboureur de la peine qu'il prend à les cultiver. Mais elle a aussi un mal notable, qui est d'être exposée le plus aux coups des ennemis, les Iroquois et les Anglais » (V. **Annal. de l'Hôtel-Dieu**).

Le peuplement de Ville-Marie s'est effectué par la levée de recrues annuelles (E.-Z. Massicotte, **Mém. Soc. Roy. Can.,** 1913, et **Bull. des Rech. hist.,** 1927).

En 1643, arrive, au mois d'août, la troisième recrue, composée de 40 hommes. Le Père Vimont affirme que, à l'automne, il y a 55 personnes : chiffre qui ne se concilie guère avec celui des recrues, à moins de reconnaître le retour en France d'un certain groupe découragé.

En 1644, une quatrième recrue est envoyée par les Associés, sous la direction d'un certain M. de La Barre. Pendant six années consécutives, l'on ne reçoit guère que quelques vertueuses filles, amenées en 1647 par M. de Maisonneuve et en 1650 par Jeanne Mance.

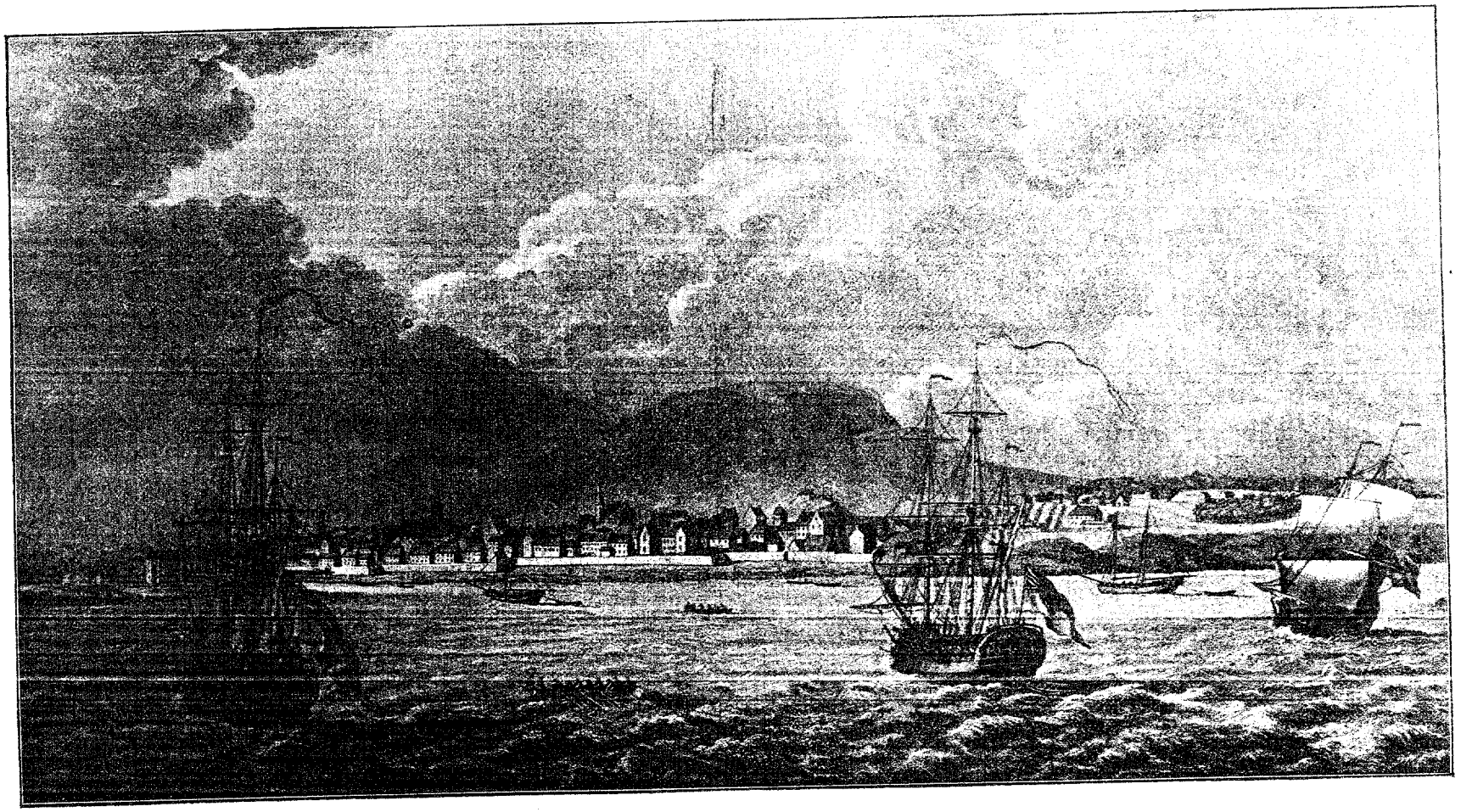
En 1651, le Supérieur des Jésuites constate la présence de 50 Français seulement; et M. de Lauzon expédie, en décembre, 10 soldats, non armés, mal vêtus et gelés, au témoignage de l'abbé Dollier. En 1652, le **camp volant** (V. ce mot) est supprimé : visiblement végétait le **grain de sénevé.**

A l'automne de 1653, débarque la première grande levée : 154 hommes s'étaient enrôlés en France, bien que le rôle d'embarquement n'accuse que 102 noms : c'était le salut de la Ville-Marie, même de la Nouvelle-France! Durant les quatre années suivantes, il n'arrive que quelques unités.

En 1658, on en a accueilli environ 60. L'année suivante, grande levée de 110 personnes. Dès lors les naissances vont croître chaque année. En 1662, la recrue est de 75 à 80 colons. Le vigoureux arbuste étend ses racines.

En 1664, il arrive environ 50 autres et en 1665, on expédia environ 100 **filles du roi.**

Dans le corps expéditionnaire de M. de Courcelle, du 9 janvier au 17 mars 1666, on vit s'enrôler 70 colons de Ville-Marie sous les ordres de M. Le Moyne. Au mois d'août, M. de Sorel en comptait 80 sur un contingent



de 200 Français. Le mois suivant, M. de Tracy, commandant de l'armée, vit accourir dans les rangs 100 hommes de Ville-Marie.

En 1667, le roi envoie dans la colonie plus de 100 familles, dont plusieurs se dirigent sur l'île de Montréal : le recensement accuse 766 âmes.

Le gouverneur et fondateur de Ville-Marie, Paul de Chomedey, de 1641 à 1665, rendait lui-même la justice haute, moyenne et basse. Au mois de mars 1664, il fit élire par la population cinq magistrats de police : Jacques Le Moyne, Gabriel Sel (De Celles) sieur du Clos, Jacques Picot dit Labrie, Jean Leduc et Louis Prud'homme.

Durant un quart de siècle, M. de Maisonneuve fit quatre fois la traversée de l'Océan. En son absence, il nomma commandant de la place : Louis d'Ailleboust, en 1645-46; Charles d'Ailleboust des Musseaux, en 1651-1653; Lambert Closse, en 1655-57; Zacharie Dupuis, en 1662. Mais M. d'Avaugour lui refusa l'autorisation de s'absenter et il rentra aussitôt à Ville-Marie.

Le 9 mars 1663, la **Société de Notre-Dame** remettait l'île de Montréal au **Séminaire de Saint-Sulpice** à Paris. M. de Bretonvilliers s'empressa de confirmer M. de Maisonneuve dans sa charge de gouverneur. Le 23 octobre, M. de Mésy lui octroyait une nouvelle commission pour le confirmer dans la même fonction. Le 20 juin 1664, le gouverneur général nomma à sa place le sieur Pézard de La Touche : ce qui n'empêcha point M. de Maisonneuve de continuer à remplir son mandat.

A l'été de 1665, M. de Tracy le destitua, apparemment « sous prétexte d'un voyage en France pour ses affaires particulières » et le remplaça par Zacharie Dupuy, le 23 octobre. Celui-ci, en 1666, est suppléé par Balthazar de Flotte de La Freydière, major du régiment de M. de Salières : sa conduite fut tellement scandaleuse que MM. de Tracy, de Courcelle et Talon, sur les plaintes des habitants, lui intimaient, le 27 août 1667, l'ordre de repasser en France. Les deux autres commandants de Ville-Marie furent : Pierre de Saint-Paul de La Motte, en 1669 et en 1670, Michel-Sidrac du Gué de Boisbriant.

Le 13 juin 1669, M. de Bretonvilliers octroya une commission de gouverneur à François-Marie Perrot (V. ce nom). En 1674, M. de Frontenac le renvoya en France et donna la commission de commandant à M. Thomas de La Naudière : les seigneurs de Montréal protestèrent juridiquement.

Le 10 avril 1684, Louis-Hector de Callières était nommé troisième gouverneur de Montréal et il occupa la charge jusqu'au 20 avril 1699. Il y eut, dans l'intervalle, deux commandants : François Provost (V. ce nom) en 1687, et Philippe de Rigaud en 1698, qui devint gouverneur général en 1703.

En mai 1704, il fut remplacé par M. Claude de Ramezay qui mourut au mois d'août 1724 (V. **Montréal, Mance, Bourgeoys**).

Bibl. — Sœur Morin, *Annal. de l'Hôtel-Dieu*, Montréal, 1921; Dollier de Casson, *Mém. Soc. Hist.*, 1859; E.-Z. Massicotte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1913; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 1re série, Lévis, 1919; Bull. des Rech. hist., fabl. gén., 1925; et année 1927.

VILLENEUVE (Jean-Marie-Rodrigue), prêtre, religieux, professeur, supérieur, docteur, premier évêque de Gravelbourg.



Mgr Villeneuve.

Natif de Sainte-Marie, île de Ré, au diocèse de La Rochelle, fils de Mathieu et de Jeanne Chaussé, et baptisé en 1636, Mathurin se maria à Québec, le 26 novembre 1669, à Marguerite Le Marché dit Laroche et décéda à Charlesbourg le 11 juillet 1715 : il fut père de onze enfants. Jacques, le septième, a été la tige ancestrale de Mgr Villeneuve.

Issu, à la neuvième génération, du mariage de Rodrigue et de Marie-Louise Lalande, il est né à Montréal, le 2 novembre 1883, a fait son cours primaire à l'école du Sacré-Cœur et le supérieur au Mont-Saint-Louis. Le

14 août 1901, il revêtait l'habit religieux au noviciat des Pères Oblats à Lachine, où il formula ses premiers vœux, le 15 août 1902. Les années suivantes, il suit le cycle des études philosophiques et théologiques au scolasticat d'Ottawa. Elevé au sacerdoce, le 27 mai 1907, l'obédience le désigna comme professeur de philosophie, puis de théologie et du droit canon, dont il conquit les trois diplômes. Son activité s'étendit au mouvement littéraire, social, religieux du Canada. Il devint le fondateur de l'académie Saint-Thomas et des retraites fermées. Promu supérieur du même scolasticat, il a su se dévouer avec tact et habileté, travailler à la formation d'une pléiade de jeunes confrères Oblats (1907-30). En 1927, sa plume a dessiné le portrait moral et spirituel de « **L'un des Nôtres** », opuscule si bien apprécié du public.

Préconisé premier évêque de Gravelbourg (Sask.), le 16 juin 1930, il a reçu les onctions sacrées des mains de Mgr Forbes, dans la cathédrale d'Ottawa, le 11 septembre suivant. Aussitôt, il a entrepris la tâche si complexe de la création de son diocèse.

Bibl. — *Le Droit*, journ. quot., Ottawa, juin-septembre 1930; *La Revue dominicaine*, Saint-Hyacinthe, août 1930.

VILLERAY (Louis Rouer, sieur de) (1629-1700), secrétaire de M. de Lauzon, notaire royal, lieutenant particulier de la sénéchaussée, premier conseiller au Conseil souverain, agent et contrôleur des fermes du roi. — Villeret, deux communes dans l'Aube (Champagne).

La famille, originaire d'Italie, descendait de la maison de La Rovere, qui donna à l'église deux papes, à Gênes des doges, aux Ordres religieux des chevaliers. Divisée en plusieurs branches, Piémont, Gênes, Venise, Comtat-Venaissin, l'une passa en France sous les noms de **Rouvère, Rouer, La Rouyer.** Un Rouer de Fourquevaux, chevalier de l'Ordre du roi, gouverneur de Narbonne, ambassadeur spécial en Espagne, commanda, vers 1562, les armées royales contre les religionnaires du haut Languedoc.

Louis Rouer naquit à la ville d'Amboise (Touraine), en 1620, du mariage de Jacques de Villeray, écuyer, valet de chambre de la reine, et de Marie Perthuis. Il vint au Canada vers 1650 ou l'année suivante. M. de Frontenac affirme, plus tard, qu'il s'engagea à Québec comme soldat de la garde; mais il est certain qu'il servit de secrétaire à M. de Lauzon, en raison de sa signature apposée dans les actes officiels de concessions. De 1654 à 1657, il est constaté qu'il exerça aussi les fonctions de notaire royal. Il fut même juge-prévôt dans la seigneurie de Beaupré, tout en résidant à Québec. Dès 1656, Charles Sevestre occupait la charge de lieutenant particulier de la sénéchaussée, établie par M. de Lauzon : M. de Villeray, qui avait épousé sa fille, deux mois après sa mort, lui succéda par la volonté de M. d'Ailleboust, gouverneur intérimaire. M. d'Argenson approuva d'abord ce choix, le reconnaissant « homme très capable de s'en acquitter avec honneur ». Mais des jaloux réussirent bientôt à indisposer contre lui le gouverneur, qui le dénonça avec acrimonie au ministre (21 oct. 1659). Le prévenu passa en France pour se disculper et revint en 1660, regagnant les sympathies de M. d'Argenson. M. de Villeray alla de nouveau à Paris, la même année, ainsi qu'en 1662.

En 1663, M. de Mésy constitua le Conseil souverain de la colonie : M. de Villeray fut choisi comme premier conseiller. On connaît les boutades du gouverneur et ses prétentions de tout réglementer avec pleins pouvoirs personnels, sans consulter l'évêque conformément aux volontés du roi : il suspendit de leurs fonctions les sieurs de Villeray, d'Auteuil, de La Ferté et Bourdon. Le 30 août 1664, le premier conseiller se rendit en France, où il adressa au roi un mémoire bien documenté. Il retourna, sans doute avec M. Talon le 18 septembre 1665. M. de Mésy était décédé depuis le 5 mai précédent.

Le 6 septembre 1666, M. de Tracy, fondé de pouvoirs illimités, rétablit le premier conseiller dans sa charge. Le 10 novembre 1668, M. Talon rendait un arrêt qui permettait à « tous les habitants de vendre et débiter toutes sortes de boissons aux Sauvages qui en voudront acheter et traiter ». Au Conseil, Mgr de Laval et M. Le Gardeur de Tilly seuls refusèrent de signer cet arrêt; pourtant M. de Villeray venait d'être élu marguillier de la cathédrale et son vote étonna les amis de l'évêque. Le 14 janvier 1669, M. de Courcelle continua M. de Villeray dans sa charge, sauf à l'exclure, une année après, comme trop favorable au clergé régulier. Cet attachement souleva contre lui les rancunes de M. de Frontenac, qui le dénonça et décria sans répit auprès du ministre de la marine, et le renvoya du Conseil. Le 18 mai 1674, le roi le força à le réinstaller. Il fut encore maintenu par le roi, promulguant l'édit de réorganisation du Conseil, le 5 juin 1675. En 1679, M. de Frontenac voulut, en se substituant à l'intendant, assumer le titre de « chef du Conseil ». Le 4 juillet, à la suite d'une séance très orageuse, il exila de Québec M. de Villeray à l'île d'Orléans, M. de Tilly à Beauport et M. d'Auteuil dans le même lieu. A la fin de novembre, M. de Villeray s'embarque

pour la France, d'où il revint en octobre 1680, porteur d'une lettre du roi fort sévère pour le comte de Frontenac. L'année suivante, celui-ci se vengea en défendant à M. de Villeray de s'intituler **écuyer** et de s'embarquer pour traverser l'océan. Mais en 1682, le roi intima son rappel au gouverneur.

Ses deux successeurs n'ont que des éloges à exprimer à l'adresse du premier conseiller. Le 22 juillet 1685, M. Gilles de Boyvinet, agent général de la Compagnie du Canada, s'étant noyé dans la rade de Québec, l'intendant Bochart de Champigny donna à M. de Villeray une commission d'inspecteur et de contrôleur de la Compagnie. En novembre, ce dernier franchit de nouveau la mer et à son retour au printemps de 1687, il trouva sa maison réduite en cendres, pour la seconde fois. Deux ans après, retour au gouvernement de M. de Frontenac, qui n'eut plus aucun démêlé avec les membres du Conseil : en 1690, il fut le parrain d'un des petits-fils de M. de Villeray; durant dix ans encore, il ne s'attire que des éloges dans toute la correspondance des administrateurs.

Dans l'hiver de 1700, « il y eut à Québec des maladies populaires. Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel se joignait une fièvre ardente accompagnée de violentes douleurs costales, et il emportait les personnes en peu de jours ». M. de Villeray fut l'une des premières victimes de ce fléau : il succomba le 6 décembre 1700.

Le 19 février 1658, il avait épousé Catherine, fille de Charles Sevestre et de Marie Pichon, qui décéda le 24 janvier 1670, laissant trois fils : **Augustin** (V. ci-après), **Louis** (1667-1744), sieur d'Artigny (V. ce nom); **Charles** (1669-72); le 26 novembre 1675, il se remaria avec Marie-Anne, fille de Jacques Du Saussay de Bomont, et d'Anne Carlier, de Saint-Nicolas de Paris, laquelle repassa en France en 1701, sans postérité.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, Cleveland, 1904; P.-G. Roy, *La Famille Rouer de Villeray*, Lévis, 1920; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

VILLERAY (Augustin Rouer de La Cardonnière et de) (1664-1711), fils aîné du précédent, membre du Conseil supérieur.

Augustin, né à Québec le 13 juin 1664 porta le nom de Rouer de **La Cardonnière** jusqu'au décès de son père et prit ensuite celui de Rouer de Villeray. Le 27 avril 1684, M. de La Barre accordait à Augustin et à Louis une concession « de deux lieues, prés et bois, de front sur le fleuve, sur deux de profondeur, à prendre depuis une rivière qui est vis-à-vis de l'Isle-Verte, du côté du sud de la dite île, icelle rivière comprise, jusqu'à deux lieues en descendant le Saint-Laurent, ensemble les battures, îles et îlets qui se rencontrent vis-à-vis des deux lieues jusques à l'Isle-Verte, icelle même comprise ». Cette seigneurie est devenue l'importante paroisse de l'Isle-Verte. En 1688, ce fief fut affecté à Louis, tandis que M. de Denonville octroyait à Augustin « deux lieues de terre de front sur le fleuve, du côté sud, à prendre joignant et attenant la concession du Bic et deux lieues de profondeur, ensemble la rivière de Rimouski et autres, avec l'île Saint-Barnabé, et les battures, îles et îlets qui sont entre les terres et cette île »; la donation fut confirmée par le roi, le 24 mai 1689. M. de La Cardonnière vendit cette seigneurie à Germain Lepage, en échange d'une terre à Saint-François de l'île d'Orléans.

Le 16 juin 1703, le roi décidait de porter à douze le nombre des membres du Conseil supérieur : M. Rouer fut choisi avec les sieurs de La Colombière, de La Durantaye et Aubert de La Chesnaye. Le conseiller fut domicilié successivement à Québec, à Rimouski, à l'île d'Orléans, à Sainte-Foy. Il mourut en 1711. Il avait épousé à Québec en 1689 Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, qui donna naissance à six enfants, entre autres :

Louis (1690), qui reçut de M. de Frontenac, son parrain, le lac Métis avec une lieue de profondeur sur le pourtour en 1693, seigneurie que vendit son père, tandis que le fils entrait dans la marine : il périt en 1712 « avec le vaisseau **la Brise**, pris par M. Dumont qui le lui donna pour faire la course »;

Angélique (1692), mariée à Charles D'Amours de Louvières (1717), puis à Denis Rousseau (1736);

Jacques-Augustin (1694), marié (1722) à Marie-Madeleine Foulon dit Dumont, qui fut mère de onze enfants;

Geneviève (1696), mariée (1722) à L.-J. Lambert;

Benjamin (1701) (V. ci après);

Hector (1702), enseigne, marié à Marie Neveu;

Marie-Catherine (1708), mariée (1726) à Michel Drouard et en 1735 à Michel de Salaberry.

Joseph de La Cardonnière, fils de Jacques-Augustin, né en 1736, fait enseigne en 1757, passe en France en 1759, de là à Cayenne en 1764 comme sous-lieutenant, lieutenant en 1769; en 1778, à bord du **Superbe**, il fit campagne contre les corsaires anglais; en 1781, il est à Surinam et, en 1782, nommé capitaine et commandant à Essequibo; en 1784, incorporé au régiment de la Martinique, prenant sa

retraite en 1790, décoré de la croix de Saint-Louis.

Bibl. .. *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

VILLERAY (Benjamin Rouer, sieur de) (1701-60), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis.

Né en 1701, il entre dans les troupes en qualité d'enseigne en 1733, est fait lieutenant en 1750 et capitaine, l'année suivante. En 1753, il reçoit le commandement du fort Gaspareau, dépendant de celui de Beauséjour. En 1755, un corps expéditionnaire levé au Massachusetts et mis sous les ordres du colonel Monckton, débarquait à la baie Chignectou. Il marche aussitôt à l'assaut de Beauséjour, où commandait le capitaine Vergor (V. ce nom). Les Anglais ouvrirent une tranchée, le 12 juin, pour canonner la place: le 16, le fort se rendait après une faible résistance. La garnison eut le bénéfice des honneurs de la guerre et le vainqueur s'engagea à ne point inquiéter les volontaires Acadiens au nombre d'environ 300. Le lendemain, Monckton envoya une sommation à M. de Villeray, qui ne disposait que de 20 hommes: il dut se rendre à discrétion.

Il transmit à M. de Drucour un **Mémoire** justificatif, qui ne parvint au ministère de la Marine qu'après la demande de mise en accusation, devant un Conseil de guerre, des deux commandants vaincus. L'instruction du jugement eut lieu à Québec : la sentence les renvoya absous et indemnes, grâce à l'ingérence de l'intendant Bigot, comparse de Vergor. M. de Vaudreuil, gouverneur général, donna ordre aussitôt à M. de Villeray d'aller reprendre le commandement de sa compagnie à l'Ile-Royale. En 1758, la prise de Louisbourg le constituait prisonnier de guerre. Transporté en Angleterre, il se rendit en France, où sa femme et ses enfants ne tardèrent pas à le rejoindre. Il mourut à Rochefort le 30 novembre 1760, au moment où le roi venait de le faire chevalier de Saint-Louis.

Le 16 août 1735, M. de Villeray avait épousé à Montréal Marie-Joseph, fille de Pierre Pépin-Laforce et de Michelle Le Ber, et en avait eu neuf enfants, entre autres :

René-Benjamin (V. ci-après); **Louis**, né à Louisbourg en 1756 et **Josette**, née à Rochefort en 1760.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926.

VILLERAY (René-Benjamin Rouer de) (1740-1816), fils du précédent, enseigne, aide-major à Cayenne, garde du corps, brigadier, maréchal des logis, lieutenant-colonel et colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit à Montréal, le 4 mai 1740. A l'âge de dix ans, il sert à l'Ile-Royale en qualité de cadet gentilhomme et est nommé enseigne, le 1er avril 1754. Il servait à Gaspareau en 1755. Deux ans après, il est enseigne en second à Louisbourg. En 1763, il est enseigne en pied à Rochefort. Le 1er mai 1764, il est promu aide-major dans les troupes de Cayenne : son état de santé le force à rentrer en France.

En 1766, il est admis dans les gardes du corps du roi. Décoré de la croix de Saint-Louis en 1776, il est fait brigadier en 1778 et maréchal des logis en 1785, major de cavalerie en 1788 et lieutenant-colonel en 1789. Il émigra en septembre 1791 et fit la campagne de 1792. Alors, il se retira aux Etats-Unis, sur les bords de l'Hudson. En 1800, il retourna en France et obtint sa pension de retraite. Au retour des Bourbons, il reprit le service le 1er juin 1814. L'âge le rendait impropre au service et le roi lui accorda la retraite d'un colonel de cavalerie. Il mourut le 12 février 1816.

Il avait épousé à Paris, vers 1780, Marie-Joseph d'Agobert, qui signait **marquise de Villeray** et qui a laissé une correspondance fort intéressante avec ses alliés du Canada (V. Bull. des Rech., t. 21); elle lui donna deux enfants : **René-Jacques** (1782) et **Marie-Jacqueline** (1784), qui fut chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière, vivant encore en 1832, à Paris.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., 1920; Ant. Roy, *L'Œuvre hist. de P.-G. Roy*, Paris, 1928.

VILLERAY (René-Jacques Louis-Marie Rouer de) (1782-1817), fils du précédent, sous-officier et officier de marine, capitaine de frégate, décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Il naquit à Paris le 2 octobre 1782. Aspirant de deuxième classe, il prit part aux campagnes de la Méditerranée et de Saint-Domingue, de la Martinique et du cap Finisterre. D'Alexandrie, il accompagna au Caire le colonel Sebastiani, en qualité d'interprète d'anglais. Après la bataille de Trafalgar, son vaisseau **l'Indomptable** fut jeté à la côte : seul des officiers il échappa à la mort et se dévoua au soin des blessés.

Du mois d'août 1806 au mois de juin 1808, il monte le **Héros**, puis **l'Argonaute-Vemudor** et se trouva au combat naval devant Cadix. Fait prisonnier, il est transféré aux îles Baléares. Il se trouvait à Palma le 22 mars 1810, lors du massacre des prisonniers par la populace. M. de Villeray, sur la recommandation d'un seigneur espagnol, resta sur les bâtiments de guerre anglais jusqu'au 13 avril

1811, époque à laquelle, par ordre de l'amiral sir Charles Cotton, il fut débarqué à Campo en Calabre.

Embarqué sur la **Ville de Mayence**, en qualité de lieutenant et sous-adjudant de la flottille (27 août 1811 au 13 mars 1812), il se signala dans trois affaires devant Boulogne. Le contre-amiral Baste se l'attacha comme aide de camp et l'amena à la grande armée, dans la fatale campagne de 1812 (24 mars-8 mars 1813). A son retour, il s'embarquait (19 mai) sur le **Duguesclin**, de l'escadre du comte Missiessy. Le 19 novembre, il était détaché avec 187 hommes pour commander l'artillerie à Gorcum. Le 20 février 1814, il fut fait prisonnier par les Prussiens et ne rentra en France qu'au mois de juin suivant.

A la Restauration, il continua à servir. Le 18 août 1814, il recevait la croix de la Légion d'honneur. Il partit sur la frégate **la Duchesse d'Angoulême** qu'il commanda, du 5 septembre au 19 septembre 1815, sous le comte de Villemagne : il conduisit l'ambassadeur de France au Brésil. Ce voyage lui valut le grade de capitaine de frégate. Le 1er mars 1817, M. de Villeray obtenait le brick **l'Ecureuil**, avec une importante mission au Sénégal. Mais il y mourait des fièvres, à Gorée, trois mois après. Il ne s'était pas marié. Avec ce brillant officier disparut en France le dernier représentant de la famille distinguée des Rouer de Villeray.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., 1920; Ant. Roy, *L'Œuvre de P.-G. Roy*, Paris, 1928.

VILLERE (Joseph Roy de) († 1769), écrivain du roi en Louisiane, membre du Congrès, capitaine de la milice.

Avant 1672, Jean Roy, natif de Serraine, évêché de Tours, émigra au Canada. L'un de ses fils eut plusieurs enfants qui allèrent s'établir en Louisiane, sous le gouvernement de M. de Bienville : l'un prit le nom de Lafrenière, l'autre de Léry, un troisième de Beaulieu, un quatrième de Chauvin, un cinquième de Villeré. Le P. de Charlevoix constate, pour les avoir vus, « qu'ils n'y ont apporté que leur industrie du Canada, qu'ils ont bien travaillé, donnant l'exemple et une leçon aux fainéants ». Etienne de Villeré épousa Marie-Catherine Neveu, dont le fils Joseph obtint, grâce à la protection de M. de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, la charge d'écrivain de la Marine en 1750.

En 1766, don Antoine de Ulloa vint prendre possession de la Louisiane espagnole : mais il fut éconduit. Le 11 août 1769, le comte Alexandre O'Reilly se présenta au nom du roi très catholique. M. de Villeré fut l'un des chefs de l'insurrection en 1766 et en 1769. Il fut arrêté et relégué sur l'une des frégates espagnoles mouillées dans le port. Son épouse, Louise de La Chaise (V. ce nom), alla en canot près du navire, dont on lui défendait l'accès. Le mari, entendant ses supplications, voulut monter sur le pont : on le repoussa avec rudesse. Une lutte corps-à-corps s'ensuivit; le malheureux tomba percé de coups de baïonnette. L'historien ajouta qu'on jeta à sa femme la chemise ensanglantée de son époux. Le capitaine Bossu et M. de Champigny ont laissé chacun une version différente, relatives à de moindres détails (V. Bull. des Rech. hist., année 1907). Son fils devint gouverneur de la Louisiane de 1816 à 1820.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Petit. Chos. de notre Hist.*, 2e série, Québec, 1919; Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Ann. de la Louis. fr.*, Paris, 1901.

VILLIERS (Nicolas-Antoine Coulon, sieur de) (1683-1733), enseigne, lieutenant, commandant, capitaine, seigneur de Verchères. — **Villiers-en-Arthies**, commune actuelle en Seine-et-Oise.

Nicolas Coulon, anobli en 1590, sieur de Chahagny et de Méhéron, était en 1594 prévôt royal à Mantes. Le 6 septembre 1609, son fils Nicolas, avocat en Parlement, épousa à Paris Marie, fille de Simon Leber, sieur de Malassis et de Rachel Midorge : leur fils Guillaume fut baptisé à Mantes le 30 octobre 1616. Celui-ci, sieur de Chanterenne, conseiller du roi, président au présidial et procureur au baillage de la ville, s'unit en 1650 à Elisabeth, fille de Philippe Le Couturier et d'Anne Laubois : en 1669, il obtint un arrêt maintenant sa noblesse. Issu de cette alliance, Raoul-Guillaume, sieur de Villiers-en-Arthies, épousa en 1677, à Beaumont-sur-Oise, Louise, fille d'Antoine de La Fosse, seigneur de Valpendant et de Louise Le Grand.

Leur fils, Nicolas-Antoine, fut baptisé à Mantes le 20 mars 1683. Le 26 avril 1700, il reçut du roi une expectative d'enseigne dans les troupes du Canada, arriva l'été à Québec et fut promu enseigne en octobre. En 1703, il est en garnison à Ville-Marie, où il signe en témoin plusieurs actes notariés. En 1705, il épouse Angélique, sœur de l'héroïne de Verchères : il fut promu lieutenant en 1715. En 1725, il est rendu au poste de la rivière Saint-Joseph des Illinois, où paraît son nom aux actes de baptême comme « seigneur de Verchères ».

En août 1730, l'officier, à la tête de 60 réguliers et 500 Sauvages, rejoint M. de Saint-Ange qui en commande 100 et 400 respectivement, outre les 200 Miamis de M. de Noyelles, pour exterminer les Renards ou Outagamis. Le siège de leurs hautes palissades dura

23 jours, les réduisant à manger le cuir, quand, à la faveur d'un orage nocturne, les ennemis réussissaient à s'échapper : dans leur fuite, on en massacra un grand nombre et on en fit prisonniers, lesquels furent livrés aux Kaokias. Le commandant chargea son fils aîné de mander le succès au gouverneur. Le 18 juin 1731, il conduisit un chef auprès de lui pour solliciter grâce de la vie à ses sujets survivants. M. de Beauharnois lui confia alors le poste de la baie Verte ou des Puants. Un bon groupe de Renards s'étaient réfugiés chez les Sakis au fond de la baie : en 1733, il somma ces derniers de les conduire à Montréal : nul ne bougea. Alors, il se rend avec M. de Repentigny et quelques Français au fort des Sakis, où on se mit à arracher la barrière d'entrée. Mais un coup de fusil renverse mort son fils : puis une décharge générale tua le père, les officiers de Repentigny, M. Duplessis-Faber et plusieurs soldats : M. de Villiers venait d'être fait capitaine, le 1er avril 1733, et périt en septembre.

Son épouse reçut, le 13 avril 1734, une pension de 300 livres et décéda, le 30 décembre suivant, mère de sept garçons et de six filles :

Marie et **Madeleine**, jumelles nées en 1706 : l'une épousa (1720) Alexandre Dagneau-Douville et lui donna deux filles : Marie-Louise (1734), mariée (1759) à Pierre-Philippe d'Aubrespy de Lafarelle, chevalier et officier au régiment Béarn, et Marguerite, Religieuse à l'Hôpital-Général; la cadette, mariée (1727) à François Duplessis-Faber, ensuite (1737) à Claude Marin, enfin (1754) à Joseph D'Amours de Plaine;

Nicolas-Antoine (V. ci-après); un anonyme, tué avec son père;

Joseph, sieur de Jumonville (V. ce nom);

Marie-Anne (1722), mariée (1745) à Ignace Aubert de Gaspé (V. ce nom);

Madeleine-Angélique (1726), mariée (1749) à Charles de Gannes de Falaise (V. ce nom);

Marguerite, mariée à Pierre de Gannes de Falaise, mère d'une fille et décédée à la Pointe-du-Lac en 1750.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Québec, 1928; Mgr Am. Gosselin, *Notes sur la Fam. Coulon de Villiers*, Lévis, 1906.

VILLIERS (Nicolas-Antoine Coulon, sieur de) (1708-50), fils du précédent, enseigne en second, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, major des Trois-Rivières.

Il naquit à Verchères le 25 juin 1708 et suivit son père en 1725 au poste de la rivière Saint-Joseph des Illinois. En 1730, il prit part à la campagne contre les Renards et servit de courrier à son père pour annoncer au gouverneur la défaite de ces Sauvages. Le 12 mars 1732, il était fait enseigne en second. En 1733, il accompagna son père et un de ses frères à l'attaque du village des Sakis et, au retour, il prit la place de son père au poste de la baie des Puants.

Le 11 novembre 1733, les administrateurs écrivaient au ministre : « Le sieur de Villiers qui s'est fort distingué, qui a eu son père et son frère tués et un autre frère, cadet à l'aiguillette, blessé, mériterait la lieutenance vacante, la dernière affaire n'ayant roulé que sur lui » (Arch. can., Ottawa, vol. 59). Il devint lieutenant, le 20 mars 1734, et, le 24 avril 1744, capitaine d'une compagnie. Il semble avoir vécu à Québec de 1743 à 1746. En juin de cette année, M. de Ramezay ayant M. Coulon comme second, conduisait une importante expédition en Acadie. En février 1747, en l'absence de M. de Ramezay souffrant d'un mal de genou, M. de Villiers commanda l'attaque contre les maisons des Mines, où étaient logés les soldats du colonel Noble : mais il tomba grièvement blessé au bras, blessure dont il ne devait jamais guérir. Après son retour à Québec, il obtint de passer en France pour y prendre les eaux à Barèges, station thermale des Pyrénées. M. de La Galissonnière le recommanda chaudement au ministre, qui le récompensa par la croix de Saint-Louis et la majorité des Trois-Rivières (1748). Il revint au Canada en 1749 et prit possession de sa charge.

Il mourut, le 3 avril 1750, « à Montréal, après s'être fait couper le bras dont il ne pouvait plus supporter les douleurs ». (Lettr. de La Jonquière, 2 oct.) Son épouse, Marie-Anne Tarieu de La Pérade, veuve du sieur Têtu de La Richardière et restée sans enfant, se remaria, le 12 mars 1752, à Jean-François Gaultier, médecin et conseiller (V. **Jumonville**).

Bibl. — V. la précédente.

VILLIERS (Louis Coulon de) (1710-51), frère du précédent, surnommé **le Grand Villiers**, cadet à l'aiguillette, enseigne en second et en pied, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit le 10 août 1710 et il suivit son père à la rivière Saint-Joseph des Illinois, en qualité de cadet à l'aiguillette. En 1732, il fut promu enseigne en second. On pense qu'il servit ensuite au pays d'en-haut (1739), dans la campagne contre les Chicachas, au fort Saint-Frédéric (1741-44), en Acadie en 1746, sur le lac Ontario en 1747, en qualité de lieutenant.

En 1750, il reçut le commandement du fort des Miamis avec des instructions précises de M. de La Jonquière, qui insiste « sur le crédit qu'il s'est acquis parmi ces nations, sur sa

capacité et le zèle qu'il a pour le service du roi, et se rapporte à la sagesse, prudence et expérience du dit seigneur, pour tous les cas non prévus dans la présente instruction ». En effet, à l'occasion de l'inventaire des biens de son frère aîné, le notaire le mentionne ainsi : « Louis Coulon, écuyer, sieur de Villiers, lieutenant dans les troupes, actuellement dans les pays d'en-haut » (1752). Le 31 octobre 1753, M. Du Quesne écrivait au ministre que « malgré la précaution du sieur de Villiers, les Miamis rebelles ont été lever la chevelure chez les Anglais ». Le 29 décembre, à son retour, il se maria à Montréal et l'acte dit qu'il est « capitaine des troupes de cette garnison ».

Sur les entrefaites, le gouverneur organisa un envoi de renforts à M. de Contrecœur, levant un groupe de Sauvages chrétiens qu'il confia à de bons officiers et les fit partir pour la Belle-Rivière. Le 4 juin 1754, ils étaient rendus à **Chatecoin**, lac situé dans le comté de Chatauque (N.-Y.). En effet, l'ingénieur de Léry fils, qui s'y trouvait, écrivit dans son journal : « Le 14 du mois à 6 heures du soir, sont arrivés M. de Villiers, capitaine, à la tête des Nipissings et Algonquins; M. de Longueuil, capitaine, avec les Iroquois; M. de Montesson, lieutenant, avec les Abénaquis; M. de Longueuil, enseigne en second, avec les Hurons de Lorette, tous ensemble faisant le nombre de 120 à 130 hommes. » Puis il ajoute : « M. de Villiers et les autres officiers partent, le 16, pour le fort Du Quesne sur le lac en canots d'écorce. »

Le capitaine, commandant de ce parti, portait à M. de Contrecœur de la poudre et des marchandises (Lettr. de Péan, 15 juin). M. de Péan, qui était alors à Chatocoin, écrivait en outre à M. de Contrecœur, son oncle : « J'ai eu bien de la peine à me défaire de M. de Carqueville, qui est un excellent officier; lui, avec M. de Villiers et Le Mercier vous seconderont parfaitement : j'envie leur bonheur. » Le parti arrivait, le 26, au fort Du Quesne, à huit heures du matin : M. de Contrecœur lui apprit l'assassinat de son frère de Jumonville (V. ce nom), en date du 28 mai dernier, et le dessein qu'il avait formé de faire partir, le lendemain, un détachement de 500 Français et de quelques Sauvages pour aller chasser les Anglais et venger la mort des siens; il destinait le chevalier Le Mercier au commandement de la troupe. « Mais, écrit M. de Villiers dans son journal, comme j'étais son ancien, que je commandais les nations et que mon frère a été assassiné, M. de Contrecœur m'honora de ce commandement, et M. Le Mercier me témoigna qu'il se ferait grand plaisir de faire la campagne sous mes ordres. J'assemblai les Sauvages domiciliés pour leur faire accepter la hache, que M. de Contrecœur leur présenta, avec un collier à chaque nation, en leur prononçant un discours avec sept branches à la main. Tous acceptèrent la hache; et l'on chanta les chansons de guerre. Le 27, on délibéra, M. de Contrecœur, les sieurs Le Mercier, de Longueuil et moi, sur le plan de la campagne et la façon de traiter avec les Anglais. Le 28, M. de Contrecœur me remit l'ordre de partir. Le 29, on dit la messe au camp, et l'on se mit en marche. Le 30, nous étions au hangar, qui était de pièces sur pièces, bien crénelé, de 32 pieds de long sur 22 de large, où on laissa vivres et gardes. Le 1er juillet, j'y laissai un bon sergent avec 20 hommes et quelques Sauvages malades, ainsi que les pirogues et des munitions : l'aumônier ne pouvant plus continuer le voyage, nous donna l'absolution générale et retourna au hangar.

« On envoya en avant des découvreurs et l'on se mit en marche, le 2. Il me vint des Sauvages du hangar avec un Anglais déserteur, qui avoua que les Anglais avaient rejoint leur fort (**Necessity**). Le 3, malgré la pluie, quelques Nipissingues et Algonquins refusèrent d'aller plus loin, et je leur dis de rester là. Ayant marché tout le jour par la pluie, j'arrêtai au lieu où mon frère avait été assassiné, et j'avançai en ordre, et j'aperçus les Anglais sur la droite en bataille, qui venaient à nous. Les Sauvages et nous, fîmes le cri et avançâmes à eux, qui se replièrent sur le fort : on s'attacha à l'investir, le bois étant à une portée de fusil. Le feu fut très vif de part et d'autre et nous parvînmes à éteindre, par notre mousqueterie, le feu de leur canon : ce qui m'inquiéta était bientôt le manque de munitions. M. Le Mercier me proposa de faire des fascines pour les resserrer au fort, la nuit, et j'ordonnai à M. de Bailleul de rassembler le plus de monde possible, en cas de sortie générale : et nous prîmes aussi des caches de vivres, munitions et marchandises qui encouragèrent Sauvages et miliciens. Le feu du fort se ralluma avec vigueur de six à huit heures du soir; la pluie continuant et les hommes épuisés, je proposai à M. Le Mercier d'offrir aux Anglais de parler : un capitaine vint qui fut reçu par mon second : nous leur dîmes que, n'étant pas en guerre, nous ne voulions pas les exposer aux cruautés de nos Sauvages en nous résistant, que nous étions sûrs de les réduire, la nuit, et que nous faisions grâce de capituler, n'étant venus que pour venger mon frère et ses compagnons et les chasser du domaine du roi de France.

« Capitulation accordée, ce 3 juillet 1754, à 8 h. du soir :

« Art. 1er. Nous accordons au commandant anglais de se retirer avec toute sa garnison dans son pays, et lui permettons d'empêcher qu'il lui soit fait aucune insulte par nos Français et Sauvages;

« Art. II. Il lui sera permis de sortir et d'emporter tout ce qui lui appartiendra, à l'exception de l'artillerie et les munitions de guerre que nous nous réservons;

« Art. III. Nous leur accordons les honneurs de la guerre, avec une petite pièce de canon, voulant bien par là prouver que nous les traitons en amis;

« Art. IV. Les articles signés, ils amèneront sitôt le pavillon anglais;

« Art. V. Demain, à la pointe du jour, un détachement français ira faire défiler la garnison et prendre possession du dit fort;

« Art. VI. Ils seront libres de mettre leurs effets cachés pour les venir chercher, quand ils auront rejoint des chevaux, y laissant autant de gardiens qu'ils voudront, aux conditions qu'ils donneront paroles d'honneur de ne plus travailler à aucun établissement dans ce lieu ici, ni en deça la hauteur des terres, pendant l'année à compter de ce jour;

« Art. VII. Comme ils ont en leur pouvoir un officier, deux cadets et les prisonniers faits dans l'assassinat du sieur de Jumonville et qu'ils promettent de les renvoyer avec sauvegarde jusqu'au fort Du Quesne, et que, pour sûreté de ce traité, MM. Jacob Vanebrane (Van Braam) et Robert Stobo, tous deux capitaines, nous seront remis en otage jusqu'à l'arrivée de nos Canadiens et Français, nous obligeant de notre côté à donner escorte pour ramener en sûreté les deux officiers qui nous promettent nos Français, dans deux mois et demi pour le plus tard. — Fait en double sur un des postes de notre blocus. Signé : James Mackay, George Washington, Coulon-Villiers.

« Pouvions-nous attendre des avantages si considérables vis-à-vis d'ennemis presque aussi nombreux que nous, qui nous attendaient depuis plusieurs jours, qui avaient une prairie où était leur fort, qui avaient neuf canons, qui n'étaient attaqués que par une mousqueterie sauvage ou d'habitants peu accoutumés à la discipline militaire? Aussi ne dois-je le succès de cette entreprise qu'à leur valeur, à la fermeté des officiers et à l'exemple des cadets qui composaient ce parti.

« Le 4, je fis prendre possession du fort : la garnison défila, et le nombre de leurs morts et blessés m'excita à la pitié, malgré mon ressentiment de la façon dont ils avaient fait périr mon frère. Nos Sauvages prétendirent au pillage auquel je m'opposai; mais les Anglais, encore pétris d'effroi, prirent la fuite, laissant leur pavillon, et un drapeau, et leur pièce de canon. Je démolis leur fort et M. Le Mercier fit casser les canons et futailles de boissons pour obvier à un désordre certain : un Sauvage prit 10 Anglais que je fis renvoyer par un autre. J'en ai été quitte dans cette attaque pour deux Français tués et un Panis, 17 blessés dont deux Sauvages. Je fis ce jour environ deux lieues, portant sur des brancards blessés et malades. Le 5, j'arrivai au camp des Anglais dont je fis défaire le retranchement et brûler les maisons, détachant M. de La Chauvignerie pour détruire celles des environs. Le 6, je fus au hangar, arrangeai les pirogues, ravitaillai le détachement, trouvai quelques caches et fis brûler le hangar; j'embarquai et fus obligé, vers les 6 heures du soir, à camper par une très grosse pluie. Le 7, on continua la route, en brûlant tous les établissements que je trouvai : et sur les 4 heures je remis mon détachement à M. de Contrecœur » (V. Am. Gosselin).

Ce brillant fait d'armes eut un grand retentissement dans la colonie. A la fin du mois, M. de Villiers apportait à M. Du Quesne les lettres de M. de Contrecœur; le gouverneur répondit « qu'il avait été fort aise d'embrasser cet officier qui vient de si bien servir l'Etat et sa patrie ». La santé compromise du capitaine exigea quelques mois de repos. Puis il est envoyé à Niagara, à la fin de juin 1755, avec un détachement de 200 hommes pour former un camp d'observation; il reçut, au mois d'août, un renfort du fort Presqu'île. La défaite de Braddock retarda la marche en avant des Anglais. Et M. de Villiers fut rappelé à Montréal par M. de Vaudreuil (15 novembre). Ce dernier faisait des plans pour déloger l'ennemi de Chouaguen. C'est Montcalm qui dirigea les opérations; mais M. de Villiers se distingua sous ses ordres, empêchant les Anglais de sortir du fort et méritant ainsi l'estime et les éloges du général. Il se distingua également à Carillon, d'où il revint hiverner à Montréal (1756).

L'année suivante fut remarquable surtout par la prise du fort William-Henry. M. de Villiers, à la tête de 300 volontaires et Sauvages, se signala comme toujours. « Je ne saurais trop me louer de cet officier, écrivait Montcalm; il a marché avec un zèle qu'on lui connaît; sa réputation est bien faite et n'a pas besoin d'actions pour l'augmenter. » Sa nomination au titre de chevalier de Saint-Louis, datée du 1er mai 1757, lui fut notifiée à l'automne. Mais il tombait malade en octobre de la petite vérole et il en mourut le 2 novembre suivant. Le même jour, Montcalm apprenait la nouvelle à M. de Lévis : « Je suis inconsolable de la perte du pauvre Villiers : je n'écris pas à sa femme, mais dites-

lui combien je regrette son mari et que, indépendamment de tout ce qu'elle mérite par elle-même, je serai toujours fort aisé de lui témoigner, en toute occasion, l'estime singulière que j'avais pour Villiers. »

Il avait épousé à Montréal, le 29 décembre 1753, Marie-Amable Prud'homme, qui lui donna une fille, **Louise**, née le 3 juin et inhumée le 6 septembre 1755. Sa veuve reçut une pension de 150 livres et épousa (15 sept. 1760) Michel Mongon de Jarimeau, seigneur de La Garde et capitaine au régiment du Berry.

BIBL. — V. la précédente.

VILLIERS (François Coulon, chevalier de) (1715-94), frère du précédent, cadet, capitaine, enseigne, lieutenant, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit probablement à Contrecœur, entre les années 1712 et 1715. Etant le plus jeune de la famille, on le nommait **le chevalier** (V. ce mot). Il combattait, en 1733, sous son père contre les Sakis, et fut blessé au bras d'une balle. En 1739, il prenait part avec ses deux frères à la campagne contre les Chicachas : il était alors enseigne en second. En 1740, M. de Bienville écrivait à son sujet qu'il « est sage, actif, intelligent, et a des sentiments propres pour le service de la colonie » : il appartenait alors au gouvernement de la Louisiane. En 1743, bien que seulement muni du brevet d'enseigne, il commandait à la rivière Saint-Joseph des Illinois. En 1746, il était à la tête des Poutéoutamis, des Puants et des Illinois « descendus avec lui en Louisiane ». En 1748, il est proposé au grade de lieutenant, qualifié de « bon officier qui a beaucoup servi, s'est trouvé à des actions et a été blessé dans celle où furent tués son père et un de ses frères ». En 1752, un acte notarié des biens de son aîné le désigne comme « lieutenant au Mississipi ». L'année suivante, il était promu capitaine. En 1754 et 1755, « il a fait les campagnes de la Belle-Rivière ».

L'historien Bossu raconte que, au printemps de 1756, le chevalier obtint du commandant du fort de Chartres la permission de lever un parti de Français et de Sauvages pour aller venger Jumonville, son frère, assassiné par les Anglais avant la guerre. Il fut chargé en même temps de conduire un convoi de vivres au capitaine Dumas, commandant du fort Du Quesne.

Il partit du fort de Chartres, le 1er avril 1756, avec un bateau de 18 milliers. « A peine cet officier eut-il remis les vivres à M. Dumas, qu'il désira aller en parti sur les Anglais, guidé premièrement par le désir de concourir à la gloire des armes du roi, et fut de même charmé de profiter des occasions de venger la mort de son frère. Il partit avec 60 hommes et, ayant parcouru 60 lieues, le manque de vivres et la maladie le forcèrent à relâcher au fort Du Quesne. Une fois rétabli, « il repartit le 13 juillet avec 22 Français et 32 Sauvages, qu'il leva au village d'Attigner, le 17 du mois. Son guide le mena en vue du fort de **Granville**, où il vit autour 3 hommes qui rentraient au fort, fort bien gardé. Il imagina d'y mettre le feu, après l'avoir investi : un bastion en flammes laissa une brèche ouverte; mais la garnison qui avait perdu son commandant, deux officiers et 6 soldats, se rendit à discrétion, soit 30 soldats, 3 femmes et 7 enfants, qui furent emmenés prisonniers. M. de Villiers incendia le fort, encloua les canons, s'empara des munitions et des provisions : le chevalier avait vengé aussi son frère de Jumonville ».

A l'automne, il participa à la victoire qu'Aubry (V. ce nom) remporta sur le major Grant, à la porte du fort Du Quesne. Le 20 novembre, M. de Vaudreuil signalait au ministre sa valeureuse conduite dans cet engagement. Le 23 juillet 1759, tous deux amenaient environ 600 hommes au secours du commandant Pouchot à Niagara; mais Johnson, remplaçant M. de Prideaux (V. ce nom), intercepta la marche des troupes, en mettant ses Sauvages en embuscade dans les bois, et ses soldats cachés par un abatis : la plupart des officiers furent tués, les autres blessés faits prisonniers, entre autres M. de Villiers.

Après la capitulation de Niagara, ils furent dirigés sur New-York et envoyés en France. De là, le chevalier se rendit, en 1762, à la Nouvelle-Orléans : il avait été décoré de la croix de Saint-Louis le 9 septembre 1759. Depuis cette date, il vécut en Louisiane et mourut à Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans en 1794.

Il s'était marié trois fois, épousant d'abord, avant 1740, Elisabeth de Saint-Ange de Bellerive, sœur du dernier commandant français aux Illinois, dont il eut quatre enfants :

Isabelle (1740) épousa François de Volsay, capitaine aux Illinois;

Joachime (1746) se maria à François Picoté de Belestre, capitaine;

Joseph (1747), mort sans enfant;

Louis (1751) épousa Marie Fontenelle, aux Athekapas, en Louisiane, dont la descendance s'y est perpétuée.

En secondes noces, il se maria à Madeleine Marin, fille de Paul, capitaine, mère de **Jean-Marc** qui se maria (1er août 1784) à Joséphine-Catherine Griffon d'Anneville, décédé à la Havane; ils eurent dix enfants, dont trois

filles qui ont des descendants à Pensacola et en Louisiane.

En troisième noces, il s'allia, le 28 juin 1762, à Geneviève Enould de Livaudais, mère de **Charles-Philippe**, qui se maria deux fois, ayant trois enfants du nom de Coulon Jumonville, puis six du nom de Villiers et de Jumonville : leur postérité s'est perpétuée en Louisiane.

Bibl. — Mgr Amédée Gosselin, *Notes sur la Fam. Coulon de Villiers*, Lévis, 1906.

VILLIERS (V. Neyon de).

VILLIEU (Sébastien de) (1633-1706), sieur de Doudeville, *lieutenant, major, commandant*, gouverneur de l'Acadie. — **Villieu**, commune dans l'Ain : nom de localité opposé à **Beaulieu; Doudeville**, canton de la Seine-Inférieure.

Les lettres de noblesse de son père sont en partie conçues en ces termes : « Charles-Emmanuel, duc de Savoie, prince et vicaire perpétuel du Saint-Empire romain, etc., s'étant notre cher, bien aimé et féal Claude de Villieu, bourgeois de notre ville de Chambéry, valet de chambre de Mme et soldat dans la compagnie de ses gardes, vraiment acquis le titre (de noble) par l'exercice des armes, l'espace de seize années qu'il a continuellement servi dans nos armées, tant en l'infanterie que cavalerie, en faisant ample fois les cinq mousquetades qu'il a eues en icelles, mêmement au siège de Turin où il en a reçu trois dans le fossé, de l'une desquelles il est resté estropié d'un bras : à cette cause, nous l'avons, lui et ses enfants, postérité et lignées, fait, créé et élevé vrais nobles, les ornant et décorant du titre de noblesse; donnons et accordons les armoiries ici blasonnées et dépeintes, à savoir : **un écu d'argent à un lion de gueules naissant, heaumé et lampassé de même**, avec une devise « Qui m'a fait naître me fera croître » : Données à Turin, le 28 décembre 1628 ». (V. Bull. des Rech. hist., 1907.)

Les circonstances obligèrent M. de Villieu à s'expatrier; il alla se fixer à Beaumont-sur-Mer (Manche) et il obtint de faire enregistrer ses lettres de noblesse à Poitiers (V. Mém. S. R. C., 1902).

Au mois de juin 1668, Sébastien de Villieu reçut ses lettres officielles de naturalité : « M. de Villieu, lieutenant de la compagnie de Berthier dans le régiment de Salières en Canada, natif de la ville de Turin en Piedmont, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, nous a fait remontrer qu'il y a près de 20 ans qu'il sert dans nos armées et s'est retiré en notre royaume, et qu'il désire s'aller établir au pays du Canada avec sa femme et enfants, lui avons accordé les dites présentes lettres de naturalité : Données à Saint-Germain-en-Laye, le mois de juin 1668. Registrées à Québec, le 30 septembre 1675. »

Le 12 août 1665, le lieutenant, débarqué à Québec au mois de juin, signe dans l'acte de mariage du sieur Henri Brocq : « Sébastien de Villieu, sieur de Doudeville. » En 1666, il suit M. de Tracy dans sa campagne contre les Agniers. L'année suivante, il rentra en France. Suivit-il les officiers bretons dans leur province? Le fait est qu'il se maria, à Notre-Dame de Vieillevigne, près de Nantes, avec Jeanne Le Breton (1668) : ce qui le décida à solliciter ses lettres de naturalité. En mars 1669, il signa l'engagement de servir en Nouvelle-France dans la compagnie que leva, comme M. de Grandfontaine, le capitaine Berthier.

Il revint donc à Québec, où sa fille aînée, Jeanne, mourut le 26 septembre 1671. En octobre, l'année suivante, M. Talon lui concédait le fief de Villieu, lequel fut, dans la suite, accordé à M. Le Gardeur de Tilly, dont il prit le nom; le concessionnaire en référa au ministre, qui en écrivit à M. de Meulles (15 mai 1685). « En 1675, écrit M. Sulte, Mme de Villieu était encore à Québec ou dans les environs; elle occupait une maison appartenant à Pierre Niel, exploitait une pêcherie et faisait enregistrer les lettres de naturalité de son mari. Mais il est probable qu'elle ne tarda guère à le rejoindre en Acadie. »

En 1690, il reçut l'ordre de se porter au cap Tourmente à la rencontre de l'amiral Phipps, qui tentait un atterrissement. Deux jours auparavant (11 octobre), il avait sollicité du gouverneur l'honneur de commander un détachement de volontaires bien résolus. Il prononça, sur les deux heures de l'après-midi, une escarmouche très alerte, attira l'ennemi dans une embuscade et se maintint avec bravoure sur ses positions. L'Anglais fit un mouvement tournant pour l'encercler; mais il fut vivement chargé par une seconde embuscade, formée des habitants de Beauport, de Beaupré et de l'île d'Orléans. (V. Arch. fédér., Ottawa, vol. 11.)

Le 28 mars 1693, le ministre écrit à M. de Villebon (V. ce nom) que M. de Villieu était promu son lieutenant et capitaine d'une compagnie. L'année suivante, à la tête d'un corps expéditionnaire, le commandant surprit les Anglais à Pemquid; il en tua 104, en captura 27 et ruina 60 de leurs fermes, puis il rentra au Canada par les terres avec son butin. Toutefois le succès eût été plus décisif encore, s'il s'était mieux concerté avec M. de Ville-

bon; à cette occasion, tous deux reçurent de M. de Frontenac une sévère réprimande (V. H. Lorin).

En juillet 1696, le sieur d'Iberville reçut du ministre la mission de s'emparer de Pemquid, position bien fortifiée qui commandait le territoire contesté entre les rivières Saint-Jean et Kénébec. Arrivé à Naxouat, M. de Villebon lui adjoignit M. de Villieu qu'il mit à la tête des Abénaquis; le baron de Saint-Castin les seconda à Pentagouët. La place à enlever était munie de canons et défendue par une garnison de cent hommes. A la première sommation, le commandant répondit par un refus très fier; M. d'Iberville le menaça alors, s'il le forçait de donner l'assaut, d'abandonner ses prisonniers aux Abénaquis. Aussitôt, les Anglais se rendirent, à condition qu'on les ramènerait à Boston (août 1696). Un détachement, commandé par M. de Villieu les y conduisit; mais cet officier, sous prétexte qu'il était arrivé plus tard que le jour fixé, fut incarcéré plusieurs mois, puis embarqué pour la France. M. de Villebon ne sut qu'au bout de deux ans ce qu'il était devenu.

M. de La Potherie (V. ce nom) a consigné cet exemple de la mauvaise foi des Bostonnais : « Que ne firent-ils point à M. de Villieu qu'ils prirent dans le temps qu'il fut envoyé avec les prisonniers. Il s'était embarqué avec eux dans une chaloupe, mais il ne put arriver au jour fixé; par le mauvais temps qui l'empêcha de tenir le large d'une rivière. Est-il permis de violer le droit des gens, parce que l'on passe un temps limité dans une conjoncture, en laquelle l'on fait ses efforts pour son premier dessein? On l'arrêta. On le mit même dans une prison fort étroite, où il pâtit beaucoup : il trouva le secret de mander son désastre au comte de Frontenac sur un petit morceau de papier écrit de son sang, faute d'encre. » (Liv. III.)

Le 15 avril 1699, le ministre écrit à M. de Villebon que « le sieur de Villieu passe à l'Acadie et que le roi ne lui donnera son congé que l'année prochaine ». Il servait pourtant depuis 1648. Le 21 août 1700, il reçut une concession de « deux lieues de front et deux de profondeur, à prendre du cap proche de la baie de Chipoudy, sur le côté nord-est en descendant vers le sud-ouest, ensemble avec l'île appelée **Ile-aux-Meules** (angl. Grindstone Isl.) ». Le 4 mars 1702, il reçoit ses provisions de commandant ou gouverneur du pays, en l'absence de M. de Brouillan et de M. de Bonaventure; et, le 15 du même mois, le roi « lui donne la majorité de l'Acadie, n'ayant pas ajouté foi à l'accusation qu'il faisait le commerce de l'eau-de-vie avec les Sauvages ».

M. de Villieu eut des démêlés avec M. de Falaise, auquel le ministre donna les torts et le blâme (20 juin 1703). Le 4 juin 1704, le roi accordait la majorité à cet officier et mettait le vétéran à sa retraite, le dotant d'une pension de 600 livres et son fils du grade de garde de la marine. Le 3 juin 1705, dans un mémoire à M. de Brouillan, il est dit que « le roi accorderait une concession en faveur de M. de Villieu; et comme les concessions faites à lui et au sieur de La Boularderie se trouvent enclavées l'une dans l'autre, il faut qu'il tâche de les accorder en divisant leurs concessions ». On ignore la date du décès de M. de Villieu : en 1706, probablement.

Son épouse lui avait donné, selon Tanguay, trois enfants, deux filles mortes en bas âge et un fils, **Sébastien**, né en 1671, marié à Québec, le 9 avril 1692, à Judith, fille de Michel de La Vallière. Ils eurent un fils, nommé Claude-Sébastien qui naquit le 1er janvier 1693. En 1712, Sébastien avait le commandement du vaisseau **la Providence**, à destination de la baie d'Hudson.

Bibl. — Mém. de la S. R. C., Ottawa, 1902; Bull. des Rech. hist., 1907 et 1908; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1899.

VIN, liqueur que l'on obtient par la fermentation du jus de raisins frais et par le pressurage des cuves, où l'on entasse les grappes.

Bien peu de personnes savent que le Canada produit du vin des fruits de ses vignobles. Cependant l'industrie existe; elle s'accroît même d'année en année. Par exemple, de 1928 à 1929, la production a augmenté de $ 3.675.545 à $ 5.541.233, pendant que le nombre des établissements et le chiffre des capitaux investis passaient respectivement de 38 à 47 et de $ 5.705.568 à $ 7.915.368.

L'industrie prend donc, à la faveur de la protection douanière, une sérieuse importance, bien qu'elle ait occupé jusqu'ici un rang médiocre dans la vie économique. Assurément, le fait s'explique par la concurrence que font aux nôtres les vins d'Europe, mieux connus, bien supérieurs et plus abondants. Tant que l'on n'aura point amélioré la qualité des crus canadiens — et ce n'est pas une mince entreprise — il sera fort difficile de les faire admettre sur la table des connaisseurs : la saison des chaleurs si limitée sera toujours un insurmontable obstacle au Canada.

Néammoins la viticulture continuera vraisemblablement à se développer et peut-être à s'étendre. On sait que le centre de la pro-

duction est l'Ontario et, plus particulièrement, la partie qui forme la presqu'île méridionale. Il y aurait lieu, sans doute, de faire de sérieux essais de plants de vigne en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

BIBL. — Bull. du Minist. du Commerce; et *L'Economiste can.*, Ottawa, 1930; *Paris-Canada*, hebdom., Paris, 12 octobre 1930.

VINCELOTTE (Charles-Joseph Amyot, sieur de), d'abord soldat et navigateur, puis lieutenant dans la marine pour la course, commandant, seigneur de Vincelotte. — **Vincelottes**, commune près d'Auxerre (Yonne).

Fils unique de Charles Amyot et de Geneviève de Chavigny, il naquit à Québec le 23 mars 1665. Il fit ses études au collège des Jésuites, où il apprit, sous la direction de Martin Boutet, les principes de la navigation. Le 14 octobre 1680, la veuve de Charles Amyot cédait à son fils mineur le fief et la seigneurie de Vincelotte, concédés par Talon le 3 novembre 1672. En 1684, Charles-Joseph s'enrôla dans la milice pour guerroyer contre les Iroquois : le 10 juillet, il dispose de ses biens par testament notarié. Il est probable qu'il prit également son rang dans l'expédition de M. de Denonville (1687).

Le 1er février 1693, M. de Frontenac augmentait son fief « d'une lieue de terre de front avec deux lieues de profondeur derrière et au bout au Cap-Saint-Ignace ». Dans l'hiver de 1698, « M. de Vaudreuil et M. de Champigny firent partir le sieur de Vincelot pour annoncer au roi la mort de M. de Frontenac, avec des lettres d'instructions de créances, et de l'argent pour armer un vaisseau du premier port de la Nouvelle-Angleterre où il aborderait. Il en arma un à Pentagouët. Il porta des lettres à M. de Pontchartrain, sans savoir que M. de Courtemanche, rendu à Paris quelques heures avant lui, fût arrivé au nom de M. de Callières. Celui-ci fut nommé par le roi » (V. Coll. de Man., t. I).

En 1703, il est proposé par les administrateurs comme successeur à la place vacante de procureur de la prévôté : « Nous avons l'honneur de vous assurer que le sieur de Vincelot est celui de ce pays que nous connaissons le plus capable de remplir cet emploi. Il est agissant, a de l'esprit et il s'est appliqué à l'étude de l'ordonnance et de la coutume de Paris qu'il sait bien » (Arch. can., vol. 21).

En 1704, il prend part à une course sur les bâtiments anglais de Terre-Neuve : le succès couronna ses efforts. En 1707, M. Denys de La Ronde choisit Charles Amyot comme son lieutenant, pour faire la course avec la **Biche** sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre : le lieutenant engagea tous les hommes, acheta les provisions nécessaires et prépara tout le détail de l'entreprise (Chambalon, notaire à Québec, 2 avril 1707). Les deux officiers avec leurs 60 Canadiens arrivèrent à Port-Royal, les premiers jours de juin. Le 6, une flotte anglaise, portant plus de 1,600 hommes de débarquement, sous les ordres du colonel March, entrait aussi dans le bassin. M. de Subercase avait environ 100 soldats, et les civils formaient autant de combattants : les officiers y joignirent leurs 60 Canadiens. Puis M. de Saint-Castin arriva, quelques jours après, à la tête de ses Abénaquis. Tous se battirent avec tant d'habileté et de bravoure que, le 17 juin, le colonel se rembarquait, laissant à terre 80 morts et un bon contingent de blessés. M. de Subercase fut si satisfait qu'il chargea les officiers de la **Biche** d'aller porter au roi la nouvelle de ce succès.

La Cour les reçut avec gratitude. Ils proposèrent au ministre d'aller attaquer et prendre Boston avec 400 Canadiens sur une frégate de fort tonnage et bien armée. Le Trésor alors était vide : le ministre autorisait l'entreprise, mais à leurs frais et risques, se contentant de leur donner la **Vénus**, avec laquelle ils revinrent en Acadie. Pendant près de deux ans, les deux chefs tinrent la mer et firent un bon nombre de prises. En 1709, les intendants Raudot proposèrent M. de Vincelotte pour un siège vacant au Conseil supérieur : un autre fut nommé.

En 1727, M. Amyot commandant des milices de la côte sud fut chargé de veiller à l'exécution d'une ordonnance de l'intendant Dupuy. Il décéda à Québec, le 9 mai 1735.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VINCENNES (Jean-Baptiste Bissot, sieur de) (1668-1719), enseigne, lieutenant et commandant aux Miamis. — **Vincennes**, ville de la Seine.

Il était le dixième des enfants de François Bissot, sieur de La Rivière (V. ce nom) et naquit à Québec le 19 janvier 1668 : Talon fut son parrain. En novembre 1672, l'intendant accordait à son père, en faveur de ses fils Charles et Jean-Baptiste « dix-sept arpents de front sur deux lieues de profondeur sur le Saint-Laurent ». Ce fief fut appelé **seigneurie de Vincennes.**

Le 10 novembre 1676, Jean-Baptiste entra au petit séminaire de sa ville natale et en sortit en 1680. Le 20 octobre 1687, il fit déclarer sa majorité par le Conseil souverain. Il se rendit alors en France, sans doute dans le dessein de réclamer la protection de son

parrain et se faire admettre dans les rangs des troupes de la marine. En 1694 et 1695, il vendit sa part des seigneuries de Mingan et de Vincennes à deux beaux-frères : il signe dans l'acte de vente : « enseigne en second dans le détachement de la marine ». En 1696, il est noté par ses chefs : « Bon officier ». A partir de cette époque, il est constamment employé comme commandant, interprète et conciliateur au milieu des tribus du lac Michigan : Pontéoutamis, Renards, Miamis : c'est dans cette dernière qu'il meurt en 1719.

M. de Vincennes avait épousé à Ville-Marie le 19 septembre 1696, Marguerite, fille du chirurgien Antoine Forestier et de Marie-Madeleine Cavelier. De cette union naquirent sept enfants :

Marie-Louise (1697), épouse de Nicolas Boisseau, secrétaire de la Prévôté de Québec ;

Claire-Charlotte (1698), Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame ;

François-Marie (1700), officier dans les troupes de la marine et fondateur du poste de **Vincennes**, nom perpétué jusqu'à nos jours aux E.-U. ;

Marguerite-Catherine (1701), décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec (1767) ;

Catherine (1704), décédée à l'Hôpital-Général de Montréal.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Famille Bissot*, Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VINCENNES (François-Marie Bissot, sieur de) (1700-36), fils du précédent, cadet, enseigne en second, lieutenant, commandant à Ouabache (**Wabash**).

Né à Ville-Marie le 17 juin 1700, il eut pour parrain François Margane de Batilly : ce qui amena le filleul à signer parfois **Margane de Vincennes**. Cette signature a induit en erreur plusieurs historiens. En 1718, François-Marie servait sous son père aux Miamis, en qualité de cadet. Le 20 mai 1722, il fut fait enseigne à demi-solde en Louisiane. En 1724, il est aux Illinois sous les ordres du sieur Du Buisson. Le 23 avril 1726, il est promu enseigne en second et le 4 avril 1730, lieutenant à demi-solde.

En 1732, il est commandant à Ouabache. Le 7 mars 1733, il écrivait à un attaché au ministère de la marine en France : « Ouabache comprend cinq nations, réparties en quatre villages, pouvant fournir de 700 à 800 guerriers. Le fort que j'ai bâti — **fort Vincennes** — est situé à environ 80 lieues dans le haut de la rivière, par où les Anglais sont venus faire la traite avec ces nations. Le site est favorable à la construction d'un grand village, si l'on avait assez de soldats pour la garnison. Le trafic des pelleteries monte à environ 30.000 unités par an, seul commerce dans ce pays. Il me faudrait 30 hommes et un officier ». Puis il ajoute dans une lettre du 21 mars : « Dans ce poste éloigné, nous manquons de tout. Je suis réduit à emprunter des voyageurs et de donner le peu de choses que j'ai pour veiller aux nécessités de chaque jour. Mes avances personnelles sont déjà considérables et j'ai l'espoir que le roi me fera bientôt rembourser mes mises de fonds. Je me propose d'aller au Canada, afin d'y régler certaines affaires domestiques : ce voyage ne peut guère durer que cinq mois ».

Le 20 mai 1733, M. de Vincennes était fait lieutenant à demi-solde au Canada. Le 8 avril 1734, M. de Bienville et M. Salmon (V. ces noms) écrivent au ministre : « M. de Vincennes, dont nous sommes sans nouvelles, nous a informés par un messager qui arrive à l'instant des Illinois, que le fort qu'il a bâti pour la garnison de dix hommes est très petit et en assez bonne condition, qu'il est nécessaire seulement de l'entourer d'un double mur en pierres, qu'il a construit une habitation à ses frais et que les soldats ont élevé de leur côté des baraques à leur usage et que M. d'Artaguette a ordre de porter la garnison à 30 hommes ». Le 20 août 1735, M. de Bienville ajoute que le sieur de Vincennes a décidé ses Sauvages à marcher contre les Chicachas et a obtenu dans ce dessein l'appui et le secours en hommes de M. d'Artaguette (V. ce nom). Le gouverneur de la Louisiane somma de son côté la tribu ennemie à lui livrer les Natchez réfugiés : les Anglais armèrent et secondèrent les Chicachas. On sait que la campagne finit par un désastre (V. **Bienville**).

Plusieurs soldats et les trois frères Drouet de Richardville, officiers, furent tués à l'assaut du troisième fort indien. Les sieurs d'Artaguette, de Vincennes, de Coulonge, Drouet le quatrième frère, Du Tisné, d'Esgly, de Saint-Ange, de Tonti et quinze soldats, ainsi que le Père Jésuite, Antoine Sénat, furent faits prisonniers, mis à la torture et brûlés vivants : ce fut le 25 mars 1736.

François-Marie Bissot de Vincennes avait épousé en 1733 la fille de Philippe de Longpré, de Kaskakia. Elle lui donna deux enfants : **Catherine** et **Marie-Thérèse**, qui devint l'épouse de M. de l'Isle.

Plusieurs historiens ont fait de ce héros un chevalier de Saint-Louis. M. de Vincennes est porté, en effet, dans la liste officielle des victimes des Chicachas comme **chevalier** de Vincennes. A cette époque, le fils aîné d'un baron, le troisième d'un comte et le cin-

quième d'un marquis était appelé chevalier, sans appartenir à nul ordre de chevalerie. En Nouvelle-France, le titre **de chevalier** était donné aussi au plus jeune des enfants de famille. Probablement M. de Vincennes adopta ce titre en qualité de membre de la seconde branche de la famille Bissot de La Rivière.

La ville de Vincennes, sise sur la rivière Wabash, enclavée dans l'Etat d'Indiana, dénombrant seulement (1923) une population de 15.000 âmes environ, s'élève aujourd'hui sur le site de l'ancien fortin et perpétue le nom de ce valeureux pionnier canadien, si dévoué à son roi et à sa nationalité.

Bibl. — P.-G. Roy, Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VISITATION SAINTE-MARIE (Ordre des Religieuses de la), constituant un Ordre contemplatif, ne comportant aucune œuvre extérieure de charité ou d'apostolat. — On les appelle aussi **Visitandines.**

Le 6 juin 1610, François de Sales posa à Annecy (Haute-Savoie) les fondements de l'Institut : la baronne de Chantal, les demoiselles de Bréchard et Favre, avec la tourière Jacqueline Coste, en étaient les premières pierres. D'autres adhérentes vinrent créer le noviciat et l'oblation fut inaugurée en 1631.

En janvier suivant, l'on fit la visite aux malades, selon les plans du fondateur. Pourquoi ? Parce que le fondateur voulait l'oraison au-dedans, au-dehors le service des pauvres et malades, ayant choisi, pour patronne de ses Filles, Notre-Dame de **la Visitation.**

Si, depuis l'origine, des couvents ont adopté l'enseignement, ce fut sur le désir exprès du Pape ou sur la condition imposée par un gouvernement : enseignement toutefois réservé à certaines Sœurs seulement.

En résumé, l'intention du fondateur et de la fondatrice était de recevoir dans le cloître des personnes, dont la santé ne pouvait s'accommoder des rigueurs d'Ordres plus austères : Sainte Marguerite-Marie restera leur éternelle gloire.

L'Ordre a été approuvé par Paul V, a reçu un bref de Pie X pour le troisième centenaire : il compte actuellement 175 monastères aux vœux solennels, et un nombre de Religieuses encore indéfini. Rome a approuvé les Constitutions corrigées, le 29 janviers 1928.

En 1920, 4 Religieuses d'Annecy ont fondé un couvent à Ottawa, lequel, en 1922, a essaimé à Lévis, près de Québec.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; Can. eccl., Montréal, 1930; Ann. Pontif. Cath., Paris, 1930.

VITRAY (Charles Denys, sieur de) (1644-1703), cultivateur, concessionnaire de fiefs, de seigneuries, de pêcheries, membre du Conseil souverain. — **Vitray** (non **Vitré**) désigne plusieurs bourgs ou localités en Normandie, pays natal des Denys.

Il était le troisième des nombreux enfants de Simon Denys (V. ce nom) et naquit en France en 1644. Son père reçut, le 2 août 1652, une assez grande concession ou ferme de La Trinité, que les Jésuites prirent dans leur seigneurie de Notre-Dame des Anges. Une fois ses études terminées, Charles s'occupa aux travaux agricoles, à la place de son père, retenu comme membre du Conseil souverain. Le recensement de 1667 lui donne 23 ans, à côté de sa mère, de ses frères et sœurs, de cinq domestiques, sur un domaine dont cent arpents étaient en culture. Son frère aîné, Pierre de La Ronde (V. ce nom) en avait mis, tout près, environ quarante en valeur.

Le 3 novembre 1672, Talon lui concédait le fief de Bellevue, « une demi-lieue de front sur une de profondeur, terre située entre les seigneuries de Contrecœur et de Verchères ». Le 21 août suivant, il succéda à M. de La Tesserie au Conseil souverain. Le 14 novembre 1674, M. de Frontenac écrit à son sujet : « C'est un homme plein de bonne volonté et d'envie de s'instruire tout à fait dans sa charge ». Le roi confirma sa nomination, le 26 avril 1675. Le 6 mai, le gouverneur lui assurait la concession de la seigneurie du Bic, « deux lieues de front et deux de profondeur ».

Plus tard, M. de Vitray entra en arrangements avec Jean Gagnon et un engagé, pour l'exploitation et la traite ; mais il vendit sa concession, dans la suite, à Charles Aubert de La Chesnaye, pour 2.050 liv. tournois. Le 24 septembre 1683, nouvelle concession par les administrateurs du fief de Vitray ou Montapeine « dix arpents de front sur six lieues de profondeur, entre le fief de Vincennes (Beaumont) et celui de la Martinière (Lauzon) ». Ce fief passa en héritage à sa fille aînée. Le 6 janvier 1687, M. de Denonville lui conférait la seigneurie des Trois-Pistoles, laquelle il vendit bientôt au sieur Denis Riverin, pour cent livres de rente annuelle; mais il y eut résiliation du bail, et le seigneur l'échangea plus tard avec celle de Jean Rioux, de l'île d'Orléans.

En 1690, M. de Vitray fit une fructueuse saison de pêche et, dès lors, il imita son oncle, Nicolas Denys: il forma une première société, puis une seconde avec François Hazeur et Pierre Peire, vivement appuyé par les administrateurs et par le ministre. Le champ le plus fécond était celui de la pêche

aux marsouins à Kamouraska, et dans les environs jusqu'à Matane (1691-1702). En 1701, M. de Vitray faisait une convention avec Jacques Couillard-Després, habitant de la Rivière-du-Sud, qui devint comme son homme-lige dans le travail des pêcheries. Le 3 novembre 1702, M. de Callières et M. de Beauharnois remerciaient Sa Majesté de la gratification, renouvelée en sa faveur, au montant de 550 livres.

M. de Vitray décéda à Québec, le 9 janvier 1703, emporté par l'épidémie de grippe, qui fit tant de victimes en ville, durant l'hiver. Il disparaissait juste au moment où il pouvait espérer retirer quelques bénéfices de son industrie. Le 18 octobre 1668, il avait épousé à Québec Catherine de Loustelnau, fille de Charles et de Charlotte de Buday-Fleury, originaires de la ville d'Agen ; son épouse mourut le 13 octobre 1698, lui ayant donné deux filles :

Marie-Gabrielle, qui épousa (1687) Pierre Descayrac de l'Hauteur, écuyer, sieur de Reau, qui périt, au mois d'août 1691, avec les sieurs d'Hosta et de Saint-Circq, dans une embuscade d'Iroquois à Laprairie : son épouse se retira en France dans la suite ;

Catherine, née le 15 novembre 1672 et décédée le 25 décembre 1686.

En secondes noces, M. de Vitray se maria à Lorette, le 18 mars 1700, à Marie-Charlotte, fille de Jean Chrétien, garde des plaisirs du roi et de la vannerie du Louvre, et de Geneviève Le Chasseur, nièce du lieutenant-général de même nom aux Trois-Rivières. De cette union naquirent deux enfants :

Charles-Ambroise, né le 27 décembre 1700 et décédé le 17 janvier suivant ;

Charles-Paul, né le 9 août 1702 et décédé le 21 février 1703.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

VOCATIONS TARDIVES (Œuvre des), fondée dans le dessein de recruter des adolescents au-dessus de seize ans d'âge, manifestant des signes d'appel au sacerdoce ou à la vie religieuse et apostolique.

Elle a été inaugurée, en 1910, par M. l'abbé Joseph-Adélard-Edouard-Ange Bernier. Fils de Cyprien, menuisier, et de Caroline Chabot, et né le 2 octobre 1877 à Saint-Charles-de-Bellechasse, il a fait ses études classiques au séminaire de Québec, ainsi que son cours de théologie. Ordonné prêtre le 21 mai 1905, son obédience lui assigna aussitôt la charge de vicaire à Saint-Victor-de-Tring : il y séjourne encore en qualité de supérieur et directeur de l'Œuvre, honoré en juin 1921 du titre de chanoine du diocèse, assisté du concours de sept ou huit professeurs et secondé des secours pécuniaires du curé local, M. Denis Garon.

Universellement appréciée, la fondation porte aussi la dénomination de **Séminaire du Sacré-Cœur,** où l'on enseigne le programme habituel du cours classique avec affiliation, depuis 1925, à l'Université Laval de Québec. L'Œuvre a déjà produit des fruits, soit plusieurs prêtres, religieux, missionnaires.

Bibl. — *Notes manuscr.* du Directeur; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé,* t. II, Saint-Hyacinthe, 1908.

VOIRIE, partie de l'administration qui a pour objet le tracé, l'établissement, la conservation, l'entretien, la propreté des chemins, des rues. — **Grande Voirie,** celle qui concerne les grandes voies de communication.

En Nouvelle-France, le **voyer** était l'agent préposé à l'entretien et à la police des chemins ou des rues ; le **grand voyer** avait des attributions plus générales, octroyées par le Conseil souverain. L'on signale les noms de cinq grands voyers : René Robineau de Bécancour (1697-99) ; Pierre, son fils (1699-1729) ; Eustache Lanouiller de Boisclerc (1731-51) ; le sieur de La Gorgendière (1751-52) ; le sieur de Lino (1752-60). Il semble que M. de Bécancour ait résigné en 1689 en faveur de René, son fils aîné. En effet, M. de Denonville écrivait au ministre, le 6 novembre 1688 que « M. de Bécancour, un des anciens du pays et qui a fait plus de 40.000 écus de dépenses, lui demande la grâce de lui accorder la survivance de sa charge de grand voyer pour son aîné, René Robineau, qui est marié et honnête homme ; que sa famille est grosse et sert bien ; et qu'il est avancé en âge ». Il y eut ainsi six fonctionnaires en titre.

La première route ou **chemin du roi** reliait Québec et Montréal par la rive nord du fleuve ; sa construction se fit graduellement (V. **Lanouiller de Boisclerc**). D'autres furent établies, à mesure que la colonie prenait de l'expansion. Celle de Ville-Marie à Chambly avait été commencée, en 1703, par le baron de Longueuil, qui la porta plus loin jusqu'à 4 lieues et demie ; mais il interrompit là les travaux qui étaient fort dispendieux (1712).

Bien plus tard, dans le Haut-Canada, la première route, de Toronto au lac Simcoe, est terminée en 1794 par le régiment des Queen's Rangers sous la direction de Simcoe lui-même. En 1826, une voie rattache Montréal à Kingston, prolongée jusqu'à Toronto, l'année suivante. Dans la suite, on ouvrait des routes vicinales. Les postes, créées au début du siècle, exigeaient des routes : Hali-

fax à Amherstburg, Kempt à York, Dundas, Baldson. La construction coûtait trop cher jusqu'en 1850.

De nos jours, la construction des nouvelles routes et l'amélioration des anciennes ont inspiré l'idée d'organisations spéciales comme aide et conseil auprès des gouvernements : Associations des bonnes routes et Clubs d'automobilisme. Une loi fédérale de 1929 autorise le ministère à dépenser 20 millions au cours de cinq ans, chaque Province participant à un versement annuel de 80.000 dollars. Le ministre des Chemins de fer et Canaux doit se concerter avec les gouvernements provinciaux, dans le dessein d'exécution et de modalités de construction.

Bibl. — Arch. can., vol. 10, Ottawa; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1905; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

VOLEZAR (François Juchereau, sieur de) (1670-1741), garde marine, enseigne, commandant de vaisseau et capitaine garde-côte.

Il était le neuvième enfant de Nicolas de Saint-Denis (V. ce nom) et naquit à Beauport le 16 septembre 1670. Nommé garde-marine en 1693, il servait en 1697 sur l'**Atalante et le Wesp**, avec les sieurs de Chastrier et de Marillac. En 1703, avec M. de Châteauguay, il fait le recrutement des compagnies, destinées à servir en Louisiane : Sa Majesté, au mois de *juin*, leur accorde à tous deux le brevet d'enseignes de vaisseau. En 1708, il est nommé commandant du **Poly** et fait un voyage en Guinée. En 1714, il était promu capitaine garde-côte de Roqueville, en Normandie.

Il mourut au Cap-Français, île de Saint-Domingue, en 1741. Il avait épousé à La Rochelle, le 23 juin 1705, Marguerite Gagneur et, en secondes noces, au Cap-Français, le 16 février 1718, Françoise Le Trotteur, veuve du sieur Duramp : il ne laissa aucune postérité (V. **Iberville**).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903; P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. IV, Paris, 1877.

W

WALDO (Samuel) (1696-1759), marchand, papetier, commandant, brigadier-général des troupes en Amérique.

Né à Boston en 1696, il était fils de l'un des riches marchands de la ville. Ardent aux spéculations, il fit une convention avec les propriétaires de terres du Massachusetts, en vue de les coloniser. En 1731, il fut l'un des premiers à établir une fabrique de papier ; dans ses spéculations on l'accusa d'avoir montré peu de scrupules sur les moyens de s'enrichir. Puis, il s'empressa d'acquérir des terres en Nouvelle-Ecosse.

Lorsqu'en 1745, son ami, le gouverneur Shirley, ainsi que Pepperell (V. ces noms), décida le Conseil à s'emparer de Louisbourg, Waldo se chargea de dresser le plan d'attaque de la forteresse. Il se distingua personnellement dans l'exécution effective des assiégeants. En 1746, il fut promu brigadier-général des forces militaires réunies des Provinces, lesquelles devaient réduire le fort français de **Carillon** ; mais, à la suite de retards, les instructions furent contremandées et les troupes remisées à leurs quartiers d'hiver ou dispersées.

L'on a conservé le plan qu'il suggéra à W. Pitt pour la conquête de Louisbourg et de l'Ile-Royale : il parlait et agissait d'expérience (V. Rapp. des Arch. can., 1886, n. A.). Waldo mourut subitement en 1759.

BIBL. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; D. Brymner, *Introd.* au Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1886.

WALKER (Sir Hovenden) (1660-1726), capitaine de vaisseau, commandant, contre-amiral, chevalier de Saint-Michel et Saint-George.

Il naquit dans le comté Somerset (Angleterre), en 1660. Entré dans la marine, il fut fait capitaine du **Vultur** (1691-92), préposé au commandant du **Foresight** (1695) et d'un convoi qui, en 1696, s'empara de deux frégates françaises, à la hauteur du cap Lizard. En 1710, il fut promu contre-amiral et nommé chevalier en 1711.

La même année, on le mit à la tête d'une flotte, composée de 15 vaisseaux de guerre et de 69 transports, portant de nombreuses troupes de débarquement, pour s'emparer de Québec. « Il n'avançait pas, écrit Garneau, comme un capitaine qui entreprend une campagne malaisée, mais comme un conquérant, qui n'a que de faciles lauriers à cueillir. Il ne croyait pas même qu'on osât se défendre devant lui. Il n'était occupé que de l'hivernage de ses vaisseaux dans un climat rigoureux : il ferait dégréer et démâter ses voiliers, les ferait tirer à sec sur les grèves, hors d'atteinte des glaces. Lui-même, dans son **Journal**, a raconté ses inquiétudes. Il croyait que le Saint-Laurent, qui mesure près de cent pieds de profondeur dans le port de Québec, gelait jusqu'au fond de son lit. »

Les jours qui précédèrent le 22 août 1711, un gros vent s'éleva soudain et une brume épaisse enveloppa la flotte. Les pilotes ne pouvaient plus se reconnaître. Un vieux navigateur de La Rochelle, nommé Paradis, et retenu prisonnier, avertit de ne pas courir trop vers le nord : il ne fut point écouté. Le vent augmentait toujours. Bientôt la flotte se trouva au milieu d'îles et d'écueils, dans le danger immédiat : personne ne s'en doutait. Un officier de terre, qui était sur le pont de l'amiral, aperçut des brisants à droite : il courut en avertir Walker, qui refusa de le croire. L'officier descendit une seconde fois. « Sur ces importunités réitérées, écrit l'amiral, et entendant plus de bruit et de mouvement qu'à l'ordinaire, je passai ma robe de chambre et mes pantoufles, et je montai sur le pont. En effet, j'y trouvai

tout le monde dans une frayeur et une confusion étranges. » La direction des vaisseaux fut aussitôt changée.

Néanmoins sept ou huit gros vaisseaux de ligne se brisèrent sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs et du littoral, de douze à treize cents hommes, femmes, et enfants périrent dans les flots, parmi lesquels deux compagnies entières des gardes de la reine et plusieurs familles écossaises, embarquées pour s'établir dans le pays conquis. On trouva un grand nombre d'exemplaires d'une proclamation, que le Père de Charlevoix rapporte tout au long, dans laquelle le général Hill déclarait que les Canadiens étaient sujets anglais, en vertu de la découverte de l'Amérique septentrionale par Jean Cabot, la France n'ayant possédé le pays qu'à titre de fief, relevant de la Grande-Bretagne.

Un témoin oculaire, François Margane de Lavaltrie (V. ce nom), a décrit les résultats du désastre : « Outre les sept navires, on voyait là sur le rivage trois ou quatre cents grosses futailles cerclées de fer, beaucoup de brouettes, des câbles, ancres, voiles, planches et madriers de chêne, bois équarris, pelles, piques, pioches, ferrailles de trois pieds de long, vingt écus blancs dans la poche d'un naufragé, une montre d'argent, etc. ».

L'amiral renonça au projet d'aller assiéger Québec. Il alla mouiller l'ancre à la baie des Espagnols (auj. Sydney), au Cap-Breton. En route, trois transports et une frégate se perdirent dans le golfe. Dans un conseil de guerre, il fut décidé d'abandonner une entreprise sur Plaisance de Terre-Neuve. L'amiral alla débarquer les Américains à Boston et la flotte cingla vers Portsmouth. Là, son vaisseau, **The Edgar**, de 70 canons, sauta avec 400 hommes d'équipage et un grand nombre de visiteurs à bord.

En 1715, soit sur les comptes rendus concernant l'échec de l'expédition, soit qu'on le soupçonnât d'être Jacobite, l'amiral fut exclu de la marine de l'Etat. En 1720, il publia un mémoire justificatif de sa conduite, comme amiral de la flotte. Il mourut en 1726.

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; The Makers of Can., index, Toronto, 1917; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, série III, Lévis, 1922.

WALKER (Thomas) (1718-85), négociant, juge de paix, correspondant secret des officiers américains.

Né en Angleterre en 1718, il émigra à Boston en 1752 et, de là, à Montréal en 1763. Il y acheta une maison en pierres près du château Ramezay, dont il fit les quartiers généraux de ses compatriotes mécontents et s'y livra à un commerce lucratif avec les indigènes venant de l'Ouest. Il existait alors une grande animosité entre les militaires et les civils : ceux-ci, en effet, étaient requis de loger les troupes, faute de casernes. M. Walker, muni d'une commission de juge de paix, réussit à persuader ses collègues de la magistrature, qu'il aurait assez d'influence pour faire cesser ce devoir, comme une mesure illégale et arbitraire, et révoquer le général Murray lui-même.

A la suite d'un ordre du capitaine John Fraser, officier chargé du logement, enjoignant au propriétaire d'un immeuble, dans lequel un magistrat avait sa chambre, d'héberger le capitaine Payne du 28e régiment, quelques juges réunis d'urgence protestèrent énergiquement ordonnèrent d'incarcérer ce dernier : Thomas Walker en fut le principal instigateur. Le capitaine Fraser se plaignit amèrement à M. Murray du traitement infligé à son collègue : le gouverneur somma aussitôt les magistrats en cause de venir à Québec expliquer leur conduite.

Le soir du 6 décembre 1764, deux jours avant leur départ, une vingtaine d'individus, au visage noirci et déguisés de toutes façons, forcent le logis de Walker, qui soupait avec sa femme : deux intrus le couvrent d'environ 52 contusions, outre plusieurs blessures faites avec des instruments tranchants (V. Arch. can., 1888). L'opinion publique porta ses soupçons sur les officiers et les soldats du 28e régiment. Ce n'est qu'en novembre 1766 que, sur la dénonciation d'un prétendu complice, le soldat George Mac Gavock, l'on arrêta six inculpés, pour tentative de meurtre : c'étaient le capitaine Daniel Disney, le capitaine John Fraser, le sous-quartier-maître-général Saint-Luc de La Corne, le capitaine John Campbell, le colonel John Christie et un civil nommé Howard. Le juge en chef, William Hey, ayant refusé tout cautionnement, les accusés furent détenus dans la maison de W. Grant, à cause du mauvais état de la prison. Le capitaine, défendu par W. Gregory, fut Daniel Disney, qui seul subit son procès aux assises et se vit acquitter honorablement, le 11 mars 1767, après un délibéré d'une demi-heure (V. L.-W. Sicotte, **Can. Antiquarian**, 1925).

Le général Murray raya le nom de Walker de la liste des juges de paix ; mais, le 27 mars 1766, un ordre royal le vint réintégrer dans ses fonctions, infligeant ainsi un blâme indirect au gouverneur. Aussi bien, le magistrat s'enhardit dans ses agissements démocratiques. A Montréal, il dirigeait tout, d'accord avec les mécontents. Comme président d'un comité d'Union, il fit signer les pétitions demandant une Chambre d'Assem-

blée : il tenta par tous les moyens de gagner à sa cause l'élément canadien-français. En 1773, on le délégua à Londres avec Zacharie Macauley, dans le dessein d'obtenir l'institution de ce corps législatif : il échoua dans ses démarches.

Dès les premières menaces de l'Invasion américaine (V. ce mot), en 1775, Thomas Walker paraît avoir entretenu une correspondance secrète avec ses anciens amis de Boston. Le 29 mai, Benedict Arnold (V. ce nom) lui écrivit de Ticonderoga (Carillon) pour lui présenter le capitaine Nincham, chargé de solliciter en sa faveur le concours des Sauvages domiciliés. La correspondance entre eux se poursuivit, parfois interceptée en route, mais toujours en vue d'une trahison du gouvernement colonial. En 1776, Walker prenait la fuite et il n'en est plus fait mention qu'en 1785, comme l'hôte de Du Calvet (V. ce nom) à Londres.

Bibl. — The Makers of Can., tabl. gén., Toronto, 1911; Can. and Prov., ib., 1917; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1888; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. I, Québec, 1919; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, ib., 1927.

WALLA-WALLA (**Courant Rapide** en idiome indien), terme qui a servi à dénommer la rivière, le fort, les tribus, la ville, l'évêché, le comté.

En 1818, le fort, érigé par la Compagnie du Nord-Ouest, se dressait sur un promontoire, près du confluent de la rivière Walla-Walla et de la Colombie. Bien que destiné, comme ceux de Hall et de Boisé, à n'être qu'un comptoir de fourrures, on avait pris des précautions spéciales contre les surprises des naturels, qui ne franchissaient jamais le seuil de l'enceinte : celle-ci était bâtie en rondins, réunis par de la glaise durcie au soleil. Ils transmettaient leurs pelleteries par un étroit guichet qui se fermait brusquement, à la moindre apparence de troubles. Murs épais, doubles portes, 4 pièces d'artillerie légère, fusils, mousquets, piques, grenades à main, explosifs lancés à force de bras, constituaient le système de défense, suffisant pour tenir à distance des Sauvages armés seulement d'arcs, de flèches, de haches et de couteaux.

En 1845, plusieurs Canadiens et Métis français, anciens engagés des Compagnies du Nord-Ouest et d'Hudson, fusionnées en 1821, s'étaient installés avec leurs familles dans les vallées de la Willamette, affluent de la Colombie dans l'Orégon actuel (V. ce mot). Les secours spirituels commencèrent à y être portés (1838) par deux prêtres canadiens, M. Norbert Blanchet et M. Modeste Demers (V. ces noms). Le 24 juillet 1846, Rome nomma l'abbé Blanchet archevêque d'Orégon City, son frère Magloire évêque de Walla-Walla, l'abbé Demers évêque de l'île Vancouver. Isolés dans leur apostolat, les deux frères firent appel aussitôt à Mgr de Mazenod, fondateur des Missionnaires Oblats, que tous deux avaient admirés à l'œuvre à Montréal, depuis 1841, et virent leurs requêtes exaucées.

Le 4 février 1847, le Père Paschal Ricard, les trois Frères scolastiques Charles Pandosy, Casimir Chirouse, Georges Blanchet et le Fr. convers Célestin Verney, s'embarquaient au Havre sur le voilier le Zurlc, pour descendre à New-York, le 2 avril seulement, tous épuisés par suite de violents ouragans. Repartis le 6, ils passent par Philadelphie, Baltimore, franchissent les monts Alléghanis jusqu'aux rives de l'Ohio, qu'ils suivent en barque jusqu'à Cincinnati ; puis, ayant atteint le Mississipi, ils le remontent jusqu'à Saint-Louis Missouri, où a lieu la rencontre avec leur évêque, Mgr Magloire Blanchet : le prélat allait prendre possession de son siège et amenait du Canada son grand vicaire, M. Brouillet, un diacre M. Rousseau, un sous-diacre M. Leclair.

Tous les missionnaires rendus en groupe à Kansas City, on y forme avec les civils voyageurs une caravane de 50 lourds chariots, chacun traîné par six bœufs : le trajet durait du 1er mai au 5 septembre 1847. A Walla-Walla, on ne trouvait que le vieux fort. Le Père Ricard établit la mission **Sainte-Rose**, temporairement, car il fallut se déplacer, à cause de l'antagonisme et des calomnies de trois ministres presbytériens contre la religion catholique. En décembre, Mgr Blanchet conféra la prêtrise aux Oblats, Chirouse et Pandosy (V. **Orégon**).

Bibl. — R. P. Th. Ortolan, O. M. I., *Cent Ans d'Apost.*, t. II, Paris, 1915; *Petites Ann. des Miss. Oblats*, revue mens., ib., mars-mai 1931.

WALLACE (Michael) (1747-1831), homme politique, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Né en Ecosse en 1747, il émigra en Amérique et s'établit à Norfolk, en Virginie. Après la Révolution américaine, il imita l'exode d'un grand nombre de Loyalistes et se transplanta en Nouvelle-Ecosse. Elu député en 1791 à l'Assemblée législative par les électeurs du comté Halifax, il siégea jusqu'en 1799. Dans la suite, il se fit élire de nouveau, devint président de la Chambre et, à ce titre, administrateur de la Province (1er mai 1824-18 août 1825), (26 mai-17 juillet et 23 août-27 novembre 1828) (21 octobre 1829-30 mai 1830). Il mourut en 1831,

ayant épousé Mary Kirby, qui fut mère de dix enfants.

Bibl. — B. Murdoch, *Hist. of N.-S.*, 3 vol., Halifax, 1867; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

WALSH (William) (1804-58), prêtre, recteur, coadjuteur, deuxième évêque et premier archevêque de Halifax.

Il naquit à Waterford, en Irlande, au mois de novembre 1804, y fit ses études secondaires et théologiques, au collège Saint-Jean, et fut ordonné prêtre en 1828. En 1830, il accompagnait un contingent de compatriotes à l'Ile Prince-Edouard. Son évêque le nomma en 1831, recteur du collège Saint-André à Charlottetown. En 1849, on le choisit comme coadjuteur et Vicaire apostolique avec le titre l'évêque de **Maximianopolis** (en Palestine, auj. **Roummaneh**) ; en 1845, il devenait titulaire de Halifax.

En 1852, la province ecclésiastique fut formée ; et on lui conféra le titre de premier archevêque. Ayant établi le premier Chapitre, il convoqua aussitôt le Concile des évêques catholiques des Provinces Maritimes. Il mourut à Halifax, le 10 août 1858, et fut l'auteur de plusieurs lettres pastorales et d'ouvrages de piété, qui furent d'une grande utilité à tous les fidèles de ces régions.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Can. Ecclés., Montréal, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

WALSH (John) (1830-98), prêtre, missionnaire, curé, vicaire général, évêque de London, archevêque de Toronto.

Né à Mooncoin, en Irlande, le 24 mai 1830, il fut ordonné le 1er novembre 1854, peu après son arrivée au Canada. Pendant plusieurs années, il exerça le ministère comme missionnaire et comme curé, quand il fut choisi en qualité de vicaire général de Toronto, et en même temps nommé docteur en théologie à Rome.

Le 10 novembre 1867, après la démission de Mgr Pinsonnault, il fut sacré évêque de Sandwich, d'où il ramena son siège à London, le 3 octobre 1869. Il travailla à liquider les dettes, à ériger la cathédrale, ainsi que des paroisses et des missions. En 1881, le nombre des fidèles avait passé de 44.000 à 62.000.

En 1889, l'évêque de London fut transféré au siège de Toronto, où il se dévoua jusqu'à sa mort, le 30 juillet 1898.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. eccl., *loc. cit.*

WALSH (James Morrow) (1843-1905), officier militaire, Commissaire du Yukon.

Fils de Lewis et d'Elizabeth Morrow, il naquit à Prescott (Ont.), en 1843. Enrôlé dans la milice, il eut le grade de lieutenant et servit dans l'expédition contre les Féniens en 1870. Nommé inspecteur de la Police à cheval du Nord-Ouest, de 1873 à 1883, on le choisit comme Commissaire de Yukon, le 17 août 1897 jusqu'au 1er septembre 1898. Il mourut à Brockville, le 25 juillet 1905, et avait épousé, en 1870, Mary, fille de John Mowat, de Preston.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Can. Parl. Comp., 1898; Can. Ann. Review, 1905; N.-O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

WAMPUM, mot d'origine algonquine (**wampunpeak**), qui est l'équivalent de **grain blanc** ou **porcelaine**, que les Français donnaient aux indigènes, en guise de monnaie ou d'ornements.

En général, cet objet était formé de grains blancs ou bleuâtres, de coquilles marines de forme cylindrique, percées au milieu dans le sens de la longueur et réunies par des racines, ténues et consistantes. La porcelaine importée, plus artistique, servit dans la suite au confectionnement du wampum. On le considérait comme l'or et l'argent monnayés, une richesse et un décor à la fois.

On l'employait à diverses fins : ceinture, collier, bracelet, gage offert à la fiancée qui l'agréait ou non, objet d'échange ou de trafic. Semblable à un talisman, on le conservait, on le transmettait en souvenir des alliances matrimoniales, des traités de paix, des relations d'amitié, des marques de gratitude et d'attachement.

Les Français, dans leur correspondance officielle, donnent constamment le nom de **rassade** au collier de porcelaine qui était en usage dans la plupart des tribus en Nouvelle-France.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73, Cleveland, 1902; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-A. Maurault, *Hist. des Abénaquis*, Sorel, 1867.

WARDE (Richard), riche négociant de Bristol, associé de Thomas Ashurst et de John Thomas, dans le domaine des découvertes.

Le 17 mars 1501, le roi Henri VII leur octroya des lettres patentes, ainsi qu'aux pilotes portugais, Jean et François Fernandez et Jean Gonzalès, des Açores ; ils obtenaient la permission de poursuivre, après Cabot (V. ce nom), les explorations de l'ouest, avec le monopole du commerce, pour dix ans, dans la région qu'ils découvriraient, et l'autorisation de faire entrer un vaisseau

dans le port de Bristol, sans payer de droits, l'espace de quatre ans. C'est en vertu d'une telle autorisation qu'une expédition fut envoyée de Bristol vers l'ouest, sans que l'on sache encore à quel rivage elle aborda. Une entrée de cinq livres dans les comptes du roi, le 7 janvier 1502, somme versée « aux hommes de Bristol qui trouvèrent l'île » est le seul vestige, qui reste de ce voyage.

L'été de cette même année, une nouvelle tentative fut organisée pour Terre-Neuve. Les explorateurs revinrent, en septembre, avec « trois hommes emmenés d'une île bien au delà de l'Irlande, vêtus de peaux de bêtes, mangeant de la chair crue, ayant des manières rudes comme les brutes ». Le 26 du même mois, Henri VII accorda à François Fernandez et à Gonzalès, qui avaient sans nul doute fait partie de cette expédition, une pension de 10 livres chacun, « en reconnaissance, disait-il, des réels services, qu'ils nous ont rendus, et de notre bon plaisir à l'égard de ces capitaines, de la terre découverte récemment ». Quatre jours après, le roi accorda une somme de 20 livres « aux marchands de Bristol qui étaient allés à la même terre ».

Le 9 décembre 1502, nouvelles lettres accordant aux mêmes Portugais, à Arshurst et Hugh Elliot de Bristol, la faculté d'entreprendre des explorations vers l'ouest, à condition de ne pénétrer sur aucun territoire, déjà en possession du roi du Portugal. Le monopole du commerce leur était garanti pour 40 ans ; et ils avaient la permission de faire aborder deux vaisseaux à Bristol, en franchise, durant cinq ans. Il paraît ainsi avéré que des départs s'effectuèrent en 1503 et 1504, bien que leurs résultats soient demeurés inconnus.

Bibl. — H. P. Biggar, *Les Précurs. de Cartier*, Ottawa, 1913.

WARREN (Peter) (1703-52), simple marin, lieutenant, commandant, contre-amiral, chevalier du Bain, chef d'escadre, vice-amiral.

Le plus jeune fils de Michel Warren, de Warrenstown, comté Meath (Irlande), il naquit en 1703. Son frère aîné gagna aussi le grade de capitaine de vaisseau. Après avoir voyagé comme mousse et simple marin, il s'enrôla, en 1717, et servit pendant cinq années consécutives. En 1721, il était à Guernesey, sur la côte d'Afrique, à bord d'un croiseur, et fut promu lieutenant, le 23 janvier 1722. Le 28 mai 1727, on le nomma capitaine d'un brûlot et, l'année suivante, commandant d'un vaisseau, en partance pour les Indes occidentales; puis, sur d'autres bâtiments, jusqu'en 1735, naviguant sur les côtes de la Caroline. En 1742, il commandait à bord du **Superbe**, avec le titre de commodore; il fit alors, et dans la suite, environ vingt prises, de la valeur de 200.000 livres sterling, sur la marine française.

En 1745, il reçut l'ordre de coopérer, conjointement avec les troupes de Pepperell (V. ce nom), à l'enlèvement de Louisbourg : on l'investit du titre de commandant en chef des forces navales de l'Amérique du Nord. Il se mit en correspondance constante avec Shirley (V. ce nom), ayant le **Superbe** comme amiral (13 mars). Avec onze navires de guerre, il bloqua le port de Louisbourg. Bientôt il signifiait, avec le général américain, au gouverneur intérimaire, Du Chambon, les clauses de la capitulation de Louisbourg. Le 25 septembre, il fut promu amiral des **Bleus**, malgré certains désaccords qui éclatèrent entre lui et Pepperell.

En 1747, commandant en second, sous l'amiral Anson, il le seconda dans la prise de la flotte française à la hauteur du cap Finisterre (3 mars), et fut alors décoré de la croix des Chevaliers du Bain et du titre de commandant de la flotte des Indes occidentales. Le 15 juillet, il fut proposé aux honneurs et aux fonctions de vice-amiral ; mais l'état de sa santé lui faisant garder le repos, on retira cette promotion. Au printemps suivant, il était encore à bord des navires qui croisaient dans la baie de Biscaye. Toutefois, ses forces fléchissant peu à peu, il prit sa retraite. En 1752, élu échevin, charge qu'il déclina aussitôt en raison de son passé, il mourut d'une fièvre aiguë, le 29 juillet de la même année.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1904; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

WASHINGTON (George) (1732-99), officier dans les troupes coloniales, homme d'Etat, premier Président des Etats-Unis.

Descendant d'une famille anglaise établie dans les Colonies en 1657, son père Augustin fut la tige de la troisième génération et mourut, en 1740, père de cinq enfants. George, le benjamin, né le 22 février 1732, à Bridge-Creek en Virginie, devint ingénieur-arpenteur. Mais en 1752, enrôlé dans la milice volontaire, on lui octroya la commission de major et d'adjudant-général, comme officier entreprenant et hardi.

En 1753, Robert Dinwiddie (1690-1770), gouverneur de la Virginie, le charge de la mission d'expulser les Français de la vallée de l'Ohio. De leur côté, les gouverneurs de Québec, M. de La Galissonnière, M. de La Jonquière, M. Du Quesne étaient résolus de maintenir leurs droits de premiers occupants, contre les empiètements anglais. La mort de

Jumonville a passé aux yeux des officiers français pour un acte de mauvaise foi, de la part du major Washington. L'année suivante, la prise du fort **Necessity** mit George Washington et sa garnison à la discrétion de M. de Villiers (V. ce nom) ; le vainqueur chevaleresque aurait pu faire passer par les armes le commandant Washington, devenu son prisonnier. L'histoire a reconnu dans la suite la gratitude de ce dernier, envers les futurs coopérateurs de l'Indépendance américaine. En 1755, l'officier américain servait comme aide de camp sous Braddock (V. ce nom) dans son expédition contre le fort Du Quesne et fut témoin de la déroute et du désastre de son armée à la Monongahéla, où se signala le capitaine Dumas (V. ce nom) et il aurait pu périr une seconde fois.

Plus tard, en 1778, choisi comme premier Président de la République, luttant pour l'Indépendance, il refusa de sanctionner toute invasion du Canada, où les Franco-Canadiens devaient se montrer loyaux envers la Couronne Britannique ; sa persistance avisée tendait à éviter la possibilité du rétablissement des Français sur la frontière septentrionale. En 1781, se défiant des projets du Vermont, il menaça les meneurs, qui se décideraient à se rallier à l'élément canadien français, de diriger contre eux toutes les forces armées de la jeune République ; il se déclara hostile à leurs relations commerciales avec le Canada.

En ce qui concerne, après le traité de 1783, l'attitude des Loyalistes (V. ce mot), sa conduite a été sujette à la critique et reconnue comme indigne d'un homme, d'ailleurs fort intelligent et d'un caractère aussi chevaleresque, apte à se plier à tous les hasards des conjonctures.

Le célèbre homme d'Etat mourut le 14 décembre 1799.

Bibl. — The Enc. Americana, New-York, 1904; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Bancroft et les Hist. des Etats-Unis; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20.

WASHINGTON (Traité de), conclu dans le dessein de donner une solution aux diverses questions en litige entre les Etats-Unis et le Canada (1871).

En principe, avant l'époque d'après guerre, le gouvernement du Dominion ne pouvait négocier des traités avec une nation autonome, sans l'intervention directe et officielle de la métropole. C'est pourquoi, celle-ci fut représentée à l'assemblée de Washington par le comte Grey (V. ce nom), sir Edward Thornton, sir Stafford Northcote, Montague Bernard ; les Etats-Unis furent représentés par les commissaires Hamilton Fish, le général Schenck, les juges Nelson et Hoar, le sénateur Williams. Les commissaires britanniques avaient pour aviseurs plusieurs personnages canadiens, entre autres, le premier ministre sir John Macdonald.

La convention s'ouvrait le 8 mai 1871 pour se terminer avec la signature du traité, le 4 juillet suivant. Les questions soumises aux délibérations embrassaient des points importants : réclamations de l'Alabama ; arbitrage des frontières de San Juan ; pêcheries du nord de l'Atlantique ; navigation du lac Michigan, de certaines rivières et de quelques canaux ; système de perception douanière, pour le transit de marchandises en entrepôt : exemption de droits pour les Etats-Unis des billots flottant sur la rivière Saint-Jean (N.-B.). Sur l'avis de sir John, l'on fit une tentative pour ressusciter la convention de la réciprocité convenue en 1854 : l'essai avorta. L'on suggéra aussi de prêter attention aux incursions des Féniens (V. ce mot) ; mais les délégués américains déclinèrent toute intervention responsable de ces razzias et s'en lavèrent les mains, sans nulle discussion. Le traité une fois signé fut appliqué sans délai.

Dans la suite, jusqu'en 1885, on y apporta quelques clauses explicatives et additionnelles.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., ib., 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911.

WATSON (Samuel James) (1837-81), sténographe, bibliothécaire, écrivain.

Il était natif d'Armagh en Irlande, en 1837 : toutefois, il fit ses études primaires supérieures à l'Académie de Belfast. En 1857, il émigra au Canada et fut admis en qualité de sténographe dans un bureau de journal. Apprécié de tous, en vertu de ses talents et de son attachement au devoir professionnel, on le choisit comme bibliothécaire de la Chambre législative à Toronto, en 1871. Il y mourut le 31 octobre 1881.

Il est l'auteur de : **Constitutional Hist. of Canada** Toronto, 1874 ; **The Powers of Can. Parliaments**, ib., 1879 ; **The Peace-Killer**, ib., 1870 ; **The Legend of the Roses**, ib., 1876.

Bibl. — H. J. Morgan, *Dom. Ann. Reg.*, Toronto, 1880; Bull. des Rech. hist., année 1918.

WENTWORTH (Sir John) (1737-1820), homme politique, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de Worth Hunting, riche négociant de Portsmouth (N.-H.), et d'Elizabeth Rindge, il naquit dans cette ville, le 24 août 1737. Il

reçut son éducation à l'Université de Harward (Mass.), en 1755, et y obtint le diplôme de maître ès arts en 1758. En 1765, il se rendit en Angleterre, en qualité de représentant du New-Hampshire et, deux ans après, il fut nommé gouverneur et simultanément inspecteur des forêts de toute l'Amérique du Nord ; on le transféra ensuite au gouvernement de la Caroline du Sud.

Le 13 janvier 1792, le Bureau colonial le désignait comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'au 2 avril 1808. Ayant pris sa retraite, il mourut à Halifax le 8 avril 1820. Il avait épousé, le 11 novembre 1769, sa cousine Frances, fille de Samuel Wenworth, qui lui donna un fils, nommé **Charles**.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1904; B. Murdoch, *Hist. of N.-S.*, Halifax, 1865; Arch. can., série M, vol. 588, Ottawa; Can. and Prov., tabl. gén., Toronto, 1917.

WETMORE (Edward Ludlow) (1841-1922), avocat, homme politique, magistrat, administrateur de la Saskatchewan.

Fils de Charles, greffier de la Chambre législative du Nouveau-Brunswick, et de Sara Ketchum, il naquit à Fredericton le 24 mars 1841, fréquenta les écoles, où il obtint avec distinction le diplôme de bachelier ès arts en 1859. Admis au barreau en 1864, il devint greffier de la Cour, président de la Société des avocats, maire de la ville.

Elu député de York à l'Assemblée législative, de 1883 à 1886, le 18 février 1887, on le choisit comme juge de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1907, puis de la Saskatchewan le 16 décembre de la même année. Il fut administrateur de la Province : du 26 décembre 1907 au 26 avril 1908, et du 16 mai au 16 juillet 1911 ; ayant épousé, en avril 1872, Emma, fille de Charles Dickson, il est décédé à Victoria, en Colombie, le 19 janvier 1922.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898 et 1912; N.-O. Côté, *Parl. Appoint.*, Ottawa, 1917.

WIGWAM (**Cabane** en langue Abénakise), sorte de misérable loge, formée de pieux plantés dans le sol et reliés ensemble vers le sommet, recouverts d'écorces de bouleau et de branches flexibles.

La terre nue servait à la fois de plancher, de lit et de siège. Le foyer était au milieu et la fumée s'échappait ou par l'entrée basse, ou par une ouverture ménagée au sommet. Généralement on construisit le wigwam près d'une rivière, d'un lac, d'une source d'eau vive. Si le bois venait à manquer, les indigènes se transportaient sur un autre site. Souvent le même servait à loger plusieurs familles, apparentées entre elles.

Bibl. — J.-A. Maurault, *Hist. des Abénakis*, Sorel, 1859; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

WHITE (James), apothicaire, aide-major chirurgien de la marine, conseiller, administrateur de la Rivière-Rouge.

Né en Ecosse en 1789, il étudia à l'Université d'Edimbourg et y obtint un diplôme d'apothicaire. Du 25 novembre 1809 au 17 septembre 1811, il navigua, en qualité d'aide-major chirurgien, à bord du **Beagle** de la marine royale.

Trois ans après, il se rendit à la Rivière-Rouge comme chirurgien, ayant un salaire de 50 louis, avec 500 acres de terre, et une allocation de logement. En 1814, il devint membre du Conseil du gouverneur Miles Mac Donnell ; puis administrateur le 24 juin 1815 ; il signa un traité avec les Métis. Il disparut ensuite, après l'amalgame des deux Compagnies (1821).

Bibl. — E. H. Oliver, *The Can. N.-W.*, 2 vol., Ottawa, 1914; Arch. can., série M, vol. 778, ibidem.

WHITE (Frederick) (1847-1918), secrétaire, sous-ministre, lieutenant-colonel, commissaire du gouvernement.

Fils de Joseph William, comptable à la Compagnie du Grand Tronc, et d'Elizabeth Rayner, il naquit à Birmingham (Angl.), le 16 février 1847, et y fit ses études commerciales. En 1862, il vint au Canada et fut admis au service du Grand Tronc à Montréal; puis au service civil du ministère de la Justice à Ottawa, le 1er mars 1869 ; ensuite, du ministère de l'Intérieur, il s'occupa de la police montée ou gendarmerie à cheval, dont il devint le contrôleur en 1878. Il fut promu sous-ministre en 1881, tout en étant secrétaire privé, de 1880 à 1882.

Il servit comme soldat dans l'infanterie, et comme garde du gouverneur le 17 mai 1901, et contre les Boers au Sud-Africain, devint au retour lieutenant-colonel de la milice et Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, le 26 juin 1912 ; commissaire du gouvernement aux Territoires du Nord-Ouest, depuis le 24 août 1905. Il est mort en 1918, s'étant marié, en décembre 1871, à Clara Olivia, fille aînée de R. C. Cruice, d'Ottawa, qui lui a donné trois fils et cinq filles.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1879; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1918; N.-O. Côté, *Parl. Appoint.*, ib., 1917.

WHITMORE (Edward) (1691-1761), enseigne, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel,

colonel, brigadier-général, gouverneur militaire.

Né en Angleterre en 1691, il était probablement le fils d'Arthur Whitmore, de York. Entré dans l'armée comme enseigne, il servit dans la guerre de Succession d'Autriche, et fut promu lieutenant et capitaine.

En 1747, on l'éleva au grade de lieutenant-colonel du 36e régiment d'infanterie. En 1757, il fut fait colonel du 22e, le 11 juillet. Et l'année suivante, nommé brigadier-général, il commanda l'aile droite au siège de Louisbourg. On lui en confia le titre de gouverneur militaire, après avoir reçu la soumission de la garnison. Il refusa d'épargner l'infanterie légère dans l'expédition contre Québec et de trop hâter la destruction des fortifications de la place. Il envoya Stobo (V. ce nom) au général Wolfe et correspondait avec Amherst.

Promu major-général en 1761, il entreprit, au mois de décembre, une excursion à Boston : les vents contraires contraignirent son vaisseau à jeter l'ancre dans les eaux de Plymouth. La nuit, il monta sur le pont, tomba à la mer et se noya. On repêcha son corps, le lendemain, qui fut transporté à Boston et enterré avec pompe dans la Chapelle du Roi, le 16 décembre.

Bibl. — Army lists; A. G. Doughty, *Knox's Journal*, Toronto, tabl. gén., 1916; Can. and Prov., index, ib., 1917.

WHITNEY (Sir James Pliny) (1843-1914), avocat, lieutenant-colonel, chef du parti conservateur, premier ministre, chevalier.

Sa famille appartenait au groupe des Loyalistes américains. Fils de Richard Leet Whitney et de Clarissa Jane Fairman, il naquit le 2 octobre 1843 à Williamsburg (Ontario). Il passa son enfance dans une ferme du canton d'Osnabruck, au comté de Stormont, où ses parents s'étaient transportés, peu de temps après sa naissance. Il suivit les leçons de l'école locale ; puis, on l'envoya à celle de Cornwall. Plus tard, il entra à l'Université de Toronto et à celle de Kingston, où il conquit plusieurs grades.

Il inaugura la pratique du droit comme clerc de John Sandfield Macdonald (V. ce nom). Ayant servi quelques années dans les rangs de la milice, il s'enrôla contre les Féniens en 1866 et fut nommé lieutenant-colonel de réserve. En 1876, il fut admis au barreau et ouvrit un bureau à Morrisburg : l'année suivante, il épousa Alice Park, de Cornwall.

En 1886, il est élu député conservateur à la Chambre de Toronto dans le comté de Dundas ; et il ne quitta plus la carrière politique. En avril 1896, il est mis à la tête du parti, en lutte contre le parti libéral dans l'Ontario. En 1905, il devint premier ministre, succédant à M. Ross qui vit son parti battu aux élections locales. En 1908, il est maintenu au pouvoir par une majorité de 66 voix sur 106. La même année, il est créé chevalier. En 1911, nouveau succès électoral. En 1913, le gouverneur, duc de Connaught, lui confère la dignité de l'Ordre de Saint-Michel. Il est mort le 25 septembre 1914, dans la religion anglicane. De ses deux filles l'une, Mme Thompson, est décédée.

Bibl. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; H. J. Morgan, *Can Men*, ib., 1912.

WICKSON (Paul Giovanni) (1860-1922), peintre de la faune, d'un grand talent.

Son père, le Révérend Arthur Wickson, professeur et répétiteur des classiques à l'Université de Toronto, avait épousé en 1858 Mary Ann Thomas. Paul naquit à Toronto en 1860, étudia les éléments aux écoles primaires de la ville et se spécialisa dans les arts, à South Kensington. Ses inclinations se dessinèrent peu à peu, et il donna ses préférences à l'art de la peinture. Aussitôt, son attention se concentre sur la faune : chevaux et bêtes à cornes, isolés ou groupés, se dessinent dans un admirable relief. Toutefois, la note caractéristique de ses œuvres demeure le naturel et la simplicité. L'on contemple avec plaisir **The March of Civilization, The Promised Land, The First-born in the Settlement,** et quelques autres de ses compositions. Les meilleures eurent l'honneur de se faire classer dans l'Exposition, à l'Académie Royale de Londres.

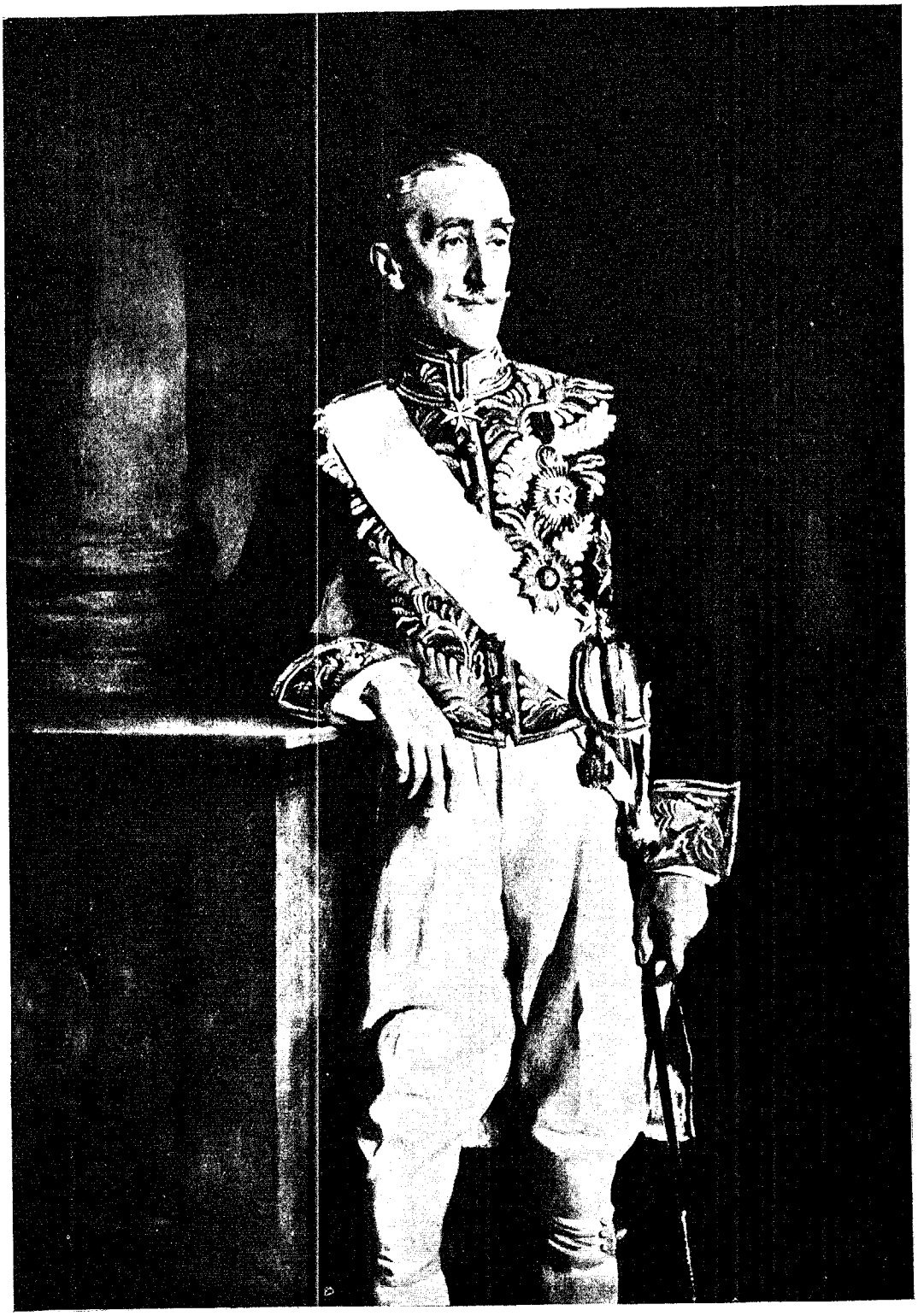
Il mourut à Paris le 2 septembre 1922, ayant épousé (1884) Elizabeth, fille de Norman Hamilton, de Paris (Ont.).

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; *Can. Mag.*, mai 1904; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, Toronto, 1925; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

WILLIAM (Fort), entrepôt des marchandises de la Compagnie du Nord-Ouest et siège principal de ses officiers.

Commencé en 1800 sur le lac Supérieur, il fut terminé en 1801. On lui affecta cette dénomination, en 1807, en l'honneur de William Mac Gillivray, directeur principal de la Compagnie.

Ce fort couvrait une étendue de 200 verges carrées ; il était entouré d'une forte palissade et flanqué de trois bastions. L'on y pouvait loger commodément 40 bourgeois et autant de commis avec leurs familles, en appartements séparés. Environ 200 convives pouvaient s'asseoir aux tables de la grande salle



Lord WILLINGDON

des festins (V. **Compagnies**, Nord-Ouest et Hudson).

Fort William est aujourd'hui une petite ville dans le district d'Algoma (Ontario), desservie par le chemin de fer du Pacifique.

BIBL. — A. Prud'homme, *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1910; *Lloyd Gazeteer*, Montréal, publication périodique.

WILLIAM-HENRY (ou Fort George), situé sur le lac **Saint-Sacrement**, devenu le **lac George** en l'honneur du roi d'Angleterre, construit par sir William Johnson en 1755 et nommé par lui, en souvenir du fils de Frederick Lewis, prince de Galles (1707-57), père de William-Henry (1743-1805).

D'après l'historien de M. Desandrouïns, le fort était assis au milieu du bassin, entre le lac et les hautes montagnes qui l'encerclent. Il formait un carré régulier, le plus large côté mesurant soixante toises. Des marais impraticables le bordaient ; mais on le munit de bastions et de fossés palissadés, d'un abatis de la forêt qui en rendait l'accès fort difficile et dangereux. Le camp retranché, séparé du fort par le grand marais, était situé sur la hauteur dominant la place et communiquait l'un avec l'autre par une chaussée, le long du rivage du lac. Ce fort subit diverses péripéties, durant les hostilités. Robert Rogers, le fameux chef des guérillas, en fit ses quartiers généraux dans ses meurtrières expéditions contre les détachements français. Mais en 1757, M. de Montcalm réussit à s'en emparer. De ce fort il ne reste plus que des vestiges.

Le 16 septembre 1787, le prince William-Henry (1765-1837), fils de George III, visitait la ville de Sorel : il agréa que l'on appliquât son nom à cette localité. Mais **William-Henry** a disparu et **Sorel** a repris sa première appellation, léguée par son fondateur et seigneur. Le prince succéda à George IV en 1830 et devint Guillaume IV d'Angleterre : il mourut en 1837, laissant le trône à sa nièce Victoria.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; L. Gabriel, *Le Maréchal de camp Desandrouïns*, Verdun (France), 1887.

WILLIAMS (Sir William Fenwick) (1800-83), lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, major-général, lieutenant-général, général, commandeur du Bain, administrateur du Canada.

Fils cadet du commissaire général, Thomas Williams, intendant des casernes de Halifax, et de Maria, fille du capitaine Thomas Walker, il naquit à Annapolis Royal (N.-E.), le 4 décembre 1800. Placé au collège militaire de Woolwich (Angleterre) le 23 mai 1815, il y prit ses grades en 1821. Entré dans l'armée, il obtint la commission de sous-lieutenant le 14 juillet 1825. Puis il fut promu successivement lieutenant au 2e bataillon d'artillerie le 12 novembre 1827, capitaine au 5e le 26 février 1846, major titulaire le 22 mai suivant, lieutenant-colonel le 3 mars 1853, colonel le 28 novembre 1854 et major-général le 2 novembre 1855. Durant ces deux dernières années, il avait servi avec distinction sur les champs de bataille de Crimée. A son retour en Angleterre, il fut créé baronnet et commandeur de l'Ordre du Bain avec une pension de 1.000 livres. La Province de la Nouvelle-Ecosse lui décerna une épée d'honneur.

En 1860, il devint commandant en chef des forces au Canada et, durant l'absence de sir Edmund Head (V. ce nom), administrateur de la colonie, du 12 octobre 1860 au 22 janvier 1861. Le 5 décembre 1864, il était promu au grade de lieutenant-général. Le 20 octobre 1865, il fut fait lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 30 juin 1867. Le 2 août de l'année suivante, il était créé général et, en 1870, gouverneur général de Gilbraltar. En 1877, il prit sa retraite, et en 1881 on le fit constable de la Tour de Londres. Il mourut célibataire le 26 juillet 1883.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat., Biogr.*, New-York, 1904; C. O. List., 1883; The Makers of Can., index, 1914; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Army lists.

WILLINGDON (Freeman Thomas, Ier baron Ratton et Ier vicomte), gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Fils unique de Frederick Freeman Thomas, juge de paix de Ratton et Yapton, comté Sussex en Angleterre, et de Mabel, fille du Ier vicomte Hampden, il naquit le 12 septembre 1866, suivit les cours à Eton et au collège Trinité de Cambridge, et entra ensuite dans la carrière diplomatique.

En 1900-06, il siégea aux Communes comme représentant de Hastings et, en 1906-10, de la circonscription Bodwin de Cornwall. Durant ces dix années de législature, on le fit lord adjoint de la Trésorerie, jusqu'à son élévation, en 1910, à la pairie avec le titre de **baron Ratton** ; puis en 1912, il devint lord de la chambre du Roi, servit comme aide de camp à lord Brassey, gouverneur de Victoria en Australie, quand il fut promu lui-même gouverneur de Bombay (1913-19) et de Madras (1919-24). Il est major des officiers impériaux de Sussex. En 1924, on le choisit comme délégué des Indes à l'Assem-

blée de la Société des Nations ; puis, président de la délégation du Comité d'indemnité des **Boxeurs**, qui se rendit en Chine (janvier-juillet 1926).

Le 5 août suivant, le Roi le promut au poste qu'il occupe actuellement, l'ayant créé Ier vicomte du nom en 1924 : il est honoré des titres de chevalier grand commandeur de l'Ordre de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, chevalier grand commandeur de l'Ordre de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre de l'Empire Britannique ; il a épousé en 1892 Marie Adélaïde, fille du Ier comte Brassey. Son fils aîné, Gerard Freeman Thomas, a été tué à la Grande-Guerre ; le cadet, Inigo Brassey Freeman, son unique héritier, s'est marié à Maxime Frances, fille de sir Johnson Forbes-Robertson. Le gouverneur Willingdon a conquis l'estime de tout le Canada, par ses manières aimables et condescendantes envers les sujets de Sa Majesté. En décembre 1930, il a été promu Vice-Roi des Indes.

Son successeur, nommé par le roi en janvier 1931, est le comte de Bessborough : né en 1880, étudiant à Harrow et à l'Université de Cambridge, avocat en 1903, conseiller du comté de Londres, député de Douvres aux Communes (1913-20), officier à Gallipoli durant la guerre, attaché d'état-major en France, vicomte de Duncannon et neuvième comte de Bessborough dans la pairie d'Irlande, baron Ponsonby dans celle du Royaume-Uni, marié (1912) à Paris à Roberte, fille unique du baron de Neuflize et mère d'un fils et d'une fille : Moyra.

Bibl. — A.-L. Normandin, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1928; *The Ottawa Citizen*, journ. quot., janvier, 1931.

WILMOT (Montague) († 1766), lieutenant-colonel, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, gouverneur en chef.

Ce séide de Lawrence (V. ce nom), dont on ignore la carrière militaire, fut nommé lieutenant-colonel du 45e régiment d'infanterie, le 8 avril 1755. En 1756, après avoir concouru à la déportation des Acadiens, il fut envoyé par Lawrence, à la tête de 400 hommes, au fort Cumberland. En 1758, il commanda son régiment au siège de Louisbourg.

Le 26 septembre 1763, il devint administrateur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 30 mai 1764 ; puis gouverneur en chef, du 31 mai 1764 au 31 mai 1766, date de sa mort. Les complices de la Déportation acadienne ont été tous élevés aux honneurs et aux charges rémunératrices.

Bibl. — J. Aikins, *N.-S. Arch.*, Halifax, 1869; *Knox's Journal*, Toronto, tabl. gén., 1915; Army lists; Arch. can., série M, vol. 465 et 567; B. Murdoch, *Hist. of N.-S.*, 3 vol., Halifax, 1865; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, 2 vol., Paris, 1922.

WILMOT (Lemuel Allan) (1809-78), avocat, lieutenant-colonel, homme politique, magistrat, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Fils de William, de Sunbury (N.-B.), et d'Anna, fille de Daniel Bliss, tous deux descendants de Loyalistes, il naquit en janvier 1809, étudia au collège de la Province et fut admis au barreau en janvier 1852. Attaché à la milice, il en devint lieutenant-colonel et auditeur général. En 1838-39, il leva des recrues de dragons pour les mener aux frontières. En 1842, il commanda deux compagnies de carabiniers et encore de dragons en 1860.

Chef du parti libéral de la Province, il fut délégué en Angleterre en 1837, à Washington en 1850. Comme avocat général, il fut l'auteur de plusieurs ouvrages de finance et d'administration. Il reçut le mandat de député à plusieurs reprises et fut admis au Conseil législatif, de 1843 à 1851. Nommé alors magistrat en chef de la Cour suprême, il résigna en juillet 1868. Le 14 de ce mois, le ministre des Colonies lui octroyait la commission de lieutenant-gouverneur, fonction qu'il exerça jusqu'au 14 novembre 1873 : il décéda le 20 mai 1878.

M. Wilmot avait d'abord épousé une fille de l'honorable William Black.

Bibl. — Can. Parl. Comp., 1873; J. Hannay, *Judges of N.-S.* et *Hist. of N.-B.*, 1909; J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, Toronto, 1881; Can. and Prov., index, ib., 1917.

WILMOT (Robert Duncan) (1809-91), armateur, homme politique, ministre, sénateur, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Fils de John William, esquire, et de Suzanne Hariet, fille de Samuel Wiggins, petit-fils du capitaine Lemuel Wilmot, il naquit à Fredericton, le 16 octobre 1809, et fit ses études à Saint-Jean (N.-B.). Il se fit d'abord armateur et devint le directeur de la Compagnie du chemin de fer de Québec au N.-B.

De 1846 à 1861, il conserva son mandat de député de la ville et du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative, devenant ministre en 1851 et en 1852. Il garda encore son mandat, de 1861 à 1866, et fut alors délégué à Londres. Le 22 mai 1867, il fut nommé sénateur et en 1878 membre du Conseil privé. Le 16 février 1880, le Bureau colonial lui accorda une commission de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick jusqu'au 11

novembre 1885. Il mourut le 13 février 1891, ayant épousé, en 1833 la fille de M. Mowat de Saint-Andrews (N.-B.).

BIBL. — Can. Parl. *Companion*, 1861; N.-O. Côté, *Parl. Appoint.*, Ottawa, 1897; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

WILSON (John) († 1819), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Bas-Canada.

Il entra dans l'armée comme enseigne au 48e régiment d'infanterie, le 13 janvier 1782, devint lieutenant le 19 novembre 1788, capitaine au 35e le 27 août 1734, major au 7e détaché aux Indes occidentales en 1795, lieutenant-colonel le 8 août 1804, quartier-maître général à Ceylan le 5 janvier 1805, colonel le 25 avril 1808, major-général le 4 juin 1811, lieutenant-gouverneur de Ceylan et commandant en chef des forces britanniques en 1812.

Transféré au Canada le 25 octobre 1815, il devint administrateur, le 25 novembre suivant, jusqu'au 15 juillet 1816, et mourut en 1819.

BIBL. — Arch. can., série M, vol. 156; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

WILSON (Sir Daniel) (1816-92), professeur, archéologue, président d'Université, auteur de plusieurs ouvrages.

Fils cadet d'Archibald, il naquit à Edimbourg en Ecosse, le 5 janvier 1816, suivit les cours de l'école primaire supérieure et ceux de l'Université de sa ville natale, où il prit le grade de bachelier ès arts en 1837. Ses goûts se portaient aussitôt sur les études archéologiques nationales. En 1848, le public apprécia ses deux volumes intitulés **Memorials of Edinburgh** et, en 1851, deux autres : **The Archeology and prehistoric Annals of Scotland.**

En 1853, l'Université-Collège de Toronto le proclama avec enthousiasme professeur d'histoire et de littérature; il occupa sa chaire jusqu'à son décès, le 6 août 1892. La présidence de l'Université lui fut déférée en 1880, en vue de réorganiser et de moderniser l'enseignement public, en 1887. Créé simple chevalier en 1888, après avoir présidé la Société Royale du Canada en 1885, il se distingua par des qualités supérieures, dans les différentes branches du savoir humain.

Depuis son immigration au Canada, outre ses nombreux articles dans les revues savantes, il publia les ouvrages suivants : **Prehistoric Man**, Cambridge, 1862 ; **Chatterton**, London, 1869 ; **Caliban**, ib., 1872 ; **Spring with Flowers : Poems**, ib., 1875 ; **Reminiscences of old Edinburgh**, 2 vol. Edinburg, 1878 ; **William Nelson**, ib., 1889 ; **The right Hand**, London, 1891 ; **The lost Atlantis**, Edinburgh, 1892.

BIBL. — Mém. Soc. Roy, Can., Ottawa, 1893; Review of Hist. Publ., vol. V, Toronto, 1901; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Can. and Prov., index, ib., 1917.

WINDHAM (Sir Charles) (1810-70), officier supérieur de l'armée, administrateur du Canada.

Fils de l'amiral William Fabrigg Hall, comté de Norfolk, il naquit le 8 octobre 1810, étudia au collège militaire de Sandhurst, entra dans l'armée comme enseigne, devint lieutenant du régiment Coldstream le 30 décembre 1826, ayant accompagné le 2e bataillon au Canada en janvier 1838 et étant retourné en 1842 ; mis à demi-solde en 1849, promu au grade de colonel le 24 juin 1854, en Crimée, où il prit part à l'assaut du Redan en 1855 ; nommé compagnon de l'Ordre du Bain pour sa belle conduite et major-général le 8 septembre de la même année.

En 1857, il fut élu député de Norfolk aux Communes. Puis il fut chargé d'une mission à Calcutta et à Lahore, en 1861, et conquit ainsi le grade de lieutenant-général le 5 février 1863. En 1865, on l'honora du titre de commandeur du Bain et, deux ans après, on le choisit comme commandant en chef des forces britanniques au Canada. Sir Charles Ash Windham y fut administrateur, du 14 au 30 novembre 1868. Il mourut à Jacksonville en Floride, le 2 février 1870.

Il avait contracté alliance, en 1849, avec Anna Catherina, fille de l'amiral Sir John Beresford ; en secondes noces, en 1866, avec Charlotte Jane, sœur du baronnet sir Miles des Vœux.

BIBL. — Army lists; Arch. can., série C, vol. 1194; N.-O. Côté, *Polit. App.*, Ottawa, 1895; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885.

WINNIPEG, ville principale de la Province du Manitoba, située au confluent des rivières Assiniboine et Rouge.

Le fort Garry (V. ce mot) s'élevait sur un mamelon voisin et a servi de point de départ au développement de la capitale. Elle date de 1862 environ. C'est l'année, où les trafiquants et les colons songèrent à établir un centre commercial, avoisinant les frontières des possessions territoriales de la Compagnie de la baie d'Hudson. Dans la suite, celle-ci s'empressa d'y fonder un dépôt ou magasin en gros d'instruments aratoires et d'effets de toutes sortes : magasin aujourd'hui très florissant. La ville reçut une charte civile en 1873.

Toutefois, comme la traite des fourrures

absorbait toutes les préoccupations, nul ne songeait ni à la valeur, ni à l'exploitation d'un sol excellemment fécond et propre à la culture des céréales. Aussi bien, les progrès du peuplement et de l'exploitation furent retardés de trente à quarante ans. La ville de Winnipeg ne prit un réel essor qu'à partir de la dernière décade du dix-neuvième et surtout de la première du vingtième siècle.

Aujourd'hui, sa population dépasse 200.000 âmes.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911; Annuaire de France-Amér., Paris, 1929-30.

WINSLOW (John) (1702-74), lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, major-général, juge en chef.

Descendant d'une famille puritaine du groupe des **Pilgrims Fathers**, il naquit à Plymouth, au Massachusetts, en 1702. En 1740, il est fait lieutenant et bientôt capitaine d'une compagnie, recrutée à Boston en vue d'une expédition concertée contre Carthagène, en Colombie. En 1754, il monte le **Massachusetts**, conduisant un corps de troupes, chargé d'ériger un fort à l'embouchure du Kénébec : il le plaça sur une hauteur située à un demi-mille au-dessous des chutes **Teconis** ; et William Lighow y mit ensuite la dernière main.

En 1755, on le désigne avec Scott pour seconder l'exécution des plans de Lawrence (V. ce nom), en l'élevant au grade de lieutenant-colonel. On a de lui un **Journal**, où il expose les détails du **Grand Dérangement**. Ce fut le 4 septembre qu'il lut aux habitants de la Grand'Pré la proclamation de leur déportation « au nom du Roi George II » ; le 5, devant une table au centre de l'église, il leur lut le message final, les déclarant tous prisonniers.

D'accord avec Murray, il partagea dans la suite le butin des exilés, bien qu'il ait écrit à son compère, qu'il en avait « lourd sur le cœur et sur les mains », ainsi qu'à Handfield, « qu'il désirait cordialement en finir avec ce service désagréable et ennuyeux, car leurs pleurs, gémissements et grincements de dents lui faisaient mal ». Mais il écrit, le 10 septembre, qu'il a rembarqué 230 de ses amis les Français : qu'il va en ajouter 20 autres et que leurs amis leur apportent des vivres ». En 1756, promu major-général, il commande un corps expéditionnaire au lac Champlain ; puis un autre à Kénébec en 1758-59.

En 1761, il est investi des fonctions de juge en chef à Plymouth, où il fut député et conseiller. Il mourut le 17 avril 1774.

Bibl. — Enc. Amer., New-YorK, 1906; H. d'Arles, *Acadie*, t. II et III, Québec, 1918-21; E. Lauvrière, *La Tragédie d'un Peuple*, t. I, II, Paris, 1922.

WINSLOW (Edward) (1746-1815), homme politique, magistrat, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Fils d'Edward et de Hanna Winslow, dont les ancêtres vinrent en Nouvelle-Angleterre sur le vaisseau **May-Flower**, il naquit à Plymouth le 20 février 1746, fit ses études à l'Université de Harvard, où il conquit ses diplômes en 1765. Dans la suite, il s'associa aux affaires commerciales de son père.

En 1775, quand éclata la Révolution américaine, il se déclara un loyaliste résolu et accepta un mandat du général Gage comme douanier en chef du port de Boston, d'où il se rendit à Halifax. Sir William Howe le nomma secrétaire du comité des officiers. M. Winslow retourna ensuite à New-York avec le grade de lieutenant-colonel, le 30 juillet 1776. Trois années après on le nommait commandant des troupes du Rhode-Island.

Il passa ensuite au Nouveau-Brunswick dans le dessein d'y acquérir des terres, afin de subvenir au besoin des familles loyalistes : il fut en réalité le délégué officiel de l'établissement de la Province. « Nos compatriotes anglais, restés fidèles à la Couronne sont, disait-il, des planteurs de patates et nos cordonniers deviennent des légistes. » On le choisit comme juge des Plaids communs et de la vice-amirauté, en 1807 ; peu après, de la Cour suprême. Il devint ainsi administrateur du Nouveau-Brunswick et commandant en chef des troupes de la Province, le 20 février 1808, jusqu'au 24 mai de la même année. Il décéda le 13 mai 1815.

Bibl. — Arch. can., Ottawa, 1887; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

WOLFE (James) (1727-59), lieutenant en second, enseigne, adjudant, lieutenant, capitaine d'infanterie, major, lieutenant-colonel, quartier-maître général, colonel, brigadier, major-général et commandant en chef des troupes de terre.

James naquit à Westerham (Kent), le 2 janvier 1727, d'une famille originaire de Limerick (Irlande). Son père, nommé Edward, servit en Flandre sous les ordres de Marlborough en qualité de colonel ; sa mère s'appelait Henrietta Thompson, de Marsden (comté York). Le 3 novembre 1741, il obtint la commission de second lieutenant dans les gardes-marine du régiment de Duroure et le suivant sur le continent durant la Guerre de la Succession d'Autriche : il se battit, en 1743, à Dettingen, où il gagna le grade d'ad-



Général J. WOLFE

judant et bientôt celui de lieutenant. En 1744, il fut promu capitaine dans le 4e régiment d'infanterie légère : la même année mourait son unique frère, Edward, enrôlé aussi dans l'armée.

En 1745, Wolfe retourna en Angleterre pour combattre contre les troupes du Prétendant, Charles-Edouard : en qualité de major de brigade, il prit part à la bataille de Falkirk, où son père était général de division, puis à la bataille finale de Culloden (1746). Renvoyé sur le continent, au printemps suivant, il se distingua au combat de Laufeldt, où il fut blessé : sa conduite lui valut le grade de major, le 5 janvier 1749, au 20e régiment, stationné en Ecosse. Le 20 mars 1751, on le promut lieutenant-colonel du même corps, qui retourna en Angleterre, deux ans après. En 1756, il fut nommé quartier-maître général en Irlande : sa première intervention en cette qualité, durant la Guerre de Sept Ans, fut une inutile tentative contre Rochefort, en septembre 1757. Son témoignage, dans l'enquête qui suivit cet échec, lui assura l'attention et la faveur de l'état-major. Le 21 octobre, il fut promu au grade de colonel.

L'année suivante, W. Pitt le promut brigadier-général dans l'expédition contre Louisbourg, où il se signala avec éclat, aux applaudissements des officiers de terre et de mer, ayant déployé, dans les assauts de la place, des talents supérieurs et une infatigable énergie. Après la chute de la forteresse et l'incendie des villages de la région de Gaspé, Wolfe rentra en Angleterre.

Le 22 novembre 1758, il écrivit à Pitt pour réclamer du service en Amérique, surtout dans le Saint-Laurent. Aussitôt, le ministre l'éleva au rang de major-général et de commandant en chef des troupes de terre qu'il envoyait contre Québec. On mit sous ses ordres trois brigadiers : Monckton, Townshend et Murray (V. ces noms), tous ses aînés d'âge, et pour aide de camp le lieutenant-colonel Guy Carleton : Wolfe se fiança avec miss Catherine Lowther, dont il porta le portrait suspendu à son cou jusqu'à sa mort.

Le soir du 17 février 1759, le commandant monta le Neptune, qui leva l'ancre à Spithead, le dernier voilier de l'immense flotte. Celle-ci voguait vers Louisbourg, où les glaces la forçaient d'aller faire escale à Halifax. Dès qu'elle entra, en mai, dans la rade de Louisbourg, Wolfe y apprit le décès de son père et il en écrivit à son oncle pour consoler sa mère. Il y consignait son plan d'attaque contre Québec en ces termes : « C'est une très belle opération. L'armée se compose de 9.000 combattants — en Angleterre on dit 12.000. — Nous avons 10 bataillons, 3 compagnies de grenadiers, des troupes de la marine et 6 compagnies de rangers (Métis) de la colonie américaine, les pires soldats de l'univers. Les Français ont réuni environ 8 à 10.000 hommes, sans compter environ 1.000 Sauvages ; mais il leur faudra éparpiller leurs forces sur les frontières : ce qui équilibrera à peu près les nôtres et les leurs devant Québec ». Puis, l'habile commandant expose son dessein de cerner la ville par la rivière Saint-Charles, par la Pointe-Lévy, par la Chaudière et par un camp retranché, s'il est possible, établi à 4 ou 5 milles au-dessus de la place. Wolfe était fort bien renseigné d'avance, assurément.

Le 6 juin, la flotte au complet quittait Louisbourg, doubla le Cap-des-Rosiers, entra dans le fleuve, rencontra Durell à l'Ile-aux-Coudres, où il avait fait prisonnier un pilote canadien, Jean Denys de Vitray (V. ce nom) qui, de force et à peine de mort, la conduisit à l'île d'Orléans (26 juin). Trois jours après le commandant fit traverser trois régiments à Beaumont, sous les ordres de Monckton. Les troupes s'emparèrent de l'église et affichèrent à la porte une proclamation de Wolfe aux Canadiens « leur imposant la neutralité, leur garantissant le respect de leurs propriétés et de leur religion, les menaçant par contre de la destruction des églises, maisons, récoltes ». Cette proclamation avait été placardée, dès le 27, sur les portes de l'église de Saint-Laurent dans l'île d'Orléans.

Puis, le général résolut d'établir son camp entre la rivière Saint-Charles et Beauport. Montcalm l'avait devancé. Il dut se fixer sur la rive gauche de Montmorency, pendant qu'il s'efforcerait de prendre position à Lévis ; mais il poussa, selon son caractère violent et impétueux, ces deux objectifs avec activité. Le 9 juillet, il était sur les hauteurs de la chute de Montmorency. Mais les Français étaient prêts à l'assaut et à la défense de toute la rive jusqu'à Québec. S'il réussit des hauteurs de Lévis à bombarder et à incendier Québec, il échoua net dans son plan de la plaine, malgré l'habileté de Townshend et de Murray.

Le 18 juillet, cinq de ses légers voiliers franchirent la passe de Québec pour aller mouiller à l'Anse-des-Mères : nouveau champ d'action en sa faveur, en nécessitant une fragmentation des troupes de la ville assiégée. Néanmoins les atermoiements en plaine, les insuccès des attaques et l'inutilité du bombardement jetèrent le commandant dans une vive irritation : le temps s'écoulait sans nul résultat apparent. Cédant à sa colère, Wolfe se porta à des mesures extrêmes en ordon-

nant ce qui suit : « Nos partis de guerre doivent brûler et dévaster à l'avenir, n'épargnant que les églises. Les femmes et les enfants ne seront molestés sous aucun prétexte ». Aussi, le 25 juillet, le major Dalling se porta à Saint-Henri, fit main basse sur le bétail, emmena prisoniers 250 hommes, femmes et enfants, avec le curé, M. Dufrost de La Jemmerais, laissant derrière lui une proclamation de Wolfe, analogue à la précédente du mois de juin. Selon M. Chapais, c'était user d'un procédé draconien, semblable à celui du **Grand Dérangement** acadien : ce procédé stratégique n'entamait en rien les plans de Montcalm, ni ses forces de résistance.

Cependant le général se préparait à un coup de force. Selon le **Journal** du capitaine Knox, « on parle d'une expédition de grande conséquence avec des détachements choisis dans chaque régiment, afin d'attaquer les Français au bas et en haut de la chute de Montmorency (30 juillet), tout en étant appuyés par la flotte ». Ce plan donna lieu à notre victoire du Saut. M. de La Pause (V. ce nom) écrit dans sa **Relation** : « Pour si peu que l'affaire eût duré, le camp anglais n'ayant pu repasser à la marée qui montait et sans berges pour les embarquer, la moitié de leur armée aurait péri par le feu ou par l'eau ». Wolfe dut en frémissant commander à temps la retraite. Cette tentative avortée amoindrit son prestige. Il en fut vivement affecté. Son ordre du jour, le lendemain, contenait un blâme sévère à l'adresse des grenadiers, manquant de discipline. Deux jours après, un capitaine anglais disait à M. Le Mercier, parlementaire : « M. Wolfe est un très bon homme ; mais il n'est pas général ». C'était la réponse au blâme infligé. Aussitôt, ce dernier recommença ses incendies en guise de vengeance sur les deux rives. Mgr de Pontbriand en témoigne au long avec des lamentations. Un officier anglais corrobore ses assertions : — « Nous avons brûlé et détruit au-delà de 1.400 belles fermes et nous tenions des détachements, continuellement occupés à ravager les campagnes, de sorte qu'il faudra un demi siècle pour réparer le dommage ». Ainsi s'écoula les deux tiers du mois d'août, sans nulle lueur de succès.

Simultanément, le général tomba malade, retenu dans sa chambre au quartier général du Saut par une fièvre qui le consumait. Mais, vers le 20 août, il lui devint impossible de dissimuler son mal : ce qui causa dans l'armée une douleur générale. Huit jours après, la fièvre disparut. Dans son état de faiblesse, il convoqua son état-major pour le consulter sur l'issue de l'expédition.

L'avis de Monckton, de Townshend et de Murray fut unanime : lever le camp du Saut-de-Montmorency, faire traverser les troupes à Lévis, les acheminer vers la Chaudière, les faire passer sur l'autre rive, la nuit, escalader le Cap-Rouge et forcer Montcalm à un combat en arrière de la ville et lui couper ainsi tout ravitaillement du dehors. M. Wolfe agréa ce projet, renonça au sien d'attaquer Montcalm à Montmorency et à Beauport à la fois. Du reste, en juillet, il avait avec sa longue-vue inspecté le Cap-Diamant et la possibilité d'une descente.

Dès le 31 août, il fit lever le camp du Saut, en l'espace de trois ou quatre jours. Sa lettre de la veille à l'amiral Saunders donnait un aperçu de son douloureux état d'esprit. « Je suis conscient de mes propres erreurs dans le cours de la campagne ; et j'estime que, un peu plus ou moins de blâme pour un homme qui doit nécessairement être perdu, est de minime ou de nulle conséquence ». Le 9 septembre, il écrivit au Secrétaire d'Etat une lettre qui se terminait par ces mots : « Je suis assez rétabli pour m'occuper du service ; mais ma constitution est entièrement ruinée, sans que j'aie la consolation d'avoir rendu aucun service considérable à l'Etat, et sans que j'aie l'espoir d'en rendre ».

Ainsi, M. Wolfe, résolu à risquer une descente, n'avait aucune confiance au résultat, conformément à l'avis de ses brigadiers. La saison avançait et, selon le témoignage consigné par Knox, l'armée doutait de la prise de Québec avant l'hiver. Il fallait agir sans retard ou lever le siège. Intelligent, sûr de son coup d'œil, le général alla sur la rive sud examiner, le 10, le point du débarquement ; il se détermina au choix de l'Anse-au-Foulon, la nuit du 12, c'est-à-dire deux jours après. Tout fut disposé en conséquence par ses brigadiers. Toutefois, le général fut, dans la soirée de ce jour, comme pénétré d'un sombre pressentiment. On rapporte que, dans sa cabine du **Sutherland**, conversant avec John Jervis, commandant du **Porcupine**, il lui avoua qu'il s'attendait à périr le lendemain. Il lui confia son testament et le portrait de sa fiancée. Une demi-heure après, 1.800 hommes descendirent des bateaux, escaladèrent la pente escarpée, surprenaient le camp de Vergor (V. ce nom) et campèrent sur les hauteurs. Leurs cris de joie annoncèrent au général et à ses anxieux compagnons restés sur le rivage que le chemin était libre, vers cinq heures du matin. M. Wolfe réunit environ 4.800 combattants contre 4.000 de M. de Montcalm : mais il n'avait que des troupes régulières, bien aguerries.

La bataille s'engagea vers dix heures.

M. Wolfe avait commandé à ses hommes de réserver leur feu et de mettre deux balles dans leurs fusils. Ce n'est que lorsque les Français furent à 50 mètres des régiments anglais que ceux-ci eurent l'ordre de tirer : ils tirèrent ensemble et avec tant de précision qu'on eût dit un seul coup de canon. Nos lignes étaient rompues et nos bataillons en désordre : le sol était jonché de cadavres. Aussitôt, M. Wolfe ordonna aux grenadiers de Louisbourg et au régiment de Bragg une charge à la baïonnette. Les Highlanders et les autres corps chargèrent sur-le-champ. En un quart d'heure, la déroute d'un côté et la victoire de l'autre.

Au commencement de l'action, le général anglais reçut une blessure au poignet et quelques instants après à l'aine ; puis, au moment de la charge, une balle lui traversait les poumons. Il se fit porter en arrière et on chercha un chirurgien : « Ils fuient... » « Lesquels? » demanda-t-il. — « Les ennemis sont en déroute ! » — « Allez dire au colonel Burton de se porter avec le régiment de Webb pour couper aux fuyards la retraite par le pont de la rivière Saint-Charles ». Puis se tournant sur le côté : — « Maintenant, murmura-t-il, Dieu soit loué, je vais mourir en paix ». Et il exhala sur ce mot son dernier soupir.

L'on ne tarda pas à faire l'embaumement de son corps, qui fut transporté à Londres, à bord du **Royal William**, les derniers jours d'octobre. Un monument a été érigé en son honneur à l'abbaye de Westminster, ainsi qu'à Québec, de nos jours. Un codicille de son testament, en date du 29 juillet léguait son argenterie à l'amiral Saunders, son ménage et ses effets à M. Monckton, ses papiers à Guy Carleton.

Bibl. — The Makers of Can., tabl. gén., 1911; A. G. Doughty, *Knox's Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Montcalm*, Québec; 1911; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

WOOD (Edmond Burke) (1820-82), avocat, homme politique, administrateur du Manitoba.

Fils de Samuel Wood, écuyer, du comté Halton (Ont.), venu des Etats-Unis au Canada durant la guerre de 1812, il naquit au fort Erié, près de Chippewa le 14 février 1820, étudia au collège Cherlin dans l'Ohio, où il prit ses grades académiques en 1848. En 1853, il occupait les fonctions de greffier de la Cour de justice et se fit inscrire au barreau du Haut-Canada en 1854.

Dans la suite, on le nomma député à l'Assemblée législative et aux Communes, de 1863 à 1874. Puis, promu juge en chef du Banc de la Reine, il devint administrateur du Manitoba, du 17 septembre 1878 au 1er mai 1879. Il mourut le 7 octobre 1882, à Winnipeg, s'étant marié, en avril 1859, à Jane Augusta, fille cadette du docteur Peter Marter, de Brandford.

Bibl. — Can. Parl. Comp., 1873; N. O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1899; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

Y

YEO (Sir James Lucas) (1782-1818), officier de marine, chef d'escadre, commandant en chef des forces navales.

Né à Southampton (Hampshire) en 1782, il entra dans la marine à l'âge de onze ans et se trouva présent au siège de Gênes en 1800. A la tête d'une escadre anglo-portugaise, il s'empara de Cayenne, capitale de la Guyane française, en 1809.

En 1813, durant la seconde invasion américaine, on le nomma commodore des flottilles des grands lacs avec ses quartiers-généraux à Kingston. Bon officier à trente ans, il manquait véritablement des moyens propres à vaincre l'ennemi ; néanmoins sa première expédition promettait beaucoup ; il réussit, le 28 mai, à débarquer 750 réguliers à Sackett's Harbour, commandés par l'incapable colonel Edward Baynes, qui se laissa mettre en déroute. Le 6 mai 1814, Yeo et Drummond, s'emparent d'Oswego, en détruisent les forts et les baraques.

En 1815, sir Yeo reçut le commandement des forces navales britanniques sur les côtes occidentales d'Afrique : il mourut en mer en 1818.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Enc. Amer., New-York, 1904.

YOUNG (Sir Aretas William) (1778-1835), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Né vers 1778, il entra dans les troupes comme enseigne au 1er régiment le 3 septembre 1795, devint capitaine le 15 septembre 1796, servit en Irlande durant le soulèvement de 1798, et en Egypte en 1801, fut promu aide de camp à Gibraltar et en Sicile en 1803 et 1804, major au 97e d'infanterie le 17 décembre 1807 et prit part aux campagnes de la Péninsule ibérique de 1808 à 1811 ; il fut élevé au grade de lieutenant-colonel le 25 janvier 1813 et transféré à la Guadeloupe en 1815, nommé commandant des troupes de la Grenade en 1816 et administrateur de la Trinitad à quatre reprises jusqu'en 1820. En 1826, il vendait sa commission en conservant toutefois son grade.

Il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard le 25 juillet 1831, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George en 1834 : il décéda à Charlottetown en décembre 1835. Il avait épousé Sara Cox, de Concliffe, qui fut mère de **Henry Edward.**

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1906; Army lists; Arch. can., série M, vol. 595; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; D. Campbell, *Hist. of Prince-Edward Island*, Charlottetown, 1865.

YOUNG (Sir William) (1799-1887), avocat, homme politique, ministre, magistrat, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de John (1773-1837) émigré au Canada où il écrivit sur l'Agriculture dans le **Halifax Recorder**, et d'Agnès, fille de George Renny, il naquit à Falkirk (Ecosse), le 8 septembre 1799, et suivit la famille en Nouvelle-Ecosse en 1815. Durant cinq années, il exerça le commerce avec son père, qui l'envoya étudier à l'Université de Glasgow. De retour, il fit son droit chez l'avocat Rufus Fairbanks et se fit recevoir au barreau en 1826. En 1832, il fut élu député du Cap-Breton, à l'Assemblée législative. En 1842, il entrait au Conseil exécutif et devint président de l'Assemblée, de 1843 à 1854. Il fut alors choisi comme premier ministre et eut le portefeuille de Procureur général jusqu'en 1859. Nommé juge en chef de la Cour d'amirauté le 5 janvier 1865, il fut élevé à la dignité de chevalier en 1869.

Administrateur de la Province, du 25 avril 1879 au 29 août suivant, il abandonna la magistrature le 14 mai 1881 et décéda à Hali-

fax le 8 du même mois en 1887. Il avait épousé, le 10 août 1830, Anna, fille de Michael Tobin, laquelle mourut en 1883.

Bibl. — J.-G. Bourinot, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1898; N.-O. Côté, *Can. Polit. Appoint.*; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, 1914.

YOUNG (Sir William Alexander George) (1827-85), officier de la marine, secrétaire colonial, administrateur de l'île Vancouver.

Il entra, durant quelques années, dans le service naval et occupa les fonctions de secrétaire de plusieurs commandants d'escadre, surtout du commodore F. T. Pelham, capitaine de la flotte de la Baltique en 1855. En 1856, il fut nommé secrétaire de la commission de la délimitation des frontières du Canada ; puis secrétaire colonial et vérificateur des comptes publics, en janvier 1859.

En juillet 1864, on lui confia la charge de secrétaire colonial de l'île Vancouver ; il en fut l'administrateur, du 23 octobre au 7 novembre 1866. Il fut transféré avec le même titre à la Jamaïque, de 1869 à 1872, qu'il administra jusqu'en 1877 ; à la Trinidad en 1879 ; à la Guyanne en 1881-82. Il mourut en 1885.

Bibl. — C. O. List; Acrh. can., série G, vol. 363; The Makers of Can., index, Toronto; 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917.

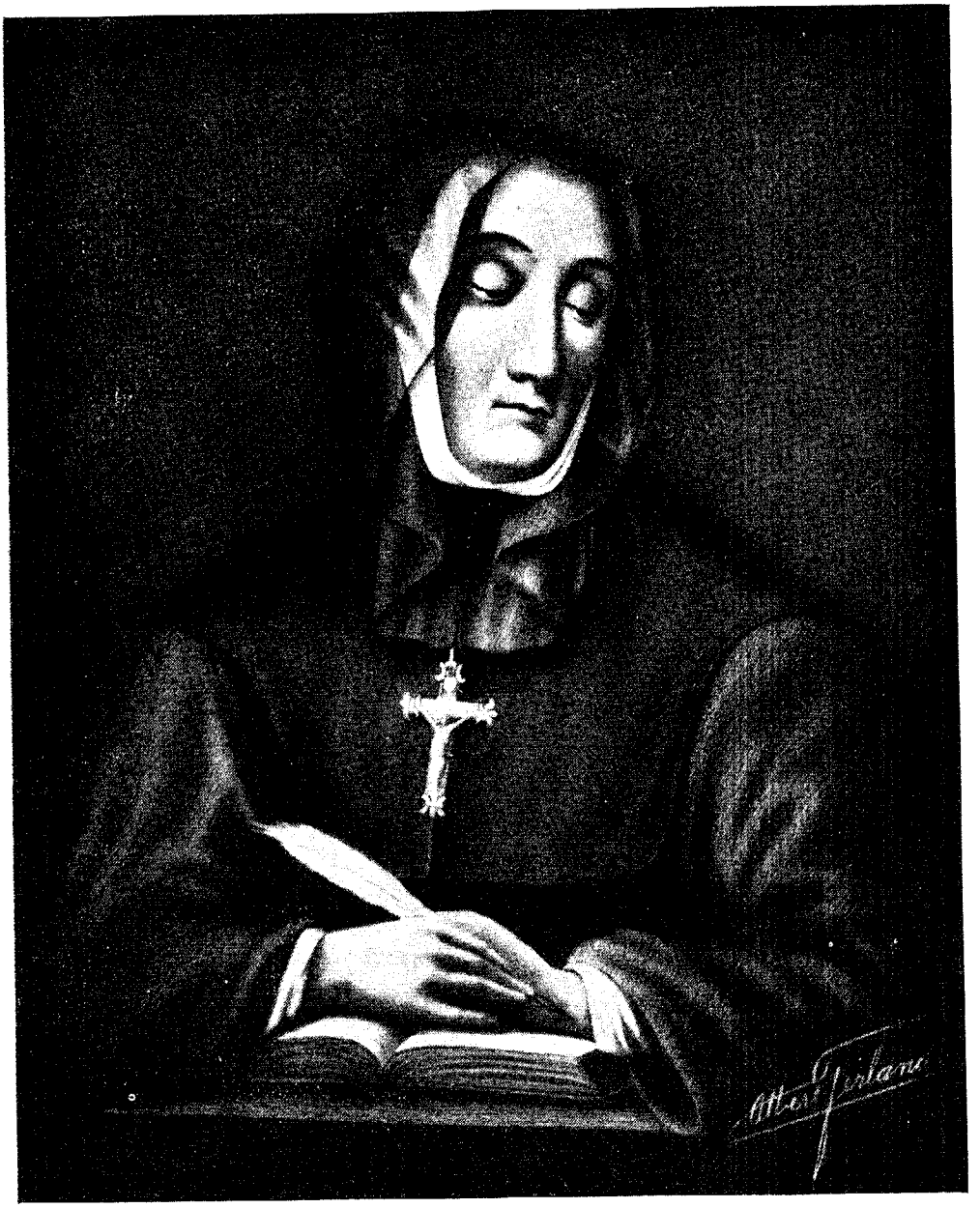
YOUVILLE (Marie-Marguerite Dufrost, dame d') (1701-71), veuve, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, dites **Sœurs Grises.**

Fille aînée de Christophe Dufrost, sieur de La Jemmerais (V. ce nom) et de Marie-Renée Gaultier de Varennes, elle naquit au manoir de ce nom, le 15 octobre 1701. Orpheline à l'âge de sept ans, elle vit sa mère solliciter du roi une pension, à titre de veuve d'officier mort au service. A dix ans, de généreuses personnes la font admettre au pensionnat des Ursulines, l'espace de deux années : elle revint alors à Ville-Marie seconder de son mieux sa mère entourée de six enfants et elle sut gagner la confiance de ses frères et sœurs. De taille élancée, les traits colorés et fort réguliers, d'un abord gracieux et distingué, elle reçut dans le monde un favorable accueil et goûta bientôt les agréments de la société. En 1719, sa mère convolait en secondes noces avec William Sullivan, chirurgien d'origine irlandaise : à son sentiment, elle trouvait un appui et un apport qui devaient assurer l'éducation honorable de ses mineurs.

Pierre You, natif de La Rochelle, où les registres de la paroisse Saint-Sauveur ont consigné le mariage de « Anne You (11 nov. 1669) avec Nicolas Mousnier, et de Jeanne You (15 janvier 1677) avec Pierre Normandin », émigra comme soldat au Canada et accompagna les engagés de M. de La Salle à l'embouchure du Mississipi (1682) : d'où son surnom de **sieur de la Découverte.** Son titre **d'Youville** était sans doute celui de sa terre natale, sans désigner nécessairement une origine de famille noble. Son fils François You d'Youville avait discerné Marie-Marguerite Dufrost et lui demanda sa main: le 22 août 1722, ils faisaient bénir leur alliance, qui ne fut guère heureuse, en raison de la prodigalité du conjoint. Ayant dissipé son avoir et s'étant chargé de dettes, M. d'Youville mourut en juillet 1730, laissant à sa veuve le dénuement et deux enfants, le troisième posthume mourant au berceau. La mère entreprit de nécessité un petit négoce, qui vint l'aider à liquider les dettes et même à accomplir quelques œuvres de charité. Dirigée successivement par les Sulpiciens du Lescoat et Normant de Faradon, elle se livra aux dévotions et aux œuvres de charité corporelle et spirituelle. En 1737, cédant à sa vive inclination de dévouement envers les pauvres et les malades, la veuve confia à son directeur le projet de fonder une communauté, ayant préalablement pressenti quelques amies.

Le 31 décembre, elle se voua au service des indigents, associée à Louise Thaumur, fille d'un médecin, à Catherine Cusson, orpheline et honnête ouvrière, à Catherine Demers, fille d'un tailleur : toutes trois Montréalaises. Le 30 octobre 1738, les quatre compagnes occupaient une maison appartenant à Mme Le Verrier, où elles accueillirent une dizaine de pauvres abandonnées et vécurent du produit de leurs travaux personnels, « sans autre lien que la charité » : tout leur avoir se montait à environ 100 pistoles. En allant tendre la main à la charité, elles ne tardent pas à recueillir dans les rues la désapprobation du public, les marques de mépris, la calomnie, les insultes, le sobriquet dérisoire de **Sœurs Grises** provenant de leur costume et dont elles se firent un héritage à perpétuité. Les autorités civiles, religieuses même, se joignent par erreur, à la conjuration populaire. En même temps (1738), une lésion inflammatoire au genou venait étendre Mme d'Youville sur son lit, l'espace de sept années. Et, en 1741, mourait la Sœur Cusson: que Marguerite-Thérèse Le Moine-Despins, entrée à 17 ans (1739) allait remplacer dans l'œuvre.

Trois nouvelles recrues se présentent en 1741 : Catherine Rinville, Thérèse la Serre dite la Forme et Catherine Ménard. La nuit du 31 janvier 1745, un incendie consume tout



R. M. d'YOUVILLE

l'immeuble, ainsi qu'une pauvre démente. M. Fonblanche, riche négociant, leur prêta une maison. Puis, en 1746, elles en louent une autre au maître-maçon La Palme, d'où le gouverneur Boisberthelot de Beaucours les vint chasser, en dépit de leur bail, pour en faire sa résidence, tandis qu'Elisabeth de Ramezay, épouse de Louis de La Corne, allait elle-même leur proposer gratuitement sa demeure propre, la cédant aux pauvres et à leurs servantes. Enfin la communauté, augmentée de deux recrues, alla s'installer dans la maison de Louis-Gordien d'Ailleboust, sieur de Cuisy.

Le 19 octobre 1745, les Frères Charon (V. ce nom) ou Hospitaliers offraient officiellement leur démission comme directeurs de l'Hôpital-Général : les affaires financières gisaient dans un déplorable état de délabrement. Aussi bien, de concert avec l'évêque, le gouverneur et l'intendant agréaient la démission, au cours de l'année 1747. Le 27 août de cette année, M. de Beauharnois expédia la commission provisionnelle à Mme d'Youville, conjointement avec ses compagnes, de prendre possession de l'œuvre des Hospitaliers.

La communauté y fit son entrée, le 7 octobre suivant avec 9 pauvres et y en trouvèrent 4 autres. Après l'inventaire, tout y semblait en ruines et annonçait la plus profonde misère : il fallut y transporter, dans un lit accommodé sur un véhicule, Mme d'Youville encore convalescente. La tâche était rude, quasi insurmontable, à cause des arriérés à combler. Soudain une terrible épreuve surgit. Evêque, gouverneur, intendant faisaient valoir à la Cour que la solution du problème de restauration de l'Hôpital-Général était, pour un groupe de femmes, une absolue impossibilité. En 1750, la Cour leur notifia la commission qui les autorisait « à réunir tous les biens de l'Hôpital-Général de Montréal à celui de Québec ». Un sursis de séjour dans l'immeuble était le seul adoucissement que l'on octroyait aux directrices.

La décision à peine divulguée, le peuple de Montréal, indigné de cette mesure, fit assembler les notables citoyens, qui convinrent d'envoyer une requête aux autorités, puis une autre à Sa Majesté. Une fois signées, Mme d'Youville les alla porter à Québec. Evêque et intendant (Bigot) lui refusent de signer la seconde. Toutefois, le gouverneur de La Jonquière la reçut de la manière la plus flatteuse, lui promit d'appuyer secrètement la supplique de tout son crédit auprès du roi. Sur la formelle injonction de S. M., une nouvelle ordonnance, rendue à Québec le 14 décembre 1751, suspendait l'effet de la première : Mme d'Youville fut maintenue dans l'administration provisionnelle du dit Hôpital. En mai suivant, autre déclaration du roi, qui enjoignait aux administrateurs de la Colonie de traiter avec elle des conditions d'une finale cession administrative.

Après un examen juridique, il fut prouvé que la dette laissée par les Hospitaliers, montant à 48.000 livres, fut investie et endossée par Mme d'Youville qui se chargeait de l'acquitter, soit par elle-même, soit par les dons de la bienfaisance : la copie fut transmise à la Cour par M. Bigot. Le 3 juin 1753, le roi en son Conseil fit expédier de nouvelles lettres patentes, signées à Versailles de sa main ; elles furent enregistrées, le 1er octobre suivant, au Conseil supérieur de Québec. D'après leur teneur, Mme d'Youville et ses huit compagnes, qui y sont nommées, furent ainsi substituées aux Frères Hospitaliers et autorisées à former entre elles une communauté juridique, munie des anciens privilèges, droits et prérogatives accordés antérieurement. Le roi la soumet à la juridiction de l'évêque pour lui donner une forme régulière et ecclésiastique.

Aussitôt tout change de face dans l'Hôpital : deux salles pour les pauvres, asile donné à des personnes démentes ou dégradées dans les mœurs : construction des murs d'enclos sur l'invitation au peuple du marquis de Du Quesne. Le 15 juin 1755, visite de Mgr de Pontbriand, qui érige par mandement la société en Communauté régulière, et acceptation par écrit de la part des Sœurs du précis de la Règle, renfermée dans les « Engagements Primitifs ». De concert avec M. Normant, la fondatrice établit le noviciat : surviennent sa maladie grave en 1758 et le décès du fondateur, le 18 juin 1759. M. de Montgolfier (V. ce nom) rédigea le code des **Règles et Constitutions**, agréées des Sœurs le 3 septembre 1781, approuvées provisoirement par Mgr Briand le 6 octobre suivant, et définitivement par Mgr Hubert, le 8 février 1790.

Au sortir de sa convalescence et du deuil, Mère d'Youville eut à faire face à la disette et aux terribles conséquences de la perte de la Nouvelle-France : 1759 et 1760, années d'angoisses morales et de privations physiques de toutes sortes. Néanmoins, en 1762, elle se détermine à donner asile aux enfants trouvés, privés de leurs parents : ce fut toutefois avec l'agrément du lieutenant-gouverneur anglais, qui l'en félicita. Le 18 mai 1765, une conflagration vint consumer 120 maisons à distance ; mais bientôt l'Hôpital lui-même devint la proie des flammes. L'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph offre un asile à la communauté, l'espace de sept mois. Grâce à un prêt de 15.000 francs du Séminaire et aux

donations publiques, la Supérieure entreprit la restauration de son Hôpital, qui ressuscita en 1766 avec toutes ses œuvres et fut achevé en 1767. La part qui lui revint d'une quête, opérée dans la ville de Londres, s'éleva à 19.407 livres sterling et, en 1769, la dette contractée se réduisait à 7.000 livres.

Tant de sollicitudes, d'épreuves, de souffrances, qui s'enchaînaient le long de sa carrière, usèrent ses énergies physiques : sa santé s'affaiblit sensiblement. Les premiers jours de novembre 1771, l'épuisement la renfermait dans sa cellule : le 9 décembre, elle fut saisie d'une attaque de paralysie du côté gauche et elle succomba, le 23, sous les yeux de ses Filles.

Elle laissait deux fils, qui embrassèrent l'état ecclésiastique :

François de La Jemmerais, curé de Saint-Ours, décédé en 1778 ;

Charles (1729), ordonné en 1752, curé de la Pointe-Lévy et de Boucherville (1774), puis grand vicaire, décédé le 7 mars 1790.

La cause de sa béatification a été introduite à Rome, le 27 mars 1890.

De nos jours, il existe encore des familles You en Saintonge, dans la classe paysanne laborieuse.

Bibl. — Ch.-M. Youville, *Vie de la Mère Youville*, dans Rapp. de l'Archiviste de la Prov. de Québec, 1924-25; Ant. Sattin, P. S. S., *Vie de Mme Youville*, ib., 1928-29; E.-M. Faillon, *Vie de Mme Youville*, Paris, 1852; le Comte de Palys, *Une Fam. Bret. au Can.*, Rennes, 1894; Lady L.-A. Jetté, *Vie de la Vén. Mère d'Youville*, Montréal, 1900; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Québec, 1925; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Gilberte Sawyer, *Le Droit*, journ. quot. d'Ottawa, 24 déc. 1930.

YUKON (Territoire du), ayant une superficie presque triangulaire de 207.076 milles carrés, borné au nord par l'Océan glacial arctique; à l'est, par des rangées de montagnes dont le mont Logan, le plus élevé de toute l'Amérique du Nord, atteint une hauteur de 19.800 pieds ; au sud par la Colombie ; à l'ouest par l'Alaska. — **Yuki**, nom d'une tribu, signifie **étrangers** ou encore **méchants, voleurs.**

Son histoire remonte à 1840. C'est alors que Robert Campbell, commis au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, franchit la distance entre la rivière Liard, tributaire du fleuve Mackenzie, et la rivière qu'il nomma **Pelly**, affluent principal de la rivière Yukon ; en 1843, l'explorateur descendait le cours de Pelly jusqu'à son confluent avec la rivière **Lewes**, atteignant le premier le haut Yukon. En 1846, un autre commis, John Bell, suivait le cours de la rivière **Porc-Epic** (Porcupine) au fleuve Yukon ; en 1847, il érigea le fort de ce nom au confluent des rivières Pelly et Lewes. Mais les indigènes le pillèrent et l'incendièrent en 1852 et on ne songea point à le rebâtir. En 1850, Robert Campbell descendit du fort Selkirk au fort Yukon et reconnut que ce trajet par eau était bien celui que les Russes avaient dénommé **Kwikhpath.** Le fort Yukon demeura aux mains des commis jusqu'en 1869, date où on l'abandonna comme faisant partie de l'Alaska. L'on construisit un nouveau fort sur les remparts supérieurs de la rivière Porc-Epic.

Après quelques années, les trafiquants de fourrures furent suivis des prospecteurs. Le premier de tous pénétra dans le pays par le col des Chilkoot à travers les collines du littoral, en 1873. En 1881, on commença à ouvrir les sédiments de lingots d'or sur la rivière **Gros Saumon** et des découvertes productives eurent lieu sur les bords de Lewes, Pelly, Stewart. Puis en 1886, on recueillit de l'or sur les rivières **Quarante-Milles** et **Soixante-Milles.** Les travaux se poursuivaient activement sur le cours de cette dernière jusqu'en 1896, quand soudain on les délaissa pour se porter sur les riches concessions du Klondike. En 1897-98, il accourut dans la région plus de 30.000 aventuriers de toute provenance. Ce flot d'immigrés modifia aussitôt l'aspect du pays.

Déjà en 1894, le gouvernement canadien avait expédié au Yukon un détachement de la police à cheval pour y garantir l'ordre sous le surintendant Constantine. Le Cabinet Laurier ne tarda point à y diriger de nouveaux contingents de renfort et à y établir un Commissaire officiel. La ville de **Dawson** surgit en un clin d'œil, assise au confluent des rivières Yukon et Klondike; elle se substitua au petit centre de Quarante-Milles, comme principale localité du commerce. Une administration civile fut organisée, avec Cour de justice, banques, et le reste, sous le Commissaire du Territoire : 13 juin 1898.

Les Commissaires successifs, assistés d'un Conseil de cinq membres, ont été : le major James Morrow Walsh (V. ce nom) (le 17 août 1897) ; William Ogilvie (V. ce nom) (le 4 juillet 1898) ; James Henry Ross (le 11 mars 1901) Frederick Tennyson Congdon (le 1er mars 1903) ; William Wallace Burns Mac Innes (le 27 mai 1905) ; Alexander Henderson (le 17 juin 1907) avec Arthur Wilson administrateur ; George Black (le 1er février 1912) et Fitzpatrick Horrigan, la même année. Un amendement, promulgué en 1919, a réduit les conseillers au nombre de trois, éligibles tous les trois ans, au salaire de 400 dollars chacun.

La population indigène en 1901 était de 3.300 âmes ; la population blanche de 27.219 ;

mais celle-ci, en 1921, est tombée à 4.157. Les produits sont divers : l'été court, très chaud, favorise la végétation luxuriante : fleurs, groseillers, pins, sapins, peupliers, légumes et céréales. La faune est abondante, excellente pour les fourrures : élan, caribou, ours noir, renard noir et argenté, chèvre sauvage, martre surtout. La pêche égale presque la chasse.

Les mines ou gisements d'or sont loin d'être épuisés : le rendement (1885-1910) montait à 140 millions, et depuis à 200 millions ; l'argent à 80.000 dollars. Il se rencontre aujourd'hui des mines de cuivre, d'étain, d'antimoine, de houille, lignite et anthracite, que l'on évalue à plus de 900 millions de tonnes.

Bibl. — The Enc. Americana, New-York, 1904; Can. and Prov., t. 22, Toronto, 1917; A.-L. Normandin, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1931.

Z

ZOUAVES PONTIFICAUX, corps de troupes volontaires, recruté au Canada et incorporé (1868) au régiment du colonel de Charette, dans le dessein de défendre contre les Piémontais les Etats de l'Eglise.

Le premier Zouave canadien fut M. Benjamin-Antoine Testard de Montigny (V. ce nom). Le 15 janvier 1861, se trouvant à Paris, il s'enrôla au service du pape, passa deux années dans ses troupes en déclinant toute promotion : il fut licencié le 17 août 1862. Il eut comme compagnon dans les rangs le Canadien Hugh Murray.

Plus tard, Alfred Larocque les imitait ; le 3 novembre 1867, il prenait part au glorieux fait d'armes de Mentana. C'est alors que Mgr Bourget lança un appel à la jeunesse qui répondit avec enthousiasme. Dès le 18 février 1868, un premier contingent de 137 volontaires quittait le Canada pour aller rejoindre les troupes de M. de Charette. Dans la suite, les enrôlements se succédèrent presque sans interruption : à la fin de l'année, la légion des Zouaves canadiens comptait 507 volontaires. A l'issue des hostilités, ils furent dirigés sur Livourne, d'où ils prirent la route de New-York, puis de Montréal.

L'Union Allet a commémoré le dévouement et la bravoure de la légion en faisant placer dans la cathédrale de cette dernière ville quatre larges tablettes en marbre, où sont gravés en lettres d'or les noms des 507 Zouaves pontificaux. Huit d'entre eux reposent dans le cimetière de Saint-Laurent, hors-les-murs, à Rome.

BIBL. — *Album illustre*, Montréal, 16 décembre 1905; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; A. Francœur, O. M. I., *Nos Zouaves à la Sainte Vierge*, Trois-Rivières, 1927.

Imprimé en France
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1931.